



**HAL**  
open science

# Ressources, territoires et conflits : élevage bovin et exploitation minière dans l'Ouest centrafricain

Julie Roselyne Betabelet Wouloungou

## ► To cite this version:

Julie Roselyne Betabelet Wouloungou. Ressources, territoires et conflits : élevage bovin et exploitation minière dans l'Ouest centrafricain. Géographie. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2018. Français. NNT : . tel-03709016

**HAL Id: tel-03709016**

**<https://shs.hal.science/tel-03709016>**

Submitted on 29 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Julie Roselyne BETABELET WOULOUNGOU**

# **Ressources, territoires et conflits : élevage bovin et exploitation minière dans l'Ouest centrafricain**

**Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie  
Présentée et soutenue publiquement le 30 novembre 2018**



Sous la direction de **Géraud MAGRIN**, professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## **Membres du Jury**

Guy-Florent ANKOGUI-MPOKO, Maître assistant, Université de Bangui	Examineur
Benoît LALLAU, Maître de conférences, HDR, Université de Lille	Rapporteur
Christine RAIMOND, Directrice de recherches, CNRS, UMR Prodig	Présidente
Géraud MAGRIN, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Directeur
Bénédicte THIBAUD, Professeur, Université Bordeaux Montaigne	Rapporteure

## Résumé

La République centrafricaine traverse depuis plusieurs décennies des crises socio-politiques et militaires. Celles-ci ont atteint leur apogée en 2013 autour des affrontements entre la Séléka, une rébellion du nord et les *Anti-Balaka*, un regroupement de milices locales. L'État n'a plus de contrôle sur l'ensemble de son territoire morcelé et tenu par des groupes armés. À partir du cas de l'Ouest centrafricain, cette thèse montre que les conflits armés ont des répercussions profondes sur les rapports des populations aux ressources et aux territoires. Ils ont un fort potentiel de destruction de certaines activités économiques telles que l'élevage bovin et la mine artisanale. Non seulement on assiste à une réorganisation des espaces de production des ressources pastorales et minières, mais le conflit induit également une trajectoire de décentralisation de l'accès aux ressources par les armes. Le contrôle par les armes a des incidences sur les acteurs, les réseaux et les flux de commercialisation. Nos travaux portent sur les dynamiques de l'Ouest centrafricain durant la période 2013-2017. Ils s'appuient notamment sur une étude de cas à l'échelle de la commune d'élevage de Niem-Yellewa, qui montre de quelle manière les ressentiments entre les groupes dominants, les luttes de pouvoirs entre les dirigeants locaux et les groupes armés en quête de ressources, s'agrègent pour générer, entretenir et faire perdurer un conflit local.

**Mots clés :** Centrafrique, ressources, territoires, conflits, groupes armés, élevage bovin, mine artisanale, Ouest centrafricain.

## **Abstract**

The Central African Republic has been experiencing socio-political and military crises for several decades. Those reached their peak in 2013 when clashes between the Séléka, a rebellion in the north and the *Anti-Balaka*, a group of local militias, arose. The state no longer has control over the entire territory which is fragmented and held by armed groups.

Presenting the case-study of West Central African Republic, this thesis shows that armed conflicts have profound implications on people's relations to resources and territories. These conflicts also tend to destroy some economic activities such as cattle farming and artisanal mining. Not only it induces the reorganization of the production areas of pastoral and mining resources, but it also triggers a tendency for a decentralized access to resources via weapons. Such armed control impacts actors, networks and marketing flows. Our works focus on the dynamics of West Central Africa during the period 2013-2017. They are essentially based on a case study at the scale of the pastoral area of Niem-Yellewa, which shows how resentments between the dominant groups and power struggles between local leaders and the armed groups looking for resources, aggregate to generate, maintain and perpetuate a local conflict.

**Key words:** Central African Republic, resources, territories, conflicts, armed groups, cattle farming, artisanal mining, West Central African Republic.



À

*Christelle et Nathan*

## Remerciements

Mon directeur de thèse le professeur Géraud Magrin m'a ouvert les portes de la recherche, cette ressource qui m'a fait grandir. Cette thèse est l'aboutissement d'un cheminement scientifique qui a débuté durant mon master. Il a cru en moi, et a dirigé ce travail avec perspicacité, je lui exprime toute ma reconnaissance.

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Bangui pour son soutien financier.

Les membres de mon comité de thèse, Christine Raimond et Emmanuel Chauvin, vos critiques et orientations m'ont été utiles.

Le laboratoire PRODIG m'a ouvert un cadre et mis à ma disposition les moyens de travail pour mener à bout cette thèse.

Pauline Gluski et Abdouramani Mohammadou m'ont aidée dans la réalisation de mes cartes. Le personnel du Ministère de l'élevage à Bangui, de la Direction Régionale Ouest, de la FNEC à Bangui et Bouar : Alphonse Kota-Guinza, Kati Alain, Kado Hermann, Doko Albert, Firmin Keaféi, Ata Modibo, Basile Yakité, vos informations ont été précieuses.

À la Direction régionale des Mines du Nord-Ouest à Bouar, Ngaissom André, Mazanga Philippe, m'ont fourni une mine d'informations.

Dans les villages, les autorités locales, coutumières, les éleveurs, les artisans miniers ont bien voulu répondre à mes préoccupations avec bienveillance.

Aroun, mon guide à Yellewa, Abiba ma « nourrisse », vous m'avez fait découvrir le *royaume* des *Djafoun* et son hospitalité, je vous porte dans mon cœur.

Papa Philémon, Jérémie et les autres, m'ont accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. J'espère revenir bientôt vous voir.

Ma grande et ma petite famille à Bangui et Paris, je vous suis reconnaissante pour vos soutiens sans failles. J'espère que vous comprenez maintenant la raison de mon entêtement.

À Prodig un coucou à Virginie, Zongo, Audrey, Fernando, Edith, Abdouramani, Sofia.

Mes collègues de l'Université de Bangui, Jean-Pascal, Bertin, Alfred, Marcel, Aristide, je ne vous oublie pas dans la chaleur du Lacceg.

Mes chers parents, vous m'avez poussée à aller loin, grand merci à vous.

À tous ceux que je n'ai pas cités ici, recevez ma gratitude.

## **Abréviations utilisées**

ACF : Action contre la faim  
AEF : Afrique équatoriale française  
AFD : Agence française de développement  
ADR : African diamonds resources  
AIDSPC : Association pour l'intégration et le développement des Peul de Centrafrique  
ANEC : Association nationale des éleveurs centrafricains  
APRD : Alliance patriotique pour la restauration de la démocratie  
BADICA : Bureau d'achat de diamants en Centrafrique  
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières  
BECDOR : Bureau d'évaluation et de contrôle de diamant et or  
CFA : Colonies françaises d'Afrique  
CIDR : Centre international de développement et de recherche  
CMOO : Compagnie minière de l'Oubangui occidentale  
CNPC : China national petroleum corporation  
COGES : Comité de gestion  
COMIGEM : Comptoir de métaux et gemmes  
CPJP : Convention des patriotes pour la justice et la paix  
CPSK : Convention patriotique pour le salut du kodro  
CRD : Comité régional de développement  
CRS : Catholic's relief service  
DDR : Désarmement, démobilisation, réinsertion  
DRC : Danishrefugeecouncil  
DSRP : Document stratégique de réduction de pauvreté  
FACA : Forces armées centrafricaines  
FAO : Food and alimentation organisation  
FDPC : Front démocratique du peuple centrafricain  
FED : Fonds européen de développement  
FELGIP : Fédération locale des groupements d'intérêts pastoraux  
FERGEC : Fédération régionale des éleveurs centrafricains  
FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial  
FIDE : fonds interprofessionnel pour le développement de l'élevage  
FNEC : Fédération nationale des éleveurs centrafricains  
FPRC : Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique  
GIP : Groupements d'intérêts pastoraux  
HCR : Haut commissariat chargé de réfugiés  
IDC : Initiative pour le développement communautaire  
ICG : International crisis group  
IFB : Industrie forestière du bois  
IPIS : International peace information service  
IRAM : Institut de recherche et d'application des méthodes de développement  
RJ : Révolution justice  
LRA : Lord's resistance army  
MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique  
MLC : Mouvement de libération du Congo

MNLC : Mouvement national pour la libération de la Centrafrique  
MSC-DL : Maison de la société civile et de développement local  
MPC : Mouvement patriotique pour la Centrafrique  
MSF : Médecins sans frontières  
ONG : Organisation non gouvernementale  
OPRJ : Organisation patriotique pour la révolution et la justice  
ORDICA : or et diamant de Centrafrique  
ORGEM : Office de recherches géologiques et minières  
PAS : Programmes d'ajustements structurels  
PDD : Pôles de développement  
PIB : Produit intérieur brut  
PNUD : Programme des nations unies pour le développement  
PK : Processus de Kimberley  
RCA : République Centrafricaine  
REDD : Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts  
RDC : République Démocratique du Congo  
RFI : Radio France internationale  
RGPH : Recensement général de population et de l'habitat  
RN : Route nationale  
RRR : Retour, réclamation, réparation  
SEFCA : Société d'exploitation forestière en Centrafrique  
SCAC : Service de coopération et d'action culturelle  
SMM : Société minière de Moboma  
SPPK : Secrétariat permanent du processus de Kimberley  
UFDR : Union des forces démocratiques pour le rassemblement  
UNCMCA : Union nationale de coopératives minières de Centrafrique  
UPC : Union pour la paix en Centrafrique  
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques  
USAID: United States agency international development  
USGS: United state geologicalsurvey  
TNS : Tri national de la Sangha  
USA: United States of America  
VICA :Vicwood Centrafrique  
WWF: World wide found

## **INTRODUCTION**

### **Guerre de ressources et conflits contemporains en RCA**

Dans cette thèse, nous voulons montrer que les conflits en Centrafrique ont des répercussions profondes sur les rapports des populations aux ressources et aux territoires. Non seulement on assiste à une réorganisation des espaces de production des ressources pastorales et minières, mais le conflit induit également une trajectoire de décentralisation de l'accès aux ressources par les armes. L'État n'a plus de contrôle sur les territoires de ressources, morcelés et tenus par des groupes armés. Le contrôle par les armes a des incidences sur les acteurs, les réseaux et les flux de commercialisation. Notre analyse porte sur les dynamiques de l'Ouest centrafricain durant la période 2013-2017, et s'appuie notamment sur une étude de cas menée dans la commune d'élevage de Niem-Yellewa.

Le conflit se définit comme un choc, un affrontement (Brunet, 2005). Callas (2011) l'entend comme un désordre, une période au cours de laquelle sont disputées pour être détruites, soit partiellement soit totalement, les normes et les régulations, soubassements de la stabilité politique et de la cohésion sociale préexistante. Dans le domaine de la géographie, plusieurs types de conflits ont pu être définis suivant l'usage, la légitimité et les représentations (Retailé, 2011). Ils peuvent avoir pour thème majeur l'appropriation du sol, des biens, des ressources, des réseaux. Les conflits témoignent de l'exacerbation des contradictions ; ils résultent d'opposition dans les représentations de ce qui doit être (Retailé, 2011 : 6).

En Afrique, les conflits ont évolué et ne peuvent plus être classés dans l'opposition dualiste entre deux blocs comme ce fut le cas durant la guerre froide. Après 1990, des tragédies de durées plus ou moins longues, qualifiées de conflits internes ou « conflits ethniques », éclatent localement entre des peuples dont les caractéristiques ethniques sont plus ou moins différentes, mais dont les populations sont fortement imbriquées socialement et spatialement, et peuvent faire appel à l'intervention des forces étrangères dont il est difficile de saisir le jeu (Lacoste, 2003 : 3-4). Ces conflits internes paraissent relativement nouveaux au regard des anciennes luttes des décennies 1960 et 1970. Les enjeux étaient alors une lutte pour l'indépendance (cas des colonies portugaises), ou des ambitions sécessionnistes prenant appui sur un contexte géopolitique mondial (cas du Nigéria entre 1967 et 1970). Pour autant, un aspect important réside dans le « caractère local » de ces conflits opposant des forces se

reconnaissant par l'appartenance à un groupe dominant, qualifiés de « groupes ethniques » dans les discours internationaux (*Ibidem*).

Les conflits en Afrique ont ainsi été qualifiés de « nouvelles guerres ». Ces guerres contemporaines diffèrent profondément de celles qui ont déferlé sur le monde depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Serfati, 2006). Les différences avec les « anciennes guerres » portent autant sur les objectifs que sur les méthodes et les modes de financement. Les objectifs ne sont plus géopolitiques ou idéologiques comme pendant la guerre froide, mais plutôt identitaires, et renvoient à la nation, au clan, à la religion ou à la langue, articulés à des motivations économiques. Les méthodes de lutttes ne sont plus fondées sur la conquête de territoires par des moyens militaires, mais sur le contrôle d'un territoire au moyen du contrôle politique des populations. L'économie des nouvelles guerres est décentralisée, et dépend notamment de ressources extractives (Magrin, 2013). Par ailleurs, « ces nouvelles guerres » intimement liées aux ressources naturelles sont communément qualifiées de « guerres pour les ressources<sup>1</sup> ». Les conflits sont également vus comme le résultat du déséquilibre entre population et ressources selon les perspectives néo-malthusiennes. La pénurie ou la dégradation des ressources serait le fondement du choc entre les populations. Par ailleurs, les conflits pour les ressources (Marchal et Messiant, 2002; Hugon, 2003, 2009) résultent d'une interdépendance entre les économies locales et les réseaux internationaux et mettent en jeu une multitude de mobiles, d'alliances, d'agents (Watts et Marchal, 2004; Serfati, 2006).

Les luttes sont fondées sur des enjeux identitaires, de contrôle de territoires de ressources et de populations, ou de captation de la rente. Elles renforcent les sentiments d'appartenances identitaire, ethnique ou religieuse, souvent instrumentalisées par les pouvoirs en place ou les entrepreneurs politiques qui les contestent (Hugon, 2003 ; Watts et Marchal, 2004). Le contrôle et l'appropriation des ressources servent aux États à des fins politiques et militaires, mais sont également des facteurs d'activation des tensions, voire de conflits entre groupes sociaux (Begin-Favre, 2008; Pourtier, 2009). Du fait des enjeux de pouvoirs qu'elles cristallisent, les ressources sont sources de conflits locaux, avec une dimension nationale voire internationale (Vircoulon, 2013). Ces conflits locaux débouchent sur des violences (Begin-

---

<sup>1</sup> Le terme apparait dans les années 1980 et fait référence aux craintes d'un affrontement entre les États-Unis et l'URSS autour du pétrole du Moyen-Orient ou des ressources minérales de l'Afrique. Par la suite il a également désigné les rivalités liées à la croissance de la consommation des pays développés et la demande massive des pays émergents en matières premières ; rivalités pouvant engendrer des pénuries, des guerres pour des approvisionnements, ainsi que des contestations de droits sur les ressources (Magrin, 2013 : 117).

Favre, 2008) et mobilisent une diversité d'acteurs (nationaux et étrangers, publics ou privés (Pourtier, 2009) impliqués dans des circuits de commercialisation des ressources à divers niveaux scalaires. Ces violences appellent à reconsidérer les contextes historiques et géographiques qui les ont vu naître et mettent en évidence l'aspect glocal des enjeux de pouvoirs autour des ressources (Serfati et Le Billon 2007; Le Billon et Hocquard, 2007).

Enfin, d'autres analyses pointent les mobiles économiques comme ressorts des conflits (Collier, 2004 ; Jackson et Médard, 2001). Ces réflexions font suite aux difficultés multiformes observées sur le continent africain (instabilité politique, conflit, pauvreté) durant la décennie 1990. Les conflits seraient statistiquement plus importants dans les pays d'abondantes ressources. Les ressources naturelles seraient facteur de déstabilisation des États du fait de leur rôle politique. Les guerres au Congo (Pourtier, 2003a, 2009; Vandeburie, 2007), au Nigéria (Watts et Marchal, 2004), au Libéria et en Sierra Leone (Marchal *et al.*, Ferme, 2002) témoignent du rôle politique que peuvent jouer les ressources naturelles en particulier extractives. Les ressources naturelles sont notamment source de financement des conflits (Aknin et Serfati, 2008).

Cette approche déterministe a cependant des limites. Les motifs économiques ne peuvent à eux seuls justifier les conflits (Marchal et Messiant, 2002). Les conflits en Afrique mettent en jeu une multiplicité de mobiles. Ils allient à la fois des causes politiques (Hugon, 2003 ; Watts et Marchal, 2004 ; Serfati, 2006), à des enjeux culturels (Goetschel et Péclard, 2006 ; Begin-Favre, 2008 ; Pourtier, 2009) fortement instrumentalisés par les pouvoirs en place.

Depuis 1960, la Centrafrique vit dans une situation de fragilité géopolitique chronique qui puise sa source dans des agrégats de facteurs tant externes qu'internes. Elle partage de vastes frontières poreuses avec des États qui ont quasiment tous connu des conflits (Tchad, Soudan, Soudan du Sud, République Démocratique du Congo) et qui sont en situation de forte instabilité et d'insécurité (Hugon, 2014).

**Carte 1 : Circulation des armes et des hommes en armes dans une région en marge**



Sa position favorise la circulation des hommes en armes (Debos, 2008; Chauvin, 2018) voire une transposition des conflits des pays voisins sur des marges inoccupées, utilisées comme base arrière ou terrain d'activité des groupes armés étrangers : l'Est du pays est à ce titre occupé depuis 2008 par la Lord's Resistance Army (LRA), une rébellion ougandaise, tandis que les régions septentrionales étaient utilisées par le Front Uni pour le Changement (FUC) en 2006 pour déstabiliser le régime de Ndjama (Gourdin, 2013).



**Encadré 1** : Repère chronologique des conflits armés en Centrafrique de 1996 à 2017 et leurs impacts géographiques

Périodes	Évènements marquants	Localités affectées
1996-1999	Mutineries au sein de l'armée nationale	Bangui, la capitale et principalement les quartiers sud
2001	Coup d'État manqué d'André Kolingba visant à renverser le pouvoir d'Ange Félix Patassé.  Patassé fait appel aux miliciens du MLC de Jean-Pierre Bemba pour lui prêter main forte	Bangui et principalement les quartiers situés au sud de la capitale
2002	Tentative de coup d'État de François Bozizé	Bangui, principalement les quartiers situés à la sortie nord de la capitale
2003	Coup d'État et prise de pouvoir de François Bozizé	Bangui et les régions nord et nord-ouest du pays (Ouham-Pendé, Ouham, Nana-Gribizi, Kémo)
2005	Instabilité dans le Nord-ouest due aux agitations des ex libérateurs ayant propulsé François Bozizé au pouvoir et du mouvement rebelle APRD (alliance patriotique pour la restauration de la démocratie)	Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi
2006	Naissance de la rébellion UFDR et instabilité dans le Nord-est	Vakaga, Bamingui-Bangoran et une partie de la Haute-Kotto
2008	La LRA pénètre et s'installe dans l'Est	Haut-Mbomou
Décembre 2012	Naissance et début des offensives de la Séléka, un groupe armé du nord	Vakaga, Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto
Mars 2013	Chute du régime de François Bozizé et prise de pouvoir de la rébellion Séléka	Ensemble du territoire national
Septembre-décembre 2013	Naissance des milices anti- <i>Balaka</i> et début de leurs offensives dans le Nord-Ouest	Ouham-Pendé, Ouham
5 décembre 2013	Offensive des anti- <i>Balaka</i> sur la capitale Bangui	Bangui et ses environs

10 janvier 2014-2017	Démission de Michel Djotodja et chute du pouvoir de la Séléka.  Dislocation de la Séléka	Ensemble du territoire
2014-2018	Affrontements entre Séléka et Anti-Balaka  Violences intercommunautaires Embrasement général  Fracture territoriale entre l'Est et l'Ouest instrumentalisée par l'agenda des groupes armés	Ensemble du territoire

Par ailleurs, l'instabilité en Centrafrique a longtemps reflété les luttes pour le pouvoir central (cf. Encadré 1). Elles prennent les formes de révolutions de palais entre 1960 et 1980. Les violences contemporaines prennent leurs racines à la fin des années 1990. En 1996, les mutineries font rage dans la capitale Bangui. Au début des années 2000, les conflits armés connaissent une escalade régionale avec des interventions d'acteurs venus des pays voisins (Chauvin *et al.*, 2015) dans le but de prêter main-forte au pouvoir d'Ange Félix Patassé. À partir de 2003, une multitude de groupes armés occupent et prennent pour cibles les régions rurales (Betabelet *et al.*, 2015). En mars 2013, la RCA plonge dans un embrasement général à la suite de la prise de pouvoir par la rébellion Séléka<sup>2</sup> et après les affrontements violents avec les milices anti-Balaka<sup>3</sup>. Le conflit de 2013, le plus violent, mène la Centrafrique vers un désarroi et un chaos total. Début 2013, on a dénombré environ 1 000 morts à Bangui en l'espace de quatre jours (Amnesty International, 2013).

Les conflits en Centrafrique puisent leur source à la fois dans des considérations politiques liées au contrôle du pouvoir, identitaires avec la cristallisation récente de l'opposition entre

---

<sup>2</sup> Séléka signifie alliance en Sango, la langue nationale. Ce mouvement rebelle créé en 2012 est le regroupement de trois groupes armés dans le nord-est du pays : l'union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) de Michel Djotodja ; la convention des patriotes pour la justice (CPJP) de Nouredine Adam, et la convention démocratique du salut kodro (CPSK) de Mohamed Moussa Dhaffane. La Séléka regroupe majoritairement les ressortissants de la Vakaga et du Bamingui-Bangoran, dans le nord-est du pays, ainsi que des mercenaires tchadiens et soudanais. Tout au long de sa marche, la Séléka a drainé de nombreux villageois désœuvrés.

<sup>3</sup> Ce mot signifie « anti balles Ak 47 ». À l'origine, il s'agit de groupes d'autodéfense qui luttèrent contre les coupeurs de routes dans les régions du nord-ouest. La plupart a été mise en place sous le régime de François Bozizé. En septembre 2013, ces groupes d'autodéfense se sont constitués en milices pour lutter contre les exactions commises par les combattants de la Séléka.

chrétiens et musulmans, mais aussi économiques autour des luttes pour le contrôle des ressources (Betabelet *et al.*, 2015).

**Carte 2 : Circulations des ressources dans les conflits en Centrafrique**



Les ressources constituent un enjeu majeur des conflits en Centrafrique (Ngovon, 2015). La rareté ou la maigreur des ressources, qu'elles soient étatiques ou naturelles, ainsi que leur inégale répartition constituent le soubassement des violences (Chauvin, 2015b). Il s'agit là d'une originalité, par rapport à toute la littérature insistant sur le lien entre abondance de ressources et conflits (Auty, 2005 ; Ross, 2004). Les ressources de l'économie centrafricaine reposent essentiellement sur l'exploitation du bois, l'élevage bovin et l'exploitation artisanale du diamant et de l'or.

Le massif forestier du Sud-Ouest couvre 3,8 millions d'hectares (37% de la superficie nationale). Il fournit 13% des recettes d'exportation et 10 % du PIB national en 2010<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Cette part est passée à 5% entre 2013 et 2014. Le secteur forestier contribue à hauteur de 35 milliards de Francs CFA de recettes d'exportations avant 2013. Cf. Rapport « L'industrie du bois un élément essentiel pour la stabilité politique de la République Centrafricaine, 2015, 26p. <http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/index.cfm?do=groupDetail.groupDetailDoc&id=24421&no=10>.

Le secteur forestier générait près de 10 000 emplois, dont 4 000 emplois directs, passés à 2 700 après la crise de 2013 (Thomas, 2016). La production s'élevait à environ 555 000 m<sup>3</sup> en 2008 et un peu plus de 424 000 m<sup>3</sup> en 2011. L'industrie du bois exporte essentiellement à l'état brut vers l'Europe (59% du volume total exporté) et la Chine. Le bois scié alimente le marché local tandis qu'une partie est exportée illicitement vers le Tchad. Le secteur de l'élevage représente 12% du PIB en 2008. Principale ressource de l'État, le diamant couvre entre 40 et 50% des recettes d'exportations mais contribue moins à l'économie (4% du PIB en 2008 contre 2% en 2010). La production du bétail est dominée par les éleveurs peuls, tandis que la commercialisation est le monopole des Arabes originaires du Tchad. L'exploitation artisanale du diamant repose à la base sur des petits creuseurs, les *Nagbata*<sup>5</sup>, dépendant financièrement des collecteurs étrangers qui contrôlent la filière commerciale. Ces trois domaines d'activités présentent des enjeux comparables de captation de rentes dans le contexte centrafricain, car ils constituent les ressources principales des groupes armés.

Dans ce travail, nous allons nous intéresser surtout au bétail et aux mines (cf. méthodologie de recherche). Depuis 2013, les affrontements entre les groupes armés dans l'Ouest ont pour enjeu le contrôle des territoires miniers et pastoraux. On se trouve dans une situation de guerre civile régionalisée où la décentralisation par les armes (Chauvin *et al.*, 2015) impose une réorganisation des territoires et un changement dans les pratiques des acteurs.

## **Le bétail et les minerais, deux ressources au cœur du conflit depuis 2013**

Différents par leur nature, le bétail et les ressources minières ont pourtant un rôle comparable dans les conflits armés depuis 2013.

Les éleveurs présentent une image contrastée dans les conflits en Centrafrique. Ils sont à la fois victimes et acteurs des violences. Dans les années 1990, les éleveurs sont la proie des coupeurs de routes qui excellent dans les prises d'otages avec libération contre rançon (Issa, 2006 ; Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010 ; Seignobos, 2011). La paupérisation du milieu éleveur et la militarisation de l'activité poussent quelques jeunes peuls à intégrer les bandes des bandits armés. La situation se complexifie pour les éleveurs à la suite de l'engagement des commerçants de bétail arabes et de Peuls Oudda dans les groupes rebelles centrafricains à partir de 2009. Ces éleveurs armés se recyclent au sein de la Séléka en 2013. Dès lors, la

---

<sup>5</sup> Le terme signifie chercheurs de pierres en Gbaya, la langue la plus parlée dans l'Ouest.

politisation de l'élevage prend de l'ampleur. La Séléka taxe le bétail, pille et extorque les éleveurs peuls. Ces prélèvements sont présentés comme une contribution aux efforts de guerre. Dans les zones rurales, des éleveurs profitent de la situation d'instabilité pour régler d'anciens litiges, ce qui cristallise les tensions entre éleveurs et populations autochtones. À l'image des bandes armées du Ouaddaï (Begin-Favre, 2008), la Séléka utilise la violence comme mode de soumission, d'assujettissement et de domination des populations.

Dans les zones minières, l'arrivée de la Séléka renforce le vaste réseau de trafic de minerais vers l'international. Les comzones se taillent des territoires, allient prédation et protection des sites d'extraction (ICG, 2014b) pour le compte d'acteurs privés. L'avidité des rebelles pour le contrôle des zones d'extraction des minerais aboutit à des massacres de populations. Dans l'Ouest, des violences sont perpétrées sur les creuseurs. Les prises de contrôle des sites miniers par les rebelles et leurs alliés se soldent par des affrontements meurtriers. Les populations organisent des groupes d'autodéfense et les violences augmentent d'intensité. Le revirement de la situation en 2013 et la cristallisation sur le fait religieux tourne au drame pour les éleveurs. L'apparition de la milice anti-*Balaka* en résistance aux exactions de la Séléka amplifie les violences à leur égard. Accusés d'être les complices de la Séléka, les éleveurs constituent leurs principales cibles. Poussés par un désir de vengeance, les anti-*Balaka* détruisent les campements d'éleveurs, exécutent leurs propriétaires, pillent des troupeaux et mettent en place un important trafic de bétail vers le Cameroun. L'Ouest passe sous contrôle des anti-*Balaka* dès la chute du pouvoir de la Séléka le 10 janvier 2014. L'ampleur des violences entraîne un exode des éleveurs et d'autres musulmans notamment les collecteurs de diamant et or, vers les pays voisins et l'Est du pays. La fuite des éleveurs, les vols et les tueries de bétail créent une situation de pénurie sans pareil en bétail national, particulièrement spectaculaire dans les provinces de l'Ouest. Les anti-*Balaka* reprennent aussi le contrôle de la filière d'exploitation des minerais, longtemps aux mains des collecteurs musulmans. D'importants changements sont observés tant dans le domaine de l'élevage bovin que de l'extraction du minerai.

Notre analyse porte sur les dynamiques de l'élevage bovin et de la mine artisanale dans l'Ouest dans un contexte de conflit armé : rapports de forces, évolutions de pratiques pastorales et minières, stratégies d'accès aux ressources, adaptations aux contraintes sécuritaires. Dans la commune de Niem-Yellewa que nous avons choisi comme cas d'étude, le

conflit de 2013 a entériné une fracture sociale existant de longue date entre éleveurs et populations gbaya mais n'a pourtant pas fait partir les éleveurs mbororo Djafoun vers d'autres horizons, comme ce fut le cas ailleurs. Ce maintien semble avoir une raison fondamentale.

Notre questionnement vise à déterminer si la pratique des acteurs dans un contexte de guerre civile régionalisée violent permet le maintien des territorialités existantes marquées par la mobilité ou s'il s'accompagne au contraire d'une recomposition des territoires d'activité. L'élevage bovin et la mine artisanales sont des activités mobiles sur le plan spatial. Les conflits armés s'accompagnent-ils d'une territorialisation qui fixe ces activités et qui se caractérise par une fragmentation des espaces en îlots ou enclaves sous le contrôle des groupes armés ? Ce questionnement renvoie à une analyse de l'évolution de l'inscription spatiale des activités pastorales et minières entre 2013 et 2017. Il s'agit de savoir de quelle manière les conflits armés impactent les pratiques spatiales des éleveurs peuls et des artisans miniers. Quelles sont les incidences sur la nature des acteurs en présence et les logiques d'adaptation qui en découlent ? Quelle évolution en résulte-t-il en matière d'organisation des pouvoirs dans ces espaces sous pression ?

Dans un contexte d'évanescence totale de l'encadrement étatique, nous discuterons de l'hypothèse selon laquelle les conflits armés en Centrafrique se traduisent par une décentralisation de la gestion des ressources par les armes et s'accompagne d'une territorialisation sédentaire dans l'exploitation des ressources caractérisées jusque-là par une grande mobilité. La nature pillable des ressources (bétail, diamant et or) et leur forte dispersion entraînent une segmentation géographique accrue des groupes. Le changement des logiques préexistantes découle à l'échelle locale sur une centralisation et une territorialisation des activités.

Nous éprouverons alors trois hypothèses secondaires

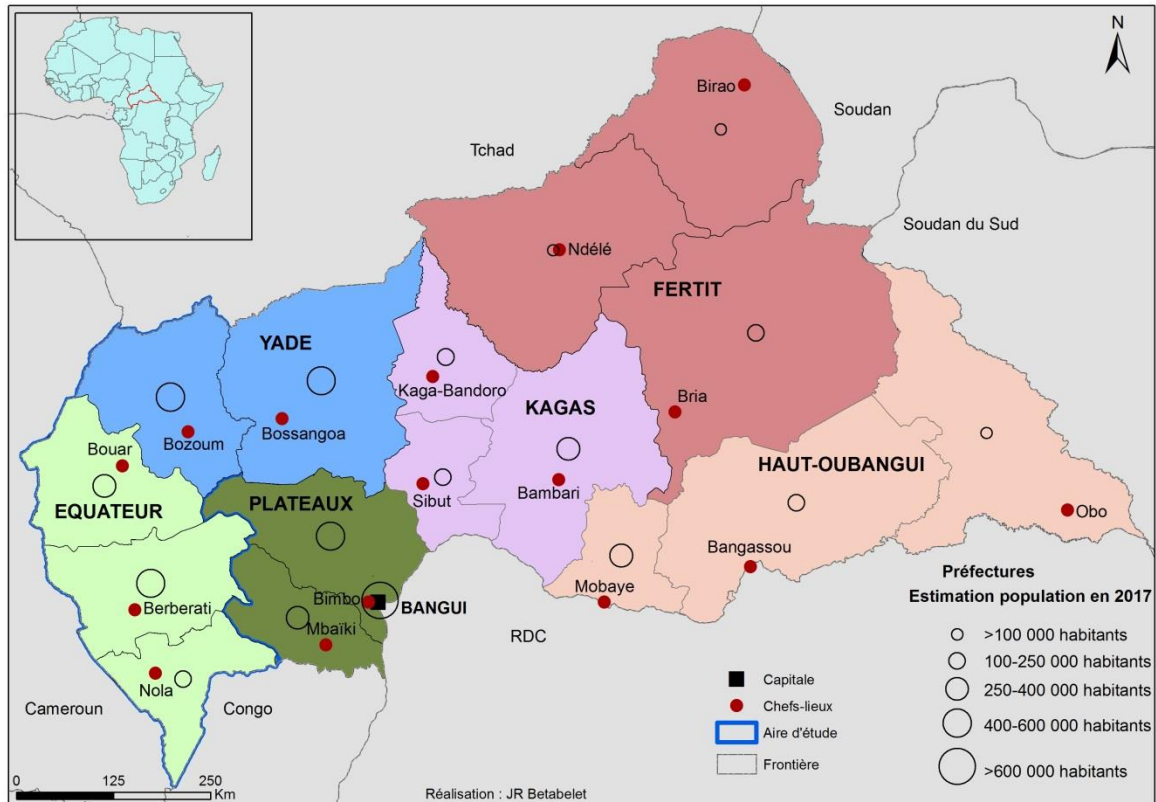
-Les conflits armés modifient en profondeur la géographie de l'élevage bovin et celle de la mine artisanale. Les aires d'activité se sédentarisent sous forme d'enclave. Cette territorialisation dépend étroitement des activités des groupes armés. Le contrôle par les armes engendre et accentue une fragmentation des espaces d'activités et réduit le pouvoir des éleveurs et des artisans miniers au profit des entrepreneurs de la violence.

-L'exploitation des ressources connaît un changement des acteurs des filières commerciales à la suite du départ forcé des commerçants de bétail et des collecteurs de diamants et or. L'accès aux ressources dépend dès lors des capitaux dont disposent les éleveurs et les artisans miniers. On assiste à un processus de concentration financière synonyme d'aggravation des inégalités.

-Le conflit entraîne une décentralisation des territoires de ressources par les groupes armés. Les pouvoirs se réorganisent sur les espaces de production. L'activité des groupes armés fait persister des violences meurtrières sous couvert de clivage religieux mais dont les motivations profondes touchent au contrôle des territoires de ressources.

## La région d'étude : l'Ouest centrafricain en recomposition

Carte 3 : L'aire d'étude dans le découpage régional



La région étudiée dans cette thèse correspond à l'espace Ouest centrafricain, l'une des périphéries du vaste territoire national de 623 000 km<sup>2</sup>. Il partage des frontières avec le Cameroun sur 797 km. Cet espace frontalier est l'objet d'enjeux politico-économiques importants, car c'est là que ce sont repliés une partie des éleveurs peuls dans leur fuite vers l'Adamaoua, leur région d'origine. À cheval entre la savane et la forêt, l'Ouest couvre 4 préfectures, du nord au sud : l'Ouham-Pendé, la Nana-Mambéré, la Mambéré-Kadéi et la Sangha-Mbaéré. Au regard du découpage administratif en Centrafrique<sup>6</sup>, notre espace de référence couvre la Région administrative n°2 (région de l'Équateur) qui s'étend sur les préfectures de la Nana-Mambéré, de la Mambéré-Kadéi et de la Sangha-Mbaéré ; et une partie de la Région n°3 (Le Yadé) comprenant l'Ouham-Pendé et l'Ouham. L'aire d'étude ne correspond donc pas au découpage officiel. Elle est un ensemble dont l'unité repose sur des

<sup>6</sup> Cf. loi du 13 janvier 1996 relative au découpage administratif du territoire national.



traits communs sur le plan démographique, culturel et linguistique, historique, économique, et géopolitique<sup>7</sup>. Principal bassin de peuplement, l'Ouest concentre 30% de la population globale sur une superficie de 107 761 km<sup>2</sup>, soit 17 % du territoire national alors que la partie orientale la plus vaste (52% du territoire) ne compte que 5% de la population (Tambashe *et al.*, 2008). La densité de la population est de 9 habitants au km<sup>2</sup>, supérieure à la moyenne nationale qui est de 6,3 habitants au km<sup>2</sup>, et celle de l'Est variant entre 1 et 3,5 habitants au km<sup>2</sup>. Deux faits historiques caractérisent l'Ouest : l'occupation allemande (1911-1914) et surtout la guerre de Kongo-Wara de 1927 contre l'administration coloniale. Cet espace est le symbole de la résistance nationale contre les forces extérieures. Économiquement, au-delà de ce qu'il constitue le bassin agricole du pays, l'Ouest dispose de trois ressources principales le bois, l'élevage et les minerais qui jouent des rôles comparables dans les conflits.

La forêt du sud-ouest occupe la partie sud de notre aire d'étude et produit la quasi-totalité du bois commercialisable. Secteur structurant en termes d'emploi, l'opacité<sup>8</sup> y règne dans l'attribution des permis aux sociétés étrangères<sup>9</sup> (Nguiffo et Mbianda, 2013).

L'insécurité n'a pas permis des recherches de terrain dans le Sud-ouest pour approfondir la question. Mais ce thème est important pour les recherches futures si les conditions le permettent.

La situation géopolitique contribue à la singularité de l'Ouest, resté relativement à l'abri des troubles sociopolitiques jusqu'en 2013. Moins soumis que la région de Bangui aux rivalités de pouvoir visant le contrôle du pouvoir à Bangui, l'une de ces particularités est l'absence de mouvements rebelles à connotation ethnique ou régionale qui en serait originaire. Cela a été favorable au maintien d'une certaine stabilité jusqu'à la prise de pouvoir de la Séléka. On y observe alors une transposition des conflits du nord, avec l'extension de logiques de prédation sur les ressources. L'insécurité se développe avec une intensité variable d'une préfecture à une autre, sous l'agissement des groupes armés qui s'affrontent pour le contrôle des territoires de ressources. Si dans le Sud-ouest règne un calme relatif depuis la fin de l'année

---

<sup>7</sup> C'est à l'Ouest que sont nées les milices anti-*Balaka*. Toutefois, jusqu'en 2012, les troubles politiques n'ont pas affectés l'Ouest à l'exception de l'Ouham-Pendé, foyer des rébellions armées entre 2003 et 2009.

<sup>8</sup> En 2015, des proches de la présidente de la transition auraient facilité des transactions qui ont permis au français Rougier d'acquérir 270 000 ha de forêt à Nola dans la Sangha-Mbaéré. <http://takaparlennews.over-blog.com/2015/08/centrafrique-economie-bois-pour-500-000-stephane-sappot-se-fait-arroser-le-gosier-par-rougier-bois-au-cameroun.html>.

<sup>9</sup>. En 2017, 11 sociétés d'origines chinoise, française, libanaise, italienne exploitent 14 concessions forestières.

2015, l'activité des groupes armés (milices anti-*Balaka* et éleveurs peuls armés) font persister des violences meurtrières dans le Nord-ouest.

### ***La commune d'élevage de Niem-Yellewa : au cœur du conflit pour les ressources***

La commune d'élevage de Niem-Yellewa se situe dans la sous-préfecture de Bouar, préfecture de la Nana-Mambéré. L'économie de la Nana-Mambéré comme celle des autres régions de la Centrafrique repose sur l'agriculture, l'élevage bovin et l'exploitation minière.

Située en zone de savanes humides, l'économie agricole repose sur les cultures pluviales traditionnelles : les céréales, les oléagineux et les tubercules (Essang *et al.*, 2002). La Nana-Mambéré est considéré comme le bassin de production de l'igname qui, avec l'arachide constituent des cultures ayant permis une intégration des groupes sociaux dans les activités commerciales. Le maraichage introduit depuis quelques décennies constitue aussi une source de revenu importante pour les populations. Le positionnement de la ville de Bouar offre des débouchés d'écoulement des produits maraichers vers Bangui. L'exploitation minière reste également une opportunité économique pour les populations. On exploite l'or dans la partie ouest de la préfecture et le diamant dans la partie est.

La Nana-Mambéré est peuplée en majorité de Gbaya qui partagent l'espace avec les Peuls Mbororo localisés principalement dans les communes d'élevage de Gaudrot et de Niem-Yellewa.

D'une superficie de 12 800 km<sup>2</sup>, la commune de Niem-Yellewa est située dans l'extrême ouest centrafricain, à 550 km de Bangui, à 105 km de Bouar et Ngaoui. Elle correspond aux critères d'une marge dans le grand ensemble régional ou national. L'unique voie d'accès reliant Bouar à Ngaoui, ouverte vers les années 1940, fut un axe stratégique dans les échanges transfrontaliers entre l'Ouest centrafricain et l'Est du Cameroun jusqu'en 2008. Cependant, l'impraticabilité de la route et l'insécurité due à l'activité des coupeurs de route entraînent un isolement progressif de la commune de Niem-Yellewa. La présence des groupes armés à partir de 2013 rend problématique toute circulation dans la zone et compromet toute action de développement. Mise à l'écart dans les rares programmes de développement des dernières années, elle est la plus délaissée des 7 communes qui composent la sous-préfecture de Bouar. Le bitumage de la route Bouar-Garoua-Boulaï en 2012 fait de Niem-Yellewa un angle mort. Un conflit intercommunautaire depuis 2014 a aggravé les fractures sociales et spatiales entre les

deux groupes dominants : les Gbaya au sud, et les Peuls Mbororo au nord de la commune qui se distinguent par leurs activités.

L'élevage et l'exploitation des minerais mobilisent deux groupes de populations économiquement liées, mais socialement opposées. L'usage, la perception et la valeur des ressources sont sources de conflits violents. Dans ce contexte, les rapports aux pouvoirs locaux façonnent l'accès aux ressources et inversement.

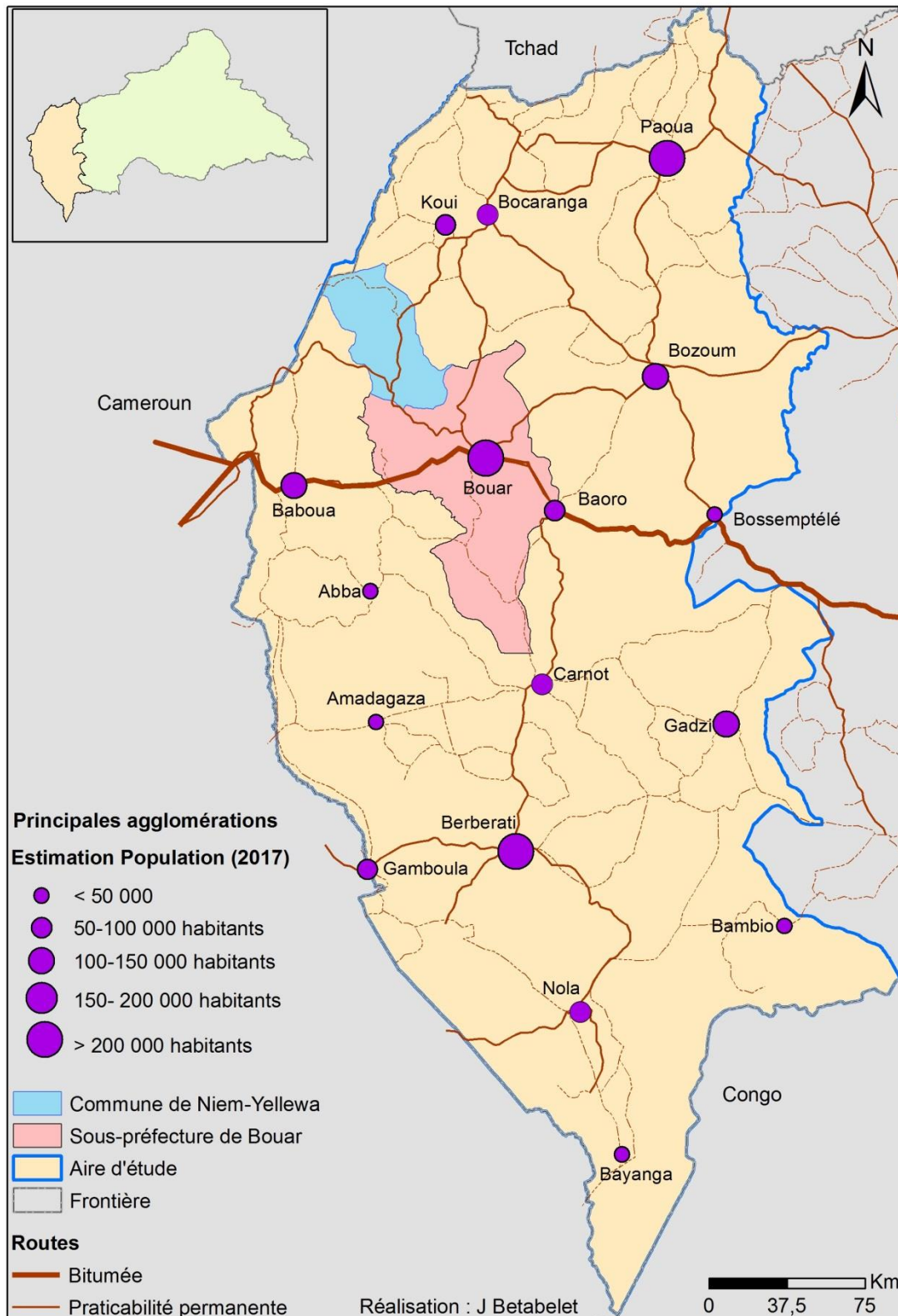
Niem-Yellewa est une commune d'élevage<sup>10</sup>. L'élevage, dominant, côtoie l'orpaillage artisanal et l'agriculture vivrière. Le système d'élevage repose sur la mobilité saisonnière des éleveurs, fortement compromis par la double crise sécuritaire et intercommunautaire. L'accès aux ressources pastorales et la mise en circulation du bétail sont devenus difficiles voire impossibles pour les éleveurs, placés dans un système où la territorialité est devenue profondément conflictuelle. Le pouvoir des éleveurs reste proportionnel à leur capacité à négocier l'accès aux pâturages. Au centre des antagonismes, l'insécurité contraint les éleveurs à une protection militarisée du bétail. Celle-ci joue également sur la pratique de l'orpaillage. Depuis 2013, les sites d'orpaillage ont été successivement occupés par la Séléka puis les milices anti-*Balaka*, qui exercent un contrôle exclusif sur le plus important site aurifère de la commune, situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest du village de Niem. Quelques sites aurifères secondaires sont de même parcourus et occupés par les éleveurs armés en quête de pâturage.

Dans un contexte de chevauchement ou de superposition de territoires d'activités, de crise des relations entre les acteurs, l'accès et le contrôle des ressources sont marqués par la violence, forme brutale du pouvoir (Raffestin, 1980).

---

<sup>10</sup> Les communes d'élevage sont des entités territoriales administrées par les éleveurs peuls. Elles sont délimitées par l'État et affectées aux éleveurs pour l'exercice de leur activité. Les toutes premières, dont Niem-Yellewa, ont été créées en 1962 (loi n°62 348 du 14 décembre 1962).

**Carte 4** : La commune de Niem-Yellewa au sein de la région d'étude : un espace marginal au sein d'une périphérie nationale



## **Une géographie politique et comparative des ressources**

Notre réflexion se situe à l'articulation de la géographie politique (Raffestin 1980) et de l'économie politique (Hibou, 2011). Elle s'intéresse aux questions de pouvoir autour des ressources en analysant leurs enjeux géographiques.

La géographie politique porte un regard sur les rapports de pouvoir qui s'établissent entre les acteurs dans un espace donné. Dans sa théorie du pouvoir, Foucault (1982) définit le pouvoir comme la capacité d'un individu, d'un groupe social ou d'une institution à influencer l'action de quelqu'un d'autre. En adaptant cette définition au contexte de l'Ouest centrafricain, il s'agit d'analyser comment les groupes armés et leur contrôle de territoires de ressources depuis 2013 influencent l'activité des éleveurs et des orpailleurs. En effet, les conflits armés se traduisent par des dynamiques de gestion des ressources par les armes et induisent une reconfiguration spatiale des activités pastorales et minières. Cette forme de gouvernement par les armes débouche sur des processus de territorialisation très évolutifs dans l'espace et le temps, conditionnés par les relations de pouvoir qui s'établissent entre les acteurs, à divers niveaux d'échelles.

Comme le mentionne Raffestin (1980, 45), le pouvoir est présent partout et dans toute relation, au détour de chaque relation. Il n'est de ce fait, ni possédé, ni acquis mais purement et simplement exercé. Les relations de pouvoir sont co-existantes à toute relation sociale (Gonin 2014, 49). Ces rapports de pouvoir équivalent à des rapports de forces ; elles ont pour enjeux la population, le territoire ou les ressources. Chaque organisation sociale cherche à renforcer sa position dans cette relation. Il ne s'agit pas seulement de posséder ou de dominer, mais d'exercer un contrôle permettant de prévoir, d'avoir accès, de neutraliser (Raffestin 1980, 52). Les relations de pouvoir qui permettent de redéfinir les règles d'accès aux ressources dans un espace donné constituent le fil conducteur de notre analyse. Pour analyser le pouvoir, nous avons mobilisé quelques dimensions clés : les champs de pouvoir, les enjeux qui motivent ces pouvoirs, les acteurs qui exercent le pouvoir, les stratégies qu'ils mobilisent.

L'entrée par la géopolitique ouvre une perspective pour la compréhension des rapports de pouvoir et des territorialités qui se construisent autour de la ressource, avec pour enjeux la définition de sa valeur et ou son contrôle (Magrin *et al.*, 2015). Pour van Vliet (1997), la relation entre espace (champ de pouvoir) et forme d'exercice du pouvoir (domination politique, économique, idéologique, physique, militaire) oriente les actions (stratégies) d'un

acteur. En se référant au contexte de l'Ouest, cette lecture nous a été utile pour analyser comment l'ancrage territorial des éleveurs mbororo, influents dans la sphère politique, économique et sociale dans les communes d'élevage, a orienté leur recours à une protection militarisée pour conserver leurs droits sur les ressources. Cette grille de lecture mobilise et place les conflits armés entre les groupes sociaux (éleveurs, agriculteurs, orpailleurs, commerçants de bétail, milices armées) au cœur de l'analyse. Ces conflits armés mettent en jeu une position économique, politique ou sociale et impliquent une compétition, une concurrence et un pouvoir (Rosière et Richard, 2011). La question du pouvoir reste donc toujours décisive dans les relations conflictuelles entre les acteurs considérés comme des groupes homogènes (*ibidem*), mais qui ne le sont souvent pas.

L'apparition de la violence, les affrontements entre les acteurs (groupes armés, éleveurs armés, anti-Balaka) sont des marqueurs de compréhension des mécanismes de pouvoir. Les conflits armés intègrent non seulement une pluralité d'acteurs, mais aussi une pluralité de signifiants attachés aux ressources (bétail et mine). Chaque acteur déploie une territorialité pour assurer son accès à la ressource via le contrôle et la délimitation d'une aire géographique (Magrin *et al.*, 2015). Les représentations des acteurs sur une ressource sont variables suivant le contexte et les échelles à laquelle ils la pensent. Chaque acteur entend la ressource en fonction d'un imaginaire commun et de ses limites spatiales, en s'appuyant sur un espace de légitimation différent. L'ancrage territorial est fondamental (*ibidem*). Très variable dans leur expression spatiale, la territorialité des acteurs donne une configuration spatiale plus complexe en contexte de conflits armés, avec des frontières de ressources qui s'enchevêtrent, avancent ou reculent (van Vliet, 1997). Les jeux de pouvoir sont donc générateurs d'incertitude et de conflits. Il existe une forte relation entre le pouvoir des acteurs et leur inégale capacité à préserver les incertitudes. Celle-ci définit l'asymétrie du pouvoir, qui n'est rien d'autre qu'un rapport de force dont un acteur peut tirer avantage sur un autre, mais où l'un n'est aussi jamais totalement démuné face à l'autre. Dans les conflits armés, le facteur insécurité constitue une forme d'incertitude, qui ouvre la voie à des pratiques de négociation et d'arrangement entre les formes de pouvoir (Chevrillon-Guibert, 2013).

L'apport de l'économie politique nous a été utile dans l'analyse des relations de domination autour des activités économiques. Cette lecture met en évidence le caractère fondamentalement politique de toute activité économique et montre de quelle manière les dispositifs les plus banals et leur fonctionnement quotidien participent simultanément des

mécanismes de domination (Hibou, 2011, 14-15). Dans l'Ouest, les collecteurs ont su assoir leur domination dans le secteur minier à travers le financement des activités de production dans les chantiers miniers. Le pouvoir économique dont ils disposent renforce leur interdépendance avec les artisans miniers.

Dans la veine de certains auteurs, nous appréhendons les ressources comme des constructions sociales (Magrin *et al.*, 2015). Les ressources conservent un caractère relatif, dynamique au regard de la valeur que leur attribuent les sociétés (Brunet, 2005). Pour plusieurs géographes, la ressource est une richesse ou ce qui sert à produire une richesse (Brunet, 2005). Elle est une matière mise en valeur par des individus (Raffestin, 1980) ; la résultante de la combinaison de la matière et d'une pratique. Les matières sont puisées dans le milieu physique (Gottmann, 1952; Magrin *et al.* 2015) et ne deviennent ressources qu'après un processus de transformation. La construction des ressources dépend des contextes économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels les acteurs s'insèrent. Les ressources sont un objet pluriel, influencées par les relations et les représentations sociales. En se focalisant sur une approche multi-scalaire, il s'agit alors d'analyser les relations de pouvoir qui se nouent autour de ce qui fait ressource dans la perception des acteurs. Dans le cas de la République Centrafricaine à la suite des crises sociopolitiques de 2013, une autre perception, une autre valeur est accordée au bétail et aux minerais par les acteurs en conflit (Séléka et anti-Balaka). convoitées par des acteurs tant au niveau interne qu'externe, les ressources deviennent des enjeux majeurs de conflit vu leur valeur d'usage. Le contrôle des ressources par les groupes armés conduit à une politisation de celles-ci, et ce n'est pas sans incidence sur les territoires de production ou de circulation des ressources.

Les territoires deviennent des arènes de pouvoir, lieux d'invention des droits pour l'accès, l'appropriation des ressources. Dans l'Ouest, le contrôle des sites par les milices anti-Balaka est perçu comme un droit des « autochtones » à s'approprier les ressources longtemps aux mains des collecteurs étrangers. Les conflits armés ont des impacts sur la répartition socio-spatiale des ressources et un potentiel de destruction non négligeable de certains secteurs d'activités. Ils participent à recomposer les systèmes de production et de contrôles de ressources, les réseaux d'échanges et les espaces de commercialisation (Chauvin *et al.*, 2015 : 473). La géographie de l'élevage est bouleversée. Les bassins de production du bétail ont sensiblement évolué. La multiplication des barrières de contrôles par les groupes armés impacte le transport et la commercialisation des ressources (Calas, 1995 ; Raison, 2002).

L'insécurité modifie donc la géographie des filières pourvoyeuses de rente. Pour les activités extractives, des changements s'observent au niveau des acteurs de la filière et des réseaux de commercialisation. Le secteur artisanal du diamant et de l'or s'est restructuré à la suite de l'expulsion des collecteurs musulmans dans les régions minières de l'Ouest par les anti-*Balaka*. Leur installation au Cameroun conduit à un décentrage des réseaux d'échanges vers les frontières.

Établir des liens entre ressources et dynamiques des territoires revient à analyser les impacts positifs ou négatifs que peuvent avoir l'exploitation des ressources dans leurs régions de production. Les ressources sont considérées comme fondement du développement économique. Cette idée a longtemps influencé les économistes. En effet, les ressources naturelles ont été à la base de la révolution industrielle à l'origine du décollage économique européen, puis d'autres parties du monde. Cette approche suggère que la dotation en ressources naturelles est l'assise du développement. Cette conception des ressources comme facteur de développement a fortement influencé les politiques des institutions internationales comme la Banque mondiale (Collier, 2004; Guyot, 2006; Carbonnier, 2007). Or, l'exploitation des ressources dans les pays en développement n'a pas donné les effets escomptés, pour plusieurs raisons. D'abord, les contextes et les conditions dans lesquelles s'insèrent les économies africaines ne sont pas les mêmes que ceux qui ont présidé à la révolution industrielle en Occident. Les pays en développement dépendant des ressources naturelles pâtissent des exigences du marché international et de la fluctuation des prix. L'assymétrie qui préside aux rapports de pouvoir entre pays détenteurs de ressources (AM) et consommateurs producteurs (ArM) empêche les transferts de technologie (Raffestin, 1980 ; Magrin *et al.*, 2015). Enfin, dans un contexte d'économie mondialisée, de privatisation des économies africaines, des effets induits par les plans d'ajustements structurels (PAS), l'exploitation des ressources est perçue comme facteur d'instabilité politique, de conflits et de pauvreté.

L'approche de la « malédiction des ressources » qui en découle considère les ressources naturelles comme un facteur de déstabilisation des États à institutions faibles du fait de leur rôle politique et économique. Concernant l'Afrique, cette lecture se généralise durant les décennies 1990 et 2000 à un moment de montée de la demande extérieure et de l'exploitation des ressources extractives, jumelée à une crise économique et politique sur le continent (Magrin, 2013). Les ressources naturelles riment donc avec pauvreté, conflits et corruption (Pourtier, 2003; Watts et Marchal, 2004; Vandeburie, 2007; Jacquemot, 2013; Nguiffo et



Mbianda, 2013). La détention de ressources augmenterait statistiquement le risque de conflits, leur fréquence et leur durée. L'accès aux ressources serait un facteur de déclenchement et de perdurance des conflits (Gibert et Grünwald, 2015). Aussi, le contrôle sur les ressources ou leur utilisation serait un facteur important de tensions, voire de frictions entre groupes sociaux (Goetschel et Péclard, 2006).

### **Une méthodologie fortement liée au contexte de crise**

La Centrafrique fait figure de cas atypique par le contexte de crise récurrente qu'elle traverse depuis plus de deux décennies et qui s'est aggravé en 2013. Elle est un terrain difficile du fait de l'insécurité permanente et de la résurgence des violences, de la psychose qui pèsent sur les populations plus préoccupées par leur sécurité qu'à répondre aux questions d'un chercheur. L'enjeu réside donc dans la capacité du chercheur à jongler entre impératifs méthodologiques et réalités du terrain. Le travail de terrain s'apparente donc à de l'artisanat, à un bricolage permanent qui implique bien plus que des compétences techniques ou méthodologiques. Cette nature instable et dangereuse du terrain, oblige le plus souvent à sortir des canons de la méthode. Il est nécessaire de faire en continu des ajustements méthodologiques afin de récolter des données pertinentes dans un tel environnement (Boumaza et Campana, 2007).

La méthodologie de travail que nous avons adoptée est fortement liée au contexte de crise qui prévalait en Centrafrique pendant cette thèse (2013-2018). Le contexte géopolitique et la situation sécuritaire très volatile ont sensiblement impacté le choix de notre terrain d'étude et la manière de conduire cette recherche. Travailler dans tout l'Ouest semblait une tâche ardue, voire impossible. Les violences faisaient rage. L'accessibilité était difficile à cause des attaques fréquentes tant des combattants de la Séléka que des miliciens anti-*Balaka*. Une aventure toute seule dans ces conditions était trop risquée. Il nous fallait donc trouver un point d'ancrage pour mener les recherches de manière plus approfondie. Au final nous avons opté pour la préfecture de la Nana-Mambéré, qui semblait répondre à certains critères : sécurité relative, accessibilité, présence des activités pastorales et minières. En effet, nous souhaitons trouver un endroit où nos deux objets (mine et bétail) étaient présents pour mieux analyser les reconfigurations en cours.

Notre ambition de départ était de travailler sur les relations entre mine artisanale et aires protégées en contexte de basse gouvernabilité dans l'Ouest Centrafricain<sup>11</sup>. La dégradation de la situation sécuritaire en 2013-2014 nous a contraints à revoir et à circonscrire notre champ et terrain d'étude, suite à un premier séjour en France en 2014. Un premier choix s'est donc porté sur le Sud-ouest, principalement les préfectures de la Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré, où se trouvent nos deux premiers objets d'étude.

En juillet 2014, à notre retour en RCA, la situation sécuritaire était préoccupante. Impossible d'effectuer une descente sur le terrain sans couverture institutionnelle internationale. Entre novembre 2014 et janvier 2015, nous avons eu l'opportunité de mener une expertise au sein d'une équipe pluridisciplinaire pour le compte d'une organisation humanitaire<sup>12</sup>. Cette étude portait sur «la situation de la transhumance suite à la crise de 2013-2014 »<sup>13</sup> et s'est réalisée en deux phases : une dans les préfectures de l'Ouest qui ont connu un départ massif des éleveurs, l'autre dans l'Est du pays qui a vu un afflux important d'éleveurs. Cette mission nous a permis de sillonner l'Ouest, à savoir l'Ouham-Pendé, la Nana-Mambéré et la Mambéré-Kadéï. Mais très vite nous nous sommes rendus à l'évidence. Notre thèse ne pouvait se caler sur les espaces embrassés par cette étude. Au regard de l'immensité de cette aire d'étude et surtout du contexte géopolitique qui prévalait durant la phase de collecte des données, il nous était difficile voire impossible de parcourir toute la zone. Un réajustement s'imposait de nouveau. Il nous a paru plus judicieux de privilégier les préfectures de l'Ouham-Pendé et de la Nana-Mambéré, que nous avons pu sillonner au cours de la mission d'expertise<sup>14</sup>, avec un focus sur deux communes d'élevage : Niem-Yellewa dans la sous-préfecture de Bouar et De Gaulle dans la sous-préfecture de Kouï, où se cantonnent les éleveurs peuls. En 2015, la sous-préfecture de Kouï bascule à son tour dans la violence. Nous avons dû également renoncer à travailler dans cette zone occupée par les rebelles des 3R, dont la présence rendait toute circulation difficile. Au final, nous avons focalisé nos travaux sur la préfecture de la Nana-Mambéré qui semblait rassembler les ingrédients que nous recherchions. D'après les informations récoltées à Bangui, la circulation dans cette zone est possible. Ensuite, cet espace recèle nos deux objets d'étude : le bétail et les mines, deux ressources différentes mais avec

---

<sup>11</sup> C'est le titre du projet de thèse soumis à l'École doctorale de géographie en décembre 2013.

<sup>12</sup> Le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC).

<sup>13</sup> Ankogui-Mpoko et Betabelet, 2015, « Situation de la transhumance en République Centrafricaine suite aux crises de 2013-2014 », Rapport de conflit, Bangui, Danish Refugee Council (DRC), 93p.

<sup>14</sup> Le choix de l'objet bétail découle de la mission d'expertise, qui nous a fourni de la matière sur ce sujet.

des enjeux comparables en contexte de conflits armés. Il fallait ensuite choisir un lieu où les deux activités et les acteurs sont présents afin de mieux analyser les co-évolutions. Enfin, le troisième critère résidait dans le niveau de cohabitation entre éleveurs peuls et populations locales. La chefferie peule n'a jamais été totalement acceptée dans cette localité. Le conflit de 2013 a aggravé une fracture sociale existant de longue date mais n'a pourtant pas fait partir les éleveurs mbororo de la commune de Niem-Yellewa vers d'autres horizons. Il nous semblait intéressant de rechercher les raisons de cette résistance.

Au-delà du choix de l'espace d'étude, l'insécurité a affecté notre manière de travailler. Nous avons utilisé différentes bases d'observation renvoyant à trois échelles d'analyse. Un premier niveau concerne la commune d'élevage de Niem-Yellewa. Nous avons effectué deux séjours dans la commune de Yellewa. De janvier à mi-mars 2016, nous avons travaillé dans la partie sud de la commune à Niem. Puis d'avril à fin mai, nous avons couvert la partie nord avec pour point d'ancrage le village de Yellewa. L'analyse à cette échelle visait entre autres à saisir les relations de pouvoir entre les deux communautés dominantes, les stratégies d'adaptation des acteurs au conflit, les modalités d'accès aux ressources, la localisation des espaces de production et les changements intervenus. Partie pour une enquête par questionnaires et guides d'entretiens, nous avons finalement opté pour une collecte purement qualitative (causeries libres et ouvertes, entretiens individuels ouverts, observation participante) pour gagner en temps et pour donner une libre parole à nos interlocuteurs. Quand l'occasion s'est présentée nous avons effectué des sorties ponctuelles de terrain (visites de sites d'orpaillage, de campements d'éleveurs, de sites maraichers) qui duraient quelques heures, avec un retour au village avant la tombée de la nuit.

Le second niveau de collecte de données s'est fait à Bouar, le chef-lieu de la préfecture. Il a visé les acteurs étatiques (préfecture, sous-préfecture, mairie, directions régionales des mines et de l'élevage, brigade minière), les acteurs privés (ONG, opérateurs économiques, quelques collecteurs et artisans miniers), la coordination régionale ouest de la FNEC<sup>15</sup>. À ce niveau, il s'agissait d'entretiens semi-dirigés et ouverts qui visaient une analyse du niveau de gouvernance des ressources. Cette ville est également capitale dans l'analyse de la filière commerciale du bétail et des pierres précieuses. Le marché à bétail de Bouar a été un espace clé pour nos enquêtes. Il nous a permis d'avoir des contacts avec les commerçants de bétail

---

<sup>15</sup> Fédération nationale des éleveurs centrafricains.

et d'avoir également des informations sur les flux de bétail et leur provenance. À Bouar tous nos contacts se sont faits par personnes interposées. Pour accéder aux commerçants de bétail par exemple, nous sommes passée par le responsable de la FNEC<sup>16</sup> qui nous a recommandée au chef de parc du marché à bétail de Bouar. Ce dernier jouit d'une grande influence, ce qui nous a été d'une grande utilité.

Un troisième niveau d'enquête a été mené depuis Bangui. À ce niveau, nous avons travaillé avec divers acteurs : la FNEC, la Direction générale des mines, le président de la délégation spéciale de la commune de Niem-Yellewa<sup>17</sup> et quelques ressortissants de cette commune. Par ailleurs, nous avons tant bien que mal maintenu des contacts avec notre terrain à travers des appels téléphoniques ou des informations recueillies auprès des gens qui revenaient de Bouar. En 2017, face à la résurgence de la violence dans la commune de Niem-Yellewa, les enquêtes par réseaux nous ont fourni des informations sur les dynamiques en cours. Deux événements marquants ont frappé la commune de Niem-Yellewa : la disparition tragique du premier adjoint au maire gbaya, qui incarnait le pouvoir autochtone, et l'occupation de la commune par les rebelles de 3R, qui ont établi leur fief au village de Yellewa, le chef-lieu de la commune. Il s'en est suivi une série d'affrontements et de représailles entre ce groupe rebelle et les anti-*Balaka*. La situation sécuritaire dans la commune de Niem-Yellewa a basculé. La montée des hostilités au cœur même de notre terrain d'enquête a rendu impossible un troisième séjour dans la zone en 2017.

Cependant, les enquêtes peuvent paraître quelque peu atypiques du fait des méthodes de collectes de données et de la durée des séjours de terrain. Ainsi, toute la phase de collecte de données s'est faite durant une période trouble (2014-2016) marquée par la permanence de l'instabilité sécuritaire et politique. Une région paisible peut rapidement basculer dans la violence. Accéder au terrain nécessite de prendre en compte tous ces paramètres sécuritaires car la chercheuse s'expose à de multiples dangers : viol, violence, agressions, séquestration. On devient vite une cible si l'on se trouve à un mauvais endroit au mauvais moment. Dans un monde de violence, toute suspicion sur l'identité peut être fatale. Il faut s'armer de courage

---

<sup>16</sup> Il faisait partie de l'équipe de la mission d'expertise effectuée en 2014. C'est lui également qui nous a introduit auprès des éleveurs de Niem-Yellewa en nous faisant passer pour un « docteur » qui signifie en milieu peul « docteur vétérinaire ».

<sup>17</sup> Celui-ci a occupé des postes de responsabilités politiques au sein du Conseil national de transition puis à la présidence de la République.

pour séjourner dans une région éloignée, sans moyens de communication<sup>18</sup> et exposée en permanence à des attaques imprévisibles de groupes armés rivaux. Le chercheur vit donc dans une incertitude sécuritaire permanente. Le danger, qu'il soit réel ou situationnel, le conduit à gérer en permanence « la certitude de l'incertitude » (Boumaza et Campana 2007).

## Encadré 2 : Rumeurs d'attaque à Yellewa

La commune de Niem-Yellewa n'est pas à l'abri des menaces d'attaques des milices anti-*Balaka* encore opérationnelles dans les parties sud et est de la commune. Une dizaine d'hommes des forces armées centrafricaines (FACA) sont basés à Yellewa, le chef-lieu de la commune et travaillent plus ou moins en relation avec les forces de la Minusca<sup>19</sup>.

Cette présence n'a pas empêché l'attaque de Yellewa par les miliciens anti-*Balaka* en décembre 2015, fait qui reste gravé dans la mémoire des habitants de ce village. Le chef-lieu de la commune, le groupement Yellewa, abrite des hommes armés peuls employés par les éleveurs pour assurer la protection du bétail contre les anti-*Balaka*. Le 22 avril 2016, une rumeur d'attaque parvenue au village à 20 heures du soir tient tout le village éveillé. En situation de conflit et surtout dans les villages où les nouvelles circulent comme l'air, il ne faut jamais sous-estimer les rumeurs, qui finissent parfois par se vérifier en fonctionnant comme des prophéties auto-réalisatrices. Une coalition d'anti-*Balaka* se serait mobilisée pour marcher sur Yellewa. Leur objectif : désarmer les « rebelles ». Mais comment les identifier, dans la mesure où « rebelles » et population locale peule sont fortement imbriqués ? On le dirait de même pour les miliciens anti-*Balaka* et les populations locales Gbaya. La nuit a été longue et a vu la mobilisation des éléments de défense : Minusca, section des forces armées centrafricaine, archers et sans aucun doute les « rebelles ». La maison où je résidais était située sur la place du village, point de regroupement des archers, à proximité de la base des FACA, à une cinquantaine de mètres de la base des éléments de la Minusca. « La mère, si tu écoutes kpo-kpo n'hésites pas. Sors et vas t'installer chez nous. Tu commences à découvrir le vrai visage de Yellewa » me lance le chef du contingent camerounais qui discutait des plans d'attaques avec ces collègues. Si l'attaque de Yellewa n'a pas eu lieu cette nuit-là, ce genre d'alerte, de mobilisations, de préparation aux combats sont quasi fréquents. C'était la psychose continue.

En avril 2017, la présence de la Minusca n'a pas empêché aux rebelles de 3R d'attaquer le village de Niem, bastion des anti-*Balaka*.

Ce récit essaie de montrer à quelle situation le chercheur est confronté dans une situation de conflit armé. Psychose, crainte, stress ont été largement vécus durant les séjours de terrain. Cela a eu pour conséquence la limitation des déplacements dans un rayon réduit, l'interdiction

<sup>18</sup> Il n'y a pas de réseau téléphonique à Niem-Yellewa. Le téléphone se trouve au chef lieu de la préfecture à Bouar. De Niem-Yellewa il fallait donc venir à Bouar ou aller du côté camerounais à Ngaoui ou Meiganga pour passer les appels. Les contacts téléphoniques avec nos interlocuteurs se faisait depuis Bouar.

<sup>19</sup> Il s'agit d'un contingent camerounais composé d'une quinzaine d'hommes placés sous la chaîne de commandement de Bocaranga, qui dépend de Bouar. L'inaction de la Minusca et son incapacité à favoriser une sortie du conflit sont très mal compris et douloureusement vécues par les centrafricains.

de se déplacer seule ou de se faire toujours accompagner, ce qui biaise sans aucun doute les réponses de nos interlocuteurs. En effet, la société peule est fortement hiérarchisée. On ne peut travailler sans l'aval de l'autorité traditionnelle. Dès mon arrivée dans ce village, mon accompagnateur m'a présentée au maire intérimaire. Nous étions (la personne qui m'a accompagnée et moi) reçus dans une maison qui faisait office de bureau et de case de passage. Après tout le protocole, le maire a désigné un jeune peul assez lettré pour m'accompagner dans mes travaux. Mes emplois du temps ne dépendaient plus de moi, mais de mon compagnon qui travaillait également pour le compte d'une organisation internationale. Haroun pouvait m'accompagner chez des éleveurs, cela ne posait aucun problème. En revanche, un orpailleur ou un agriculteur ne pouvait parler librement en sa présence. Sa compagnie me posait donc problème à un certain niveau, car il fallait garder la confidentialité des informations recueillies.

Une des difficultés en contexte de conflit est ainsi de type relationnel. Le chercheur est souvent considéré comme celui qui parle au nom « des dominants » ou « des dominés ». À Bouar, je revenais de Niem-Yellewa quand j'ai pu avoir une rencontre imprévisible avec une autorité de la place. Voulant s'enquérir de mon travail, je lui ai fait part de mon séjour chez les éleveurs. « Comment tu les trouves ? » me demanda mon interlocuteur. « Sympas et accueillants » fut ma réponse. « Attention, tu ne les connais pas, ils sont trop mauvais ces gens-là. Tout ce qui se passe maintenant là-bas là, c'est eux ». Elle parlait en effet de la présence des éleveurs peuls armés (les hommes du 3R) accusés d'être les auteurs des attaques dans la commune de Niem-Yellewa et ne faisait aucune allusion aux exactions des miliciens anti-*Balaka*. Dans de tels contextes, on ne peut prendre partie pour les « méchants ». L'étiquette que porte le chercheur ne dépend pas de lui mais de ses enquêtés. Le chercheur vient pour des « enquêtes » et non pour des recherches. Les paysans espèrent donc que le chercheur soit le relai pour véhiculer ce qu'ils vivent au quotidien. « Madame, je vous ai manquée chez vous et on m'a dit que vous étiez au marché. Je suis venu justement vous montrer cette balle. Les coups de feu que vous avez entendu cette nuit c'est dans mon campement. Les anti-*Balaka* ont tué une de mes vaches allaitantes et ont blessé le veau.... On est fatigué. On pensait qu'ils étaient contre les Mbororo, mais c'est sur nous qu'ils se tournent maintenant. Les cas de vol de bétail nous dépassent. Comme vous êtes là pour mener des « enquêtes » je vous amène cette balle comme preuve. Il faut faire votre rapport ». Certes, la confusion sur le rôle du chercheur n'est pas unique, mais elle prend dans ce contexte une

dimension particulière. En nous fournissant d'amples informations sur le vol de bétail dans cette localité, l'attitude de cet agro-éleveur nous a placée dans une situation embarrassante car nous étions dans une zone sous contrôle anti-*Balaka*.

Une autre difficulté concerne l'entrée du chercheur dans son milieu de travail. « Entrer sur le terrain ne se résume pas à prendre des contacts et à fournir des garanties de neutralité sous couvert du statut de chercheur » (Boumaza et Campana, 2007). Pour y entrer, il faut avoir la « clé », c'est-à-dire quelqu'un de confiance qui puisse vous introduire auprès des gens, surtout si l'on s'intéresse à une question aussi sensible que la nôtre. Les barrières et les embuches se dressent partout. Même si vous avez la clé, rien ne garantit que vous alliez trouver ce que vous cherchez car les gens ont une autre préoccupation que la vôtre. Dans les administrations, les personnes multiplient les « réunions d'urgence, ateliers, formations ». Une façon de vous montre leur indisponibilité. Les acteurs officiels auprès de qui on espère avoir les informations les plus fiables vous tiennent à l'écart ou vous répondent que « les données que nous possédons sont purement confidentielles ». À Bouar par exemple, nos multiples sollicitations pour visiter les chantiers miniers avec les responsables du service des mines ont été vaines. Les acteurs institutionnels communiquent ce qu'ils veulent et non les informations que vous désirez avoir.

Au-delà de tout, c'est l'étiquette de chercheur ajoutée à celle d'une personne de sexe féminin dans un milieu hautement masculin qui a été facteur de difficulté. Il fallait tout le temps savoir déjouer les propositions malhonnêtes de certains interlocuteurs. Par ailleurs, il fallait savoir rester neutre dans un monde polarisé, neutralité qu'il faut quelquefois négocier sans succès. Peut-on vraiment être neutre dans une situation de conflit ? Il était difficile dans ces conditions de vérifier la véracité de certains propos.

Nous aurions aimé travailler autrement, mais le contexte sécuritaire constitue la principale limite pour cette thèse. Nous souhaitons ici montrer et expliquer certaines réalités souvent passées sous silence lorsque l'on évoque le lien entre ressources et conflits en Centrafrique.

Cette thèse se structure en quatre parties et 8 chapitres.

La première partie analyse le lien entre la marginalité géographique et les violences que traverse la Centrafrique depuis plusieurs décennies. Le chapitre 1 analyse les formes variables

de cette marginalité à la fois comme facteur et conséquence des conflits. Le chapitre 2 traite des mutations socio-politiques dans une région en marge.

La deuxième partie aborde les recompositions de l'exploitation des ressources dans les conflits en Centrafrique. Le chapitre 3 traite des activités pastorales entre économie, pouvoir et conflit. Dans le chapitre 4, il est question des ressources minières dans les conflits.

La troisième partie analyse les jeux de pouvoir autour des ressources. Le chapitre 5 étudie les impacts de l'insécurité sur l'évolution de la géographie des ressources, le pouvoir et les inégalités qui en découlent. Le chapitre 6 considère les groupes armés et les ressources dans l'Ouest.

La quatrième partie est réservée à une étude de cas à l'échelle de la commune de Niem-Yellewa. Le chapitre 7 éclaire les enjeux territoriaux et la gouvernance des ressources. Enfin, dans le chapitre 8, nous abordons les stratégies des acteurs au prisme du conflit intercommunautaire.



## **PREMIERE PARTIE**

### **Marginalité et violences en Centrafrique**

Cette partie aborde les violences en Centrafrique sous l'angle de la marginalité multiformes. Nous montrons que la marginalité sous toutes ses formes (géographique, démographique, économique) joue un double rôle dans la construction des conflits. Elle apparaît à la fois comme cause et conséquence des conflits récurrents en Centrafrique. Cette marginalité a été déterminante dans le système de mise en exploitation des ressources du pays. Dans sa trajectoire, la Centrafrique est caractérisée par une violence qui s'est érigée comme fondement du système du pouvoir.

# Chapitre I : La marginalité comme facteur et conséquence des conflits en Centrafrique

Dans ce chapitre, nous essayerons de mettre en perspective la pluralité des situations de marginalité en Centrafrique, considérée comme une marge du monde (Marchal, 2009). Le contexte de marginalité s'exprime sous plusieurs formes : occupation humaine, situation géographique et géopolitique, positionnement dans le système monde. Le pays a vécu durant plusieurs décennies dans une situation d'instabilité chronique, qui fait de lui un pays atypique et fragile sur plusieurs plans. Étudier la Centrafrique ne peut se faire sans une prise en compte du facteur conflit qui le caractérise, qui somme toute est le résultat d'un agrégat de plusieurs paramètres socio-spatiaux, économiques et politiques. Ici nous montrons que la marginalité joue un double rôle, à la fois comme cause et conséquence des conflits que vit la Centrafrique depuis plus de deux décennies.

## 1) Des inégalités socio-spatiales prononcées

### A. Marginalité démographique

Dans un contexte de peuplement croissant à l'échelle de l'Afrique, la Centrafrique fait toujours partie des espaces les moins peuplés de l'Afrique centrale, elle-même une des régions les moins denses. Le dernier recensement général de la population en 2003 fournit un effectif de 3 895 139 habitants. En 2012, la population centrafricaine est estimée à environ 5 millions (World Population Data Sheet, 2016)<sup>20</sup>. Ce faible peuplement est caractéristique de la Centrafrique. La densité de population est de 6,3 habitants au km<sup>2</sup> selon les données officielles du dernier recensement de 2003. Elle est estimée à 9,2 habitants au km<sup>2</sup> en 2017<sup>21</sup>, loin derrière certains pays de l'Afrique centrale comme le Cameroun ou le Tchad avec respectivement 48 habitants au km<sup>2</sup> et 11 habitants au km<sup>2</sup>, en 2017. La Centrafrique apparaît comme un cas particulier au sein de cet ensemble vu sa faible population.

---

<sup>20</sup> On note de grandes incertitudes par rapport à ces données démographiques, dans la mesure où il n'existe aucune donnée officielle depuis 2003. Ces chiffres provenant des structures internationales servent à donner un ordre de grandeur et peuvent ne pas refléter la réalité au regard des conflits qui ont causé de nombreuses pertes en vie humaines (surtout indirectement du fait du délabrement des structures socio-sanitaires) et des déplacements de population au sein du pays et vers l'extérieur.

<sup>21</sup><https://www.populationdata.net/pays/republique-centrafricaine/>.

Ce sous-peuplement a des causes lointaines : razzia esclavagiste avant la colonisation, travaux forcés à l'époque coloniale pour l'ouverture de pistes de ravitaillement des postes intérieurs ou dans les plantations des compagnies concessionnaires, le portage, sans oublier la construction du chemin de fer Congo-océan (Gide, 1927; Kalck, 1992; Coquery-Vidrovitch, 1972). Soumise jusqu'à une époque relativement récente à de terribles épreuves, la population centrafricaine est restée faible et clairsemée avec des densités inférieures à 1 habitant au Km<sup>2</sup> dans le nord-est par exemple (Kalck, 1992). La pratique du portage a entraîné une fuite de certains villages, la dispersion des tribus, des résistances. Elle a eu pour conséquence la perturbation du cycle productif et entraîné la famine dans de nombreuses régions occupées. En effet, le travail forcé a sensiblement décimé la population, comme le mentionne Gide dans son journal de route datant de 1927 : « Depuis plus d'un an, la situation devient de jour en jour plus difficile. Les Mandjias, épuisés, n'en peuvent plus et n'en veulent plus. Ils préfèrent tout, actuellement, même la mort au portage...depuis plus d'un an, la dispersion des tribus a commencé. Les villages se désagrègent, les familles s'égaillent, chacun abandonne sa tribu, son village, et ses plantations, va vivre dans la brousse... pour fuir le recruteur. Plus de cultures, partant plus de vivres...la famine en résulte ». Dans les régions forestières, entre 1921 et 1932, au total 127 250 hommes dont 79 850 au Moyen-Congo furent recrutés de force pour l'ouverture de la voie. Au cours de ces recrutements forcés on dénombra officiellement 10 200 morts entre 1921 et 1928, au cours du voyage et sur les chantiers, 1 300 morts en 1929, et 2600 en 1930-1932 (Coquery Vidrovitch, 2001 : 195). Certaines zones sont pratiquement désertes : la région de Nola a été presque entièrement dépeuplée entre 1910 et 1930 par les épidémies de la maladie du sommeil qui se propageaient le long des pistes de portage ou des rivières (*ibidem*).

Les conflits récents ont aussi un rôle dans ce faible peuplement. La démographie est perturbée par des guerres, avec des reprises brutales de mortalité dues aux conflits eux-mêmes, et à la paupérisation qui s'en suit (Tabutin et Schoumaker, 2004). L'impact du conflit se mesure aux flux de personnes quittant le territoire national suite aux violences. Entre 2001 et 2013, 350 000<sup>22</sup> centrafricains se sont réfugiés dans les pays voisins (Tchad, les deux Congo, Soudan). L'effectif des réfugiés centrafricains a atteint un record en 2013 : 250 000 personnes (d'après Chauvin, 2015a) ; d'autres sources mentionnent un chiffre de 423 300 personnes réfugiées au

---

<sup>22</sup> 2001-2002 : 30 000 dans les deux Congo ; 2002-2003 : 30 000 réfugiés au Tchad ; 2005-2013 : 40 000 réfugiés au Tchad, 2013 : 250 000 personnes.

Cameroun et au Tchad<sup>23</sup>. En 2016, l'effectif atteint 542 380 personnes selon le HCR<sup>24</sup>. À partir de février 2008, quelques milliers de centrafricains rejoignirent la RDC pour échapper aux exactions d'une rébellion ougandaise venue s'implanter dans le grand-est de la Centrafrique, l'Armée de résistance du seigneur (LRA) (Chauvin 2015a).

**Tableau 1** : Population et densité de 2003, 2013 et 2018

Préfectures	Superficie en km <sup>2</sup>	2003		2013		2018	
		Pop	Densité	Pop	Densité	Pop	Densité
Bangui (Commune)	67	622 771	9 295	857 037	12 792	952 750	14 220
Ouham-Pendé	32 100	430 506	13	552 803	17	614 539	19
Ouham	50 250	369 220	7	474 107	9	527 055	10
Mambéré-Kadéï	30 203	364 795	12	468 425	16	520 738	17
Ombella-M'Poko	31 835	356 725	11	458 062	14	509 218	16
Ouaka	49 900	276 710	6	355 316	7	394 998	8
Basse-Kotto	17 604	249 150	14	319 927	18	355 656	20
Lobaye	19 235	246 875	13	317 007	16	352 410	18
Nana-Mambéré	30 203	233 666	8	300 045	10	333 554	11
Mbomou	61 150	164 009	3	210 600	3	234 120	4
Kémo	17 204	118 420	7	152 060	9	169 042	10
Nana-Gribizi	19 996	117 816	6	151 285	8	168 180	8
Sangha-Mbaéré	19 412	101 074	5	129 787	7	144 282	7
Haute-Kotto	86 650	90 316	1	115 973	1	128 925	1
Haut-Mbomou	55 530	57 602	1	73 966	1	82 226	1
Vakaga	46 500	52 255	1	67 100	1	74 593	2
Bamingui-Bangoran	58 200	43 229	1	55 509	1	61 708	1
		<b>3 895 139</b>		<b>5 059 011</b>		<b>5 623 994</b>	

Source : RGPH 2003 et Atlas des populations du monde, 2012<sup>25</sup>.

<sup>23</sup> République Centrafricaine : la crise en chiffre. <http://www.irinnews.org/fr/report/100999/r%C3%A9publique-centrafricaine%C2%AO-la-crise-en-chiffres>

<sup>24</sup> Situation en République Centrafricaine. <http://www.unhcr.org/fr/urgence-en-republique-centrafricaine.html>. Consulté le 5 mai 2018.

<sup>25</sup> Un taux de croissance de 2,14% a été appliqué aux données de 2012 afin d'estimer la croissance de la population centrafricaine. Le taux de croissance annuel de la Centrafrique était de 2,4 % en 2003. Les nombreuses années de crises ont impacté la croissance de la population. En 2012, le taux de croissance annuel est de 1,9 selon les données de la Banque Africaine de développement (Cf. Annuaire statistique pour l'Afrique, 2013, p 130).

Les données du tableau présentent la répartition de la population à Bangui et dans les 16 autres préfectures en 2003 (recensement), 2013 (crise) et 2018 (période adjacente). De fortes disparités existent à l'échelle nationale quant à la répartition de la population. La présence humaine varie énormément selon les régions. Un contraste majeur à relever est la dualité entre l'Est faiblement peuplé et l'Ouest où la concentration de la population est plus importante. Les préfectures de l'Est et du Nord-est, qui représentent 40% de la superficie, abritent moins de 5% de la population totale. Celles de l'Ouest et du Nord-ouest couvrent 33,6 % et concentrent 53% de la population totale (Tambashe *et al.*, 2008).

En 2003, la densité de la population est de 13 habitants au km<sup>2</sup> dans l'Ouham-Pendé contre 1 habitant au km<sup>2</sup> dans le Haut-Mbomou. En 2013, environ le tiers de la population totale est installée sur environ 17% de la superficie nationale. Certaines préfectures ont une forte concentration de personnes tandis que d'autres sont pratiquement vides. La population de l'Ouham-Pendé en 2013 (près de 553 000 habitants) représente dix fois celle de Bamingui-Bangoran dans le Nord-est (près de 56 000 habitants). Plusieurs facteurs qui se conjuguent expliquent le sous-peuplement de l'Est du pays : traite arabe, difficultés économiques (enclavement et manque d'infrastructures), insécurité contemporaine. Un second contraste est le poids de la capitale par rapport au reste du pays. En 2013, Bangui concentre à elle seule environ 17% de la population. En 2018, sa population est estimée à près de 953 000 habitants. L'apport en flux de déplacés fuyant les conflits en zones rurales est un facteur explicatif de cette augmentation. Cela témoigne de l'absence de l'État dans les périphéries, et au-delà, de sa faiblesse à assurer un développement équilibré via la fourniture de biens publics de base et les infrastructures routières.

## **B. La route est finie : le centre de l'Afrique aux confins du monde**

La marginalité géographique en Centrafrique se corréle avec une marginalité politique et apparaît comme source de frustrations de populations.

L'enclavement est une des caractéristiques de la marginalité de Centrafrique. Continental, le pays ne dispose d'aucune ouverture directe sur la mer et le port le plus proche se trouve à Douala au Cameroun, à environ 1 500 km, accessible via la route reliant la capitale Bangui à la ville frontalière de Garoua-Boulai. Ainsi cette route de l'ouest est stratégique pour le ravitaillement de la capitale. Elle est considérée comme le poumon économique du pays, en drainant l'essentiel des flux de marchandises en provenance de l'extérieur, qui fournissent

recettes douanières et fiscales au trésor public. La situation géopolitique de la RCA la rend fortement dépendante de ce tronçon, qui polarise 80% du trafic à l'origine ou à destination de Bangui. En effet, la praticabilité de la route du nord menant au Tchad est fortement compromise par l'activisme des groupes armés et manque de volonté politique. Du côté sud, la navigabilité de la rivière Oubangui est assurée en moyenne 5 mois au cours de l'année (juillet-novembre). Elle est très dépendante du régime pluviométrique, sensiblement affecté par une variabilité climatique. L'Oubangui est entrée dans une phase sèche qui ne cesse de s'accroître, impactant sur la navigation (Pandi *et al.*, 2009). D'autres obstacles physiques (ensablement, seuil rocheux de Zinga) ne facilitent pas la régularité du trafic (Tambashe *et al.*, 2008).

Sur le plan interne, le pays est également mal desservi. Le réseau routier national, clairsemé, couvre 24307 km en 2009, dont 15 000 km de pistes rurales, soit environ 63% du réseau. Seulement 702 km (3%) étaient bitumés jusqu'en 2012. Le bitumage de la route Bouar-Garoua-Boulaï (116 km) a depuis fait remonter le kilométrage des routes goudronnées à 918 km, environ 4% du réseau total. En 2010, la densité routière est de 3,3 km /100 km<sup>2</sup><sup>26</sup>, ce chiffre est de 10, 5 km/100 km<sup>2</sup> au Cameroun pour la même période.

**Tableau 2** : Situation du réseau routier en 2008.

Réseau routier national	Longueuren km	Pourcentage par rapport au kilométrage total
Routes nationales	5 376	22%
Routes régionales	3 761	15%
Pistes rurales	15 000	63%
Total	24 307	100

Source : Rapport sur la Stratégie sectorielle globale, Table ronde sectorielle sur les infrastructures de base, RCA, ministère du Plan et de la Coopération internationale, 17 novembre 2009, 78 p.

<sup>26</sup> République Centrafricaine. Densité du réseau routier, 2010. <https://knoema.fr/atlas/R%C3%A9publique-centrafricaine/topics/Transport/Transport-routier/Densit%C3%A9-du-r%C3%A9seau-routier>. Consulté le 7 mai 2018.

Le niveau de connexion d'un espace à d'autres plus ou moins lointains est un facteur déterminant de son intégration économique ou territoriale. La construction routière est le facteur de transformation le plus tangible des espaces. La route apparaît comme un facteur de construction des territoires et de leur intégration économique (Lombard et Ninot, 2010). En RCA l'intégration des espaces est ainsi limitée par le niveau de desserte du pays. Le DSRP<sup>27</sup> 2008-2011 dresse un bilan sombre de l'état des routes du pays : 3 000 km de pistes rurales non praticables ; 12 000 km fortement dégradées ; 8 435 km de routes nationales non revêtues, des routes régionales entièrement en terre, très dégradées. Seuls 3% de l'ensemble du réseau routier sont dans un état de dégradation et de praticabilité moyenne. Crises économiques, politiques et sécuritaires enchevêtrées sont autant de facteurs qui ont pesé dans l'absence de l'entretien des routes et pistes rurales.

En Centrafrique, la route constituait à l'époque coloniale un instrument central de maîtrise de la population. L'ouverture des routes s'est accompagnée d'un regroupement forcé de villages le long des voies de desserte souvent ouverte manuellement (Mollion, 1992). La politique de regroupement villageois le long des pistes rurales appliquée en zone forestière ou en savane, obéissait à des fins de contrôle. Ce principe a fortement impacté la structure linéaire des villages (Bennafla, 1999).

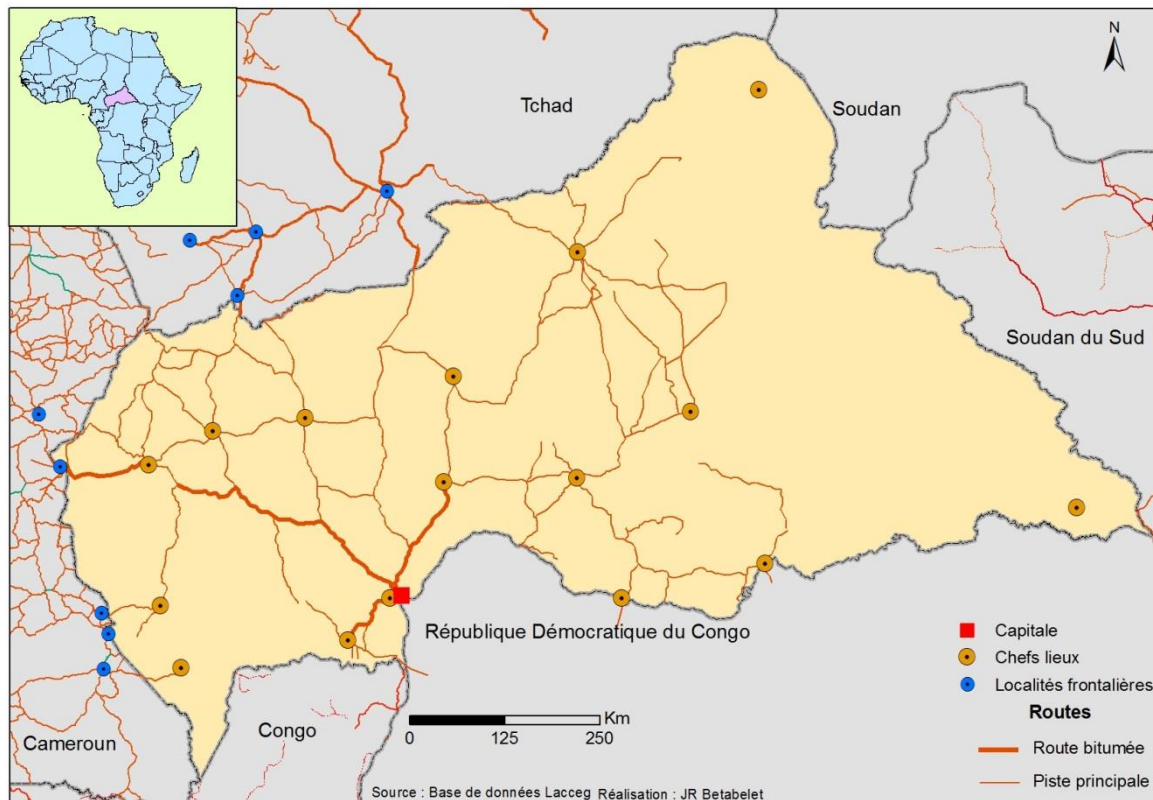
Dès 1960, la route symbolisait pour les jeunes États indépendants une maîtrise du territoire. À travers sa double vocation, elle permettait d'une part la desserte des zones agricoles et urbaines majeures, et d'autre part le rattachement à la capitale des parties du territoire les plus reculées (Lombard et Ninot, 2010).

Jusqu'en 2009, trois routes seulement étaient entièrement revêtues : la route Bangui-Sibut (181 km) en direction du nord, la route de l'ouest (378 km) reliant Bangui à la ville de Baoro, la route Bangui-Mbaiki (107 km) qui donne sur les grandes forêts du sud. L'essentiel du réseau routier national est dominé par les routes en terres (cf carte 1) difficilement praticables.

---

<sup>27</sup> Document stratégique de réduction de pauvreté.

**Carte 5: Le réseau routier en Centrafrique en 2017**



Celles-ci sont inégalement réparties à l'échelle nationale et il y semble avoir une corrélation entre réseau routier et zone de peuplement. L'est du pays à la frontière des deux Soudans est de loin la région la plus marginale. Le réseau routier y est faible à l'image du peuplement. L'Ouest, le Nord-ouest et le Centre-sud doivent leur densité relative au développement de certaines activités économiques (cultures du coton, du tabac, du café et le bois). Ces activités économiques se polarisent sur les grands centres, qu'il fallait relier aux campagnes (Lombard et Ninot, 2010). À l'échelle de la sous région, la Centrafrique semble mieux connectée au Cameroun et au sud du Tchad qu'avec le Soudan ou le Sud Soudan. La liaison avec le Congo, traversant la grande forêt équatoriale est presque inexistant, et se limitent aux quelques pistes forestières.

La carte laisse entrevoir un inachèvement de la connexion au réseau routier. « Les trous » ne facilitent pas l'interconnexion entre la capitale et les marges nationales. La majorité du territoire est mal reliée à Bangui. La route apparaît dans ce contexte comme un outil de maîtrise du territoire en facilitant un rapprochement entre l'État et les populations vivant dans les zones reculées. À l'inverse, l'éloignement géographique conduit à un isolement politique.



En Centrafrique, l'isolement géographique est souvent cause de frustrations pouvant découler sur des revendications politiques. En 2013, l'inaccessibilité du Nord a été évoquée par Michel Djotodia<sup>28</sup> comme l'un des mobiles de la prise de pouvoir de la Séléka. À ce titre, la route apparaît non seulement comme un outil de développement économique, mais également de stabilité politique. En effet, la fragilité de la Centrafrique se justifie également par l'exclusion géographique des régions situées en marges. La dégradation généralisée des routes entrave la connexion entre Bangui, et l'intérieur du pays. Il en résulte un dépérissement et une marginalisation des populations rurales, phénomène accentué avec les nombreuses années de crises et la montée en puissance des groupes armés. Ceux-ci utilisent la route comme outil de pouvoir par l'érection de barrières illégales dont l'ampleur a sensiblement augmenté entre 2013 et 2017.

**Photo 1** : Une route de l'Ouest centrafricain en saison pluvieuse



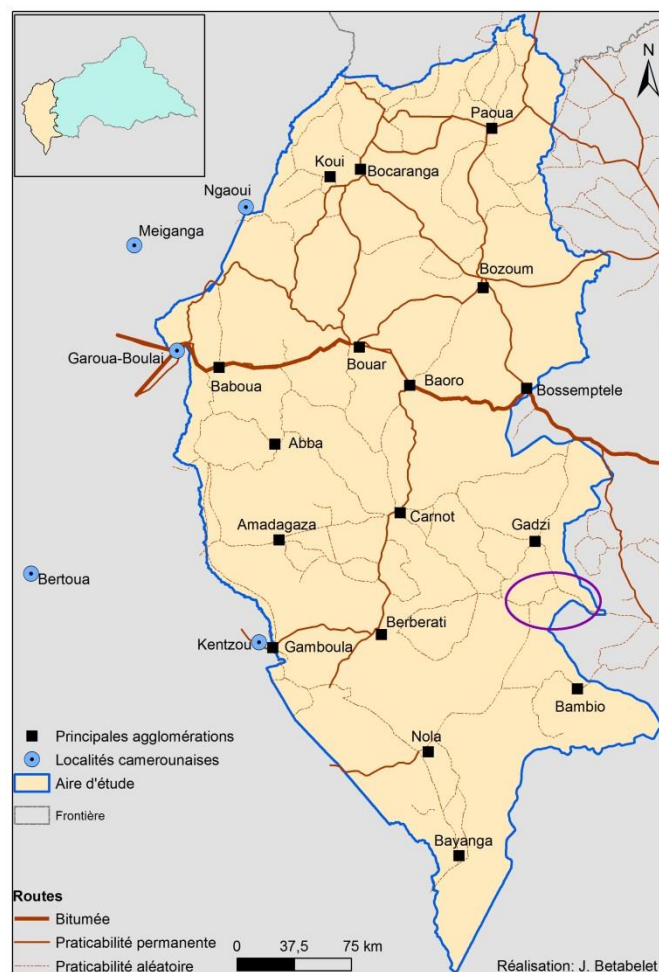
Crédit : Yaka P, août 2017. Cette image atteste de l'état de dégradation des routes, quasiment impraticables en période pluvieuse entre avril et mi-novembre. Cette portion est matérialisée par le cercle sur la carte ci-dessous.

---

<sup>28</sup> Michel Djotodia, homme d'Etat centrafricain était le leader du mouvement politico-militaire union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR). Membre de la coalition Séléka, il s'est auto proclamé chef de l'Etat de la Centrafrique en mars 2013 après le renversement du régime de François Bozizé. Il est la figure politique du FPRC de Nourredine Adam. Il réside au Bénin après sa démission en janvier 2014.

L'un des rôles de l'État est donc de garantir à ses citoyens une libre circulation, en assurant une accessibilité aux régions les plus excentrées (Gaulme, 2007). Ce point de vue sur l'Afrique subsaharienne en général vaut aussi en Centrafrique, où se sont accumulées avec une ampleur sans précédent crises sociales, politiques et conflits armés, si bien que la question du rôle de l'État se pose avec acuité en termes d'enjeux socio-économiques et sécuritaires. Ce rôle devrait se manifester par la mise à disposition des populations d'infrastructures socio-économiques, dont les routes. Les crises récurrentes ont affaibli la capacité du pouvoir central dans tous les domaines dont la mise en œuvre de programmes de construction d'infrastructures. Dans un tel contexte de crise de l'État, la construction ou la réhabilitation des infrastructures routières incombent davantage aux acteurs humanitaires orientés vers une logique d'urgence.

**Carte 6 : Voies d'accès dans l'Ouest**



### C. Inégalité d'accès aux ressources, conflits et pauvreté

L'inégalité observée à l'échelle nationale dans l'accessibilité aux infrastructures de bases a des répercussions sur les conditions de vie des populations, aggravées par les conflits.

L'image de la Centrafrique est celle d'un pays extrêmement pauvre, où près de trois quarts de la population vit sous le seuil de la pauvreté, très accrue en zone rurale qui concentre 62% de la population nationale. Selon les résultats officiels du Recensement général de la population de 2003, plus de 67% de la population à l'échelle nationale vivait sous le seuil de pauvreté. Ce fort taux de pauvreté semble se traduire par le paradoxe de « la malédiction de ressource », comme le témoigne le titre du journal *Courrier international* intitulé « un pays pauvre assis sur du trésor »<sup>29</sup>. La RCA est classée en 2017 au 188<sup>e</sup> c'est-à-dire au dernier rang sur le classement mondial du développement humain du programme des Nations unies pour le développement. En 1995, elle occupait le 149<sup>e</sup> rang<sup>30</sup>. Entre 1995 et 2017, la Centrafrique a chuté de 39 places. Cet écart considérable montre à quel point la situation du pays s'est dégradée de manière significative suite aux conflits. Le phénomène de pauvreté a été accentué durant les nombreuses années de conflits armés. Elle se caractérise d'une part par la faible disponibilité du revenu monétaire (en 2008, 62,8% de la population vivent avec moins 1,25 dollar par jour<sup>31</sup>) et le faible l'accès aux infrastructures de base (éducation, santé, route, eau potable, électricité) que mesure l'IDH (0,352 en 2015), contre 0,494 au Sénégal, 0,518 au Cameroun et 0,901 en Corée du sud<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> <http://www.courrierinternational.com/article/republique-centrafricaine-un-pays-pauvre-assis-sur-un-tresor>, 05 mai 2017.

<sup>30</sup> PNUD : Rapport mondial sur le développement humain, 1995, 182p.

<sup>31</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Profil de pays 2015, République Centrafricaine, 23p. [https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CoM/com2016/Country-Profiles/centralafricanrepublic\\_cp\\_01april\\_fre\\_final.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CoM/com2016/Country-Profiles/centralafricanrepublic_cp_01april_fre_final.pdf).

<sup>32</sup> <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>.

### Encadré 3 : Les chiffres en Centrafrique

Les chiffres en Centrafrique demeurent des données très peu fiables. Le dernier recensement général de la population date de 2003. Plus de quinze ans après, ces chiffres sont encore utilisés pour donner des ordres de grandeurs par rapport à la croissance de la population. En 2008, l'Enquête centrafricaine pour le suivi-évaluation du bien-être (ECASEB) a fourni des chiffres sur la pauvreté, qui restent encore d'actualité au-delà de l'évolution du contexte national. Les nombreuses années de conflits ont eu pour effet « la privatisation » de la production des données chiffrées. En Centrafrique, les statistiques proviennent exclusivement des acteurs privés (Organismes internationaux, acteurs humanitaires, agences du système des Nations unies). Ces données ont pour caractéristiques d'être ponctuelles, limitées dans l'espace et le temps, éparses, et quelques fois pas bien archivées. Leur fiabilité reste limitée car elles sont produites à base d'échantillons réduits pour des besoins le plus souvent humanitaires. Elles peuvent donc mal refléter les réalités concrètes.

Des disparités importantes s'observent suivant les régions. La carte sur l'incidence de pauvreté en 2008 montrait que l'incidence de la pauvreté est très particulièrement prononcée dans les régions en conflit notamment : le nord-ouest (Ouham et Ouham-Pendé) et le nord-est (Vakaga). Ces régions ont connu entre 2004 et 2006 des conflits armés affectant le niveau de vie des populations. Il existe une forte corrélation entre persistance de conflit et prévalence de la pauvreté. Dans l'Ouest où la situation géopolitique était relativement stable, l'incidence de la pauvreté est moindre (inférieur à 55%).

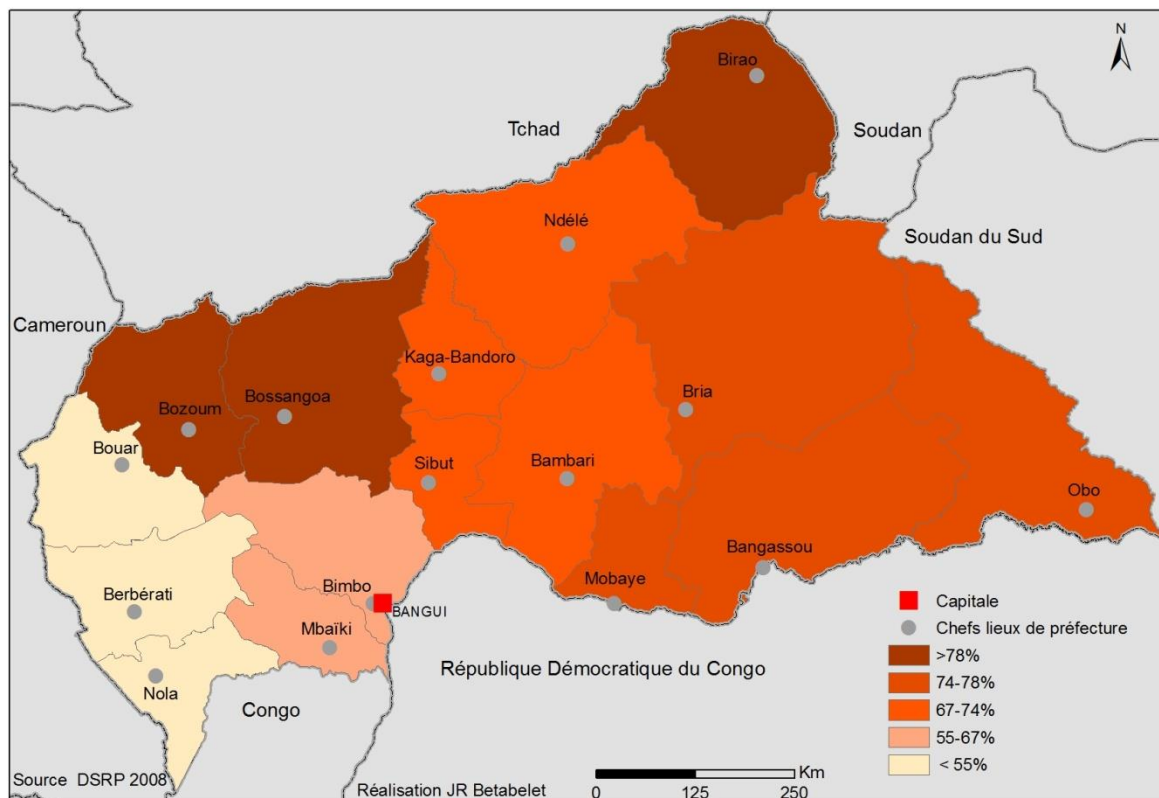
Cette disparité se traduit dans l'accès des populations aux services les plus élémentaires. Les conditions de vie de populations sont d'autant plus difficiles dans les régions en conflit ou celles qui sont les plus éloignées de la capitale. À ce niveau, l'accessibilité et le contexte sécuritaire de l'accès aux différentes ressources jouent un rôle déterminant. Les conditions sociales sont catastrophiques particulièrement dans les régions à hauts risques sécuritaires. Elle est accentuée par les crises sociopolitiques et sécuritaires qui ont transformé les conditions sociales déjà précaires en crises humanitaires persistantes. Selon la Banque mondiale, en 2016, plus de 76 % de la population vit dans une extrême pauvreté<sup>33</sup> tandis que

---

<sup>33</sup> Le revenu moyen étant de moins de 1, 25 dollars par jour et par habitant selon le PNUD (programme des nations unies pour le développement).

plus de la moitié de la population centrafricaine a besoin d'aide humanitaire d'urgence<sup>34</sup> en 2016.

**Carte 7 : Incidences de pauvreté en 2008<sup>35</sup>**



#### D. Politiques publiques et réduction des inégalités socio-spatiales dans l'Ouest : des effets mitigés

Nous voulons ici mettre en exergue les déclinaisons que peuvent prendre la rhétorique de la réduction des inégalités socio-spatiales et économiques via les politiques publiques de développement dans un contexte de conflits. Nous nous appuyons à cet effet sur la politique des « pôles de développement », proposée par les bailleurs de fonds dont la Banque mondiale

<sup>34</sup> La Banque mondiale en République Centrafricaine. <http://www.banquemondiale.org/fr/country/centralafricanrepublic/overview> .

<sup>35</sup> L'absence de données récentes n'a pas permis pas de réactualiser cette carte. Par ailleurs, dans un contexte d'embrassement général depuis 2013, il est fort probable que l'incidence de la pauvreté ait sensiblement évolué selon les régions de manière négative.

et l'Union européenne de 2008 à 2013<sup>36</sup> et qui semblent un peu décalée par rapport à la réalité centrafricaine.

L'argumentaire de ce projet repose sur l'idée que l'accumulation des conflits semble avoir accentué la pauvreté qui, en retour, constitue un ingrédient favorable au déclenchement des conflits. Réduire les différentes formes de pauvreté qui se caractérisent en un déficit d'accès géographique aux ressources place la Centrafrique au cœur des enjeux d'aménagement du territoire.

L'État souverain sur son territoire doit veiller à la fois à ce que les inégalités territoriales (ou horizontales) soient localement peu ressenties, et à ce que les déséquilibres régionaux répondent à la poursuite d'un objectif de développement national. Il s'agit pour la puissance publique d'œuvrer pour un développement équitable et harmonieux de l'ensemble du territoire en vue de réduire les inégalités, ce qui semble difficile pour l'État fragilisé par les décennies de conflits. C'est tout particulièrement en accompagnant les réponses à cette dernière double préoccupation que les politiques d'aide au développement peuvent justifier leurs interventions au nom de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, les préventions des conflits et le maintien de la paix (Réseau, 2007). La prise en compte des inégalités socio-spatiales peut contribuer ainsi à prévenir la fragilité des États (*ibidem*). Une telle vision de la réduction des inégalités territoriales a influencé les politiques de développement en Centrafrique, qu'elles soient portées par l'État ou par les bailleurs de fonds internationaux.

Au sortir des périodes troubles de 2003, la Centrafrique est entrée dans une phase de relative stabilité politique et sociale.

Sur l'initiative des bailleurs de fonds, le gouvernement opte pour une politique de développement territorial pour réduire les inégalités en termes d'accessibilité, de concentration de populations et d'activités économiques. En effet, la disparité régionale constitue un obstacle majeur au développement économique national et a pour dimension un phénomène de pauvreté très marqué dans les zones rurales. L'ambition du gouvernement était de pallier cette disparité régionale par une réorientation de l'économie nationale afin de faciliter un développement « harmonieux et équitable » sur l'ensemble du territoire national (DSRP, 2007). Sous l'impulsion de l'Union européenne principalement voit jour en 2008, le

---

<sup>36</sup>« L'opérationnalisation des pôles de développement dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté », Table ronde des partenaires au développement de la RCA, Bruxelles, 20 octobre 2007, 9 p. Voir aussi Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 2008-2010, p66-67.



programme ambitieux des Pôles de développement (PDD) afin de mobiliser des fonds pour soutenir la RCA considérée comme un orphelin<sup>37</sup> de l'aide (Serre et Bokova, 2016).

Les PDD, déclinaison dans une zone en conflit des préceptes en vogue ailleurs en Afrique (développement régional et développement local) ont été envisagés dans une perspective de régionalisation du développement basée sur des initiatives locales, destinées à renforcer le rôle des centres urbains secondaires, qui, physiquement interconnectés, sont appelés à jouer le rôle de pôles de développement. La dynamique d'ensemble enclenchée est censée permettre la revitalisation des zones rurales. Celle-ci passe par la dotation des centres urbains en services sociaux essentiels ainsi que des structures administratives. Les PDD évoquent ainsi d'une part une déclinaison spatiale de la théorie de François Perroux (1950) sur l'existence d'ensemble d'unités motrices pouvant avoir des effets d'entraînements sur les autres activités distribuées dans un même espace géographique. Ces unités motrices forment un espace polarisé et moteur, dont les performances dans un espace économique vont produire des effets externes positifs (Polèse et Shearmur, 2003). Ce qui sous-tend que le développement économique des autres régions passe impérativement par celui des pôles.

Les PDD renvoient aussi au concept de développement local fondé sur la valorisation des potentialités existantes des territoires. Le développement local désigne la mobilisation locale de ressources humaines et matérielles pour la réalisation de projets à finalité productive inscrits dans un territoire (Magrin, 2013 : 255), il s'entend comme une dynamique multidimensionnelle et multiactorielle au sein d'une société locale consistant en la construction et la réalisation d'un projet de développement autocentré et endogène de cette société (Levy et Lussault, 2003). Ce concept sert de nouveau modèle de développement, il a été intégré comme mot clé dans les intitulés des programmes nationaux de nombreux pays (Magrin, 2013 : 256). Les PDD ont été fortement impulsés par les bailleurs de fonds dont

---

<sup>37</sup> Délaissée par les bailleurs de fonds à partir des années 2000, la RCA en dépit de sa situation a reçu un volume d'aide relativement limité. L'aide publique au développement par habitant est passée de 84,66 dollars en 1990 à 12,93 dollars US en 2003. En 2008, elle est de 59,91 dollars US soit plus de 4 fois le chiffre de 2003. En 2016, l'aide publique au développement par habitant atteint 108,74 dollars US pour un montant total de 500 millions de dollars US. Selon les chiffres de la Banque mondiale. [https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.OATL.KD?year\\_high\\_desc=false](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.OATL.KD?year_high_desc=false).

principalement l'Union européenne et la Banque mondiale<sup>38</sup> et inscrits dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2008-2011. Ils visent l'appui aux collectivités locales, à la société civile et aux organisateurs de producteurs, la construction d'infrastructures (hydrauliques, écoles, dispensaires), voire la gestion des ressources (Magrin, 2013). En un mot, ce vaste projet de développement intégré vise le redéploiement de l'État sur l'ensemble de son territoire. L'aide au développement joue un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'État pour lequel il constitue une rente importante. Face aux conflits récurrents, au délabrement avancé de l'État et à une très grande pauvreté (Magrin 2013), le programme des Pôles de développement est perçu comme un moyen de sortir l'État de son gouffre. L'ambition des bailleurs extérieurs est notamment de renforcer l'emprise de l'État à partir des villes secondaires par la réalisation de projets de développement. Mais comme le mentionne Chaléard (2009), tout développement est utopique sans ordre ni paix. L'insécurité constituera un obstacle majeur pour la mise en œuvre de ce programme (Chauvin, 2015).

Les PDD entrent dans le cadre des financements du 10<sup>e</sup> FED (Fonds européen de développement) couvrant la période 2008 à 2013 (cf. carte 8). D'un montant global de 225 millions d'euros<sup>39</sup>, plus de 10% (environ 27 millions d'euros) ont été alloués pour l'exécution des PDD.

Trois critères ont servi à l'identification des localités intégrées dans le programme des PDD : le poids démographique, le niveau de pauvreté, et le niveau de sécurité. Le dernier critère, à savoir le niveau de sécurité, traduit l'analyse des acteurs internationaux sur le lien direct à établir entre sécurité et développement. Au final, la priorité a été donnée aux lieux sûrs. Les localités choisies n'ont pas le même poids tant d'un point de vue administratif que démographique, mais jouent un rôle déterminant à l'échelle locale pour leur arrière pays. Dans l'ensemble, elles sont toutes des villes secondaires.

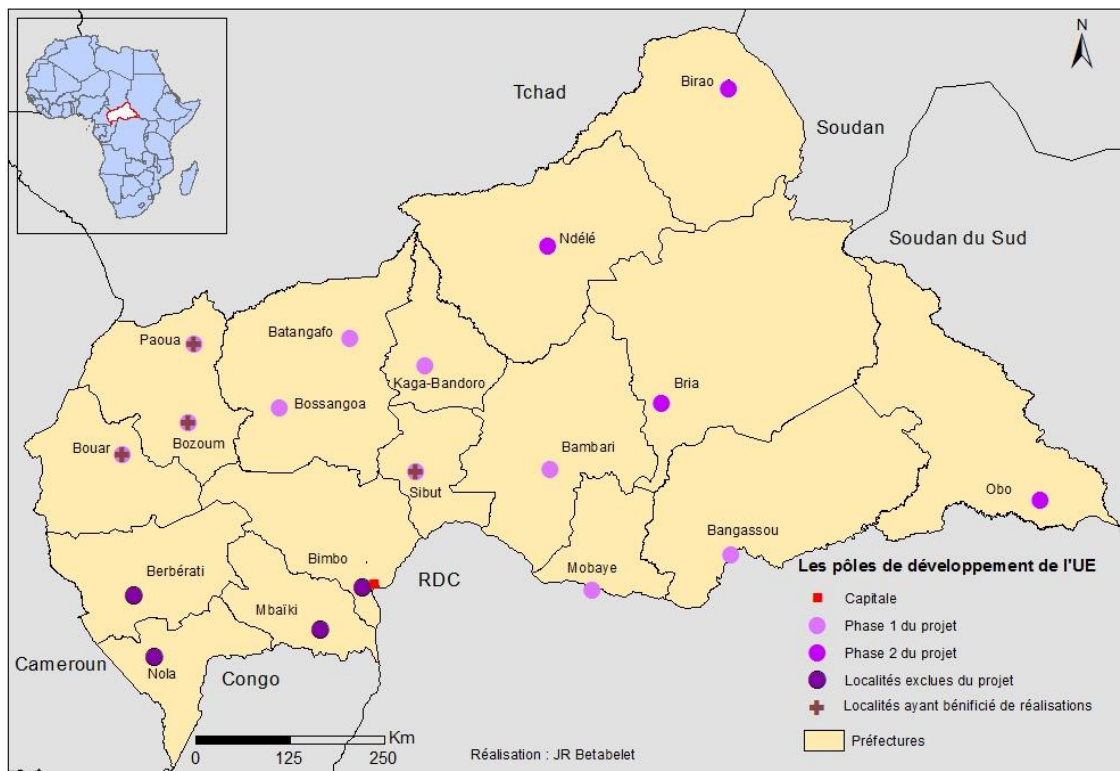
---

<sup>38</sup> « L'opérationnalisation des pôles de développement dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté », Table ronde des partenaires au développement de la RCA, Bruxelles, 20 octobre 2007, 9 p.

<sup>39</sup> [https://ec.europa.eu/europeaid/countries/la-republique-centrafricaine\\_fr](https://ec.europa.eu/europeaid/countries/la-republique-centrafricaine_fr).



**Carte 8 : Les « Pôles de développement » en Centrafrique**



Une analyse critique permet de s’interroger sur les motivations réelles du choix des PDD. Marchal (2009) mentionne en effet que le grand combat dans l’ombre est d’ordre politique. Le point de vue politique a sensiblement pesé dans ces choix. Toutes les villes de l’Est sont reléguées à la seconde phase d’exécution car elles sont jugées comme des zones de forte insécurité du fait de la présence des groupes armés : LRA de Joseph Koni dans le Haut-Mbomou, UFDR<sup>40</sup> et CPJP<sup>41</sup> à cheval entre la Haute-kotto, la Vakaga et le Bamingui-Bangoran. Ces trois préfectures sont perçues par le gouvernement de Bangui comme très proches des mouvements rebelles. Cependant, à l’échelle nationale, ces régions sont les plus marginales en termes de présence de l’État et d’accessibilité. Par ailleurs, sur les dix villes de la première phase, on s’aperçoit que les régions très proches du régime en place à l’époque sont les plus représentées. Deux préfectures du nord-ouest concentrent 4 pôles : l’Ouham, région d’origine de François Bozizé et l’Ouham-Pendé également proche socialement et culturellement. À en croire les chiffres, ces deux préfectures les plus peuplées sont également les plus pauvres avec un taux dépassant 78% de la population.

<sup>40</sup> Union des forces démocratiques pour le rassemblement.

<sup>41</sup> Convention des patriotes pour la justice et la paix.

**Tableau 3** : Population des 10 villes de la phase 1, niveau de pauvreté et incidence des conflits entre 2003 et 2013

Villes	Population 2003	Population de 2008	Estimation population 2017	Niveau de Pauvreté	Conflits entre	
					2003-2008	Depuis 2013
Bouar	129 079	145 330	179 910	<55%	Non	Oui
Bozoum	521 90	58 761	72 742	>78%	Oui	Oui
Paoua	166 836	187 841	232 535	>78%	Oui	Oui
Bossangoa	126 229	142 121	175 938	>78%	Oui	Oui
Batangafo	59 006	66 435	82 242	>78%	Oui	Oui
Kaga-Bandoro	97 107	109 333	135 347	67-74	Oui	Oui
Sibut	39 278	44 223	54 746	67-74	Oui	Oui
Bambari	116 730	131 426	162 698	67-74	Non	Oui
Mobaye <sup>42</sup>	59 724	67 243	83 243	74-78	Non	Oui
Bangassou	66 512	74 886	92 704	74-78	Non	Oui
<b>TOTAL</b>	<b>912 691</b>	<b>1 027 599</b>	<b>1 272 106</b>			

Source : RGPH, 2003 et DSRP 2008. En estimant qu'en contexte de conflit, les villes reçoivent beaucoup plus de population, nous avons appliqué un taux de croissance de 2,4% par an afin d'avoir une estimation de la population de 2008 et 2017. Ces données permettent d'avoir un ordre de grandeur et ne peuvent pas refléter la réalité.

**Tableau 4** : Populations des PDD de la phase 2, niveau de pauvreté et incidence des conflits entre 2003 et 2013

Localités	Population	Population de 2008	Estimation population 2017	Niveau de Pauvreté	Conflits	
					2003-2008	Depuis 2013
Bria	66 888	75 309	93 228	74-78	Oui	Oui
Obo	36 028	40 564	50 216	74-78	Oui	Oui
Ndélé	36 275	40 842	50 560	67-74	Oui	Oui
Birao	48 367	54 456	67 414	>78%	Oui	Oui
<b>TOTAL</b>	<b>187 558</b>	<b>211 172</b>	<b>261 418</b>			

Source : RGPH, 2003 et DSRP 2008.

Lancé en 2008, le programme PDD prévu sur cinq ans n'a pu concrètement démarrer que fin 2012. Les conflits ont limité la mise en œuvre du projet qui a bénéficié d'une prolongation de durée jusqu'en 2018 dans les localités de Bouar, Bozoum, Paoua, et Sibut.

<sup>42</sup> Le pôle de Mobaye est associé à la ville d'Alindao, considérée comme une ville satellite.

## **1- Quand développement (local) rime avec micro développement**

À l'échelle locale, la mise en œuvre des PDD prend la forme de microprojets réalisés à l'échelle sous-préfectorale ou communale. Nous voulons ici porter un regard sur leur mise en œuvre concrète avec un zoom sur la partie nord-ouest.

L'organisation des activités dans le temps, inhérente à la machine de développement laisse perplexes toute réalisation dans un contexte géopolitique instable<sup>43</sup>. L'insécurité constitue une contrainte de grande taille. Toute stratégie de développement ne peut être envisagée à une échelle temporelle indéfinie car tout projet est limité dans le temps et l'espace. Les activités répondant à des échéances bien définies. Dans le Nord-ouest, quelques actions sont menées à Bouar, Bozoum et Paoua et se concentrent entre autres sur le financement de microprojets, le renforcement des capacités des organisations de la société civile et des autorités locales, la construction ou la réalisation des infrastructures routières.

Au-delà du niveau des activités réalisées, c'est l'implication et la participation des acteurs à tous les niveaux d'échelles qui soulèvent interrogation. Tout d'abord l'adhésion, l'acceptation, la compréhension et l'appropriation de l'action par les acteurs locaux (autorités administratives, collectivités locales, populations locales) restent mitigées. On peut lire une certaine méfiance voire désintérêt pour certains acteurs qui estiment que le projet ne profite qu'aux autres ou qu'ils ne sont que très peu associés aux activités<sup>44</sup>.

Les PDD ne changent pas grand-chose en manière concrète de développement. Censés mobiliser les énergies locales, ils ont été exécutés par des acteurs étrangers, influencés dans leurs formes par ceux-ci, à travers des projets calibrés de manière homogène par un bailleur (Union européenne pour le cas de la Centrafrique), et financés en grande partie de l'extérieur (Magrin, 2013). Les PDD entendent valoriser les potentialités ou les ressources locales, les projets de « développement local » se résument bien souvent à l'organisation d'acteurs pour la gestion d'infrastructures à financement exogène : pour la route Bouar Garoua-Boulai par exemple, il a été mis en place au niveau villageois un comité pour la gestion et l'entretien de cette route par la réalisation de travaux d'égouttage le long de la voie. L'insécurité et la capacité des acteurs ne permettent toujours pas d'en venir à bout. Dans la commune de Niem Yellewa,

---

<sup>43</sup> Dans le bloc Est par exemple, l'Iram a rompu son contrat et suspendu toutes les activités face à l'avancée de la Séléka. Le conflit a sensiblement réduit l'espace des PDD à celui de Sibut avec la construction de quelques infrastructures à savoir un marché et une gare routière.

<sup>44</sup> À la Mairie de Bouar, la première autorité nouvellement nommée ne maîtrisait pas grand-chose aux activités du projet hormis le don en équipement de bureau offert.

par exemple, les programmes de microréalisations financés par l'Union européenne ont pendant une époque stimulé la filière laitière à l'échelle du village de Yellewa. Mais les réalisations n'ont pas survécu à la fin de la durée du projet. En avril 2017, 20 projets de microréalisations ont été lancés dans le PDD de Paoua<sup>45</sup>, avec des micros budgets de six millions de francs CFA maximum. Les structures qui ont bénéficié de ces financements (groupements, associations) sont confrontées à deux contraintes majeures : le respect des délais d'exécution et la capacité à dépenser le maigre budget dans les règles. Ces budgets paraissent pourtant un peu élevés vu la capacité de ces structures souvent montées de toute pièce dans le but de profiter de la manne. La grande question réside dans l'efficacité et la durabilité d'actions aussi disparates.

**Photo 2 et 3** : Le local abritant la fromagerie artisanale de Yellewa et la pancarte indiquant le programme et le bailleur.



Source : Betabelet, avril 2016. Ce programme destiné aux femmes peules visait la collecte de lait et sa transformation en fromage pour la consommation de la ville de Bouar, le principal débouché situé à plus de 100 km. Situé dans une zone enclavée le projet a été confronté à des difficultés : approvisionnement en lait, écoulement du produit, système de collecte, gestion technique et financière pour la pérennisation de l'action au niveau local. Une partie des bénéficiaires du projet ont quitté le village suite aux crises. Lors de notre passage en avril 2016, aucun groupement n'était encore opérationnel. Une femme peule transforme le lait en yaourt vendu au contingent camerounais de la Minusca de Yellewa. D'après des entretiens avec quelques femmes peules, des demandes faites aux organisations humanitaires pour la relance de la fromagerie sont restées sans réponse.

---

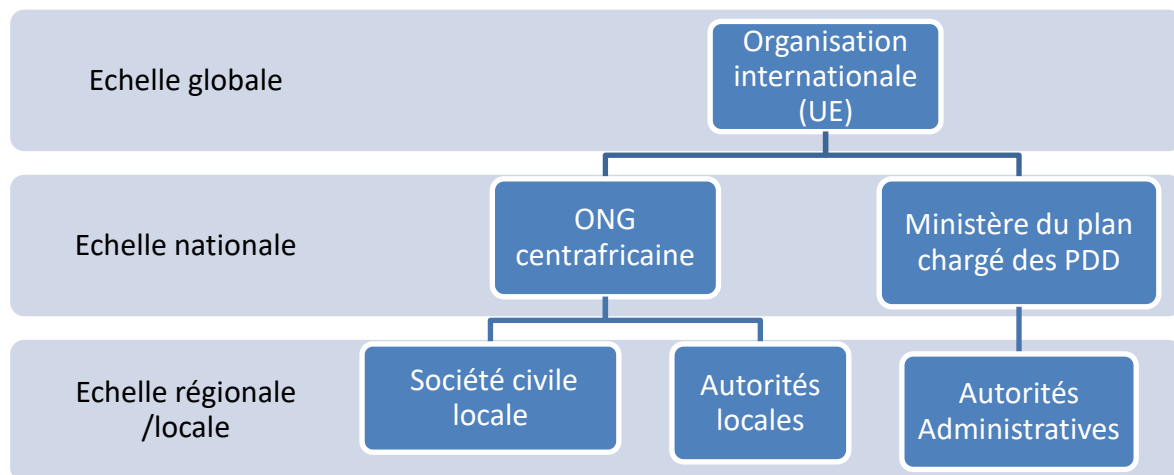
<sup>45</sup> Ces petits projets touchent des secteurs aussi diversifiés petit élevage, les activités génératrices de revenus, la réhabilitation des infrastructures, l'agropastoralisme, ainsi que celui des transports à deux roues.

## 2- Une approche multiacteurs : captation de rente et enjeux de pouvoir à l'échelle locale (autour des ressources)

À première vue, on peut relever des ambiguïtés dans la définition de l'échelle géographique des PDD. Les limites d'intervention des actions ne sont pas clairement définies. Certains documents mentionnent un rayon de 50-75 km autour des villes voire la sous-préfecture dans sa globalité<sup>46</sup>, tandis que d'autres mentionnent 5 km quand on se réfère aux différentes études monographiques des villes. Ce qui semble intéressant, c'est l'articulation entre les acteurs suivant les échelles d'intervention ou de positionnement. L'approche participative faisant intervenir plusieurs acteurs prévaut dans la mise en œuvre des activités. Ceux-ci sont positionnés à diverses échelles du local au global en passant par le national :

- à l'échelle globale, l'Union européenne, le bailleur de fonds, est représenté sur le terrain par le CIDR<sup>47</sup>-Benin chargé de l'exécution des activités dans les PDD de l'Ouest ;
- au niveau national, l'État est représenté par le ministère du plan chargé des PDD, et une ONG nationale représentée par IDC (Initiative pour le développement communautaire) ;
- au niveau régional/local : les services déconcentrés de l'État, les autorités locales (collectivités territoriales)<sup>48</sup> et les populations bénéficiaires.

**Figure 1 :** Acteurs et échelle d'intervention



<sup>46</sup> La charte de territoire du PDD de Bouar 2014-2016 précise à ce point que l'aire géographique est celle de la sous-préfecture qui compte sept collectivités territoriales.

<sup>47</sup> Centre international de développement et de recherche.

<sup>48</sup> Telle que présentée, l'approche paraît en déphasage avec le contexte centrafricain où il n'y a pas de décentralisation mais plutôt une forme de déconcentration du pouvoir politique. Les communes sont dirigées par des délégations spéciales qui ont à leurs têtes des maires nommés par le chef de l'Etat. Dans ce contexte, la légitimité des maires des communes est souvent remise en cause par les populations locales.

Telle que présentée, cette figure révèle la structuration des acteurs, au début de la mise en œuvre du programme. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, d'autres acteurs apparaissent : il s'agit par exemple de la Maison de la Société civile et du développement local (MSC-DL), ou du CRD (comité régional de développement)<sup>49</sup> des structures qui n'existaient pas avant le projet et qui sont des interlocuteurs privilégiés du projet. Tous ces acteurs interfèrent à divers niveaux. Le CIDR agit directement avec l'IDC pour la mobilisation et l'organisation des organisations communautaires pour les conduire vers la création d'une plateforme, représentée par la MSC-DL. Il s'agit le plus souvent de groupements informels non reconnus au niveau des structures étatiques, ou de simples groupements d'entraide. Tout un travail de fond est requis afin de hisser ces groupements au rang d'associations pour faciliter leur accès aux financements. L'objectif recherché est le renforcement de la gouvernance à l'échelle locale par l'établissement en amont d'un dialogue entre les diverses associations et les autorités administratives et locales.

Si l'approche participative est fortement encouragée par le projet, et que les choses semblent bien définies d'un point de vue technique, les règles de jeu en ce qui concerne la gestion des ressources au niveau local ne sont pas claires pour les microprojets agricoles par exemple. Dans les villages, l'accès aux ressources (terres, eaux, en un mot le foncier) est libre, mais placé sous le contrôle des maires à qui l'État a délégué le pouvoir. Les maires des communes, bien qu'ils soient nommés par le gouvernement, disposent aussi de droits antérieurs coutumiers sur la base desquels ils règlementent l'accès aux ressources de leur territoire de juridiction<sup>50</sup>. Certains projets financés dans le cadre des PDD concernent entre autres la mise en valeur de bas-fonds pour les cultures de riz, maïs ou haricots. Ces microprojets portés par les groupements sont souvent négociés et validés par le CRD sans une implication réelle des maires de communes, qui pourtant disposent d'un certain pouvoir à l'échelle locale, insuffisamment reconnu par les acteurs internationaux et même nationaux au développement. Le cas du village Yenga, situé à 20 km de Bouar, illustre les interférences pouvant surgir au niveau local autour d'une action extérieure. En 2014, un conflit a opposé un groupement agricole et le maire de la commune autour d'une terre exploitable. Il s'agit d'une

---

<sup>49</sup> Au niveau de chaque PDD, le comité régional de développement est l'organe en charge de l'élaboration du plan de développement territoriale et de la validation des projets de microréalisations soumis par les organisations communautaires. Ces comités sont présidés par les préfets.

<sup>50</sup> Par exemple l'attribution de terre d'habitation ou de parcelle agricole, de terres de pâturages aux éleveurs incombe de la responsabilité du maire ou du chef de village.

portion de terre auparavant cédée par le maire à un éleveur qui a quitté le village en 2013 suite aux conflits, et que le groupement a récupéré pour ses activités sans l'avis du maire. En contrepartie le maire réclame aux membres du groupement le versement d'une somme de 300 000 francs CFA en guise de droit d'utilisation de la parcelle. Cette exigence du maire une façon pour capter une partie de la rente, montre à quel point les jeux se font et se refont autour de microréalisations.

L'approche communautaire qui privilégie les groupements à la base sans une réelle implication des autorités locales suscite des enjeux de pouvoirs autour des logiques de captation de rente. Elle suscite des conflits autour des ressources naturelles entre des acteurs dont les droits sur les ressources ne sont pas clairement définis. Comme le mentionne Magrin (2013), tout projet de développement même à l'échelle micro est porteur de concurrences autour de logiques de captation de ressources d'origine variées, (rentes de situation, foncière, fondée sur le prélèvement de ressources). Ces logiques de captation découlent souvent sur des conflits entre les acteurs à l'échelle locale (village) et témoignent de la fluidité des rapports à l'espace caractéristique de l'Afrique au sud du Sahara, où les mêmes ressources sont exploitées par divers groupes (Pourtier, 2005; Magrin, 2013). L'influence des pouvoirs coutumiers contribue à mitiger les résultats (Magrin, 2013 : 261). Ces interférences démontrent à quel point les pouvoirs locaux demeurent fragiles, n'ayant pas reçu de transfert de pouvoir dans la gestion des ressources.

Par ailleurs, la relation entre les acteurs reste un autre problème en sus de la question de la captation des rentes. La gouvernance territoriale est une rhétorique pour les acteurs au développement qui tentent d'appliquer un modèle de décentralisation dans un contexte qui ne s'y prête pas. Les acteurs internationaux au développement considérés par Gaulme (2007) comme « des maisons de confection » imposent des tailles standards de « gouvernance » malgré la morphologie variée de leur clientèle tout en ignorant que les lignes de conduite préétablies ne sont pas valables pour tous les États. Le mimétisme dans l'importation des démarches a souvent montré ses limites. En effet, le principe de la mise en place de la MSC-DL dans les pôles de développement est copié sur le modèle appliqué au Bénin, pays d'origine de la structure de mise en œuvre du programme. On ignore que cette démarche, même si elle a fait ses preuves dans un pays stable, peut avoir des résultats mitigés dans un pays en crise comme la Centrafrique, étant donné que les contextes respectifs ne sont pas les mêmes et que la société civile demeure encore une notion très théorique. La très grande attention

accordée aux organisations communautaires à la base se traduit par une mise à l'écart des autorités administratives et locales au cœur du dispositif des PDD. Les rares moments de contacts directs sont par exemple les cérémonies de dons de matériels aux structures communautaires, où la présence des instances politiques est obligatoire. Au-delà, on ne note aucune implication directe « On ne connaît pas grand-chose sur les pôles de développement. Si vous voulez avoir des informations allez voir les gens de l'Union européenne »<sup>51</sup>. Du fait notamment de leur inadaptation au contexte sécuritaire et de gouvernance, on voit mal comment les PDD pourraient atteindre leur objectif de réduction des inégalités socio-spatiales locales.

## **2) Les ressources enjeux majeurs des conflits en Centrafrique**

### **A. Disponibilité de ressources et accaparement par la classe politique**

L'un des ressorts des conflits est la main mise de la classe politique sur les maigres ressources de l'État.

La fragilité de la RCA pourrait être recherchée dans le lien entre ressources et conflits. Cette grille de lecture permet de mieux appréhender la fragilité quelque peu atypique de ce pays, qualifié de marge du monde (Marchal, 2009). De nombreux travaux ont insisté sur le rôle des ressources dans les conflits (Collier, 2004; Ross, 2004; Collier et Hoeffler, 2005). Cependant, les conflits en Centrafrique ne relèvent pas uniquement ni exclusivement d'enjeux économiques. Les ressorts en sont bien plus complexes, alliant causes politiques (Lombard et Botiveau, 2012) et culturelles (Begin-Favre, 2008; Clermont *et al.*, 2015). Pour mieux comprendre ces enjeux autour des ressources, il importe de faire un détour sur les potentialités exploitables du pays.

La Centrafrique est souvent présentée comme un pays potentiellement riche en ressources naturelles. Cette image n'est pas sans cause. Elle dispose de potentialités physiques importantes mais sous-exploitées.

Le climat est de type tropical humide. Il se subdivise en 5 cinq types<sup>52</sup>, correspondant aux principales zones agro-écologiques : la zone forestière dans le sud-ouest et l'est, avec des précipitations de 1500-1800 mm/an est celle des cultures pérennes (café, cacao, palmier à

---

<sup>51</sup> Entretien avec une autorité préfectorale, Bouar avril 2016.

<sup>52</sup> Du sud au nord le climat guinéen forestier, soudano-guinéen, soudano-oubanguien, soudano-sahélien et sahélien.



huile) ; la zone de savane au centre-ouest est caractérisée par une production agricole vivrière et un élevage bovin transhumant. Les moyennes de précipitations oscillent entre 1100-1500 mm/an ; la zone « coton-vivrier-élevage », correspond aux savanes du Centre Est et du Nord-Ouest. Il tombe en moyenne entre 800 et 1100 mm de pluies par an ; enfin la zone sahélienne, caractérisée par l'instabilité des précipitations et une faible densité humaine englobe toute la partie Est du pays où dominant des activités agricoles, pastorales et cynégétiques.

Dans l'ensemble, les moyennes de précipitations annuelles à l'échelle nationale varient entre 1600 et 800 mm, du sud au nord, avec une saison pluvieuse plus longue (octobre-mars) dans la pointe sud du pays<sup>53</sup>.

Le relief est une succession de montagnes, de plateaux et de plaines. Le pays s'étage entre 1400 et 300 m d'altitude. Le point culminant au mont Ngaoui (1400 m) domine une succession de plateaux étagés dont les altitudes varient de 1200 à 900 m. Dans le Nord-ouest, le massif du Yadé prolonge les plateaux camerounais de l'Adamaoua. La zone de hauts plateaux de Bouar-Bocaranga englobe dans sa partie inférieure la surface de Bouar-Baboua (1000 et 900 m). Cette zone est couverte par une savane humide avec des niveaux de points d'eau relativement élevé. Ces zones de hauts plateaux sont reconnues comme étant le château d'eau du pays (Tambashe *et al.*, 2008) en donnant naissance à plusieurs cours d'eau la Pendé, la Mbéré, la Nana, la Lobaye, et l'Ouham, qui prend sa source dans la commune de Niem-Yellewa.

L'abondance relative de la pluviométrie est caractéristique du réseau hydrographique. Très dense, il est drainé par le bassin du Tchad au nord et le bassin du Congo au sud. Tout cet ensemble se combine pour favoriser le développement d'une végétation assez diversifiée. Lorsqu'on monte en altitude, la forêt dense équatoriale au sud se transforme progressivement en forêt sèche et savane arbustive et herbeuse sous climat soudanien, puis en savane plus sèche sous climat soudano-sahélien. La steppe couvre quant à elle la partie nord-est du pays. La situation géographique du pays combinée à la faible densité de population forme un cadre idéal pour le développement des activités économiques.

Dans le domaine agricole, la RCA dispose d'écosystèmes assez diversifiés propices pour des cultures vivrières ou d'exportation ainsi que pour l'élevage. La superficie des pâturages et des parcours est estimée entre 20 et 25 millions d'hectares, soit environ 30-40% de la superficie

---

<sup>53</sup> République Centrafricaine. Note du secteur rural, Ambassade de France, 2004, 18p ; FAO, 2005.

totale (Kota-Guinza, 2008). Sous l'angle des potentialités agricoles, la Centrafrique apparaît comme un État qui pourrait être riche. Or, non exploitées ou sous valorisées, ces potentialités restent à l'état de matières premières. Les nombreuses décennies d'instabilité politico-militaire semblent annihiler toute perspective de développement agricole (Duffumier et Lallau, 2016). Si les ressources sont définies comme des matières mises en valeur par l'homme (Raffestin, 1980), ce n'est pas le cas en Centrafrique dont la maigreur des ressources est un moteur des conflits récurrents (Chauvin *et al.*, 2015).

Dans le domaine agricole, moins de 5% des superficies cultivables soit environ 700 000 hectares seraient cultivés annuellement (Dufumier et Lallau, 2016) par de petits producteurs. En 1994, on dénombrait environ 450 000 exploitations familiales dont 76 000 cultivaient du coton, 67 000 du café, et 296 000 du manioc, la culture de base<sup>54</sup>. Les principales cultures d'exportation (café, coton, tabac), jadis source de devises pour l'État, sont en chute libre depuis les années 1980-1990. Dans les années 1980, la production de café (variété robusta) oscillait entre 15 000 et 20 000 tonnes. Elle atteint 5 à 12 000 tonnes dans les années 1990 et tombe à 2 200 tonnes en 2003<sup>55</sup>. La production cotonnière très instable passe de 45 000 tonnes en 1994 à moins de 2000 tonnes en 2003. L'agriculture centrafricaine est donc caractérisée par un très faible niveau de production et de contrôle par l'État de même que le secteur de l'élevage. Seulement la moitié des terres de parcours est exploité. La disponibilité en pâturages pourrait nourrir en moyenne 5 millions de têtes de bétail. Les conflits ont impacté l'élevage dont les productions ont sensiblement baissé. L'effectif du cheptel bovin en Centrafrique aurait diminué de moitié. Il est estimé à plus de 1 500 000 têtes en 2014<sup>56</sup>, alors que le petit élevage a été totalement décimé par les groupes armés.

Le potentiel forestier est quant à lui estimé à 23 millions d'hectares, soit 37% du territoire national. En 2016, environ 3 722 307 hectares sont exploités par des compagnies étrangères principalement chinoises, libanaises et françaises. La production annuelle est passée d'environ 670 000 m<sup>3</sup> au début du siècle à environ 420 000 m<sup>3</sup> en 2016 (Cerutti *et al.*, 2018). Toutefois,

---

<sup>54</sup> Fonds Africain de Développement, 1994 Rapport d'achèvement, Projet de développement rural dans les régions caféières de Mbaiki et Berberati, République Centrafricaine, 48p. <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/ADF-BD-IF-96-16-FR-SCANNEDIMAGE.151.PDF>.

<sup>55</sup> République Centrafricaine, note de secteur monde rural, SCAC, Ambassade de France, 2004, 18 p. [http://hubrural.org/IMG/pdf/centrafrique\\_note\\_monde\\_rural\\_2004.pdf](http://hubrural.org/IMG/pdf/centrafrique_note_monde_rural_2004.pdf).

<sup>56</sup> Situation de la transhumance et étude socioanthropologique des populations pastorales aorès la crise de 2013-2014 en République Centrafricaine. Rapport conjoint, DRC, FAO et CRS, Bangui, mars 2015, 32 p.

ces productions restent largement en deçà des pays voisins tels que le Cameroun avec environ 2 millions de m<sup>3</sup> par an<sup>57</sup>.

Le conflit de 2013 a impacté le secteur du bois. La prise de contrôle des régions forestières a renforcé la main-mise de la Séléka tant sur le secteur industriel qu'artisanal<sup>58</sup>. Tout en offrant son service pour la protection des sites forestiers<sup>59</sup>. L'économie de rente de guerre qui s'installe durant le règne de la Séléka place le bois centrafricain au rang de « bois de sang »<sup>60</sup>(Global Witness, 2015). Contestées par le pouvoir de Bangui<sup>61</sup>, les dénonciations d'un financement du conflit via le trafic du bois par Global Witness n'ont pourtant pas eu d'écho comme au Libéria. En effet, la Centrafrique était entre 2014 et 2015 dans une situation particulière. Un embargo sur le bois aurait signifié pour la communauté internationale et surtout l'Union européenne, un blocage du processus transitionnel, alors que ces principaux partenaires souhaitaient l'aboutissement rapide de la transition par la tenue des élections en février 2016. Pour autant, les révélations de Global Witness témoignent des enjeux du gouvernement des ressources naturelles dans des situations de conflits armés.

Par ailleurs, la forêt du sud-ouest au-delà de l'activité sylvicole, est une réserve de biodiversité. La conservation est l'une des « vocations » de développement de l'Ouest. L'importance de la diversité biologique a abouti à la création de la réserve de biosphère de Mbaéré-Bodingué et

---

<sup>57</sup> État du secteur forêt-bois au Cameroun (2015), FAO et CIFOR, 2016,30 p.

<sup>58</sup> Le secteur du bois artisanal était contrôlé par Mohammed Moussa Dhaffane, 3<sup>e</sup> homme fort de la Séléka et ministre en charge des forêts de 2013 à 2014. Son pouvoir a contribué au développement de réseaux de sciages artisanaux tournés vers le Tchad.

<sup>59</sup> Trois sociétés, à savoir l'Industrie forestière de Batalimo (IFB), Vicwood Centrafrique (VICA) et la Société d'exploitation forestière en Centrafrique (SEFCA) auraient versé plus de 1, 7 millions d'euros aux hommes de la Séléka afin de maintenir l'exploitation et l'exportation du bois. SEFCA, la plus indexée par Global Witness aurait effectué des paiements directs au régime Séléka afin de maintenir l'exportation du bois qui représente environ 60 % du marché entre 2013-2014.

<sup>60</sup> La notion du « bois de sang » a été utilisée en 2003 par Global Witness pour dénoncer le rôle du secteur forestier dans le financement du conflit au Libéria entre 1990 et 2003. En effet, une part importante des moyens militaires du pouvoir et des mouvements rebelles provenait du commerce du bois par la mise en place de stratégies articulées sur le contrôle des espaces forestiers de production et des ports offrant des facilités pour le transit du bois, leur commercialisation et l'achat d'armes de guerre aux partenaires étrangers. Les campagnes de Global Witness ont abouti à un embargo sur le bois libérien entre 2003 et 2006. Cf. Pascal Tozzi, « Enjeux politiques et régulation du commerce du bois tropical : le cas du Liberia », Politique africaine 2005/1 (N° 97), p. 160-171. S'appuyant sur ce principe Global Witness a dans son rapport intitulé « Bois de sang ». Comment l'Europe a aidé à financer la guerre en Centrafrique », tenté d'établir un lien entre le commerce du bois et le financement du conflit par la rébellion Séléka. Ces constats interviennent dans un contexte de sanctions internationales imposées sur les diamants centrafricains par le processus de Kimberley dès la prise de pouvoir de la Séléka en mars 2013.

<sup>61</sup> [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/09/24/l-exploitation-des-forets-de-centrafrique-doit-profiter-a-la-population\\_4770368\\_3212.html#ACIm67W1ZRfuvlo2.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/09/24/l-exploitation-des-forets-de-centrafrique-doit-profiter-a-la-population_4770368_3212.html#ACIm67W1ZRfuvlo2.99).

des aires protégées de Dzanga-Sangha<sup>62</sup>. Ces infrastructures naturelles (Aubertin, 2005) intéressent de nombreux acteurs (WWF<sup>63</sup>, FFEM<sup>64</sup>, AFD<sup>65</sup>, Union européenne) et influencent la vision de développement du Sud-ouest, comme en témoignent des projets tels que le REDD+<sup>66</sup> ou le crédit carbone<sup>67</sup>. La forêt apparaît désormais comme source de profit d'un nouveau genre (Thomas, 2016)<sup>68</sup>. Cependant la vocation de conservation pourrait être remise en cause par la dynamique d'exploitation minière en cours, qui voit la transformation et la mutation de l'artisanat minier<sup>69</sup>, dans un contexte de forte présence chinoise. Depuis 2013, les signes précurseurs de conflit se font jour entre des acteurs aux intérêts divergents.

D'un point de vue géologique, environ 34 substances et pas moins de 470 indices miniers sont recensés sur l'ensemble du territoire national. En 2010, le BGRM estimait à près de 40 millions de carats de diamants le potentiel encore exploitable de diamants dans le sous-sol centrafricain, soit deux fois plus que la production historique du pays. Les gisements de diamants sont dispersés dans deux bassins fluviaux au sud-ouest (bassin de la Sangha) et à l'Est (bassin de la Kotto). Dans l'Ouest, les gisements alluvionnaires sont concentrés le long des principaux cours d'eau Lobaye, Sangha, Mambéré, Kadéi, Nana. Les ressources minières

---

<sup>62</sup> Elles font partie intégrante du Tri-national de la Sangha (TNS) avec les parcs Lobéké du Cameroun et Nouabalé-Ndoki du Congo.

<sup>63</sup> World Wildlife Fund.

<sup>64</sup> Fonds français pour l'environnement mondial.

<sup>65</sup> Agence française de développement.

<sup>66</sup> Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts. Cette initiative internationale lancée en 2008 a pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique provoqué par les gaz à effets de serre issus de la dégradation et la destruction des forêts tropicales. Elle s'appuie sur des incitations financières internationales allouées aux gouvernements ou aux collectivités territoriales en contrepartie de protection de forêts et des droits des populations autochtones, des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. <https://www.alternatives-economiques.fr/fonctionnement-mecanisme-redd-plus-reduction-emissions-issues-de-deforestation-de-degradation-forets-0105201174868.html>.

<sup>67</sup> En 2016, l'Agence française de développement a lancé un vaste programme de 65 millions d'euros axé sur la biodiversité, la gouvernance forestière et locale. Le volet REDD+ financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) prévoit le développement de pratiques innovantes limitant la pression agricole sur la déforestation. Déjà en 2012, la RCA dans le cadre du protocole de Kyoto, a concédé des droits sur la conservation d'une zone boisée de 2,4 millions de km<sup>2</sup> à la société carbone Essence.

<sup>68</sup> Les forêts permettent d'obtenir des « crédits carbone » pouvant être vendus en bourse sur le marché carbone à des entreprises polluantes ne disposant pas de quota d'émission assez élevé pour couvrir leur rejet de CO<sub>2</sub> et bien d'autres gaz. Selon la FAO, un crédit carbone est l'unité utilisée pour l'échange des quotas d'émissions de carbone et équivaut à l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub>. Cet outil est créé en 1997 par le protocole de Kyoto afin d'atténuer les effets du réchauffement climatique. Pour la Centrafrique, les 2,4 millions de km<sup>2</sup> de forêts concédées correspondent à 12 millions de crédit carbone. En contrepartie, l'Etat centrafricain recevra pendant vingt ans une part des recettes générées par leur revente sur le marché carbone initié par l'Union Européenne en 2005 pour les entreprises polluantes. Cf. Thomas (2016) et Fao (2009) : historique du financement carbone et des crédits carbone, <http://www.fao.org/docrep/012/i1632f/i1632f01.pdf>.

<sup>69</sup> En 2012 l'État a octroyé à la Société chinoise CLIMA DUBAI MW international un permis de recherche couvrant une partie des aires protégées de Dzanga-Sangha.

également sont sous exploitées (cf. chapitre 4). La dispersion des gisements pourrait expliquer cette sous exploitation qui découle d'un faible contrôle de l'État sur les sites miniers.

Le diamant et l'or sont exploités par environ 421 000 creuseurs à l'état artisanal, avec de faibles productions. La production diamantifère n'a jamais dépassé le pic de 635 000 carats de 1966. Les productions annuelles varient entre 300 000 et 600 000 carats par an. Le volume de production de diamant de la Centrafrique est toujours largement en deçà de celui de certains pays africains. En 2010, l'Angola et la RDC ont produit respectivement 13,8 millions et 27,7 millions de carats, alors que la Centrafrique au cours de la même année a exporté 301 557 carats de diamant et un peu plus de 56 kg d'or (Matthysen et Clarkson, 2013).

Un premier niveau d'analyse du lien entre ressource et conflit en Centrafrique touche à la disponibilité des ressources principales utilisées comme moyen d'exercice du pouvoir de l'État. Dans l'ensemble, les faibles productions et exportations ont pour résultante une insuffisance de ressources. L'État alimenté par de faibles rentes, a perdu 60 à 70%<sup>70</sup> de ses ressources propres<sup>71</sup> face aux rebellions qui ont « informalisé » une partie des rentes de l'État (Chauvin, 2015b). L'insuffisance des ressources et la maigreur des rentes étatiques favorisent le recours à la violence comme mode d'extorsion des ressources et comme mode de gouvernement, ce qui avait été déjà utilisé par les compagnies concessionnaires et l'administration coloniale au début du 20<sup>e</sup> siècle (Coquery-Vidrovitch, 1972). Ce mode de prédation et d'accaparement des ressources a fait ses preuves et s'est installé comme fondement du système politique.

Les luttes internes pour l'accaparement de ces maigres ressources constituent un enjeu majeur des conflits (Ngovon, 2015). Prendre le contrôle de l'État et de la rente multiforme auquel il donne accès (mines, fiscalité douanière, flux d'aides divers,) constitue une motivation première de la prise de pouvoir (Lallau, 2015). Les ressources de l'État c'est-à-dire les moyens assignés à son fonctionnement demeurent un ressort de conflit, un vecteur de lutte de pouvoir (Ngovon, 2015 : 504). L'accaparement des ressources par la classe politique participe de la formation des États, car « la politique du ventre » prend corps et se perpétue depuis les indépendances (Bayart, 1989). Tout porte à croire que la classe politique est habituée à utiliser

---

<sup>70</sup> Le budget de l'Etat est par exemple passé de 5 117 153 000 francs CFA en 2013 à 399 445 000 francs CFA en 2014 soit une baisse de près de 8%. Sur la même période, les recettes propres ont baissé de près de 30%. Cf. lois de finance République Centrafricaine 2013 et 2014.

<sup>71</sup> Les recettes propres de l'État proviennent essentiellement des taxes douanières, des impôts et des recettes fiscales. En 2017, les recettes propres représentent 66% du budget global estimé à 203 milliards de francs CFA.

l'État comme une source de pouvoir, de ressource, de rente. Dans le secteur minier, les dirigeants successifs ont transformé leur responsabilité politique en une opportunité de faire les affaires. Ange Félix Patassé disposait à son propre compte d'une compagnie minière, la Colombe mine, à Carnot, dans le Sud-Ouest, et employait des collecteurs pour effectuer ses achats. Dans le but de satisfaire ses intérêts politiques, il distribuait des concessions minières avec des largesses qui exemptaient les propriétaires des exigences du code minier (ICG, 2010). En 2003, François Bozizé s'est approprié cette logique d'enrichissement illicite au profit de ses soutiens politiques et de son clan. Ainsi, la classe politique consolide sa main mise sur les revenus miniers afin de s'enrichir rapidement et de renforcer le pouvoir du groupe ethnique du président (*ibidem*). Le système instauré par le pouvoir en place facilite le développement d'un réseau de clientélisme. L'opacité du secteur s'accompagne d'une contrebande<sup>72</sup> et d'un trafic illicite de pierres précieuses vers les pays limitrophes et d'autres pays du monde. La contrebande est entretenue par un réseau d'acteurs situés à tous les niveaux de la chaîne de valeur : artisans miniers, collecteurs, bureaux d'achat, autorités minières et politiques.

L'accaparement des ressources par des gouvernements autocrates ne fait qu'empirer l'extrême pauvreté, les ressources de l'État ne profitant qu'à une infime frange de la classe politique alors que la majorité de la population survit en dessous du seuil de pauvreté. Que ce soit pour les ressources extractives ou pour les autres types de ressources, les rentes étatiques n'ont guère profité au plus grand nombre de citoyens au bas de l'échelle socio-économique (ICG, 2010). Certes elles contribuent au paiement des fonctionnaires, mais elles ne sont pas suffisantes pour alimenter l'investissement dans les biens publics.

En 2013, la prise de pouvoir par la Séléka vient renforcer la patrimonialisation du pouvoir, l'ethnisation des postes de décision et le règne du clientélisme. La Séléka a perpétué et renforcé la tradition d'un pouvoir prédateur par la mise en coupe réglée du Trésor public, des malversations financières et une désorganisation complète des finances de l'État. La politique de prédation qui fut instaurée en règle a laissé les finances publiques exsangues, les opposants étant purement et simplement relevés de leurs postes et mis à l'écart (ICG, 2014b : 4-7). Les

---

<sup>72</sup> L'ampleur de la contrebande est estimée à 30 à 40% de la production nationale, ICG, 2010. En 2013, 140 000 carats de diamants d'une valeur approximative de 24 millions de dollars sont sortis frauduleusement de Centrafrique. Ce chiffre correspond à près de 40 % du volume exporté légalement en 2012 qui s'élevait à 370 000 carats. Selon les autorités centrafricaines, 80 % de la production centrafricaine quitte le pays par des voies illicites. (ICG, 2010 ; Rapport du groupe des experts des Nations unies sur la Centrafrique, S/2014/762, 29 octobre 2014, 214p).

membres de la Séléka mirent la main sur plusieurs secteurs d'activités, dont celui du bois. Le secteur était géré par le troisième homme fort de la Séléka en la personne de Moussa Dhaffane, qui tirait profit également du trafic d'ivoire (ICG, 2014a). La prédation de la Séléka entérine une économie de pillage organisé depuis la tête jusqu'au dernier mercenaire (Lallau, 2015 : 289).

## **B. La redistribution des ressources comme facteurs de conflits en Centrafrique**

La question de l'inégale répartition des ressources est aussi une clé de lecture pour comprendre les enjeux de conflits en Centrafrique. La maigreur de la rente étatique (Chauvin *et al.*, 2015) et sa redistribution selon des clivages ethno-politiques ravivent les fractures sociales et les sentiments d'exclusion. À chaque régime correspondaient déjà une clientèle et une alliance régionale bien précise. Les pouvoirs en place s'appuient sur leur lien avec un clan, une ethnie ou une région bien précise. Le jeu des alliances et l'achat de clientélisme permettent au parti au pouvoir de s'arroger l'allégeance de certains groupes et régions, alors que d'autres sont exclus du jeu politique. Durant le règne de Patassé, alors que de nombreux fonctionnaires centrafricains cumulaient des arriérés de salaires, les militants du parti au pouvoir et le cercle clientéliste du président jouissaient de traitements très favorables. Ces injustices dans la redistribution des ressources sont le déclencheur des premières mutineries en 1996. Les inégalités régionales et sociales qui en découlent accroissent les sentiments d'exclusion dans les régions ou au sein des groupes marginalisés. Comme le mentionnent Lombard et Botiveau (2012), une profonde amertume quant à la marginalisation politique et économique imprègne les zones rurales de la RCA depuis de nombreuses années. En 2013, Michel Djotodjia joua sur la corde de l'exclusion territoriale et de la marginalisation de l'Est centrafricain pour justifier sa prise de pouvoir. Par ailleurs, les mécontents de l'opération *closing gate*<sup>73</sup>, hostiles au président Bozizé, se sont servis de la contrebande du diamant pour financer le renversement de ce dernier en apportant leur soutien à la rébellion Séléka.

Une analyse de la dynamique des violences contemporaines en Centrafrique permet d'établir un lien direct entre les insurrections et les violences armées. Les territoires

---

<sup>73</sup> Il s'agit d'une opération ayant abouti à la fermeture et au retrait de permis minier à 8 bureaux d'achat de diamant et or en Centrafrique. En effet, en octobre 2008, le pouvoir de Bozizé a imposé de fortes amendes de 20-25 millions de francs CFA à ces bureaux d'achat pour n'avoir pas autant investi dans l'immobilier que recommandait le code minier centrafricain de 2004.

marginalisés, souvent hostiles au pouvoir en place, sont des foyers d'insurrection et de violences. Les insurrections se concentrent dans les territoires marginalisés dans la redistribution des rentes (Chauvin, 2015b) : quartiers sud de Bangui (1996-2001), puis du nord de Bangui (2002, et 2013) ; le Nord-est (2006 et 2013), l'Ouest (2013).

La fragilité de la RCA explique la persistance des conflits. Depuis la seconde moitié de la décennie 1990, tout un dispositif mis en place par la communauté internationale vise le rétablissement de l'autorité de l'État, la consolidation de la paix et la bonne gouvernance. Cependant, l'État se limite à la capitale où sévit encore la violence, et l'hinterland est en proie à l'insécurité (Chauvin, 2015b ; Lombard et Botiveau, 2012). Tant pour le pouvoir en place que les bailleurs de fonds, la consolidation de la paix, le rétablissement de la paix et de l'autorité de l'État, la sécurité passent inexorablement par de vastes programmes tel le DDR<sup>74</sup>. Dès sa prise de pouvoir en mars 2016, le président Touadéra fait de ce programme une préoccupation du gouvernement pour un retour de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire. Cependant, tant le pouvoir en place que les groupes armés y voient une nouvelle opportunité de rente, un nouveau segment de marché de la prédation desquels il ne faut pas rester absent. Depuis son instauration en 1997, la ressource pour le désarmement a été à plusieurs reprises détournée par les pouvoirs publics, ainsi que par des groupes armés pour capter des primes (Chauvin, 2015b). L'une des exigences des groupes armés est de profiter de la manne étatique. En effet, leur demande est une plus grande inclusion dans le gouvernement pour un accès aux ressources de l'État. Les violences, les attaques dans l'arrière sont « une manière de choquer l'État afin qu'il prenne soin d'eux en leur offrant un revenu » (Lombard et Botiveau, 2012). L'enjeu est donc la recherche d'une prise en charge financière et sociale dont ils n'ont jamais bénéficié (*ibidem*). Les violences armées sous-tendent pour les groupes armés une manière d'inviter l'État central à revoir la redistribution des ressources, concentrées dans la capitale aux mains des proches du pouvoir.

Les groupes armés, souvent nés des luttes pour l'accès aux ressources loin de la capitale, sont très vite récupérés et parrainés par des entrepreneurs rentiers assoiffés de pouvoir. Cette position signifie pour ces chefs de guerre l'occasion d'une participation active aux débats sur l'allocation de ressources. Elle leur confère une ressource fondamentale via les fonctions auxquelles ils accèdent (Lombard et Botiveau, 2012; Ngovon, 2015). Loin des terrains de jeu

---

<sup>74</sup> Désarmement, démobilisation et réinsertion.



des combattants armés, la redistribution des ressources se joue dans la capitale entre les chefs des groupes armés, des membres du gouvernement, qui ont bénéficié des fonds alloués au DDR au détriment des bénéficiaires supposés que sont les combattants à la base. Par exemple, sur la somme de 21 000 francs CFA qui devrait être alloués aux combattants comme prime alimentaire pour une durée de trois mois en 2007, la plupart des combattants ont reçu 5 000 francs CFA et 10 000 francs CFA pour les plus anciens un seul mois sur les trois (Lombard et Botiveau, 2012). Détourné de ses objectifs initiaux, ce vaste programme qui continue d'être soutenu par les bailleurs de fonds est une source de frustrations dans les zones rurales. La meilleure façon d'exprimer ses frustrations est de prendre l'habit d'un groupe armé. Cependant, certains groupes armés sont inclus mais pas d'autres. En 2007, un seul groupe armé, l'APRD<sup>75</sup>, aurait bénéficié de ce programme, alors que la non-prise en compte d'un autre groupe armé a poussé la CPJP<sup>76</sup> à la reprise des hostilités. Le non-paiement des primes de démobilisation fut également l'un des facteurs de la création de la Séléka, qui regroupe les groupes armés lésés par le programme DDR. L'espoir perdu d'une prise en charge financière et sociale contraint la plupart des combattants à retourner dans la brousse à la recherche de nouvelles opportunités dans l'économie politique militarisée. Ainsi, ces fonds internationaux perçus comme des ressources de paix sont dans la réalité centrafricaine des ressources de guerre.

Tant dans la forme que sur le fond, les ressources extérieures n'offrent pas des conditions pour un retour à la stabilité tant prôné par l'extérieur. La forme que prend le DDR en 2017 ressemble fort à celle des programmes antérieurs en dépit des échecs patents. Prévu sur une durée de 30 mois (juin 2017 à décembre 2019), le budget total alloué pour le programme s'élève à 45 millions de dollars, dont 15 millions de dollars financés par le gouvernement et la Minusca, 30 millions financés par la Banque mondiale sous forme de dons octroyés au gouvernement. Le financement de la Banque mondiale est destiné au retour de près de 5 000 ex-combattants à la vie civile et à l'aide à leur communauté d'accueil. « Ce que l'argent de la Banque mondiale va financer ce sont les activités destinées à l'ex-combattant lui-même, notamment des formations, qui vont lui permettre de réapprendre un métier ou de retrouver des bases pour sa réinsertion dans la vie civile. Nous allons également financer des activités

---

<sup>75</sup> Armée populaire pour la restauration de la démocratie dirigée par Jean-Jacques Demafouth qui fut l'un des membres du comité de pilotage du DDR.

<sup>76</sup> Convention des patriotes pour la justice et la paix

pour les communautés d'accueil, c'est très important. Et, enfin, on va financer le pilotage de tout le programme par la cellule installée à la présidence. On va donc aider aussi les Centrafricains à faire de la planification » souligne le responsable de la Banque mondiale<sup>77</sup>. Or, les processus en cours nourrissent d'emblée des fractures au sein des groupes armés devant y participer. Certains groupes armés, comme le FPRC<sup>78</sup> de Nourredine Adam, y voient une action prématurée : « Nous avons déploré la manière dont le processus a été conçu. C'est ça que nous ne voulons pas... On attend beaucoup [du DDR] mais nous croyons que le DDR ce n'est pas le moment parce que pour désarmer tout un groupe sans aucune condition, sans aucune garantie, cela n'aboutit jamais... Nous avons demandé qu'il y ait un accord préalable parce que nous n'avons pas confiance. L'expérience nous a démontré lorsque nous avons connu la période de guerre en 2006-2007 que parfois les autorités promettent. Nous voulons un document qui pourrait nous servir de portefeuille. Si les autorités n'appliquent pas, nous aurons un témoignage à brandir »<sup>79</sup>. Les candidats aux processus de DDR ne sont donc pas des profanes, mais des habitués. Le recours aux armes, l'une des formes possibles de mobilisation et de contestation (Debos 2016), n'est éventuellement pas exclu, car les revendications soulevées (amnistie, postes dans la haute fonction de l'État), et l'épineuse question de la sécurité sont des problèmes politiques qui restent en suspens.

### **C. Les effets des conflits sur la répartition socio-spatiale des ressources**

D'un point de vue géographique, les conflits en Centrafrique contribuent à une reconfiguration des espaces de production des ressources.

Les conflits ont un fort potentiel destructeur sur les secteurs de l'économie. Ils participent au remodelage des systèmes de production existant, au contrôle des ressources, des espaces de commercialisations et des réseaux d'échange. Ils agissent sur la localisation des ressources, aussi bien dans les zones de production de ressources mobiles que pour les ressources ancrées (diamant, or), qui subissent plutôt des modifications au niveau de la structuration des acteurs de la filière. Dans tous les cas, le transport et la commercialisation des ressources sont impactés, comme le mentionnent certains auteurs dans des situations de conflits ou de

---

<sup>77</sup> RCA : le budget du programme DDR bouclé avec l'aide de la Banque mondiale. <http://www.rfi.fr/afrique/20170418-rca-programme-ddr-redemarrage-don-banque-mondiale>, 04 avril 2017.

<sup>78</sup> Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique.

<sup>79</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20170421-desarmement-rca-projet-pilote-reintegrer-ex-combattants-ddr-fprc>.

violences (Calas, 1995; Raison, 2002). Dans le Nord-ouest de la Centrafrique, Chauvin (2014) a mis en évidence comment les conflits armés entre 2003 et 2008, ont recomposé les espaces agricoles, la circulation des produits agricoles et les mobilités commerciales. Les violences ont provoqué l'éloignement des villages des lieux d'insécurité, et le rapprochement des populations de l'espace agricole, source de subsistance. Le déplacement des lieux de résidences vers l'espace agricole a pour incidence à la fois une dispersion de l'habitat et une imbrication avec l'espace agricole. La brousse abritant les personnes déplacées fuyant les violences se transforme en espace d'échanges vivriers et divers par la création de marchés locaux. Cette nouvelle structuration de l'espace apparaît comme une stratégie pour échapper aux violences exercées dans les villages et sur les routes par les hommes armés (*ibidem*).

Dans le cas du bétail par exemple, la présence des groupes armés dans les bassins de production a une incidence sur le remodelage des circuits commerciaux. En 2014, face à l'insécurité les flux commerciaux de bétail à destination de la capitale sont convoyés par des véhicules escortés en provenance de Bambari et Kaga-Bandoro sous contrôle de la Séléka, et par voies fluviales pour les localités situées le long de la rivière Oubangui à savoir Mobaye, Zangba, Kouango (Betabelet *et al.*, 2015). Ces mutations en situation de conflit, loin de développer une centralisation politique, participent au factionnalisme, dans un contexte où l'État perd tout contrôle et où les groupes armés se trouvent plutôt dans une dynamique d'une gestion décentralisée des ressources par les armes (Chauvin *et al.*, 2015).

L'État a perdu le contrôle sur les ressources de l'arrière-pays, contrôlant difficilement plus de deux préfectures sur les 16 que compte le pays. En 2017, les 80% du territoire sont contrôlés par des groupes armés non conventionnels organisés en suzerainetés régionales (Chauvin, 2015b). Le vaste hinterland est désormais revendiqué par les groupes armés, qui vont jusqu'à prôner une partition du pays<sup>80</sup>. La Centrafrique fait face à un délitement du territoire national en fiefs armés, contrôlés par des groupes armés aux systèmes fiscaux propres (Chauvin *et al.*, 2015). Plus d'une dizaine de mouvements rebelles, alliés ou rivaux, se contentent d'un partage

---

<sup>80</sup> Le 14 décembre 2014, Nouredine Adam, le numéro 2 de la Séléka et leader du front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) a déclaré la création d'un État autonome du Logone dans l'Est de la Centrafrique sous contrôle de la rébellion Séléka. Cette déclaration intervient dans un contexte de boycott du référendum constitutionnel et des élections présidentielles censés ramener la stabilité en Centrafrique. À Ndélé, le drapeau du Logone a été hissé avant d'être enlevé par les forces de la Minusca. Désavoué par ses pairs et ses soutiens extérieurs dont le Tchad et l'organisation de la coopération islamique, Nouredine Adam est revenu sur sa décision. Toutefois, même si l'État du Logone n'a pu survivre, la partition de fait est une réalité par l'étatisation de la Séléka dans les régions sous son contrôle. À Ndélé par exemple, le FPRC a mis en place une administration parallèle.

régional du territoire et des ressources. La nature même des ressources dominantes et leur forte dispersion sont un facteur de ce factionnalisme segmenté. Dès lors, les ressources deviennent source de financement et enjeux majeurs de conflits.

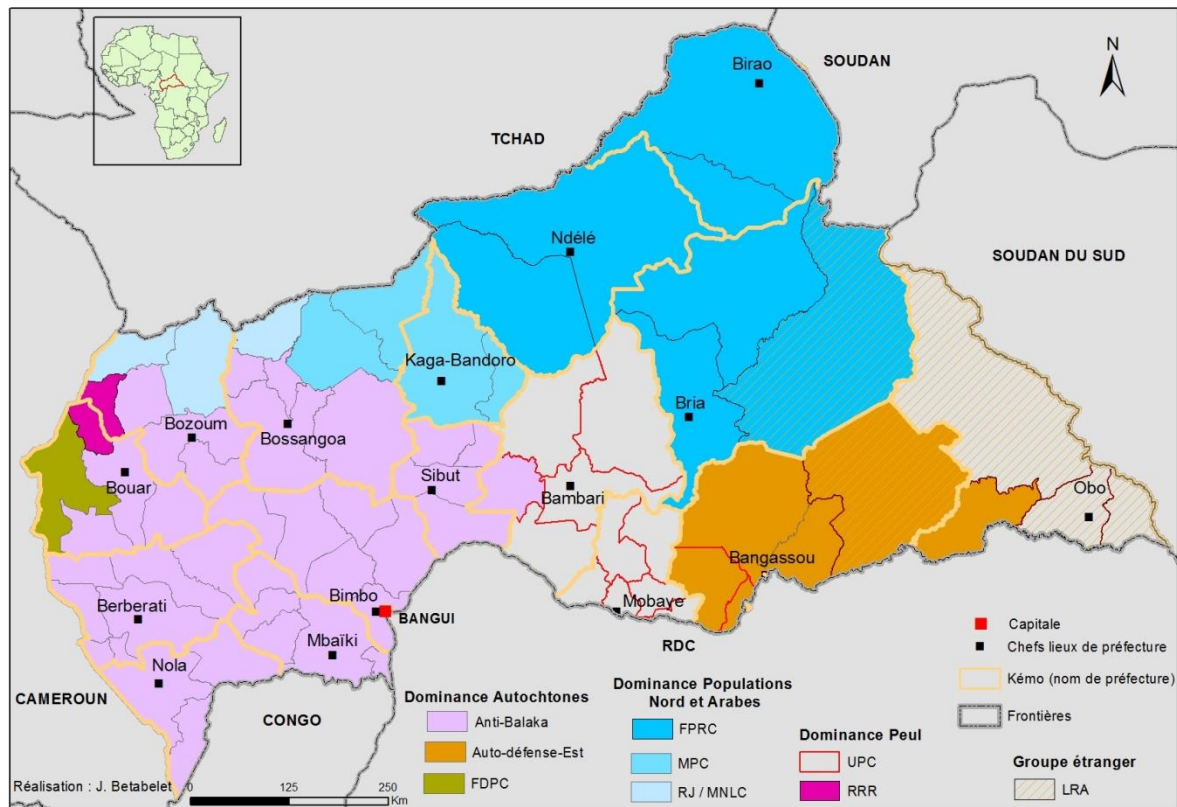
La Séléka a dès sa constitution en 2012 fait des ressources extractives sa principale source de financement (Hugon, 2014; Ngovon, 2015). Elle a d'abord visé à contrôler les ressources par la conquête de territoires. L'intégralité du bassin diamantifère du nord-est était exploitée et taxée par la Séléka, qui a étendu cette emprise sur le bloc sud-ouest en 2013. Lors de sa chute, les factions dissidentes ont poursuivi la même logique en s'arrogeant un territoire et ses ressources (mines, élevage, circulations de marchandises, café, or...).

Une répartition des territoires de ressources s'observe entre les différents groupes armés. Dans l'ensemble, la partie Est du territoire national est segmentée entre les différentes factions rivales de la Séléka. Le bloc minier du nord-est est sous le contrôle du FPRC à connotation Rounga et Gula. Le FPRC contrôle la totalité du flux miniers (diamant et or) et inflige divers taxes et impôts aux commerçants ; la branche peule de la Séléka représentée par l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darrassa, contrôle les régions du centre (Bambari, Bakala, Ippy, Kouango) et exploite le bétail, le café et l'or vendu vers le Soudan. En 2016, l'UPC a étendu son pouvoir sur une bonne partie de la Basse-Kotto (Alindao, Mobaye, Zangba), ainsi que l'est de la préfecture du Mbomou (Gambo). Les régions proches de la frontière tchadienne (Kabo, Batangafo, Kaga-Bandoro, Sido) sont contrôlées par la faction arabe de la Séléka, le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) de Mahamat Alkatim qui taxe bétail et marchandises. Le Nord-Ouest est contrôlé par le groupe Révolution Justice pour le bétail, les vivriers marchands dans sa partie nord (Paoua, Markounda, Ngaoundaye), alors que le mouvement retour réclamation réparation (3R) de Sidiki Abbas contrôle les communes d'élevage entre Kouï, Bocaranga et Bouar. La présence bien que de plus en plus faible du FDPC est signalée vers Baboua en allant vers la frontière camerounaise, une zone riche en or. Le Sud-ouest sous contrôle des anti-*Balaka* procure à ces derniers des ressources dans l'exploitation du diamant et or et le trafic du bétail.

Le partage des territoires par les groupes armés joue sur la localisation des ressources. En 2013, le contrôle du secteur pastoral par les groupes armés a eu pour conséquence une recomposition des territoires pastoraux, qui épousent désormais les aires d'influences des groupes armés (Betabelet *et al.*, 2015). Avant la prise du pouvoir par la Séléka, l'élevage était exercé sur presque toute l'étendue du territoire, avec un cheptel bovin concentré dans 4

zones principales : le Nord-ouest (Koui, Baboua, Bouar), le Centre-ouest (Yaloké, Bossembélé, Boali), l'Est (préfectures de la Ouaka, Haute-Kotto, Basse-Kotto, le Mbomou) et l'extrême Est (Zémio, Obo, Mboki) proche de la frontière sud-soudanaise. Sous le règne de la Séléka, la prédation sur le bétail a pris un tournant dramatique pour les éleveurs.

**Carte 9 : Influence des groupes armés en Centrafrique en 2017**



Dans les zones occupées par ce groupe armé, les éleveurs, en majorité des Peuls, subissent des extorsions ou des vols de bétail par les éléments armés, majoritairement des Arabes du Tchad (ICG, 2014). Ces prélèvements sont présentés comme une manière pour les éleveurs de contribuer aux efforts de guerre. L'essentiel des marchés à bétail passent sous le contrôle des « généraux » de la Séléka, qui sont principalement d'anciens commerçants de bétail. L'apparition de la milice anti-*Balaka* en signe de résistance aux exactions de la Séléka amplifie les violences contre les communautés peules. Dans l'Ouest, les éleveurs accusés d'être les complices de la Séléka constituent les principales cibles. Le désir de vengeance pousse les anti-*Balaka* au pillage du bétail après des incursions dans les campements d'éleveurs. Les violences armées, tout en accentuant le trafic illicite de bétail, provoque de profonds changements dans la répartition, la délimitation et la localisation des espaces pastoraux. Sur le plan spatial, des

disparités s'observent entre l'Est sous contrôle de la Séléka et l'Ouest sous contrôle des anti-Balaka. Dans l'Ouest, l'espace s'est vidé de son cheptel bovin. Les éleveurs se sont repliés vers le Cameroun et le Tchad. D'autres sont cantonnés dans les communes d'élevage proches de la frontière avec le Cameroun. L'Est connaît en revanche une forte concentration du bétail et des éleveurs (cf. chapitre 3). En effet, les violences n'y ont que très peu affecté les aires pastorales. Cette région a donc reçu un afflux important d'éleveurs en provenance des autres régions du pays. Ce choix se justifie par la proximité culturelle et confessionnelle entre les éleveurs peuls et la rébellion Séléka.

S'il existe une forte imbrication entre aires pastorales et aires d'influence des groupes armés, celle-ci est néanmoins complexe. Chaque aire pastorale répond à un contrôle politique spécifique. Certaines régions sont répulsives pour une catégorie d'éleveurs. Les régions proches de la frontière tchadienne (Kabo, Batangafo, Kaga-Bandoro), sous contrôle de la Séléka arabe, sont dangereuses pour les éleveurs peuls localisés dans l'Ouest sous la protection des 3R, et dans l'Est sous la protection de l'UPC (cf. chapitre 5). Ce contrôle politique par les groupes armés s'étend également aux ressources minières.

Dans le secteur des pierres précieuses (diamant et or), la Séléka a d'abord contrôlé les zones minières de l'Est autour de Bria, Nzako et Ndélé. Les menaces et les violences sur les populations permettaient aux rebelles de prélever de fortes productions (Agger, 2014). Dans les villes de l'Est qui constituent leur bastion, ce contrôle renforce le trafic de diamants et les réseaux de contrebande entre la Séléka et des mercenaires soudanais<sup>81</sup>.

Si les bassins de production n'ont pratiquement pas changé, d'importantes modifications s'observent dans la structuration de la filière. Dans l'Ouest, les conflits ont conduit à une inversion de pouvoir sur les espaces de production. Dès sa prise de pouvoir, la Séléka a entrepris la conquête des zones minières de l'Ouest. Dans les faits, les groupes armés se prêtent à des délimitations qu'ils tenteront de faire évoluer ou de contrôler par la violence (Deneault, 2016). Les « comzones » se taillent des territoires, allient prédation des ressources et protection des zones d'extraction pour le compte des collecteurs et des bureaux d'achat de

---

<sup>81</sup> <http://www.lanouvellecentrafrique.info/centrafrique-les-selekas-les-meilleurs-amis-des-diamants/>.

diamant et or (ICG, 2014b). La conquête des territoires miniers s'est faite avec une violence inouïe avec des assassinats, des incendies de villages<sup>82</sup>.

L'avidité des rebelles pour le contrôle de la ressource minière aboutit à des violences et des massacres de populations. L'utilisation des ressources ou leur contrôle par les éléments issus de la Séléka ou de ses alliés activent les violences intercommunautaires. Face à la résistance des populations et des creuseurs, les prises de contrôle de certains sites miniers se soldent par de violents affrontements et de nombreuses victimes<sup>83</sup>. Des creuseurs rallient parfois les rangs des milices anti-*Balaka* et reprennent le contrôle des chantiers miniers<sup>84</sup>. Les violences qui s'en-suivent poussent à l'exil les collecteurs de diamants issus de la communauté musulmane, quelle que soit leur origine (Arabes, Peuls ou Ouest-africains). Dès lors, l'expulsion de ces acteurs clés de la filière amène d'importantes modifications de la structuration du secteur diamantifère, qui permet à leurs remplaçants de poursuivre la production du diamant, tout en développant de vastes réseaux de trafic avec les pays voisins, dont principalement le Cameroun. L'exploitation minière devient alors un moyen de survie pour les uns (petits creuseurs sans grands moyens) et un moyen d'enrichissement pour les autres (chefs de milices armées, élites politiques, agents de l'État), sans qu'on puisse distinguer la frontière entre commerce officiel et commerce illégal (Prunier, 1983).

---

<sup>82</sup> Le 16 mars 2014, l'attaque de Zaire, un village minier au sud de Bouar par des combattants de la Séléka s'est soldée par l'incendie de 250 maisons et plusieurs personnes tuées. Durant le mois de juin, ce fut au tour du village Lamy dans la sous-préfecture d'Abba d'être brûlé par la Séléka. Le bilan fait état de plus de 40 personnes tuées et plus de 100 blessées. Ailleurs, à Guen, dans la localité de Carnot, la double attaque des anti-*Balaka* pour la reprise de contrôle de cet important village minier s'est soldée durant le mois de février 2014 par l'assassinat de plus de 150 personnes dont principalement des collecteurs et des Musulmans.<http://ipisresearch.be/home/conflict-mapping/>. Consulté le 08 août 2016.

<sup>83</sup> Mine d'or de Gaga : on tue pour les paillettes. [http://fr.africatime.com/republique\\_centrafricaine/db/centrafrique-la-mine-dor-de-gaga-tue-pour-des-paillettesn,5mai2014](http://fr.africatime.com/republique_centrafricaine/db/centrafrique-la-mine-dor-de-gaga-tue-pour-des-paillettesn,5mai2014). Dans cette mine d'or passé sous le contrôle de la Séléka en septembre 2013, 400 maisons ont été incendiées et plus de 200 personnes tuées.

<sup>84</sup> À Boda, une ville minière à la sortie sud-ouest de Bangui, les Anti-*Balaka* supervisent les mines artisanales de diamant, d'or et d'autres ressources naturelles. <http://projects.voanews.com/diamant-centrafricain/>. À Gaga, village situé dans la sous-préfecture de Yaloké, les mines d'or sont contrôlées par les miliciens anti-*Balaka* qui achètent l'or aux villageois pour revendre aux acheteurs en provenance de Bangui.[http://fr.africatime.com/republique\\_centrafricaine/db/centrafrique-la-mine-dor-de-gaga-tue-pour-des-paillettesn](http://fr.africatime.com/republique_centrafricaine/db/centrafrique-la-mine-dor-de-gaga-tue-pour-des-paillettesn).

## Conclusion du chapitre I

Le contexte de marginalité en Centrafrique peut s'apprécier sous divers angles : géographique, démographique, économique, sécuritaire. Ces variables la classent dans le registre des États faibles, ou fragiles, qui éprouvent encore de grandes difficultés en matière de (re)construction et de développement. Les nombreuses années de conflits et d'autres raisons plus anciennes font de ce pays une figure emblématique des « marges du monde » (Marchal, 2009). De très fortes inégalités s'observent : la balance démographique pèse en faveur de l'Ouest, qui semble également mieux desservi en termes d'accessibilité que l'Est. Le faible réseau routier creuse un écart entre Bangui et les régions intérieures. La politique des Pôles de développement n'a pas pu réduire cet écart entre les différentes régions du pays. Cette politique pilotée de l'extérieur peine à prendre racine dans une société meurtrie par les conflits et où les intérêts individuels priment sur l'intérêt général ou communautaire. À l'échelle régionale, l'insécurité semble creuser et renforcer les inégalités socio-spatiales, sources de frustration et de conflits. De lors, la disponibilité des ressources, l'accapement par la classe politique ainsi que la redistribution des maigres rentes étatiques constituent des enjeux majeurs de conflits. La nature des ressources et leur forte dispersion entraîne un factionnalisme du territoire. L'évanescence de l'Etat conduit à un délitement du territoire national en fief armés, contrôlés par des groupes armés aux systèmes fiscaux propres. Le partage des territoires a des incidences sur la répartition géographique, la délimitation et la localisation des espaces de ressources. Cet aspect répond à notre hypothèse centrale. En effet, les conflits armés jouent sur l'évolution de l'inscription spatiale des activités pastorales et minières. La nature pillables des ressources entraîne une segmentation accrue des groupes armés.

Le chapitre qui suit aborde les formes de mutations induites par les conflits dans une région en marge.



## **Chapitre II : Mutations socio-spatiales et politiques dans une région en marge**

Ce chapitre tente de retracer les différentes transformations survenues dans l'Ouest Centrafricain. Elle aborde une focale historique en mettant en avant certains événements ou facteurs clés pour éclairer sur la résurgence des violences dans cette partie du pays. Nous essayerons tout d'abord de situer le contexte historique et politique qui présida à l'exploitation de ressources dans l'Ouest, en analysant les relations entre les groupes sociaux, et de quelle manière le contact entre les populations l'Ouest et le monde extérieur a transformées. Puis nous abordons les mutations socio-spatiales engendrant des inégalités dans l'Ouest centrafricain. Nous consacrons un développement à la sous-préfecture de Bouar, une échelle locale qui permet de mieux situer et analyser ces disparités aggravées par le conflit.

### **1) Mise en contexte d'un passé historique et politique trouble : violence et résistances**

Cette partie tente de retracer des faits historiques et politiques présidant à l'exploitation des ressources et qui sous-tend les violences dans l'Ouest centrafricain. On serait tenté de dire que la violence et la résistance est un marqueur pour les sociétés vivant dans cette partie du territoire depuis des temps anciens. Guerres entre tribus rivales, traite foubé, exploitation coloniale, abus des compagnies privées sont autant de faits qui ont conduit les populations Gbaya, peuple dominant dans l'Ouest vers des révoltes et des attitudes de résistance. L'Ouest a connu des bouleversements politiques avant et pendant l'occupation coloniale (Papoto, 1994). Par ses traits physiques (existence de massifs montagneux tel que celui du Yadé, du Bakoré ou le mont Karé), il est un lieu de refuge pour des peuples en fuite devant les pressions diverses. Cependant, l'implantation des peuples ne s'est pas faite sans heurts. Ce regroupement va générer de conflits et des guerres jusqu'à ce que la colonisation impose l'unité. À cette guerre entre les peuples se greffe la pression des Foubé qui amplifieront les dissensions avec la pratique de l'esclavage (Degras, 2012).

## **A. Conquêtes et occupations dans l'espace ouest centrafricain : contrôler les hommes, les ressources et les territoires**

L'Ouest centrafricain est situé entre des sociétés musulmanes du nord et des populations decivilisations païennes ou animistes au sud. Ces deux ensembles entretenaient des relations commerciales. Les échanges se structuraient le long de la rivière Sangha et de ses affluents la Mambéré et la Kadéï, voies de passages des marchandises et des commerçants ambulants (Papoto, 1994). Des échanges y compris d'esclaves empruntaient la voie fluviale Congo-Sangha-Oubanguien (Gourdin, 2013). Les régions intérieures servaient de réservoirs d'hommes écoulés sur les grands marchés d'esclaves dans le pays Gbaya tels que Yadé, Kayatoma et Bocaranga.

### **1- Le poids de la traite étrangère**

L'Ouest centrafricain fut soumis entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle à la traite esclavagiste. Ce territoire est situé à proximité de royaumes conquérants qui faisaient du commerce humain leur principale activité. L'Ouest de la RCA actuelle a donc subi durant une période bien longue des invasions régulières de royaumes de Kanem Bornou, du Ouaddaï, du Baguirmi et du Darl El Kouti au nord, des sultanas de l'Adamaoua et de Ngaoundéré à l'ouest.

Des États négriers fondés sur l'Islam et à vocation militaire émergent au début du 17<sup>e</sup> siècle. Ils développent des échanges avec l'Afrique du Nord, puis vont privilégier par la suite la traite atlantique jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. La proclamation du Jihad peul par Ousman Dan Fodio en 1804 aboutit à la formation d'un vaste bloc islamisé. À partir de 1850-1860 et jusque dans les années 1920, les lamidos peuls de Ngaoundéré et de Rey Boubou, sous tutelle du lamidat de l'Adamaoua, étendent leur influence militaire dans les régions de l'ouest centrafricain (Chauvin, 2015a).

L'Adamaoua était l'un des nombreux États fondés au début du 19<sup>e</sup> siècle sous la tutelle religieuse du souverain de Sokoto Ousman Dan Fodio. Cette région ne fut jamais administrée comme une partie du lamidat, mais considérée comme une aire tributaire et de razzias. Le lamido de Ngaoundéré, quelque peu indépendant de l'émir de Yola, faisait de la guerre ou plutôt de la razzia l'un des fondements de la vie économique du pays. Pendant longtemps, la colonne annuelle lancée par le lamido de Ngaoundéré avait razié ses voisins immédiats : les

Gbaya (Vidrovitch, 1972 : 204). L'organisation des populations Gbaya et Pana occasionnait de grandes défaites aux armées de Rey-Bouba. Face à des populations aguerries (Encadré 4), les foubés dirigeaient de plus en plus leurs expéditions plus loin vers l'est. Les opérations se menaient chez les Laka, les Karrés dans la vallée de Lim (Vidrovitch, 1972, Degras, 2012). Pour la seule année 1895, la razzia chez les Laka aurait rapporté 11 585 esclaves, qui servaient essentiellement à alimenter le commerce d'échanges avec les pays barbaresques, et surtout avec les états Peul du Soudan.

**Encadré 4 : Récit des luttes des Gbaya contre Rey Bouba**

J'étais encore gamin et j'habitais Golé, la partie nord de la montagne Pana. J'entendais partout résonner les tam-tams. Les gens arrivaient de toutes parts, portant avec eux leurs effets personnels, et notamment, ceux qui vivaient sur les collines voisines du mont Pana ainsi que les Mboums de Mann. Les tam-tams résonnaient de vallée en vallée, avisant chacun d'un danger imminent. Des centaines de cavaliers et de fantassins du sultan Rey-Bouba de Tchorillé traversaient la Mbéré, se dirigeant droit sur le mont Pana. Une véritable revue militaire, avec leurs carquois pleins de flèches et les Labos (longues lances) des cavaliers.

Les Panas et leurs hôtes occasionnels se préparaient à se défendre. On entendait le son lugubre des cornes dans lesquelles soufflaient les vieux Babas (les anciens en langage usuel). La cavalerie et l'infanterie campaient déjà au pied du mont Pana, dans la vallée de l'ancien village Kusse. Au matin, laissant un petit détachement pour garder les chevaux, les guerriers tentèrent d'escalader les montagnes. Ce ne fut pas facile, car les flèches pleuvaient de chaque ouverture dans les rochers. Les assiégés faisaient aussi rouler d'énormes pierres du sommet du mont sur les assaillants.

Arriva le moment du corps à corps, ou mieux de flèche à flèche. Ce fut bref et terrible et les Panas eurent vite le dessus. S'ils eurent quelques morts dans leurs rangs, ils donnèrent une dure leçon à leurs ennemis en tuant un bon nombre d'entre eux et en blessant encore plus.

Ce fut la seule et unique fois que les soldats de Rey-Bouba, guerriers à la férocité légendaire lors des razzias pour la levée des esclaves, arrivèrent sur le mont Pana. Ils en gardèrent un amer souvenir. Les Panas, sûrs de leur position et connaissant parfaitement les cachettes de la montagne, ont su faire valoir leur droit à la vie !

Source : D'après Degras, 2012.

Le déclin de la traite orientale pratiquée par les États musulmans sub-sahariens avec les Turcs s'amorça avec l'arrivée des explorateurs occidentaux, qui occupaient à la fois les pays producteurs et importateurs d'esclaves. Les expéditions coloniales dans le territoire de l'Oubangui-Chari auront pour but principal la disparition de l'empire de Rabah. La mort de ce dernier en 1900 ne met pourtant pas fin à la traite négrière orientale. Les deux États vassaux de Baguirmi et du Dar El Kouti poursuivirent les trafics avec le Soudan par le Ouaddaï et le Darfour. La colonisation mettra un terme à la traite en 1912 avec l'ébranlement du royaume Ouaddaï. Toutefois, les massifs de l'Ouest sous occupation allemande seront encore l'objet de razzia durant quelques années. La traite orientale prendra définitivement fin vers 1920 (Coquery-Vidrovitch, 1972).

Parallèlement à la traite orientale se pratiquait une autre traite vers le Sud-ouest. La traite atlantique est différente de la traite orientale, à la fois dans son ampleur et dans son cadre géographique. Des millions de personnes furent concernées dans chaque cas. Elle mit en rapport trois continents ; l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. L'Europe fournissait en Afrique des produits manufacturés (tissus, alcool, bijoux, armes, etc.) pour s'approvisionner en esclaves. Ces multiples agressions eurent la conséquence de dépeupler massivement les zones côtières. Il devint dès lors nécessaire de rentrer plus profondément à l'intérieur du continent pour aller chercher toujours plus d'esclaves. La colonisation européenne du coeur africain aura pour fondement idéologique la « protection des autochtones » des razzias » des Foulbés dans le nord de l'Oubangui et l'arrêt des guerres tribales. Ces nouvelles colonies transformeront en quelque sorte l'esclavage pour constituer un système de travail forcé destiné à mettre en place les grandes infrastructures de la colonisation, (routes, chemin de fer, bâtiments, etc.)

## ***2- La colonisation : mise en place et fonctionnement d'un pillage organisé<sup>85</sup>***

Ki Zerbo (1956) parle de trois ères qui ont présidé à l'exploitation des colonies en Afrique noire : l'ère de la traite à l'état pur, l'ère de l'implantation agricole, l'ère de l'équipement. Il dénonce la mise en place d'un système mercantile ayant permis une exploitation de l'Afrique durant 4 siècles. L'exploitation puis l'occupation occidentale étaient fondées sur la traite reposant sur le rudiment élémentaire du troc. Personnes et marchandises entraient dans le

---

<sup>85</sup> Le titre de cette sous partie est inspiré de l'écrit de Ki zerbo de 1956 « L'économie de traite en Afrique Noire ou le pillage organisé (XV-XXe siècle).

lot. Les populations côtières armées faisaient la guerre à leurs voisins pour capturer toujours plus d'esclaves envoyés vers les Amériques pour la culture du sucre qui avait besoin de main-d'œuvre. En décrivant une situation dans l'Ouest africain, Ki Zerbo éclaire le mécanisme commercial qui a prévalu durant la traite atlantique. « Messieurs de la Compagnie y ont leurs magasins ; c'est là que les nègres apportent cuirs, ivoire, captifs... On donne en échange à ces nègres de la toile, du cuivre, du fer, de l'eau-de-vie et quelques bagatelles de verre. Le profit qu'on tire de ce commerce est de 800 %. Le cuir, l'ivoire et la gomme se portent en France ; quant aux esclaves, on les envoie aux îles françaises d'Amérique pour travailler au sucre. Voilà, décrit avec concision, le mécanisme commercial qui a dominé (Ki Zerbo, 1956: 17).

Il s'agissait pour les occidentaux d'acquérir des produits africains (dont l'or) en risquant le moins possible de monnaie en contrepartie. Du côté des territoires africains, cela implique une double opération : cueillette ou collecte des produits et échange. D'ailleurs, les promoteurs de la colonisation ne cachaient pas que la possession des territoires avait pour but d'en tirer des profits. Dans un deuxième temps, l'exploitation, appelée « mise en valeur coloniale » reposait sur quelques bases : les colonies devaient fournir des matières premières aux métropoles, et surtout ne devaient rien coûter à la métropole (Almeida-Topor, 2009; Coquery-Vidrovitch, 1972). La réussite de ce projet ambitieux impliquait la participation des populations, qu'il fallait transformer en producteur-consommateurs-contribuables, ainsi qu'en travailleurs. En Afrique centrale, le système colonial reposerait d'une part sur la constitution des compagnies concessionnaires, et d'autre part sur la contrainte et l'imposition caractéristiques de l'administration coloniale.

## **B. Une innovation qui a de l'avenir : l'exploitation des ressources entre public et privé**

### ***1- L'ère critique des compagnies concessionnaires : contraintes et abus***

L'exploitation ou la mise en valeur des colonies française a été l'œuvre de compagnies ou sociétés dès les origines (Ki Zerbo, 1956). La décision de mise en place des compagnies concessionnaires fut prise en 1890 et définitivement établie au Congo français en 1899. Les toutes premières sociétés furent créées entre 1893 et 1895 : la Société du Haut-Ogoué et la Société d'études et d'exploitation du Congo. Entre 1899 et 1900, 40 sociétés se partagèrent

70% du territoire. La plus grande d'entre elles était la Compagnie des Sultanats du Haut-Oubangui avec 140 000 km<sup>2</sup> (Vidal, 2016).

Ces entreprises privées ont dû faire face à un obstacle majeur : la carence de financement et surtout le sous-peuplement. La faible occupation humaine était caractéristique de presque toutes les régions forestières des colonies françaises (Sautter, 1966; Pourtier, 1986). Dans l'espace vide, la terre n'a qu'une valeur secondaire ; ce qui importe, c'est de contrôler les hommes et de s'accaparer le principal moyen de production, la force de travail (Pourtier, 1986 : 19), par la force. La contrainte était donc appliquée comme principe de fonctionnement des compagnies concessionnaires. À défaut de technique, de personnel, de matériel, bref de capitaux, on crut pouvoir fonder le système sur la contrainte érigée en principe de colonisation (Coquery-Vidrovitch, 1999). L'institution du travail forcé constituait pour les compagnies concessionnaires<sup>86</sup> le seul moyen de leur fournir une main d'œuvre abondante (*ibidem*). Cependant, au niveau de la métropole, les avis étaient partagés sur l'imposition du travail forcé, que l'administration coloniale refusa de reconnaître au Congo. Les sociétés concessionnaires devaient inciter les indigènes par l'appât de leurs marchandises, à leur apporter, après l'avoir produit, le caoutchouc et l'ivoire qu'elles sont seules à acheter (p105). Or, ce fut de loin de la réalité. Gide (1927) qualifiait la pratique des compagnies concessionnaires de régime abominable imposé aux indigènes. Les saigneurs de caoutchouc travaillaient pour le seul profit et l'enrichissement d'acteurs privés qui en retour n'ont rien fait pour le pays.

La force exercée par les compagnies concessionnaires était diversement habillée : pression sur la main-d'œuvre par l'intermédiaire des chefs traditionnels (cas de la compagnie des Sultanats du Haut Oubangui) ; contrainte directe et incontrôlée (cas de la compagnie de la Mpoko et de la Forestière Sangha-Oubangui) ; approbation ou appui de l'administrateur pour les autres. Le traitement envers les indigènes était rude à en croire les récits de Gide dans son *Carnet de voyage au Congo*. Dans les minuscules villages, les hommes et femmes étaient « au caoutchouc ». La récolte du caoutchouc était une obligation pour les indigènes. Une équipe devrait produire en moyenne 20-25 kg par mois. Il n'y avait pour les saigneurs de caoutchouc ni discussion de prix, ni paiement véritable mais corvée contre gratification s'il plait aux factoreries ou aux agents de donner (Coquery-Vidrovitch, 1972).

---

<sup>86</sup> 7 compagnies étaient installées dans la région Ouest : Mambéré-Sangha, Lobaye, Compagnie commerciale et coloniale du Congo français, Haute-Sangha, Kadéï-Sangha, Ngoko-Sangha, Ekela-Kadei-Sangha.

Le régime concessionnaire fondé sur la contrainte engendra de graves abus.

**Encadré 5 : Oubangui Chari, terre d'abus et de violences**

« Les récits du chef de Bambio confirment tout ce que Samba N'Goto m'avait appris. Il me raconte en particulier le « bal » du dernier marché de Boda. J'en transcris ici le récit...À Bambio, le 8 septembre, dix récolteurs de caoutchouc, (vingt, disent les renseignements complémentaires de l'équipe de Goundi, travaillant pour la Compagnie Forestière – pour n'avoir pas apporté de caoutchouc le mois précédent (mais, ce mois-ci, ils apportaient double récolte, de 40 à 50 kilogrammes) – furent condamnés à tourner autour de la factorerie sous un soleil de plomb et portants de poutres de bois très pesantes. Des gardes, s'ils tombaient, les relevaient à coups de chicotte. Le « bal » commencé dès huit heures, dura tout le long du jour sous les yeux de MM. Pacha et Maudurier, agent de la Forestière. Vers onze heures, le nommé Malingué, de Bagouma, tomba pour ne plus se relever. On en avertit M. Pacha, qui dit simplement : « Je m'en f... » et fit continuer le « bal » Tout ceci se passait en présence des habitants de Bambio rassemblés, et de tous les chefs des villages voisins venus pour le marché.

Source : D'après Gide 1927.

**2- L'administration coloniale : la violence comme mode de gouvernement**

En Oubangui Chari, l'administration coloniale avait été ouvertement militaire. L'encadrement administratif à l'époque coloniale eut pour fondement la violence. La domination par la force était le modèle par excellence en vigueur. L'administration était confrontée et devrait faire face au vide de l'espace et au manque de personnel. Une installation si coûteuse qui ne justifiait pourtant pas les méthodes appliquées. Le Congo était caractérisé par son sous équipement : pas de voies d'accès aux régions intérieures, insuffisance de personnel, de budgets, tout devrait reposer sur les colonies. En 1900, 34 administrateurs avaient à charge 1 200 000 km<sup>2</sup> et environ 3 millions d'habitants. L'Oubangui-Chari par son positionnement était la plus dépourvue en hommes au niveau administratif de toutes les contrées occupées. En 1920, trente subdivisions étaient réellement occupées sur les quarante ; sur les 90 fonctionnaires, le tiers était à Bangui (Coquery-Vidrovitch, 1972). Face à cela, les indigènes devaient assurer le portage des équipements et de tout le matériel administratif. Les porteurs étaient souvent réquisitionnés ; le volontariat étant rare, le recrutement était difficile. La

corvée très impopulaire entraîne la fuite des populations. Cette situation conduisit les administrateurs à utiliser les méthodes d'intimidation allant parfois jusqu'à la terreur (Mollion, 1986). Au manque de collaboration des populations indigènes répondaient les violences des administrateurs relayés dans les villages par des miliciens. Les violences sur les populations étaient exercées sans distinction de sexe ni d'âge. « La même rigueur impitoyable, les mêmes nettoyages, les mêmes violences exercées sur des hommes, des femmes, des enfants...tués ou capturés le plus souvent par des patrouilles, par des détachements opérant sans directions ni contrôle efficace » (Coquery-Vidrovitch, 1972 : 84).

L'intensité du portage variait d'une région à une autre. Très accentuée sur la piste nord Bangui-Tchad, il connut une recrudescence sur les pistes de l'Ouest en direction du Cameroun durant la période de la Première Guerre Mondiale. Ce portage lié aux opérations militaires du Cameroun fut très différent de celui commercial et administratif du nord quant à la durée et aux conséquences de la réquisition : les porteurs effectuaient souvent un voyage sans retour. Dans le nord-ouest, les populations gardent encore en mémoire le massacre de 1919 appelée encore les opérations du Lieutenant Duquenne, du nom de ce militaire qui régnait dans la région de Bouar et de Bozoum, région militaire et stratégique. Duquenne avait la mission de réinstaurer l'autorité française dans une région cédée aux Allemands en 1911 (Zimmermann, 1912). En 1919, il monta une série d'opérations militaires qui tourneront vite à l'abomination dans un contexte où la quiétude des populations était à la fois perturbée par la présence allemande et les razzias foubé. Le point culminant aurait été atteint lors des rencontres avec les Gbayas de Bossabina et de Bocaranga dans le massif de Yadé. D'autres peuples tels que les Karés, dans le massif de Dang-Lang plus au sud, n'échapperont pas non plus à ces violences. Devant le refus de portage et de se fixer le long de la piste principale de Bouar-Baibokoum, les colonisateurs avaient pour seul recours d'imposer leur force aux populations indigènes pour aboutir à leurs fins. En effet l'administration était dans l'obligation d'assurer le ravitaillement quotidien entre Bangui et Tchad, Bangui et les postes intérieurs, approvisionner les miliciens et les tirailleurs recrutés pour surveiller les porteurs ou les travailleurs le long des pistes de portage.

Le mode de gouvernement par la violence s'accrut par l'introduction de l'impôt de capitation auquel devaient s'acquitter tous les indigènes sans exception. Cette imposition avait pour but d'obliger les indigènes au travail. En contrepartie de la « paix et la sécurité » apporter par la métropole, les populations noires doivent contribuer dans la mesure de leurs moyens aux



dépenses d'utilité générale. À défaut d'une économie monétarisée, il doit être réglé en nature caoutchouc ou ivoire (Coquery-Vidrovitch, 1972; Mollion, 1986). L'administration avait opté pour le caoutchouc pour contraindre les populations à travailler dur. Déjà appliquée dans d'autres colonies, l'impôt apparut comme préalable indispensable à la mise en valeur économique, car devant combler la carence budgétaire dont souffraient les colonies françaises. Pourtant, le prélèvement de l'impôt supposait des méthodes répressives face à la non-adhésion des indigènes qui y voyaient une taxe injuste : car aucune différence n'était faite entre ceux qui paient et ceux qui ne paient pas. Vers les années 1900, l'administrateur Gentil mit en place un système répressif légal : amende de 20 francs exigible si besoin au moyen de la contrainte par corps, à raison de quinze jours d'emprisonnement... On prit tantôt l'argent, tantôt le caoutchouc, tantôt même les troupeaux (Coquery-Vidrovitch, 1972: 126), prises d'otages, arrestations des chefs des villages indigènes...

Par manque d'autorité légitime la colonisation a cherché à régner ou plutôt a opté pour la terreur comme mode de gouvernement. S'il y en a parfois adhésion, les limites franchies ont conduit à un soulèvement, une révolte, une résistance des populations comme ce fut le cas dans les régions Ouest de Centrafrique.

### ***3- De l'exploitation à la révolte : les résistances dans la Haute-Sangha***

D'incessantes révoltes de la part des populations autochtones ont accompagné l'occupation coloniale (Zoctizoum, 1983). Dans les colonies françaises d'Afrique centrale, victimes d'une politique aveugle, les conditions pour le déclenchement d'une révolte étaient réunies. Les recrutements de main-d'œuvre, le recouvrement de l'impôt de capitation, les travaux de construction et de réfection des routes en constituaient les ingrédients nécessaires (Nzabakomada-Yakoma, 1986). Les mouvements de protestation, de résistance ou de révolte ont progressivement gagné du terrain face à l'attitude tant des compagnies concessionnaires que de l'administration coloniale. Les premières révoltes débutèrent en 1901-1902 dans l'Ogoué, puis gagnèrent progressivement les autres territoires. Entre 1902 et 1905, les Mandja en Oubangui se révoltèrent face au portage administratif, suivi par la Lobaye de 1902 à 1908 (Coquery-Vidrovitch, 1972). Au Tchad, plus tardifs, les mouvements de résistance dans les régions sud (Ouaddai, Abéché) s'amplifient à partir de 1917 (Lanne, 1993). Ainsi, sur

l'ensemble du territoire français régnait un climat d'insécurité qui s'amplifiait à partir des années 1920.

La Haute-Sangha, terre des Gbaya fut un bastion des révoltes. La société Gbaya était constituée d'hommes libres aux qualités guerrières remarquables (Kalck, 1992). Cette culture guerrière tient de l'organisation sociale des Gbaya : les populations de la Haute-Sangha disposaient d'une structure sociale organisée placée sous le pouvoir d'un chef de clan duquel dépendaient les chefs de guerres et les intendants. Bien qu'indépendants, les chefs étaient solidaires face à une menace. Cette solidarité a été le fondement de la résistance à la traite, principalement des redoutables voisins, les Foulbés (Coquery-Vidrovitch, 1972). Le peuple Gbaya a donc préservé une liberté qu'il n'accepta pas de perdre face à la conquête occidentale brutale. La région était donc hostile à la pénétration coloniale et à ses modes d'exploitation. La conquête brutale a eu pour conséquence d'accroître les mouvements de résistances. La présence de nombreux guerriers Gbaya (entre 6 000 et 7 000 hommes) pourrait justifier le choix de la métropole à opter pour une conquête militaire des régions de l'Ouest de Centrafrique, placée sous administration militaire jusqu'en 1939 pour ce qui est de la région de la Nana-Mambéré.

Nous avons essayé de faire une typologie des révoltes dans la Haute-Sangha à l'époque coloniale, qu'on peut regrouper en quatre catégories.

**Tableau 5** : Essai de classification des mouvements de révoltes dans la Haute Sangha

Typologies des résistances	Objectifs	Manifestations
Résistance contre la pénétration étrangère (colonisation)	Soumission des indigènes à l'autorité coloniale	
Résistance contre le système d'exploitation	Portage, travaux forcés Impôts de capitation	Insurrections populaires. Attaques des factoreries Attaques des agents coloniaux et concessionnaires
Résistance contre le système de quadrillage territorial	Ouverture de pistes et regroupement des villageois le long de voies Réquisition pour la construction du Chemin de fer Congo-océan Exploitation du caoutchouc	La guerre de Kongo-wara (1928) La guerre des grottes (1930)
Résistance contre les compagnies d'exploitation minières	Exploitation des exploitants miniers	La guerre des cailloux de 1954 à Berbérati

Les mouvements de résistance dans la Haute-Sangha débutés en 1894, ne prirent fin qu'à partir de la seconde moitié des années 1950. La guerre de Kongo-wara déclenchée en 1928 marque une rupture quant aux anciens mouvements de forme sporadique, localisés dans des régions distinctes. Ce fut un mouvement de grande ampleur, qui dépassait l'échelle du terroir villageois pour gagner progressivement toute la région Ouest, voire les contrées lointaines de l'Oubangui-Chari. La raison profonde de ces révoltes n'étaient rien d'autres que « Les exactions commises par un certain nombre d'agents des sociétés concessionnaires et d'agents de l'administration à l'occasion d'un retour à l'exploitation du caoutchouc dans les régions forestières et de nombreuses opérations de recrutement de manœuvre pour le Congo-océan » (Kalck, 1992: 236). Les Gbayas se sont soulevés contre l'administration coloniale pour condamner leur politique et les violences qu'ils subissaient (Degras, 2012 : 255).

Beaucoup de controverses résident dans le personnage de Karnou<sup>87</sup>, le héros de la guerre de Nahing perçu comme un féticheur, sorcier ou un prophète. Chose certaine, il a su guider et pousser vers la révolte tout un peuple ayant le sentiment d'être dépouillé de toute initiative politique (Mayneri, 2014). En effet, Karnou exhortait les indigènes à se soustraire au paiement de l'impôt dont le montant est passé de 3 francs en 1925 à 7,5 francs entre 1926-1927. Cette désobéissance était également ressentie dans le recrutement pour le chemin de fer Congo-Océan. La Haute-Sangha ne fournit que 18% de la main-d'œuvre attendue soit 179 personnes sur 980 (Nzabakomada-Yakoma, 1986).

Karnou, l'inspireur de la révolte anticoloniale avec ces 2000 hommes passa à l'action (Nzabakomada-Yakoma, 1986). Les Gbaya s'attaquaient à tout ce qui symbolisait la colonisation, avec pour seul objectif de faire partir la force d'occupation. Le mode opératoire des populations à l'allure d'une guérilla, avec des armements rudimentaires infligea aux colonnes répressives de grandes défaites. L'administration se rendit vite à l'évidence de la vigueur et de la longévité de la résistance. Karnou a su dresser contre le pouvoir colonial toute une population. Le pouvoir charismatique dont il disposait contrastait avec le pouvoir illégitime et violeint que l'administration coloniale imposait. Il représentait une menace pour la colonisation, qui voyait la montée d'un leader dont les ambitions et les visions étaient opposées à celle de la métropole. La disparition de Karnou (tué en 1928) n'a pourtant pas mis fin aux mouvements de résistance. En effet, « la fièvre anti-blancs » s'était répandue de Berbérati aux monts Panas comme une traînée de poudre. En 1929 ce sont les peuples forestiers qui se soulèvent contre l'administration à l'appel du chef Bambio.

Fortement réprimée, les résistances Gbaya révèlent la profondeur du malaise que subissaient les populations face à la domination coloniale. Les haines endormies se sont progressivement éveillées. La conscience de vivre un temps nouveau, gagna les différents villages. Les populations se trouvaient, pensaient-elles, à l'aube d'une ère nouvelle, une ère de liberté, perdue depuis l'occupation française (Nzabakomada-Yakoma, 1986). Cette conscience collective de lutte contre l'occupation n'est-elle pas restée dans la mémoire des populations Gbaya à en croire l'ampleur des violences de la crise de 2013 ?

---

<sup>87</sup> En Gbaya, « Kar » signifie « enrouler » et « Nu » veut dire « terre » et la contraction des noms Gbaya donne « KARNU » et signifie « enroule la terre ». Voir Degras (2012 : 257).

#### **4- La milice anti-Balaka comme symbole de réactivation de la résistance dans l'Ouest**

La naissance de la milice anti-Balaka rappelle une réactivation de la résistance des populations de l'Ouest. Il s'agit d'une révolte contre des « gens venus d'ailleurs »<sup>88</sup>, telle que perçue dans l'imaginaire des populations de l'Ouest. Quelques similitudes peuvent être établies entre les violences de 1928 et celles de 2013-2014. Les luttes étaient guidées à la fois contre le pouvoir et ses alliés. Les modes opératoires, surtout les violences contre les populations étrangères (Mbororo, Foulbé, Haoussa, Bornoua) rappellent ceux utilisés par les ancêtres des Gbaya durant les débuts de l'insurrection de 1928 (assassinats, lynchages, pillages et vols).

L'entrée des éleveurs peuls sur le territoire centrafricain se passa durant une période où le message de Karnou commençait à s'implanter dans les villages de l'Ouest. Si les Peuls étaient bien accueillis par l'administration coloniale, les Gbaya percevaient dans cette nouvelle installation un achèvement du processus de dépossession entamée par la puissance coloniale (Mayneri, 2014). Les éleveurs furent donc les premiers à être visés. Les Gbaya leur reprochaient leur collusion avec l'administration coloniale. Les attaques meurtrières s'accompagnaient de vol et de massacre de bétail. Nzabakomada-Yakoma (1986) en relate quelques faits « En mai 1928, le chef des Mbororo, Adamou, qui faisait transhumer ses troupeaux de Bozoum à Bouar, avec un équipage important fut attaqué tout le long de la route. Au cours de ces accrochages, il perdit huit hommes et plus d'une centaine de bœufs. En riposte, les Mbororo avaient tué deux des assaillants. Au mois de juillet, Ardo Adamou qui quittait Bouar pour Baboua, fut encore attaqué au passage de la Nana à Dika-Boudoy. Bien qu'il n'y eût ni tués ni blessés, tous les villages de la Nana, c'est-à-dire tous ceux des environs de Nahing eussent participé à l'agression et massacré cinq cent à mille bœufs ». (Nzabakomada-Yakoma, 1986 : 51). Ces agressions n'épargnaient pas les autres groupes : traitants Haoussa et Bornoua furent pris violemment à partie, maltraités, ou assassinés. Face

---

<sup>88</sup> Entretiens avec des chefs anti-Balaka, Bocaranga novembre 2015, Bouar, avril 2016. Certains écrits sur les conflits en Centrafrique ont tenté d'apporter des éléments contextuels et historiques sur les motivations profondes des violences, mais n'ont cependant pas établis des liens directs entre les violences contemporaines et les formes de résistances des Gbaya dans les temps passés. Dans son article, Mayneri (2014) a par exemple évoqué la fuite des populations Gbaya de l'Ouest devant les pillages en provenance du Sultant de Baguirmi et les incursions des peuls de Borno, et a affirmé que les faits historiques ne permettent pas d'expliquer les motivations profondes et personnelles des hommes qui ont intégré les anti-Balaka. Aucune allusion n'est faite quant aux résistances des Gbaya face aux invasions extérieures. Dans nos entretiens avec nos interlocuteurs dans l'Ouest, très peu ont en effet évoqué cet écho historique. Un recoupement de ces entretiens avec la littérature sur les violences dans l'Ouest nous a conduit à faire un rapprochement entre les violences anciennes et récentes dans le pays Gbaya.

à ces actes, les Gbayas étaient qualifiés d'assassins et de voleurs de bétail par l'administration coloniale. Au-delà de la portée politique que revêtaient les mouvements de résistances, les violences à l'égard des éleveurs ou des sujets musulmans n'ont pourtant pas fait de la guerre de Kongo-Wara une guerre de religion à portée confessionnelle comme ont été souvent interprétées les violences de 2014. L'avènement des anti-*Balaka* survient à un moment d'exacerbation des contraintes endurées par les populations Gbaya à l'arrivée des Séléka dans les régions rurales. Rappelons que le lot des combattants de la Séléka est un agrégat d'anciens militaires tchadiens, d'ex-zaraguina, d'éleveurs armés qui voient à travers le mouvement l'occasion de prendre une revanche et de s'enrichir par la violence. Pour ces derniers, les violences envers les populations en majorité non musulmanes étaient justifiées. Ces violences prennent appui sur des variables purement sociopolitiques (Begin-Favre, 2008). Les combattants Séléka reviennent sur d'anciennes zones de conquêtes du temps des coupeurs de route, où ils ont été délogés et/ou fortement combattus par les autodéfenses. Pour cette fois, ils reviennent du côté du pouvoir en place, une occasion de tirer vengeance des périodes passées, une manière de légitimer leurs exactions. La prise de pouvoir se manifeste au niveau local par un accaparement de ressources, un système d'enrichissement réemment pratiqué dans l'Est tchadien, où les plus forts démontrent leur pouvoir aux exclus (Begin-Favre, 2008). Deux faits politiques récents alimentent ces violences : l'appartenance des populations locales ou leur complicité supposée avec l'ancienne rébellion de l'APDR et leur proximité supposée avec le pouvoir renversé de François Bozizé (Betabelet, *et al.*, 2015). Ainsi, de nombreux villages sont dépossédés de leur richesse : petit bétail, bœufs de traits, produits agricoles. Le bétail pillé est emmené vers le Tchad, tandis que les autres produits servent à l'entretien des éléments rebelles. Le plus souvent, ces actes de pillages s'accompagnent d'incendies de maisons et greniers. Par ailleurs, avec l'appui de la Séléka, certains éleveurs peuls trouvent l'occasion de régler d'anciens litiges les opposant aux populations agricoles. Dans certaines localités, les populations agricoles sont contraintes de rembourser jusqu'au double, les amendes versées par les éleveurs dans des procès de destructions de champs. Par endroits, des éleveurs se délimitent des espaces et s'attribuent des « titres fonciers »<sup>89</sup> délivrés par les com-zones de la Séléka.

---

<sup>89</sup> Ces faits ont été révélés dans plusieurs villages situés entre Paoua-Bocaranga et Kouï durant notre séjour dans ces localités entre novembre et décembre 2014.

Dans l'imaginaire des populations Gbaya, ces violences rappellent les sombres périodes vécues durant la conquête foubé entre 1870 et 1880 et celles anticoloniales. Dépossession, nouvelle tentative d'islamisation tout rappelle ce passé sombre<sup>90</sup>. Dès lors, les populations s'organisent en autodéfense au sein de la milice anti-*Balaka* et s'en prennent violemment aux éleveurs peuls et arabes. Les miliciens agressent indifféremment tout musulman, accusé de collusion avec la Séléka : éleveurs peuls, commerçants de bétail, collecteurs de diamants, transhumants étrangers. Les premières attaques des anti-balaka contre des campements d'éleveurs débutèrent en septembre 2013. Celles-ci s'accompagnent de tueries et de vols de bétail. À Bossangoa 21 campements d'éleveurs ont été détruits et 5 000 têtes de bœufs dérobés (ICG 2014c). À Bouar dans la Nana-Mambéré, plus de 23 000 têtes de bœufs ont été emportées par les miliciens et écoulées vers le Cameroun<sup>91</sup>. Dans les grandes villes de l'Ouest c'est une chasse aux sorcières qui est lancée. Des maisons sont incendiées ou récupérées après la fuite des propriétaires. Un système de pillage organisé de biens se met en place. Ce désir de vengeance, d'accaparement de biens des éleveurs et des sujets musulmans porte un coup fatal à l'élevage, mais surtout enclenche un mouvement de population à portée nationale vers les frontières voisines.

## **2) Mutations socio-économiques et spatiales induites par le conflit**

Ici nous abordons à la fois l'échelle régionale et locale (sous-préfecture de Bouar) pour étayer certaines situations qui nous paraissent importantes. Les conflits sont une période de bouleversements, de changement dans l'organisation spatiale fonctionnelle et des activités qui s'y déroulent. De nombreux auteurs ont analysé les transformations qui s'observent dans un espace suite aux conflits armés. Calas (1995) a montré la façon dont le conflit politique en Ouganda a impacté l'approvisionnement de Kampala. L'impact tangible est la déstructuration sociale et cette capacité d'adaptation des populations à des situations difficiles. Chauvin (2014) a quant à lui mis en exergue de quelle manière les conflits armés ont contraint les populations rurales dans le nord-ouest centrafricain à réorganiser la structuration spatiale tant au niveau de l'habitat que des espaces marchands. Dans cette sous partie, nous examinons les inégalités socio-spatiales à l'échelle de l'Ouest en analysant principalement de quelle manière le conflit de 2013 a renforcé ou engendré les déséquilibres préexistants. Ces

---

<sup>90</sup> Entretien avec des miliciens anti-*Balaka* à Bouar, 2016.

<sup>91</sup> Entretien avec le responsable FNEC de Bouar, avril 2016.

inégalités s'appréhendent entre autres par le prisme d'une politique publique dans l'ouest qui a permis le bitumage de la route entre Bouar et Garoua-Boulai, mais surtout par le conflit intercommunautaire révélant des fractures sociales entre les éleveurs peuls et les autochtones gbaya.

### **A. Dynamique démographique : de grandes inégalités**

Nous voulons ici mettre en exergue les disparités dans l'Ouest en termes d'occupation humaine avant les conflits de 2013 afin de mieux analyser les recompositions qui en découlent. L'Ouest dispose d'un poids démographique important à l'échelle nationale. La population se chiffrait en 2003 à 1 130 041 d'habitants, ce qui représente 29% du total national. L'Ouham-Pendé est de loin le bassin de peuplement avec 38% de la population de l'Ouest. Certaines villes y jouent un rôle déterminant. Trois villes ont plus de 100 000 habitants : Paoua : 158 625 habitants, Berbérati : 138 416 habitants et Bouar 122 877 habitants (RGPH, 2003). Ensemble, elles englobent 37% de la population de l'Ouest.

Dans le Sud-ouest, une nette différence se présente entre les régions de savanes et celles situées en forêt. Les régions forestières offrent moins de facteurs attractifs. Les opportunités offertes y sont moindres pour attirer un flux migratoire important. Elles sont souvent des marges isolées, localisées loin des centres d'activité. L'accessibilité est limitée par l'état de dégradation avancée des pistes, souvent construites par les sociétés forestières, qui se substituent à l'État dans la fourniture de biens publics tels que les écoles ou les formations sanitaires. La préfecture Sangha-Mbaéré avait une population totale de 101 069 habitants en 2003. Avec un peu plus de 8% de la population, elle pèse moins que des villes comme Paoua ou Berbérati. La sous-préfecture de Bayanga, à la pointe sud a l'effectif le plus faible : près de 10 000 habitants en 2003, elle atteint à peine 12 000 habitants en 2011. Cette faible occupation semble être justifiée par une politique interne. Si la faible occupation spatiale justifie le choix de cet espace comme aire protégée, les politiques qui y ont été menées militent en faveur d'une limitation de la pression humaine.

#### **1- Des recompositions en cours**

Afin de mieux appréhender les formes de recompositions dans l'occupation spatiale, nous avons choisi de faire un zoom à l'échelle de la préfecture de Nana-Mambéré. Sa population



était estimée à 233 666 habitants selon les données officielles du recensement de 2003, 74,2% de la population réside en milieu rural. En tenant compte du taux de croissance naturel à l'échelle nationale qui est de 2,5 %, la population atteindrait à peine 292 000 habitants en 2012 et 340 000 habitants en 2018. La densité de la population était de 8,8 habitants/km<sup>2</sup> en 2003 contre 10,7 habitants/km<sup>2</sup> en 2012.

Cependant, un contraste s'observe quant à la répartition de cette population. Le centre et l'ouest de la préfecture ont une population relativement importante. C'est à Abba, situé au sud, que le vide humain est le plus prononcé. Une analyse de la répartition des villages à l'échelle de cette sous-préfecture laisse apparaître une occupation lâche, avec des villages majoritairement localisés dans la moitié nord de la sous-préfecture. En 2003, on y comptait 44 villages dont 6 villages de plus de 1 000 habitants et 5 villages de plus de 500 habitants. Toute la partie sud faisant frontière avec la sous-préfecture d'Amadagaza dans la Mambéré-Kadei est totalement vide. On y retrouve les mêmes traits d'organisation que les autres régions du pays. Les villages plus ou moins éloignés se concentrent le long des trois voies d'accès qui desservent cette localité. L'éloignement et récemment les conditions sécuritaires ont un rôle dans cette faible occupation spatiale. Situé à 137 km de Bouar, Abba figurait parmi les espaces où les actions des coupeurs de routes envers les populations ont été les plus rudes. Région aurifère, les exactions des Séléka dans cette sous-préfecture ont été durement ressenties. Ces actes de banditisme et ces violences ont occasionné des déplacements de populations vers des horizons plus sûrs. Mais le vide humain n'est pas seulement caractéristique de la partie sud. Il est remarquable autour de Bouar.

Suivant les données du tableau 6, la sous-préfecture de Bouar concentre à elle seule près de 53% de la population préfectorale. Son positionnement, son statut politique et administratif renforce sa position de centralité à l'échelle de la préfecture.

**Tableau 6** : Estimation de la population par sous-préfecture en 2015

Localités	Population	Pourcentage
Bouar	165 256	52,58
Baoro	48 171	15,32
Baboua	70 861	22,54
Abba	29 971	9,53
<b>Total</b>	<b>314 259</b>	<b>100</b>

Cette centralité cache cependant des disparités multiformes. D'un point de vue démographique, une étude menée en 2012 dans le cadre de la mise en œuvre des PDD montre la répartition spatiale de la population à l'échelle de la sous-préfecture de Bouar. La population, essentiellement rurale, est inégalement répartie. Les villages gardent encore le style imposé par l'administration coloniale. Ils se concentrent le long des voies d'accès suivant un gradient est-ouest, et nord-sud. L'habitat est dispersé avec des écarts plus ou moins importants entre les villages en chapelet le long des voies d'accès. L'essentiel des villages comptent moins de 250 habitants. Les villages de plus de 1000 habitants se trouvent dans la partie sud de la sous-préfecture de Bouar tandis que le nord-ouest est vide d'hommes à l'exception de quelques grands bourgs proches de la frontière camerounaise.

Les villages de plus de 1 000 habitants correspondent dans l'ensemble aux zones d'exploitation de minerais où le peuplement est alimenté par les flux d'exploitants miniers. L'économie minière est un facteur incitatif déterminant pour les déplacements de populations dans les zones soumises à exploitation. La recherche d'emplois, et ou le développement des affaires, sont les principales causes de l'augmentation des populations dans ces zones minières. De simples chantiers se transforment au fil du temps en de véritables villages par l'implantation durables des creuseurs et où de commerçants, qui dans la plupart des cas associetn leur activité au financement des chantiers miniers.

Le nord-ouest de Bouar est de loin le moins peuplé. Cet espace était jadis occupé en majorité par des campements et des villages d'éleveurs Mbororo, qui ont entamé un processus de migration forcée vers le Cameroun. Ces départs se sont accentués en 2013, au cœur des

combats entre les milices anti-*Balaka* et les rebelles de la Séléka. Le nord de la commune de Niem-Yellewa est devenu un *noman'sland*. De nombreux villages ont disparu entre les localités de Niem et Yellewa distantes de 40 km. Cette situation de dépeuplement antérieure aux crises politique de 2013 s'est amplifiée à partir de 2015.

## **2- Les violences meurtrières comme mobiles des mouvements de populations**

Les conflits apparaissent désormais comme principaux facteurs de déplacements des populations. Ces flux de populations peuvent contribuer à une augmentation ou une baisse de population dans une région. Ces déplacements sous contraintes (Chauvin, 2015a) sont dus au contexte d'insécurité engendré par les affrontements incessants entre les groupes armés. Dans ces conflits aveugles, la population est souvent prise pour cible. Depuis 2016, les affrontements entre les groupes armés rivaux ont doublé d'intensité dans l'Ouest, principalement dans les préfectures de Nana-Mambéré et de l'Ouham-Pendé face à l'inaction de forces onusiennes pourtant présentes dans ces zones. Les violences touchent la localité de Niem (65 km au nord de Bouar), les sous-préfectures de Kouï, Bocaranga et Paoua. Ces localités sont soumises à des incursions et représailles fréquentes des hommes armés. Les attaques dans le nord-ouest incombent aux groupes rebelles 3R de Sidiki Abbas, contrôlant les localités de Kouï, Bocaranga et la commune d'élevage de Niem-Yellewa, et ceux de la coalition RJ/MPC très active à Paoua (Cf. carte positionnement géographique des groupes armés).

En mai 2017, le nombre de personnes déplacées suite aux conflits en RCA est estimé à 503 600 selon la commission pour les mouvements de populations. Ce chiffre laisse entrevoir une augmentation de 14% en l'espace d'un mois, avec un effectif de 440 000 en avril 2017. Ce chiffre atteint 600 000 au mois de juillet. Un chiffre record de 1 010 000 personnes est atteint mi-septembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente les données désagrégées par préfecture.

**Tableau 7:** Évolution du nombre des personnes déplacées dans l’Ouest entre mars et mai 2017

Préfectures Ouest	Mars-17	Avril-17	Mai-17
Nana-Mambéré	7600	8284	11164
Ouham-Pendé	15106	30887	31960
Mambéré-Kadéï	17190	17184	17140
Sangha-Mbaéré	2857	2857	2857
<b>TOTAL</b>	<b>42753</b>	<b>59212</b>	<b>63121</b>

Source : Rapport Commission de mouvement de populations en RCA, avril-mai 2017

Bien que ces données couvrent une période très courte, elles correspondent en grande partie aux périodes marquant la reprise et l’intensité des hostilités entre les groupes armés. Elles éclairent également l’impact du phénomène selon les provinces. Elles apparaissent comme un indicateur du niveau de sécurité en ce sens que le nombre des déplacés varie en fonction de l’évolution des conflits (Pourtier, 2017). Il existe donc une forte corrélation entre les mouvements de populations et l’intensité ou le regain de violence dans les zones rurales. En effet, chaque guerre précipite sur les routes les cohortes humaines (Pourtier, 2017). Dans l’Ouham-Pendé le nombre de personnes déplacées a doublé entre mars et avril 2017. L’effectif évolue de manière progressive dans la Nana-Mambéré passant de 7 600 à 11 164 en deux mois. En revanche ces effectifs semblent plutôt stables dans la Sangha-Mbaéré et légèrement en baisse dans la Mambéré-Kadéï.

Les violences touchant la Nana-Mambéré et l’Ouham-Pendé ont repris en fin 2016 lorsque la présence des combattants du groupe rebelle retour réclamation et réhabilitation (3R) a été signalée dans le Nord-ouest. Le 27 septembre 2016, le 3R a attaqué De Gaulle, chef-lieu de la sous-préfecture de Kouï peuplée d’environ 20 000 habitants. Les actes de ce groupe armé ont provoqué le déplacement d’au moins 17 000 personnes : 14 000 autour de la ville de Bocaranga et 3 000 à la frontière avec le Cameroun selon Human Right Watch<sup>92</sup>. Les méthodes sont les mêmes que celles utilisées par la majorité des groupes armés : viols, pillages, destruction et incendies de villages. Ces attaques prenant souvent un caractère confessionnel ont doublé d’intensité début 2017 et se sont répandus vers d’autres localités telles que la sous-préfecture de Bocaranga et le nord-ouest de Bouar, où les combattants du 3R reprennent les mêmes méthodes. En mai 2017, les combattants du 3R attaquent et occupent la localité de Niem dans la commune de Niem-Yellewa. Entre le 6 et le 18 mai 2017, 4744 personnes se

<sup>92</sup> <https://www.hrw.org/fr/news/2016/12/20/republique-centrafricaine-un-nouveau-groupe-arme-seme-la-terreur>.

sont déplacées vers Bouar et Baboua. Début septembre 2017, les exactions de ce groupe rebelle occasionnent de nouveaux déplacements de 23 000 personnes à Bocaranga. Ces attaques ciblent des villages peuplés en majorité de populations non musulmanes, assimilés aux anti-*Balaka* ou accusés d'abriter des miliciens anti-*Balaka*. En représailles, les groupes des anti-*Balaka* exécutaient des Peuls soupçonnés d'être des espions « même s'ils n'étaient pas armés » selon Human Right Watch. Ces attaques ciblées conduisent les populations à adopter des stratégies au contexte d'insécurité grandissante.

### ***3- Des stratégies et des espaces qui se modifient sous le coup des violences***

Chauvin (2014, 2015) a montré de quelle manière les déplacements forcés de populations impactent l'organisation de l'espace pastoral dans les régions du nord-ouest soumis au conflits armés entre les deux phases de conflit de 2002-2003 et 2005-2009. Ces déplacements ont modifié la structure linéaire des villages installés le long des voies d'accès. Deux logiques ont alors prévalu dans le choix de la destination des déplacés internes ruraux : l'éloignement vis-à-vis des lieux d'insécurité, le village et la route d'une part et le rapprochement de l'espace agricole source de subsistance, d'autre-part (Chauvin, 2014). L'installation des lieux de résidence et des campements de déplacés installés à plus de 15 km de la route constituaient une stratégie de défense contre les violences. Cette stratégie semblait fonctionner face à des combattants très peu attirés par la brousse dans un contexte où l'essentiel des sources de revenus des groupes armés provenait des taxations sur les voies routières.

En 2015, les groupes armés dans le nord-ouest adoptent la même stratégie mais pas seulement. Car leur logique n'est pas de s'en prendre au pouvoir central, mais d'exercer un pouvoir sur les populations et les ressources via un contrôle territorial. Les groupes armés attaquent les villages et poursuivent leurs hostilités en brousse, parce que le bétail, la principale ressource, se trouve en brousse. Le 3R par exemple est composé à 90% d'éleveurs peuls fins connaisseurs des brousses. Leur stratégie consiste à attaquer les espaces périphériques avant de mener une offensive sur les grands centres. Celles-ci se prolongent souvent en brousse dans le lieu de refuge des populations civiles, où les combattants mènent une véritable chasse à l'homme : « Quand De Gaulle a été attaquée, j'ai couru avec mon mari et mes neuf enfants pour rejoindre la brousse. Nous nous sommes cachés avec environ 30 autres habitants de la ville. Le lendemain matin, nous prenions le petit déjeuner, mais les

hommes de Sidiki ont trouvé notre cachette. Ils sont venus discrètement pour nous surprendre. Il y en avait au moins 10 et aussitôt ils se sont mis à nous tirer dessus »<sup>93</sup>. Par ailleurs, les anti-*Balaka* opèrent également en brousse où ils espèrent attaquer les campements d'éleveurs ou les bases arrière des combattants du 3R souvent localisées dans les espaces de parcours des éleveurs. La brousse n'est plus un lieu sécurisé pour les personnes soumises aux déplacements forcés. Ils y ont recours de manière ponctuelle pour se mettre à l'abri des attaques, puis se déplacent vers les chefs-lieux ou les grands bourgs plus ou moins sécurisés quand celles-ci baissent d'intensité. Selon la commission de mouvement de population, le pourcentage des personnes déplacées en brousse représente 1% du chiffre total au mois de mai 2017. Celles-ci se réfugient majoritairement dans les centres urbains dont 68 % dans des familles d'accueil et 31% dans les sites localisés dans les lieux de cultes, à proximité des bases des organisations humanitaires ou des forces de la Minusca.

Ces départs massifs accentuent les processus de recomposition socio-spatiale. Le conflit a renforcé les fractures spatiales et géographiques entre les éleveurs peuls et les populations autochtones Gbaya. Ces processus de différenciation ont pour effet la séparation de populations jusqu'ici imbriquées. La commune d'élevage de Niem-Yellewa en constitue un cas typique depuis 2014, avec une présence marquée des éleveurs dans la partie nord de la commune tandis que les autochtones Gbaya occupent la partie sud.

Ces évolutions sont également visibles dans l'organisation spatiale des lieux publics tels que les marchés et conduisent au renforcement ou au renversement de pouvoir sur certains espaces ou domaines clés de la vie socio-économique. À Bouar par exemple, des kiosques anciennement tenus par des Musulmans au marché central sont occupés par les autochtones Gbaya, qui tentent de prendre le relais dans la vente des produits divers (manufacturés, de premières nécessité). La configuration des acteurs présents laisse entrevoir une tendance à l'appropriation du commerce par les autochtones. À l'opposé, le marché Haoussa s'est imposé comme espace dominé par les commerçants musulmans. Avant le conflit, il était un marché ouvert le soir après la fermeture du marché central. Il jouait donc un rôle de relais dans l'approvisionnement des populations en produits alimentaires et manufacturés. Depuis 2014, le marché Haoussa est devenu un marché de jour afin de faciliter l'accès et

---

<sup>93</sup> <https://www.hrw.org/fr/news/2016/12/20/republique-centrafricaine-un-nouveau-groupe-arme-seme-la-terreur>.

l'approvisionnement des Musulmans ne pouvant fréquenter le marché central par crainte d'agressions.

## **B. Repenser la question des inégalités socio-spatiales dans un contexte de conflit**

Nous décrivons à présent de quelle manière le conflit a impacté l'accessibilité dans l'Ouest, avant de porter un regard sur la Nana-Mambéré pour voir de quelle manière la RN3 a impacté l'intégration entre la ville de Bouar et ses périphéries, l'évolution des échanges.

### ***1- Le désenclavement comme facteur d'enclavement de certaines marges ?***

L'enclavement d'un espace géographique peut se mesurer à travers son niveau d'intégration avec l'extérieur. L'Ouest dans sa globalité est une région enclavée quand on considère le paramètre accessibilité. Les routes offrent la possibilité d'accéder à un marché extérieur. La liaison par le Cameroun passe par plusieurs axes. Vers l'Ouest, le corridor Bangui-Douala via Bouar débouche sur le marché de Garoua-Boulaï. Seule voie goudronnée, elle structure le réseau. La route Bangui-Bocaranga ouvre vers le nord-ouest sur Douala via Ngaoundéré. Dans les années 1990, cet axe a joué un rôle structurant dans l'approvisionnement de Bangui à partir du marché de Mbaïboum (Bennafla, 1999). Le déclin de ce marché ayant pour cause principal l'insécurité a entraîné également un déclin de cette voie, du moins une baisse des flux en direction de la capitale Bangui. Jusqu'en 2015, la voie du nord-ouest ravitaillait encore les régions de Kouï et de Bocaranga tandis que celle reliant Bouar à Ngaoui connaissait un déclin sensible. Enfin, du côté sud-ouest, les axes Nola-Yokadouma et Berberati-Kenzo via Gamboula assurent les liaisons avec les régions forestières. L'axe Berberati-kenzo profite à 90% aux sociétés forestières. Il est plus utilisé pour l'exportation du bois. En 2007, 4 673 véhicules ont assuré le transport du bois vers le Cameroun, soit une moyenne mensuelle de 359 véhicules (Mapoka Pounounoya, 2007). La circulation sur les axes du sud-ouest est fortement limitée par l'état de la route, impactant le transport des personnes et des marchandises en majorité assuré par les grumiers.

Toutefois, un déficit d'infrastructures routières n'est pas synonyme d'absence de circulation, de flux, ni d'intégration avec l'extérieur (Cheneau-Loquay *et al.*, 1999). Un espace enclavé à un niveau local s'intègre davantage en prenant appui sur un autre espace. Le rôle des espaces

relais apparait de ce fait très important pour assurer cette interconnexion en permettant le ravitaillement des espaces enclavés. Les villes de Berberati et Bouar incarnent ces espaces de relais ou de transit assurant une intégration des espaces à plusieurs échelles. Le conflit a en effet contribué à renforcer leur centralité relative. Un réseau local de transporteurs assure le ravitaillement de ces villes dont une partie est dispatchée vers les contrées voisines. Elles apparaissent comme les lieux essentiels pour l'attribution des marchés de transport entre autres dans un contexte d'accroissement des besoins humanitaires. Elles permettent ainsi à la fois l'accès au marché international et facilitent en même temps la desserte des environs. Leur rôle de chefs-lieux de préfecture permet l'installation des services dont les commerçants, voyageurs, transporteurs ont besoin. Berberati est de ce fait une plaque incontournable pour le transport du bois. Lieu de transit et de ralliement des transporteurs, elle abrite les sièges des sociétés forestières, de transport et des organes de régulations, la douane. Elle est un lieu central pour différentes formalités. Cependant ce renforcement de la centralité relative est facteur d'accentuation des disparités à d'autres échelles en contexte de conflit.

## ***2- Renforcement des inégalités socio-spatiales à l'échelle de la sous-préfecture de Bouar***

Ici, nous analysons principalement les types de transformations engendrées par les conflits récents une échelle locale, celle de la sous-préfecture de Bouar. Nous voulons mettre en évidence de quelle manière le bitumage de la RN3 reliant Bangui à Douala contribue à renforcer ou creuser des inégalités entre cette marge centrale et ses périphéries. Les flux divers (personnes, marchandises, capitaux, informations) est un facteur clé de l'analyse des différences spatiales. Expression d'une circulation entre les lieux, ils peuvent être appréhendés comme révélateurs des différences, ou comme facteurs de maintien ou d'apparition des disparités sociales, économiques, ou spatiales. Ces disparités pouvant être renforcées par d'autres facteurs conjoncturels, à savoir les conflits dans le cas présent.

En 2008, il a été entrepris le bitumage de la portion de la route nationale trois (RN3) dans sa partie Ouest. Cette portion<sup>94</sup> de 157 km relie Bouar à la ville voisine de Garoua-Boulaï. D'une portée sous régionale, la route entre dans un vaste programme de désenclavement de la RCA,

---

<sup>94</sup> Cette construction a bénéficié de l'appui de trois bailleurs, la Banque mondiale, le Fonds européen pour le développement et l'Union africaine. La partie restante de 60 km entre Baoro et Bouar a bénéficié mi 2017 d'un projet de bitumage financé par la Banque mondiale.



par la construction d'un corridor reliant Bangui à Douala. Elle se positionne comme l'axe majeur qui draine l'essentiel des flux de transport et de marchandises, une voie de ravitaillement de la capitale Bangui. Elle occupe une position stratégique à plusieurs niveaux scalaires : national, régional et local. Le trafic sur l'axe y était important mais l'intensité s'est renforcée avec le bitumage et surtout les récents conflits. Le conflit de 2013 a mis en lumière le rôle économique, politique et sécuritaire de la RN3. Un blocage sur cet axe signifie une asphyxie du pouvoir central, en termes de recettes douanières et fiscales, pour la population en termes d'approvisionnement en produits de premières nécessités et divers, et enfin pour les acteurs internationaux en termes de logistiques.

L'axe se trouve dans une zone charnière occupée par les groupes armés : milice anti-*Balaka* et éléments du FDPC de Abdoulaye Miskine. Entre 2014-2016 cette route a été confrontée à des problèmes cruciaux de sécurité. L'érection de barrières sur le tronçon assurait aux milices anti-*Balaka* des ressources, mais constituait un outil de filtrage des passagers. La chute du pouvoir de la Séléka a mis en lumière une lutte sans merci contre tout ce qui symbolisait ce régime : les Musulmans. En effet, la RN3 est empruntée par des milliers de Musulmans en fuite vers le Cameroun. Les convois qui les transportaient étaient régulièrement attaqués par les anti-*Balaka*. Attaques de véhicules, pillages, agressions étaient récurrents. À travers l'agression des commerçants, voyageurs, transporteurs, principalement les Musulmans, les anti-*Balaka* estiment s'en prendre au pouvoir politique (Magrin, 2001), et ainsi empêcher toute exfiltration organisée vers le Cameroun.

Pour les combattants du FDPC, les formes d'intervention étaient quelque peu différentes. Très actifs sur le tronçon Bouar-Baboua, ils alliaient attaques et incendies de véhicules, de motos, aux prises d'otages. Dotés d'un réseau d'information dans ces deux villes, ils s'en prenaient aux personnes empruntant cet axe. Le coup le plus réussi est celui de la prise en otage du maire, du sous-préfet et d'un responsable religieux de la sous-préfecture de Baboua, qui revenaient d'une réunion politique à Bouar<sup>95</sup>. Une occasion pour ce mouvement rebelle de régler son compte avec le régime de la transition.

La RN3 est ainsi perçue comme l'axe de tous les dangers. Les véhicules transportant des matériels de construction, des produits de premières nécessités, les produits alimentaires étaient régulièrement pillés dans les villages considérés comme bastion des anti-*Balaka*. Ces

---

<sup>95</sup> <http://ridh.org/le-maire-et-le-sous-prefet-de-baboua-pris-en-otage-par-des-hommes-armes/>.

actes de pillages sont fréquents dans la partie est du tronçon entre Baoro et Boali. Pannes techniques, embourbement ou accidents de véhicules sont autant d'occasions pour les villageois de s'enrichir avec des matériels et matériaux écoulés sur les marchés noirs. Une forme d'économie politique sagement entretenue tant par les anti-*Balaka* et par les populations le long de l'axe (Raison, 2002).

L'insécurité place le RN3 au cœur des relations de pouvoir où s'affronte la multiplicité des acteurs qui utilisent ou profitent de la voie. Les attaques récurrentes enclenchent au plus haut niveau de la sphère politique la mise en place de convois escortés par les forces internationales présentes en Centrafrique. Tous les convois en partance ou à destination de Bangui étaient escortés soit par la force Sangaris, soit par la Minusca. Le système d'escorte a contribué à réduire les nombreux cas de pillages et d'agressions sur l'axe, en dépit des nombreuses failles<sup>96</sup>. Au delà, la sécurisation des convois engendre d'autres dynamiques.

---

<sup>96</sup> <https://afriquenewsinfo.wordpress.com/2015/06/08/centrafriqueplainte-des-transporteurs-de-laxe-bangui-garoua-boulai-contre-le-systeme-descorte/>

**Photo 4 :** Un convoi escorté sur l'axe Bangui-Garoua-Boulai à Béloko, frontière avec le Cameroun



Source RJDH, 22 juillet 2015. <http://ridh.org/luscc-suspend-les-activites-et-demande-le-renforcement-de-la-securite-sur-le-corridor-bangui-garoua-boulai/>.

### **3- Le positionnement de Bouar dans les dynamiques locales**

Le positionnement de Bouar est désormais celui d'une ville carrefour qui ouvre à la fois sur l'extérieur et sur les régions intérieures. Elle est le point de ralliement et de stationnement de tous les convois de marchandises en provenance du port de Douala ou du marché frontalier de Garoua-Boulai. Deux routes rurales la RR4 et la RR8 la relient aux villes de Bocaranga vers le nord et à Bozoum vers le nord-est. La route du nord-ouest permet d'accéder à la ville frontalière de Ngaoui. Les pistes rurales donnent accès aux régions intérieures. En 2016, la RR8 a bénéficié de travaux de réhabilitation financée par l'Union européenne dans une dynamique de rapprochement et de désenclavement des villes secondaires.

Piermay (2005) mentionne que la circulation des flux est fonction des conditions politiques et des conditions d'infrastructures et des transports. Les flux sont donc plus importants sur la RN3, qui répond à ces critères. La praticabilité de la voie assure une liaison permanente entre Bangui et Douala par trois convois hebdomadaires de 250 à 450 camions de marchandises par convoi. Mais ces flux de marchandises circulant sur la RN3 ne bénéficient que très peu à la ville de Bouar comme le mentionne un commerçant de la ville « on n'a pas de marchandises ici c'est pourquoi certains produits sont chers bien que nous soyons plus proches de Garoua-

Boulai que Bangui. Vous voyez, tous les gros véhicules partent à Bangui. Les marchandises destinées à Bouar ne sont pas nombreuses. On est ravitaillé par de petits véhicules »<sup>97</sup>.

Bouar profite de sa position aux abords de la grande voie pour capter des flux divers. Elle est un lieu d'effervescence commerciale alimenté par des flux lointains et par de petits trafics transfrontaliers (Bennafla, 2002). Dans un contexte d'accroissement de besoins humanitaires, l'aide à destination de l'Ouest arrive directement à Bouar sans transiter par Bangui. Ce qui réduit sensiblement les coûts de logistiques pour les agences humanitaires et du système des Nations Unies des plus en plus nombreuses à installer leurs bureaux à Bouar.

La RN3 facilite l'accès au marché de Garoua-Boulai accessible en deux heures maximum. Douze taxis-brousse et 3 minibus assurent une liaison régulière avec Garoua-Boulai et permettent aux commerçants de ravitailler Bouar en produits divers. Le faible coût de transport (2 500 francs CFA/personne) permet la formation d'un groupe de petits commerçants. De nouvelles centralités se dessinent aux abords de la route Bouar-Garoua Boulai pour capter les flux divers : activités de restauration, kiosques d'achat ou de transfert de crédits de téléphonie mobile, espaces d'hébergement, transport à moto.

Bouar est une ville en mutation qui se décline sur le plan spatial. C'est là que sont réalisés les investissements des commerçants, très visibles dans le domaine immobilier. L'extension spatiale répond aux flux importants d'étrangers et de travailleurs humanitaires qui s'y installent. En effet, le conflit a augmenté les enjeux humanitaires dans cette région en proie aux attaques des groupes armés. L'insécurité et l'humanitaire qu'elle attire offre une opportunité d'emploi et draine un flux de population tant nationale qu'étrangère. Cette croissance démographique s'accompagne de besoins en logements pour les expatriés et pour les cadres nationaux travaillant dans l'humanitaire. Afin de répondre à ce besoin, de nouvelles constructions se développent. On assiste à une instauration d'une gouvernance privée des espaces locaux par le système humanitaire, comme le mentionne Doubragne (2013) pour la région de Goré au sud du Tchad. Par ailleurs, pour certains acteurs (commerçants, travailleurs du public et du privé), c'est surtout l'accès aux services bancaires, communication qui est privilégié. Bouar est l'une des rares villes du pays qui dispose d'une agence bancaire, permettant aux commerçants de rapatrier les bénéfices réalisés sur les marchés et de mettre

---

<sup>97</sup> Entretien avec un commerçant à Bouar, mai 2016.

leur liquidité à l'abri comme le soulignait déjà Bennafla (1999), et aux travailleurs d'avoir leur dû sans être obligés de se déplacer vers la capitale.

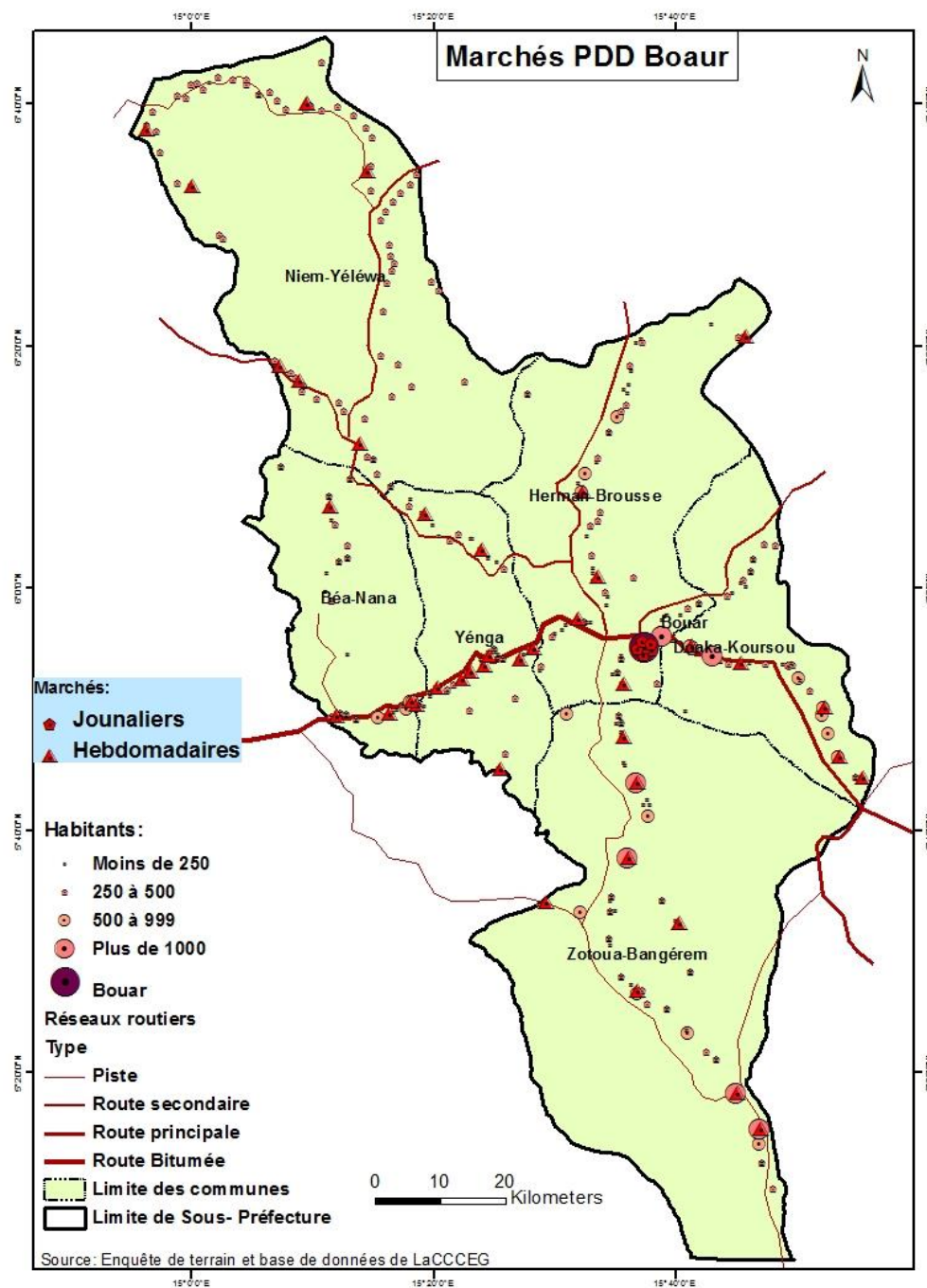
Enfin, l'existence de marchés reste l'un des facteurs déterminants des dynamiques économiques en cours. Les marchés sont dans le contexte africain les lieux privilégiés d'échanges commerciaux. Le dynamisme économique d'un lieu peut être évalué par la fréquence et la fréquentation d'un marché. La fluidité de l'accès aux places marchandes et la praticabilité des axes de circulations sont les conditions de promotion des espaces frontaliers (Bennafla, 1999). Un marché ne peut s'installer que si la population est importante avec une capacité de consommation de biens autres que les produits agricoles, et un pouvoir d'achat capable d'absorber les produits proposés par les commerçants. Une analyse de la carte de localisation des marchés dans la sous-préfecture de Bouar montre que les marchés hebdomadaires sont principalement localisés dans les villages les plus peuplés avec une forte concentration sur le corridor Bangui-Douala.

On retiendra que la plupart des marchés ont disparu ou sont entrés dans un processus de déclin durant le conflit de 2013 suite au déplacement des populations. Dans les villages reculés, les produits agricoles étaient majoritairement achetés par les éleveurs. Leur départ a entraîné une chute drastique des prix des produits agricoles qui a impacté la vitalité des échanges. Seuls les marchés situés dans les grands villages ont pu maintenir leur dynamisme. Si les marchés hebdomadaires situés sur la RN3 peuvent bénéficier d'une certaine régularité du trafic, ceux de l'intérieur fonctionnent grâce aux tournées hebdomadaires des femmes commerçantes de Bouar. Le facteur conflit permet d'analyser des formes d'inégalités naissantes.

#### ***4- Une dissymétrie de relation entre Bouar et ses espaces périphériques***

Des disparités s'observent de plus en plus entre Bouar et les périphéries lointaines de sa région. Les flux de personnes, de marchandises, véhiculent des idées, de l'information, des pratiques qui donnent une forme à l'organisation de l'espace géographique (Pumain et Saint-Julien, 2001). Ces disparités prennent appui sur le contexte de conflit pour se renforcer. Deux marchés frontaliers structurent l'espace autour de Bouar : à l'ouest le marché de Garoua-Boulai et au nord-ouest le marché de Ngaoui.

**Carte 10 : Les marchés dans la sous-préfecture de Bouar**



Source : Plan de développement local du PDD de Bouar, 2013.

Le marché de Garoua-Boulai s’agence autour de la RN3, tandis que celui de Ngaoui s’articule autour de l’axe Bouar-Niem Yellewa. L’effervescence des marchés traduit la circulation et la praticabilité sur les axes. Le flux d’informations qui circulent peuvent jouer en faveur d’une attractivité ou d’un délaissement de ces marchés. La route Bouar-Ngaoui est entrée dans un

processus de déclin progressif depuis 2008. L'itinéraire emprunté jadis par les flux est progressivement délaissé au profit de la RN3. Ainsi, le marché de Ngaoui s'éclipse au profit de celui de Garoua-Boulai. Il s'en-suit également un déclin progressif des villages et des marchés situés le long de cet axe. En effet, la circulation assurait aux paysans une source de revenus par l'écoulement des produits agricoles. Des échanges s'effectuaient entre les voyageurs et les villageois exposant leurs produits agricoles le long de voies. La construction de la RN3 s'est accompagnée d'un déficit d'entretien de la voie du nord-ouest. Ce déficit d'entretien aggrave le processus de dégradation de la voie, d'où une baisse de fréquentation encore accentuée par la situation sécuritaire. La présence des coupeurs de routes, relayée par l'effervescence des groupes armés sur cet axe conduit à une baisse drastique de la circulation sur la route Bouar-Ngaoui. En 2016, le seuil de franchissement de cette voie se trouve à 65 km de Bouar au village Niem. Le nombre de véhicules qui y circulent est réduit et se limite au jour des marchés hebdomadaires. Tous les vendredis, 3-5 véhicules seulement assurent la liaison avec le marché de Niem contre une dizaine avant 2013.

Ces véhicules transportent essentiellement les femmes commerçantes de Bouar qui arrivent avec des produits de première nécessité, les écoulent durant les deux ou trois heures de marché, puis achètent des produits locaux (miel, champignons, maïs, manioc, riz, arachides, fruits...) qu'elles se chargent d'écouler sur le marché de Bouar. En dehors des jours de marché, l'accès se fait à moto (7 000 francs CFA par personne pour un aller simple) avec tous les risques possibles. L'état de la route et la situation sécuritaire impactent sur le coût du transport. Il faut noter que dans l'ensemble, l'approvisionnement de Bouar en produits vivriers se fait dans les marchés hebdomadaires tels que Niem, Bohong, Gallo, Zotoua-Baguerem dans un rayon de 65 km maximum.



**Photo 5, 6, 7 et 8 : Marché hebdomadaire de Niem**



Un jour de marché de vendredi à Niem. En haut : à gauche du vivrier (sésame, oignon, manioc, avocats) exposés à même le sol, à droite l'espace de vente de miel. En bas à gauche, l'entrée principal du marché où stationnent des taxi-moto, principal moyen de déplacement dans la localité ; à droite, chargement de marchandises des femmes commerçantes de Bouar sous le contrôle du chauffeur. Crédits : J Betabelet, mai 2016.

Enfin, un fait à relever est l'émergence d'une frontière sociale observable par la fracture identitaire au sein de la population. La frontière sociale ou spatiale matérialise également celle de la sécurité. La partie nord de Bouar étant perçue par les populations, les autorités ou les agences du système des Nations unies comme une zone à risque. Elle correspond à la zone où les frictions entre les groupes armés autour du bétail sont fortes. Cette frontière sécuritaire limite sensiblement les activités humanitaires au-delà du village de Niem à 65 km de Bouar. Cette localité joue sur cette situation pour se positionner dans les relations afin d'attirer divers projets humanitaires. Ces nouveaux clivages accentuent l'isolement des marges par les représentations que les gens s'en font (Piermay, 2005) : espace accessible, espace sécurisé, espace à risque. L'insécurité et la présence des groupes armés dans la commune de Niem-



Yellewa accentuent son isolement politique dans un contexte de la montée des revendications identitaires.

## **Conclusion du chapitre II**

Au terme de ce chapitre, nous pouvons retenir que l'Ouest a connu de profondes mutations. Cette région en marge a une histoire marquée par la violence. La traite foubé (1870-1880) puis l'occupation coloniale constituent des marqueurs historiques dont la mémoire est remobilisée dans les conflits contemporains. L'économie de traite a saigné les sociétés rurales composées en majorité de population Gbaya. L'exploitation et l'occupation de l'Ouest a conduit à de nombreux abus. La contrainte érigée en mode de gouvernement durant l'époque coloniale s'est confrontée à la résistance des populations de l'Ouest, avec la guerre de Kongo-Wara en 1928. En 2013, la naissance de la milice anti-*Balaka* évoque la réactivation d'une résistance contre les Peuls de l'Ouest.

De profonds bouleversements s'observent. Sur le plan démographique, les mobilités sous contrainte conditionnent les déplacements de population. L'insécurité est un facteur d'accroissement des inégalités entre les espaces et contribue à accentuer l'isolement de certaines marges.

## **DEUXIEME PARTIE**

### **Les recompositions de l'exploitation des ressources dans les conflits**

La seconde partie de cette thèse analyse spécifiquement les évolutions dans l'inscription spatiale des activités pastorales et minières durant les conflits en Centrafrique. Elle tente de répondre à la première hypothèse selon laquelle les conflits armés modifient en profondeur la géographie de l'élevage bovin et celle de la mine artisanale. Les aires d'activité se sédentarisent sous forme d'enclave. Cette territorialisation dépend désormais étroitement des activités des groupes armés. Le contrôle par les armes engendre et accentue une fragmentation des espaces d'activité et réduit le pouvoir des éleveurs et des artisans miniers au profit des groupes armés. Le conflit de 2013 renforce pour l'élevage bovin un processus déjà engagés depuis plusieurs décennies.

## **Chapitre III : Les activités pastorales : entre économie, pouvoir et conflits**

Ce chapitre tente de mettre en lumière l'évolution du système pastoral en Centrafrique dans le contexte de la crise contemporaine. L'élevage est entré dans un processus de mutations profondes depuis plusieurs décennies. Ces bouleversements touchent à la fois la nature des acteurs impliqués et des transformations spatiales et politiques. Durant la période coloniale, l'encadrement politique maintient les éleveurs dans un maillage spatial réduit. Les éleveurs sont cantonnés dans deux pôles majeurs : l'Ouest et les plateaux autour de Bambari dans la partie Est du pays. La géographie de l'élevage se modifie ensuite complètement en Centrafrique. En 1970, la réforme agraire met fin au contrôle strict des éleveurs et ouvre la voie à une modification de la géographie de l'élevage marquée notamment par l'extension des zones d'élevage vers le Sud. Ces mutations s'accroissent avec l'arrivée d'autres groupes d'éleveurs, dont les pratiques vont impacter le système préexistant. Le contexte politique et sécuritaire au niveau national et sous-régional joue également un rôle déterminant. Depuis la fin des années 1990, les conflits et rébellions vont plonger les éleveurs au cœur de violences dont les enjeux sont à la fois économiques, politiques, et identitaires, au regard de la situation qui prévaut depuis l'aventure de la Séléka en 2013.

### **1) Le système pastoral dans le processus de recomposition socio spatiale et politique**

#### **A. Les groupes d'éleveurs dominants**

Le système pastoral en Centrafrique repose sur la mobilité du bétail. Cette mobilité à la recherche de pâturages et de meilleures conditions pour le troupeau a conduit les éleveurs depuis des régions lointaines vers les hauts plateaux de l'Ouest centrafricain. L'arrivée des éleveurs se situe autour des années 1920, et fait suite à une vague migratoire en provenance du Cameroun (Boutrais et Crouail, 1986; Chauvin et Seignobos, 2013). Les éleveurs de Centrafrique sont essentiellement des Peuls, mais il s'agit de populations diversifiées tant sur le plan sociologique que sur celui de leur provenance. Les éleveurs peuls se subdivisent en deux grands groupes : les Foulbé et les Mbororo, structurés autour des grandes factions telles que Les Djafoun, les Wodaabe, les Akou et les Uuda'en (Seignobos, 2008).

## **1- Les Foulbés**

Originaires de Maroua et de Garoua au Cameroun, ils se concentrent majoritairement sur les plateaux de Kouï et Bocaranga. Ils se seraient établis comme éleveurs à la recherche de pâturages dans une zone encore faiblement conquise par d'autres éleveurs notamment les Mbororo. Les Foulbé sont des éleveurs sédentaires, installés dans les villages ou les grands bourgs. Cette proximité de mode de vie avec les villageois renforce les liens sociaux et commerciaux avec ceux-ci. Ces Peuls de village associent des commerces divers à la pratique de l'élevage bovin. Ces deux activités les mettent en contact direct avec les éleveurs Mbororo, auprès de qui ils acquièrent un cheptel qui fait d'eux des propriétaires de bétail. Leur dynamisme et leur sens de l'organisation font d'eux des représentants des éleveurs auprès de l'administration (Boutrais, 1988). Dans les années 1940, alors que Desrotour<sup>98</sup> cherchait à entrer en contact avec les éleveurs Mbororo, gens de brousse qui fuyaient l'administration, « il va habilement passer par les Peuls de village, plus civilisés qui recherchent, eux, le contact avec les administrateurs » (Seignobos, 2008).

Ce sens de l'organisation politique, les Foulbé le tiennent de leur origine, le Lamidat de Rey Boubou au Cameroun, avec lequel Ibrahim, le représentant des Foulbé entretient des relations lâches de vassalité (Seignobos, 2008). Les Foulbé s'inspirent du modèle d'organisation politique hérité du Cameroun pour assoir un système politique solide dans l'Ouest centrafricain. Au niveau local, ce système repose d'une part sur l'autorité bienveillante du Lamido, qui pousse les éleveurs, quelque soit leur origine à s'installer et à se placer sous son contrôle. Par ailleurs, il établit également des liens solides avec les populations autochtones. Cette stratégie a permis aux Foulbé d'avoir des représentants et des hommes de confiance dans chaque village. Dans les années 1980, l'espace pastoral, bien que peuplé majoritairement de Mbororo, était organisé et enserré dans un maillage politique contrôlé par les Foulbé (Boutrais, 1988). Ce contrôle politique pourrait justifier la descente des Peuls Mbororo plus vers le sud, laissant la maîtrise des pâturages entre Bocaranga et Kouï aux éleveurs foulbés. Lorsqu'éclatèrent les violences en 2013, cet ancrage territorial a servi pour maintenir l'équilibre et une certaine cohabitation entre les populations autochtones et les éleveurs

---

<sup>98</sup> Docteur vétérinaire français, Desrotour fut celui qui a suscité le développement d'un élevage transhumant en terre ousoungienne. Dans les années 1950, alors que le gouverneur Guerillot lance l'idée des communes rurales, Desrotour proposa des communes rurales d'élevage pour les éleveurs Peuls, ceic afin de leur donner un pays (cf. Seignobos, 2008).

Foulbé. La région de Kouï en effet a été l'une des rares régions d'élevage peu affectées par les conflits entre 2014-2015. Cependant, cet équilibre a été remis en cause fin 2015 par la conquête des plateaux du nord-ouest par les éleveurs armés d'un groupe rebelle dénommé RRR<sup>99</sup> (cf. chapitre 5).

## **2- Les Mbororo de l'Ouest**

Au contraire des Foulbé qui viennent du Cameroun, le nord du Nigéria est mentionné comme la région de départ des Mbororo, qui ont transité vers les régions de l'Adamaoua camerounais avant de se fixer en Oubangui-Chari (Boutrais, 1988). Au-delà de la recherche de pâturages qui guide leur mobilité constante, ces éleveurs Mbororo voulaient s'affranchir de la domination des Foulbé et se placer désormais sous la tutelle de l'administration coloniale française. Les Wodaabe seraient les premiers à passer la frontière, mais leur forte mobilité leur fera perdre ce titre au profit des Djafoun (Seignobos, 2008). L'aire des Mbororo de l'Ouest (Djafoun, Wodaabe, Akou) s'étend depuis les plateaux de la Nana-Mambéré, l'Ouham-Pendé, la Mambéré-Kadéï, ainsi que dans la savane forestière entre Nola et Bayanga dans la Sangha-Mbaéré.

Les Djafoun sont en position plus dominante. En effet, Idjé, l'Ardo des Djafoun s'est imposé comme le pionnier de tous les éleveurs Mbororo. Ayant côtoyé les Foulbé, il s'est inspiré de leur modèle d'organisation politique pour constituer une chefferie, reconnue par l'administration française quand le gouverneur Éboué le nomma Lamido des Mbororo dans les années 1940. Ce titre place d'emblée les autres Mbororo, principalement les Wodaabé, sous la tutelle des Djafoun, et confère par la même occasion une primauté à Idjé et ses descendants. Cette légitimité politique est encore manifeste : les Djafoun ont toujours été les maires de communes d'élevage en Centrafrique. De la même manière que les Foulbé ont fait de Kouï le centre de leur chefferie les Djafoun installent leur chefferie à Bouar, à partir de laquelle ils vont étendre leurs réseaux vers les régions situées plus au sud (Ombella-Mpoko), tandis qu'une partie se dirige vers l'Est aux environs de Bambari. Ils sont aujourd'hui en grande majorité des sédentaires au contraire des Wodaabé, très mobiles.

---

<sup>99</sup> Retour, Réclamation, Réparation. Ce mouvement est dirigé par Sidiki Abass, d'origine camerounaise, l'un des généraux de la Séléka.

Les Wodaabé sont reconnus pour être des pionniers, les découvreurs de pâturages, ayant la mobilité comme stratégie pastorale (Boutrais, 1990). Leur caractère marginal les différencie profondément des autres Mbororo. Toujours à l'écart, ils s'isolent à la fois de l'aire d'élevage des autres et des villages des cultivateurs, ne désirant pas partager l'espace pâturable avec les autres usagers. Ils mènent une vraie vie de nomadisme avec des transhumances longues et souvent accompagnées de leurs familles. L'arrivée des Wodaabé en Centrafrique, telle que décrit par Boutrais (1990) s'est faite par trois vagues successives. Partis du nord du Nigéria au début du siècle, les Wodaabe se dirigent vers le plateau de l'Adamaoua. Les pressions que leur font subir les Foulbé les poussent davantage vers le sud où ils s'installent autour des années 1930 dans le sillage des Djafoun en Oubangui-Chari. Ils passent sous la dépendance de Mbororo Djafoun ayant les mêmes méthodes que les Foulbé. Les Wodaabé supportent portant mal la domination Djafoun. Fuyant la compétition politique avec eux, ils cherchent à acquérir une autonomie en fuyant vers d'autres pâturages. Ils se lancent à la conquête des savanes humides plus au sud, tandis qu'une partie suit les Djafoun vers la région de Bambari. Une seconde vague au départ du Borno pénètre les régions de Bouar et Bocaranga entre 1950 et 1960. L'assistance vétérinaire les contient dans le nord-ouest. En 1970, une troisième vague profite du relâchement de l'encadrement vétérinaire pour se diriger davantage vers le sud dans les régions de Yaloké, Bossembélé et Boali, pour enfin parvenir aux lisières de la forêt dense à partir des années 1980. Bien que très attachés à leur mode de vie nomade, la grande sécheresse des années 1980 contraint ces éleveurs à s'orienter vers les activités agricoles. On peut retenir que, dès leur entrée, la stratégie spatiale de la plupart des éleveurs consistait à exercer un contrôle politique sur les pâturages. Chaque groupe cherche à asseoir son pouvoir sur les pâturages de saisons pluies autour desquels se déroule l'essentiel de la vie sociale. Ce pouvoir s'étend également sur les pâturages de saison sèche, éloignés des premiers de quelques centaines de kilomètres. Chez les Djafoun par exemple, la découverte de nouveaux pâturages s'accompagne de la désignation d'un Ardo<sup>100</sup>, qui gère l'espace tout en gardant des relations étroites avec sa zone de départ. Ce type d'organisation permettant un contrôle territorial pacifique par les groupes dominants d'éleveurs peuls connaît une perturbation par l'arrivée des éleveurs du Nord à partir des années 1970.

---

<sup>100</sup> Ce terme signifie chef de lignage. Il désignait à l'origine les leaders de migration (Cf. Ankogui, 2002).

### ***3- Les Mbororo du Nord : une descente vers le sud facteur d'insécurité dans les zones pastorales***

À partir des années 1970-1980, la vague d'éleveurs qui atteint la Centrafrique via le Tchad semble avoir une identité et des comportements différents de ceux initialement installés. Les premiers éleveurs peuls ont bénéficié à leur arrivée d'un espace « vide » avec une population agricole très peu nombreuses. La faible densité humaine se traduit par une faible empreinte agricole, permettant des contacts sans heurts entre agriculteurs et éleveurs. L'élevage au début a trouvé de l'espace pour son développement grâce à l'administration qui a donné une terre aux éleveurs peuls.

Au Tchad, les conditions de l'élevage sont plus rudes. Sougnabe (2010) qui a étudié la situation pastorale dans le sud-ouest du pays, présente l'élevage comme une activité marginale, vivant une insécurité foncière, climatique et physique. L'organisation de l'espace y est toujours intégralement soumise à l'agriculture. L'extension des surfaces agricoles, la création de nouveaux villages, la promotion du maraichage sont autant de facteurs contribuant à la diminution de l'espace pastoral. L'élevage est une activité qui n'a pas d'espace dans un contexte où la compétition avec l'agriculture est rude. Dans l'aire géographique et culturelle où vivent les éleveurs du Tchad se mêlent des conflits d'usage aux tensions politiques et religieuses, et à une insécurité où les éleveurs sont la cible privilégiée des bandits armés (Arditi, 1999 ; Magrin, 2002 ; Zakinet, 2015). Les éleveurs du nord sont donc forgés par et dans la violence.

Les vagues qui arrivent du Tchad sont essentiellement composées de Mbororo Oudda, Anamgamba, Ontorbé. Ces éleveurs ont acquis une solide réputation de violence suite à leurs contacts avec les éleveurs arabes dans le Tchad méridional et parfois à leur implication dans les conflits armés tchadiens. L'insécurité et la montée du banditisme les ont contraints à s'armer (Chauvin et Seignobos, 2013). Ce sont donc des éleveurs aguerris, qui vont transposer sur les pâturages centrafricains, leurs habitudes belliqueuses.

Dans leur descente vers le sud, leur contact avec les autres éleveurs centrafricains ne se fera pas sans difficultés. Les zones de parcours de saison sèche se transforment progressivement en zones de tensions, dans lesquelles ils imposent aux anciens occupants les règles héritées de leur passé : vol de bétail, rapt d'enfants contre paiement de rançons. Les anciens éleveurs sont pris au cœur d'une insécurité de plus en plus accrue. Les anciennes zones pastorales se convertissent en territoires où sévissent bandits armés, coupeurs de routes, rebelles. Cette

situation provoque une paupérisation des éleveurs (Arditi, 2009), mais les contraint également à la migration à partir de 2003 (Seignobos, 2008 ; Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010 ; Chauvin, 2015a). L'ordre pastoral ancien est bouleversé.

## **B. Organisation du milieu pastoral : contrôler les espaces et les acteurs pour contrôler la ressource**

L'implantation de l'élevage bovin doit son succès à l'appui de l'administration coloniale dans l'organisation spatiale des éleveurs et les luttes contre les épizooties.

L'appui de l'administration coloniale a été d'une grande importance. Il fallait assainir les pâturages humides peu favorables à la présence du bétail et protéger celui-ci en offrant aux éleveurs des vaccinations. Au-delà, l'administration devait limiter voire empêcher la descente des éleveurs vers les pâturages malsains situés plus au sud.

Une première action consistait donc au cantonnement et au maintien des éleveurs le long de la frontière avec le Cameroun, dans une zone comprise entre Baboua et Bocaranga. Ces hauts plateaux offraient des conditions requises pour le bétail. Cette phase d'installation et de cantonnement est suivie de la construction d'aménagements pastoraux. L'objectif est de pouvoir sédentariser les éleveurs et les contraindre à rompre avec leur pratique de mobilité continue. En effet, l'abondance de pâturage pousse à une dispersion rapide du bétail, mais les éleveurs connaissent d'importantes pertes. Des goumiers étaient chargés de repousser et maintenir les éleveurs dans les pâturages du nord (Boutrais, 1988). La logique de l'administration était d'empêcher la propagation des épizooties. Le cas échéant, les services d'élevage procédaient à l'abattage systématique de bovins qui tentaient de franchir la limite reliant Bossembélé à Bozoum. Cependant, cette limite sera remise en cause en 1970 suite à l'éclatement des zones d'élevage suite à la réforme agraire initiée par Jean-Bedel Bokassa.

### ***1- Offrir aux éleveurs une terre par la création des communes d'élevage***

Les appuis techniques et sanitaires offerts aux éleveurs ne pouvaient à eux seuls suffire au développement de l'élevage. Ces mesures devaient inclure une dimension spatiale, voire territoriale, car il s'agissait pour les promoteurs d'avoir un élevage sédentaire, disposant d'un cadre spatial fixe. Il fallait donc œuvrer pour une organisation et une intégration des éleveurs

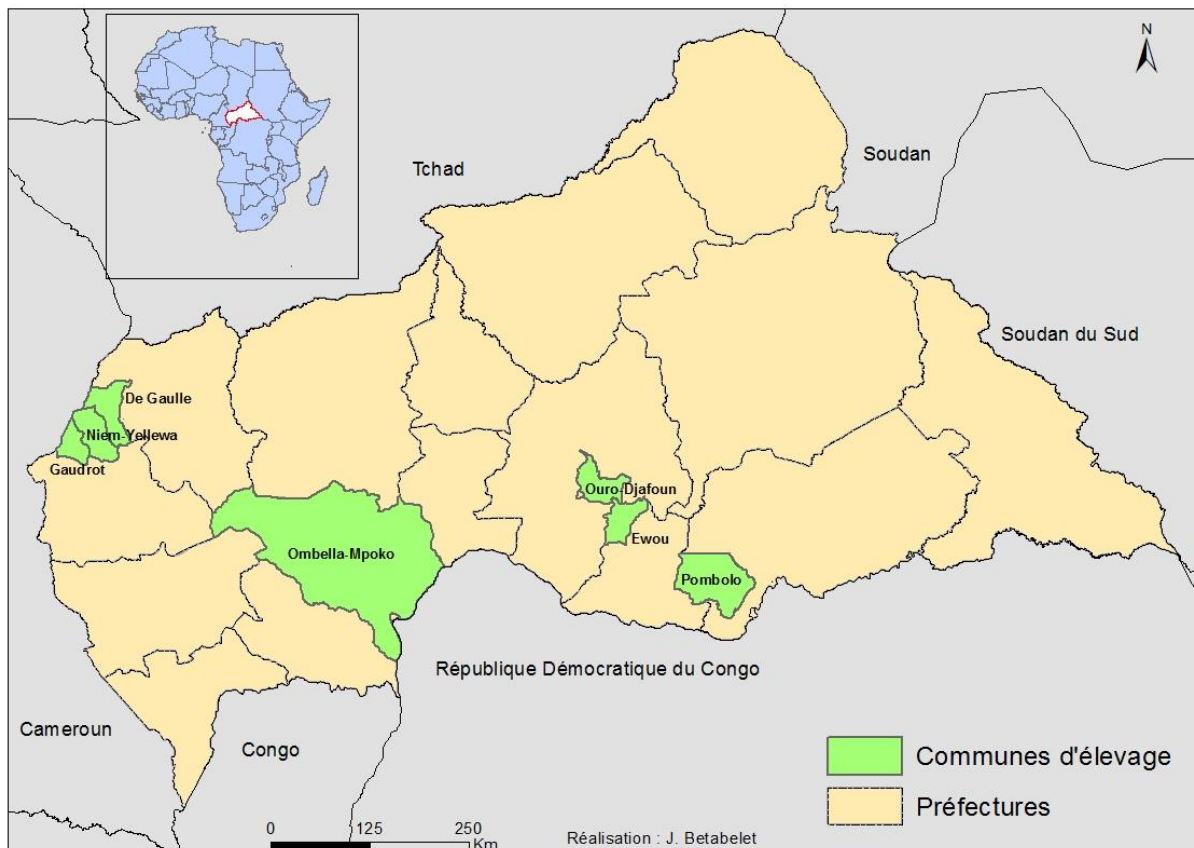


au niveau territorial puis national. L'ambition était donc de maintenir les éleveurs sur le territoire centrafricain en leur offrant des conditions bien meilleures que celles vécues dans leurs zones d'origine. La solution était donc de leur offrir de l'espace dans lequel ils pouvaient organiser leur vie sociale. En 1950, alors que l'organisation territoriale en Oubangui Chari était revue par le gouverneur Guerillot, qui envisageait la création des communes rurales, Desrotour proposa des communes rurales d'élevage pour les éleveurs. Pour ce dernier, il était important de donner un pays aux éleveurs, qui devaient être chez eux en Oubangui-Chari (Seignobos, 2008). Les communes d'élevage telles que conçues par Desrotour couvrent les pâturages de saison de pluies. Les pâturages de saison sèche n'y sont pas inclus. Elles auront à leur tête des maires peuls nommés par l'administration et dont la fonction sera héréditaire. Les communes d'élevage, telles qu'envisagées par Desrotour qui avait dessiné leurs contours prennent corps en 1962. Dans l'Ouest, il sera mis en place simultanément trois communes d'élevage, correspondant aux trois grandes zones dans lesquelles se sont installés les éleveurs : Baboua, Bouar et Bocaranga. Chacune d'elle sera gouvernée par un maire, choisi parmi les deux groupes dominants que sont les Djafoun et les Foulbé. Il convient de noter que, Idjé l'*ardo* des Djafoun Farako'en et le Lamido Ibrahim sont confirmés comme maires des communes de Niem-Yellewa à Bouar et de De Gaulle (Koui) à Bocaranga, alors que la zone de Baboua revient à un autre Djafoun, *Ardo* Farikou, de l'ethnie des Sanganko'en (Kota-Guinza, 2002). D'autres communes s'y adjoignent entre 1965 et 1982 à la suite de la dispersion des éleveurs.

La création des communes d'élevage confère aux éleveurs des droits exclusifs sur les ressources pastorales, et sur l'espace (Pourtier, 2005). Cette invention de droits nés du quadrillage territorial permet désormais à l'État d'exercer un contrôle territorial sur les espaces pastoraux.

Si la succession héréditaire reste le principe fondamental du choix des maires des communes d'élevage jusqu'ici, celles-ci sont confrontées à des contraintes sur le plan spatial. L'augmentation du nombre des éleveurs et du bétail, et surtout la pratique de mobilité entraînent progressivement une remise en cause des limites géographiques telles que définies par l'État. Par la création des communes d'élevage, l'État a mis un accent particulier sur la matérialisation des limites entre les espaces pastoraux et les autres espaces environnants, en affectant à celles-ci des mailles rigides (Raffestin, 1980).

**Carte 11** : les communes d'élevage en 2017



À travers ce quadrillage, l'État moderne accorde une priorité aux considérations techniques plutôt qu'aux pratiques sociales des éleveurs. Ce maillage territorial découle d'un principe de sédentarité occultant la logique de mobilité des activités pastorales (Magrin, 2013).

Le besoin de conquête de nouveaux pâturages aboutit à un dépassement des limites territoriales étatiques, et transpose les communes d'élevage de l'âge de la géométrie vers l'âge de la biologie (Pourtier, 2005). Dès lors, les limites des communes d'élevage se superposent ou chevauchent celles d'autres communes rurales. Ces chevauchements témoignent de l'effacement relatif des limites géographiques des communes d'élevage par les éleveurs en quête de nouveaux espaces de pratiques. La logique territoriale telle que définie par l'État, qui assigne les éleveurs dans un maillage fixe, se trouve donc remise en cause par la multiplicité des espaces pastoraux découlant de l'éparpillement des éleveurs à la recherche de nouvelles zones pâturables. Cette extension des zones d'activités pastorales ne se fait pas sans conséquence.

En effet, cette extension des limites spatiales de l'activité d'élevage conduit inévitablement à une extension des limites du pouvoir des maires des communes d'élevage. La force d'un maire

de commune d'élevage se mesure par l'effectif des éleveurs et du bétail dont ils disposent. La dispersion des éleveurs amène les maires des communes d'élevage à étendre leur rayon d'action ou leur pouvoir au-delà des limites de leurs zones de juridiction initiale (Cf. Encadré 5). À titre d'exemple, lorsqu'un groupe d'éleveurs sous la tutelle d'un maire donné s'installent dans une nouvelle zone, le maire y nomme automatiquement un *Ardo*, un représentant issu logiquement de son lignage ou de son groupe. Boutrais (1988) a de ce fait montré de quelle manière le groupe des Djafoun a pu se constituer des territoires dans l'Ombella-Mpoko en y nommant des *Ardo* issus du clan Idjé. Ce qu'il faut noter, c'est que ces éleveurs, bien qu'installés dans une autre région, dépendent toujours du maire de la commune d'élevage à qui ils paient leurs redevances. Ce dernier veillera toujours à envoyer des émissaires auprès de ces éleveurs pour leur rappeler leur devoir. On se trouve bien dans une situation de mise en territoire, qui apparaît comme un moyen de contrôle de l'espace, mais aussi des populations et des ressources qu'il contient. Cette situation ne relève plus exclusivement de l'État, mais caractérise la stratégie spatiale de contrôle de ressource par un acteur donné (Gonin, 2014).

Kota-Guinza (2002) a mis en évidence l'aire d'influence ou de pouvoir des maires dans les 7 communes d'élevage de Centrafrique (Cf. Encadré 6).

Cette logique spatiale de contrôle des ressources place les communes d'élevage dans un processus conflictuel avec les autres usagers de l'espace, principalement avec les communes rurales voisines. L'extension des limites de pouvoir des maires des communes d'élevage pose inévitablement la question des limites territoriales entre les diverses entités administratives et par ricochet, celle du prélèvement des diverses taxes sur le bétail, qui constitue le nœud des antagonismes. L'éleveur et son bétail sont une ressource. Il est fréquent que des litiges naissent entre deux communes voisines pour des enjeux économiques liés au bétail. En effet, bien qu'en séjournant sur un autre territoire, l'éleveur est appelé à payer ses redevances à sa commune d'origine. Par ailleurs, le départ d'un éleveur ne le dérobe pas non plus du paiement de sa dîme « *soofaal* »<sup>101</sup> à son maire titulaire, qui n'hésite pas à envoyer des émissaires pour

---

<sup>101</sup> Il s'agit d'un prélèvement annuel (2-3 têtes) sur le troupeau d'un éleveur et qui revient de droit au maire de la commune d'élevage. Dans la commune de Kouï par exemple, le maire de la commune de Kouï aurait utilisé le *sofaal* pour mobiliser les auto-défenses et les anti-*Balaka* pour sécuriser sa commune. Une partie du bétail était donné aux miliciens anti-*Balaka* en guise du service de protection des éleveurs. Cette stratégie a permis de faciliter le retour des éleveurs de Kouï et d'établir un climat de confiance entre les éleveurs et les anti-*Balaka* qui protégeaient les éleveurs contre des éventuels attaques des AB des autres localités. Cet équilibre sera remis en

rappeler aux éleveurs leurs devoirs. Ces pratiques très contestées par les maires des communes rurales constituent la norme chez tous les maires des communes d'élevage.

**Encadré 6 :** Aire d'influence ou de pouvoir des maires dans les 7 communes d'élevage de Centrafrique

- Commune rurale d'élevage de Niem-Yéllewa dans la sous-préfecture de Bouar : le maire administre les éleveurs des sous-préfectures de Bouar et de Baoro ;
- Commune rurale d'élevage de Gaudrot dans la sous-préfecture de Baboua : le maire contrôle les éleveurs des sous-préfectures de Baboua et de Aba ;
- Commune rurale d'élevage de Kouï dans la sous-préfecture de Kouï : le maire a une influence sur les éleveurs des préfectures de l'Ouham-Pendé et de l'Ouham ;
- Commune rurale d'élevage de l'Ombella-Mpoko : les bureaux de la commune se trouvent à Yaloké, mais les rayons d'action du maire sont ceux de la préfecture de l'Ombella-Mpoko ;
- Commune rurale d'élevage de Ouro-Djafoun dans la sous-préfecture de Bambari : le maire a une influence sur les éleveurs de toute la préfecture de la Ouaka ;
- Commune rurale d'élevage d'Ewou dans la sous-préfecture d'Alindao : le maire a sa résidence à Langandi (Mobaye) et contrôle les éleveurs de toute la préfecture de la Basse-Kotto ;
- Commune rurale d'élevage de Pombolo dans la sous-préfecture de Gambo : le maire vit apparemment « seul » (sans éleveur) à Pombolo, mais étend sa domination sur les éleveurs des préfectures du Mbomou et du Haut-Mbomou.

Source : d'après Kota-Guinza, 2002.

## ***2- Un maillage enserré : un contrôle territorial et social des éleveurs***

Un des niveaux dans l'organisation du monde pastoral touche la structuration des acteurs. L'organisation sociale des éleveurs a débuté en 1974 par la création de l'ANEC<sup>102</sup>. Cet organe associatif avait pour but de répondre aux besoins des éleveurs fragilisés par la réforme agraire de 1970 initiés par Jean-Bedel Bokassa. Cette politique avait sensiblement affaibli les services techniques d'élevage qui ne pouvaient plus répondre aux besoins des éleveurs après le départ

---

cause avec l'arrivée du 3R, ce qui pourrait expliquer la recrudescence des violences dans cette commune à partir de 2015.

<sup>102</sup> Association nationale des éleveurs centrafricains

précipité des français. Cette action prématurée a eu de graves répercussions sur le secteur de l'élevage en termes d'appui, de conseils, d'encadrement et de fourniture d'intrants.

En 1986, l'ANEC devient la FNEC<sup>103</sup>. Elle dispose d'un secrétariat général basé à Bangui et d'un conseil d'administration dont les membres sont exclusivement composés des maires des communes d'élevage. La direction de l'animation mutualiste quant à elle a pour rôle la professionnalisation des éleveurs et leur organisation à la base.

**Encadré 7** : Principales missions de la FNEC auprès des éleveurs.

La défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ;  
La promotion des éleveurs centrafricains à travers des structures de type pré-coopératif et leur formation professionnelle aux nouvelles techniques d'approvisionnement, de production et de commercialisation en vue de satisfaire leurs besoins dans le cadre du développement économique et social ;  
Le développement de l'élevage sous la supervision du Service de l'élevage par une amélioration de la protection sanitaire, de la zootechnie, de l'alimentation des animaux de la gestion des pâturages et des circuits de commercialisation du bétail et des sous produits et par toute autre activité de nature à promouvoir le développement de l'élevage.  
Source : d'après Kota-Guinza, 2002.

La FNEC est la plaque tournante de l'encadrement et des prises de décisions concernant la vie des éleveurs centrafricains. Elle se positionne donc en interlocuteur privilégié et incontournable entre les éleveurs centrafricains, le pouvoir central et les acteurs externes. La FNEC fédère en son sein 4 niveaux. Elle est représentée au niveau des sous-préfectures des régions agropastorales par la FELGIP<sup>104</sup> qui repose sur les GIP<sup>105</sup>, le niveau associatif de base. Les FERGEC<sup>106</sup> se positionnent au niveau intermédiaire entre les FELGIP et l'instance centrale. Un GIP regroupe en moyenne 30 éleveurs. En 2012, la FNEC comptait 249 GIP fonctionnels pour un effectif de 5 587 adhérents<sup>107</sup> contre 6 000 en 2004 (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2004). En 2015, moins d'une centaine de GIP sont encore opérationnelles et concentrées dans l'est.

<sup>103</sup> Fédération nationale des éleveurs centrafricains

<sup>104</sup> Fédération locale des groupements d'intérêt pastoraux.

<sup>105</sup> Groupements d'intérêts pastoraux.

<sup>106</sup> Fédérations régionales des éleveurs centrafricains.

<sup>107</sup> Entretien avec le coordonnateur FNEC région Ouest, Bouar, mars 2016.

À travers la mise en place des GIP, la FNEC imprégnait sa présence dans les endroits les plus reculés. Elle exploitait de ce fait le vide laissé par le désengagement progressif de l'État en se positionnant en partenaire privilégié des éleveurs dans la fourniture d'intrants. Jusqu'en 2013, elle a su garder ce monopole prenant appui sur les GIP. Elle commandait, réceptionnait et répartissait en province par les réseaux de distribution qui, à leur tour approvisionnaient les GIP. La mise en place des GIP était donc une affaire de la FNEC via la direction de l'animation mutualiste. Ces structures lui permettaient de renforcer sa position économiquement, mais aussi, et surtout politiquement.

Financièrement la FNEC puise sa source dans l'appui des partenaires externes, la vente des médicaments et surtout la vente des cartes d'adhérents. Une carte coûte 8 000 francs CFA, renouvelable chaque année<sup>108</sup>. En tenant compte de l'effectif des adhérents en 2012, les ressources tirées de la vente des cartes s'élèveraient à 44 696 000 francs CFA. À cela se greffe une autre source de revenus, la taxe de soutien à la FNEC. Cette taxe de 2 000 francs CFA a été instituée en 2004 par le conseil d'administration en vue de « donner un coup de pouce à l'association fragilisée par les crises politiques de 2001-2003 » selon les propos d'un membre de la FNEC. Le dynamisme économique de la FNEC repose sur l'appui financier des adhérents et la vente de médicaments. Or, il a été sensiblement remis en cause par les crises politiques. En 2013, le conflit a précipité une fragilisation de la FNEC. La dislocation du monde pastoral place les éleveurs dans l'impossibilité de payer leur cotisation annuelle ; les dépôts de médicaments sont pillés par les groupes armés ; le contrôle des marchés par ces derniers place la FNEC face à des pertes financières considérables. Tout ceci est couronné par l'ingérence du politique et les rivalités de pouvoirs entre les leaders d'éleveurs. L'association est en crise. Début septembre 2017, le ministre en charge de l'élevage suspend par arrêté la FNEC, pour défaut d'organisation d'assemblée générale depuis 2007. Cet acte met à jour les dysfonctionnements et les conflits internes à cette association. Cette suspension est interprétée comme une « dissolution », un acte qui porte atteinte au monde pastoral centrafricain<sup>109</sup>. Il est reproché au ministre son laxisme dans la gestion de la crise que connaît le monde pastoral voire une exploitation des éleveurs à ses fins selon un administrateur de la

---

<sup>108</sup> *Ibidem*.

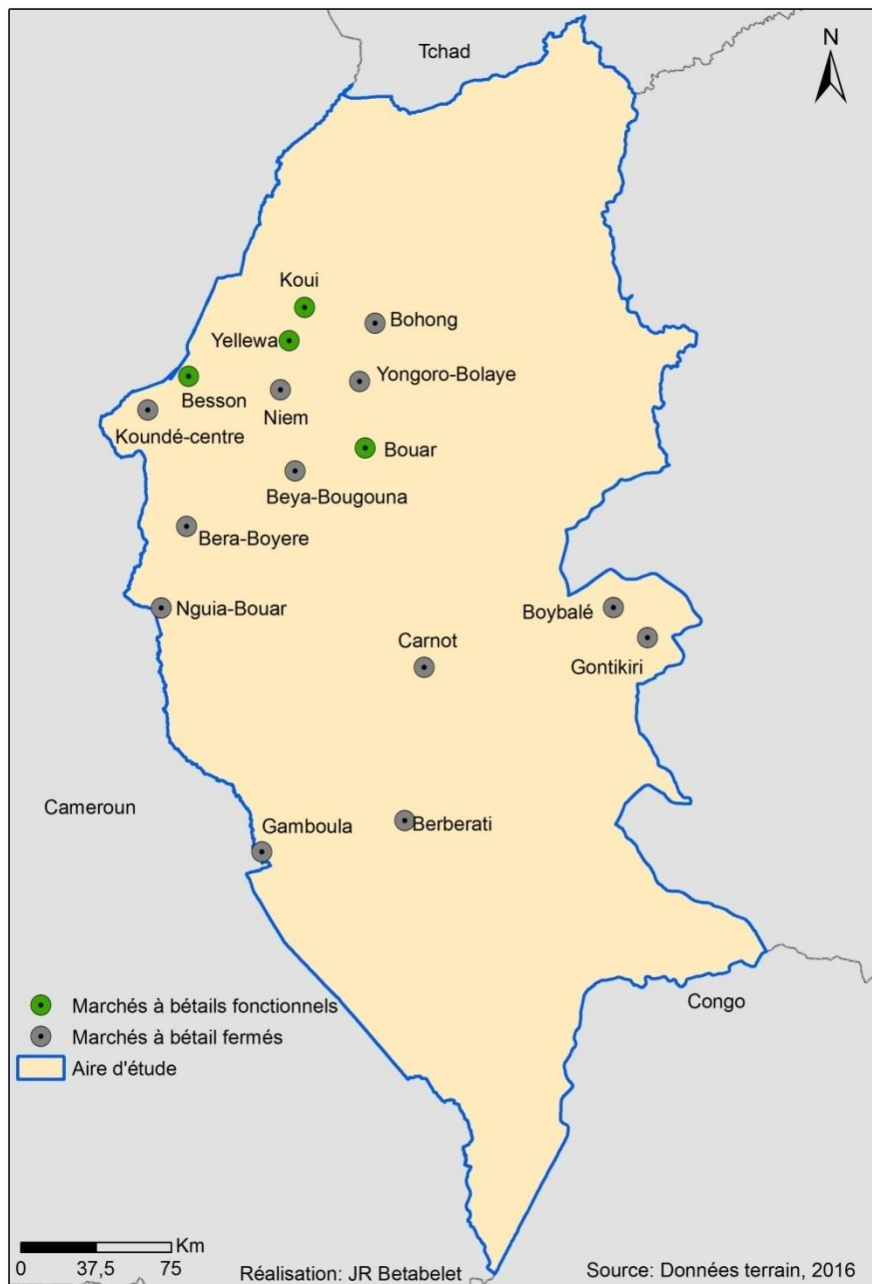
<sup>109</sup> <http://www.corbeaunews.ca/centrafrique-pour-quelle-raison-le-ministre-youssoufa-yerima-mandjo-dissout-la-fnec/>.

FNEC. Toutefois, il ne s'agit rien d'autre que d'une mise à jour d'un ancien conflit interne aux grands groupes d'éleveurs dont les Djafoun (cf. chapitre 7). Ce qui laisse croire que la FNEC est une affaire de clan, de pouvoir, d'affirmation de suprématie, car ne l'oublions pas, les éleveurs sont des « gens de pouvoir »(Botte *et al.*, 1999).

Sur le plan spatial, les communes d'élevage s'insèrent dans un maillage territorial organisé à différents niveaux d'échelles, remplissant des fonctions diverses. À un premier niveau se trouve la Région siège des secteurs vétérinaires et des postes vétérinaires. Pour l'État, cette organisation spatiale s'envisage dans une perspective de rapprochement des éleveurs afin de leur offrir divers services administratifs, techniques ou sanitaires. Mais au-delà, c'est la valorisation économique de l'activité pastorale qui apparaît comme enjeu. Ce maillage administratif prenant en compte les régions et les communes d'élevage, est renforcé par l'implantation des marchés à bétail dans les communes d'élevage et les autres zones agropastorales.

Les marchés à bétail sont envisagés dans une dynamique d'intégration économique et sociale des éleveurs. Les pouvoirs politiques jouent donc un rôle décisif dans leur création (Boutrais, 2001). À l'époque coloniale, les régions d'élevage sédentaire ont été les premières à être couvertes de réseaux de marchés à bétail. En 1950, 4 marchés sont créés dans la Nana-Mambéré. Il s'agit des marchés de Sabéwa, Yellewa, Niem, et Bouar (*ibidem*). Après les indépendances, les marchés à bétail se sont multipliés et diversifiés. En 1987, 75 marchés officiels sont créés sur l'ensemble du territoire dont plus d'une trentaine dans l'Ouest. Ces nouveaux marchés à importance variable sont créés autour des anciens afin de faciliter une intégration et une connexion de ces espaces à d'autres régions lointaines.

**Carte 12 : Les marchés à bétail avant et après 2013**



Il est important de noter que la création des marchés à bétail dans une localité donnée ne se fait pas de manière spontanée, mais suit toute une procédure formelle. Tout un jeu de pouvoir se passe dans la localisation et la création des marchés à bétail qui occupent une position stratégique à l'échelle locale ou régionale. Leur emplacement répond à une entente entre les acteurs à divers niveaux : autorités locales, administratives, politiques, au niveau local, la



fédération nationale des éleveurs centrafricains<sup>110</sup> et d'autres structures étatiques. Ils restent un espace où se croisent, se côtoient et s'affrontent divers acteurs : étatiques, municipaux, socioprofessionnels.

En effet, le marché à bétail est placé sous la responsabilité d'un technicien d'élevage désigné par l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage. D'autres institutions de la filière (FNEC<sup>111</sup>, FIDE<sup>112</sup>, Association des commerçants de bétail) y nomment des percepteurs sans oublier la mairie. Les marchés à bétail sont des espaces économiques fortement politisés. Ils sont un espace pourvoyeur de ressources financières par les prélèvements de taxes diverses versées par les éleveurs et les acheteurs de bétail. Le contrôle et le prélèvement des revenus liés à l'élevage sont donc un enjeu important pour l'État, les communes et les acteurs privés intervenant sur les marchés à bétail (Kossouma Libaa, 2008). Un regroupement et une orientation des éleveurs vers ces espaces de ventes assurent une certaine régularité dans le prélèvement des taxes utiles tant pour l'État, les communes d'élevage que les structures socioprofessionnelles telles que la FNEC.

En dépit de la variabilité de la fréquentation et du flux de bétail, ce quadrillage est un moyen de contrôle garantissant l'entrée des recettes fiscales. Un bovin rapporte 5 000 francs de taxes réparties entre trois structures : ANDE (40%), FNEC (40 %), mairie (20%). Cette clé de répartition a été remise en cause en 2013 par le conflit de 2013. Par endroit, les taxes sur le bétail sont en baisse ou purement récupérées par les groupes armés. Afin d'avoir une estimation sur celles-ci, nous nous sommes servie de données sur le marché à bétail de Boar entre Janvier et avril 2016.

**Tableau 8** : Estimation des taxes sur le bétail au marché à bétail de Boar en 2016

2016	Effectif bétail	Taxes sur le bétail
Janvier	205	1 025 000
Février	200	1 000 000
Mars	171	855 000
Avril	104	520 000
<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>3 400 000</b>

Source : données de terrain, 2016.

<sup>110</sup> Structure socio-professionnelle regroupant tous les éleveurs de bétail sur le territoire national.

<sup>111</sup> Fédération nationale des éleveurs centrafricains.

<sup>112</sup> Fonds interprofessionnels pour le développement de l'élevage.

**Tableau 9:** Estimation des parts de taxes perçues par entité

Types de taxes	Part perçue en %	Montant en francs CFA
Taxe ANDE	40	1 360 000
Taxe FNEC	40	1 360 000
Taxe Mairie	20	680 000
<b>Total</b>	<b>5000</b>	<b>3 400 000</b>

Source : données de terrain, 2016.

### **3- Les recouvrements et les ventes de médicaments : marginalisation et exploitation des éleveurs pauvres**

Boutrais (1988) a très bien décrit de quelle manière se faisait le choix des représentants de l'ANEC à l'époque. Ces représentants formaient un maillon dans la hiérarchie politique dans le monde des éleveurs. Ils sont censés être proches des éleveurs éparpillés dans les campements. Choisis au départ pour « écouter et transmettre les doléances des éleveurs » à l'instance centrale, leur rôle se transforme spécifiquement voire exclusivement en celui de collecter les montants des cartes auprès des éleveurs. Il fallait donc que ces agents soient des gens de confiance.

Même si la structuration de la FNEC a évolué, le principe semble rester le même dans le choix des membres au niveau local. La FNEC est une émanation des communes d'élevage. Les représentants sont nommés par le Secrétaire Général de la FNEC en accord avec les maires des communes d'élevage qui souvent privilégient les membres de leur lignage. Dans les régions agropastorales ne dépendant pas des communes d'élevage, ils sont « élus » ou plutôt choisis par les éleveurs, choix souvent orientés. Les représentants appartiennent à deux classes sociales celle des grands *Ardo'en* et celle de la lignée directe des maires des communes d'élevage. À la tête des GIP, FELGIP et FERGEC sont placés des hommes proches des autorités pastorales et inscrits dans le cercle des grands *Ardo'en*. Ce choix pose d'autres problèmes au sein du monde pastoral, celui de la légitimité des membres. En dépit de la solidarité au sein des Peuls, les éleveurs tiennent beaucoup au prestige et à la classe sociale.

Ce qui importe, c'est le réseau de pouvoir et d'enrichissement mis en place. Le choix des membres permet à la FNEC d'asseoir son pouvoir et son autorité à toutes les échelles de positionnement des éleveurs. Le recouvrement de fonds donne lieu à des pressions sur les éleveurs qui n'arrivent plus à faire une distinction entre leur contribution volontaire en soutien à la FNEC et les taxes coutumières, la taxe sur le bétail étant assimilée à la taxe du chef. Les taxes dues à la FNEC pèsent sur les éleveurs. En fait, ces divers prélèvements pèsent plus sur les petits éleveurs<sup>113</sup>. La mise en place de la FNEC a permis de renforcer un système d'aristocratie privilégiant les maires des communes d'élevage et les grands *Ardo'en*, principaux interlocuteurs de la FNEC (Boutrais, 2001). Ces derniers jouent un rôle de percepteurs plutôt que de défenseurs de la cause des éleveurs. Ces représentants, se positionnent en intermédiaires incontournables. Cette situation, participe d'un ensemble d'interactions entre un pouvoir central et ses périphéries. Les leaders en tirent un profit social (Bierschenk *et al.*, 2000). En effet, ils occupent un vide politique entre les éleveurs de brousse et les autorités administratives et politiques (Boutrais, 1988). Ce positionnement les pousse à user de tous les pouvoirs pour contraindre les éleveurs à être en règle vis-à-vis de la FNEC par le paiement des taxes et surtout leur cotisation.

Ces abus de pouvoir constatés poussent progressivement à une contestation du pouvoir de la FNEC dans un milieu éleveur fortement paupérisé. D'aucuns pensent que la FNEC sert pour les grands éleveurs riches et pas pour les éleveurs pauvres<sup>114</sup>. En effet, la FNEC travaillait pour la reconnaissance de son pouvoir et de son autorité par tous les éleveurs, en se positionnant comme la solution idoine à leur difficulté, comme dans le ravitaillement en médicaments. Avant 2013, la direction des intrants est l'organe central du système de distribution des médicaments et produits vétérinaires. Elle assurait les ventes en gros et demi gros aux dépôts régionaux, qui eux travaillent à la base avec les GIP jouant un rôle déterminant dans la délocalisation de l'approvisionnement en intrants vétérinaires (Saïbou Issa, 2004). Fragilisée par la crise, la FNEC n'a pu voler au secours des éleveurs. Au contraire, on note chez les éleveurs une perte de légitimité de la structure qui n'a pu se positionner en défenseur des éleveurs durant les crises et en particulier en défenseur des éleveurs pauvres.

---

<sup>113</sup> Entretien avec un responsable du service de l'élevage, Bangui, août 2015.

<sup>114</sup> Entretien avec un responsable d'élevage, Bangui, août 2015

## **2) Vers une décrépitude progressive de l'élevage bovin**

Nous continuons d'analyser de quelle manière l'élevage bovin en Centrafrique s'est transformé au fil du temps, à travers le rôle de l'État dans la gouvernance de ce secteur, l'implication des éleveurs dans les conflits qu'a connus le pays, enfin d'un point de vue spatial. Ces mutations sont négatives. L'élevage est une activité en déclin. L'absence ou la faiblesse de l'encadrement étatique laisse le champ libre à d'autres acteurs, dont les actions portent atteinte au développement de l'élevage.

### **A. L'effacement progressif de l'État du secteur pastoral**

Romier (1999) décrivait un avenir incertain pour l'élevage bovin en Centrafrique. Il a dressé un bilan des grands problèmes auxquels est confronté l'élevage bovin en Centrafrique. Au-delà de la forte prévalence des glossines, qui place l'élevage bovin sous un régime « sous seringue », des difficultés, de l'intégration entre élevage et agriculture ou du poids du contexte extérieur, le rôle de l'État était l'élément central de la décrépitude du secteur pastoral.

L'effacement de l'État a été progressif, mais remarquable. Dans les années 1980 commence le désengagement de l'État avec les PAS<sup>115</sup>. Les marges de manœuvre se réduisent, les objectifs à atteindre dépendent des contraintes de financements extérieurs. La privatisation enclenche une rupture entre l'État et les producteurs (Ankogui-Mpoko, 2002). Le développement du secteur est du ressort des projets de développement qui ont, comme le montre Seignobos (2008), tendance à écarter toutes les contraintes sociales et politiques en se focalisant sur les problèmes techniques. S'il y a développement et prise en compte des besoins des communautés d'éleveurs, cela a concerné beaucoup plus les aspects sanitaires et techniques. Certains domaines ne relèvent donc pas de la compétence des projets de développement dont les activités sont limitées dans le temps.

Dans la mémoire des éleveurs et de certaines personnalités du secteur pastoral, deux régimes ont porté atteinte à l'élevage : on est passé de l'État défaillant sous le régime de Patassé à l'État prédateur sous le régime de Bozizé<sup>116</sup>. Depuis la situation ne s'est pas montrée plus clémente pour les éleveurs pris en otages par les différents acteurs (bandits armés, coupeurs

---

<sup>115</sup> Programmes d'ajustements structurels

<sup>116</sup> Entretiens avec des responsables du service d'élevage à Bangui et avec des éleveurs à Bouar, 2016.

de routes, rebelles, milices). La prise de pouvoir par la Séléka en 2013 achève la grande curée contre les éleveurs.

Au début des années 2000, l'assassinat de certains maires des communes d'élevage s'est fait non sans la complicité du pouvoir central. Certains maires des communes d'élevage très impliqués dans la politique ont connu la prison, à l'exemple du maire de la commune d'élevage de De Gaulle jugé très proche du pouvoir défunt<sup>117</sup>. Le pouvoir politique a montré un rôle ambigu dans la lutte contre les Zarguina. Lorsque le pouvoir politique intime l'ordre aux éleveurs de ne pas verser de rançons aux preneurs d'otages, la mesure de protection et de sécurisation des éleveurs n'a pas suivi. Toute alerte sur la présence des coupeurs routes était une occasion de se faire harceler par les agents de l'État. Méfiance, manque de confiance, agressivité marquent les relations entre les éleveurs et les agents de l'État.

Les éleveurs ont toujours été ignorés et marginalisés par l'État. Ce sentiment de marginalisation est partagé par de nombreux éleveurs comme le montrent les propos de Mamadou, un éleveur Foulbé que nous avons rencontré à Bouar.

Ses propos (Encadré 8) corroborent l'idée de mépris, de rejet, dont les Peuls sont l'objet, victimes de la promotion de l'autochtonie sous le régime de Bozizé. Le harcèlement des éleveurs s'est installé en règle par tous les services administratifs, techniques et les forces de l'ordre. Ils extorquent aux éleveurs de l'argent et du bétail par abus de pouvoir. Une pratique qui pousse les éleveurs à considérer les agents de l'État comme « des zarguina du village auxquels l'on ne peut échapper » (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010 : 4). Les éleveurs étant considérés comme une source de revenus, une manne pour les agents de l'État (Kossoumna Libaa, 2008; Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010), contraints à payer des amendes à l'administration pour n'avoir pas obéi aux ordres de non paiement des rançons aux zarguina (Seignobos, 2011 : 53). Ils subissent donc une double peine.

En 2013, l'autochtonisation prend de l'ampleur et creuse davantage le fossé entre communautés d'agriculteurs et éleveurs. L'équation éleveur=Séléka=étranger=ennemi s'installe dans les esprits. Des milliers d'éleveurs et leurs familles reprennent le chemin de retour vers le Cameroun et le Tchad, chassés d'un territoire dont ils se reconnaissent pourtant désormais nationaux.

---

<sup>117</sup> Après plusieurs mois en prison ce dernier a bradé son cheptel pour espérer une libération. Il en sortira totalement ruiné et perd la vie quelques temps après sa libération. Entretien avec un responsable de la direction de l'élevage, Bangui, septembre 2015.

### Encadré 8 : Sentiment de marginalisation des éleveurs par l'État

C'est vous les instruits qui détruisez le pays madame. Le peul, l'éleveur, le musulman a depuis toujours été marginalisé dans le pays. Sur les barrières de contrôle, on nous demande des choses qui n'existent pas. À chaque barrière, on nous demande à chaque fois de payer quelque chose aux agents de l'État même si on leur présente nos papiers. Ce sont vous les instruits, ceux qui sont censés nous protéger ou nous apprendre à respecter la loi qui nous poussent à la corruption. Moi je déteste qu'on me fasse attendre. Donc je prépare mon billet de 1 000 francs ou 2 000 francs CFA que je donne à l'agent quand il me demande mes pièces. Vous voyez, un voyageur qui se dit centrafricain même sans présenter sa pièce on le laisse passer. Par contre un peul centrafricain même quand il présente ses papiers, doit en plus payer quelque chose. C'est frustrant tout ça.

Il n'y a pas mieux de personnes qui détruisent comme les FACA, les porteurs de tenue. Pour mon cas, c'est un FACA qui a pris mon véhicule et celui de mon père. Un jeune musulman a été abattu en public par un gendarme qui est censé appliquer la loi, la justice. Même s'il a commis un tort, ce n'est pas de cette manière qu'on devait le juger.

Tu vois, durant la venue des Séléka, on ne s'est pas entendu avec eux. Le malheur c'est que les Gbaya ont fait un amalgame entre nous et les Séléka. Nous, on n'a pas cautionné leur projet macabre. À leur départ, on a payé le prix.

On prétend que les Centrafricains ont une seule langue qui est le Sango, c'est faux. À Bossangoa, même si tu parles le Sango, les gens ne t'accueillent pas. J'ai été dans le village de Bozizé à Ben-Zabé, là-bas si tu parles Sango, les gens ne te vendent pas leurs produits. Quand tu vas au marché et quand tu demandes le prix en Sango les gens te répondent en Gbaya en te disant « ce n'est pas ici que tu vas parler ton Sango, ici c'est le Gbaya ». Donc comprenez le Sango n'a jamais unis les Centrafricains. Nous (les Peuls), on parle Sango, mais on est toujours marginalisé.

Entretien avec Mamadou, un éleveur foulbé, Bouar, avril 2016.

Depuis, le retour éventuel des éleveurs dans les régions dont ils ont été chassés est une question épineuse et prend une tournure fortement politique. Dans un contexte d'affaiblissement ou d'effacement total de l'État, le nouveau vocable utilisé tant par les acteurs politiques locales que les organisations internationales, est celui du « retour négocié des éleveurs ». Dans l'Ouest, les éleveurs doivent négocier leur acceptation, leur réinstallation, voire de nouveaux espaces d'activités au sein des espaces où les liens sociaux avec les agriculteurs sont à reconstruire. Dans la région de la Mambéré-Kadéï par exemple, le vide laissé par l'administration laisse la voie à une multitude de groupes d'autodéfense. Ces

groupes qui se substituent aux forces de défense et de sécurité sont sollicités par les autorités locales et agissent comme de véritables forces de répression, qui monnayent la réinstallation des éleveurs. Au niveau local, le retour de quelques éleveurs passe par des négociations préalables entre quelques *Ardo'en* et des chefs de villages. À Dilapoko, un village dans la localité de Gamboula, ces types d'ententes ont facilité la réinstallation de 1 200 éleveurs (Bonnet *et al.*, 2017). Des incertitudes subsistent pourtant quant à la circulation du bétail et des éleveurs dans une région fortement infestée par la multitude de groupes de miliciens anti-*Balaka*. Le retour des éleveurs se fait sous fond de tensions ou de réactivation des tensions avec les nouveaux maîtres de l'espace.

Ce qui précède souligne un problème crucial de l'accès, du partage et de l'utilisation des ressources entre les divers usagers (éleveurs, agriculteurs, et d'autres). Le contexte de conflit est un facteur de mise en place de nouvelles modalités de gouvernance des ressources au niveau local. Cette gouvernance ne dépend plus du modèle *top-down* qui relève de l'État, mais se fait de manière horizontale en ce sens que se sont les acteurs dominants (groupes armés, milices anti-*Balaka* dans le cas de l'Ouest) qui décident de qui et de quelle manière les éleveurs peuvent accéder aux ressources pâturables. Tout ceci favorise l'exclusion, des éleveurs, elle-même cause de frustrations complexifiant la relation entre éleveurs et autres groupes.

La question de la capacité des éleveurs à effectuer un retour sur les pâturages dont ils ont été chassés en 2013 est au cœur des enjeux.

## **B. Les éleveurs dans les conflits : acteurs ou victimes ?**

Durant plus de deux décennies, les conflits ont impacté de manière variée les différents groupes d'éleveurs. Ces conflits s'accompagnent de formes de mutations. Les éleveurs sont affectés puis impliqués de manière directe ou indirecte dans les violences. Tout d'abord, il convient de faire une distinction entre les éleveurs pionniers peuls (Mbororo et Foulbé) installés en Centrafrique depuis 1920 et qui ont acquis la nationalité centrafricaine, de la cohorte des Peuls tchadiens Oudda arrivée au début des années 1980. L'arrivée des Mbororo Oudda réputés pour leur passé guerrier, coïncide avec l'émergence des coupeurs de route au sein desquels ils seront très actifs. S'installe par ce biais une militarisation de l'élevage, qui s'empire avec l'épisode Baba Ladé, puis en 2013 avec la Séléka où militent des éleveurs et commerçants arabes. Dans ce contexte, des dissensions naissent entre les éleveurs peuls

centrafricains, et les autres groupes d'éleveurs d'origine tchadienne opérationnels dans les groupes armés. En 2014 naît la fraction purement peule de la Séléka, avec Ali Darras dans l'Est puis en 2015 avec Sidiki Abbas dans l'Ouest du pays. Acteurs ou victimes des violences ? Les éleveurs sont-ils accusés à tort ou à raison ? Pour les éleveurs peuls pionniers, ils sont victimes des violences et des groupes armés depuis 2013. Ainsi comme le mentionne Seignobos (2008), la menace ne peut que venir d'ailleurs. « Les méchants » ne peuvent pas être issus de leur propre camp. Quand des éleveurs se livrent aux violences, il s'agit de « bandits de grand chemin », d'hommes armés venus d'ailleurs qu'ils ne connaissent pas<sup>118</sup>. Durant les phases sombres d'insécurité en Centrafrique, l'implication de quelques groupes d'éleveurs dans les nombreux conflits ne fait cependant aucun doute, depuis le phénomène des *zarguina* jusqu'au conflit de 2013.

### **1- Les éleveurs et les phénomènes *zarguina***

Les *zarguina* sont considérés comme le plus grave danger dans le milieu éleveur depuis la fin des années 1990 (Arditi 2002). L'instabilité politique et les crises économiques participent de la naissance de la criminalité et de sa résurgence dans les zones rurales, notamment dans les confins nationaux où l'autorité de l'État peine à s'imposer (Issa, 2006). La criminalité est alimentée par les bandits de grand chemin communément appelés « coupeurs de route » ou *zarguina*. Il s'agit d'un phénomène de banditisme devenu endémique dans la seconde moitié des années 1990. Il est lié aux défaillances d'un État qui ne parvient plus, par manque de capacité institutionnelle, à assurer ses attributs de souveraineté, à commencer par la protection de ses habitants et des frontières, ainsi que la défense de son monopole de la violence légitime.

Le banditisme caractéristique des « coupeurs de route » a une dimension transfrontalière et apparaît comme un problème commun aux savanes d'Afrique centrale incluses dans l'ouest de Centrafrique, l'est du Cameroun et le Sud du Tchad. Le phénomène aurait commencé au Tchad, s'est répandu au Cameroun, puis a gagné la RCA dans les années 1980 (Seignobos, 2008), lorsque des voyageurs ont été arrêtés et dépouillés par des brigands dans le Nord-ouest de Centrafrique (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010). Le Tchad, qui enchaîne des soubresauts guerriers puis la Centrafrique avec les cycles de mutineries et les rébellions à répétition

---

<sup>118</sup> Interview d'une personnalité peule en 2017 sur les ondes d'une radio privée à Bangui.



fournissent des lots de soldats et quantités d'armes (Seignobos, 2011). En effet, les *zarguina* regroupent des militaires tchadiens,<sup>119</sup> d'ex-libérateurs, mercenaires tchadiens ayant combattu au côté de Bozizé en 2003, en majorité des *Zaghawa*. À ces militaires, se greffent des éleveurs Oudda, qui se sont forgés une agressivité au contact de groupes Toubou du Barh El Ghazal. À ces éleveurs moutonniers s'agrègent des Ontorbé et d'autres groupes arabes tous venus du Tchad. Une dernière catégorie compose le lot de mécontents, brigands opportunistes, jeunes villageois oisifs en quête de gains faciles (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2004). Cependant, certains coupeurs de routes seraient également issus du milieu des éleveurs peuls de Centrafrique. En effet, certains Mbororo installés de longue date en Centrafrique vont progressivement intégrer les bandes des « coupeurs de routes ». Dans les régions du nord-ouest situées entre le Cameroun et le Tchad, des éleveurs peuls ont été appréhendés par les forces de l'ordre ou formellement identifiés par les populations locales lors des raids ou d'embuscades effectuées dans les zones pastorales (Ankogui *et al.*, 2010 ; Betabelet *et al.*, 2015). Au sein des communautés pastorales, des jeunes Peuls dépossédés de leur bétail ou épris de gains servent de relais et d'indicateurs pour les coupeurs de route. La conversion des jeunes Mbororo a été fulgurante (Seignobos, 2011). Ils se chargent d'identifier les victimes solvables dans les villages parmi les éleveurs qui possèdent le plus de bétail, et se convertissent en adeptes de l'enrichissement facile et immédiat sur les routes et dans les rapt. Pour Saibou Issa (2006), les motivations des bandits mbororo tendent à s'inscrire dans une logique de reproduction du crime social. Les éleveurs sans bétail deviennent de potentiels adversaires, d'où des risques de transfert violent de propriété au sein de la société Mbororo. Ainsi les *zarguina* n'ont fait qu'exacerber une société mbororo déjà encline à la jalousie, à la rancœur et à la vengeance (Seignobos, 2008).

Les méthodes utilisées par les *zarguina* sont diversifiées. Les embuscades et les vols de biens sur les routes des marchés (Issa, 2004), les vols de bétail sur les pâturages, le rançonnement des campements d'éleveurs et le pillages des villages ou des campements étaient les plus utilisés

---

<sup>119</sup> On y recense des soldats en vacances de leur cantonnement, des déserteurs de garnisons du sud du Tchad, des soldats déflatés à la suite d'opération de démobilisation, des soldats radiés pour indiscipline et vols, des rebelles déconnectés de la branche politique qui a rallié le pouvoir. Cette soldatesque errante depuis la guerre civile de 1979 est issue de codos sudistes, de combattants d'Hissène Habré, d'Ahmat Acyl et d'Idriss Deby. Ces codos sont accusés d'avoir alimenté la première génération des coupeurs de route au Cameroun (Seignobos 2011 : 44-45). Sur la circulation régionale des hommes en armes, voir aussi Debos, 2009. *Des combattants entre deux guerres. Sociologie politique du métier des armes au Tchad*, doctorat de Science politique, IEP de Paris, 469 p.

dans les années 1980. La décennie 1990 voit la mise en place de méthodes plus entrepreneuriales, avec les rapt d'enfants avec rançon. La prise d'otages est la méthode qui a le plus déstabilisé les éleveurs. Les *zarguina* exigeaient des éleveurs le paiement d'importantes sommes contre la libération des otages. Ceux-ci devaient donc vendre leur bétail pour payer les rançons. En 2004, trois cents enfants éleveurs sont capturés et plus de 490 millions de francs CFA demandés en rançon, dont plus de 170 millions payés par les éleveurs pour libérer dix enfants (Issa, 2006). On estime donc que le prix d'une rançon se chiffrait à plus d'une quinzaine de millions par enfant otage. En Centrafrique, les prises d'otages s'amplifient durant la décennie 2000 et atteignent leur paroxysme en 2007 où on dénombre 320 cas de rapt d'enfants dans l'Ouham-Pendé (Ankogui *et al.*, 2010). Durant la période 2005-2006, ce chiffre était de 57 enfants dans l'Ombella-Mpoko, et 18 pour la Ouaka. Dans cette dernière, 15 cas sur 18 concernent la commune d'élevage de Ouro-Djafoun (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010). On retiendra que les rapt d'enfants touchent à l'ensemble des zones pastorales. Les plus grands éleveurs disposant un cheptel important étaient les plus visés par les coupeurs de route.

L'ampleur des méfaits des coupeurs de route pousse les éleveurs à s'organiser en autodéfense. En même temps, les autorités politiques interdisent aux éleveurs de payer les rançons aux preneurs d'otages. Ces actions vont avoir des conséquences à plusieurs niveaux. Chez les communautés d'éleveurs, la mise en place des archers va permettre aux équipes d'*anti-zarguina* de traquer les coupeurs de routes et de libérer quelques enfants peuls des mains des *zarguina*. Mais comme le mentionne Seignobos (2008), les *zarguina* montrent une capacité à muter au gré des modes de répressions ou de l'apparition de nouvelles opportunités criminogènes. Ils poussent leur violence à un haut niveau afin d'exercer plus de pression sur les éleveurs : ils augmentent le prix des rançons, ils procèdent à l'exécution des enfants otages en cas de non-paiement ou d'attaques ratées des archers, mais surtout exécutent froidement des leaders peuls. Dans les communes d'élevage de l'Ouest, les maires de Kouï et de Niem-Yellewa sont froidement assassinés à leurs domiciles pour avoir refusé aux éleveurs de payer les rançons<sup>120</sup>. Ces crimes montrent à la fois la capacité de réseaux dont disposent les *zarguina* dans les villages et villes de l'Ouest, mais aussi la complexité des relations existant entre les différentes tribus d'éleveurs. Il s'agit de règlement de compte entre

---

<sup>120</sup> Entretien avec une personnalité du Ministère de l'élevage, Bangui, juillet 2015.

éleveurs peuls, qui aboutissent à la déstabilisation des sociétés pastorales très politisées. Pillés et rançonnés, des éleveurs deviennent rançonneurs et pilleurs de leurs congénères (Issa, 2006). Les éleveurs contraints de payer des rançons exorbitantes entrent dans un processus de décapitalisation compromettant l'avenir de leur exploitation. À titre d'exemple, des victimes affirment avoir vendu entre 50 et 150 bœufs équivalant à 5 à 10 millions de francs CFA pour s'acquitter des rançons. Les éleveurs Mbororo se retrouvent dans une situation de désespoir. Les pertes qu'ils subissent sont multiples : argent, bétail et surtout des membres de leurs familles. Ils affirment être dépassés par les événements.

Composée d'environ 500-600 hommes, l'armée des archers était sous-équipée par rapport aux *zarguina*. Munis d'arc et de flèches, ils reçoivent l'appui matériel et logistique du pouvoir de Bangui en 2000. Sous le régime d'Ange Félix Patassé, ils opèrent sous ordre de mission et fournissent les rapports de leurs actions (Chauvin et Seignobos, 2013). Mais très vite, les choses se compliquent pour les éleveurs et leur armée. Des discordes au sein des éleveurs peuls fragilisent l'action des archers, qui doivent faire face à des adversaires plus aguerris. En effet, les *zarguina* se recyclent et se renforcent au sein des rebelles ayant accompagné Bozizé dans sa prise de pouvoir. L'asymétrie de rapport de force entre les groupes d'autodéfense et les bandes armées poussent de nombreux éleveurs à l'exil.

En 2003, la cohorte des « libérateurs » accroît l'insécurité et les violences envers les éleveurs. De nombreux archers abandonnent la lutte contre les *zarguina*. Les éleveurs refluent vers le Cameroun et le Tchad, alors que d'autres traversent vers la RDC.

Les migrations vers le Cameroun deviennent plus importantes à partir de 2005 et concernent plus de 50 000 éleveurs Mbororo en 2008 (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2010). Durant les phases de conflits de 2002 à 2013, le grand banditisme fait migrer au total 65 000 éleveurs vers le Cameroun, 15 000 vers le Tchad, 15 000 vers la République Démocratique du Congo, 10 000 vers le Nigéria et 6 000 vers le Soudan (Chauvin, 2015a), soit au total une perte de plus de 110 000 éleveurs pour la RCA.

## **2- Les éleveurs dans les rébellions**

À partir de 2003, les troubles politiques s'accroissent en Centrafrique et embrasent les régions rurales. La rébellion de Bozizé fait de nombreux mécontents. Les « libérateurs » n'ayant pas eu gain de cause ou se trouvant mal rémunérés regagnent et occupent les provinces. Les

violences se multiplient dans l'arrière-pays et sont l'œuvre d'hommes armés, qui l'utilisent comme moyens d'extorquer des ressources (Lombard et Botiveau, 2012). Le Nord-ouest en proie aux mains des *zarguina* durant plusieurs décennies passe sous le contrôle des mouvements rebelles, qui en font un sanctuaire. L'insécurité s'accroît par la multiplication des groupes armés, au sein desquels l'activisme des éleveurs est remarquable. On assiste à de nouvelles formes d'insécurité qui est l'œuvre des éleveurs armés tchadiens.

Depuis longtemps les régions rurales du nord de la RCA reçoivent chaque année des vagues de transhumants tchadiens en quête de pâturages. Cependant, l'insécurité grandissante change le visage de l'élevage, avec la militarisation du pastoralisme. La transhumance surtout tchadienne devient une expédition militaire et les transhumants armés sont perçus comme des conquérants (ICG, 2014a). En effet, dans les régions frontalières du Tchad, les conflits entre éleveurs transhumants armés et villageois se multiplient. Mbarara, Ontorbé, Anagamba s'imposent sur les pâturages par la force, incendient des villages et greniers, détruisent les cultures sur leurs passages. Ils mettent en coupe réglée le pays Gbaya et prennent les bœufs d'attelage. Ces violences n'épargnent guère les Mbororo anciennement établis en Centrafrique. La capacité de frappe des transhumants armés occasionne des déplacements de milliers de personnes.

Les régions pastorales font face à une évolution du profil des transhumants tchadiens au regard du contexte sécuritaire. Selon ICG (2014a), les transhumants qui descendent en Centrafrique sont parfois propriétaires de leur bétail. Cette catégorie comprend les éleveurs Oudda, Anagamba, et Biibe Woyla réputés pour leur aptitude guerrière. D'autres transhumants sont employés comme bergers salariés travaillant pour le compte des hauts gradés de l'armée tchadienne, qui leur fournissent armes et munitions pour assurer la sécurité du bétail. Les troupeaux appartenant aux généraux tchadiens sont quelques fois accompagnés par des éléments de l'armée nationale tchadienne qui n'hésitent pas à recourir à la violence en cas de tensions avec les populations locales<sup>121</sup>. Enfin, des Arabes tchadiens commerçants et/ou accompagnateurs font partie des éléments violents. Le point commun entre ces éleveurs est qu'ils sont lourdement armés. Ils se procurent armes et protection pour la

---

<sup>121</sup> En novembre 2014, lors de nos séjours dans les régions du Nord-ouest, cette thèse est attestée au cours de nos entretiens avec les populations civiles, les autorités locales et les responsables des organisations humanitaires à Paoua. Les incidents meurtriers dans les villages frontaliers du Tchad incombent aux éléments de l'ANT, qui font des incursions régulières dans les villages pour régler des comptes entre éleveurs et populations agricoles.

défense du troupeau, qui représente un capital économique conséquent pour leurs propriétaires (ICG, 2014a : 15). Bénéficiant à la fois d'une couverture politique et militaire ils n'hésitent pas à user de la violence de manière disproportionnée.

#### **Encadré 9 : Des éleveurs peuls dans la Séléka**

...Parce que les Séleka quand ils sont arrivés, le 24 mars c'était la prise de pouvoir. Le 25 mars ils sont rentrés sur le marché à bétail au PK 13, et c'est eux qui perçoivent les taxes. Aucun service de l'élevage ne pouvait intervenir jusqu'au mois de septembre de la même année. Et là encore, au mois d'août 2013, ils ont commencé à céder un peu, à restituer une partie des taxes à l'ANDE, à la SEGA, mais le FIDE ils ne donnaient pas... Déjà à l'intérieur du pays les activités c'est totalement entre les mains des Séléka qui partaient chez les représentants de la FNEC puisque, les peuls également dans leur naïveté, ils se vendaient de la prise de pouvoir de la Séleka. D'ailleurs même au niveau du département, les petits peuls qui étaient sur le marché à bétail ont tous des tenues militaires, des armes, et ils venaient même avec ça ici. J'ai même dit à un « écoutes si tu es dans cette tenue, ne viens pas ici. Vas là où tu veux. Mais si tu veux venir ici viens normalement ». Après quand les Arabes voulaient partir, ils voulaient se mettre dans leurs véhicules, ils les ont chassés. Ils ont dit vous vous voulez aller où ? Nous nous allons au Tchad, mais vous vous voulez aller où ? Ils ne pouvaient pas partir au Tchad, et sont restés à Kaga-Bandoro, Kabo, Batangafo. Ils ont commencé leurs exactions ... sur un bœuf qui quitte peut-être Kabo ou Bandoro pour venir à Bangui, il faut donner 25 000 francs CFA avant d'embarquer la bête sans compter ce qu'il y a sur la route.

Source : Entretien avec un Responsable de l'élevage, Bangui, août 2015.

L'insécurité et les violences subies par les éleveurs les poussent à s'organiser davantage. En effet, bien que faisant parfois partie des bandes armées, les éleveurs installés en Centrafrique ne sont pas à l'abri des attaques, des vols, des représailles des bandes armées. Les vols de bétail par les transhumants armés-surtout Arabes étaient récurrents dans le milieu Mbororo. En 2009, commence dans les contrées centrafricaines une série d'attaques attribuées à une armée communautaire d'éleveurs peuls sous le commandement de Baba Laddé, un rebelle tchadien opposé au régime de Deby. Son mouvement, le FPR<sup>122</sup>, fondé en 2006 au Darfour où il s'est réfugié après avoir déserté les rangs de l'armée régulière tchadienne en 1998, alimente le climat d'insécurité dans le Nord et l'Ouest de Centrafrique. Baba Laddé et ses éléments, ont

---

<sup>122</sup> Front populaire pour le redressement.

fait de la région de Kaga-Bandoro leur fief. Ces combattants armés de fusils d'assauts se déplacent avec famille et bétail, mènent une transhumance armée et commettent de nombreuses exactions (ICG, 2014a; Chauvin et Seignobos, 2013). Majoritairement issus du groupe des Peuls Oudda, ces éleveurs constituent une véritable armée peule. Officiellement, le FPR combat la marginalisation des éleveurs peuls entre le Tchad et la Centrafrique. Baba Laddé se positionne en défenseur et protecteur des droits des éleveurs peuls. Dans les faits, ses guerriers lourdement armés volent du bétail, pillent, détruisent les villages et campements d'éleveurs peuls Mbororo (groupes pionniers) dans le centre-nord et le nord-ouest de la Centrafrique, selon les organisations humanitaires présentes dans ces régions (Betabelet *et al.*, 2015).

En 2012, le pouvoir de Bozizé aidé par l'armée tchadienne mène une opération militaire contre le FPR. Les hommes de Baba Laddé se dispersent et ce dernier est remis aux autorités tchadiennes. Il refait surface en 2014 dans l'Est de la Centrafrique où il reprend la lutte armée, mais sera de nouveau arrêté et extradé au Tchad<sup>123</sup>. Les hommes de Baba Laddé sont dispersés et se recyclent au sein de la rébellion Séléka. L'armée de Mbororo Oudda avait l'ambition d'agir politiquement pour son propre compte et se tailler un territoire<sup>124</sup> en Centrafrique par la force, étant donné que le seul moyen de se faire entendre dans un tel contexte reste la voie des armes.

En 2013, la militarisation et la politisation de l'élevage prennent de l'ampleur. L'arrivée et la prise de pouvoir de la Séléka se présentent comme une aubaine pour les éleveurs armés qui ont regagné les rangs de cette rébellion. Faute de mieux, le point commun les unissant se trouve être l'Islam. Dans les zones rurales, il devient difficile de faire une distinction entre éleveurs peuls et combattants de la Séléka du fait de leur forte imbrication (port d'armes automatiques, mêmes uniformes militaires, port de turbans, même langue qui est l'arabe...) Les éleveurs jouent un rôle méconnu, mais central dans la crise de 2013, car ils ont souvent été impliqués dans les cycles de violences et vengeances intercommunautaires (ICG, 2014c).

---

<sup>123</sup> <http://tchadinfos.com/politique/tchad-baba-ladde-toujours-pas-juge-ses-avocats-sinquientent/>.

<sup>124</sup> Géographiquement, les Ouddas occupent des régions dans lesquelles il n'existe pas de communes d'élevage à savoir l'Ouham, la Nana-Gribizi et la Haute Kotto. Sous le régime de Bozizé, des projets de création de 3 communes d'élevage ont été portés par les préfets de ces régions, soutenus par la FNEC. Ces projets n'ont pu aboutir, était ce à cause de la crise de 2013 ou pour d'autres raisons, nous l'ignorons. En 2014, lors d'un séjour à Bria dans la Haute-Kotto, la revendication d'avoir un territoire comme les Djafoun et les Foulbés a de nouveau été réitérée par Ardo Dandoulou, le pionnier des Mbororo Oudda auprès des autorités locales.

En 2016, IPIS<sup>125</sup> a identifié les transhumants armés tchadiens (Anagamba), les éleveurs Mbororo armés et les combattants de la Séléka parmi les acteurs des violences en Centrafrique. Entre 2013 et 2014, sur une cinquantaine de violences majeures survenues dans l'Ouest de Centrafrique, un tiers incombe aux éleveurs armés. Durant ces violences, les éleveurs agissent seuls ou accompagnés des éléments de la Séléka. Les attaques des éleveurs ont doublé d'intensité après la chute du pouvoir Séléka et répondent en grande majorité aux agressions dont ils sont l'objet. En effet, la présence de quelques Peuls au sein des combattants de la Séléka a suscité des amalgames et provoqué des représailles sanglantes. Ces représailles placent les éleveurs dans un processus de radicalisation sans pareil. Souvent bien armés, ils répliquent aux tueries par d'autres tueries comme ce fut le cas dans de nombreux villages de l'Ouest ou ailleurs. Cette logique de vengeance ou de règlement de compte a fait monter l'escalade de la violence dans les espaces ruraux.

### **C. Des aires d'élevage fortement remodelées**

Nous analysons ici de quelle manière les espaces pastoraux ont évolué sous l'influence des différents conflits. Trois phases s'observent dans cette mutation spatiale : la période d'avant les conflits en Centrafrique, la seconde période couvre la décennie 2003-2013, et la dernière qui va de 2013-2017.

Durant la période d'avant le début des conflits en Centrafrique, les espaces pastoraux étaient stables. Jusque dans les années 1940, les zones pastorales se limitaient aux préfectures de la Nana-Mambéré et de l'Ouham-Pendé (Boutrais et Crouail, 1986; Romier 1999).

Par la suite, un noyau d'éleveurs Djafoun installé au nord de Bouar fait mouvement sous la conduite d'Idjé et atteint les pâturages de l'Est. La culture de mobilité des éleveurs leur fait découvrir de nouveaux pâturages aux environs de Bambari, sur lesquels ils vont définitivement s'implanter grâce à l'appui de l'administration coloniale (Ankogui-Mpoko, 2002). Jusque dans les années 1960, l'élevage est localisé dans deux blocs disjoints : le secteur occidental sur les hauts plateaux de l'Ouest et le secteur oriental près de Bambari (Boutrais et Crouail, 1986). Trois groupes pastoraux se partagent les pâturages centrafricains : les Mbororo Djafoun s'approprient les régions de Bouar et Bambari, les Wodaabe se contentent des pâturages autour de Baboua, tandis que les Foulbé occupent les plateaux de Bocaranga.

---

<sup>125</sup> <http://ipisresearch.be/home/conflict-mapping/>, consulté le 8 mai 2016.

Cependant, des questions de leadership et de partage de territoire se font de plus en plus pressantes parmi les éleveurs notamment entre les Mbororo Djafoun et les Foulbé, les seconds se considérant comme les maîtres tandis que les premiers étaient très proches de l'administration coloniale. En 1962, l'administration y remédie par la création des communes d'élevage, dont la gestion administrative et politique est confiée à des maires peuls. Ces communes d'élevage offrent aux éleveurs peuls une intégration sociale et politique spécifique à la République Centrafricaine (Chauvin et Seignobos, 2013). Plus de la moitié des communes d'élevage seront dirigées par les Mbororo Djafoun, très proches du pouvoir politique.

Dans les années 1970, le départ précipité des coopérants français ouvre la voie à la conquête de nouveaux pâturages situés plus au sud. Les régions de l'Ombella-Mpoko, de la Mambéré-Kadéi, de la Lobaye et de la Sangha-Mbaéré sont occupées par les éleveurs peuls. On les retrouve à la lisière forestière dans les régions telles que Boda, Mongoumba ou entre Nola et Bayanga à Bea-Panzi.

Dans les années 2000, l'équilibre social, politique et spatial dans le domaine pastoral est remis en cause à la fois par l'arrivée des éleveurs venus du Tchad et les violences dues au contexte sociopolitique. La décennie 2003-2013 est marquée par les violences des coupeurs de route, des bandits armés et des rébellions répétitives. L'amplification des conflits accentue la crise de l'élevage. Les aires pastorales sont mises à mal par l'activité des *zarguina*. Dans les régions de l'Ouest, les anciens éleveurs font face à des ennemis dont l'objectif n'est rien d'autre que la conquête des pâturages (Chauvin et Seignobos, 2013). Les Oudda, éleveurs originaires du Tchad infiltrèrent les bandes de coupeurs de routes pour occuper les aires pastorales du centre-nord, du nord-ouest et de l'est du pays et réclament comme les autres groupes d'éleveurs une commune d'élevage dans la Haute-Kotto. La présence et l'activisme des bandes armées accroissent l'insécurité, poussant les éleveurs de Centrafrique à entamer un processus de migration. L'instinct de survie les oriente vers le nord de la RDC et le sud-est du pays, tandis que d'autres groupes migrent vers les régions du sud-ouest à la bordure de la grande forêt. En 2008, le mouvement migratoire devient plus massif et les flux d'éleveurs Mbororo se dirigent vers le Cameroun où ils s'installent de manière plus durable. Ces migrations forcées se déroulent dans un contexte de forte militarisation de l'élevage. Ces bouleversements entraînent également une dérèglementation des transhumances transfrontalières et une dispersion des éleveurs sur l'ensemble du territoire national.



Les transhumants tchadiens et soudaniens armés jettent leur dévolu sur les pâturages de l'Est et du Nord-est. Les aires protégées de l'Est et du Nord-est sont occupées par le bétail. L'occupation des aires protégées est source de conflits et d'affrontements récurrents avec les gestionnaires des aires protégées (Tambashe *et al.*, 2008 ; Tidjani, 2015). L'intensification de la migration des bovins vers les aires protégées ouvre une nouvelle frontière de peuplement. Elle rend non seulement la coexistence problématique entre les éleveurs mobiles et les agriculteurs, mais soulève des inquiétudes sur la durabilité des aires protégées (Luizza, 2017), la transhumance et la conservation étant deux logiques antagonistes (Amadou et Boutrais, 2012). L'occupation des aires protégées par les éleveurs armés s'effectuent dans un contexte d'insécurité qui voit la montée des groupes armés dans le nord-est de la Centrafrique. En 2012, la majorité des éco-gardes des aires protégées du Nord-Est ont intégré les rangs de la Séléka. Formés et bien armés, ils étaient considérés comme des recrues de premiers choix par le commandement de la coalition Séléka (ICG, 2014a). Leur départ laisse donc un vide, et fragilise les actions de protection des aires protégées. La Séléka a été aidé dans sa marche par des mercenaires tchadiens et soudanais. Ces derniers disposent d'importants troupeaux de bœufs qui transhument chaque année sur le sol centrafricain. En guise de récompense pour leur soutien à la Séléka, ces généraux éleveurs réclament un libre accès aux aires protégées. Leurs troupeaux de plus nombreux s'établissent de manière durable dans les aires protégées, où ils passent huit à neuf mois de l'année (Betabelet *et al.*, 2015).

À partir de 2013 se dessine une nouvelle géographie de l'élevage bovin en Centrafrique. L'élevage connaît une situation critique révélée par l'ampleur des conflits (Raimond *et al.*, 2010). Les violences ont provoqué des déplacements forcés des éleveurs vers d'autres horizons. Sur le plan spatial, une dichotomie est visible entre l'Ouest et la partie Est du pays. Dans l'Ouest, jadis berceau de l'élevage, sous la pression des anti-*Balaka*, l'espace s'est vidé de son cheptel bovin. Les violences envers les éleveurs (tueries, vols et massacre de bétail, intimidations...) ont contraint les éleveurs à fuir massivement vers le Cameroun, et le Tchad. Dans les zones contrôlées par les anti-*Balaka*, comme à Boda, Yaloké, Carnot, des enclaves se forment et abritent des éleveurs souvent dépossédés de tout ou partie de leur cheptel bovin. Ces enclaves sont davantage des îlots d'insécurité que des espaces sanctuarisés pour des populations d'éleveurs constamment sous la menace de nouvelles attaques (ICG, 2014b). Dans la sous-préfecture de Bocaranga on peut voir des cas quelque peu atypiques où des éleveurs (Wodaabé, Akou) et leurs familles sont recueillis par les villageois et placés sous la

surveillance des miliciens anti-*Balaka*. On peut se questionner sur les réelles motivations de cet accueil, mais une chose est certaine, il n'est pas gratuit.

Les seules zones de concentration avérées du bétail sont la sous-préfecture de Kouï dans l'Ouham-Pendé, la sous-préfecture de Bouar dans sa partie nord-ouest et la sous-préfecture de Baboua (Ankogui-Mpoko et Betabelet, 2015). Cette localisation correspond à celle des communes d'élevage de De Gaulle, de Niem-Yellewa et de Gaudrot.

**Encadré 10** : Des éleveurs sous la protection des miliciens anti-*Balaka*

Au village Ngoutéré, à une quarantaine de kilomètres de Bocaranga des éleveurs Aku, anciennement implantés au village de Bilikaré dans la sous-préfecture de Paoua sont recueillis par les miliciens anti-*Balaka*. Possédant encore quelques têtes de bœufs (une vingtaine), ils ont été chassés par les villageois. Dans leur fuite, ils ont été interceptés et bloqués par les villageois de Ngoutéré. A l'initiative du chef de village, ils ont installé leur campement en retrait à environ 300 m du village où des miliciens anti-*Balaka* assurent leur protection.

Dans le village de Tolé par contre, ces éleveurs sont totalement dépourvus de bétail. Ils viennent de la sous-préfecture de Gadzi, dans la Mambéré-Kadéï. Après de longs jours de fuite, ils ont été recueillis et placés dans la concession du chef de village.

Source : observation de terrain, Bocaranga, novembre 2014.

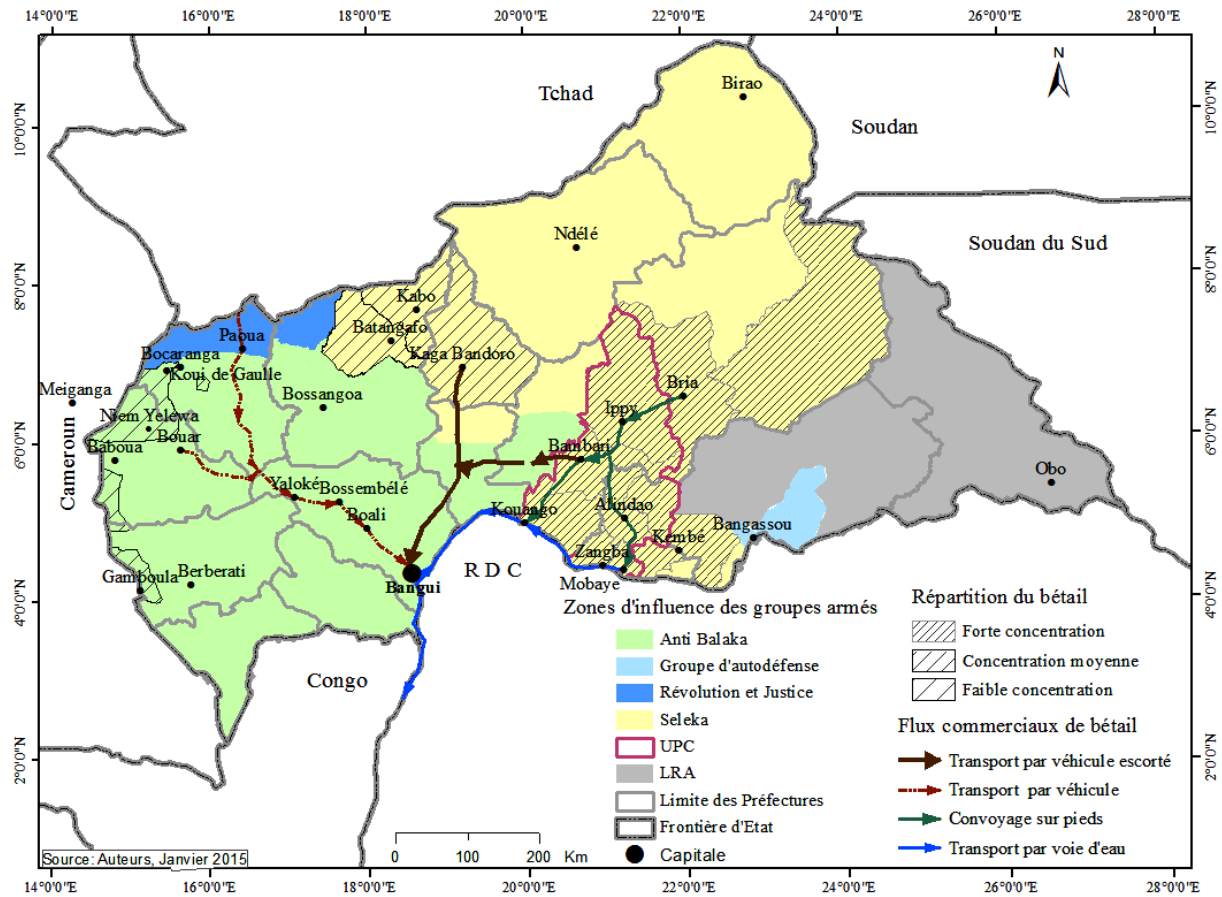
En effet, les communes d'élevage ont été les pôles d'attraction des éleveurs en fuite. Ce regroupement des éleveurs dans les communes d'élevage n'est pas sans cause. D'une part, les éleveurs de ces communes disposent d'un ancrage territorial solide. Ils se sont appropriés ces territoires, qui leur ont été légués par l'État depuis la mise en place de ces entités territoriales. D'autre part, les éleveurs cantonnés dans les communes d'élevage espèrent bénéficier de la couverture des maires des communes d'élevage, influents politiquement, socialement et culturellement (Betabelet *et al.*, 2015). Dans la commune d'élevage de l'Ombella-Mpoko, au cœur de la zone de la milice anti-*Balaka* le bétail a été totalement ravagé. C'est dans les régions proches de la frontière camerounaise que se concentrent les éleveurs et le bétail restant. Ces régions présentent des conditions sécuritaires plus rassurantes facilitant une certaine mobilité des éleveurs. Dans les régions d'Abba et Amadagaza et le nord de la sous-préfecture de Gamboula, proches de la frontière avec le Cameroun, les éleveurs se maintiennent encore avec l'appui des éléments armés issus des

anciens combattants de la Séléka. Dans ces zones occupées par les éleveurs, l'insécurité est fortement élevée à cause des accrochages récurrents avec les miliciens anti-*Balaka*.

À l'inverse, les violences envers les éleveurs ont peu touché l'Est du pays. Contrôlé par la Séléka, il connaît une forte concentration des éleveurs et du bétail. Cette situation se justifie par la proximité culturelle et confessionnelle entre les éleveurs et la rébellion Séléka. Les grands bouleversements concernent la Ouaka et le Mbomou. La présence des anti-*Balaka* dans la partie ouest de la Ouaka (Grimari, Bakala, Kouango) a provoqué la fuite des éleveurs vers l'Est. En revanche, les éleveurs autour de Bangassou se sont repliés plus à l'ouest à Pombolo et Dimbi. Ailleurs, les éleveurs n'ont que très peu bougé de leur emplacement habituel. Comme dans l'Ouest, la concentration des éleveurs est forte dans les communes d'élevage. Cependant, l'arrivée de nouveaux éleveurs dans la commune d'Ewou contraint les anciens éleveurs à migrer vers l'extrême sud-est (Mboki) voire la RDC. Les itinéraires et les destinations des éleveurs se diversifient dans l'Est. Le choix de destination des éleveurs reste fortement guidé par la présence des groupes armés et surtout des alliances qui les lient. Il existe donc un lien étroit entre les aires pastorales actuelles et les aires d'influences des groupes armés qui sévissent en Centrafrique.

L'imbrication entre territoires pastoraux et territoires des groupes armés est complexe. Les éleveurs qu'on rencontre dans l'Ouest font partie des groupes historiques installés en Centrafrique : Foulbé, Djafoun, Wodaabé. Les éleveurs arabes sont tous partis.

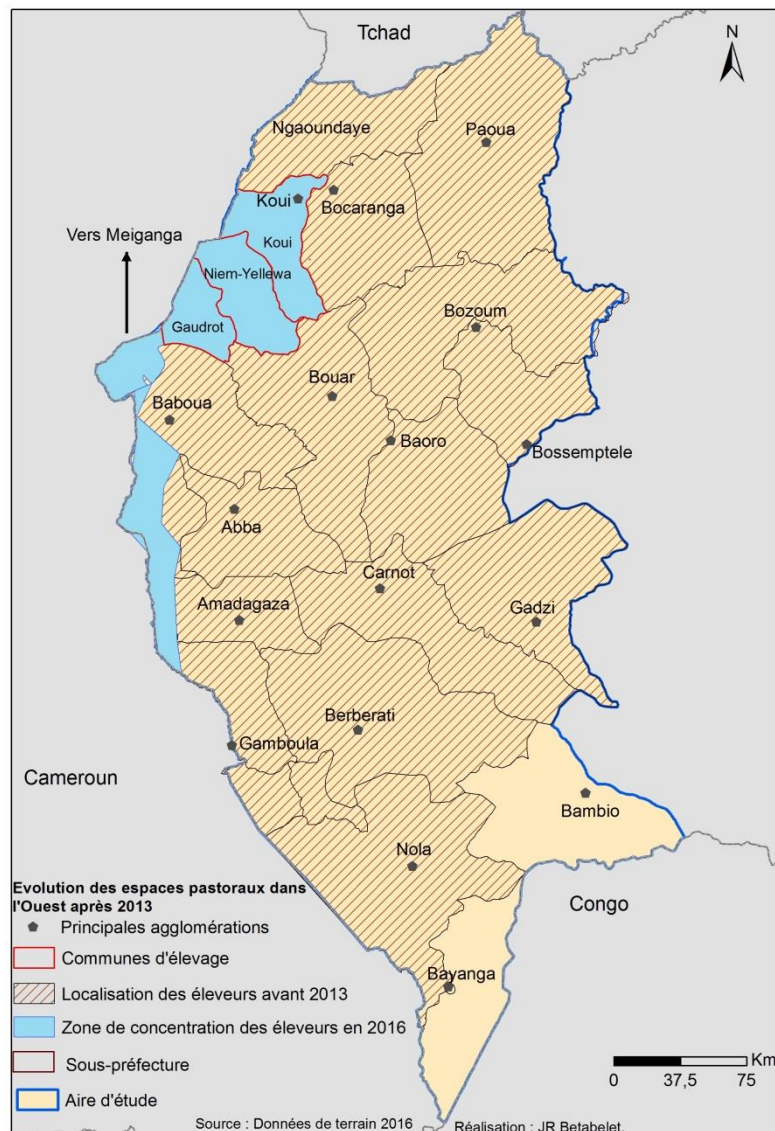
**Carte 13 : Nouvelle géographie de l'élevage bovin suite au conflit de 2013**



Source : D'après Betabelet *et al.*, 2015, p567.

Quelques-uns se retrouvent dans l'enclave de Boda, mais il s'agit souvent de commerçants ou collecteurs de diamant qui investissent dans le bétail. Dans l'Ouest, les éleveurs peuls (Mbororo, Foulbé, Wodaabé) cotisent pour une prise en charge par des hommes armés (milices peule ou anti-Balaka) de la protection de leur bétail. Dans l'Est, on rencontre majoritairement des éleveurs Mbororo (Oudda, Djafoun, Wodaabé), placés sous la protection de l'UPC de Ali Darass. Les éleveurs arabes (Mbarara, Salamat, Matanine, Toundjour, Ouled-Rachid (Tidjani, 2015) sont quant à eux localisés dans les régions proches de la frontière tchadienne (Kabo, Batangafo, Kaga-Bandoro). Ces dernières sont répulsives pour les éleveurs peuls qui subissent des prélèvements abusifs des Séléka arabes.

**Carte 14** : Des évolutions dans la localisation des éleveurs dans l’Ouest en 2016



Il ressort donc du conflit que les éleveurs se regroupent par affinité ethnique. Il est très rare de voir une cohabitation entre éleveurs peuls et arabes. Dans les cas où cela est possible, les relations sont tendues<sup>126</sup>. Chaque espace répond donc à un contrôle politique spécifique. Si dans l’Est et dans le nord (régions frontalières du Tchad), le contrôle politique des espaces est depuis 2014 sous l’UPC, (l’armée des Peuls) et le MPC d’Alkathim, la situation dans l’Ouest est

<sup>126</sup> En 2014 par exemple, lors d’une mission effectuée dans l’Est, nous avons discuté avec des éleveurs de la commune d’élevage de Pombolo, en majorité des Wodaabé. À l’époque, la faction Séléka qui contrôlait cette commune d’élevage était en majorité composée d’Arabes et de Goula des factions FPRC et RPRC. Des entretiens avec les femmes peules, celles-ci ont fait état de la maltraitance et des actes de tortures infligés par les Séléka. Nous avons pu voir sur le corps d’une femme, des traces de blessures à la chicotte. À Bria, où dominent les Ouddas, les éleveurs des autres groupes (Arabes, Bornoua,) s’expriment très peu au cours des réunions.

plus instable. Les anti-*Balaka* évoluant en ordre dispersé perdent progressivement le contrôle de l'Ouest au profit du mouvement armé peul 3R de Sidiki Abbas. Cela permet le retour par les armes des éleveurs dans les zones qu'ils ont quitté en 2014 sous la pression des anti-*Balaka*. Le contrôle politique des espaces pastoraux est d'autant plus nécessaire dans un contexte où le bétail constitue la principale source de revenus des groupes armés (cf. chapitre 5). A l'échelle de l'Ouest, une certaine dynamique s'observe à partir de 2015. Si les aires de concentration des éleveurs ont quelque peu évolué, les communes d'élevage de Niem-Yellewa et De Gaulle sont occupées par une armée peule suivant la même idéologie que Baba Laadé et Ali Darrassa.

### **Conclusion du chapitre III**

Au terme de ce chapitre, nous pouvons retenir que l'élevage en Centrafrique subit un processus de recomposition en profondeur, touchant tant les acteurs que les espaces d'activités des éleveurs. Les éleveurs pionniers, des Peuls Foulbé et Mbororo de l'Ouest, ont su imposer un système pastoral basé sur une certaine mobilité du bétail avec l'appui de l'administration. Celle-ci a attribué aux éleveurs des communes d'élevage afin de leur donner une assise territoriale et politique. Des pâturages de l'Ouest, l'élevage s'est progressivement implanté sur l'ensemble du territoire national. Cependant, l'élevage connaît un premier tournant à partir des années 1980 avec l'arrivée d'éleveurs du nord, dont les Oudda et les Arabes en provenance du Tchad. Pour les éleveurs pionniers, de nouvelles compétitions s'engagent pour l'accès aux pâturages face aux nouveaux conquérants au passé guerrier. L'insécurité s'installe, alimentée par les activités des coupeurs de routes et les transhumants armés, majoritairement des éleveurs venus du nord. Les nombreuses années de conflits (rébellions armées) poussent à l'exil les éleveurs Mbororo face à des adversaires aguerris. La militarisation et la politisation de l'élevage prennent une autre tournure en 2013. La rébellion Séléka exerce une main mise sur le secteur en contrôlant la filière de l'exploitation à la commercialisation du bétail (cf chapitre 6). Les anti-*Balaka* pratiquent des vols et tueries de bétail. Les violences poussent de nouveau à l'exil de nombreux éleveurs. Le bétail devient une ressource convoitée par les groupes armés. Le contrôle des territoires pastoraux par les groupes armés occasionne une fragmentation des territoires et une inversion des pouvoirs dans les espaces pastoraux. Désormais, on assiste à une réorganisation des territoires pastoraux suivant les aires d'influence des groupes armés.

## **Chapitre IV : Les ressources minières dans les conflits en Centrafrique**

L'objet du présent chapitre porte sur une analyse des formes de recompositions dans le secteur minier centrafricain depuis le conflit politique de 2013. Les activités extractives ont subi de profonds bouleversements. Cette restructuration plus perceptible au niveau des acteurs pose la question de l'exploitation des ressources minières dans un contexte de conflit. Depuis la première exploitation en 1931, la Centrafrique est demeurée un faible producteur de diamant et or qui ne sont pourtant pas les seules richesses du sous-sol. Le pays disposerait d'importantes potentialités (pétrole, uranium, fer, calcaire) restées à l'état de matières (Raffestin 1980). La nature des gisements, leur éloignement, la position géographique de la Centrafrique et surtout l'instabilité récurrente sont autant d'incertitudes pesant sur la transformation de ces matières premières en ressources.

### **1) Le secteur minier : incertitudes et mutations**

#### **A. Aperçu du secteur minier : un potentiel minier sous-évalué et sous-exploité**

La Centrafrique dispose d'un potentiel minier très diversifié. Au-delà, il reste sous exploité. L'exploitation des ressources se concentre principalement sur le diamant. Cette sous exploitation atteste de la pénurie de ressources dont souffre le pays.

Le premier diamant centrafricain fut découvert en 1914 à Ippy dans le centre-est du pays. Cette découverte permit de lancer les premières prospections, entreprises dans les années 1920 par la compagnie équatoriale des mines dans le centre et l'Est du pays. Ces prospections étaient focalisées sur le diamant et l'or, qui offraient des perspectives économiques pour l'Oubangui Chari. Toutefois, le sous-sol centrafricain n'a jamais fait l'objet de recherches approfondies couvrant toute l'étendue du territoire national. En 1995, par le concours de la Banque mondiale, le gouvernement a lancé le plan minier national. Il a abouti à des recherches géologiques qui ont identifié et localisé près de 470 indices minéraux<sup>127</sup>. La découverte de ces indices est à l'origine de la théorie de l'«abondance des ressources minières » dont disposerait

---

<sup>127</sup> Cf. Aperçu sur le potentiel minier de la République Centrafricaine, Ministère des Mines, du Pétrole, de l'énergie et de l'hydraulique, 20p.

la République Centrafricaine. Comme le mentionne Raffestin (1980), elle demeure à l'état de matières et ne peut véritablement être considérée comme ressource que si elle était exploitée.

Les recherches géologiques sommaires ont mis à jour des gisements de divers minéraux dont principalement le diamant et l'or, mais aussi l'uranium, le calcaire, le fer, le pétrole, le cuivre auxquels s'ajoutent l'étain, le chrome. En 2009, le nouveau code minier centrafricain accorde une place importante à la recherche géologique. En créant l'office de recherches géologiques et minières (ORGEM), dont la mission principale est d'approfondir les connaissances géologiques du pays, le gouvernement ne prend pas de risque dans ce domaine très coûteux. Il est confié aux sociétés privées auxquelles le gouvernement attribue des permis de recherche et d'exploration. La politique du gouvernement est donc de bénéficier des résultats de ces recherches pouvant ouvrir la voie à une exploitation à grande échelle. Jusqu'à présent, seuls le diamant et l'or sont exploités de manière artisanale.

### ***1- Le diamant : une ressource diffuse faiblement exploitée***

Le diamant centrafricain est localisé dans deux principaux bassins disjoints. Le bassin de la Kotto sur les grès de Mouka Ouadda dans l'Est, s'étend du nord au sud entre Ouadda Djallé et Mobaye et de l'Est à l'Ouest entre Ippy et Yalinga. Dans l'Ouest, le bassin de la Sangha sur les grès de Carnot couvre toute la zone allant de Bouar à Bayanga dans la pointe sud, et de Gamboula à Mbaiki. Ces gisements sont de types alluvionnaires provenant des dépôts fluviaux. Ils couvrent une superficie d'environ 40 000 km<sup>2</sup> chacun selon les données de US Geological Survey de 2010. Du fait de leur répartition diffuse, les gisements de diamants alluvionnaires sont impropres à une exploitation industrielle, mais se prêtent bien à une exploitation artisanale. Ces gisements secondaires diffèrent donc des gisements primaires dits de Kimberlites comme ceux de l'Afrique du Sud. La forte densité du réseau hydrographique conduit à une dispersion des pierres dans les lits fluviaux. Ces transports fluviaux offrent aux diamants centrafricains de belles qualités de pierres propres à la joaillerie. Sur un total de 8 379 000 carats produits en Centrafrique entre 1993 et 2012, les trois quarts sont de qualités gemmes tandis que les diamants industriels représentent le quart restant<sup>128</sup>. À l'échelle mondiale, la RCA occupe le 5<sup>e</sup> rang pour la qualité de ses pierres. Cette forte prévalence de

---

<sup>128</sup> <http://www.diamants-infos.com/brut/pays-diamant-7.html>



gemmes<sup>129</sup> représente tout l'enjeu des diamants, car elle leur offre une très forte valeur marchande par rapport aux diamants industriels. La Centrafrique est certes un faible producteur de diamants, mais ses pierres de forte valeur rapportent beaucoup en matière de devises. Les diamants centrafricains offrent une attractivité forte pour les divers acteurs. Cette attractivité dont fait l'objet les petites pierres de Centrafrique nourrit tout l'imaginaire qui se développe autour des diamants, symbole à la fois de richesse et de pouvoir.

En 2010, le BRGM<sup>130</sup> a estimé le potentiel diamantifère encore disponible en Centrafrique à 39 millions de carats, situés à des profondeurs de 300-400 mètres dans l'Ouest et à environ 500 m dans le bloc est. Le bloc ouest semble produire plus de diamants en quantité mais de petite taille. Le bloc oriental en revanche produit moins mais fournit de plus belles pierres par leur pureté et leur poids.

La RCA est un tout petit producteur de diamant à côté des géants comme la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud ou le Botswana. Les productions annuelles ont toujours été inférieures à 1 million de carats. En 2012, la production officielle du pays s'élevait à 366 000 carats<sup>131</sup>, loin derrière les pays comme le Botswana (20,5 millions de carats), la RDC (21,5 millions de carats), l'Angola environ (8 millions de carats) et l'Afrique du Sud (7 millions de carats)<sup>132</sup>. Dans l'histoire du pays, le pic de production a été atteint en 1968 avec un peu plus de 620 000 carats produits. Durant la décennie 2000, une forte production fut atteinte en 2006 avec une valeur de 467 710 carats. Depuis lors, les productions annuelles oscillent entre 400 et 300 carats. Elles tombent à 81 000 carats en 2013 et 10 653 carats en 2016. La totalité de la production provient essentiellement des mines artisanales.

Jusqu'après l'indépendance en 1960, l'exploitation du diamant étaient détenue par des sociétés étrangères surtout françaises. En 1962, la loi ouvre l'exploitation du diamant aux nationaux, et permet l'émergence de petits exploitants en majorité des anciens employés des sociétés minières.

---

<sup>129</sup> *Le Spirit of de Grisogono* est le plus gros diamant noir taillé du monde. Il occupe la 5<sup>e</sup> place parmi les plus gros diamants du monde. Cette pierre a été découverte en Centrafrique dans les années 1980, puis exportée vers la Suisse. Son poids était de 587 carats. Taillée, on a pu en retirer un diamant de 312 carats. <https://www.edendiam.fr/les-coulisses/culture-autour-du-bijou/les-10-gros-diamants-du-monde/>

<sup>130</sup> Bureau de recherches géologiques et minières.

<sup>131</sup> Les chiffres sur le diamant restent des estimations. On estime que les chiffres réels sont au dessus des estimations officielles dans la mesure environ 30% de la production sort de manière frauduleuse. Il est donc difficile de connaître la production réelle du diamant en Centrafrique. Cf. IPIS, 2013.

<sup>132</sup> Statistiques annuelles du Processus de Kimberley, 2012. [https://kimberleyprocessstatistics.org/static/pdfs/public\\_statistics/2012/2012GlobalSummary.pdf](https://kimberleyprocessstatistics.org/static/pdfs/public_statistics/2012/2012GlobalSummary.pdf).

Dès lors, la RCA entre dans une autre phase de l'histoire de la production diamantifère. La naissance de l'artisanat minier offre une opportunité de travail à des artisans qui mettent à profit les connaissances acquises durant les temps passés dans les sites d'exploitation. Il importe de préciser que ces artisans sont d'abord d'anciens ouvriers employés par les sociétés minières. Le secteur connaît alors une hausse significative de la production. Le diamant structure alors l'économie nationale aux côtés des autres produits d'exportation tels que le coton et le café.

Sous le règne de Bokassa, le secteur connaît une phase sombre de son histoire. En 1970, Jean-Bedel Bokassa ordonne par décret la fermeture de toutes les sociétés minières françaises et étrangères au nom de la nationalisation. Cet acte politique engendre à la fois une chute drastique de la production et une hausse du trafic illégal. La production officielle chute progressivement et atteint son plus bas niveau environ à environ 300 000 carats en 1979 (Dietrich, 2002).

Dans un contexte de libéralisation mondiale de l'économie, la décennie 1990 marque le retour des petites sociétés étrangères. Plusieurs d'entre elles obtiennent des concessions dans les deux blocs miniers du pays. L'activité des sociétés assure le maintien de la production qui reste inférieur à 600 000 carats. Ces faibles productions témoignent ainsi d'un secteur fragile du point de vue de la politique nationale, de l'organisation de la production, du contrôle des acteurs (Dietrich, 2002, 2003). La corruption, le favoritisme politique, et surtout l'instabilité politique ouvre plus la voie à une contrebande intense des diamants qui ne rentre pas dans les statistiques officielles (IPIS, 2013).

Entre 1993 et 2012, la production est fluctuante, en partie en raison des crises politiques et économiques. Les productions de 1996, 2001, 2003 et 2008 sont marquées par des baisses significatives. Les trois premières sont liées à des raisons politiques (mutineries et coup d'État), la baisse de 2008 trouve sa source à la fois dans la crise économique mondiale avec la chute des prix du diamant, accentuée à l'échelle locale par l'opération « *closing gate* ». Celle-ci a vu le retrait de permis et la fermeture des principaux centres d'achats et de financement des exploitations artisanales, s'accompagnant d'une chute de la production dans les zones où le diamant constitue la principale activité des populations (ICG, 2010).

## 2- L'or : une ressource dominante en marge

L'or est présent sur presque toute l'étendue du territoire national. Certains gisements aurifères côtoient les sites diamantifères sous forme de flocon ou de poudre. Certains dépôts alluviaux à forte concentration se trouvent dans des filons de quartz qui se prêtent mieux à une exploitation artisanale. Les plus importantes zones d'exploitation à petite échelle sont Sosso-Polipo (Mambéré-Kadéï), Moboma (Lobaye), Bogoin-Toropvo (Ombella-Mpoko), Gaga-Yaloké (Ombella-Mpoko), Rouandji (Ouaka), Irdéré (Mambéré-Kadéï), Ouadda-Djallé (Vakaga), Baboua (Nana-Mambéré). D'autres sites aurifères sont localisés à Bocaranga, Bozoum (Ouham-pendé), Bossangoa, site d'Ouham-Bac<sup>133</sup> (Ouham), Ndolobo (Lobaye) ou encore à Ndassima (Ouaka), Abba (Nana-Mambéré).

L'or n'a jamais fait l'objet d'une importante exploitation. D'après les statistiques, le plus haut niveau de production aurifère en Centrafrique a été atteint en 1988 avec 382 kg<sup>134</sup>. Le caractère diffus des gisements aurifères, et leur faible rentabilité font qu'il n'existe quasiment aucun contrôle sur ce secteur d'activité. Il est donc difficile d'avoir une idée précise sur la production nationale qui n'a jamais atteint 500 kg /an. Les données officielles sont de l'ordre de quelques dizaines de kilogrammes durant les années 2000, quand certains pays d'Afrique Sahélo-soudanienne produisent des dizaines de tonnes d'or. La production du Burkina-Faso par exemple est passée de 13 000 kg en 2009 à 29 000 kg en 2012, puis 39 000 kg en 2016<sup>135</sup> ; le Mali a produit quant à lui près de 43 000 kg en 2009, 46 000 en 2012 et 47 000 kg en 2016<sup>136</sup> ; pour les mêmes périodes, la production du Soudan s'élevait respectivement à 14 000 kg, 44 500 kg et 93 000<sup>137</sup>. Entre 2005 et 2012, la Centrafrique a produit officiellement près de 191 kg d'or. Dans les faits, la production annuelle avoisinerait les 2 tonnes (Chupezi *et al.*, 2009).

La Centrafrique semble rester en marge du boom extractif notamment aurifère des années 2000 auquel ont bénéficié certains pays de l'Afrique de l'Ouest (Magrin, 2013), en dépit des

---

<sup>133</sup> En 2014 et 2015, les sites d'Ouham-Bac et de Ndolobo ont connu un boom minier. Situés dans des zones sous contrôle anti-*Balaka*, l'exploitation et la commercialisation échappe totalement au contrôle de l'Etat.

<sup>134</sup> [http://www.24hgold.com/francais/stat\\_country\\_detail.aspx?pays=Central%20African%20Republic&deid=24470B1670](http://www.24hgold.com/francais/stat_country_detail.aspx?pays=Central%20African%20Republic&deid=24470B1670).

<sup>135</sup> [http://www.24hgold.com/francais/stat\\_country\\_detail.aspx?titre=historique%20de%20la%20production%20d%27or&pays=Burkina%20Faso&deid=24470B1670](http://www.24hgold.com/francais/stat_country_detail.aspx?titre=historique%20de%20la%20production%20d%27or&pays=Burkina%20Faso&deid=24470B1670)

<sup>136</sup> [http://www.24hgold.com/francais/stat\\_country\\_detail.aspx?titre=historique%20de%20la%20production%20d%27or&pays=Mali&deid=24470B1670](http://www.24hgold.com/francais/stat_country_detail.aspx?titre=historique%20de%20la%20production%20d%27or&pays=Mali&deid=24470B1670)

<sup>137</sup> [http://www.24hgold.com/francais/stat\\_country\\_detail.aspx?titre=historique%20de%20la%20production%20d%27or&pays=Sudan&deid=24470B1670](http://www.24hgold.com/francais/stat_country_detail.aspx?titre=historique%20de%20la%20production%20d%27or&pays=Sudan&deid=24470B1670).

contextes mondiaux favorables (augmentation des cours mondiaux des minerais, nouvelles réglementations plus libérales...) (Chevrillon-Guibert et Magrin, 2018). Peu encline à une exploitation artisanale, la réglementation minière en centrafrique considère l'orpaillage comme une activité anarchique, informelle, et illégale. Pourtant ces mines artisanales présentent des enjeux importants en termes de développement (Magrin, 2017). Au delà de ce que ces activités soient difficiles à contrôler du fait de leur dispersion sur l'ensemble du territoire national, elles fournissent de l'emploi et des revenus à des milliers d'acteurs (*Ibidem*). L'orpaillage n'apparaît pas encore comme un modèle de développement en Centrafrique. La dispersion des sites, le faible contrôle étatique sur la production et sites d'extraction, l'absence de marché d'or comme au Soudan (Chevrillon-Guibert et Magrin, 2018), la privatisation de la commercialisation, les méthodes répressives envers les orpailleurs sont autant de facteurs qui favorisent la faible production.

Une part importante de la production de l'or est écoulee clandestinement vers les pays voisins. En 2013 au plus fort de la crise, la Centrafrique n'aurait produit que 11 kg d'or. Cependant, 8 kg d'or ont été saisis par la douane camerounaise entre 2013 et 2014<sup>138</sup>. En 2017, la production de l'or est estimée à 108 kg selon les chiffres du BECDOR. En temps normal, la part écoulee par contrebande représente plus de 90 % de la production totale.

La Centrafrique n'a jamais pu réaliser son rêve de développer une exploitation aurifère à grande échelle. Le projet Passendro, qui aurait permis de concrétiser ce rêve par une exploitation industrielle a avorté en 2012 face à l'avancée de la rébellion Séléka. En effet, la société canadienne Axmin a bénéficié de deux permis d'exploitation de 355 km<sup>2</sup> et 1000 km<sup>2</sup> délivrés le premier en 2009 et le second en 2010. Le permis est situé sur les *greens stonesbelts* (ceintures vertes de Bambari dans la Ouaka au centre-est du pays). Il s'agit d'un gisement primaire dominé par des formations de fer situé à plus de 400 km de Bangui, au nord-ouest de Bambari. Le potentiel estimé de la ressource aurifère est de l'ordre de 2 millions d'onces<sup>139</sup> soit environ 60 tonnes. Axmin envisageait une production de 6 400 kg d'or durant les trois premières années<sup>140</sup>. La zone du projet Passendro est couverte par de nombreux sites d'orpaillage, dont le plus important est celui de Ndassima, à 50 km de Bambari. En 2013, l'effectif des creuseurs oscillait entre 6 000 et 8 000, pour une production mensuelle d'environ

---

<sup>138</sup> Rapport des experts des Nations Unies sur la Centrafrique, juillet 2014.

<sup>139</sup> 1once équivaut à 0,03kg.

<sup>140</sup> Rapport du groupe des experts des Nations Unies, juillet 2014.

15 kg d'or (Weyns *et al.* 2014). Ndassima est resté opérationnel après la suspension des activités d'Axmin pour raisons de forces majeures. Les installations d'Axmin ont été pillées et détruites par les rebelles de la Séléka. En 2014, le permis d'Axmin aurait été racheté par une société chinoise.

À partir de 2013, l'orpaillage connaît un regain d'activité qui s'inscrit dans une dynamique africaine plus général affectant des zones à situations géopolitiques variées (Chevrillon-Guibert, 2018 ; Magrin, 2017). Au Tchad et au Soudan par exemple, l'orpaillage apparaît comme une source de rente étatique pour des États affectés par une crise économique suite à la chute du prix de pétrole. Dans ces deux pays, l'activité est fortement contrôlée par l'État central pour le cas du Soudan (Chevrillon-Guibert et Magrin, 2018). L'attrait pour cette activité a donc été plus important durant la période de 2013 à 2017, qui correspond à celle du conflit en Centrafrique. À l'échelle du pays, plusieurs sites d'extraction artisanale dont Ndassima (Ouaka), Bagandou (Lobaye), Kpakana (Nana-Mambéré), Gaga-Yaloké (Ombella-Mpoko), Korom-Mpoko ou Wili (Ouham), Sosso-Nakombo (Mambéré-Kadéï), Sangha Mine (Bocaranga), ou encore les foyers aurifères de Rafai, ont connu à une période une ruée. Ce regain se justifie à la fois par la chute des activités diamantifères suite à l'embargo sur le diamant centrafricain, la stabilité du prix de l'or, le faible coût de production et surtout le faible contrôle étatique aggravé par la situation sécuritaire. Le contexte de crise politique, sécuritaire et par ricochet économique, a été un facteur déterminant dans la relance de l'orpaillage dans les régions souvent en marge. L'orpaillage apparaît donc comme une nouvelle opportunité économique au niveau local et s'accompagne de certaines dynamiques<sup>141</sup>. En alimentant la production artisanale à l'échelle locale, il entraîne un afflux important de populations (Mbodj, 2011), renforce les formes de mobilités entre les sites productifs et les régions environnantes de même que l'insécurité due à la circulation des hommes en armes sur les sites d'orpaillage<sup>142</sup>. Des études récentes menées montrent que plus de la moitié des orpailleurs ont débuté leur activité en 2014 (Levin Sources, 2018). En 2018, le nombre de chantiers où l'on produit de l'or est estimé à plus de 9 800, dont près de 5 500 sont

---

<sup>141</sup> Il s'agit d'un aspect important sur les dynamiques de l'orpaillage qu'il importe d'approfondir pour des recherches futures.

<sup>142</sup> A Wili, un site d'orpaillage sous contrôle des anti-Balaka au nord-ouest de Bossangoa, la présence des hommes en armes a été signalée. Cf, Rapport des experts des Nations Unies sur la RCA, 2015. Il en est de même pour le site aurifère de Ndassima dans la Ouaka. Voir par exemple l'article de Katarina Hoije "Rebel retain control of rich mine in Central African Republic". <http://www.voanews.com/content/rebels-retain-control-mine-central-african-republic/2530046.html>.

en activité<sup>143</sup> (*Ibidem*) pour des productions qui restent cependant dérisoires. On comprendra donc que l'orpaillage apparait comme une solution pour des populations en quête de nouvelles alternatives économiques face à la crise.

La majorité des zones d'extraction sont contrôlées par des groupes armés. L'exploitation de l'or semble une alternative sûre pour les milliers de creuseurs. Cependant, comme mentionné plus haut, la période entre 2013 et 2016 est marquée par une faible production, du moins si l'on croit les chiffres officiels. En 2015, les statistiques officielles donnent un chiffre de 2000 grammes à l'export<sup>144</sup>, contre 103 kg en 2017 selon le BECDOR (Levin Sources, 2018). Dans l'ensemble, l'orpaillage peut être qualifié d'une activité marginale. Du point de vue de choix politique, l'Etat mise beaucoup plus sur une production industrielle ou semi-industrielle de l'or et montre très peu d'intérêt pour l'orpaillage<sup>145</sup>. Pour les artisans miniers, un choix net s'opère en termes de rentabilité. À titre d'exemple, le prix d'un carat de diamant pourrait largement dépasser celui de la production annuelle d'un chantier aurifère. Un site de diamant aurait ainsi plus de chance de rapporter des pierres de qualité et de taille supérieures. Cependant, ce choix entre l'orpaillage et l'exploitation du diamant dépend des zones et des contextes. L'or est considéré comme une activité des femmes et des enfants dans des zones où les deux ressources se côtoient. En revanche l'or peut devenir l'activité principale des creuseurs dans les zones exclusivement aurifères.

### ***3- Le pétrole : une autre dimension de la conflictualité centrafricaine***

En Centrafrique, les perspectives d'exploitation pétrolière remonteraient à la décennie 1970 lorsque la société américaine Conoco (continental Oil company) a lancé les premiers travaux d'exploration dans le nord-est du pays à la frontière avec le Tchad. Il s'agissait d'un permis du permis H de 14 700 km<sup>2</sup> qui s'étendait dans le bassin sédimentaire de Doséo et de Salamat, adjacent du bassin de Doba au Tchad. Après quelques années, le premier forage d'exploration fut creusé en 1987 sans pour autant que le pétrole puisse voir le jour (Maoundonodji, 2009).

---

<sup>143</sup> Diagnostic de l'exploitation minière et perspectives de développement socio-économique en RCA à la lumière de la vision du régime minier en Afrique, Levin'Sources, Août, 2018, 126p.

<sup>144</sup> Direction Générale des mines, 2016.

<sup>145</sup> En 2015, lors de nos entretiens avec les acteurs institutionnels à la Direction générale des mines, il en ressort que ce choix se justifie par la faible rentabilité de l'orpaillage. Cette perception politique de l'activité semble justifier ce délaissement du secteur de l'orpaillage, aggravé par le contexte sécuritaire. Toutefois ces acteurs reconnaissent qu'une part importante de la production est écoulee de manière illégale. Des recherches plus approfondies dans le domaine de l'orpaillage pourront mieux étayer cette question.

Ces travaux exploratoires ont permis de mettre à jour les potentialités du bassin pétrolier, estimé à environ 10 milliards de barils. Cependant, l'économie pétrolière est un pivot central de la géopolitique mondiale et un facteur majeur de conflit (Pourtier, 2012). Le caractère multidimensionnel du conflit centrafricain implique de plonger un regard sur la dimension pétrolière.

### **Le pétrole : source de conflictualité entre puissances étrangères**

La fin de la guerre froide a redessiné la carte géopolitique du monde. Elle a impacté la configuration des relations internationales dans un contexte où l'ère n'est plus à une guerre d'idéologie, mais plutôt à celle de conquête de territoires de ressources (Maoundonodji, 2009). L'Afrique devient un centre d'attraction des puissances occidentales pour la quête en hydrocarbures (*ibidem*). Les réserves pétrolières en Afrique constituent un moyen de diversifier les sources de productions pétrolières des puissances mondiales. La découverte du pétrole en Centrafrique par la compagnie américaine Conoco va de paire avec celles des gisements terrestres au Tchad ou au Soudan (Copinschi et Noël, 2005). L'entrée américaine dans les anciennes colonies françaises inquiète l'ancienne puissance coloniale qui aurait tout fait pour s'y opposer (Bida-Koyagbé, 2015).

Le secteur pétrolier n'est plus du ressort des seuls pays occidentaux. Les pays de l'OCDE sont rejoints par les pays émergents dans la course aux ressources énergétiques. La Chine avec sa boulimie de matières premières a fait une entrée sur la scène africaine (Pourtier, 2012). La croissance de ses besoins énergétique se traduit par la multiplication des projets pétroliers en Afrique (Dittgen, 2012). C'est à fin des années 2000 que la Chine fait son entrée sur la scène pétrolière en Centrafrique. À l'échelle régionale, la Chine via la CNPC<sup>146</sup> est présente depuis 1990 au Soudan, au Tchad en 2009 et au Niger en 2011 (Dittgen, 2012). La Centrafrique est ainsi une composante d'une stratégie régionale des sociétés chinoises dans un contexte de diversification des sources d'approvisionnement. En 2007, une première entreprise chinoise, PTI-IAS obtient un permis de près de 16 000 km<sup>2</sup> dans le nord-est, à Birao, proche de la frontière avec le Tchad. En 2007, PTI-AL, une seconde entreprise bénéficie d'un permis de 25 000 km<sup>2</sup> au nord de Ndélé<sup>147</sup>. Durant la même période, Dig Oil, une société pétrolière sud-

---

<sup>146</sup> China National Petroleum Corporation

<sup>147</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20160206-rca-wikileaks-societes-chinoises-petrole>. Publié par RFI, 06 février 2016.

africaine obtint un autre permis de prospection dans le sud-ouest du pays à la frontière avec le Cameroun et la République du Congo (Thomas, 2016).

L'intrusion des pays émergents et principalement de la Chine offre, comme dans de nombreux pays africains un nouvel horizon à la Centrafrique. Elle table sur le principe du gagnant-gagnant, en offrant non seulement son savoir-faire, sa main-d'œuvre, des prêts à taux réduits ainsi que des avantages financiers pour construire des infrastructures (Lafargue, 2005). De telles propositions ne peuvent qu'enchanter le pouvoir de Bangui en promettant à la fois une rente nouvelle et un désenclavement du pays. Le nord-est principalement est l'une des zones grises du pays avec une marginalité géographique, économique et démographique. La coopération avec Pékin semble fructueuse pour la RCA pour enfin connecter cet ensemble spatial à la capitale nationale.

### **Des gisements prometteurs à conflictualité élevée**

Le pétrole représente depuis plusieurs décennies un enjeu considérable tant les ressources sont prometteuses. Le potentiel estimé par les entreprises chinoises pour le pétrole du nord est estimé à plus de 70 milliards de barils, sept fois plus importants que les résultats de 1973 effectués par la société américaine Conoco. Ces potentialités ne tiennent pas compte des prospections dans le nord-ouest et le sud-ouest centrafricain qui serait encore plus prometteurs. Les gisements pétroliers en Centrafrique ont cette particularité de se trouver dans des régions frontalières avec le Tchad, le Cameroun, le Congo-Brazzaville). Il s'agit de gisements on-shore localisés dans des régions frontalières faiblement peuplées, mais soumises à un risque de conflictualité élevé. Le pétrole pourra-t-il un jour contribuer à un retour de la paix dans cette partie du pays en proie à de nombreuses violences et siège des principaux groupes armés tant locaux qu'extérieurs ?

En Afrique comme ailleurs, les gisements pétroliers constituent un substratum géopolitique inflammable (Magrin, 2003). L'exploitation du pétrole en Afrique est caractérisée par une dynamique de conflictualité de nature géopolitique multidimensionnelle, allant de simples heurts d'intérêts aux conflits violents en passant par des crises, des tensions, voire des affrontements armés entre divers acteurs : des États qui se disputent des portions de territoires ou zones censées regorger de pétrole ...des rébellions armées qui veulent accéder à cette même rente ; des compagnies pétrolières multinationales qui fomentent des coups d'État contre des gouvernements en place parce qu'elles ne sont pas satisfaites des clauses



contractuelles ; des bandes armées qui attaquent les installations de ces multinationales pétrolières qui ne respectent pas les communautés locales, etc. (Maoundonodji, 2009).

En 2000, Ange Félix Patassé accorde un permis d'exploration de 55 125 km<sup>2</sup> (Bloc A) à la société RSM production corporation de l'américain Grynberg. Le bloc situé à la frontière avec le Tchad s'étendait de Markounda à Boromata dans la Vakaga. Grynberg se voit retirer le permis en 2005. Un différend s'installe entre Grynberg et l'État centrafricain (Thomas, 2016). En 2013, les droits de Grynberg sont définitivement annulés par le Centre international pour le règlement des litiges en investissement (Weyns et *al.*, 2014). Mécontent, Grynberg aurait soutenu et financé la rébellion Séléka dans l'espoir de récupérer ses concessions pétrolières (*ibidem*), entretemps attribué à des sociétés chinoise. À la prise de pouvoir de la Séléka qui avait de liens solides avec Grynberg, les ingénieurs chinois auraient été chassés de Boromata par les combattants armés (Weyns et *al.*, 2014).

Les gisements du nord-est présentent dès lors un enjeu important. Après quelque temps d'absence, les Chinois reprennent les activités dans la Vakaga en usant de la protection militaire de la Séléka pour sécuriser leurs activités. Depuis 2016, la Chine change de stratégie et adopte celle utilisée par les autres puissances comme les États-Unis dans les régions en conflit. Afin de veiller sur ses intérêts pétroliers, le gouvernement chinois décide en 2016 de l'envoi à Bangui d'une centaine de soldats chinois, redéployés dans le nord-est pour sécuriser militairement<sup>148</sup> les deux champs pétroliers de Birao et Ndélé tenus respectivement par les sociétés PTI-IAS et PTI-AL. Ce déploiement de militaires chinois, qui constitue une première dans ce type de contexte semble marquer une volonté de dissuasion, voire de rupture avec les combattants de la Séléka. La zone est militairement encore sous le contrôle du FPRC de Nourredine Adam. Cette sécurisation militarisée laisse présager la création d'enclaves pétrolières dans une région en marge, afin de contrer d'éventuelles menaces des groupes armés. Le recours à la force militaire nationale fait prendre conscience à la Chine des réels risques d'attaques et de menaces sur les exploitations.

Un autre aspect de conflictualité est la localisation géographique des gisements pétroliers. Comme le mentionne Maoundonodji (2009) pour le Tchad, on remarque une contiguïté

---

<sup>148</sup> <https://www.afrique-sur7.fr/372716-rca-des-soldats-chinois-assiegent-des-champs-petroliers-centrafricains>.

transfrontalière avec la quasi-totalité des pays limitrophes de la Centrafrique. Tant dans le Nord-est que le Sud-ouest, les gisements sont localisés dans des bassins transfrontaliers. L'exploitation du pétrole du nord-est par la Centrafrique diminuerait-elle la quantité de pétrole à la disposition du Tchad (Thomas, 2016) ? Serait-ce une raison de l'instabilité récurrente dans le nord de la Centrafrique ?

Par ailleurs, dans le sud-ouest (Bloc C) prospecté par la compagnie Sud-Africaine Dig-Oil, les enjeux pétroliers expliqueraient également l'appui de l'Afrique du Sud au président Bozizé face à l'avancée de la Séléka (Weyns et al. 2014).

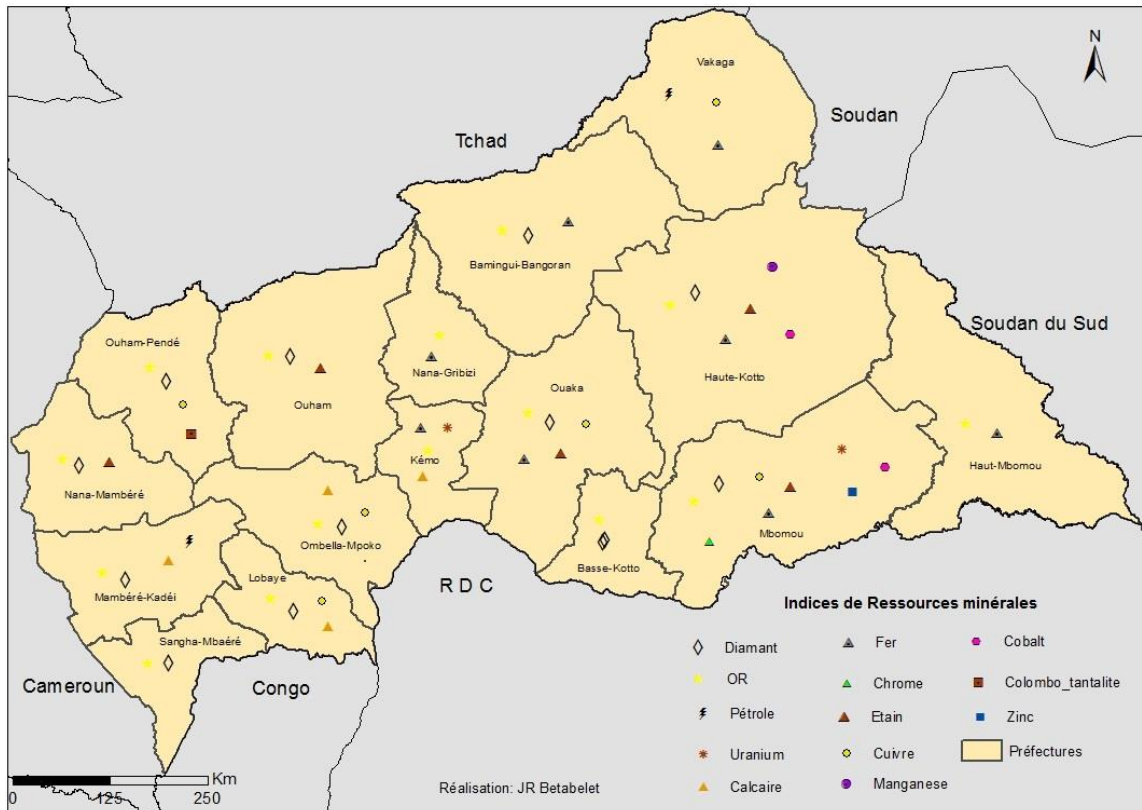
Ainsi, la découverte du pétrole en Centrafrique est associée à des conflits à plusieurs niveaux qui complexifient la lecture de la situation que ce pays traverse depuis plus d'une décennie. Si un semblant de stabilité règne dans le sud-ouest à la frontière avec le Cameroun et le Congo, la situation dans le nord-est est tout autre. Les enjeux géopolitiques dépassent largement l'échelle nationale. Le conflit centrafricain nécessite une analyse multidimensionnelle pour en discerner les enjeux cachés. Ainsi, une question qui reste en suspens est celle du tracé du futur pipeline si le pétrole arrivait à être mis en exploitation<sup>149</sup>. Il ne faut pas oublier que le bassin pétrolier du nord-est, géographiquement adjacent de celui de Doba, pourrait bénéficier pour son désenclavement du pipeline reliant Doba à Kribi au Cameroun. Il en est de même du Soudan avec les gisements de Darfour dont l'exploitation en cours est tournée vers la mer rouge via Port Soudan.

Pour les gisements du nord-est, les ententes contractuelles entre la Chine et la RCA auraient privilégié un pipeline vers la mer rouge, ce qui sous-tend un rapprochement du Soudan plutôt que vers le Tchad. En effet, la Chine est présente au Soudan par le biais de la CNPC. Le pétrole soudanais est acheminé via un oléoduc de 1500 km jusqu'au terminal portuaire de Marsa al-Bashair près de Port Soudan (Dittgen, 2012). Une connexion de l'oléoduc vers le Port Soudan aurait un double avantage. D'abord pour la Chine, qui sécuriserait l'exploitation par un système de transport chinois, mais surtout pour le Soudan, qui pourrait ainsi capter une part de la manne pétrolière afin de compenser les pertes des ressources du Sud-Soudan. Pour l'instant, le choix de l'itinéraire d'exportation est encore incertain. Les motivations géopolitiques influencent les enjeux pétroliers en Centrafrique, complexifiant les enjeux socio-économiques, et politiques.

---

<sup>149</sup> <http://frido2015.e-monsite.com/blog/cuisine/par-ou-passera-le-petrole-centrafricain-doba-ou-port-soudan.html>.

**Carte 15: Potentialités extractives en Centrafrique**



## B. Un secteur en mutation profonde

Le secteur minier en Centrafrique se présente comme un secteur en mutation notamment à partir de 2013. Nous voulons ici relever certains aspects qui concernent tant les acteurs, les pratiques minières, que les chaînes de valeur. Notre analyse s’inspire de l’analyse de l’évolution du monde du diamant de Brunet (2003). Il décrivait « l’altération » du monde du diamant se justifiant en 4 termes : modifié, assoiffé, faussé, gâté, avec 4 caractéristiques : contestation, conflit, contrebande, confiance. En lien avec les dynamiques en cours en Centrafrique à partir de 2013, nous mobilisons ici certains des aspects évoqués par Brunet. Si d’un point de vue géographique les gisements diffus de diamant n’ont pas changé, la structuration même du secteur diamant et or a sensiblement évolué. Aucune autre zone diamantifère n’a été découverte en dehors de deux blocs de l’Est et du Sud-ouest. Cependant des sites aurifères ont été découverts dans des zones nouvelles.

Modifié : le monde minier a été bouleversé par l'intrusion de nouveaux acteurs, par les contrebandes et les conflits autour des mines de diamants et d'or. Nous commencerons par le dernier aspect.

L'exploitation du diamant et de l'or en Centrafrique n'a longtemps pas fait l'objet de conflits majeurs. En dehors des différends de faible ampleur entre les artisans sur les mines (vols de diamants, questions de limites entre sites, pratiques occultes, etc.), aucune violence de grande ampleur n'avait été signalée dans les zones de production. La prise de pouvoir par la Séléka marque le début des violences sanglantes autour des zones d'extraction de diamant et d'or, principalement dans les régions minières de l'Ouest. Dans son rapport sur les motivations des conflits en Centrafrique, IPIS a relevé de nombreux cas de conflits autour des sites miniers (Weyns et *al.* 2014). Dans l'Ouest, le contrôle des sites miniers faisait partie des objectifs stratégiques de la Séléka (*ibidem*). En quête de ressources elle y effectuait un contrôle permanent ou menait des incursions régulières pour piller. En effet, l'or et le diamant par leur concentration, leur spatialisation, les techniques d'exploitation dont elles sont l'objet, entre dans la catégorie des « *lootable diffuse resources* », c'est-à-dire les ressources diffuses qui peuvent être pillées (Le Billon, 2004). Les sites d'extraction et les ressources sont facilement contrôlés, pillés par les groupes qui occupent les lieux. Ces ressources apparaissent pour les combattants de la Séléka comme une récompense du contrôle à la fois de l'État et des territoires intérieurs. À la tête de chaque zone minière, étaient placés des chefs, des « comzones », qui faisaient de l'exploitation minière leur principale activité. Ces derniers étaient en majorité des mercenaires tchadiens et soudanais qui composaient le lot des combattants armés de la Séléka. La préfecture de la Nana-Mambéré était contrôlée par le « le général Souleyman » un mercenaire tchadien ; le « colonel » Saad, un autre rebelle tchadien avait quant à lui le contrôle de villes de Berberati et Carnot. Certaines mines répondaient à un contrôle politique spécifique : le plus important site aurifère de Kpakana, à environ 70 km de Bouar était contrôlé et exploité par une mouvance arabe de la Séléka, la mine de Gaga à Yaloké était contrôlée par des soudanais arabophones, tandis que les mines artisanales autour de Nola sont sous le contrôle d'un Goula proche de Michel Djotodja (Global Witness, 2017; Weyns *et al.*, 2014). La pratique de la prédation de ces seigneurs de guerre ayant pour fin un enrichissement personnel ou collectif a entraîné des violences dans les régions minières. Comme dans bien des pays en conflit (Sierra Leone par exemple,) les mines de diamants et or ont suscité de violents combats entre populations minières et rebelles armés. Les violences

meurtrières dans les mines de Gaga ou de Boda en 2014 en témoignent. Dans ce contexte, les ressources minières sont des cibles de guerres et un but stratégique motivant les combats (Le Billon, 2003). Dans les mines, les groupes armés allient exploitation, vols, à des mécanismes d'extorsion. De nombreuses sources attestent de la réquisition d'artisans miniers par la force pour travailler pour le compte des groupes armés. Dans certaines conditions, des paiements de taxes sur les sites miniers, des ventes à perte par les creuseurs ont été relevés. Ce mode de fonctionnement imposé dans les mines de l'Ouest constitue un facteur déterminant des escalades de violence.

Par ailleurs, un autre aspect qui cadre avec l'analyse de Brunet est l'intrusion de nouveaux acteurs. En effet, l'arrivée de nouveaux acteurs (mercenaires étrangers, milices, groupes armés) dans les circuits productifs miniers a sensiblement modifié la structure de la filière artisanale en Centrafrique. Après la chute du pouvoir de Michel Djotodjia, les miliciens anti-*Balaka* ont pris le contrôle des mines de l'Ouest. Dès lors, les vagues de violence ont précipité le départ des collecteurs de diamants et d'or (en majorité musulman), principaux acteurs de la filière. Ce départ laisse la voie à de nouveaux acteurs de tous genres (intermédiaires, chef de milices armées, agents de l'État) pour financer et exploiter les sites d'extraction. Ce contrôle par des acteurs non gouvernementaux laisse la voie aux trafics illicites et à la contrebande. L'exploitation des ressources devient dès lors une importante source de revenus pour de nombreux acteurs établis dans des réseaux. Dans le cas de l'Ouest, la situation géographique et géopolitique des gisements miniers y joue un rôle déterminant. Leur localisation proche de la frontière camerounaise facilite l'établissement de réseaux de contrebande avec le Cameroun. Légers, faciles à dissimuler et de grande valeur, l'or et le diamant de Centrafrique se prêtent particulièrement à la contrebande (Le Billon, 2004). La suspension de la Centrafrique du processus de Kimberley, en 2013, le départ des collecteurs de diamants, la chute des prix du diamant au niveau local dans les zones occupées par les bandes armées, sont autant de facteurs favorables au trafic illicite, qui finance en partie les groupes rebelles. En 2014, le groupe des experts de l'ONU a mentionné que près de 140 000 carats de diamants et près de 7,5 kg d'or sont sortis illégalement du territoire centrafricain. En 2017, Global witness<sup>150</sup> a mis en lumière de quelle manière le conflit renforce la vente illicite de diamants vers les marchés internationaux dans un système de réseaux d'acteurs qui

---

<sup>150</sup> Une chasse aux pierres. <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/central-african-republic-car/chasse-aux-pierres/#chapter-0/section-1>.

va des villes minières centrafricaines via le Cameroun pour atteindre les grandes plaques tournantes diamantifères en Belgique, le Liban, la Chine ou le Qatar. Le contexte de conflit entraîne un accroissement du marché noir favorable aux contrebandiers et aux trafiquants de tout genre.

De nombreuses analyses sur les liens entre ressources et conflits mettent en avant la cupidité, l'avidité des groupes armés pour les ressources naturelles. Ces analyses mettent en avant l'argument économique comme mobiles des violences (Collier, 2004). Les conflits étant une forme d'accumulation économique (Le Billon, 2003), l'emprise des groupes armés, leur contrôle politique sur certains gisements est une évidence comme nous l'avons mentionné plus haut. Le dernier rapport des experts des Nations Unies sur la Centrafrique pointe les enjeux économiques du conflit centrafricain et retrace de quelle manière les multiples groupes armés du pays participent aux activités économiques pour se constituer des revenus qui répondent à des besoins individuels. Cependant, il n'est pas rare de voir se mêler commerce de diamant et or et trafic d'armes. La proximité avec le Cameroun et le Tchad, la fluidité des frontières sont des conditions idéales pour ce genre de trafic. Le changement d'armes utilisées par les anti-*Balaka* dans l'Ouest constitue des indices qui attestent de l'existence de trafic d'armes. Sur ce point, Garoua-Boulai au Cameroun et Ngaoundaye constituent les principales<sup>151</sup> entrées des armes. Ces voies ouvertes par les anti-*Balaka* du nord-ouest (Bouar et Bozoum) assurent à ces derniers un ravitaillement en munitions de chasse et armes modernes.

Un autre aspect à soulever est l'opacité du secteur. L'on relève l'existence de plusieurs sociétés fictives dans l'exploitation de l'or et du diamant dans l'Ouest, dont la plupart ont obtenu leurs licences dans des conditions douteuses. Certaines de ces sociétés ne sont pas connues des autorités minières de Bangui, la plupart ayant bénéficié des contrats de partenariats avec des coopératives minières dont les clauses sont négociées avec des représentants de l'Etat dans des conditions opaques. « Dans la Mambéré-Kadéï, à Sosso-Nakombo, une société est en train d'exploiter de l'or. Le contrat lui ayant permis d'avoir le permis a été passé dans des conditions opaques »<sup>152</sup>. Cette situation constitue un cas parmi tant d'autres. À cela s'ajoutent la question de l'existence et l'opérationnalité des coopératives

---

<sup>151</sup> Cf. rapport final du groupe des experts de Nations Unies sur la Centrafrique, décembre 2017.

<sup>152</sup> Entretien avec un responsable des mines, Bangui, juin, 2016.

minières dont plus de la moitié n'existent que sur « papier ». La possession de documents administratifs constitue un sésame pour ces coopératives, qui dans la réalité ne mènent aucune activité d'exploitation. « Tout d'abord, la majorité des personnes qui constituent les coopératives ne sont pas des artisans miniers. Ensuite, étant des citoyens, ils ne disposent pas vraiment d'attache dans les villages miniers, ne mènent pas d'activités de productions, car ne disposant pas de permis ni de chantiers miniers ou d'aucun fonds pour lancer les activités. Ces coopératives minières ne font pas leur travail. Dans les villes minières, elles se contentent d'acheter dans les zones de production et de vendre des produits qui proviennent des activités des artisans miniers »<sup>153</sup>. Le statut de coopérative est dévoyé pour permettre une certaine maîtrise de la commercialisation uniquement, tout en offrant la possibilité à des étrangers de contourner la loi minière pour exploiter.

## **2) Quel type de gouvernance minière en contexte de conflit ?**

Cette partie analyse le mode de gouvernance des ressources minières (or et diamant) en Centrafrique. Une présentation du cadre formel du secteur s'impose afin de permettre une meilleure compréhension des dynamiques en cours. Nous mettrons un accès particulier sur les réglementations internationales en particulier le système de processus de Kimberley afin d'analyser les effets de cette politique dans le contexte contemporain.

### **A. Aperçu du secteur minier artisanal : un pot pourri**

Comme l'a mentionné (Pourtier, 2004) pour la RDC, il existe un *mapping* imparfait, voire imprécis de l'artisanat minier en Centrafrique. Si les deux blocs ouest et est dans lesquels l'exploitation se déroule sont bien identifiés, très peu de connaissances existent sur la géographie des sites de production, des chantiers miniers, leur effectif, ainsi que celui des artisans miniers. Très peu de données fiables existent sur le nombre de sites miniers en Centrafrique<sup>154</sup>. En 2018, les données satellitaires de l'USGS estiment à 2 560 le nombre de sites miniers actifs en Centrafrique. Le nombre total des chantiers miniers actifs est estimé à

---

<sup>153</sup> Entretien avec un responsable des mines et un responsable de l'Union nationale des coopératives minières de Centrafrique, Bangui, 25 avril et juin 2016.

<sup>154</sup> Entre 2009 et 2011, un projet de développement de l'artisanat minier financé par l'Usaid a recensé 2849 chantiers (Boda, Berberati, Nandobo, Sosso-Nakombo et Nola.

plus de 35 000 dont plus de 25 000 chantiers diamantifères, près de 5 500 chantiers d'or et un plus de 4 000 chantiers où les deux ressources se côtoient (Levin Sources, 2018). Ces sites miniers se concentrent autour de 190 foyers miniers<sup>155</sup>. En 2010, l'effectif des artisans miniers était estimé à environ 80 000 personnes. Ce chiffre pourrait être revu à la hausse en lien avec le regain des activités minières dans les zones rurales. Il relève exclusivement de l'informel, d'une activité de survie dont dépend une part importante des populations rurales, et qui échappe en partie au contrôle de l'État. Quatre types d'exploitation caractérisent la mine artisanale.

### **1- Des pratiques minières fortement artisanales**

La mine artisanale apparaît comme ailleurs comme une activité de survie (Engels et Dietz, 2017). Les caractéristiques des gisements (exclusivement alluvionnaire) offrent aux artisans miniers des conditions de travail éreintantes, avec des moyens rudimentaires (pelles, pioches, barres à mines, canne à sonder...).

Exploitation de lit de cours d'eau : cette technique s'applique aux gisements situés dans le lit d'un cours d'eau. Elle consiste à dévier totalement ou partiellement un cours de sa trajectoire normale afin d'atteindre les graviers situés au fond du lit. Cette activité implique la construction d'un canal de dérivation, de barrage à l'aide de matériaux locaux (branches, branchages, feuilles). En fonction du débit du cours d'eau, les artisans recourent à des digues à l'aide de sacs remplis de sable ou d'argile. Une fois le cours d'eau dévié, les creuseurs procèdent au décapage des stériles avant d'atteindre les graviers pouvant contenir le diamant. Ce type d'exploitation est plus productif en saison sèche et nécessite toujours l'usage de moto-pompes. Pour les cours d'eau à faible débit, les artisans miniers procèdent simplement par la technique de dérivation. Dans les excavations, l'eau peut être évacuée manuellement. Une telle technique implique des coûts conséquents qui ne sont souvent pas à la portée des seuls artisans miniers.

L'exploitation en lit vif ou par plongeon sur de cours d'eau qui ne peuvent pas être déviés. Au contraire de la première méthode, elle consiste pour les artisans miniers à plonger au fond des rivières pour chercher les graviers et les ramener en surface. L'écoulement de l'eau

---

<sup>155</sup> Un foyer minier correspond à un ensemble économique rationnel relativement autonome, généralement concentré autour d'un grand village ou d'une petite ville, où l'on peut s'approvisionner en équipement et en carburant, en biens de consommation, où l'on peut négocier et vendre sa production.



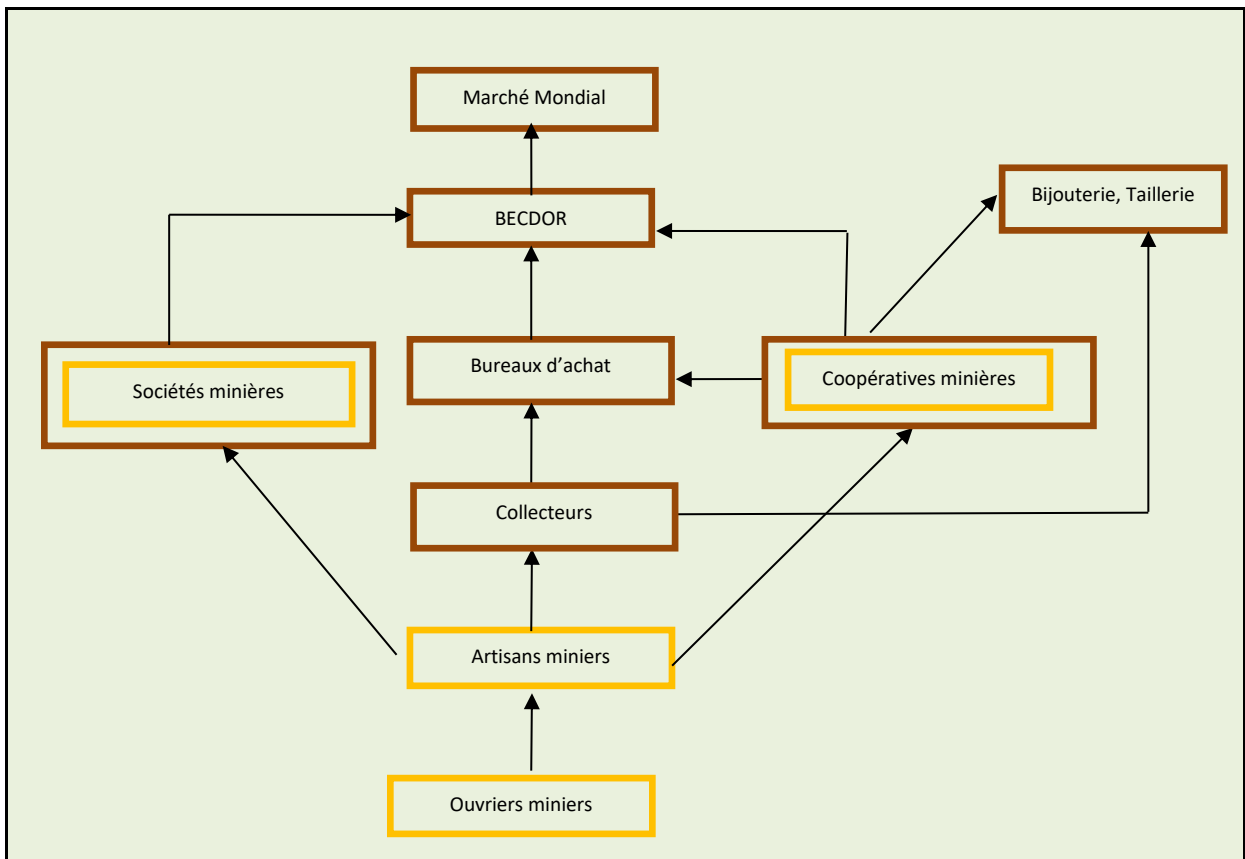
contribue à faire disparaître les stériles pour laisser place aux graviers. Les graviers ramassés dans de petits paniers, sont stockés dans des pirogues et ramenés sur les berges pour le lavage.

L'exploitation sous berges (en flats). Elle consiste à l'exploitation des graviers situés sur les rives d'un cours d'eau. Ces chantiers sont généralement peu profonds et plus productifs en saison sèche quand le niveau des cours d'eau est faible. Elle requiert la construction d'une digue séparant le cours d'eau et les trous dont la profondeur peut atteindre une dizaine de mètres. Les creuseurs ont toujours recours à une moto-pompe pour évacuer l'eau durant la phase d'excavation. Les graviers extraits et déposés en tas sont lavés dans le cours d'eau.

L'exploitation en terrasse s'effectue sur des carrières en retrait des cours d'eau. Dans ces types de gisements, le travail est ardu du fait de l'éloignement des cours d'eau. Elle requiert également un travail laborieux d'excavation. Les artisans construisent des gradins afin d'atteindre les couches de graviers situées à plusieurs mètres de profondeur (15-20 m). Ils sont par la suite transportés dans des sacs jusqu'au cours d'eau le plus proche. Ce type d'exploitation au contraire de ceux sous berges ou dans le lit des cours d'eau, est plus productif en saison pluvieuse lorsque la terre est plus facile à excaver.

La réglementation nationale en matière des mines donne des prérogatives à chaque acteur selon qu'il peut produire, vendre et exporter (Sociétés minières, coopératives minières), vendre ou acheter à l'échelle nationale (artisans miniers, collecteurs) ou autoriser à exporter (bureaux d'achat). La figure ci-dessous décrit le cheminement du circuit avec des flèches indiquant le sens des transactions entre les acteurs. Ainsi, l'ouvrier minier doit vendre uniquement à l'artisan minier. Leurs espaces d'échanges se limitent aux sites d'extraction. Le second niveau d'échange concerne l'artisan minier patenté (selon le jargon minier local) qui a la possibilité de vendre soit aux collecteurs, aux bureaux d'achat, aux coopératives minières ou aux sociétés minières. Les transactions sont consignées dans le bordereau d'achat, documents datés qui renseignent sur les caractéristiques des marchandises, l'identité des clients, la provenance de la production. Les collecteurs de diamants et or vendent leurs marchandises aux bureaux d'achat ou aux structures de transformation (bijouteries et autres). Les coopératives minières, les bureaux d'achat et les sociétés minières sont ouverts aux marchés extérieurs après l'évaluation par le BECDOR qui livre aux sociétés les certificats du processus de Kimberley permettant d'exporter sur le marché international.

**Figure 2 :** Circuit officiel de la commercialisation avant 2013



Source : Auteure d'après Code minier de 2009.

Ce circuit de commercialisation, tel que décrit a fonctionné jusqu'à la veille de la sanction de la Centrafrique par le système du processus de Kimberley quelques mois après la prise de pouvoir de Michel Djotodja. Mais rien ne garantissait son fonctionnement parfait, car il y a toujours la présence de certains acteurs se positionnant en marge de la chaîne légale ou ceux de la chaîne légale. Les « coxeurs » ou les débrouillards par exemple interagissent entre les artisans miniers, les collecteurs et les bureaux d'achat. Ils sont considérés comme des intermédiaires informels.

## **Encadré 11** : les débrouillards et les coxeurs, des intermédiaires informels au rôle économique déterminant dans les marges

Bien que non reconnus par la réglementation minière, leur fonction qui peut être comparée à celle d'un courtier est connue de tous. La principale activité des débrouillards est d'acheter à vil prix auprès de petits artisans miniers en manque de moyen exploitant dans des zones reculées et ne pouvant accéder aux centres d'achat. Ils sont également spécialisés dans l'achat de pierres volées sur les chantiers par certains ouvriers. Dans ces zones reculées, les creuseurs travaillant dans l'illégalité (cas des pygmées par exemple) par crainte d'être appréhendés et verbalisés par la Brigade minière préfèrent vendre aux débrouillards. Aussi, la faiblesse de leur production et la valeur de la marchandise (le coût du transport jusqu'en ville étant supérieur à la valeur de la pierre) sont d'autres facteurs les poussant vers les débrouillards.

Le débrouillard occupe donc les marges non fréquentées par les collecteurs qui ne peuvent accéder aux chantiers les plus reculés. Il rentabilise ses déplacements en achetant beaucoup de petites pierres à bas prix, qu'il pourra ensuite revendre aux prix offerts aux collecteurs dans les villes minières. Ils permettent ainsi aux collecteurs de couvrir une partie des risques financiers en réalisant de petits bénéfices sans investir dans un chantier minier. L'activité des débrouillards semble relativement en baisse depuis 2013 suite au départ des collecteurs.

Les coxeurs sont par contre des échangeurs d'informations. Disposant de bonnes connaissances de leurs zones et souvent employés par les collecteurs, ils mettent à la disposition de ceux-ci des informations sur la production, les pierres de grande valeur, les productions dans les chantiers non assurés par les collecteurs. Un collecteur a en effet besoin d'un réseau d'informations pour exercer son activité sur une zone de production aussi vaste. En plus des informations sur les pierres découvertes, les coxeurs rapportent aussi des informations sur la qualité des artisans miniers, la présence de trafiquants, l'ouverture de nouveaux chantiers, les initiatives individuelles de prospection, et tout ce qui peut affecter l'économie minière. En contre partie, ils sont rémunérés à prix fixe ou en pourcentage de la pierre achetée. En 2013, le nombre de coxeurs a baissé. Certains d'entre se sont reconvertis en collecteurs suite au départ de leurs patrons.

Source : d'après Levin Sources, 2018.

### ***2- Un système de production en marge des normes légales***

La mine artisanale en Centrafrique est une activité informelle. L'artisanat minier, participe d'un système de fonctionnement propre, fortement organisé à la base. Bien que fonctionnant aux marges des normes légales, les acteurs qui y participent ont un système qui a ses règles

et ses principes (Pourtier, 2009) quant à ce qui concerne l'accès aux ressources. L'exploitation minière est régie en principe par le Code minier de 2009. Selon la réglementation, la mine artisanale est soumise :

- au paiement d'une patente d'un montant de 20 000 francs CFA pour l'artisan minier
- d'une carte d'artisan et d'ouvrier minier (cf. photo ci-dessous)
- d'une autorisation d'exploitation d'une superficie moyenne de 62 500 m<sup>2</sup> délimitée dans une zone d'exploitation artisanale définie par le ministère de tutelle. Le montant de l'autorisation d'exploitation artisanale s'élève à 150 000 francs CFA.

Dans les faits, si une partie des artisans miniers arrivent à s'acquitter des patentes ou se procurer les cartes, la majorité ne possèdent pas ces documents et ne peuvent non plus disposer de l'autorisation d'exploitation. Non seulement ce montant est très élevé, mais les démarches administratives constituent pour ces creuseurs un parcours de pèlerin. Les démarches sont centralisées au niveau de la capitale, et aussi, tous les frais y afférant sont à la charge du demandeur. Ces contraintes administratives limitent le nombre d'exploitants artisanaux ayant accès à ce type de document. Entre 2011 et 2012, moins d'une dizaine d'artisans miniers disposait d'une autorisation d'exploitation artisanale. Par ailleurs, au contraire de certains pays de l'Afrique subsaharienne (RDC) où l'État attribue des espaces aux creuseurs artisanaux, aucune zone d'exploitation artisanale n'a été définie dans la réglementation minière. À défaut, il se met en place un bricolage institutionnel, une hybridation des règles d'accès aux sites d'extraction entre normes légales et normes « par le bas ».

Dans ce domaine clé de l'accès aux gisements, ce sont les normes coutumières (droit du premier occupant ou découvreur) qui priment. L'accès aux sites d'extraction se négocie au niveau local auprès des détenteurs de droit coutumier. Il s'agit généralement des autochtones, originaires des zones minières, qui peuvent transmettre aux allochtones ce droit par la vente de parcelle de terre ou chantiers miniers<sup>156</sup>, la pauvreté aidant.

« Je dispose de plusieurs chantiers un peu partout dans la zone...À Nana par exemple, j'ai pu acheter des chantiers qui m'appartiennent. J'ai payé aux mains des villageois en difficultés, ou à des artisans de confiance<sup>157</sup> ». Ces transactions foncières se basent sur des liens sociaux avec

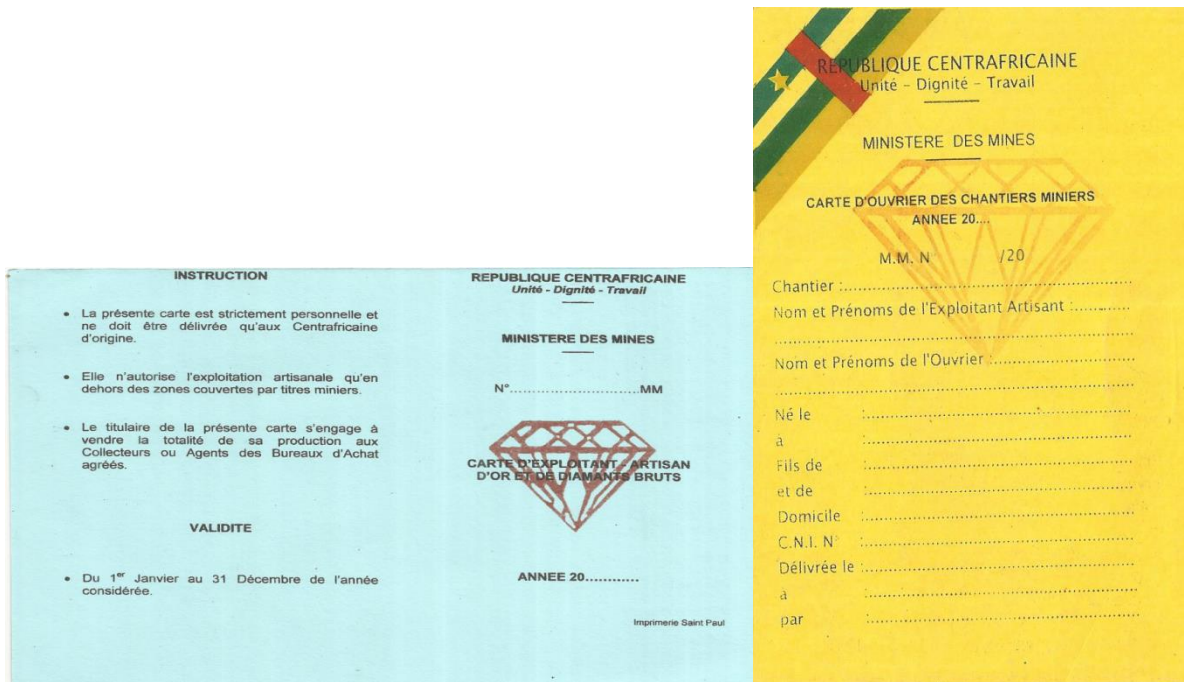
---

<sup>156</sup> Nous considérons un chantier minier comme un ensemble de trous miniers exploités par une équipe organisée sous la supervision d'un chef de chantier.

<sup>157</sup> Entretien avec un collecteur musulman à Bouar, mars 2016.

des acteurs disposant de pouvoir économique. Ce qui sous-tend que le pouvoir financier donne l'autorisation à un acteur quelconque de posséder et d'exploiter une parcelle minière ou un chantier minier.

**Photo 9 et 10 :** La carte d'artisan et d'ouvrier minier : documents officiels des exploitants artisanaux de diamant et d'or.



Source : Direction générale des Mines, Bangui, mars 2016.

Le système de production repose sur les artisans et les ouvriers qui cherchent à gagner leur vie, à résoudre leur problème économique. Ancrés dans un système de mobilité permanente, ils cherchent à conquérir de nouveaux espaces d'activités même localisés à plusieurs dizaines de kilomètres des lieux d'habitation en brousse. Ils se créent des espaces spécifiques, dans lesquels ils organisent les activités de production. Grätz (2004) mentionne que les migrations se passent dans des frontières interstitielles. Elles ne se réduisent pas aux marges, mais s'étendent également aux entités politiques existantes. La conquête, le peuplement et l'exploitation des espaces de ressources participent ainsi à la mise en place de frontières (zone de mise en valeur) qui se substituent aux territoires habités. Ces entités spatiales pouvant d'une manière ou d'une autre se transformer en entités administratives en fonction de la disponibilité des ressources minières existantes (des sites miniers peuvent au fil du temps se transformer en villages). Cependant, dans la plupart des cas, ces chantiers miniers ont une durée limitée dans le temps. Non permanente, les frontières des activités extractives, au

contraire des fronts agricoles évoluent de manière continue et tiennent compte à la fois des flux des populations minières (creuseurs), des disponibilités des ressources et surtout du contexte sécuritaire dans le contexte centrafricain.

Au-delà, de la continuité que l'on peut observer (cf cartes en annexes) les frontières de ressources extractives sont composées de sites isolés et dispersés qui ne présentent pas de limites claires et ne se réfèrent pas aux entités administratives. Soumises à des compétitions pour l'accès aux ressources, leur durée d'existence est fortement liée au potentiel de productivité du site. Pour les artisans miniers, le potentiel de production, la disponibilité des moyens de travail, mais aussi le climat politique et social reste des facteurs déterminants de leur mobilité.

Toutefois, l'éloignement des sites de production des zones habitées ne signifie pas une rupture entre les chantiers miniers et les zones environnantes. D'ailleurs, chaque site minier est rattaché en moyenne à un foyer minier<sup>158</sup>. En effet, les artisans miniers y accèdent par le truchement des villageois. Les relations sociales jouent donc un rôle important dans l'activité. Ces artisans qui exploitent ne vivent pas en marge de la société, mais cherchent à s'introduire d'un point de vue social, institutionnel dans les entités politiques existantes (Grätz, 2004). Dans ces jeux, les artisans miniers en Centrafrique semblent avoir plus de pouvoir sur les ressources minières que les populations locales, à l'exception des certaines régions où l'on peut relever le poids relatif du pouvoir local (cf, chapitre 7 sur la situation à Niem). Dans la plupart des cas, les populations ont une faible relation avec les ressources minières. Il est rare de voir des villages qui exercent des pouvoirs sur leur terroir. Les activités ne se déroulent pas comme dans les zones minières maliennes, où le pouvoir des villageois conduit à la mise en place de règles et de principes à respecter par les orpailleurs (*ibidem*). Dans la création des chantiers miniers, l'État n'intervient pas et les pouvoirs locaux non plus. Les villageois ont peu de prise sur l'afflux des artisans ou l'ouverture de nouveaux sites d'exploitation dans leurs terroirs. Si la présence de sites miniers offre une certaine opportunité de travail, les retombées économiques à l'échelle des villages miniers sont faibles. Quelques cadeaux peuvent être offerts aux chefs de village lorsque les artisans tombent sur une grosse pierre. Dans tous les cas cela dépend de la générosité du chef de chantier ou de la personne qui finance les activités.

---

<sup>158</sup> Ensemble de sites de production minière organisé autour d'un espace structurant où se concentre l'approvisionnement en équipement, en financement, ainsi que les centres d'achat des minerais.

### **3- La dépendance comme mode d'action et de fonctionnement du système productif**

La mine artisanale est une histoire de relation, de clientèle, de dépendance tout au long de la chaîne de production. Dépendance surtout financière et matérielle pour les artisans miniers localement appelés *nagbata*. Avec les ouvriers miniers, ils constituent « le bas du bas » de la chaîne de production. Selon la loi minière en Centrafrique les ouvriers miniers sont à la base de la quasi-totalité de production, mais sont dépendants de l'artisan minier. La carte d'ouvrier minier dont il dispose lui donne le droit de travailler sur les chantiers miniers appartenant à l'artisan minier. La dépendance des ouvriers vis-à-vis des artisans peut s'apprécier dans la division du travail. Si tous les ouvriers sont sous la commande du chef de chantier, le chef de trou ou « racinier » est une personne clé parmi ces derniers. C'est lui qui coordonne ces coéquipiers. Choisi par ses pairs il est généralement le plus expérimenté dans l'extraction. Par ses compétences et expériences, il est le premier à défricher, à « jeter la pelle », à laver le gravier<sup>159</sup>. Opérationnel durant toute la phase d'extraction, il coordonne toutes les tâches (débroussaillage, décapage, lavage) et surveille les autres membres de l'équipe ouvrière (temporaires et les secours si nécessaire) durant la délicate phase de lavage. Disposant d'une certaine connaissance sur la valeur du diamant, le chef de trou est celui qui discute du prix de la pierre avec le chef de chantier ou l'assureur. Le chef de chantier a besoin de cette main-d'œuvre ouvrière pour faire fonctionner son chantier. En contrepartie, les ouvriers attendent de lui une prise en charge (en matériel, en alimentation, et en argent). Ce principe a été mentionné par Bredeloup (1999, 2007) pour décrire la relation entre les creuseurs et le contremaître à qui ils remettent toutes les pierres découvertes. En échange, ce dernier assure leur entretien en fournissant les matériels indispensables (pelles, jigs, barre à mine, machettes, canne à sonder, motopompe si l'activité se déroule en saison pluvieuse ou sur le lit vif...) ainsi qu'une prise en charge financière. Cependant, dans la majorité des cas, l'artisan minier (le contremaître selon Bredeloup) en face d'une impossibilité de prise en charge, délègue ou sollicite la prise en charge à un autre patron à qui il doit vendre tous les produits récoltés par les ouvriers. En Centrafrique, les artisans miniers sont très dépendants des financements de ces « patrons, assureurs, financiers ».

Avant le conflit de 2013, et voire même jusqu'à ce jour, les artisans n'arrivent à rendre leurs chantiers productifs que par le principe de préfinancement ou « assurance ». Ce service leur

---

<sup>159</sup> Entretien avec un chef de chantier, Bouar, avril 2016.

est offert par les collecteurs<sup>160</sup> de diamant et or ayant un parcours historique dans l'exploitation minière. Ces collecteurs sont issus de la vague des migrants ouest-africains (maliens, mauritaniens, sénégalais) partis en quête de pierres précieuses dans les régions de l'Afrique centrale ou de l'ouest. Les pionniers ont atteint la République Centrafricaine dans les années 1950, bien avant la libéralisation du secteur. Le tout premier diamantaire, un malien, a exploré les régions de Yaloké, Carnot, Berberati à la recherche de l'or et du diamant dès 1949 (Bredeloup, 1999). Les collecteurs ouest africains sont secondés plusieurs années plus tard par des Libanais, et des Tchadiens. Le monde des collecteurs est dominé par un réseau de diamantaires musulmans. Cette catégorie d'acteurs de la chaîne de production représentait avant 2013 90% du total. Le partage d'une même langue, l'arabe, d'une même religion joue un rôle dans la stratégie des collecteurs pour contrôler le circuit productif et commercial des pierres précieuses en Centrafrique à l'image des réseaux de commerçants étudiés au Tchad par Arditi (1993). Ils établissent des stratégies familiales en initiant les collatéraux dans les affaires. Par ailleurs, l'activité nécessitant des capitaux financiers importants. Les liens sociaux sont un support pour avoir les fonds essentiels pour commencer l'activité. Ces collecteurs sont avant tout des commerçants qui rentabilisent l'exploitation du diamant. Ils peuvent travailler pour leur propre compte ou d'autres acteurs (Bureaux d'achat d'or et de diamant) qui mettent à leur disposition des fonds nécessaires pour le financement des chantiers. Ce capital social, culturel et financier dont disposent les collecteurs crée un réseau solide difficilement accessible aux nationaux. Leur insertion dans leurs zones d'accueil épouse plusieurs formes : un grand nombre se sont naturalisés afin de faciliter leur intégration dans l'économie minière ; d'autres contractent des mariages, tandis que la plupart se créent des relations solides avec le monde politique (Bredeloup, 2007). Tous ces capitaux leur donnent une certaine marge de manœuvre dans l'exercice de leur activité.

La disposition de capital social, relationnel et surtout financier permet aux collecteurs d'avoir un pouvoir dans la sphère sociale et politique dans les zones minières. Ils mettent à la disposition des artisans miniers des financements pour faire tourner les chantiers. Même, les sacrifices rituels sont pris en charge par les collecteurs de diamant et or. En finançant la totalité ou une partie des activités sur les chantiers, les collecteurs ont les artisans miniers

---

<sup>160</sup> Le code minier centrafricain définit le collecteur comme une personne physique de nationalité centrafricaine ou étrangère habilité à collecter des pierres et métaux précieux ou semi précieux bruts d'origine artisanale pour les revendre au bureau d'achat ou au centre d'achat. Le terme fut utilisé dans les années 1950 dans les zones diamantifères de la Sierra Leone pour désigner ceux qui font le commerce du diamant (Bredeloup, 1999).



sous leur pouvoir : ces derniers doivent leur vendre la totalité de la production. À ce niveau plusieurs paramètres entrent en ligne de compte. Le prix de la pierre sera discuté en tenant compte de toutes les dépenses engagées au cours du travail d'extraction. La fixation des prix tient compte de la qualité du produit. Si le prix de l'or est relativement stable, celui du diamant prend en compte 4 caractéristiques (carat, couleur clarté, coupe). Plus la qualité est bonne, plus l'artisan a la chance de gagner plus, mais il peut toutefois perdre si les dépenses sont énormes. Rien n'augure que le collecteur aura récupéré son argent. La recherche du diamant reste une activité de chance, de hasard avec tous ses mystères, dans la quelle on prend des risques financiers non négligeables.

Bien avant les conflits, l'espace commercial s'organisait autour de quelques acteurs clés : les collecteurs, les Bureaux d'achats, les coopératives minières et les sociétés minières. Comme nous l'avons déjà évoqué, le collecteur est celui qui achète aux artisans miniers. Son activité donne lieu au paiement d'une autorisation annuelle (patente) dont le montant s'élevait à 1020 000 francs CFA. En 2015 ce montant est ramené à 680 000 francs CFA. Ils sont implantés dans les zones d'extraction. Le collecteur est l'intermédiaire principal formel entre l'artisan minier et les bureaux d'achat. Dans la chaîne commerciale, la réglementation minière en vigueur en Centrafrique autorise les collecteurs et les artisans miniers de ne vendre qu'à l'échelle nationale. Cependant, l'activité requiert pour ces acteurs des financements consistants ainsi que des réseaux de clientèles établies dans les différentes villes minières. Pour augmenter ses marges, le collecteur procède au système de préfinancement des activités minières. Son champ d'action est très varié. Il peut financer plusieurs chantiers à la fois en fonction de la capacité financière dont il dispose. Dans cette situation, le collecteur a recours à des personnes de confiance appelées « surveillants » ou aux artisans miniers pour superviser les activités. Dans le milieu minier, des cas de vols ou de détournements de produits sont fréquents. Hommes de confiance, le rôle du superviseur est de veiller à ce qu'aucune pierre ne soit dérobée ou vendue à un autre collecteur.

L'activité requiert pour ceux qui s'y lancent une certaine connaissance du diamant afin d'évaluer la valeur de la marchandise. Quelques objets lui sont indispensables : loupe, balance, permettent d'évaluer la qualité du diamant suivant les 4C (carat, coupe, couleur, clarté). Dans les mines de Centrafrique les artisans ont une connaissance faible des diamants. La connaissance du diamant donne plus de pouvoir aux collecteurs dans les transactions, car

c'est lui qui fixe toujours le prix du diamant en sa faveur. Son pouvoir financier met l'artisan minier dans une position de faiblesse.

Entre 2007 et 2012, l'USAID avait initié un programme en faveur d'une amélioration des connaissances des artisans miniers en évaluation de diamant. Ce programme couvrait trois sous-préfectures : Berberati, Boda, Nola et a abouti à la construction des 3 cases d'évaluation et à la formation d'évaluateurs dans les zones couvertes par le projet. L'objectif était de permettre aux artisans miniers d'évaluer préalablement leur diamant avant d'aller chez le collecteur. Ce programme avait donc l'ambition de renverser les relations de pouvoir ou de les faire basculer en faveur des artisans miniers. La mise en œuvre du programme allait à l'encontre des intérêts des collecteurs. Dans la pratique, une telle action ne peut avantager que les artisans indépendants qui travaillent pour le propre compte. Ceux, majoritaire, qui travaillent sous le régime du préfinancement sont redevables à leurs bailleurs. Les collecteurs ont donc pu établir au fil des ans leurs propres logiques d'échange avec les artisans miniers, leur permettant d'asseoir leur pouvoir dans les zones minières.

Leur connaissance du milieu, les relations dont ils disposent au niveau social, économique voire politico-administratif sont un gage de l'établissement d'un réseau solide. Très peu de collecteurs nationaux arrivent à se faire une place au sein de ce milieu. Cette tendance sera renversée en 2013 suite au départ des collecteurs étrangers vers le Cameroun.

En Centrafrique le nombre de collecteurs n'a cessé d'augmenter. Il est passé de 200 en 2009, à 260 en 2010, pour atteindre 352 en 2011. Au premier semestre de 2012, ils étaient 362. Cet effectif a sensiblement diminué à partir de 2013. En 2017, l'effectif des collecteurs musulmans s'élevait à 57 sur un total de 290.<sup>161</sup>

#### ***4- Les Bureaux d'achat de diamant et or : des acteurs clés de la commercialisation***

Les bureaux d'achat de diamant et or constituent le maillon principal dans la chaîne d'export. Ils contrôlent l'achat et l'exportation des minerais vers l'extérieur. Installés dans la capitale Bangui, les bureaux d'achat disposent tous de succursales dans les principales villes minières. Ils achètent aux artisans miniers, aux collecteurs, centralisent leurs productions après

---

<sup>161</sup> Levin Sources, 2018.

évaluation de la marchandise et acquittement des taxes auprès du BECDOR<sup>162</sup>. L'effectif de bureaux d'achat en Centrafrique reste très fluctuant. On dénote une forte représentation de structures étrangères (chinoise, libanaise, belge...). En 2009, l'État avait créé le comptoir des mines et gemme (Comigem) une sorte de bureau d'achat étatique qui fait long feu. Dépendant étroitement de l'État, Comigem a débuté avec des fonds publics (ICG 2010), mais a été très vite confronté à des difficultés de fonctionnement. Le manque de moyens (financiers, matériels, humains) consistants ne lui permettait pas de préfinancer les activités, d'acheter et d'exporter des quantités suffisantes de produits. Comme toute structure étatique, sa dimension politique était évidente. Il était exempt de taxes et libre de toutes contraintes, mais n'a pu tenir face à la concurrence des autres bureaux d'achat. Ces exportations étaient les plus faibles : 294,50 grammes d'or brut en 2010, puis 446,94 carats en 2011 (Matthysen et Clarkson, 2013). Depuis 2012, il n'est qu'une coquille vide<sup>163</sup>.

La force des bureaux d'achats repose sur un réseau d'acheteurs<sup>164</sup>, et sur les collecteurs. En Centrafrique, la majorité des bureaux d'achats préfinançaient des collecteurs qui en retour injectent des financements dans plusieurs chantiers miniers. Avoir un réseau large de collecteurs acheteurs garantit des quantités suffisantes pour des exportations mensuelles régulières et faire face aux autres contraintes exigées par la réglementation minière<sup>165</sup>.

Les graphiques suivants montrent les tendances quant au poids de chaque bureau d'achat et la spécificité de leur activité. Tous les bureaux d'achat exportent à la fois l'or et le diamant à l'exception d'Adama-Swiss. Deux sociétés ont un poids sur le plan national, Sodiam et Badica avec des volumes d'exportation de l'ordre de 42 et 30%. Ils sont suivis par ADR qui a exporté un plus de 19% du volume des exportations. Les autres ont un poids négligeable (environ 9% du total). Ils font partie des plus gros exportateurs qui ont été épargnés par l'opération *closing gate* en 2008. Cette opération aurait visé les petits bureaux d'achat qui exportent peu et qui

---

<sup>162</sup> Bureau d'évaluation et de contrôle de diamant et or, structure étatique en charge d'évaluation des productions avant exportation. Elle a pour rôle également de vérifier la provenance géographique des minerais à l'aide des bordereaux d'achat, documents supposés indiquer le lieu d'achat des pierres.

<sup>163</sup> Ne menant aucune activité, les employés de cette structure étatique totaliseraient près de 64 mois d'arriérés de salaire.

<sup>164</sup> Il y a une différence entre un acheteur de bureau d'achat et un collecteur. Le premier est un employé qui travaille uniquement pour le compte du bureau d'achat. Le collecteur par contre peut être autonome s'il dispose d'un capital nécessaire, mais peut toutefois avoir recours au bureau d'achat en cas de besoin.

<sup>165</sup> La réglementation minière exige à tous les bureaux d'achat d'exporter au moins une fois par mois sous peine de voir son titre retiré. En outre, ils ont l'obligation d'ouvrir dans un délai d'un an au moins 5 centres secondaires d'achat, la construction d'un siège social après 5 ans d'exercice, l'investissement dans l'immobilier au profit de l'État ou des communautés minières dans un délai de 3 ans pour une valeur de 350 millions de francs CFA, enfin le dépôt au trésor public d'un montant de 50 millions de francs CFA.

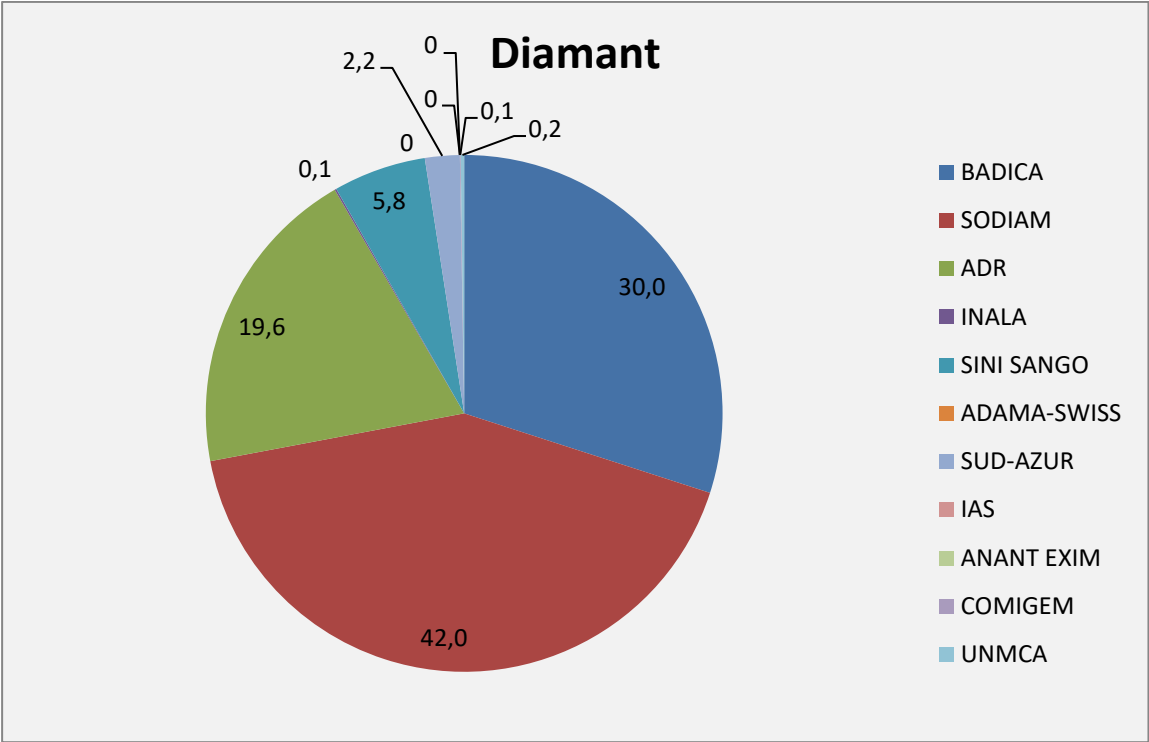
se trouvaient dans l'impossibilité de faire face aux exigences du pouvoir politique (ICG, 2010). L'enjeu était de laisser du terrain aux entreprises qui pouvaient rapporter à l'État. Par ailleurs, dans les principales villes minières, les bureaux d'achat qui ont fermé leur porte en 2008 ou après, ont vu la plupart de leurs représentants se reconvertir en collecteurs<sup>166</sup> qui pouvaient ainsi travailler avec d'autres bureaux d'achat.

Les informations contenues dans les graphiques ci-dessous sont illustratives. On aperçoit clairement que l'exportation de l'or reste une activité marginale autant que la production. Une certaine spécificité s'observe. Les gros exportateurs de diamant s'intéresse très peu à l'or. Un seul petit bureau d'achat s'y intéresse avec un volume qui représente près de 70% du total exporté durant les trois périodes. L'or est en effet très peu produit au contraire du diamant du fait de sa faible rentabilité. L'essentiel de la production part probablement en contre bande vers les pays voisins (Cameroun surtout).

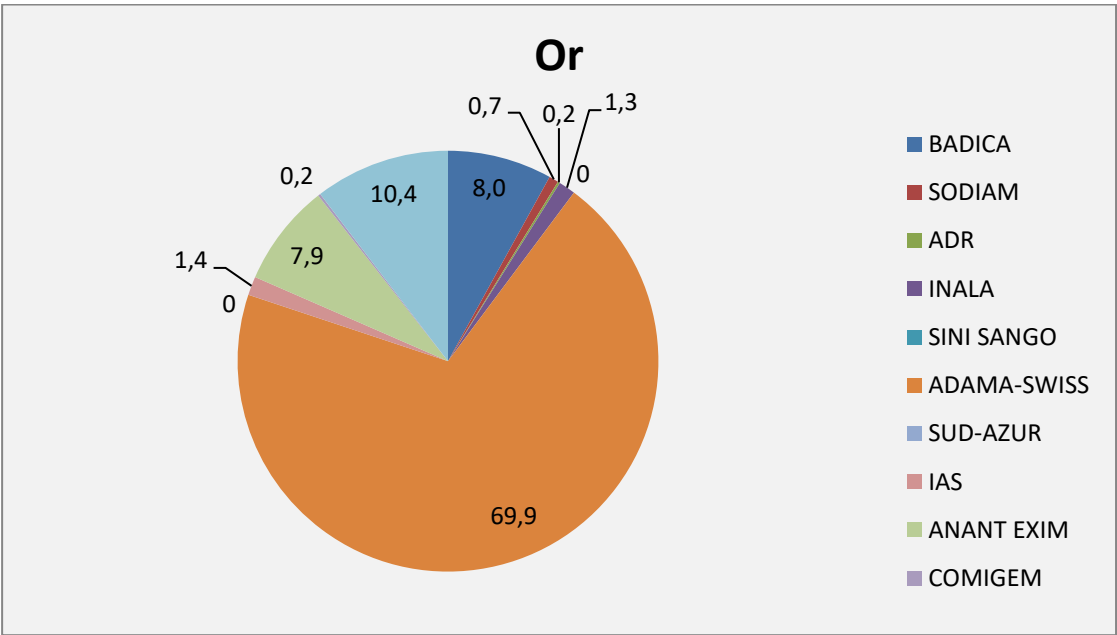
---

<sup>166</sup> Selon le rapport final du groupe des experts sur la République Centrafricaine de novembre 2014, Hassan Ali Fawaz, Ahmed Adna et Bassem Bahim étaient d'anciens directeurs des bureaux d'achat Gemca, Primo et Sopicat. Gemca et Primo ont vu leurs licences retirées en 2008. Par ailleurs Hassan Ali Fawaz était l'un des deux collecteurs musulmans qui n'ont pas quitté la ville de Berbérati lors des assauts des anti-Balaka.

**Graphique 1 : Part des exportations de diamants bruts par bureau d'achat (2010-2012)**



**Graphique 2 : Part des exportations d'or brut par bureau d'achat (2010-2012)**



## 5- Un monde de symbolisme et de mysticisme

Les zones d'extraction de diamants et d'or ont leurs principes et règles qui leur sont propres. « La recherche des pierres reste une activité de hasard. C'est une question de chance »<sup>167</sup>. Pourtier (2004) mentionne pour le cas du Kivu que la recherche de l'or et du diamant est basée sur l'illusion et l'espoir. Le travail est porté par l'espoir. Il n'est pas certain pour nombre de creuseurs de tomber sur une pépite ou une pierre qui apportera une fortune : « on peut travailler pendant des mois sans rien trouver. Et quand tu ne trouves pas, tu ne peux pas revenir dans ta famille les mains vides »<sup>168</sup>. Cependant, la perspective du coup de chance est un puissant stimulant pour les creuseurs pour remuer les terres durant une durée indéterminée. Dans une activité qui appelle à des efforts physiques hors normes, il doit bien y avoir un support sur lequel s'appuie cet espoir.

Dans le monde de l'artisanat minier, le répertoire de l'invisible occupe une place de choix (Monnier, *et al.*, 2001). Il y a des principes à respecter qui relèvent des pratiques sociales. Selon un artisan minier, « il existerait chaque esprit pour chaque chantier. Les choses que réclament les esprits varient d'un chantier à un autre : sang, argent, boisson...Les rites pour les sacrifices requièrent de connaître chaque esprit et les principes qu'il demande...on peut demander de ne pas boire, d'être en bon terme avec sa famille, de ne pas utiliser l'argent du diamant...autant de principes à respecter pour espérer trouver du diamant, rendre son chantier productif, ou prospérer dans l'activité »<sup>169</sup>. La pratique des rites, la croyance au monde des esprits n'est pas spécifique à la Centrafrique. Au Mali par exemple, des offrandes et sacrifices sont indispensables avant/après toute exploitation afin d'attirer la faveur des esprits (Panella, 2007). Les ressources minières (or et diamants) sont réputées appartenir aux esprits. Toute négligence vis-à-vis des sacrifices...ou le non-respect des règles peuvent déclencher la vengeance des *jinayi* (*ibidem*). Monnier, Jewsiewicki, et Villers (2001) ont également mis en lumière dans la chasse au diamant en RDC, l'importance de l'observation des tabous censés garantir la bonne fortune. Le recours aux sacrifices et aux totems pour la prospérité des mines semble bien partagé dans les mines d'or et de diamants (Bredeloup, 2007). Dans ce registre, les féticheurs, les marabouts occupent une place de droit. Ceux qui savent y faire recours parviennent toujours à avoir des affaires qui prospèrent, mais aussi et

---

<sup>167</sup> Entretien avec Oumarou, artisan minier de Bouar, mai 2016

<sup>168</sup> Entretien avec Simplicie, un orpailleur, Yellewa, avril, 2016.

<sup>169</sup> Entretien avec Saly, artisan minier, Bouar, mai 2016.

surtout à exercer du pouvoir, car, le monde du diamant rime avec le pouvoir, pouvant entraîner des envies, des jalousies. Dans les chantiers miniers, si ces pratiques procurent aux utilisateurs un certain pouvoir économique et social elles figurent cependant aussi comme l'un des principaux reproches de creuseurs à l'égard des collecteurs musulmans (ouest africains, mauritaniens) après leur expulsion des mines de l'Ouest. Pour la majorité des artisans miniers, « les pratiques occultes seraient la cause de leur malheur. Par leur magie, ils rendent improductifs les autres chantiers, alors que les leurs prospèrent »<sup>170</sup>.

Sur cet aspect, le diamant comme l'or d'ailleurs est souvent associé au mysticisme. Au-delà de sa valeur marchande, sa dimension symbolique en tant que source de richesse, de pouvoir conditionne la vie des artisans miniers. Le recours au fétichisme pour éloigner la malchance, le malheur est très répandu. En fin de compte, le succès ou la malchance des creuseurs s'interprète comme le produit de sources occultes de pouvoir (Bredeloup, 2007). Les croyances interfèrent dans le choix des ouvriers. Une équipe qui porte la chance à un artisan pourra ainsi toujours être sollicitée par ce dernier.

## **B. Les multiples facettes de la mine artisanale en contexte de conflits**

Il s'agit ici d'analyser les mutations de l'activité minière depuis 2013 du point de vue des acteurs, des espaces de production et de commercialisation. Nous nous attelons à présenter la configuration de ce secteur et de quelle manière certaines réglementations telles que le système du processus de Kimberley ont comme repercussion sur l'économie minière.

### ***1- Des territoires de production en mutation***

Les territoires des ressources minières semblent évoluer peu en contexte de conflit car il s'agit de ressources ancrées, immobiles. Si l'on se positionne du point de vue de l'organisation ou de l'intensité des activités minières, il apparaît une évolution spatiale importante. En 2016, une cartographie établie par USGS (cf. cartes en annexes) présente de manière précise l'importance des activités minières par sous-préfecture avant et durant la période 2015-2016. Cette classification permet de faire une analyse sur l'évolution des frontières minières dans l'ouest de la Centrafrique. Les résultats attestent d'une évolution des activités minières d'un

---

<sup>170</sup> Entretien avec Simplicie, ancien artisan minier, Bouar, mai 2016.

point de vue spatio-temporelle. L'importance de l'activité varie d'une région à une autre. Une forte activité est synonyme d'une forte concentration et d'apports migratoires des artisans miniers.

Sur la première carte, les frontières se concentrent surtout à Carnot puis Berberati et Gadzi. Plus on s'éloigne de ce point, moins les activités extractives deviennent importantes. Entre 2015-2016, la configuration spatiale change. Les frontières se concentrent autour de Berberati. D'autres régions jusqu'ici moins actives (Baoro, Gamboula) deviennent de nouvelles zones de conquêtes pour les artisans miniers, alors que les activités se stabilisent ou sont en baisse ailleurs.

En se focalisant sur les cartes établies par l'USGS, le conflit a eu des répercussions sur la dynamique spatiale des zones d'extraction. Ces données issues des images satellitaires classent l'intensité des activités extractives par sous-préfecture. Ces données expriment l'emprise spatiale des activités extractives par rapport à l'espace total de l'Ouest. Cette classification met en lumière des zones à activités très élevées (> à 20% de l'espace total), des zones à forte activité (15-20%), des zones à activités moyennes (10-15%) ou des zones à faibles activités (< 1%). En nous basant sur ces chiffres, nous avons essayé de faire une estimation des surfaces occupées par les activités minières dans l'Ouest, comme le mentionne le tableau ci-dessous.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'extension spatiale des activités minières. Une hausse d'activité peut être liée à une ouverture, découverte, mise en exploitation de nouveaux chantiers en un mot à une extension spatiale des zones d'extraction. Cette extension spatiale tient compte également des financements disponibles, du niveau de sécurité dans les chantiers miniers, des facilités d'accès aux zones extractives. Dans le cas des zones où l'emprise spatiale est moindre, il peut s'agir de manque de financement, de la fermeture de chantiers, de l'utilisation ou de réouverture d'anciens sites d'extraction, de la situation sécuritaire. Cependant une analyse plus fine pourrait faciliter une meilleure compréhension des facteurs endogènes de ces dynamiques à l'échelle de chaque localité.

D'une manière générale, les régions minières de l'Ouest ont subi des bouleversements à partir de 2013 dus à la conquête de l'Ouest par la Séléka. Durant la première phase du conflit (2013-2014), les emprises spatiales identifiées attestent d'une activité importante dans l'Ouest. Durant la seconde phase de conflit, marquée par le départ des collecteurs musulmans, puis par la reconquête des chantiers miniers par les miliciens anti-Balaka, l'emprise spatiale des



activités minière tend à se réduire avec toutefois une spécificité pour Berberati. Cette situation doit se lire à l'aune du contexte sécuritaire, politique et surtout règlementaire qui prévaut dans l'Ouest.

**Tableau 10** : Emprise spatiale des activités extractives dans l'Ouest avant 2015 et entre 2015-2016

Sous-préfecture	Superficie en km <sup>2</sup>	Estimations superficies extractives en km <sup>2</sup> (avant 2015)	Estimations superficies extractives en km <sup>2</sup> (2015-2016)
Carnot	6237,81	1559,45	1247,56
Berberati	9111,86	1822,37	2277,97
Nola	8944,69	1341,7	1341,70
Gadzi	6455,25	968,29	968,29
Baoro	5358,25	535,83	803,74
Boda	3121,78	312,18	312,18
Boganagone	2985,63	298,56	149,28
Abba	3937,42	196,87	196,87
Amada-Gaza	3147,28	157,36	157,36
Bayanga	4019,52	200,98	40,20
Boganda	2763,51	138,18	138,18
Mbaiki	8712,19	435,61	87,12
Yaloké	4877,55	243,88	48,78
Baboua	9059,06	90,59	
Bossembélé	7426,86	74,27	
Bouar	9088,39	90,88	90,88
Gamboula	2804,85	28,05	140,24
Sosso-Nakombo	861,47	8,61	
Bambio	5735,61		57,36
Bossemptélé	3677,86		36,78
Bozoum	7855,24		78,55
<b>Total</b>	<b>116182,08</b>	<b>8503,66</b>	<b>8173,04</b>

Source : données estimées à partir des données de USGS de 2016.

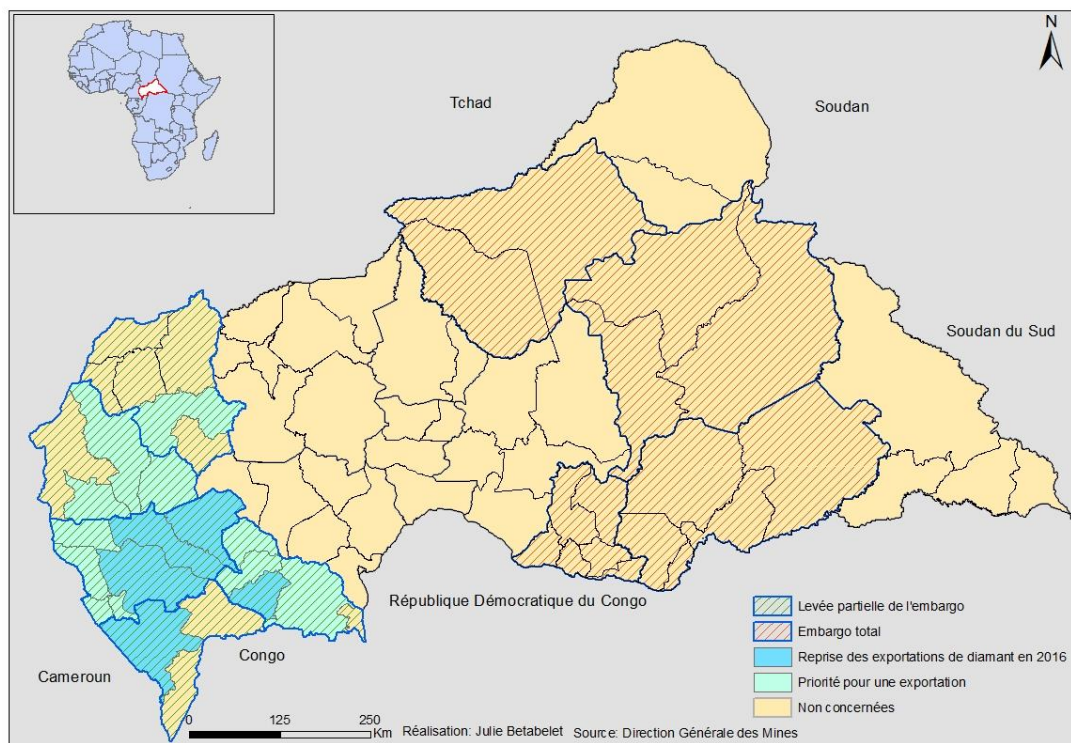
Le départ des collecteurs musulmans vers le Cameroun a eu pour répercussion la baisse des financements et donc des activités minières. Nombre de collecteurs se sont réfugiés dans les villes de Kentzo, Yokadouma, ou Garoua-Boulai, mais ont pu maintenir des liens étroits avec leur zone de départ. À Berberati par exemple, ces collecteurs de Kentzo finançaient les

activités via des relais locaux. Des transferts de fonds servant au financement des chantiers arrivent dans la ville de Berbérati via des emballages de marchandises sous les bonnes des commerçants et des transporteurs. Ce qui pourrait expliquer une certaine augmentation des emprises spatiales des activités extractives dans cette ville. La divergence régionale peut s'apprécier également d'un point de vue des réglementations internationales. En effet, leur application a des répercussions sur les zones minières en Centrafrique. En 2013, le conflit a eu pour conséquence le retrait voire la disparition de l'État dans le système de régulation des activités minières artisanales. L'implication des groupes armés dans les activités minières était évidente. En lien avec les diamants de sang le système du processus de Kimberley (PK) décide alors de la suspension alors de la Centrafrique de la chaîne légale et internationale de la vente des diamants. En 2014, le PK classe les zones minières en deux entités spatiales. Le bloc Est sous contrôle de la Séléka est considéré comme non conformes aux exigences du PK. L'exportation des pierres est interdite. L'Ouest où l'exploitation peut se faire sous certaines conditions (redéploiement des instances de régulations minières : services déconcentrés des Mines, Unité spéciale antifraude) et des forces de défense de sécurité), est considérée comme une zone conforme. Cette région jouit d'une levée partielle de l'embargo sur les exportations du diamant brut. La zone ouest dite « verte » selon la nomenclature des experts du PK est scindée en plusieurs entités. On y trouve une zone dite « conforme », une zone « prioritaire » et une zone dite « non conforme ». La zone conforme est celle dans laquelle les conditions requises pour le commerce légal du diamant sont réunies. Elle regroupe les villes minières de Berbérati, Nola, Carnot et Gadzi. Les zones prioritaires sont celles où les conditions ne sont pas totalement réunies pour l'exportation des pierres (faible présence étatique, niveau de sécurité critique, éventuelle implication des groupes armés dans les activités d'extraction. Ces critères de classification prennent également en compte la traçabilité du diamant. Toutefois ils restent très subjectifs dans le contexte spécifique de la Centrafrique où rien n'entrave la circulation des diamants d'une zone à une autre. Le diamant est une ressource qui voyage.

Cette classification bien que subjective a des implications sur la place qu'occupe l'Ouest dans le système des activités extractives en Centrafrique. Des formes originales de gouvernance se mettent en place dans les zones minières en lien avec les principes du processus de Kimberley. Ce principe prône « un retour à la légalité, une limitation de la circulation des armes dans les chantiers, l'enregistrement et la vente des diamants dans le circuit légal ». Ce discours a gagné

l'esprit des acteurs politiques et institutionnels, même locaux. Il se concrétise par la constitution de comités locaux de suivi du processus de Kimberley en charge de l'application des mesures mises en place, une initiative ne venant pas des instances étatiques, mais plutôt impulsées par l'USAID via un projet en cours<sup>171</sup>. Cependant on peut s'interroger sur la légitimité de ces organes, de leur effectivité sur le terrain et les moyens dont ils disposent pour leur action, notamment en matière de coordination des acteurs aux différents niveaux d'échelle. Des écarts peuvent s'observer entre les discours de haut niveau et les réalités concrètes. Si Berberati est présentée comme une ville conforme depuis 2016, les réalités dans les zones reculées sont tout autres. Des recherches seraient intéressantes pour vérifier de la conformité de ces zones dans la mesure où des milices anti-Balaka sont encore opérationnelles dans certaines zones en offrant leur service de protection aux exploitants.

**Carte 16** : Classification des zones minières selon le processus de Kimberley depuis 2013



<sup>171</sup> Il s'agit d'un projet en appui au processus de Kimberley en Centrafrique mené dans les zones de l'ouest. Il vise d'une part le soutien au rétablissement de la chaîne légale de diamant sans conflit en conformité avec le processus de Kimberley et l'appui au renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans les zones minières en conflit.

## **2- L'ouest : un El-Dorado pour les sociétés privées surtout chinoises**

La Centrafrique se trouve dans un contexte de relance et de modernisation des activités minières, alors que la situation de conflit la soumet à de nombreuses exigences de la part des acteurs internationaux. Bien avant les conflits déjà, les réglementations minières exigeaient une modernisation de la mine artisanale en vue d'une meilleure rentabilité économique.

L'État n'est jamais parvenu à contrôler les zones de production. Une meilleure manière d'y parvenir et qui semble l'une des exigences des acteurs internationaux serait l'attribution de permis à des acteurs privés. L'application de ce principe aurait un double avantage pour l'État : parvenir au contrôle des vastes territoires miniers via les acteurs privés, assurer une augmentation des productions qui ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2013. Des sociétés privées pourraient payer plus de taxes et également fournir des services sociaux et développer des infrastructures dans leurs zones d'implantation.

L'État mise sur l'Ouest pour relancer son économie minière. Cela se traduit par l'attribution de permis d'exploration et d'exploitation à des sociétés privées dans les villes minières de l'Ouest. En 2018, 37 sociétés majoritairement chinoises sont titrées en Centrafrique. 14 sociétés disposent de permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée (PEASM), soit en moyenne 4 permis par société ; 20 disposent de 97 permis de recherches (PR) ; 4 autres se partagent 5 permis d'exploitation (PE)<sup>172</sup>.

Entre 2016 et 2017, le nombre d'entreprises chinoises exploitant ou explorant dans l'ouest ne cesse d'augmenter. Parmi ces sociétés chinoises, nous pouvons citer la Société chinoise Thien Pao qui bénéficie de cinq permis d'exploration localisés à Bouar, Berberati, Nola, Carnot, Gadzi, la Société Dewey exploite à Gadzi et Boganagone, la société Zhingou quant à elle bénéficie d'un permis de recherche à Abba dans la Nana-Mambéré et Bossangoa dans l'Ouham ; une autre société chinoise exploite l'or vers la localité de Gamboula. À Sosso-Nakombo, plus de six sociétés chinoises y exploitent l'or et le diamant depuis 2016. Toutes ces sociétés sont orientées vers la mine artisanale mécanisée<sup>173</sup>. Toutes ces sociétés sont à une phase décisive de leur activité alors que l'attente de la population est grande en termes de retombées socio-économiques dans un contexte d'effacement de l'État, mais également de craintes et de critiques en ce qui concerne les impacts environnementaux et les sentiments

---

<sup>172</sup> Source Levin Sources, 2018.

<sup>173</sup> Des recherches futures seraient intéressantes en vue d'analyser les retombées des activités de ces sociétés dans leurs zones d'accueil.

de dépossession<sup>174</sup>. La géographie minière subit également une mutation profonde à la fois sur le plan spatial et des acteurs. Chevauchement de zones d'usages, dépossession des populations locales, captation de ressources par les divers acteurs (étatiques ou non), relations conflictuelles possibles entre les acteurs traduisent d'autres enjeux que les discours génériques sur les ressources de conflit. Les progrès éventuels du secteur minier en RCA devront être mis en perspectives par rapport à l'histoire du boom minier contemporain en Afrique et aux résistances qu'il soulève (Magrin, 2013, 2017 ; Leclerc Olive, 2018).

Par ailleurs, la spatialisation des zones suivant les critères du processus de Kimberley est révélatrice d'une géographie des conflits et de l'étendue du pouvoir de l'État dans les zones minières. Dans nombre de régions productrices, le pouvoir de l'État peine à s'établir, ce qui à au renforcement de trafics illicites de pierres précieuses.

### ***3- Les acteurs et les évolutions des espaces de commercialisation***

Le conflit a eu des effets sur les activités des bureaux d'achat. Comme le mentionne (Pourtier, 2004) pour la RDC, le nombre varie en fonction des contextes politiques. Plusieurs bureaux d'achat ont fermé leurs portes en 2013 sous la pression des groupes armés et de l'insécurité ne facilitant pas l'accès aux marchés de production mais surtout de l'embargo sur les diamants centrafricains. En 2016, 3 bureaux d'achat (Badica, Sodiam et Sud Azur) sont opérationnels, le nombre est passé à 08 en 2017<sup>175</sup>. Ils seraient une quinzaine en 2018. Rappelons que ces bureaux d'achat ne sont opérationnels que dans l'Ouest.

On observe également un changement dans la structuration des acteurs. La catégorie des collecteurs a sensiblement évolué. Le conflit semble offrir de nouvelles opportunités aux collecteurs nationaux tandis que l'effectif des collecteurs étrangers qui dominaient avant est en baisse. En 2017, sur un total de 290 collecteurs de diamant et or enregistrés, 57 sont des étrangers. En 2018, leur effectif est de 38 sur un total de 200 collecteurs (Levin Sources, 2018).

---

<sup>174</sup> Il serait intéressant d'analyser en profondeur les types de relations qui pourraient s'établir entre ces sociétés et les populations locales en termes d'emploi, de constructions d'infrastructures, de pouvoir. Les premiers échos qui parviennent sont ceux d'un recrutement de travailleurs du côté camerounais ou d'une dégradation de l'environnement en ce qui concerne la Sous-préfecture de Sosso-Nakombo. L'intrusion des sociétés chinoises semble ouvrir la voie à des conflits au niveau social.

<sup>175</sup> Il s'agit de Trackmining, Doumta, BBB, Ordica, Sodiam, Sahar-Diam, Socadiam et Sud-Azur.

Le plus important est la configuration des réseaux de commercialisation qui a sensiblement évolué depuis 2013.

Selon le Processus de Kimberley, les diamants du nord-est auraient servi au financement du coup de la Séleka. Dès lors, le diamant centrafricain fut qualifié de diamant de sang et interdit de vente sur le marché international. Cette mesure a une incidence sur le circuit officiel tel que défini plus haut. En effet, si l'exportation est interdite, cette mesure n'arrête en rien la production du diamant et l'achat par les acteurs au niveau local. La logique institutionnelle voudrait que ces productions soient acheminées, stockées dans le « coffre-fort » et placées sous le contrôle du SPPK<sup>176</sup>. Selon des sources officielles, le principe du « coffre-fort » sert à collecter les faibles quantités produites dans les zones conformes avant une exportation. Sur le site du ministère des Mines, on peut lire qu'en 2017, 36 263,6 carats sont enregistrés par le BECDOR tandis que 9 375,45 carats sont en attente d'exportation. Par ailleurs, 86 000 carats en provenance des zones sous sanction du PK sont en stockage. Ce qui sous-tend que dans les zones minières les acteurs disposent d'importantes quantités de pierres par-devers eux ou que la contrebande a pris le relais des exportations

À première vue, les mesures imposées par le processus de Kimberley ont pour but d'interdire la vente du diamant sur le marché international. Cette logique ne semble pas cadrer avec le contexte de la Centrafrique, qui offre un contexte favorable au développement de la contrebande à tous les niveaux de la chaîne. Selon IGC (2010), les ventes illégales sont toujours estimées à 20% de la valeur légale. Elles ont augmenté de 10% en 2008. En 2013, ce taux aurait été multiplié par 4. Pour avoir une idée sur cet ordre de grandeur, nous avons essayé de faire un rapprochement entre les données de 2012 et de 2013. En 2012, la production était estimée à 365 916,63 carats<sup>177</sup> tandis que le pays a exporté 371 916,62 carats. La production officielle en 2013 se chiffrait 81 628 carats. Sur le marché mondial, la Centrafrique a exporté les mêmes quantités. Les données de 2013 représentent 22% des valeurs de l'année précédente. Ce qui suppose que près de 80% de la production aurait servi à alimenter les réseaux de contrebande. Signalons que la production n'a jamais cessé dans les zones de l'ouest. Une poursuite de la production est donc synonyme d'augmentation de ventes illégales dans un contexte où les capacités de contrôle étatiques sont quasiment nulles, la majorité des zones minières placées

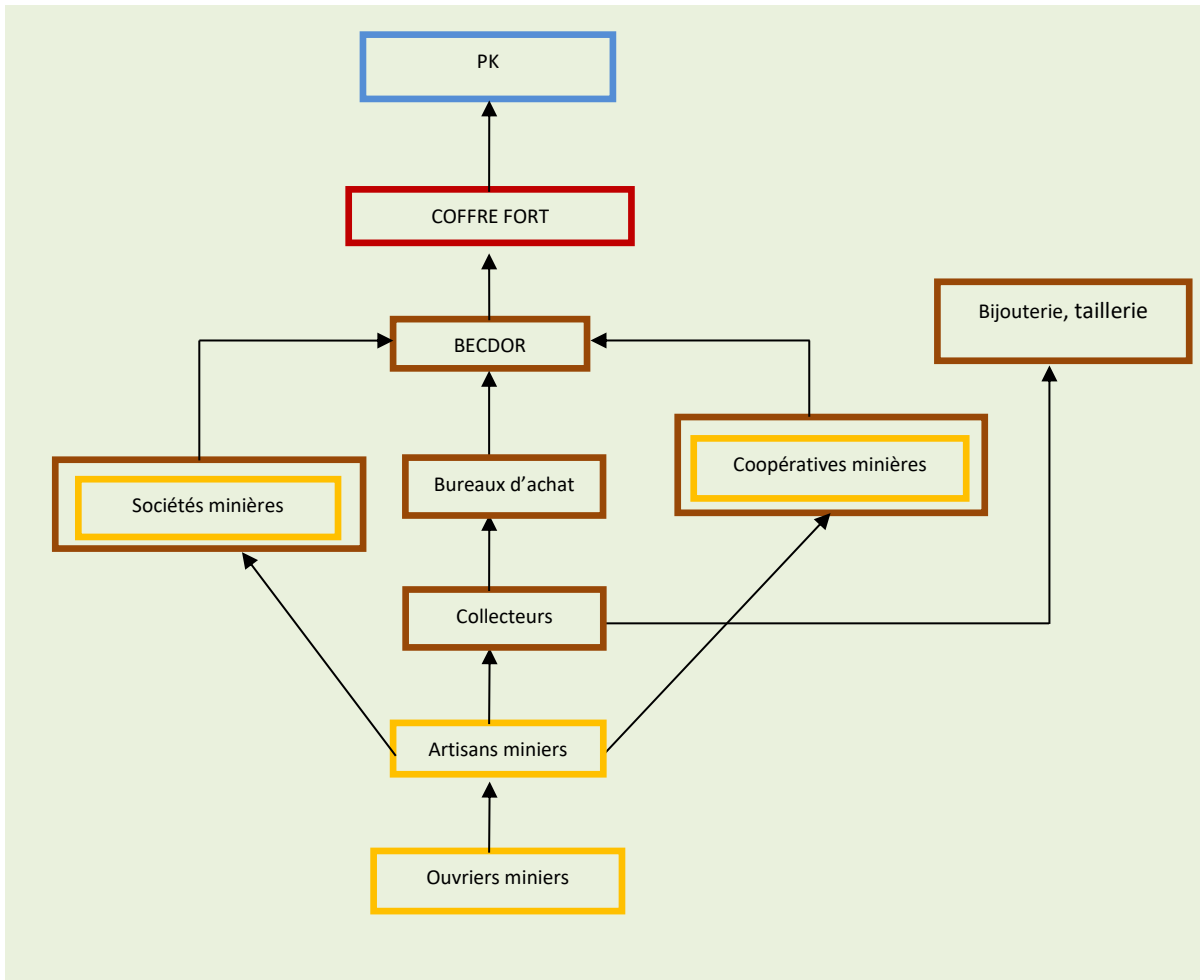
---

<sup>176</sup> Secrétariat permanent du processus de Kimberley

<sup>177</sup> <https://kimberleyprocessstatistics.org/>.

en coupe réglées par les multiples bandes armées et leurs réseaux. Les contraintes imposées par le processus de Kimberley amènent les acteurs à revoir leurs stratégies d'écoulement.

**Figure 3 :** Circuit de commercialisation tel que défini par le processus de Kimberley après 2013



Dans l'Ouest, le marché au niveau local s'est rétréci et déplacé vers les espaces frontaliers. L'absence de bureaux d'achat au niveau local, l'installation des collecteurs dans les principales villes frontalières du Cameroun (Gbiti, Kentzo, Garoua-Boulai, Yokadouma), offre une faible possibilité de vente par les artisans miniers en quête de revenu et de moyens d'existence. Dans les villes minières, les prix sont également en baisse faute de preneurs. Toutes les conditions sont réunies pour une contrebande des petites pierres. Le rapport publié par Global

Witness<sup>178</sup> éclaire sur l'important réseau reliant les zones productrices en Centrafrique et les marchés internationaux. On peut identifier plusieurs cas de figure.

D'abord les collecteurs évincés installés au Cameroun. Ils financent les activités puis, les diamants traversent au Cameroun pour exportation après un processus de « naturalisation »<sup>179</sup> pour le rendre conforme au PK.

Une seconde logique est celle des intermédiaires. La ramification de leur réseau est plus importante. La chaîne d'approvisionnement s'appuie sur « une sorte de famille de travail, un collectif constitué de gens dans les mines, en Europe, et dans les bureaux d'achat qu'ils dirigent quelque part en Afrique, à l'exemple de ce diamantaire installé en Sierra Leone et qui s'approvisionne en Centrafrique ». (Global witness, 2017).

Une autre logique est celle des négociants étrangers (ou nationaux) qui travaillent avec des sociétés installées en Centrafrique (bureaux d'achat) et disposant des papiers requis pour l'exportation. Badica et Sodiam passent par d'anciens acheteurs réfugiés au Cameroun pour leur ravitaillement. Ces deux entreprises ont en effet poursuivi leurs activités durant toute la phase du conflit.

Au-delà, la grande question est celle de la possibilité de faire appliquer la mesure imposée par le PK dans un pays où règne un chaos total. Cette mesure a entraîné un essor rapide des trafics transfrontaliers avec la RDC, le Cameroun pour les régions de l'Ouest et probablement avec le Soudan et le Tchad pour les régions de l'Est.

## **Conclusion du chapitre IV**

Au terme de ce chapitre, nous pouvons retenir que la Centrafrique dispose d'un potentiel minier faiblement mis en valeur. La ressource est encore à l'état de matière. Le diamant est la principale ressource exploitée, de manière artisanale. L'or quant à lui est en marge du système productif. Des travaux d'exploration pétrolière sont en cours dans le nord-est à la frontière avec le Tchad. Des liens forts existent entre les ressources et les conflits en Centrafrique. Le rôle politique de certaines d'entre elles (diamant, or, pétrole,) a été déterminant dans les

---

<sup>178</sup> <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/central-african-republic-car/chasse-aux-pierres/#chapter-0/section-1>.

<sup>179</sup> Il s'agit d'un processus qui consiste à faire passer de manière frauduleuse les diamants centrafricains de l'autre côté de la frontière et leur donner une autre origine avant l'exportation sur le marché mondial.



récents conflits. Pour la mine artisanale, le conflit de 2013-2018 a engendré une mutation du secteur en profondeur, avec un contrôle de territoires miniers par les bandes armées impactant l'organisation des acteurs de la filière et occasionnant une chute drastique de la production, qui alimente les réseaux de contrebande. L'ère du conflit voit également la conquête de l'espace et de ses ressources potentielles par des acteurs principalement chinois, négociant les contrats dans une grande opacité. Ces nouveaux acteurs semblent offrir des opportunités économiques à l'État et nourrissent un espoir de développement pour les populations minières. Toutefois, leur venue est facteur de bouleversement dans le système productif et soulève des questionnements en termes de partage des ressources.

## **TROISIEME PARTIE**

### **Jeux de pouvoirs autour des ressources pastorales et minières**

L'exploitation des ressources pastorales et minières dans l'Ouest appelle à une reconfiguration des pouvoir dans les espaces de production. L'objet de cette partie est d'analyser de quelle manière ces bouleversements ont impacté l'organisation des acteurs et des filières commerciales. Ici nous éprouvons notre seconde hypothèse. L'exploitation des ressources connaît un changement des acteurs des filières commerciales à la suite du départ forcé des commerçants de bétail et des collecteurs de diamants et or. L'accès aux ressources dépend dès lors des capitaux dont disposent les éleveurs et les artisans miniers. On assiste à un processus de concentration financière synonyme d'aggravation des inégalités. En d'autres termes, l'insécurité a un coût pour les éleveurs et les artisans miniers dans l'Ouest centrafricain.

## **Chapitre V : Le prix des insécurités : nouvelles géographies des ressources, pouvoir et inégalités dans l'Ouest centrafricain**

Ce chapitre traite des rapports de pouvoir qui président à l'accès et à la circulation des ressources pastorales et minières. Nous dressons d'abord une catégorisation des acteurs et de leur niveau d'insertion dans les jeux de pouvoir en ce qui concerne les ressources pastorales et minières à l'échelle régionale. Quelques exemples locaux sont mobilisés pour mettre en exergue ces rapports de force et le positionnement de certains acteurs à ces deux niveaux scalaires. Notre analyse prend en compte l'accès aux ressources et leur circulation. Le processus de multiplication des types d'acteurs entamé depuis plusieurs décennies, semble se maintenir voire s'amplifier avec le contexte de conflit. La géographie des ressources pastorales et minières se modifie. Le coût de l'insécurité enclenche un processus de concentration financière synonyme d'aggravation des inégalités qui réduit le pouvoir des petits éleveurs et petits creuseurs. Il s'agit de voir de quelle manière le conflit impacte la pratique spatiale des éleveurs et des artisans miniers.

### **1) Les acteurs dans les relations de pouvoir pour l'accès aux ressources pastorales**

#### **A. Mutation de la géographie commerciale**

##### ***1- Organisation de la commercialisation du bétail avant et après le conflit de 2013***

La commercialisation du bétail sur pied est globalement structurée autour de cinq catégories de marchés, relatives à leurs champs spécifiques de rayonnement géographique, à la nature des acteurs qui les animent et aux formes de transactions qui s'y opèrent. Il faut cependant retenir qu'une proportion non négligeable des transactions est faite hors marché. La spécialisation géographique des marchés n'est donc que relative et peut être sujette à des variations saisonnières (Iram, 2009), voire politique en ce sens que les marchés peuvent apparaître, se développer ou simplement arrêter leurs activités au regard du contexte sociopolitique. Dans le système de régulation du secteur de l'élevage durant la décennie 1980,

l'État navait créé de nombreux marchés à bétail dans les régions pastorales<sup>180</sup>. Les marchés à bétail apparaissent comme les lieux de structuration, d'échange et de régulation des flux de bétail. C'est dans ces espaces que s'opèrent les différentes transactions entre les acteurs. Sur plus de 70 marchés à bétail, environ 40 marchés à bétail étaient opérationnels dans l'ouest centrafricain selon les sources. La majorité a succombé aux crises. Le contexte sécuritaire est pour beaucoup dans la durabilité et le dynamisme des marchés à bétail. Il faut noter que les cinq catégories de marchés décrites par Iram (2009) ne sont pas toutes présentes dans l'Ouest. Les observations participantes et les entretiens nous ont permis d'identifier trois grandes catégories de marchés. En effet, tout dépend de l'échelle géographique à laquelle on raisonne. Ainsi on distingue principalement des marchés de collectes (Yellewa, Besson, Kouï/de Gaulles), des marchés de consommation (Bouar, Berberati, Carnot, Gamboula) et des marchés frontaliers (Sabewa, Gbiti, Kentzo, Ngaoui). Pour autant un marché peut jouer un double voire triple rôle en ce sens qu'il peut assurer plusieurs fonctions : le marché de Bouar par exemple joue à la fois le rôle de marché terminal (de consommation) mais est également un lieu d'approvisionnement pour les commerçants (collecte) et un espace de relais, car c'est à ce niveau que sont parqués les troupeaux avant leur destination finale<sup>181</sup>.

**-Les marchés de collecte** : localisés dans les zones de production ou à proximité de celles-ci, ils permettent aux éleveurs d'écouler leur production et aux commerçants de s'approvisionner. Ils fonctionnent dans les principaux bassins d'élevage et ont pour rôle d'assurer la collecte primaire des animaux (Iram, 2009). Ils sont des espaces de contact direct entre éleveurs et commerçants de bétail qui proviennent généralement des grands centres. Il faut noter que le départ des éleveurs de l'Ouest a engendré de profondes modifications dans l'espace commercial. La pénurie de bétail a entraîné la fermeture de plusieurs marchés officiels. Trois principaux marchés de collectes de niveau supérieurs : Yellewa, Besson, Kouï (De Gaulle), localisés dans les communes d'élevage sont encore fonctionnels dans l'Ouest en juin 2018. À périodicité hebdomadaire, les échanges entre éleveurs et commerçants facilitent le drainage des flux vers d'autres horizons. Les marchés de collecte sont connectés à d'autres espaces intermédiaires : villages ou campements d'éleveurs. Les commerçants grossistes ou

---

<sup>180</sup> Cf. Arrêté n°056 du 12 septembre 1987, portant création et réglementation des marchés officiels du bétail.

<sup>181</sup> Nous voulons préciser qu'avant 2013, le bétail de l'Ouest alimentait principalement les marchés intérieurs et le Cameroun. Les commerces avec Bangui débutés en 2014 ont été facilités par le développement du trafic illicite de bétail par les anti-*Balaka* alimenté par les vols dans les zones d'élevage.

semi grossistes parcourent ces espaces pour constituer leurs provisions. Parfois les éleveurs conduisent le bétail sur la place du marché, toutefois, l'insécurité semble limiter le déplacement des éleveurs hors des campements. Les marchés à bétail et les campements sont des espaces excentrés des villages principaux. Le marché à bétail de Yellewa par exemple est situé à environ 4 km à la sortie sud du village. Lieu de retrouvailles de tous les commerçants, le marché est un lieu de pouvoir, d'échange et fait appels à de nombreux acteurs : éleveurs, commerçants, bouchers, responsable de parcs. Ce dernier est en charge du prélèvement des taxes de parage, qui s'élèvent à 1 000 f CFA par tête.

**-Les marchés de consommation ou marchés terminaux** sont localisés dans les villes moyennes (Bouar, Berbérati, Carnot,) ou petites villes secondaires (Paoua, Baboua, Baoro, Gadzi, Bossemtélé, Gamboula) et ont pour fonction principale l'approvisionnement en viande de boucherie. Les acteurs sont constitués à la fois de commerçants de gros, de demi-gros, de bouchers détaillant et grossistes, des restauratrices. Ces marchés se ravitaillent principalement auprès de marchés de collectes. Le plus importants de ces marchés est celui de Bouar, qui joue un rôle déterminant dans les dynamiques d'échanges. Le marché de Bouar apparait comme le centre de toutes les transactions car il draine l'essentiel des flux de bétail en provenance des principaux marchés de collecte. Son dynamisme relève de l'activité des grands commerçants locaux ou en provenance d'autres régions qui viennent se ravitailler. Le bétail sur ce marché est destiné à la consommation locale qu'au ravitaillement d'autres marchés. La proximité des marchés de collectes (Niem-Yellewa : 105 km, Kouï à environ 200 km) permet un ravitaillement constant de ce marché en bovin. Bouar n'a donc pratiquement pas connu des périodes de ruptures d'approvisionnement comme Berbérati ou Carnot. Au contraire son positionnement a vu son rôle se transformer en marché de collecte ou de relais. Entre 2013 et jusqu'au début de 2015 au plus fort de la crise, les vols de bétail des éleveurs alimentant les trafics illicites sous le contrôle des miliciens anti-*Balaka* ont permis le développement des échanges avec d'autres horizons. Les acteurs de ce marché recevaient des camions en provenance de Bangui et des villes voisines, chargés de transporter le bétail pour la revente vers la capitale et les petites villes. Le stock provenait essentiellement des animaux volés ou prélevés de force aux éleveurs par les anti-*Balaka*. Le flux de bétail en provenance des villages d'éleveurs était tellement important qu'il fallait pour la ville de Bouar disposer d'un lieu d'échange nouveau. Avant 2013, le marché servait à l'approvisionnement local.

Bouar servait donc de lieu de trafic de bétail, écouler principalement vers Bangui et les grandes villes minières (Baoro, Bossempaté, Carnot).

Le marché de Bouar assure un certain nombre de fonctions : on note la présence d'une aire de parcage, d'espaces de pâturage pour les animaux, d'une aire d'abattage, de dispositifs de ventes des carcasses en demi-gros et en détail.

Le marché est un lieu de partage d'informations sur les flux du bétail : disponibilité, négociation de prix, arrivée de troupeaux en provenance des marchés de collecte. Acheteurs et vendeurs se côtoient et parviennent à s'entendre après de longues discussions. L'espace est animé à des heures précises de la journée : entre 6h et 9h du matin se déroulent les ventes en détail et la conduite des animaux achetés vers l'aire d'abattage ; entre 15h et 17 h 30 du soir le marché est bondé. Les commerçants viennent attendre la clientèle et l'arrivée de nouveaux lots en provenance des marchés de collectes. C'est le temps des transactions et des ventes en gros. Les gros commerçants marchandent directement avec les propriétaires de bétail. Les prix se négocient en gros avec les grands commerçants qui ont pour objectif de constituer des stocks afin de les écouler progressivement.

Un autre espace structure la vie de cet espace marchand : l'aire d'abattage constitue l'un des lieux importants du marché. Elle est animée par une diversité d'acteurs au sein desquels on retrouve une certaine hiérarchie : commerçants bouchers, bouchers grossistes, détaillant, aide-bouchers, sacrificateur, les « *boys-biyo* » ou les tâcherons, les sentinelles ; le chef de parc, qui est un agent de l'État veille au respect des « règles d'hygiène »<sup>182</sup>. Chaque acteur est confié dans un rôle spécifique. L'aire d'abattage est un espace informel qui fonctionne en parallèle de l'abattoir officiel. Dans son ouvrage sur l'anatomie du pouvoir, Hibou parle de l'acceptation des espaces informels ou clandestins comme une forme de la manifestation du pouvoir. La tolérance affichée des autorités en charge de l'élevage serait inséparable de stratégies politiques et pourrait être considérée comme un levier d'action pour le pouvoir central. Les activités seraient tolérées parce qu'elles permettraient aussi le contrôle et la surveillance à travers les pratiques clientélistes qu'elles génèrent et suscitent à la fois. Le chef de parc a droit quotidiennement à une partie du bétail abattu, qui lui est offert par tous les bouchers. C'est une forme de reconnaissance de ces pratiques illégales que constituent les abattages clandestins. Il conserve la possibilité de recourir à la coercition lorsqu'il s'agit de faire peur ou

---

<sup>182</sup> Les règles d'hygiènes laissent à désirer dans la mesure où les animaux sont abattus à même le sol.

de punir, à travers la saisie totale ou partielle de la carcasse par le chef de parc qui a pouvoir également sur l'aire d'abattage. Ces saisies sont une marque de pouvoir pour tenter de recadrer les activités sur l'aire d'abattage.

**Photo 11** : Des commerçants au marché à bétail de Bouar



Sur cette photo on peut apercevoir des commerçants de bétail et des bouchers. À droite, Haidjo, un commerçant haoussa négociant les prix de bétail avec Matthieu (dos tourné en blouse noir-gris) un commerçant autochtone gbaya. À gauche, des bouchers attendent de faire le marché avec Haidjo. Crédit J. Betabelet, Bouar, avril 2016.

Au-delà de son rôle économique l'aire d'abattage est un espace social où se jouent les jeux de pouvoir. Il est un lieu de manifestation de distance sociale entre les acteurs. L'attitude de certains acteurs comme celui de Mamadou (Encadré 12), traduit cette frontière sociale qui existe entre les personnes qui fréquentent l'aire d'abattage, mais aussi les effets du conflit sur le bouleversement des hiérarchies sociales.

### Encadré 12 : Portrait de Mamadou Senoussi, sacrificateur au parc à bétail de Bouar

Mamadou Senoussi est le sacrificateur sur l'aire d'abattage. Originaire de Tibati, c'est un peul foulbé de 56 ans, marié et père de 3 enfants. Il fut un grand commerçant qui capitalisait dans le bétail. Son travail est de pratiquer le rite musulman sur les bœufs avant de les égorger. Son activité est récente. Il a intégré l'aire d'abattage il ya environ en février 2016. Il s'est installé à Bouar en 2012. Mamadou est un homme qui se tient toujours à l'écart une fois sa tâche accomplie. Son regard est mélangé d'admiration et de remord envers les bouchers et les commerçants. Mamadou a perdu tout son cheptel durant le conflit de 2013. « Tu vois, durant la venue des Séléka, on ne s'est pas entendu avec eux. Le malheur c'est que les Gbaya ont fait un amalgame entre nous et les Séléka. Nous, on n'a pas cautionné leur projet macabre. Mais à leur départ on a payé le prix. Tous mes biens sont partis, je suis réduit à néant comme une vulgaire personne. Tu as vu mon aspect, je parais plus vieux que mon âge. C'est sous l'effet de la pauvreté. C'est grâce à l'Imam que j'ai pu avoir ce travail qui me permet de joindre les deux bouts. Tous les gens que tu vois ici là, ils ont toujours été sous nous. Tout ce qu'ils ont pris s'est vite dilapidé, et ils sont revenus à néant ».



Source : entretien à Bouar avec Mamadou Senoussi, 16 avril 2016.



## ***2- La circulation du bétail et l'accès au marché : insécurité et incertitude pour les commerçants***

La commercialisation du bétail laisse entrevoir une continuité d'acteurs et des réseaux principalement fondés sur la foi religieuse et l'appartenance ethnique. La filière était jadis monopolisée par les grands commerçants haoussa et foubé installés dans les principales villes et qui effectuaient des déplacements réguliers entre l'Ouest centrafricain et les grands marchés frontaliers de Ngaoui, Kentzo et ou Garoua Boulai. Pour cela, ils disposaient de réseaux d'intermédiaires tant dans les zones de productions qu'au niveau de la frontière camerounaise. Le bétail acheté aux mains des éleveurs sur les marchés de collecte étaient convoyés vers le Cameroun afin d'être écoulé vers le sud du pays et surtout vers le Nigéria. Dans les villages d'éleveurs, des points de collectes étaient mis en place afin d'assurer un approvisionnement continu en bétail. Un commerçant ne pouvait donc entreprendre un déplacement vers le Cameroun que s'il disposait d'un stock important.

Depuis 2013, l'Ouest centrafricain et les régions proches de la frontière sont marquées par une situation d'insécurité et d'incertitude : incertitude quant à ce qui concerne la disponibilité du bétail et l'approvisionnement auprès des éleveurs dans les zones de production, et insécurité quant à la présence des groupes armés et de bandits armés dans cet espace. Ces paramètres viennent bouleverser l'organisation de l'espace marchand.

Le premier facteur de bouleversement concerne la fuite des grands commerçants de bétail haoussa et foubé et de nombreux éleveurs vers la frontière du Cameroun. Cette situation a d'une part laissé un vide au niveau interne mais tout en occasionnant un afflux important de bétail à la frontière. Les conditions difficiles sur le sol camerounais ont contraint les éleveurs à brader leur bétail. Tout d'abord nourrir les troupeaux à un coût pour l'éleveur. Pour prendre en charge l'alimentation du bétail il doit écouler à vil prix. Ces paramètres ont occasionné une chute des prix au niveau des marchés frontaliers. La chute des prix a conduit de nombreux commerçants qui écoulaient vers les marchés frontaliers à cesser les activités. D'autres prennent des risques à cause de la présence des groupes armés également impliqués dans le trafic du bétail. En effet, ces hommes armés n'hésitent pas à s'attaquer aux commerçants ou aux convoyeurs de bétail pour s'accaparer la totalité ou une partie de leurs troupeaux. Entre 2013 et 2015, le bétail volé aux éleveurs dans la région Ouest était écoulé sur les marchés frontaliers. Ce trafic illicite a eu pour conséquence de faire du commerce du bétail une activité

à risque, risque que les commerçants sont obligés d'intégrer dans leurs pratiques quotidiennes.

**Encadré 13 : Propos d'un commerçant grossiste Gbaya de Bouar**

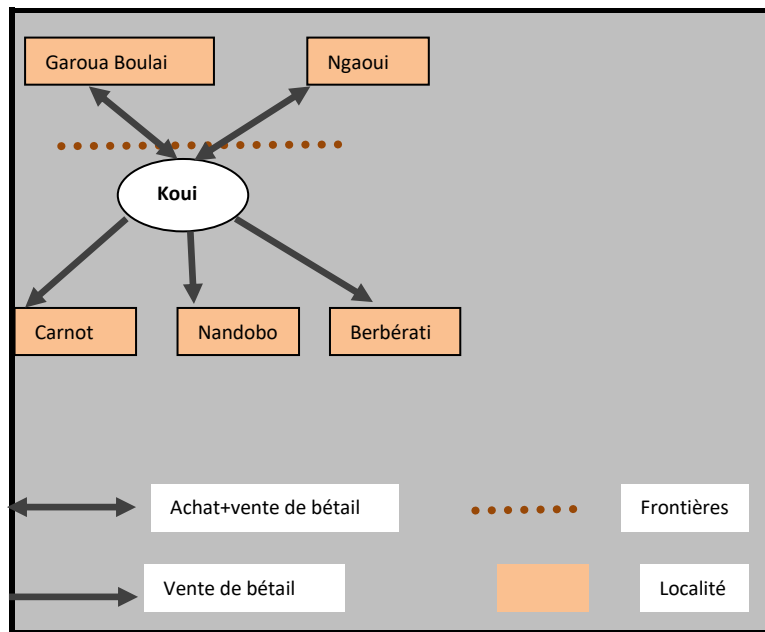
Nous subissons trop de pressions. Tout le monde veut avoir de l'argent sur les éleveurs et les commerçants de bétail. La vente du bétail est une activité lucrative mais difficile compte tenu du contexte actuel. Le Cameroun est fermé aux vendeurs centrafricains qui sont assimilés aux anti-Balaka. Si tu n'es pas musulman, tu cours le risque de perdre ton bétail car on considère que tu as volé le bétail. J'ai arrêté de fréquenter les marchés de Ngaoui et de Garoua-Boulai pour me consacrer sur le marché de Bouar. Avant j'allais là-bas pour vendre et en même temps acheter pour renouveler mon cheptel. Le commerçant ne cesse de subir la pression des hommes armés. La semaine dernière, mon troupeau a été intercepté par des anti-Balaka à l'entrée de Bouar. Ils ont demandé à mes convoyeurs de verser une somme de 200 000 francsCFA avant de continuer leur chemin et ce, en dépit des papiers fournis par la mairie et le service d'élevage de Kouï. Mes ventes se consacrent désormais au marché de Bouar. Avant je parcourais Nandobo, Carnot Berbérati pour vendre le bétail. J'allais jusque dans l'Est du pays (Mboki, Bria, Bambari) pour acheter et convoier le bétail jusqu'à Bangui. Avec l'insécurité, plus possible de le faire. Même à Bouar il est difficile d'écouler car les camions ne viennent plus chercher le bétail depuis trois mois. La situation semble plus complexe, la valeur du bétail a connu une hausse de 20-30% mais le commerce reste difficile compte tenu de tout ce que je viens de dire. Je suis originaire de Kouï, j'arrive à me ravitailler sur les marchés hebdomadaires non sans difficultés, mais encore faut-il écouler. Tout le monde vient à Bouar pour vendre le bétail et avec moins de preneurs le temps d'écoulement se prolonge.

Source : Entretien à Bouar avec Jean-Pierre, un commerçant à bétail, mai 2016.

**3- Une incertitude qui aboutit à des changements des circuits commerciaux**

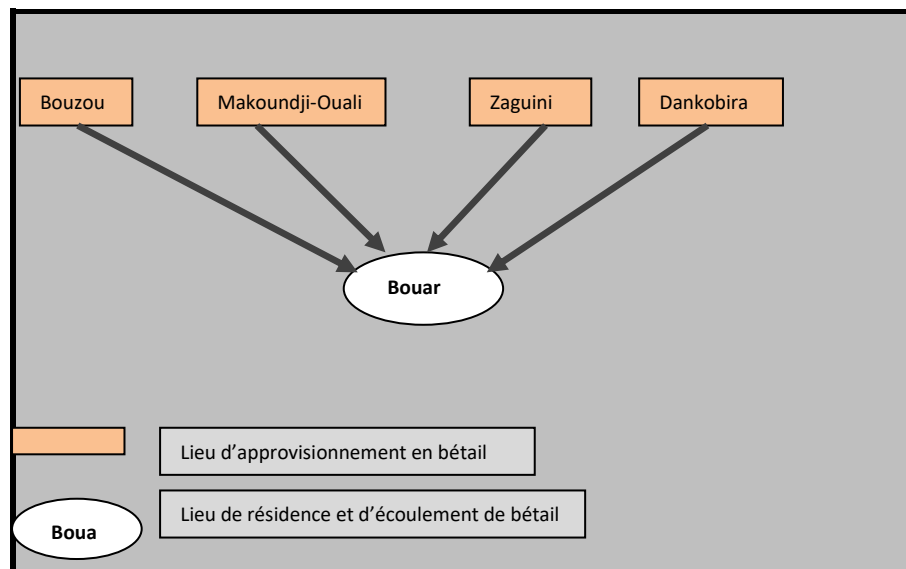
Comme pour tous les commerçants de bétail en gros, le récit de Jean-Pierre témoigne qu'ils doivent désormais composer avec l'insécurité et l'incertitude. Aussi le contexte de conflit a des répercussions sur les espaces fréquentés par ce dernier avant et après 2013. L'insécurité a contraint père Jean-Pierre à quitter la localité de Kouï pour s'installer à Bouar avec sa famille. Il garde des liens avec sa région d'origine ce qui lui permet de garantir un approvisionnement auprès des éleveurs et des agro-éleveurs avec qui il des relations sociales ou économiques, tout en bravant l'insécurité pour amener son bétail à Bouar.

**Figure 4 :** Circuits commerciaux de Jean-Pierre avant la crise de 2013 avec comme résidence la commune de Kouï.



Réalisation J. R Betabelet. Source données terrain, mai 2016.

**Figure 5 :** Circuits commerciaux de Jean-Pierre en 2016 avec comme résidence la ville de Bouar



Réalisation J. R Betabelet. Source : données terrain, mai 2016.

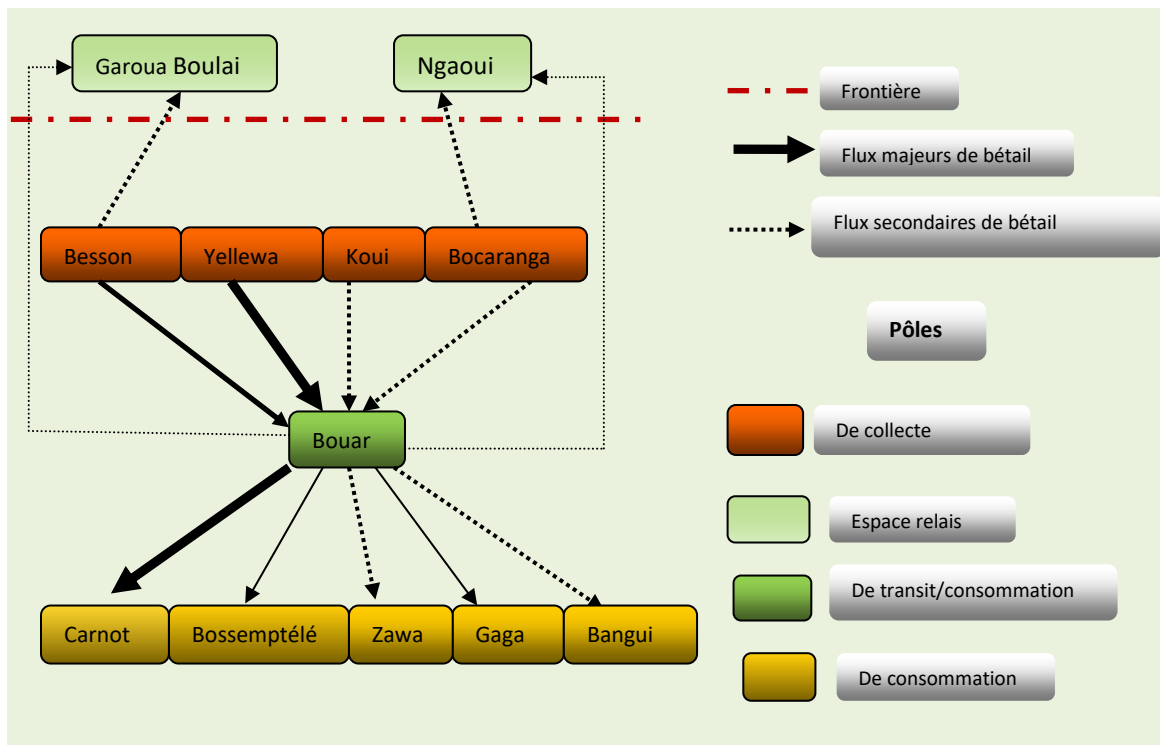
Le conflit a contribué à réduire le champ d'action de Jean-Pierre qui ne peut désormais parcourir et avoir accès aux grands marchés frontaliers. Comme ses pairs, il oriente son choix

vers les marchés intérieurs. Il doit maintenir des liens avec ces espaces pour assurer un approvisionnement régulier. Le contexte d'insécurité a donc entraîné une réorganisation des circuits et des lieux d'approvisionnement.

La ville de Bouar apparaît comme le principal centre des transactions, mais ce dynamisme est lié à son arrière pays. Le maintien des liens et donc de l'approvisionnement en bétail sur ce marché est fortement influencé par le contexte sécuritaire. La persistance des tensions entre éleveurs et miliciens anti-*Balaka*, les activités des groupes armés ont des incidences sur les flux entrants et donc sur la disponibilité en bétail. Elle pourrait entraîner un déclin progressif de cet espace central dans les échanges. À l'échelle de l'Ouest, certains facteurs pourraient précipiter ce processus de déclin. Le retour progressif des éleveurs (déjà amorcé) dans leurs anciennes zones (Carnot, Gadzi, Bossemtélé) est un facteur à prendre en compte. Déjà les commerçants éprouvent des difficultés pour l'écoulement faute de preneurs. À termes, Bouar retrouvera probablement son rôle initial de marché de consommation.

L'espace commercial se structure autour de Bouar comme principale zone réceptrice des flux en provenance des espaces de collecte localisés dans les communes d'élevage. La zone de Bocaranga n'est pas une commune d'élevage, mais regorge de nombreux agro-éleveurs ainsi que des éleveurs jadis au Tchad et qui se sont réinstallés dans la ville. Une partie des flux de bétail de Bocaranga s'oriente vers les villes frontalières du Cameroun. Ce réseau est dominé d'une part par les éleveurs peuls qui ont des liens avec les populations au Cameroun ou par les groupes armés à dominant peuls qui entretiennent ce trafic. Les flux de bétail arrivant sur le marché de Bouar alimentent principalement les villes minières. Les échanges de bétail avec Bangui ont baissé d'intensité pour devenir presque inexistantes en 2015 compte tenu de la montée en puissance des milices peules dans les zones d'approvisionnement. Ce qui aurait contribué à une baisse relative des vols par les anti-*Balaka* et donc de la disponibilité du stock ravitaillant le marché de Bouar.

**Figure 6 :** Organisation de l'espace commercial autour de Bouar entre 2013 et 2015



Réalisation J. R Betabelet, source données terrain 2016.

Il est de plus en plus difficile pour les commerçants de bétail de Bouar de constituer leur stock de bétail. En 2016, seuls les intermédiaires ou les commerçants autochtones parviennent encore à circuler en prenant appui sur des réseaux solidement ancrés.

Comme Matthieu, les commerçants à bétail préfèrent livrer les marchandises au comptant dans une moindre mesure, associer l'activité à la vente de viande de boucherie. Jean-Pierre est de ceux qui ne se contentent pas uniquement de la vente de bétail sur pied. Il vient d'acquérir une patente pour son fils.

#### Encadré 14 : naviguer entre la vente en gros et en détail

Matthieu est un commerçant autochtone de Besson à Baboua, une ville voisine de Bouar. Il a intégré le circuit de vente de bétail en 2014. Il ne disposait d'aucun capital quand il a commencé ses affaires. Face à l'absence de commerçant à bétail à Besson, il a commencé d'abord à vendre pour le compte des éleveurs de sa localité. Après quelques voyages, il a commencé à travailler pour son propre compte. Mais le capital de Matthieu ne suffit pas encore pour avoir un nombre important d'animaux à convoier. Pour cela il prend à crédit ou achète auprès des éleveurs peuls. Au cours de son dernier voyage, Matthieu a amené une trentaine de bœufs. Deux grands commerçants, Haidjo un Haoussa et Saly Ben Laden, un Foulbé, négocient avec Matthieu.

« Si le marché est bon, je livre en gros. Sinon, je préfère vendre en détail. Pour ce voyage ci, je ne vais pas traiter avec les bouchers *duracel*<sup>183</sup>. J'ai livré du bétail à Oumarou, et il lui reste plus de 270 000 francs à me payer. Là, je vais rester quelques jours à Bouar. Si le marché n'est pas bon, je descends à Carnot pour écouler le reste. Une fois je suis resté plus de deux mois à Bouar pour écouler la marchandise. Je préfère écouler lentement et me faire des bénéfices que de brader. Déjà la marge bénéficiaire est très faible entre 20 000 et 30 000 francs par boeuf. En plus il y a d'autres charges supplémentaires auxquelles on doit faire face au niveau du parc ici. J'ai des contraintes à Besson parce que je dois rembourser les éleveurs. Donc je ne peux plus continuer à vendre comme avant. »

Source : entretien avec Matthieu un intermédiaire Gbaya, Bouar, avril 2016.

L'insécurité due à la présence des hommes armés compromet également la circulation des commerçants de bétail. Les principaux bassins d'approvisionnement connaissent la présence des hommes armés. Pour Haidjo « la présence des hommes en arme dans le secteur de Yellewa n'inspire pas confiance. Depuis 2013, il nous est difficile de circuler. En plus le prix du bétail est faible vers Ngaoui car il y a du bétail en abondance. Il y a trop de risque tant au niveau des anti-*Balaka* que des rebelles de Sidiki. Comme les commerçants ne peuvent pas aller, j'achète auprès des éleveurs de Yellewa ou des commerçants originaires de Besson et de Kouï, qui vendent à Bouar. Comme ça je parviens à me constituer un stock que j'écoule progressivement<sup>184</sup>.

<sup>183</sup> En référence à la pile duracel, ce terme dans le jargon des commerçants de bétail désigne les bouchers qui n'arrivent pas à rembourser la valeur du bétail pris à crédit auprès des commerçants.

<sup>184</sup> Entretien avec Haidjo, commerçant haoussa, Bouar, 3 mai 2016.

## **B. Les éleveurs et leur niveau d'insertion dans les jeux de pouvoir**

### ***1- Facteurs de différenciation des éleveurs***

La catégorisation des éleveurs dans l'Ouest centrafricain telle qu'elle est utilisée par les spécialistes de l'élevage et les éleveurs eux même a évolué depuis 2013. Le statut de l'éleveur ne tient pas uniquement compte de l'effectif de son cheptel mais intègre un nouveau paramètre lié au conflit. Les vocables gros, moyen ou petit éleveur laissent place à celui d'éleveurs sédentaires, déplacés ou transhumants.

Dans les sociétés d'éleveurs, l'effectif du bétail constitue un facteur de différenciation clé. Le poids social d'un éleveur se mesure par le nombre de tête de bovins dont il dispose. Dans les années 1990 déjà, des études menées au sein des communautés peules de l'ouest centrafricain<sup>185</sup> classent les éleveurs en 3 grandes catégories : grands éleveurs, éleveurs moyens et petits éleveurs. Le critère retenu était celui du nombre de tête de bœufs. Un petit éleveur dispose au maximum 80 bœufs, un éleveur moyen en a entre 81 et 249, un grand éleveur a plus de 250 bœufs. Cette classification reste relative car d'autres facteurs peuvent y peser. À partir des années 2000, les crises au sein du milieu pastoral, l'intensification des activités des coupeurs de routes ont eu des répercussions sur les activités pastorales. Ainsi la moyenne sur laquelle se base cette classification est revue à la baisse du fait des pertes en bétail enregistrés par les éleveurs à la suite des paiements de rançons, ou des vols de bétail. La diminution du cheptel a impacté la classification et la catégorisation des éleveurs dans les représentations comme le montre le tableau suivant.

---

<sup>185</sup> Entretien avec un responsable d'élevage, Bangui.

**Tableau 11** : Catégorisation classique des éleveurs

Catégorie éleveur	Période	
	1990	2000
Petit éleveur	50-80	30
Eleveur moyen	120-150	80
Grand éleveur	+ 250	150

Source : entretien avec Kota-Guinza, Bangui, août 2015.

Afin d'avoir un aperçu sur la répartition des éleveurs dans la commune de Yellewa suivant ces catégories, nous avons eu recours aux données statistiques issues des vaccinations du bétail effectuée par une ONG humanitaire, le CRS<sup>186</sup> en 2015. De ces données statistiques, nous avons essayé de faire une classification des éleveurs en fonction de l'effectif du troupeau (1 troupeau= 30 bœufs environ depuis 2000). Nous nous sommes focalisée sur les données de la localité de Yellewa, qui compte l'effectif le plus important d'éleveurs. Au total 156 éleveurs de gros bétail pour un total de 11 406 bœufs ont été dénombrés à Yellewa. Il ressort que la proportion des grands éleveurs est infime (12 éleveurs sur les 156, soit environ 7%), les éleveurs moyens représentent 12% de l'effectif. Ce qui revient à dire que c'est la proportion des petits éleveurs qui est la plus importante (plus de 80% de l'effectif des éleveurs). Cette catégorisation pourrait refléter la situation globale qui prévaut dans l'Ouest dans la mesure où la majorité des éleveurs a perdu des animaux voire leur troupeau. De nombreux cas de déclassement ont été observés, ce qui se traduit par une augmentation de la proportion des petits éleveurs.

Les données les plus fiables sur le bétail sont celles provenant des campagnes de vaccinations annuelles. Cependant, aucune vaccination n'a eu lieu depuis 2011 sur toute l'étendue du territoire national. Il est donc difficile d'avoir des données fiables sur le cheptel bovin. L'insécurité dans les zones pastorales a renforcé cette incertitude sur l'effectif du bétail. Cependant, les quelques données existantes sont celles provenant des organisations internationales humanitaires intervenant auprès des éleveurs

---

<sup>186</sup> Catholic's Relief Service



Classer les éleveurs en fonction du nombre d'animaux est toujours chose difficile. Partout au Sahel, les éleveurs sous-estiment l'effectif de leur troupeau afin de cacher le nombre exact. Sur le terrain, le degré de confiance qui s'établit entre le chercheur et l'éleveur peut amener ce dernier à filer quelques informations sur l'effectif du bétail. Ces informations concernent par exemple le nombre de bergers et le nombre de troupeaux confiés à ces derniers. Dans les sociétés pastorales de Centrafrique et d'après de nombreuses sources un troupeau compte une trentaine de « bœufs ». Sur la base des informations fournies par l'éleveur, plusieurs recoupements sont nécessaires pour estimer l'effectif du troupeau. Sur la base du nombre de têtes de bœufs par berger, l'on peut parvenir à un chiffre approximatif.

Lors de nos séjours dans la commune de Niem-Yellewa, il nous a été difficile d'avoir des informations sur l'importance du cheptel bovin de la commune. C'est durant nos sorties dans les campements que nous avons pu faire des estimations sur le nombre d'animaux par éleveur, mais nous n'avons pas visité tous les campements. D'après nos observations, les effectifs ont énormément varié depuis les récentes crises. De plus, l'insécurité qui prévaut dans la zone contraint les éleveurs à beaucoup de réserve dans la communication de chiffre sur leur bétail. Trois cas de figures typiques sur des informations erronées sur le bétail peuvent être relevés. Dans la localité de Niem, deux éleveurs sédentaires nous ont confirmé lors des entretiens qu'ils ne disposent plus que d'une dizaine de têtes de bœufs depuis 2014, car une partie a été volée par les anti-*Balaka*. Au cours de visites dans les campements respectifs faits sans la compagnie des éleveurs, nous nous sommes rendus compte par un comptage rapide que chacun d'eux disposait environ d'une vingtaine de têtes sans compter les veaux, soit le double du chiffre avancé. Une autre situation est celle de Bouba, un éleveur peul de Niem. En dépit des nombreuses discussions avec ce dernier, il ne nous a pas fourni de données fiables sur l'effectif de son troupeau. Nous avons pu avoir ces chiffres par l'intermédiaire de l'agent vétérinaire du village qui nous a fait savoir que ce dernier est l'un des grands éleveurs du village et qu'il dispose de 3 troupeaux répartis dans deux campements. Bouba disposerait donc environ d'une centaine de têtes de bœufs. Enfin à Yellewa, « B » est l'un des grands éleveurs du village. Après de nombreux protocoles, ce dernier nous a donné l'autorisation de visiter son campement en compagnie d'un de ses neveux, Souleyman. La confiance s'est vite établie et notre guide nous a fait savoir que son oncle dispose de 8 troupeaux de bœufs. Un troupeau compte généralement 30 bœufs mais certains troupeaux peuvent en compter 100. Sur cette base, on peut estimer l'effectif du troupeau entre 240 et 800 têtes. Plus tard, des

recoupements faits sur la base de données sur le cheptel vacciné à Yellewa, confirme ces estimations. L'effectif recensé de 722 bœufs se rapproche de nos estimations.

En 2015, le Catholic's Relief Service (CRS) a organisé une campagne de vaccination dans cinq villages de la commune de Niem-Yellewa. Les chiffres issus de cette campagne font état de 30 317 bovins et 2 819 petits ruminants

**Tableau 12** : Effectif du bétail dans la commune de Niem-Yellewa en mars 2016.

Localités	Bovins	Petit bétail
Yellewa	11406	494
Niem	14970	2018
Dohiya Gbaya	2041	
Minime	1413	238
Yongoro- Nami	487	69
<b>TOTAL</b>	<b>30317</b>	<b>2819</b>

Source : Données de vaccination, Catholic's Relief Service, décembre 2015.

Ces chiffres donnent des informations globales sur l'effectif du bétail vacciné par village, qui peuvent ne pas refléter la situation réelle. Le bétail non vacciné n'est pas comptabilisé. Ces chiffres prennent en compte à la fois le bétail national c'est-à-dire celui gardé par les éleveurs sédentaires et déplacés, et le bétail « étranger » c'est à dire celui des transhumants tchadiens de passage dans la zone.

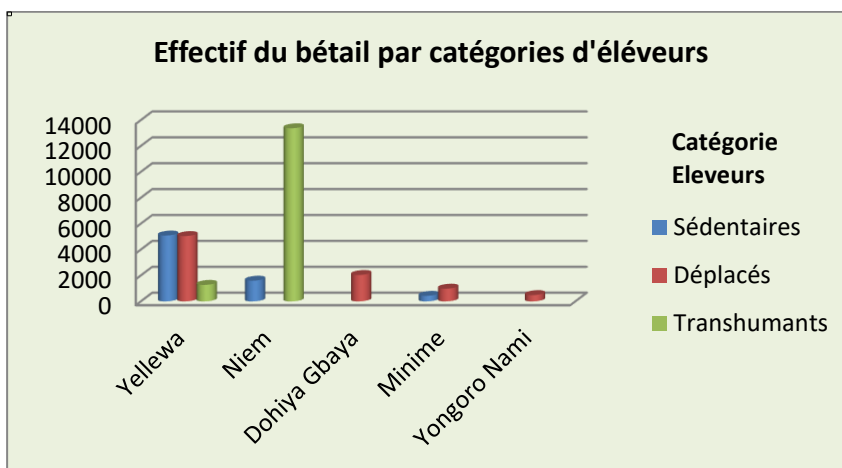
Suivant les données du tableau, près de la moitié du bétail de la commune se trouverait au village de Niem (14 970), suivi par Yellewa avec 11 406 bovins soit environ 38% du cheptel total. Ces chiffres sont étonnants car depuis 2014, Niem est un village où les violences à l'endroit des éleveurs peuls sédentaires ont poussé ces derniers vers d'autres régions. Cependant, le vide laissé par le départ des éleveurs sédentaires a été exploité par les transhumants étrangers, principalement tchadiens qui font désormais de cette partie de la commune une zone d'accueil. Les données désagrégées par catégorie d'éleveurs nous permettent de mieux comprendre cette situation.

**Tableau 13** : Effectif du bétail par catégorie d'éleveurs et par village en 2015

Catégorie des Eleveurs	Yellewa	Niem	Dohiya-Gbaya	Minime	Yongoro-Nami	Total
Sédentaires	5086	1600		429		<b>7115</b>
Déplacés	5045		2041	984	487	<b>8557</b>
Transhumants	1275	13370				<b>14645</b>
<b>Total</b>	<b>11406</b>	<b>14490</b>	<b>2041</b>	<b>1413</b>	<b>487</b>	<b>30317</b>

En analysant le tableau ci-dessus, on s'aperçoit que le bétail transhumant est effectivement plus important à Niem (13 370 têtes) qu'à Yellewa (1275), alors que le cheptel national, celui des sédentaires et des déplacés est dix fois plus important à Yellewa (5086) qu'à Niem (1600). Toutefois, nous pouvons relever que la part du cheptel des éleveurs sédentaires est relativement faible par rapport au bétail des éleveurs déplacés ou transhumants. Le graphique ci-dessous permet de mettre en lumière la tendance qui se dégage dans la commune de Niem-Yellewa.

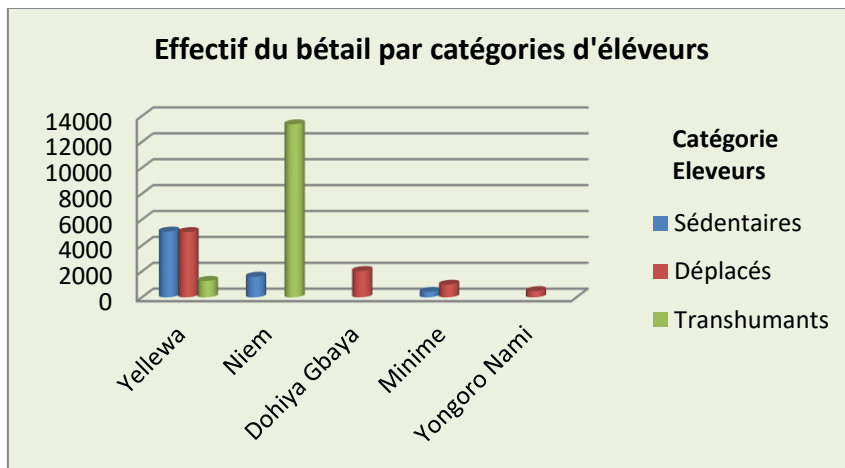
**Graphique 3** : Effectif du bétail par catégories d'éleveurs par village



Source : D'après CRS, décembre 2015.

La tendance qui se dégage est celle du poids du bétail transhumant. Le graphique ci-dessous présente les proportions du bétail par catégorie d'éleveurs : 48% du bétail vient de l'extérieur alors que le bétail sédentaire et déplacé représente respectivement 28 et 24%. Le poids du bétail étranger peut paraître paradoxal au regard du contexte sécuritaire.

**Graphique 4 :** Proportion du bétail par catégorie d'éleveurs



Source : D'après CRS, décembre 2015.

La crise de 2013 et 2014 s'est soldée par une baisse du cheptel national. Une partie a été décimée par les vols et les tueries des groupes armés, tandis qu'une partie s'est réfugiée vers les frontières du Cameroun. Cependant, les vols ne concernent pas que les milices anti-*Balaka*. De nombreuses sources attestent également du vol de bétail par les hommes de la Séléka dans leurs mouvements de retour vers le Tchad et le Cameroun, ainsi que par une partie des dissidents qui occupent encore l'Ouest centrafricain. Ces animaux confiés à des gardiens appartenant aux groupes des peuls Anagamba ont été ramenés sur les pâturages centrafricains durant la saison de transhumance 2015-2016.

À Niem-Yellewa, le bétail étranger est présent dans le sud de la commune entre Yellewa, Gbalamo et Niem. La commune de Niem-Yellewa bien avant la crise était une zone de transit pour le bétail étranger en provenance du Cameroun ou du Tchad et ayant pour destination finale les régions de Carnot, Gadzi, Berbérati dans la Mambéré-Kadéi. Situées en zone anti-*Balaka*, ces destinations présentent de grands risques pour le bétail transhumant. L'absence de bétail sédentaire sur les pâturages au sud de la commune offre aux éleveurs étrangers un espace de reconquête et transforme la commune en destination de transhumance. La protection militarisée adoptée par les transhumants étrangers pour s'imposer sur les

pâturages, s'accompagne d'un allongement de la durée des transhumances. Arrivés en décembre 2015, les éleveurs armés Anagamba étaient encore présents en mai 2016. La présence du bétail étranger dans la commune de Niem-Yellewa remet en cause l'absence du bétail transhumant dans l'Ouest de Centrafrique, principalement dans la Nana-Mambéré, observée jusque là.

## ***2- Typologie des éleveurs : des statuts évolutifs en contexte de conflit***

Les éleveurs ne constituent pas un groupe homogène. La différenciation entre les éleveurs peut prendre en compte d'autres critères que le seul effectif du cheptel en partant du type d'élevage pratiqué, de l'association de l'élevage avec d'autres activités. Ces critères permettent de distinguer les éleveurs sédentaires, des agro-éleveurs autochtones et des transhumants.

L'élevage est une activité à hauts risques qui rend les éleveurs particulièrement vulnérables (Gonin, 2014). Dans l'Ouest de la RCA, ces risques ont pris une ampleur considérable au lendemain de la chute du pouvoir de la rébellion Séléka. Le bétail constituait la cible principale des attaques. Les violences dans les zones pastorales ont occasionné un mouvement important d'éleveurs. Une grande majorité des éleveurs ont dû perdre une partie ou la totalité de leur cheptel. La perte du bétail constitue une perte de richesse pour l'éleveur et les membres de sa famille. La catégorisation des éleveurs suivant leur patrimoine financier a perdu une part de sa signification dans le contexte centrafricain. En effet un éleveur riche, car disposant d'un effectif important de bétail peut se retrouver brutalement dans une autre catégorie après avoir perdu une partie ou la totalité de son cheptel. Dans la commune de Niem-Yellewa, certains grands éleveurs se retrouvent dans la plus basse catégorie après avoir perdu la totalité de leur cheptel.

En prenant en compte le facteur conflit armé, nous avons essayé d'établir une autre catégorisation des éleveurs en se basant sur leur origine avant et après 2013. Cette classification permet de retenir trois catégories : les éleveurs sédentaires, c'est-à-dire les ceux qui n'ont pas quitté leurs zones habituelles suite au conflit ; les éleveurs déplacés regroupent ceux qui ont fui leurs anciennes zones pour s'installer dans une zone d'accueil enfin les transhumants.

## Éleveurs sédentaires

Cette catégorie regroupe les Peulsmbororo, quelques Haousa et Foulbé et les autochtones Gbaya. Ils pratiquent un élevage bovin sédentaire qui se déplace à faible distance et dispose d'une zone d'attache qui demeure inchangée. L'éleveur sédentaire ne se déplace donc pas avec son bétail. Il dispose d'un cheptel bovin dont il est le propriétaire. En tant que propriétaire, il confie le gardiennage et la gestion à des bergers ou bouviers. Pabamé Sougnabe (2010 : 175) dans la classification des acteurs de l'élevage au Tchad mentionne que le propriétaire des animaux, qualifié « d'éleveur ou pasteur » est parfois trompeur, puisque certains d'entre eux ne jouent aucun rôle auprès de ces animaux. Le propriétaire du bétail peut être physiquement présent dans la zone où est pratiqué l'élevage, mais n'entretient pas de liens directs avec le troupeau. Chez les éleveurs mbororo, derrière le propriétaire se cache le responsable de parcs ou le superviseur dans le cas où le propriétaire dispose de plusieurs troupeaux. Le superviseur a la charge de la gestion du troupeau. Il entretient et joue le rôle d'interface entre le propriétaire et les bergers. Il rend compte régulièrement au propriétaire du bétail de l'état de santé du troupeau, des éventuelles difficultés rencontrées par les bergers (accès aux pâturages, difficultés de parcours...). La crise en Centrafrique a vu se renforcer leur rôle avec la présence des groupes armés dans les villages d'éleveurs. L'insécurité en brousse rend problématique la présence des éleveurs propriétaires du bétail en brousse<sup>187</sup>. Dans un contexte de protection militarisé du bétail, le superviseur du bétail ou chef de parc, est l'intermédiaire entre les hommes armés et le propriétaire du cheptel est en charge de leur prise en charge et rend compte au propriétaire<sup>188</sup>. Le superviseur est rattaché au campement qui porte le nom du propriétaire. Il est censé détenir toutes les informations sur le troupeau. Il est souvent issu de la famille du propriétaire.

Les éleveurs autochtones regroupent essentiellement les Gbaya disposant d'un petit cheptel bovin (entre 10 et 30 têtes) confié à des bergers peuls. Cette catégorie se distingue des éleveurs peuls dont l'élevage constitue l'activité principale. Chez les éleveurs autochtones, l'élevage est associé à l'agriculture, au commerce ou à l'activité minière. Il y a une différence entre cette catégorie d'éleveurs et les agro-éleveurs qu'on retrouve dans l'Ouham-Pendé. Ces

---

<sup>187</sup> Entretiens avec de jeunes éleveurs et observations participantes dans les campements d'éleveurs à Yellewa, mai 2016.

<sup>188</sup> Lors d'une visite dans un campement à l'est de Yellewa, nous avons croisé le superviseur du parc en compagnie de 3 hommes armés de Kalachnikov, des peuls qui portaient des uniformes militaires. Ces hommes, des combattants du 3R étaient venus récupérer des bœufs pour leur ration alimentaire.

agro-éleveurs associent l'élevage à l'agriculture, disposent de bœufs de trait, et font de la traction animale le fondement de leur système de production agricole. Dans la Nana-Mambéré, l'agriculture est essentiellement manuelle. L'élevage constitue pour ceux qui le pratiquent une sorte d'épargne et un gage de prestige social. Comme les éleveurs mbororo, les éleveurs autochtones ont subi la pression des groupes armés. L'élevage est devenu une activité à risque. Dans le village de Yellewa à dominance Peul mbororo, les éleveurs autochtones ne disposent plus de têtes de bœufs. La totalité du cheptel a été vendue par crainte de représailles des éleveurs<sup>189</sup>. L'élevage pratiqué par les autochtones est en déshérence dans la partie nord de la commune où l'essentiel du bétail a été pillé par les groupes armés tandis qu'une partie des éleveurs s'est déplacé vers le sud de la commune à la suite des attaques des Peuls armés. Les éleveurs autochtones se retrouvent donc majoritairement à Niem où leur effectif ne dépasse pas une dizaine. Leur activité est soumise à des pressions de divers ordres (accès au pâturage, vols et abattage par les anti-*Balaka*). L'activité requiert un suivi régulier, une grande vigilance de la part des propriétaires du bétail, qui visitent les campements deux fois par jour : le matin avant le départ du troupeau à la recherche du pâturage et au retour le soir. Chaque visite a pour le propriétaire une signification

### **Éleveurs déplacés**

Cette catégorie d'éleveurs a vu le jour avec la persistance des violences envers les éleveurs. Les éleveurs déplacés sont des éleveurs sédentaires qui ont fui leur localité d'attache pour s'installer dans d'autres régions. Ils sont qualifiés de déplacés en ce sens que leurs régions d'accueil se trouve en territoire centrafricain. Il y a donc une différence avec les éleveurs réfugiés qui sont ceux installés dans les pays limitrophes (Cameroun et Tchad).

Les éleveurs déplacés proviennent en majorité des préfectures de l'Ombella-Mpoko (Yaloké, Boali, Bossembélé ...), Ouham-Pendé (Paoua, Bossempaté), Mambéré-kadéi (Carnot, Gadzi). Ces éleveurs ont fui leur zone d'origine suite aux violences des anti-*Balaka*. Les mouvements de départ des éleveurs ont démarré au début de l'année 2014 et se poursuivent encore. Dans la commune de Niem-Yellewa, les éleveurs peuls déplacés se retrouvent principalement dans la partie nord, dans les localités de Yellewa, Dohiya-Gbaya, Minime et Yongoro-Nami. Certains

---

<sup>189</sup> Entretien avec un ancien agro-éleveur, Yellewa, mai 2016.

ont effectué les déplacements avec les membres de leurs familles et leur cheptel tandis qu'une partie a perdu le cheptel dans les déplacements.

**Encadré 15 :** Le rapprochement des campements d'éleveurs des villages : exemple de Niem

Jonas est un fonctionnaire à la retraite résidant au village Niem. Il a regagné ce village il y a une dizaine d'années. Deux années avant sa retraite, il a opté pour l'élevage jugé rentable. Jonas s'est progressivement constitué un cheptel bovin en achetant des animaux auprès des éleveurs mbororo de la localité. Son troupeau compte en 2016 une vingtaine de têtes de bœufs. Le gardiennage est confié à un berger peul. Le cheptel de Jonas est associé à ceux d'autres éleveurs du village et gardé dans la zone de Gbalamo à environ 25 km au nord-ouest de Niem. Depuis 2014, le troupeau de Jonas est ramené à Niem et réside dans le campement avec d'autres bergers à environ 150 m du domicile de Jonas. Cette proximité permet à Jonas de visiter deux fois par jour son troupeau : le matin pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de vol la nuit, et le soir afin de s'enquérir des éventuelles difficultés rencontrées lors du parcours journalier. L'agriculture constitue la seconde activité de Jonas. 1,5 ha sont mis en exploitation chaque année. Le manioc et l'arachide constituent les deux principales cultures de subsistance.

Source : entretien avec Jonas, un éleveur gbaya, Niem, mars 2016.

Le tableau<sup>190</sup> ci-dessous issu des données de vaccination du bétail dans cinq villages de la commune (Yellewa, Minime, Dohiya, Yongoro-Nami et Niem), donne un aperçu de la composition des familles d'éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa. 97 éleveurs déplacés ont choisi la commune comme zone d'accueil. En prenant en compte les femmes et les enfants, on a un effectif de 1 788 personnes déplacées. Le poids démographique des éleveurs peuls déplacés et de leur bétail à des incidences en termes d'accès aux ressources pastorales.

---

<sup>190</sup> Ces données issues du recensement du bétail pour la vaccination de 2016 ne prennent pas en compte les éleveurs totalement dépossédés ou ceux dont le bétail n'a pas été vacciné. Elles donnent une estimation qui peut ne pas refléter fidèlement la réalité.



**Tableau 14** : Estimation de la population des éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Enfants</b>	<b>Total</b>
Sédentaires	119	86	596	<b>801</b>
<b>Déplacés</b>	<b>97</b>	<b>221</b>	1470	<b>1788</b>
Transhumants	89	31	153	<b>273</b>
<b>TOTAL</b>	<b>305</b>	<b>338</b>	<b>2219</b>	<b>2862</b>

Source : d'après CRS, décembre 2015.

### **Éleveurs transhumants**

L'éleveur transhumant se distingue nettement des autres groupes d'éleveurs. Dans notre communauté d'étude, le terme de transhumant est attribué aux éleveurs étrangers tchadiens et camerounais qui sillonnent les pâturages de l'Ouest. Parmi les transhumants, les éleveurs appartenant aux groupes des Anagamba et Ontorbé sont dominants. Leur présence est notée dans les localités de Gbalamo sur l'axe Niem-Besson, au village Service-Kollo et autour de Yellewa. Anagamba et Ontorbé sont des éleveurs tchadiens jugés peu sociables par les populations hôtes car ayant une culture de violence (Chauvin et Seignobos, 2013). Ils pratiquent un élevage armé et sont réputés dans les vols de bétail. Leur particularité est qu'ils vivent en marge de la communauté, loin des zones d'habitation. Depuis la crise, les relations entre les transhumants et les populations locales sont tendues. Les premiers sont particulièrement assimilés aux combattants de la Séléka. À l'échelle de l'Ouest, ils ont repris leurs mouvements dans une partie de la Nana-Mambéré et de l'Ouham-Pendé à partir de 2015. Les transhumants sont généralement de transit dans la Nana-Mambéré entre décembre et mars et ont pour destination finale les préfectures de la Mambéré-Kadéi et de l'Ombella-Mpoko. Entre 2014 et 2015 du fait des violences dans l'Ouest, les mouvements des transhumants étaient quelque peu ralentis. Ils ont repris en 2015-2016. Ce retour semble se matérialiser dans la durée car ils se déplacent avec leurs familles. 89 ménages transhumants sont recensés en 2016 dans la commune de Niem-Yellewa, dont une vingtaine vit avec leur famille.

### **Bergers ou bouviers**

C'est la dernière catégorie dans la classification des acteurs de l'élevage. La fonction de berger est salariée. Le berger a droit à 1 veau tous les 5 mois<sup>191</sup>. Dans l'année, le berger dispose en moyenne de deux veaux fournis par le propriétaire du troupeau dont il a la charge. Chez les

---

<sup>191</sup> Entretien avec un éleveur peul de Yellewa, avril 2016.

Mbororo Djafoun, les bergers sont généralement des membres de la famille de l'éleveur, une pratique qui permet de conserver la richesse au sein du groupe.

Depuis 2013, les bergers sont en majorité des éleveurs qui ont perdu leur cheptel durant les conflits. Les expériences accumulées dans l'élevage les ont conduits à se reconvertir dans le gardiennage et à offrir leur service aux éleveurs qui disposent encore du bétail. Le contexte d'insécurité les fragilise socialement et économiquement. Ils mènent une vie de précarité. Ils ne sont plus pris en charge convenablement par les éleveurs. Les propriétaires du bétail ont remplacé le paiement en nature par une prise en charge financière mensuelle. Le revenu mensuel d'un berger est de 10 000 francs CFA. Ce système constitue pour le berger un frein pour la reconstitution d'un troupeau car le bétail n'a plus la même valeur. Les éleveurs reconnaissent qu'avant le conflit, la valeur monétaire d'un veau variait entre 30 000 et 40 000 F CFA, il était alors plus avantageux pour le propriétaire de donner un veau à un berger deux fois par an, car les prix du bétail étaient faibles. À partir de 2013, le prix du bétail est devenu plus élevé. Un jeune bovin coûte entre 200 et 500 000 francs CFA, soit 10 fois plus le prix d'avant. Face à cette surenchère, l'éleveur ne peut plus offrir un bœuf au berger.

### ***3- Inégalité croissante de l'accès au bétail au sein des groupes d'éleveurs***

La situation de conflit éclaire autrement la place qu'occupe le bétail dans la société peule. Barouin et Boutrais (2009) ont examiné les liens au bétail au sein des sociétés pastorales et les perceptions au niveau social, économique, mais aussi affectif et symbolique qui y sont associés. Le bétail est richesse et source de richesse, c'est ce qui fait son importance. Le bétail rassemble les caractéristiques qui permettent de l'assimiler à une forme de monnaie. Ceci tient au fait qu'il présente des propriétés qui lui permettent de répondre aux trois fonctions essentielles de toute monnaie à savoir être à la fois une réserve de valeur, un étalon de mesure et un moyen d'échange. On comprend mieux pourquoi les peuls utilisaient avant le conflit le paiement des bergers en nature. Très souvent, les éleveurs ont utilisé aussi le bétail pour payer les rançons et régler leurs dettes face à une situation donnée. Dans l'Ouest de la RCA par exemple, le règlement de conflit entre agriculteur et éleveur pouvait voir le paiement des dommages en nature, en offrant un bœuf à l'agriculteur lésé. Par ailleurs, le paiement des aumônes (*Zakat*) en nature renseigne également sur la valeur monétaire du bétail dans les sociétés pastorales fortement islamisées. Le bétail, en raison de ces qualités intrinsèques qui

permettent de l'assimiler comme tout autre bien économique, à une forme de monnaie, est aussi le mode privilégié d'expression de richesse. C'est la possession de bétail qui marque la richesse d'un individu et donc son statut social. Le bétail joue à la fois une fonction économique et sociale. Posséder du bétail incarne donc la fonction de l'éleveur. En fournissant du bétail aux bergers, les éleveurs leur donnent l'occasion de se constituer un cheptel et de se faire une place au sein de la société. On voit donc par là une forme de solidarité sociale au sein des sociétés pastorales. L'accès au bétail est donc une préoccupation commune. La garde du bétail constitue une forme de transfert de bétail, de richesse à un autre éleveur. Boutrais (2009) présente aussi une autre forme de transfert à travers « les vaches d'attache ». Ce principe consiste à transférer une vache à un éleveur qui en est le bénéficiaire le temps d'un vêlage. « Après le sevrage, la vache est renvoyée chez son propriétaire mais le veau reste et devient la propriété du bénéficiaire ».

Cette pratique permet à celui qui reçoit d'avoir des génisses qui pourront reproduire et accroître progressivement son cheptel. Cette pratique marque également une forme sociale d'accès au bétail dans les sociétés pastorales, au-delà de ce que les éleveurs peuvent acheter auprès des autres, ce qui permet de se constituer progressivement un cheptel. D'autres formes de transfert concernent également le don de génisse à un jeune garçon par son père ou à une fille le jour de son mariage. Pour le garçon, la génisse est gardée dans le troupeau du père jusqu'à l'âge adulte. Tout le cheptel issu de cette génisse devient la propriété du garçon. Le cheptel est retiré du troupeau initial et confié à un berger qui travaillera pour le jeune garçon. Pour la fille, à l'âge adulte, le troupeau peut être remis et associé à celui de son mari. Dans le cas où ce dernier ne possède pas assez de richesse, le père de la fille peut décider de ne pas le céder<sup>192</sup>. Cependant, toutes ces formes d'accès sont influencées par le contexte politico social dans lequel vivent les éleveurs.

Dans l'Ouest de la Centrafrique, la paupérisation des éleveurs ayant perdu leur bétail dans le conflit, conjuguée à la valeur économique nouvelle que revêt le bétail, modifie les liens sociaux autour de l'élevage.

---

<sup>192</sup> Entretiens avec des Mbororo Djafoun, Yellewa, avril 2016.

## Encadré 16 : Portrait d'un éleveur peul déplacé reconverti en berger à Niem

Amadou est un éleveur peul résidant à Niem. Il a fui vers le Cameroun mais a décidé au péril de sa vie de revenir dans ce village. « J'ai fui vers le Cameroun précisément à Ngaoui en 2014 durant les affrontements entre Anti-Balaka et Séleka. Après 5 mois seulement j'ai décidé de regagner Niem car le bétail éprouvait de grande difficulté à trouver du pâturage. Les bœufs se nourrissaient des feuilles des arbres. Il était difficile de trouver de l'herbe fraîche comme en Centrafrique. J'ai fini par perdre mon troupeau, c'est ainsi que je suis revenu à Niem où je suis devenu le gardien du troupeau des autres » Amadou a la charge de deux troupeaux de bœufs (environ une centaine) dont il a confié une partie à son fils aîné. Amadou et sa famille habitent dans des huttes autour des enclos construits pour le bétail. « Notre revenu est trop maigre, on ne peut même pas espérer payer un veau car le prix du bétail a beaucoup augmenté. Nous sommes condamnés à garder le bétail des autres qu'on regarde avec admiration sans savoir quand on pourra avoir un cheptel à nous ».

Source : entretien avec Amadou, Niem, mars 2016



Ces photos montrent Amadou, un berger peul et son épouse dans leur campement à Niem. Il s'agit d'éleveur déplacé et dépossédé. Amadou s'est reconverti en berger. Dans ce village, l'insécurité contraint les éleveurs à parquer le bétail dans des enclos en vue de réduire les éventuels cas de vols la nuit. Ces campemnts sont placés sous la surveillance des miliciens anti-Balaka rémunérés par les propriétaires des troupeaux. Crédits : J. Betabelet, mars 2016.

L'éleveur se trouve dans une double logique de préservation de sa richesse et donc d'accroissement de son troupeau, mais également de rentabilité économique. L'augmentation de la valeur économique du bétail et des frais de sécurité liés à sa préservation, donnent une autre perception du bétail à l'éleveur, qui voit désormais cette valeur économique avant la valeur sociale qui le poussait à offrir deux ou trois veaux au berger pour le service rendu. Dans les villages, on s'aperçoit ainsi que les éleveurs déplacés qui ont perdu leur bétail ne parviennent pas à reconstituer un troupeau. La surenchère constatée sur les prix du bétail bloque toute possibilité d'acheter. D'ailleurs la majorité est dépourvue de tout moyen d'existence. Ils comptent sur la solidarité sociale pour partager le repas avec les autres éleveurs et non pour avoir une génisse reproductrice. À Yellewa, l'entraide sociale qui consiste à prêter du bétail s'est rétrécie au cercle familial : « nous ne pouvons que soutenir les membres de notre famille. Le conseil de famille peut décider à ce que tous les membres cotisent un bœuf pour donner à celui qui a perdu son cheptel. Soit cotiser de l'argent et lui donner pour qu'il fasse le commerce et s'acheter du bétail progressivement »<sup>193</sup>. Les éleveurs qui ont perdu leur troupeau n'ont plus cette facilité d'accès au bétail tant que perdura le conflit.

### **C. Les acteurs et les relations de pouvoir dans la circulation du bétail**

Cette sous-partie aborde la commercialisation du bétail en portant un regard sur les acteurs et l'organisation des espaces de commercialisation, ainsi que la circulation de flux de bétail sur pieds.

#### ***1- Analyse des acteurs de commercialisation de bétail et leur insertion dans les jeux de pouvoir***

La commercialisation du bétail sur pied est un secteur clé de l'économie nationale. Ce secteur est basé sur des pratiques traditionnelles liées aux habitudes des commerçants. À l'origine, la vente de bétail sur pied est le monopole des commerçants tchadiens Arabes, des Haoussa et des Foulbé du Cameroun structurés en réseaux commerciaux solidement ancrés, permettant un approvisionnement et un ravitaillement des principaux marchés (Kadékoï, 2007). L'organisation de ce réseau de commercialisation comprenait les éleveurs en amont, les convoyeurs, les commerçants et les bouchers en aval. Depuis longtemps déjà, l'État a

---

<sup>193</sup> Entretien avec Issa, un éleveur djafoun de Yellewa, avril 2016.

encouragé la structuration des acteurs en associations diverses dans le but d'avoir un certain contrôle sur ce commerce. Très vite, ces réseaux d'association se sont constitués sur des bases fortement ethniques. Jusqu'en 2014, sur cinq grandes associations de commerçants de bétail sur pied, une seule regroupe les peuls (Oudda et Foulbé) et les 4 autres comprenaient essentiellement des Arabes tchadiens<sup>194</sup>. Les réseaux commerciaux ont donc été longtemps fermés et dominés par les Arabes. Pour assurer leur approvisionnement, les grands commerçants misent sur des réseaux de rabatteurs depuis les campements d'éleveurs jusqu'au lieu d'écoulement du bétail que sont les parcs ou les marchés à bétail.

La vente du bétail est un secteur qui fait l'objet de rivalités économiques entre les acteurs comme en témoignent les affrontements entre les commerçants de bétail peuls et arabes autour du contrôle du marché à bétail de Bangui en 2009<sup>195</sup>. Les éleveurs peuls voulaient s'affranchir du pouvoir des arabes qui contrôlent la filière. Ces événements ont plus tard conduit au déplacement du marché à bétail de PK 13 à la sortie nord de Bangui, à 45 km plus loin sur la route de Boali. Le transfert de ce marché a été fortement impulsé par la FNEC à majorité peule ainsi que le ministre de l'élevage de l'époque, également un peul. Ce transfert aurait été perçu d'un mauvais œil par les commerçants arabes, dont la majorité a intégré les rangs de la Séléka en 2013. Le coup d'État de 2013 a permis aux commerçants arabes de prendre leur revanche sur les éleveurs peuls en ramenant le marché de bétail de Bangui à son emplacement initial. Il concrétise le monopole de la commercialisation par les Arabes qui ont su maintenir leur domination sur ce réseau via la Séléka (Betabelet *et al.*, 2015).

Tous les principaux marchés du pays restés sous le contrôle des généraux arabes de la Séléka, qui collaborent avec les grands commerçants arabes et haoussa. Le secteur de commercialisation reste un milieu fortement islamisé et fermé jusqu'en 2013. Mais une reconfiguration des acteurs s'opère avec la chute de la Séléka. Dès lors, le commerce du bétail, jadis fermé, devient un secteur ouvert à tous. De nouveaux acteurs, arrivent à se faire une place dans ce réseau.

---

<sup>194</sup> Entretien avec un responsable du service d'élevage, Bangui, août 2015.

<sup>195</sup> Les incidents découleraient d'une histoire de vols de 150 bœufs appartenant aux éleveurs peuls et retrouvés par ces derniers sur le marché à bétail de PK 12 à la sortie nord de Bangui. Les animaux volés auraient été achetés par les commerçants arabes. Ces derniers refusent de concéder la totalité des animaux aux éleveurs et réclament des indemnités. L'incident a tourné en un affrontement meurtrier. Le bilan était d'une vingtaine de morts.

## **2- L'évolution des acteurs de la commercialisation du bétail après 2013**

Le contexte de crise amène des changements dans la structuration des acteurs avec l'apparition, la disparition, le renforcement ou l'affaiblissement de la capacité de certains. Un fait général confirmé par nos travaux est l'effacement presque total des grands commerçants à bétail. En même temps que l'organisation en réseaux des marchés à bétail tend à se défaire, de nouveaux professionnels opèrent dans le commerce. Les marchands de bestiaux ne forment plus une corporation aussi fermée qu'autrefois.

Le commerce de bétail s'organise autour des commerçants de gros, des commerçants de semi-gros, des commerçants détaillants, puis de bouchers autour desquels gravitent les *rakatcha* ou débrouillards, les bergers et les sentinelles.

Comme mentionné plus haut, des liens étroits s'établissaient entre les éléments de la Séléka et les grands commerçants Arabes, Haoussa, voire Foulbés. On notait une division spatiale entre les Arabes et les Haoussas qui dominaient sur le marché de Bouar tandis que les Foulbé (et quelques Haoussa) contrôlaient les marchés intérieurs. D'un point de vue sociologique, Arditi (1993, 2002) a montré que ces commerçants ont en commun d'être musulmans et d'utiliser l'arabe comme moyen de communication intra-communautaire, permettant à ces commerçants de pénétrer les campements d'éleveurs et les marchés de collecte situés à plusieurs centaines de kilomètres de leurs bases. Les grands commerçants ont pour résidence les grands centres urbains. Leurs zones d'action s'étendaient des zones de production aux régions frontalières de l'Ouest et à Bangui, lieu de consommation relais de l'exportation vers le Sud. L'aire géographique dans laquelle ils interviennent dépasse la région ouest.

Il arrive que le commerçant à bétail effectue des déplacements dans les campements d'éleveurs pour constituer son stock. Mais ils peuvent également utiliser les services d'acheteurs qui se rendent avec l'argent liquide sur les lieux d'approvisionnement (campements d'éleveurs et marchés). Dans les zones de production, les commerçants sont à proximité des éleveurs. Ils ont donc la latitude de se rendre dans les campements et de discuter du prix avec les éleveurs. Le stock constitué progressivement est placé sous la garde de bergers avant le convoyage. Les grands commerçants acquièrent le plus souvent des troupeaux de bovins, destinés exclusivement à la commercialisation. Nombreux sont ceux qui ont perdu leur troupeau ou migré vers le Cameroun face à la pression des anti-*Balaka*.

Depuis 2013, les trois grands commerçants à bétail sont à Bouar sont un haoussa, un foulbé et un autochtone gbaya. Tous les trois ont un point commun : plusieurs dizaines d'années passées dans l'activité. Mais leurs trajectoires ne sont pas les mêmes.

Haïdjo est un commerçant haoussa qui a débuté en tant qu'aide-boucher puis boucher. Il a appris auprès de son père qui faisait partie de la première génération des Haoussas de Bouar. Il s'est progressivement intéressé à l'activité à cause de sa rentabilité. En tant que boucher, il achetait des animaux auprès d'autres commerçants. Grâce à la vente de viande de boucherie, il s'est constitué un capital qui lui a permis de se lancer dans le commerce de gros. Le commerce de bétail constitue son activité principale. Haidjo dispose d'une certaine notoriété politique et sociale. En 2015, il a été nommé membre de la délégation spéciale de Bouar (2<sup>e</sup> adjoint au maire et percepteur des taxes de bétail à la mairie de Bouar). Il est en temps le représentant de l'ANBC<sup>196</sup>. Durant les périodes troubles, il a su établir d'importants réseaux sociaux, économiques voire politiques avec quelques chefs anti-*Balaka* qui lui ont permis de maintenir son activité. Il utilisait les relations avec eux pour acheter, stocker et écouler le bétail à Bangui.

Saly Ben Laden lui est un foulbé originaire de Garoua né d'une mère centrafricaine. Le commerce du bétail est son activité secondaire à côté de la mine artisanale. Au contraire de Haidjo, il a fui au Cameroun avant de revenir à Bouar où il est lié par mariage. Il a commencé en tant que commerçant aux côtés de son père. Avec plus de 26 ans dans le commerce du bétail, il dispose d'un important troupeau : « j'ai perdu une bonne partie de mon troupeau par manque de pâturage, présentement j'achète aux mains des commerçants pour reconstituer mon cheptel que je peux vendre ou utiliser à d'autres fins »<sup>197</sup>. Il est dans le commerce avec ses autres frères. Comme Haidjo il dispose de solides liens sociaux.

Durant les périodes fastes de trafic de bétail par les anti-*Balaka*, Haidjo et Saly avaient pour intermédiaire un autre boucher islamisé : Oumarou boucher. Entre 2013-2016, les anti-*Balaka* contrôlaient largement le commerce du bétail. Il était donc difficile pour eux de se rendre dans les zones de productions à cause de nombreux risques. Oumarou boucher lui-même anti-*Balaka* a joué le rôle d'intermédiaire entre ces commerçants et les autres miliciens qui vendaient au marché de Bouar. Le rôle de Oumarou était de négocier directement le prix aux

---

<sup>196</sup> Association nationale des bouchers centrafricains. Cette structure serait en déclin depuis 2013 suite au départ des grands commerçants arabes.

<sup>197</sup> Entretien, Bouar, mai 2016.



trafiquants anti-*Balaka* pour le compte des deux commerçants qui lui remettaient préalablement de l'argent, ou de prendre le bétail des anti-*Balaka* et leur verser l'argent après revente aux commerçants. Les grands commerçants ont pu ainsi avoir du stock disponible durant les périodes de crises. En 2016, leur stratégie consiste à acheter en gros ou en détail auprès des commerçants autochtones ou peuls en provenance des marchés intérieurs. Une rupture semble s'établir entre les grands commerçants et les zones productives. Celle-ci a permis une diversification au sein des acteurs et a facilité l'émergence de commerçants peuls mbororo originaires de la commune de Niem-Yellewa principal point d'approvisionnement en bétail. Jean-Pierre par exemple est originaire de Kouï. La cinquantaine, il est un homme de pouvoir et dispose de liens solides avec son milieu d'origine, lui permettant de s'approvisionner auprès des éleveurs et revendre aux autres commerçants à Bouar. Les commerçants autochtones gbaya et peuls mbororo sont ainsi les seuls qui maintiennent encore des liens avec les zones de production, pour constituer le stock à écouler vers le marché de Bouar, dont les principaux preneurs sont les grands commerçants de gros et les bouchers. Arditi (2009) a relevé que le commerce de bétail est considéré comme une activité rémunératrice, car il permet la constitution ou la reconstitution rapide d'un troupeau. Mais il suppose un capital de départ important et comporte de risques. La concurrence est rude dans ce secteur. Le départ des concurrents a ouvert la voie aux éleveurs peuls mbororo. Ils sont depuis quelques temps les principaux fournisseurs des marchés de Bouar et des environs. Le succès des commerçants peuls réside dans la fermeture ou le déclin des marchés frontaliers. Pour ces commerçants c'est un avantage pour eux d'avoir un accès direct au marché plutôt qu'à l'époque où ce sont les commerçants haoussa et foubé qui achetaient. Ces commerçants peuls (environ une dizaine) sont tous des éleveurs. Ils ont pu avoir un capital de départ en prélevant quelques têtes dans leur cheptel. Par la suite, ils ont commencé à acheter du bétail à d'autres éleveurs des villages environnants. Ils constituent un stock dans les zones de production, écoulé sur le marché de Bouar. D'autres éleveurs peuvent leur confier du bétail pour vendre. Les commerçants peuls ont cet avantage de profiter de la relation de confiance qui s'établit entre eux et leurs pairs.

**Photo 12 et 13** : Jeunes commerçants peuls dans le parc à bétail de Yellewa (à gauche) et le bétail en attente de convoyage vers la ville de Bouar (à droite).



Ce vaste espace construit en bois locaux a vu le flux de bétail sensiblement baisser depuis 2013. La présence des herbes montre que c'est une partie du parc qui est utilisée par le bétail. La couverture végétale atteste du déclin de l'effectif de bétail sur ce parc. Crédits : J. Betabelet, avril 2016.

Le profil de ces commerçants peuls est celui de jeunes gens (entre 30-40 ans) ayant des positions solides dans l'élevage mais qui sont également attirés par la ville. Le commerce du bétail leur permet de maintenir des liens réguliers avec le principal pôle d'attraction qui est Bouar.

Idriss un jeune commerçant peul y vient au moins deux fois par mois pour vendre son bétail ou celui que les autres lui ont confié. Il arrive qu'il passe plus de temps à Bouar qu'à Yellewa. Les commerçants peuls vendent en gros aux grands commerçants comme Saly ou Haidjo qui ensuite acheminent le bétail vers les villes minières. Le stock est généralement limité entre 10-30 têtes par voyage. Il ne faut pas occulter que la valeur du bétail a augmenté. Les éleveurs sont moins tentés à vendre leur bétail en grande quantité. Le rythme du voyage dépend donc du temps de constitution du stock et de l'écoulement sur le marché de Bouar où la clientèle se fait rare. Certains petits commerçants qui se ravitaillent auprès des éleveurs en brousse achètent, comme le mentionne Boutrais (2001), sur paroles, et ne paient qu'après avoir eux-mêmes revendu.

Les *rakacha* peuvent être considérés comme des revendeurs, des débrouillards ou des débutants dans le commerce du bétail. Ne disposant pas d'assez de capitaux leur travail consiste à venir tôt sur le marché négocier avec les commerçants de bétail. Par leur habilité,

ils procèdent de la même manière que les petits commerçants. Mais ces revendeurs sont limités dans leur activité. La confiance qui s'établit entre eux et le vendeur peut vite s'envoler pour non paiement par les acheteurs, principalement les bouchers. Le contexte de crise a fait que les bouchers sont devenus peu solvables. Pour non paiement, ces bouchers tombent dans un cercle vicieux d'endettement dont ils ne peuvent sortir. L'activité du boucher est de plus en plus hypothéquée à la fois par l'augmentation du prix du bétail sur le marché (entre 400-500 mille francs CFA) et par la baisse du pouvoir des consommateurs locaux.

**Encadré 17 :** Georges : de la milice anti-*Balaka* à la surveillance des bœufs au parc à bétail de Bouar

Avant 2016, quand les véhicules venaient de Bangui, nous pouvions avoir entre 5 000 et 10 000 francs d'un seul coup. Maintenant ce n'est plus le cas. Les bouchers et les commerçants ne veulent pas nous payer. Aujourd'hui, nous avons eu 1 000 francs CFA sur les 4 bœufs vendus au lieu de 2 000 francs CFA. On est mal payé et quand il survient des vols au parc, nous sommes responsables. Normalement quand les commerçants arrivent nous devons discuter et nous entendre avec eux, ça nous permet d'avoir le nombre exact des bœufs. Malheureusement quand les commerçants arrivent, les intermédiaires discutent directement avec eux et prennent tout le stock. Ça nous crée des ennuis...

Vous savez la sentinelle travaille plus la nuit. Donc ce qu'on nous donne nous est utile pour le café la nuit, mais ne suffit pas pour prendre en charge nos familles. De plus en plus les autres et moi, on fait du convoyage de bétail vers Carnot. Com-zone, mon cadet, vient de passer 4 jours à Carnot où il a accompagné un troupeau de bœufs. Le convoyage de bétail se paie 30 000 francs CFA. Quand il n'y a pas de marché ou quand on a en face un client « *duracel* », il nous paie 20 000 francs CFA. À Bouar, on ne peut pas avoir 5 000 francs CFA par jour. J'ai fait trois fois le convoyage de bétail vers Carnot ce qui m'a permis de terminer la construction de ma maison. On est 4 sentinelles et on fait le déplacement à tour de rôle. C'est pour nous une façon de s'entre-aider. Et puis je ne passe plus assez de temps sur le parc. J'ai un champ qui m'occupe la journée. Je ne reviens au parc que dans l'après-midi

Source : entretien avec Georges, mai 2016, Bouar.

Les sentinelles des parcs assurent le gardiennage du bétail de commerce au parc à bétail la nuit. Sentinelles et bergers associent également leur travail au convoyage. Sur le parc à bétail de Bouar, leur vie est étroitement liée au rythme des ventes de bétail. Le berger perçoit du commerçant et des bouchers 500 francs CFA par animal vendu.

Ces propos éclairent sur les relations de pouvoirs entre les gardiens des parcs et les autres acteurs. Une activité économique n'est pas simplement économique. Les faits les plus banals ne sont pas que banales, mais sont l'expression d'un pouvoir, et participent d'un mécanisme de domination (Hibou 2011 : 14-15). Tout rapport de domination entre les acteurs comporte un minimum de volonté d'obéir. En analysant les situations concrètes, cela permet de comprendre « ces intérêts spécifiques à obéir » des sentinelles et des bergers sur le parc à bétail. Tout d'abord sur le choix des sentinelles.

Georges et ses compagnons ont été choisis par Haïdjo, le 2<sup>e</sup> adjoint au maire haoussa qui est lui-même commerçant. L'on suppose que ce choix marque le niveau de confiance accordé par le commerçant à ces jeunes gens d'une vingtaine d'année qui ont œuvré quelques temps au sein des milices anti-*Balaka*. Ce choix visait aussi à sécuriser les commerçants musulmans face aux exactions des anti-*Balaka*. Sur le parc, les gardiens ne pouvaient que bien garder les troupeaux dont ils tirent profit. D'ailleurs, Georges précise qu'ils étaient « bien payés » au temps où les véhicules venaient de Bangui pour charger le bétail. Ce temps de « vaches grasses » correspond à l'époque où les anti-*Balaka* régnaient en maîtres sur le marché de Bouar. Mais les choses ont changé quand le pouvoir d'action des anti-*Balaka* a sensiblement baissé. Ils ne disposent plus assez de pouvoir de nuisance pour monnayer la protection sur le parc à bétail de Bouar.

## **2) Les acteurs dans les relations de pouvoir pour l'accès aux ressources minières**

### **A. Catégorisation des acteurs miniers dans le système de production**

La catégorisation des acteurs miniers dans l'Ouest centrafricain telle que définie par le code minier de 2009 a évolué depuis 2013. Cette organisation codifiait vaille que vaille les relations entre les acteurs avant les conflits récents. Elle a été totalement bouleversée. Les collecteurs de diamants, maillon fort de la chaîne de production ont été contraints à l'exil par les exactions des miliciens anti-*Balaka*, qui contrôlent désormais les sites miniers de l'Ouest. Le vide laissé par ce départ ouvre la porte à de nouveaux acteurs issus des rangs des miliciens armés. Le

contexte de chaos qui règne attire dans l'Ouest des prédateurs chinois exploitant sous la couverture des acteurs locaux. L'effet conflit fait émerger des gagnants et des perdants dans l'accès aux ressources minières.

### **1- Les ouvriers miniers**

Que ce soit dans la production de l'or ou de diamant, la mine artisanale repose à la base sur les ouvriers miniers. Ces acteurs peuvent être comparés aux creuseurs dans le cas de la RDC (Pourtier, 2004). En 2013, nombre d'entre eux ont regagné les rangs des miliciens anti-*Balaka* dans l'Ouest. Ils sont les acteurs au plus bas de l'échelle de l'organisation du travail dans la mine artisanale. Au contact direct de la mine, ils offrent leur force de travail pour effectuer toutes les tâches indispensables sur un chantier minier. L'ouvrier minier travaille pour le compte de l'artisan minier. Les ouvriers comptent autant d'hommes que de femmes, avec des tâches spécifiques pourtant.

Le sondage, l'excavation, l'assemblage de gravier le long des cours d'eau revient aux hommes. Les femmes et les enfants s'attèlent au lavage des graviers. Dans certaines conditions, le lavage est fait par les ouvriers temporaires. Ils offrent quotidiennement leur force de travail, et sont donc payés à la tâche à hauteur de 500-1 000 francs CFA suivant le volume du travail à exécuter, suivant que l'on travaille sur le lit vif ou sur carrière. L'ouvrier permanent et le temporaire n'ont donc pas le même statut. Le premier travaille pour une seule personne, le chef de chantier tandis que l'ouvrier temporaire n'est pas lié à un artisan particulier, ce qui lui laisse une certaine marge de manœuvre pour offrir sa force de travail à qui veut la prendre. Mais il n'est pas toujours aisé pour le temporaire de trouver du travail, en fonction l'intensité de l'activité sur le chantier.

Le travail de l'ouvrier est éreintant et à faible productivité. Le faible gain ne permet pas au creuseur de prendre en charge sa famille s'il travaille pour un seul artisan. Raison pour laquelle certains temporaires payés à la tâche peuvent travailler pour deux ou trois patrons par jour, ou quittent leurs villages pour ne revenir qu'après avoir amassé un revenu conséquent.

Le mode de paiements des ouvriers reste variable selon leur statut. Dans les sites d'orpaillage par exemple, si les hommes sont le plus souvent payés en espèces, la prise en charge de femmes ouvrières se fait en nature. Le lavage à la battée constitue pour les orpailleuses une activité journalière. Après l'extraction et l'assemblage du gravier, le propriétaire répartit le

gravier en plusieurs tas. Les orpailleuses ont la charge de laver le gravier. La quantité d'or extrait est remis au propriétaire pour une grande partie du gravier. Le reste du gravier est utilisée pour payer les ouvrières, peu importe la quantité d'or qui sera prélevée. Une ouvrière a cette possibilité de faire le lavage pour le compte de plusieurs orpailleurs en une journée. La quantité d'or accumulée est automatiquement vendue sur le chantier ; cette pratique permet aux ouvrières de se constituer un capital pour se lancer dans les activités commerciales ou subvenir aux besoins quotidiens de la famille. Durant les périodes de ruées, le lavage à la battée est une réelle activité rémunératrice pour les orpailleuses.

Pour autant, ouvriers miniers et orpailleuses sont de plus en plus concurrencés dans les chantiers miniers par la mise en services de laveries mécaniques. En 2016, sur le chantier Kpakana dans la localité de Niem la grosse tâche du lavage est relayée par des engins mécaniques. La force humaine tend à être remplacée par la force mécanique, ce qui n'est pas sans conséquences pour les ouvriers dont les possibilités d'emploi diminuent.

## **2- Les artisans miniers**

L'artisan minier ou *Nagbagta* est une personne physique de nationalité centrafricaine d'origine, habilitée à faire de l'exploitation minière artisanale ou plus ou moins mécanisée pour son propre compte<sup>198</sup>. Il vient en deuxième position dans la hiérarchie des acteurs de production. La définition donnée par le code minier centrafricain laisse présager des ambiguïtés. Dans la logique du code, un artisan minier possède un chantier minier. Il est détenteur de certains droits coutumiers. Il est appelé communément chef de chantier et peut avoir à sa disposition des ouvriers miniers qui travaillent pour son compte. D'après les règles coutumières en usage dans le monde minier, le chef de chantier est celui qui a prospecté ou exploité pour la première fois la parcelle, ce qui lui procure le droit de premier occupant. Ce droit reconnu par toute la communauté est aliénable. Il donne la possibilité à l'artisan minier de donner, léguer, ou vendre sa parcelle minière. Un chantier minier peut se transférer de père en fils, mais difficilement de mari en épouse ou de père en filles.

Le droit coutumier ne fait pas du propriétaire de la parcelle (chef de chantier) un artisan minier au sens du code minier. En ce sens que la détention du droit coutumier ne donne pas le plein droit à l'artisan minier d'exploiter les ressources minières. La loi reconnaît l'appartenance de

---

<sup>198</sup> Code minier centrafricain, article 1, p. 2.

toutes les richesses du sol et du sous-sol à l'État. Cette dualité des normes place le propriétaire de la parcelle minière dans une situation quelque délicate. Ses droits coutumiers doivent, pour être reconnus par l'État, s'accompagner d'un versement d'une somme de 20 000 francs CFA payée annuellement. En un mot, c'est l'entrée en possession de ce bout de papier appelé « patente » qui procure à un détenteur de droit coutumier, le titre d'artisan minier. La patente permet à l'artisan d'entrer dans le registre du formel bien que son activité demeure informelle.

Ce ne sont pas tous les artisans miniers qui possèdent un chantier minier car certains exploitent le site appartenant à un autre. En retour, le chef de chantier bénéficiera d'une partie des revenus de l'exploitation, selon les closes préalablement définies entre lui et les gens qui exploitent sa parcelle. On peut donc de ce fait faire une distinction entre un chef de chantier (qui dirige l'exploitation concrètement) et un artisan minier (détenteur de droits officiels, et qui exploite ou non directement un chantier).

Le chef de chantier nous l'avons dit est détenteur d'une parcelle de terre. Cette acquisition peut se faire soit par le droit de la première hache ou de première prospection. À Niem-Yellewa par exemple, le grand chantier de Kpakana aurait été découvert par un cultivateur qui est tombé sur un filon d'or en voulant arracher des mauvaises herbes dans sa parcelle. D'autres le deviennent en héritant les parcelles de leurs prédécesseurs. Mais de plus en plus et ce bien avant le conflit de 2013, les parcelles minières s'acquièrent à prix d'argent. Cette pratique a pris de l'ampleur avec le contexte de pauvreté, qui pousse les détenteurs de droits coutumiers à vendre leur terre. Ceux qui les acquièrent sont souvent des acteurs détenant un certain pouvoir financier, souvent musulmans.

Nous avons mentionné dans les lignes précédentes qu'une parcelle minière appartenant à un chef de chantier peut être exploitée par un ou plusieurs artisans miniers. À Yellewa, le chantier Kpoukini a été découvert par père Philémon qui en est le propriétaire. Sur ce chantier, il a délimité une portion de terre qu'il exploite avec sa famille. Le reste de la parcelle est exploité par d'autres artisans miniers du village qui lui versent une partie de la production. Dans de nombreuses situations, les propriétaires de chantiers sont de pauvres paysans qui n'ont pas la possibilité, ni les moyens de valoriser leur richesse, d'où leur situation de dépendance économique et financière envers les artisans miniers ou les collecteurs musulmans.

On peut établir une catégorisation des artisans en prenant en compte quelques facteurs clés : degré d'autochtonie, disponibilité financière, capacité d'auto-prise en charge, possession

d'équipements divers (motopompe, groupe électrogène, laverie mécanique), de matériels roulants (motos, véhicules), combinaison d'activités. Le poids d'un artisan au sein de la société dépend donc des capitaux dont il dispose : capitaux financiers, auxquels on doit associer les capitaux sociaux et relationnels. L'artisan minier ne peut parvenir à une exploitation de son chantier que s'il dispose au moins de l'un de ces capitaux. Au sein des artisans miniers, ceux qui possèdent au moins deux de ces types de capitaux parviennent à tirer leur épingle du jeu et à obtenir un accès aux ressources.

### **3- Les coopératives minières : un vecteur de modernisation de l'artisanat minier ?**

L'exploitation minière artisanale est une activité individuelle. À l'opposé des autres secteurs d'activités (agriculture, élevage), les artisans miniers n'ont pas la culture de mutualisation des efforts de travail. Cette disposition a pour conséquence la faible productivité des creuseurs qui utilisent des moyens rudimentaires sur des étendues relativement vastes sans une connaissance réelle des potentialités des zones exploitées.

Le système des coopératives minières a été initié en 2004 par le gouvernement sur l'initiative de la Banque mondiale. Comme dans plusieurs pays du continent, la nouvelle réglementation minière privilégie la modernisation et la formalisation de l'artisanat minier. Ce nouveau cadre encourage la mutualisation des efforts productifs des artisans miniers par la constitution de coopératives minières. Une coopérative minière est un groupement d'au moins dix artisans miniers patentés. La coopérative minière est une association à caractère autonome réunie volontairement dans le but de satisfaire leurs aspirations ainsi que les besoins économiques, sociaux et culturels des membres par le moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement (Garrabé, 2007).

La coopérative a cette possibilité de solliciter ou non une autorisation d'exploitation artisanale ou semi-mécanisée, un titre minier réservé aux artisans miniers.

Ce qui est frappant, c'est la vitesse à laquelle les coopératives minières se multiplient en Centrafrique. Entre 2004 et 2012, on comptait environ une centaine de coopératives minières. En 2015, leur effectif est passé à 188 coopératives dont trois dans la Nana-Mambéré<sup>199</sup>. En 2018, le nombre serait supérieur à 500.

---

<sup>199</sup> Toutes les trois n'étaient pas en activité en 2015 et 2016.



Le tableau ci-dessous présente la répartition des coopératives minières suivant les grandes zones minières du pays.

**Tableau 15** : Effectif des coopératives minières en Centrafrique en 2015

Régions	Effectif
Sud-ouest	40
Nord-ouest	7
Nord-Est	12
Sud-Est	9
Bangui	120
<b>TOTAL</b>	<b>188</b>

Ce qui frappe à première vue, c'est la situation de Bangui. Ville non minière, la capitale a l'effectif le plus élevé des coopératives minières (120). Ceci peut paraître paradoxal.

Un flou réglementaire réside dans les conditions de création de coopératives minières telles que définies par le code minier. La loi réserve la création des coopératives minières aux artisans miniers disposant de patente, seul document juridique donnant l'autorisation d'exercer librement l'exploitation minière. Tout comme l'agriculteur s'identifie à sa parcelle, un artisan minier devrait normalement s'identifier à son chantier, support de sa production. Toutefois, dans ce domaine où règne l'incertitude, la patente ouvre la possibilité à l'artisan minier de tenter sa chance sous d'autres cieux. Cependant travailler dans un chantier est une condition *sine qua non* pour toute coopérative minière appelée à produire.

Il existe deux catégories de coopératives minières selon le jargon minier : les « vraies coopératives » sont celles qui disposent de permis ou de chantiers d'exploitation, qui sont réellement en activité ; celles qui n'existent que de nom communément appelées des coopératives minières fictives. Elles regroupent la majorité des coopératives domiciliées à Bangui, disposant des agréments, mais ne menant aucune activité de production. Comme le mentionnent de nombreux auteurs (Bashizi et Geenen, 2014 ; Iguma Wakengué, 2016), les réformes ayant abouti à la mise en place des coopératives minières n'ont pas tenu compte de certaines réalités sociales caractéristiques des sociétés africaines. La création de coopératives

a en réalité été décidée unilatéralement depuis Bangui, et celles-ci ont échoué au contrôle de *big-men*, entrepreneurs économiques puissants disposant d'importants intérêts dans le secteur minier artisanal (Iguma Wakengué, 2016 : 7). L'influence des élites dans la genèse des institutions n'a pas été prise en compte lors de l'élaboration des réformes, au détriment des creuseurs (*ibidem*). En effet, créer une coopérative demande des moyens financiers et relationnels conséquents. Ceci implique à la fois de tenir compte des « interactions institutionnalisées incarnées dans la parenté, les réseaux sociaux... » (Bashizi et Geenen, 2014). De là, la multiplicité des coopératives minières à Bangui témoigne de l'interaction de tous ces facteurs en prenant appui sur le conflit.

Les coopératives domiciliées à Bangui comprennent peu ou pas d'artisans miniers. Il suffit de réunir dix personnes de leur payer la patente, pour en faire une coopérative minière. Ne disposant pas de chantier, elles ne parviennent pas à produire mais le papier dont elles disposent leur donne la possibilité de commercialiser les productions achetées dans les zones de productions. Dans la majorité de cas, elles servent d'intermédiaires aux sociétés privées. Ces acteurs étrangers en signant des partenariats avec les coopératives exploitent les ressources minières en utilisant le système des coopératives comme prête-nom (Levin Sources, 2018).

Un autre critère de différenciation des coopératives minières tient à leur source de financement.

La réglementation minière donne le droit aux coopératives minières de rechercher des financements divers pour leurs activités.

### Encadré 18 : les coopératives, des nouveaux intermédiaires dans la filière minière

Norbert est membre et démarcheur d'une coopérative minière. Agé d'une cinquantaine d'années, Norbert s'est reconverti dans l'exploitation minière après de nombreuses années passées dans le commerce sur la ligne fluviale Oubangui-Brazaville. Sa coopérative a été créée par un « grand » qui travaillait à la société Dimbi Diamant. C'est de cette société que proviennent ses sources de financement. En effet, Dimbi-Diamant disposait d'un permis minier dans l'est du pays. Les crises ont contraint Dimbi Diamant à cesser toute activité dans les zones minières de l'Est. Elle s'intéresse plus aujourd'hui aux régions minières de l'Ouest et a changé de stratégie. Elle finance les coopératives minières qui travaillent pour son compte. En tant que membre de la coopérative, Norbert effectue des déplacements réguliers sur les sites d'extraction pour acheter le diamant pour le compte de la coopérative. Il joue donc le rôle de démarcheur et d'acheteur.

Source : Entretien avec Norbert, Bangui, Janvier 2017.

La première source de financement réside dans les moyens propres (équipements et autres) des artisans miniers. Nous avons mentionné plus haut qu'une coopérative est la mutualisation des efforts productifs des artisans miniers. La première chose à mettre ensemble ce sont « les chantiers miniers ». En tant qu'« opérateurs économiques », l'exercice de leurs activités (production et vente de produits miniers) est une source d'obtention de revenus. Un des membres peut choisir de mettre à la disposition de la coopérative sa parcelle minière pour exploitation. Les revenus tirés de la vente (si production il y a) pourront servir à développer les activités de la coopérative via le renouvellement ou l'achat d'équipements divers. Mais ces cas paraissent rares dans la mesure où mutualiser les efforts est synonyme de partage de risques pour les artisans miniers, ce qu'ils ne sont pas prêts à supporter. L'exploitation minière évolue dans une incertitude car on n'est jamais sûr d'avoir une production dont le montant peut égaler ou dépasser les dépenses engagées. Toutefois, la coopérative peut solliciter une autorisation d'exploitation artisanale d'une superficie de 62 500 m<sup>2</sup>.

Une autre possibilité de financement la plus répandue est celle des partenaires privés. Ce type de financement semble prendre de l'ampleur dans le contexte de conflit. Ces financements extérieurs sont indissociables de l'augmentation du nombre des coopératives minières en RCA en particulier dans la capitale Bangui, lieu de décision et de négociation de tous les accords. Il s'agit de capter une partie de la manne minière dans un secteur où règne la corruption. Comme le mentionnent Nguiffo et Bianda (2013), ceci se déroule dans un contexte

d'accumulation privée. Les coopératives minières signent des accords de collaboration ou des contrats de partenariats avec divers acteurs de différentes nationalités (Anglais, Malaisien, Américains, Chinois, Pakistanais), des sociétés privées, des bureaux d'achat, des particuliers principalement les élites locales. Ces coopératives disposant de contrats de partenariat sont celles qui parviennent à s'imposer réellement dans le secteur de production. D'autres coopératives, au nom de ce partenariat, revendent leurs agréments aux sociétés privées chinoises.

En somme, créées pour favoriser les acteurs locaux de l'exploitation artisanale en permettant une mutualisation des moyens, les coopératives dans le contexte centrafricain favorisent plutôt l'accès aux ressources minières à des acteurs nationaux ou étrangers plus puissants.

#### ***4- Les nouveaux acteurs dans le système de production : les collecteurs « locaux » et les sociétés privées chinoises***

La crise que connaît la RCA depuis 2013 a eu pour conséquence une évolution au sein des acteurs et du système de production. On assiste non seulement à l'apparition de nouveaux acteurs, mais aussi au changement de statut pour d'autres. Nous étudions ici trois types d'acteurs clé que sont les collecteurs locaux, les sociétés privées et les bureaux d'achat. Le conflit a en effet occasionné un changement de registre dans l'échelle et le terrain d'intervention de ces acteurs.

##### **Les collecteurs locaux : des intermédiaires ?**

L'émergence des collecteurs locaux remonte aux frictions intercommunautaires dans les régions minières de l'Ouest centrafricain. Deux facteurs principaux en sont à l'origine : tout d'abord la fuite vers le Cameroun des anciens collecteurs musulmans, puis la baisse de la taxe ou du montant de la patente de 1 020 000 francs CFA à 680 000 francs CFA. Le départ vers les pays voisins de collecteurs musulmans a laissé un vide dans le système commercial qui a sensiblement impacté les activités de production dans les zones minières. Dans l'Ouest, l'artisanat minier fonctionne suivant un système de préfinancement. L'essentiel des dépenses productives (achats d'équipements, de matériels, prise en charge des ouvriers...) sont supportées par le collecteur qui, n'est pas obligé d'intervenir dans le système productif du diamant et de l'or. Dans les pratiques, la production est fortement soutenue par les

collecteurs. Après 2013 et le départ des collecteurs musulmans la production a baissé mais ne s'est pas arrêtée, grâce aux collecteurs locaux.

Dans les régions minières de l'Ouest, ces collecteurs locaux travaillaient sous l'autorité des collecteurs musulmans comme « coxeurs » ou démarcheurs dans les chantiers miniers. Leur activité consistait à surveiller les exploitations financées par les collecteurs ou d'acheter pour le compte de ces derniers les productions diamantifères ou aurifères. Après le départ de leurs ex-patrons, ces intermédiaires ont pris le relais dans le financement des chantiers miniers. Certains travaillent désormais pour leur propre compte. Les expériences acquises en côtoyant les collecteurs leur ont permises d'avoir une certaine autonomie financière et de se faire une place dans le système productif.

Cependant, dans la majorité des cas, il faudrait savoir que ces collecteurs locaux agissent toujours comme intermédiaires pour le compte des collecteurs musulmans réfugiés dans les villes voisines de Kentzo, Garoua-Boulaye au nord, Gari-Gombo, Mbombété au sud. Des relations s'établissent entre eux et les anciens collecteurs de l'autre côté de la frontière qui facilitent des transferts financiers qui maintiennent une certaine productivité dans les régions minières. Le profil de ces collecteurs locaux est très diversifié : anciens artisans miniers, chefs anti-*Balaka*, commerçants, agents de l'État. Pour ces derniers, le contexte de crise n'a fait que renforcer leur ingérence dans le circuit productif. Coupés de la capitale et souvent de leur salaires pendant des mois, ces fonctionnaires vivent et travaillent dans une logique de captation de rente. La part de financement de ces acteurs reste moindre.

### **Les acteurs chinois : menace ou opportunité pour les artisans miniers ?**

Jusqu'en 2011, les acteurs chinois étaient faiblement présents dans la mine artisanale. Entre 2000 et 2005, des sociétés chinoises avaient bénéficié de quelques permis d'exploration dans la Mambéré-Kadéi (région de Carnot) mais leur influence restait marginale. À partir de 2013, l'engouement des Chinois pour les régions minières de l'Ouest (Mambéré-kadéi, Sangha-Mbaéré, Lobaye, Nana-Mambéré) est devenu manifeste. Leur présence y est de plus en plus remarquable et serait intimement liée aux activités des coopératives minières, qui signent avec les acteurs chinois des « contrats de partenariat ». Cette émergence serait facilitée par un cadre règlementaire qui autorise aux coopératives minières la recherche de partenariat avec des acteurs privés dans le but de promouvoir leurs activités. Cette recherche de financement n'autorise pourtant une intervention directe des acteurs chinois dans les

activités d'extraction. Comme dans de nombreux pays africains, l'artisanat minier est exclusivement réservé aux nationaux<sup>200</sup>. Au niveau local, la petite mine fait vivre plusieurs dizaines de personnes qui n'ont d'autres sources de revenus que l'exploitation des ressources minières. Bien que se déroulant dans l'informalité, la mine artisanale offre aux mineurs des possibilités de survie en dépit de la faible rentabilité de l'activité. À l'exception des méthodes répressives des agents des Mines, les artisans miniers n'ont pas vraiment été inquiétés par des concurrents (par exemple des mines industrielles) en termes d'occupation des sites miniers.

Cependant cette présence chinoise suscite des interrogations. Les « contrats de partenariats » visent la recherche de fonds nécessaires au lancement des activités de production dans un contexte où la production de l'or et du diamant est « exclusivement réservé aux nationaux »<sup>201</sup>. Or les contrats de partenariat signés avec les coopératives minières reflètent une toute autre réalité. Ces contrats se transforment en une exploitation illégale des ressources minières dans les régions minières de l'Ouest comme au Ghana (Crawford *et al.*, 2016). En effet, la présence chinoise dans les mines en Afrique est toujours teintée d'illégalité<sup>202</sup>. Tout d'abord, le flou préside aux conditions d'entrée sur le territoire national. En 2016, la présence d'un trafiquant chinois dans les mines de l'Ouest a fait couler de l'encre dans les journaux de la place<sup>203</sup>. Un ressortissant chinois a été arrêté pour tentative de trafic illicite de diamant et de l'or par les autorités nationales après avoir reçu l'autorisation de séjourner en Centrafrique par une haute personnalité auprès de la présidence, dans le contexte du régime de transition. Cet homme politique, avec le soutien de deux responsables de coopératives minières, a réussi à avoir pour le partenaire chinois un ordre de mission et une autorisation de circuler dans les régions minières de l'Ouest. L'invitation à mener « des recherches dans le domaine des métaux » se transforma rapidement en voyage d'affaires et de trafic de diamant et d'or dans les sites miniers, grâce au soutien des élites locales et de personnalités politiques. De telles relations aboutissent ainsi à des contrats de partenariats avec les coopératives, qui vont au-delà de ce qui est prévu, à savoir l'« appui matériels et financiers aux coopératives minières ». En effet, ces sociétés privées montées de toutes pièces

---

<sup>200</sup> Cf. Crawford *et al.*, 2016, pour le cas du Ghana par exemple.

<sup>201</sup> Entretien responsable ITIE Centrafrique sur les ondes de la radio nationale, 18 février 2017.

<sup>202</sup> Cf. Michel T., 2009. *Katanga business*, documentaire, Pierre Grise Distribution, 120 mn.

<sup>203</sup> <http://lafraternite.over-blog.com/2016/05/yao-ye-yongsong-le-trafiquant-illicite-de-diamants-demasque-en-centrafrique.html>.

parviennent à accéder aux sites d'exploitation où elles exploitent en lieu et place des coopératives minières et des artisans.

Dans les zones d'exploitation où travaillent les Chinois, les artisans miniers sont mis à l'écart. Cela concerne toutes les activités : « depuis les fouilles jusqu'au lavage des graviers, toutes les tâches sont exercées par les Chinois. Ils parcourent les cours d'eau avec les baleinières pour extraire les graviers au fond des rivières. Ces derniers se substituent aux artisans miniers qui sont mis à l'écart des exploitations. Ce qui constitue un manque à gagner pour les « *nagbata* » qui vivent dans un contexte de rareté de financement »<sup>204</sup>. On assiste ainsi à des reconfigurations dans les régions minières marqué par le rôle croissant des sociétés privées chinoises qui entretiennent avec les artisans miniers des relations de plus en plus asymétriques.

## **B. Groupes armés et accès aux ressources minières : gagnants et perdants**

### ***1- L'Ouest aux mains de la Séléka : du contrôle à la perte de pouvoir sur les sites d'exploitation***

Dans l'Ouest centrafricain, le conflit a occasionné des transformations profondes du point de vue de l'accès aux ressources minières. Le conflit armé est relativement récent dans cette partie du territoire. Comparé avec les régions minières de l'Est, l'occupation des sites d'exploitation par les hommes en armes est plus récente. Alors que les groupes armés contrôlent les chantiers miniers de l'Est depuis 2006, leur implication dans l'exploitation des ressources minières de l'Ouest a débuté en 2013 avec la conquête progressive des zones reculées par les combattants Séléka, ayant une culture de captation et de prédation des ressources minières. Si tout conflit a besoin de financement, on peut percevoir dans l'occupation des zones minières par les groupes armés une logique d'enrichissement illicite individuel. Nombre de combattants ou de « com-zones » de la Séléka ont prospéré dans la mine artisanale à l'est du pays avant de prendre les armes (ICG, 2014). Ce qui les a conduits à jeter leur dévolu sur les zones d'exploitation artisanales de l'Ouest, non sans heurts. Les prises de contrôle des sites miniers se sont soldées par des affrontements violents et meurtriers avec les populations locales. Entre la période de la prise de pouvoir de la Séléka et le début des

---

<sup>204</sup> *Ibidem*.

hostilités des anti-*Balaka* en octobre 2013, IPIS<sup>205</sup> a enregistré plusieurs incidents meurtriers dont les causes sont liées entre autres au contrôle des territoires miniers, comme ce fut le cas à Gadzi, Berbérati, Carnot, Yaloké.

*Vols de production ou rackets des artisans miniers dans ou au sortir des sites miniers.* Cette forme de contrôle est très répandue dans les zones d'exploitation. Elle permet aux combattants de contrôler indirectement les productions. Les sites d'extraction sont régulièrement parcourus par les hommes en armes qui traquent les exploitants. Éparpillés et perdus en forêt, mais reliés entre eux par des pistes souvent impraticables, les sites sont parcourus par les hommes en armes qui installent des postes de contrôle et des avant-postes. Les creuseurs se voient ainsi voler le produit de leur labeur (ICG, 2014). Les hommes de la Séléka ont parfois fait irruption dans les sites d'orpaillage ou les villages miniers pour voler ou prendre de force les productions. Plusieurs localités dans les régions minières de Baboua, Abba, Carnot ont été victimes de cette pratique. Dans ces localités éloignées, les hommes armés interdisent totalement ou partiellement l'accès des chantiers miniers aux creuseurs.

*Collaboration ou alliance avec les collecteurs de diamants et or.* Dans certains cas, les combattants de la Séléka assurent la sécurité et l'accès aux sites des collecteurs qui financent la production. Une complicité s'est vite établie entre les collecteurs et les combattants, en défaveur des creuseurs. L'insécurité aidant, les déplacements des collecteurs dans les sites d'extraction se font sous escorte des hommes de la Séléka. Avec la protection des hommes en armes, les collecteurs se rendent aux mines, imposent une baisse des prix de diamant et or aux artisans miniers. En face des hommes armés, les creuseurs ne peuvent discuter les prix convenablement et revendent leur production aux collecteurs à vil prix. Pour autant, comme le mentionne l'ICG (2014), la proximité entre les combattants de la Séléka et les collecteurs n'est pas systématique. Dans la ville minière de Berbérati, bien que la majorité des collecteurs soient des Musulmans, beaucoup ont traversé vers les frontières camerounaises bien avant l'assaut des anti-*Balaka*. Ces collecteurs principalement des Peuls sédentaires subissant les affres des combattants Séléka, ont été les premiers à migrer vers le Cameroun.

*Contrôle direct de la production.* Nous avons mentionné plus haut que de nombreux éléments de la Séléka ont des expériences antérieures dans les activités extractives. Ces compétences

---

<sup>205</sup> <http://ipisresearch.be/home/conflict-mapping/> consulté le 08 août 2016.



initiales se sont traduites par une stratégie de razzia sur les zones de productions (ICG, 2014). Lorsque la Séléka s'est déplacée vers l'Ouest, des éléments sous commandement du colonel Saad, un Arabe, ont pris le contrôle de la zone allant de Berberati à Carnot. Ils ont alors exercé tout type de contrôle sur les sites miniers.

Dans la région de Bouar, Kpakana, le plus grand site aurifère de Niem, à environ 65 km de Bouar, et bien d'autres sites situés le long de la rivière Nana, ont été exploités par les combattants de la Séléka entre avril 2013 et début 2014. Le site aurifère de Kpakana a connu un boom aurifère en 2013. La production a été estimée à environ 2 kg d'or brut par semaine, soit près de 100 kg par an. Toute la chaîne de la production sur le site de Niem était alors sous le contrôle du général Al Canto de la Séléka. Les creuseurs travaillaient pour le compte de ce dernier qui utilisait des « engins » pour détecter les filons aurifères. La présence des hommes de la Séléka a entraîné une perte de contrôle des chantiers miniers par les artisans miniers. Le contrôle de la production, l'occupation des chantiers miniers par les hommes de la Séléka, et les pressions de tout genre sur les creuseurs sont autant de facteurs de cristallisation des tensions entre artisans miniers et les combattants armés.

Le secteur minier montre ainsi les trois dimensions relevées par Vircoulon (2013) : facteur d'influence, lieu de pouvoir et champ de batailles. Du fait des enjeux de pouvoir qu'elles cristallisent, les ressources minières engendrent des conflits locaux. L'apparition de flambées de violence autour des sites d'exploitation témoigne des formes de résistance naissantes. Face à la résistance des creuseurs, la prise de contrôle des sites d'exploitation dans les villes minières (Carnot, Berberati, Gadzi, Bouar, Baoro, Babaoua, Abba, Boda) s'est soldée par de violents affrontements et de nombreuses victimes. Les creuseurs ont majoritairement rejoint les rangs des anti-*Balaka* entre les mains desquels va passer le contrôle des sites miniers après la chute et le départ des hommes de la Séléka.

## ***2- La milice anti-Balaka : contrôle de la production et dépossession des Musulmans***

Le contrôle des sites miniers par les hommes de la Séléka a été à l'origine de mouvements de résistance qui ont progressivement gagné tout l'Ouest centrafricain. Issus majoritairement des creuseurs ou des artisans miniers, les miliciens anti-*Balaka* vont constituer un groupe d'autodéfense dont l'objectif premier est la reprise et le contrôle des chantiers miniers. De nombreux chantiers, voire la totalité de la région minière ouest, passent sous contrôle des

anti-*Balaka* en 2014. Les grands chefs anti-*Balaka* qui étaient également des artisans miniers, reçoivent de l'argent pour assurer la protection des chantiers. Jusqu'en 2016, le général Ndalé, commandant des anti-*Balaka* de la région de Bouar, contrôle avec ces hommes le site aurifère de Kpakana à environ 75 km au nord-ouest de Bouar.

Cependant, la présence des miliciens anti-*Balaka* dans les chantiers miniers n'est pas sans incidence sur les creuseurs. Le discours de « protection des intérêts de la communauté contre la présence de la Séléka et ses alliés »<sup>206</sup>, présentés comme des étrangers (Geenen et Mukotanyi, 2013) permet aux anti-*Balaka* d'exercer une influence sur les artisans miniers : vols de production, saisines, arnaques, sont le lot quotidien dans les villages miniers ou les sites d'exploitation. Les activités sur les chantiers miniers se déroulent dans un climat de crainte, de menace voire d'intimidation. « Un artisan qui tombe sur une grande pierre devient automatiquement la cible des anti-*Balaka*. S'il arrive à vendre sa pierre, il doit verser une partie aux éléments qui assurent la protection du site, sinon, il reçoit une visite de nuit et perd tout. On est obligé de travailler dans la discrétion, mais c'est difficile »<sup>207</sup>. La présence des anti-*Balaka* dans les villages et chantiers éloignés des grands centres facilite la circulation d'armes et crée un climat d'insécurité, avec comme corollaire l'accentuation du banditisme. Par ailleurs, le discours nationaliste des anti-*Balaka* cache également un autre enjeu. Ces commandants artisans miniers cherchent à protéger leurs propres intérêts, et se positionner. Leurs discours visent à instrumentaliser les clivages intercommunautaires à des fins économiques et politiques. Les règles d'accès aux sites d'extraction, l'autorisation d'effectuer de la prospection ou d'extraire dépend de la bonne volonté de ces chefs de guerre.

Les acteurs miniers non autochtones se voient priver de leur droit d'accès aux sites d'extraction minière. L'exploitation minière se déroulant dans un contexte de relations intercommunautaires tendues, de nouvelles règles d'accès aux ressources sont édictés par les anti-*Balaka*. Dans toutes les régions minières qu'ils contrôlent, les anti-*Balaka* ont commencé à interdire l'accès aux chantiers miniers aux « étrangers » que sont les collecteurs ou les exploitants musulmans. « Lorsque les événements ont commencé, ils ont ramassé sur mes chantiers miniers tous les outils, les pompes, les diamants...ils ont tout pris ...et ils ont repris l'exploitation du diamant sur mes sites », comme le rapporte un ancien collecteur de diamant

---

<sup>206</sup> Entretien avec un chef anti-*Balaka*, Bouar, mai 2016.

<sup>207</sup> Focus groupe avec des artisans miniers à Nandobo, 60 km de Berbérati, novembre 2015.

de la ville de Boda<sup>208</sup>. Ce récit qui concerne un cas parmi tant d'autres, reflète la situation générale qui prévaut dans les zones minières de l'Ouest : les cas de dépossession des propriétaires des chantiers miniers sont légion. Le droit coutumier reconnaît l'appartenance des terres exploitables aux natifs mais il autorise des transactions, c'est-à-dire des ventes de parcelles minières. L'acquéreur devient ainsi par l'achat de la parcelle le nouveau propriétaire et jouit des mêmes droits que les autochtones. C'est de cette manière que les collecteurs de diamants, principalement des Musulmans ont pu avoir des chantiers miniers dans lesquels ils travaillaient jusqu'au lendemain de l'éclatement des violences en 2013. Environ les trois quarts de ces chantiers ont été récupérés par les artisans anti-*Balaka* après le départ des collecteurs musulmans vers le Cameroun. Ces expropriations constituent la source de nombreux litiges et contribuent à accroître le nombre de conflits liés à l'accès aux ressources minières.

Certains collecteurs ou exploitants miniers de retour dans leur ancienne zone ont perdu leurs parcelles, et subissent à la fois des menaces de mort et des intimidations. Ces pratiques nous plongent au cœur des formes de régulations qui naissent dans les zones extractives en temps de conflit. Les groupes armés et les artisans miniers anti-*Balaka* ont réussi à instaurer leur propre système de régulation dans l'accès aux ressources minières. On assiste à une sorte de privatisation des compétences de l'État et à la mise en place de modalités indirectes du gouvernement de ressources naturelles (Di Balmé et Lanzano, 2013 : 30). Le contexte de conflit offre aux acteurs locaux des possibilités de mise en place de dynamiques de négociation et de redistribution de pouvoir. Les sites d'extraction apparaissent comme des champs de pouvoir où se mettent en place des mécanismes de régulation permettant de gérer les relations économiques, politiques voire sociales (*Ibidem*). Dans ce jeu, le rôle des intermédiaires est important pour la réappropriation, récupération des zones d'extraction ou une reprise des activités dans les chantiers miniers.

---

<sup>208</sup> RCA : crise sanglante taillée dans le diamant, 17 décembre 2014, site de Voice of america, <https://projects.voanews.com/diamant-centrafricain/>, consulté le 12 juin 2016.

### Encadré 19 : Récit de Adama, un collecteur dépossédé de Carnot

Adama est un collecteur de diamant résidant dans la ville minière de Carnot, où il possédait un grand chantier minier qu'il a acquis par achat. Adama est marié à une native de la localité. Il a fui vers le Cameroun suite aux affrontements entre anti-*Balaka* et Séléka. Quelques temps après, son épouse et leurs deux enfants l'ont rejoint à Garoua Boulaï. À cours de revenus, Adama demande à son épouse en 2015 de revenir à Carnot relancer les activités afin de faire face aux besoins de la famille. « Tu es originaire de Carnot, tu peux vivre sans inquiétude. Va et exploites le chantier car je ne peux y aller maintenant ». Cependant, avant son déplacement forcé au Cameroun, Adama aurait vendu une partie de son chantier à un habitant de Carnot. De retour à Carnot, la femme en compagnie de son frère se rend en brousse pour démarrer les activités grâce à l'appui financier de son mari. Ils découvrent alors que le nouvel acquéreur a profité de leur refuge pour occuper et récupérer la totalité du chantier. Ce dernier a menacé la femme en arguant que son mari lui aurait vendu la totalité du chantier avant sa fuite vers le Cameroun. « De toute façon, vous n'avez plus de place ici, ni de terre ici ». Un litige éclate et pousse la femme à porter plainte à la brigade minière de Bouar, instance chargée du règlement des litiges entre exploitants miniers. La plainte a par la suite été transférée au niveau du tribunal de grande instance de la ville de Bouar<sup>209</sup>.

Source : Entretien avec le commandant de la brigade minière de Bouar, avril 2016.

Tout dépend des capitaux sociaux dont disposent les acteurs concernés. Pour le cas d'Adama, bien que son épouse soit une native de la localité, elle n'a pas pu aboutir à ses fins : reprendre le chantier de son mari des mains de l'occupant. Dans un autre registre, les difficultés rencontrées peuvent renseigner sur la place de la femme dans les sociétés minières en Centrafrique, qui a toujours besoin de prendre appui sur une personne de sexe opposé. L'appui de son frère est resté vain, d'où son recours à la justice. Mais dans un contexte d'affaiblissement des instances étatiques, elle a peu de chance d'obtenir gain de cause car dans une situation de chaos totale « le normatif ou le formel » n'a aucune valeur (Di Balmé et Lanzano, 2013 : 30). La seule possibilité est d'avoir des alliés dans les villages miniers afin de garantir un accès aux sites d'extraction.

Ils cherchent donc par d'autres moyens à affirmer leur droit via la création de réseaux de relations sociales et économiques, voire politique. Le retour des acteurs miniers non

---

<sup>209</sup> À ce jour nous ignorons si l'affaire a fait l'objet d'un jugement par la cour de justice de Bouar.

autochtones est synonyme de dynamiques d'acquisition ou d'affirmation de droits d'accès sur les ressources minières. Ces dynamiques laissent entrevoir de jeux de pouvoir autour des sites d'extraction. Les chantiers miniers deviennent des espaces de conquête ou de reconquête matérialisés par la relance des activités via le financement direct ou indirect de la production. Dans ce cadre les collecteurs musulmans utilisent le canal des artisans miniers autochtones pour relancer les activités de production.

### ***3- Des coopératives minières instrumentalisées par les sociétés chinoises***

L'entrée des sociétés privées dans le champ de l'exploitation artisanale repose sur des réseaux de relations souvent tissées à un haut niveau. Ces alliés, partenaires ou associés apparaissent comme des points d'appui facilitant l'insertion des acteurs chinois dans la sphère minière locale. Nous voulons ici montrer le rôle des coopératives dans l'implantation des entreprises chinoises dans les régions minières de l'Ouest.

Les coopératives minières ont pu récupérer à leur profit le vide laissé par les collecteurs de diamants à partir de 2014. Elles apparaissent comme des acteurs incontournables qui se positionnent en premier rang dans les relations entre entreprises chinoises et populations locales. Leur connaissance des pratiques minières et de la localisation des sites miniers les place comme relais dans la recherche et l'attribution des permis divers (exploration, recherche) pour le compte des sociétés privés. Les mêmes phénomènes mentionnés par Nguiffo et Mbianda (2013) au Cameroun se vérifient en Centrafrique dans les zones reculées. Les négociations et la signature des contrats ont des incidences au niveau local. Il n'est pas rare que ces concessions englobent des zones d'exploitation artisanale, dont dépendent plusieurs milliers de creuseurs pour leur survie. Ces négociations se font sans le consentement ni la consultation préalable des populations locales, usent d'un droit coutumier et subissent directement les impacts des travaux.

Dans les zones minières, les populations riveraines de ces concessions sont interdites d'accès et d'activités dans les zones attribuées aux sociétés privées. Dans un contexte de pauvreté aggravée par les conflits, l'attente des populations locales à l'endroit des sociétés privées est grande en termes d'infrastructures sociales et d'emploi et toujours déçues par la faiblesse des retombées positives. Les revendications sociales qui naissent au niveau local peuvent faire taches d'huile jusqu'à un niveau nationale. Ces situations sont souvent récupérées par des

acteurs pour servir leurs intérêts politiques inscrits dans un autre champ (régional, national, ou international). L'instrumentalisation des revendications sociales permet parfois aux élites villageoises de négocier et financer leur projet au bénéfice de la population et ainsi de consolider leur position dans la sphère politique locale ou nationale (Rubbers, 2013).

Lors de la signature de contrat et de la cession des permis, l'État s'engage d'une part à garantir un climat serein et à offrir aux acteurs privés des conditions favorables pour leurs activités, d'autre part de veiller au développement des coopératives minières afin d'aboutir à une modernisation de l'artisanat minier. Si les signatures de contrat avec les entreprises se font directement avec les instances étatiques, les contrats de partenariat se négocient avec les coopératives minières « Ce sont les hautes personnalités du pays, les politiques, les fonctionnaires de l'État qui disposent des coopératives qui font venir les Chinois en Centrafrique »<sup>210</sup>. Dans les faits, la signature de contrats équivaut à une source de revenus et de consolidation de la position politique pour les présidents des coopératives minières qui savent instrumentaliser leur position stratégique pour poursuivre des intérêts personnels (Geenen et Mukutanyi, 2013). Les coopératives minières servent de cheval de Troie aux sociétés chinoises.

#### ***4- Une reconfiguration au niveau local : quelle relation entre élites locales et population minière ?***

Au niveau local, les relations entre les entreprises privées et les autorités de l'État central ne sont pas perçues d'un bon œil. Élités locales et autorités administratives se positionnent comme principaux interlocuteurs des acteurs privés et occupent des postes importants au sein des petites sociétés étrangères. On retrouve les mêmes personnes au sein de structures différentes. À titre d'exemple, la DSTM (Société de développement de science et technologie minières) est une société chinoise dispose d'un permis d'exploration de 500 km<sup>2</sup> dans la sous-préfecture de Nola. M. président d'une coopérative minière se présente comme le directeur technique de la DSTM. Il joue le rôle de relais entre la société, les populations et les autorités administratives locales. Il travaille avec un autre cadre national, le fils d'un ancien chef de l'État. Tous deux originaires d'une préfecture voisine, ont une certaine influence sociale au sein des communautés minières. « Mon rôle permet dans une certaine mesure de prendre en

---

<sup>210</sup> Interview du Responsable ITIE Centrafrique sur les ondes de la Radio Nationale, 18 février 2017.

compte les besoins de la population. Bien que la zone ait été affectée par l'État, on note encore la présence des artisans miniers au sein du permis, principalement le long du cours d'eau Sangha »<sup>211</sup>. En effet, les travaux de prospections se déroulent principalement sur la rivière Sangha, longeant les aires protégées de Dzanga-Sangha. M entretient de bonnes relations avec la population. Son rôle a été déterminant pour calmer les tensions entre la société chinoise et les communautés minières, mais au profit de qui et à quelle fin ? « Afin de récompenser la population, j'ai négocié pour que les graviers prélevés au fond de l'eau soient reversés le long des berges. Comme ça, les plongeurs peuvent les récupérer. Environ 150 pirogues d'artisans miniers se ravitaillent régulièrement, ce qui leur permet de continuer leurs activités »<sup>212</sup>. Toutefois, cette pratique est ponctuelle et ne s'étend pas dans la durée. Par ailleurs la présence du directeur technique dans la zone n'est que ponctuelle car il réside dans la capitale Bangui. Aucun canal de contact direct n'existe entre la société et la population en son absence.

Les autorités coutumières et locales, n'ont pas vraiment de capacité de négociation avec les Chinois. Elles sont en contact avec la société au tout début des activités, et plus par la suite car elles sont remplacées par les agents de l'État, qui eux ont toujours une relation difficile avec les populations minières. Les sociétés chinoises privilégient les relations avec les employés de l'État comme van Vliet et Magrin, 2012, l'avaient montré au Tchad. « Point de passage » obligé vers les entreprises, ils sont perçus par les habitants comme un obstacle aux réalisations sociales prévues par la société ou encore à l'acceptation des doléances diverses. Cette situation provoque un sentiment d'abandon des populations, qui fait monter des tensions, notamment au sein de la jeunesse. On soupçonne un accaparement des rentes par les non originaires de la zone<sup>213</sup>.

Dans tous les cas, le positionnement des agents de l'État est ambigu. Entretien des relations tendues avec les populations minières, ils ne peuvent que se rapprocher des acteurs privés pour assouvir leurs intérêts personnels et recevoir pourboires, pots de vins, enveloppes...et protéger les intérêts des acteurs privés même si c'est en violation des réglementations en vigueur. Ce qui renforce l'hostilité envers les populations minières. Par ailleurs, ce positionnement est également avec la défense des intérêts globaux de l'État qui recherche

---

<sup>211</sup> Entretien avec le DT de la DSTM, Bangui, juillet 2015.

<sup>212</sup> Ibidem.

<sup>213</sup> Aucune main-d'œuvre locale n'est employée par la société. La majorité des employés nationaux viennent de la capitale et ne sont pas issus des zones d'exploitation.

une croissance de ses revenus et ses connaissances sur les potentialités minières existantes et souhaite développer et moderniser l'artisanat minier. Atteindre ces objectifs suppose un soutien sans faille aux petites sociétés d'exploration. Dans ce jeu, les acteurs locaux que sont les artisans miniers et la population sont les parents pauvres (Mbodj, 2011). L'arrivée d'une entreprise provoque des reconfigurations du pouvoir au niveau local. Les conflits autour des concessions minières sont donc aussi des conflits autour de la légitimité du pouvoir.

## **Conclusion du chapitre V**

L'accès et la circulation des ressources (bétail et mines) ont évolué depuis les conflits de 2013. L'insécurité affecte le statut des éleveurs et des artisans miniers et leur insertion dans les relations de pouvoir. Les capitaux dont ils disposent permettent à certains de négocier et conserver une autonomie relative dans l'accès aux ressources, mais nombreux ont vu leur position socio-économique se dégrader.

Nous avons essayé de dresser une typologie des éleveurs dont les critères de différenciation et les statuts ont sensiblement évolué. La disponibilité en bétail reste de loin le facteur discriminant. La valeur du bétail fragilise l'accès des bergers à cette ressource. Le bétail revêt une grande valeur et sa transmission ne se fait plus comme dans le temps passé. La circulation commerciale du bétail repose sur des réseaux d'acteurs où les commerçants autochtones gbaya et des Peuls Mbororo, ont pu prendre une place importante que par le passé, en maintenant des relations avec les espaces de production sous contrôle des groupes armés. La persistance de l'insécurité a des incidences sur l'organisation des espaces de commercialisation, sur lesquels quelques acteurs tentent d'asseoir leur domination.

De même, l'exploitation de ressources minières a vu l'émergence de nouveaux acteurs (miliciens anti-*Bakaka*, collecteurs locaux, sociétés privées chinoises, coopératives minières, élites locales) qui prennent appui sur le contexte de conflit pour s'affirmer dans les relations de pouvoir. Les collecteurs musulmans, les petits artisans miniers ainsi que les populations minières sont les grands perdants. Les sites d'exploitation sont passés tour à tour aux mains des Séléka puis des anti-*Balaka*. Un processus de dépossession s'est progressivement institué : les groupes armés usent de la force pour exproprier d'anciens collecteurs ; les ouvriers miniers et les populations locales font face quant à eux à la présence d'acteurs étrangers principalement des Chinois. Une reconfiguration de pouvoir se dessine à une échelle locale



caractérisée par des tensions entre les acteurs. Le rôle d'intermédiaire des élites politiques facilite une captation des ressources au détriment des creuseurs et des populations locales et au bénéfice des acteurs étrangers et des intermédiaires étatiques.

## **Chapitre VI : Groupes armés et ressources dans l'Ouest de Centrafrique**

Depuis les années 1990, de nombreuses analyses considèrent les conflits en Afrique comme « des guerres pour les ressources ». Ces approches mettent un accent particulier sur le ressort économique de ces conflits locaux, pointant l'avidité des groupes armés. La relation entre ressources et conflits dépend de la nature des ressources, de leur localisation, de leur répartition, des aspects déterminants dans la caractéristique et le mode opératoire des protagonistes. Ce chapitre est l'objectif de toute notre thèse. Il a pour but d'analyser la relation entre ressource et conflit en mettant l'accent sur l'espace comme cadre et enjeu (Rosière, 2001). Il tente de mettre en lumière de quelle manière la nature des ressources dans le contexte de l'Ouest centrafricain conduit à la fois au fractionnement du territoire et à celui des groupes armés. La facilité d'accès aux ressources joue comme un facteur de perduration du conflit. Notre analyse porte de ce fait sur les dynamiques territoriales, celles des acteurs (ici les groupes armés) et les enjeux qui le motivent.

### **1) Quel lien entre la nature des ressources, le changement dans leur localisation géographique et conflits ?**

#### **A. Conflit et répartition spatiale des ressources**

De nombreuses analyses établissent un lien entre les ressources et les conflits en Afrique. Les « nouvelles guerres » ont pour caractéristique principale une économie décentralisée sous l'égide des seigneurs de guerre et des milices (Magrin 2013). Dans cette perspective, une première analyse s'intéresse à la nature des ressources, selon qu'elles soient « concentrées » c'est-à-dire géographiquement localisées sur un espace réduit, ou « diffuses », réparties sur de vastes étendues géographiques (Le Billon, 2004). La nature des ressources a des répercussions sur les conflits qui y sont associées.

### **1- La répartition spatiale des ressources comme facteur de conflit**

Pour Le Billon, les ressources « pillables », si elles affectent moins la croissance économique des pays détenteurs, sont des facteurs favorables à des conflits armés. Le bétail ou les minerais (diamant et or), sont potentiellement exploitables par des types d'organisations tels que les mouvements rebelles, ne cherchant pas à prendre le pouvoir mais à contrôler une portion de territoire et des ressources par les armes. Elles entraînent des enjeux de contrôle territoriaux ne se rencontrant pas aussi systématiquement dans la plupart des autres secteurs économiques. Leur proximité géographique ou politique vis-à-vis du pouvoir central, ou bien de populations ethniques marginalisées, ou encore de frontières disputées ou très perméables, peut jouer un rôle important dans la construction et le déroulement d'un conflit (Le Billon, 2003). Quand elles sont situées sur des périphéries éloignées en contexte de faiblesse de l'État central et de crise politico-militaire, elles sont facilement contrôlées, exploitées et pillées par les groupes armés.

Les conflits en Centrafrique ont vu la création d'une multitude de rebellions. Leur logique était tout d'abord de prendre le contrôle du pouvoir central, puis si elles n'y parviennent pas de procéder à un morcellement du territoire national. Ces groupes armés ont durant les conflits, cherché à établir leur contrôle sur les ressources éparpillées et localisées dans les marges échappant au contrôle de l'État. Ils ont donc opéré avec une relative facilité dans les régions éloignées du pouvoir central, enclavées par le manque d'infrastructures (Jacquemot, 2009b) et dénuées de toute présence étatique. Dans cette perspective, la pratique des groupes armés dans les conflits centrafricains illustre une logique de décentralisation par les armes du contrôle des ressources. Les groupes armés contrôlent et exploitent les ressources dispersées en province (Chauvin et *al.*, 2015). Leur pratique contribue (voire acheve) au processus de morcellement du territoire national.

La situation géographique et géopolitique des ressources est aussi importante. La proximité des frontières internationales de pays soutenant la guérilla ou ayant des intérêts dans leur économie est un facteur facilitant l'accès de groupes rebelles aux revenus issus des ressources (Le Billon, 2003). La région Ouest par exemple est une zone minière, riche en pâturage et en bétail, dans des régions proches des frontières camerounaise et tchadienne. Les enjeux de contrôle de ces ressources y sont énormes. La présence de diamants, d'or, du bétail...constitue a priori donc un terrain particulièrement favorable aux conflits armés et à leur prolongation.

L'Ouest Centrafricain est depuis 2013 divisé entre cinq groupes militarisés qui ont établi chacun leur hégémonie sur une portion de territoire. Dans la majorité des régions, l'État a simplement disparu. Les groupes armés se répartissent le contrôle des sites, surveillent les canaux de transport, organisent des barrages routiers payants, rackettent les villageois jusque dans leurs champs, braquent, chapardent, spolient, violent au moyen d'une violence non gratuite dont l'enjeu est toujours la conquête de nouvelles positions de rente. Cette situation s'apparente à celle de l'économie mafieuse, où chacun occupe son territoire et prélève sa part. Si l'un empiète sur le territoire de l'autre, il s'en-suit des affrontements sanglants (Jacquemot, 2009a).

Dans le partage des territoires entre les factions rivales, le plus fort récupère et contrôle les points stratégiques les plus rentables. Les barrières, au-delà de leur rôle économique, peuvent marquer la limite de partage territorial entre factions rivales. Elles constituent des nœuds stratégiques, lieux et enjeux d'affrontements. Chaque portion d'espace entre deux barrières marque un niveau de relation ou de pouvoir, construit un espace particulier de consommation ou de circulation tant des ressources que des combattants. La localité de Makoundji-Ouali, par exemple, à mi-chemin entre Kouï et Bocaranga, marque la limite est du territoire de ressources du groupe 3R. Durant les affrontements de 2017, les milices anti-*Balaka*, chassés de certains villages de Kouï, ont renforcé leur positionnement à ce point afin d'empêcher la progression des éléments de 3R vers les localités situées au sud et à l'ouest de Bocaranga, à l'est de Kouï et au nord-est de Bouar. L'enjeu est donc de garantir et de maintenir leur pouvoir sur le tronçon Bocaranga-Bouar afin de contrôler les flux commerciaux sur cet axe.

Les ressources pillables n'impliquent pas de la part des groupes armés la centralisation des actions pour le contrôle des ressources. Humphreys (2005) parle de mécanisme fragmenté permettant aux groupes rebelles avec peu de moyen, de contrôler les ressources en contexte de conflit. La localisation des ressources éclaire la capacité des groupes rebelles à contrôler non seulement les territoires mais aussi les voies d'acheminement et les rentes qui en découlent. Ce système conduit à une désorganisation totale des circuits économiques antérieurs (Schouten et Kalessopo, 2017), les groupes rebelles cherchant à établir un contrôle sur des points stratégiques multiples. Dans un territoire partagé par plusieurs groupes rebelles, le contrôle de ces points stratégiques est source d'affrontement. Dans l'Ouest centrafricain, les zones de concentration, de passage ou de commercialisation de bétail sont l'objet de violences armées.

L'exploitation des ressources apparaît comme l'un des facteurs de perduration du conflit en Centrafrique. Elle est à la fois cause et conséquence de la trajectoire de l'État et de sa faible capacité de contrôle des régions périphériques. Le groupe des experts de l'ONU en 2017 a souligné le ressort économique du conflit centrafricain dans un contexte de fragmentation accrue du territoire par les groupes armés. La situation en Centrafrique s'apparente à celle de la RDC où chaque groupe, en vue de conforter sa position économique, chasse et reconquiert les territoires occupés par ses adversaires (Jacquemot, 2009b). Dans ce jeu, le plus fort chasse le moins fort. Dans l'Ouest centrafricain, à Bang, nœud stratégique à la frontière camerounaise, les affrontements entre les groupes armés sont fréquents, presque réguliers. L'enjeu est le contrôle d'un nœud stratégique au croisement des couloirs de bétail, des postes frontières, des grands bourgs et de plusieurs axes secondaires. Bang constitue en effet un point de passage majeur du bétail de commerce et de transhumance en provenance du Tchad. Pour les parties en conflits, « la libre circulation » est une rhétorique. Chaque groupe armé prétend défendre la libre circulation des biens et des personnes. En réalité, l'objectif est de la restreindre et de maximiser le contrôle sur les circuits économiques tant du bétail que des produits commerciaux (Schouten et Kalessopo, 2017).

Dans ce contexte de lutte pour le territoire, la carte économique des ressources (mines, terres, pâturages) est remise en question (Jacquemot, 2009b). Cette dynamique découle de la montée en puissance en 2015 des groupes armés proches des éleveurs (3R et MNLK dans le cas de l'Ouest). Dans l'Ouest, une distinction s'observe entre le nord-ouest et le sud-ouest en termes de concentration de bétail et d'affrontements entre les groupes armés. La présence des éleveurs est forte dans les communes d'élevage cadre et enjeu des conflits entre les groupes armés, ainsi que dans des enclaves proches des frontières avec le Cameroun et le Tchad. Du fait de l'insécurité, des hommes armés offrent une protection militarisée aux éleveurs, aux acteurs économiques ainsi qu'à la population. Dans la localité de Yellewa entre 2015 et 2016, tous les commerçants et commerçants à bétail peuls se faisaient accompagner par les éléments des FACA dans leur déplacement vers Bouar ou vers Ngaoui. Dans le sud-ouest, selon le groupe des experts des Nations Unies, les collecteurs musulmans ont recours à ce système pour se déplacer sur les sites miniers ou circuler dans certaines localités de la Mambéré-Kadéï ou de la Sangha-Mbaéré.

Les ressources offrent également des opportunités économiques aux groupes armés. Elles sont à la fois enjeux et mode de financement des conflits (Hugon, 2003). Les groupes armés

s'autofinancent et vivent de la prédation sur les productions (*ibidem*). Ils mettent en place une organisation criminelle qui a sa propre logique d'accumulation, certes violente et destructrice mais pourtant très rentable. Les rebelles sont des agents économiques rationnels, qui maximisent leur profit après avoir évalué les retombées attendues du conflit (Jacquemot, 2009a). Pour autant, comme le mentionne Le Billon (2003), les pratiques qu'ils mettent en place ne reflètent pas forcément leur « cupidité », mais parfois plutôt leur mode d'adaptation à un contexte économique redéfini par le contexte international. L'évolution de la filière commerciale des diamants en Centrafrique illustre cette situation. Le contexte économique national a été impacté par l'embargo sur la vente du diamant imposé par le processus de Kimberley à la Centrafrique. Cette sanction oblige au niveau local les exploitants miniers dans les zones sous contrôle anti-*Balaka* à revoir leurs pratiques commerciales en optant pour un trafic illégitime vers les villes voisines du Cameroun. Les liens avec les espaces frontaliers fournissent également aux groupes armés des possibilités de développement de réseaux de trafic d'armes permettant d'entretenir les violences et de s'autofinancer.

La répartition spatiale des ressources est ainsi un facteur majeur dans la persistance des conflits. Le contrôle des ressources conduit à une fragmentation et une autonomisation de plusieurs factions rivales. Cette tendance à la division des groupes armés en plusieurs structures indépendantes tend à jouer sur la durée du conflit. Jouissant d'une mobilité très élevée, les groupes rebelles cherchent à maintenir des bases et des zones de forte insécurité dans les espaces de production ou de commercialisation (Humphreys, 2005). L'établissement de trafics à divers niveaux d'échelle tend également à renforcer l'élasticité des conflits tant que les profits prennent le dessus sur les objectifs politiques et que la guerre fournit des moyens et l'impunité à ceux qui en profitent (Le Billon, 2003).

## **2- L'avidité des groupes armés**

Humphreys (2005) décrit le mécanisme de l'avidité des rebelles sous divers angles. Dans l'Ouest centrafricain, les hommes armés peuvent soit s'impliquer directement dans les activités criminelles pour bénéficier des ressources, soit procéder à une expulsion de l'État des zones rurales afin d'exercer un contrôle sur les secteurs d'activités. En RCA, la quasi-totalité des zones sous occupation des groupes armés échappent au contrôle de l'État ou quand celui-ci est présent, il est dépourvu de tout pouvoir.

IPIS (2014), mentionnait une implication directe des groupes armés dans les activités extractives dans l'Ouest de la Centrafrique, cause de violences meurtrières dans les sites d'extraction. La Séléka par exemple, après sa prise de pouvoir, a établi des comzones dans les principales villes minières. Ceux-ci procédaient à la fois à la taxation des artisans miniers, à l'attribution de titres d'exploitation, à l'achat et à la vente de diamants et or. L'intérêt des hommes de la Séléka pour les mines trouve sa source dans la trajectoire de combattants, dont la majorité ont une parfaite connaissance des régions minières de l'Ouest, ayant travaillé comme collecteur ou acheteur pour le compte des bureaux d'achat de diamant et or.

Une telle logique est également partagée par la milice anti-*Balaka*. L'exploitation des ressources leur offrait une opportunité économique. Les anti-*Balaka* principalement s'intéressent plus à l'extraction de l'or que du diamant, car les travaux sont peu coûteux et la vente plus facile. Or, la mise en exploitation des chantiers diamantifères demande des capitaux consistants difficiles à réunir, dans un contexte d'effondrement de la production et des prix des diamants suite au départ des collecteurs musulmans et d'embargo sur le diamant centrafricain. Dans un premier temps, il a été difficile de mettre en exploitation les nombreux chantiers après le départ des collecteurs. Ils ont tout d'abord cherché le contact de nouveaux acteurs ou de leurs anciens patrons afin d'investir dans les activités productives.

Par la suite, certains chefs des anti-*Balaka* qui se sont enrichis suite aux pillages des Musulmans et au trafic de bétail, se sont convertis en collecteurs en achetant ou en finançant les activités dans les chantiers minières. Dans presque toutes les villes minières, la majorité des « collecteurs locaux » sont des chefs anti-*Balaka* ayant fait fortune dans le trafic de bétail<sup>214</sup>. Cela résulte d'une implication directe des miliciens dans la production et la commercialisation des ressources. Ainsi, le trafic du bétail était au début de leur offensive leur principale source de revenu. Les miliciens recherchent un gain à court terme avec une attitude prédatrice. Les anti-*Balaka* ne volent pas le bétail pour le garder mais pour le vendre et se constituer des ressources financières. Dans la Nana-Mambéré par exemple, les troupeaux volés étaient écoulés sur le marché à des prix dérisoires : entre 15 et 20 000 francs CFA par tête contre un prix habituel de 250 ou 300 000 francs CFA. Le bétail était encore disponible et les miliciens

---

<sup>214</sup> Dans la sous-préfecture de Bouar, le chef de l'un des deux groupes dominants de la Nana-Mambéré a fait fortune dans le vol de bétail des éleveurs peuls des environs de Bouar. Sa fortune lui a permis de se lancer dans l'achat d'or et il serait un gros collecteur dans les villages aurifères au sud de Bouar dans les régions autour de Zotoua, Yoro et Sanda (Ipis, 2014).

pouvaient se constituer des revenus. Jusqu'en 2015, tout le circuit commercial fut entièrement contrôlé par les miliciens.

Par ailleurs, l'expulsion de l'État des zones rurales est visible. Dans leurs bastions les anti-*Balaka* contrôlaient les sites d'extraction et en interdisaient l'accès aux agents de l'État. L'accès aux sites miniers est gardé par les miliciens qui filtrent les entrées sur les sites. Ce principe touche l'autre mécanisme de cupidité mentionné par Humphreys (2005) qui mentionne que l'avidité des rebelles ne signifie pas qu'ils contrôlent directement les ressources. Ils peuvent aussi extraire des rentes de ceux qui pratiquent les activités extractives ou d'autres activités sur les territoires qu'ils contrôlent.

Dans nombre de sites miniers, les anti-*Balaka* assurent la garde contre rémunération. Dans la localité de Niem au nord de Bouar, les éléments du comzone Ndalé (considéré comme le chef des groupes d'autodéfense) réclament aux orpailleurs de l'argent pour protéger les sites. La protection rémunérée s'étend également aux opérateurs économiques, aux collecteurs de diamants et aux structures d'achat et de vente de diamants. Les anti-*Balaka* proposaient leur protection aux négociants des villes minières. Selon le Rapport du groupe des experts sur la RCA de 2014, dans la ville de Carnot, les chefs locaux des anti-*Balaka* ont pris contact avec les collecteurs qui travaillent ou avaient travaillé dans la zone pour monnayer leur protection. Dans la localité de Berberati aussi, une sorte de milice privée est utilisée par les rares collecteurs musulmans encore présents dans la localité. Elle fait également office d'acheteur intermédiaire pour ces derniers. Au-delà, les anti-*Balaka* n'ont fait que perpétuer une méthode déjà répandue sous le règne de la Séléka. Le montant mensuel imposé par la Séléka était de 400 dollars (environ 200 000 francs CFA) pour les bureaux d'achat et 100 dollars (50 000 francs CFA) aux collecteurs.

Dans certaines régions, ce système prend une forme plus formelle. Dans les zones où des retours d'éleveurs se font, ceux-ci sont soumis à des « autorisation des circuler » établies par les chefs anti-*Balaka*. Ce papier donne l'autorisation aux éleveurs de circuler « librement » dans les zones sous influence des milices armées. En 2016, l'Iram a relevé des cas similaires dans les zones situées entre Gamboula et Amadagaza, où la pression des groupes anti-*Balaka* assimilés est élevée. Le montant de cette autorisation de circuler s'élèverait à 10 000 francs CFA par individu. Dans la région de Bouar, certains anti-*Balaka* sous le commandement de Ndalé contrôlent l'accès au marché à bétail de la capitale régionale et exigent des droits aux



commerçants de bétail. Les montants demandés s'élèvent entre 150-200 000 francs CFA<sup>215</sup> par commerçant, par convoi.

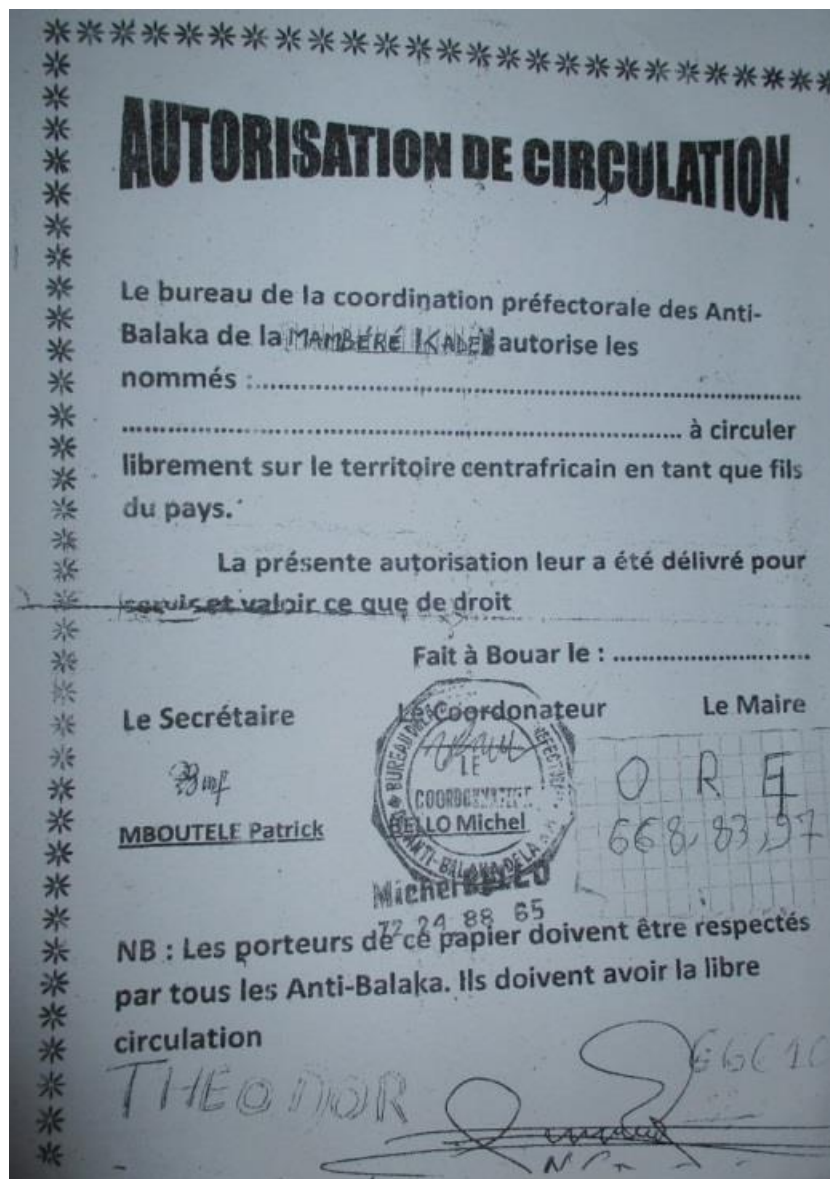
Une autre forme de recherche de ressource est le contrôle et le prélèvement de taxes sur les voies routières (Calas, 1995; Raison, 2002; Chauvin, 2014). En 2017, sur 284 barrières routières existantes à l'échelle du pays, plus de la moitié est tenue par les ex-Séléka, soit un total de 149 barrières (dont 40 pour le MPC) ; 40 contrôlées par les anti-*Balaka*, 16 par la RJ et 1 par le FDPC (Schouten et Kalessopo, 2017). Ces barrières limitent non seulement la mobilité des villageois mais constitue un facteur d'insécurité majeur, faisant de l'espace routier un espace violent (ibidem).

Enfin, les comportements prédateurs correspondent à la recherche des gains à court terme, visant non pas le renforcement du groupe mais des objectifs individuels. Weyns (*et al.*, 2014) montre par exemple que dans les zones minières sous leur influence, aucun investissement n'est réalisé. L'absence d'investissement serait liée au fait que la milice armée ne dispose pas de chaîne de commandement structurée et solide. Par conséquent, elle serait plus une structure de nature locale avec des groupes permanents et d'autres plus ponctuels se mobilisant seulement en cas de menaces concrètes.

---

<sup>215</sup> Entretien avec un commerçant à bétail à Bouar.

**Photo 14** : Autorisation de circulation comme forme d'exploitation des éleveurs par des anti-Balaka dans la Mambéré-Kadéi



Source Iram, 2016. Cette autorisation vise principalement les éleveurs peuls de Centrafrique réfugiés au Cameroun et qui sont de retour dans la préfecture de la Mambéré-Kadéi. Elle exclut donc toute la vague d'éleveurs originaires du Tchad considérés comme des étrangers.

## B. Organisation et contrôle spatial de deux groupes armés : Révolution justice et anti-Balaka

Le contrôle des ressources s'est décentralisé durant les multiples conflits en Centrafrique. Les groupes armés criminalisés ont exploité directement les ressources dispersées en zone rurale.

Cette trajectoire de décentralisation du contrôle des ressources favorise une fragmentation de facto de territoire par des groupes armés autonomisés (Chauvin *et al.*, : 468). Dans les campagnes, les rebellions ont pris le pouvoir sur l'espace villageois, fonctionnant comme de petits gouvernements régionaux voire locaux de plus en plus autonomes. Ce processus contribue à diviser le territoire en espaces plus ou moins autonomes, à donner une identité politique à des territoires (Chauvin, 2015). Nous illustrons ici les formes de contrôle spatial des ressources par les groupes armés dans l'Ouest à partir du groupe la Révolution Justice et la milice anti-*Balaka*.

### **1- La Révolution Justice (RJ)**

Ce mouvement s'est constitué sur les reliques du FDPC et de l'APRD en 2014. La plupart des combattants sont originaires de Paoua. Son bastion s'étend à cheval sur Paoua-Ngaoundaye et une partie de l'Ouham. Comme au temps de l'APRD, au-delà des armes, la politique de conquête de la rébellion passe par la recherche d'un soutien populaire (Chauvin, 2015). En 2013, il est le principal groupe armé « institutionnellement reconnu » et a pu bénéficier d'une forte implication de la jeunesse dans la rébellion selon les autorités de Paoua. RJ a de ce fait une influence forte d'un point de vue socio-politique. Son point de vue pèse sur les décisions engageant la vie politique et sociale dans la sous-préfecture de Paoua. Sur la question épineuse du retour des réfugiés centrafricains au Tchad fin 2014, c'est le RJ qui donne l'autorisation pour le retour uniquement des Centrafricains de souche et n'est donc pas favorable au retour des sujets tchadiens. Il se positionne en partenaire du gouvernement de transition pour le retour des élèves dans la zone sous son contrôle. En tant que signataire des accords de Brazzaville, le RJ n'est plus un mouvement rebelle<sup>216</sup> ». Ce socle social a permis au RJ de se faire un ancrage spatial.

Au regard de la trajectoire des combattants, RJ a repris une partie des anciens bastions de l'APRD. Comme le mentionne le tableau ci-dessous, cet ancrage lui a permis d'investir six anciennes bases (Bélé, Béboua, Bétoko, Maitikoulou, Kosse, et Kowone) tout en étendant son pouvoir sur d'autres localités.

---

<sup>216</sup> Entretien avec Raymond Belanga chef militaire, 19 novembre 2014, Paoua. Le dernier aspect relevé est à prendre avec beaucoup de réserve. Car il sera peu après l'un des points de discorde entre l'intéressé et Armel Sayo, chef politique de RJ.

**Tableau 16** : Comparaison entre les bases de l'APRD et les bases de RJ

<b>Base APRD</b>	<b>Base Révolution Justice (2013-2017)</b>
Bavara	Bodjomo
<b>Bélé</b>	<b>Béle</b>
<b>Béboura</b>	<b>Béboura</b>
<b>Bétoko</b>	<b>Bétoko</b>
Bogodo	Kouki
Boko	Léhourou
Boria	Talot
Gouzé	Zolé
Kélé	Boguila-centre
<b>Kossé</b>	<b>Kossé</b>
Kounbane	Loura
<b>Kowone</b>	<b>Kowone</b>
<b>Maitikoulou</b>	<b>Maitikoulou</b>
Makandji	Bang
Ngonikira	Gadoulou
Ouandango	Nzakoundou
Pougol	Kollo
Sido	Bindoye
	Ndim
	Mboum
	Bédam
	Bémaïdé
	Béboy 3

Sources : D'après Chauvin, 2015, Rapport du groupe des Experts de l'ONU sur la Centrafrique, 2014 2015 et 2016.

Le contexte dans lequel le mouvement évolue est caractérisé par une insécurité accrue marquée à la fois par la présence des ex-Séléka et des éleveurs armés en provenance du Tchad, par les incursions récurrentes de l'armée nationale tchadienne dans les villages et communes frontaliers à la recherche de présumés voleurs de bétail et enfin par la présence des anti-*Balaka* au sud de Paoua.

RJ s'appuie sur le maillage étatique local pour asseoir son pouvoir et organiser sa structure. À l'échelle locale, la branche militaire est dirigée par un état-major basé à Bédam. Des coordonnateurs de zone sont établis à Bocaranga et Bozoum. En dernier lieu on trouve le commandement des opérations dirigé par 4 comzones qui gèrent Paoua (zone 1) Markounda (zone 2), Ndim, Ngaoundaye, Bocaranga (zone 3), et enfin Bozoum (zone 4).

Comme au temps de l'APRD, la politique de conquête passe par la recherche d'un soutien populaire (Chauvin 2015) dans un contexte d'insécurité grandissante. Entre 2003 et 2013 les conflits violents entre agriculteurs et éleveurs, les incendies de villages ou de greniers, les représailles de l'armée tchadienne sont le lot quotidien des villageois dans le nord-ouest. RJ se positionne donc en garant de la sécurité des populations villageoises face à l'effacement total de l'État et l'inefficacité des forces onusiennes à défendre la population. Son appui repose également sur les autorités locales (maires, chefs de villages) qui la considère comme une force légitime.

Son organisation spatiale transforme des pans du territoire en unités politiques, plus ou moins autonomes mais dépendant de l'état-major. Son maillage se structure en surfaces (sous-préfectures, communes), en points (chef-lieu, villages) et ligne (axes routiers), ce qui permet d'exercer son pouvoir jusqu'au niveau le plus local. Le contrôle spatial passe donc par les zones et les bases reliées entre elles par des voies de communication. Les bases représentent la plus petite unité spatiale de contrôle. Elles correspondent à des villages ou des bourgs et sont choisis pour leur positionnement stratégique. Elles sont souvent situées à des carrefours, ce qui permet à chaque base de diriger plusieurs tronçons routiers le long desquels sont implantés des villages.

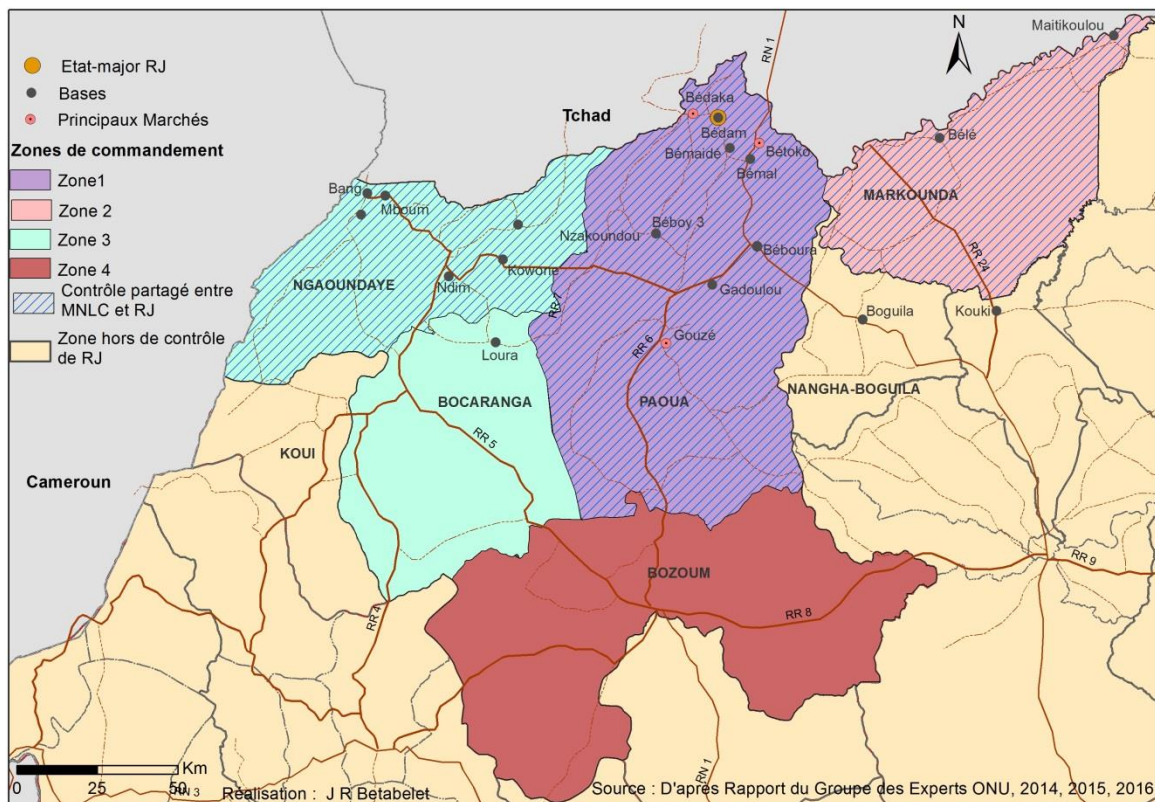
-La base de Bodjomo assure un contrôle sur la RR24 reliant Nana-Bakassa à la frontière tchadienne ;

-Depuis Bétoko, la RJ assure un contrôle sur les villages situés le long de la RN1, principale voie reliant Bangui au Tchad ;

-Les bases de Bang, Maitikoulou et Bédaka longeant la frontière servent au contrôle des flux depuis et vers le Tchad. En effet, la fermeture officielle des frontières n'impacte en rien les échanges entre les populations, qui s'appuient sur des réseaux marchands actifs de part et d'autre de la frontière.

Par ailleurs, ces bases correspondent à des lieux d'effervescence abritant des marchés hebdomadaires (Béboua, Loura, Bétoko, Bédaka, Bédam). C'est là que les rebelles puisent leurs ressources en taxant les marchandises. Sur les marchés de Bédam et Bétoko par exemple, la taxe imposée par la RJ était de 5 000 F CFA par tête de bétail pour les bouchers, les convoyeurs et les éleveurs, la taxe d'abattage s'élève à 1 000 f CFA<sup>217</sup>.

**Carte 17 : Division spatiale et bases de la Révolution Justice en 2016**



RJ collecte des taxes auprès des marchands de passages sur les axes, auprès des éleveurs de bétails et des civils et arrêtent ceux qui refusent de payer. Une grande partie du territoire contrôlé par RJ est partagé avec le MNL un autre groupe armé avec qui il s'est allié pour une courte durée.

<sup>217</sup> Entretien Paoua, novembre 2014.

**Photo 15** : État-major de la RJ en 2017



État-major de RJ mis en place à Bédam par Arnel Sayo (en bas au centre) entouré de quelques combattants en septembre 2016. Les combattants sont en tenue militaire. Certains portent des bérets de différentes couleurs rappelant ceux de la garde présidentielle sous Bozizé (couleur verte) et ceux en usage parmi les forces armées centrafricaines (rouge). L'utilisation des équipements militaires témoigne du passé de quelques-uns des combattants mais aussi de l'ambition de pouvoir, regagner un jour les rangs de l'armée nationale, à laquelle ils se substituent. L'armement est composé de fusils d'assaut. L'habillement des combattants de RJ est varié et reflète celui des groupes rebelles en Centrafrique. Certains sont en civil. D'autres panachent turban et uniforme, comme des rebelles (ou des soldats) tchadiens. D'autres ont des gilets pare balles.

Source : <http://sango-ti-kodro.over-blog.com/2017/02/centrafrique-un-nouveau-état-major-pour-le-mouvement-revolution-justice-de-armel-mingatoloum-sayo.html>.

Les éléments de RJ sont accusés de nombreux abus (vols de bœufs, braquages, séquestrations, coups et blessures...) dans les zones qu'ils contrôlent. Le mouvement est réputé pour des nombreux vols de bœufs et de vols à mains armées dans les régions frontalières entre le Tchad et la Centrafrique. Les vols de bétail à Bétoko, Bémal, Beboura, Bédaka, Bédam, Burkara, Bébingui, Boyang, tous des villages d'agro-éleveurs sont très souvent le fait des combattants révolutionnaires<sup>218</sup>. Depuis leur base de Bédam, les éléments du RJ font des incursions dans les villages tchadiens via Bébingui (dernier village à environ 7 km de la frontière) pour voler du bétail aux éleveurs. Ces forfaits se soldent par des représailles musclées de l'armée tchadienne et des éleveurs armés, qui repartent à leur tour avec le cheptel des agro-éleveurs. Entre 2014 et 2015, RJ contrôlait le trafic du bétail à Paoua, écoulés par des véhicules de transport vers Bangui.

<sup>218</sup> Entretiens avec un responsable d'une organisation humanitaire à Paoua, novembre 2014.



La Révolution Justice côtoie dans sa zone, un autre groupe rebelle, le MNLC qui constitue une menace pour son pouvoir. Elle choisit donc de coopérer avec ce mouvement militairement et numériquement plus puissant qu'elle. Cette coopération se solde par un partage de poste de contrôle entre les deux mouvements : 12 postes de contrôles dans l'Ouham et l'Ouham-Pendé sont gardés par une équipe conjointe RJ/MNLC. Au-delà, la RJ parvient à maintenir un contrôle exclusif sur douze autres postes aux environs de Bédam, fief de leur état-major.

## **2- Les anti-Balaka**

Très composite, le mouvement des anti-*Balaka* dispose d'un contrôle spatial peu solide. Ils se structurent en de groupuscules hétéroclites, placés sous le commandement de chefs avec des pouvoirs réduits à une échelle locale.

Dans l'Ouest, les anti-*Balaka* se présentent comme une coalition distendue de plusieurs groupes armés (Weyns *et al.* 2014). Au début de leur offensive, ce fut un mouvement spontané organisé par des villageois en réponse aux abus des ex Séléka. C'est à la suite de l'offensive sur Bangui en décembre 2013 que la paternité politique et militaire ainsi que la structuration de la milice se donneront à voir.

La milice anti-*Balaka* s'organise en branches distinctes, plus ou moins rapprochées ou en opposition les unes par rapport aux autres. La première branche connue sous le nom de « coordination nationale des libérateurs du peuple centrafricain » proche de François Bozizé contrôle le nord de la ville de Bangui et étend son influence sur les villes de Damara, Carnot et Boda. Elle apparaît comme la composante la plus structurée bien qu'elle soit confrontée au clivage ethnique et à des questions de leadership selon le groupe des experts sur la Centrafrique. La seconde branche est dirigée par des anciens éléments des forces armées centrafricaines. Son influence s'étend dans le sud-ouest de Bangui.

La troisième branche est celle composée essentiellement de miliciens locaux et contrôle les préfectures du Sud-ouest (Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré et Lobaye). Cette branche est celle de Larma un ancien commandant de l'APRD.

Enfin, la dernière branche est composée essentiellement d'anciens militaires et gendarmes Gbaya. Elle est celle qui aurait lancé les premières attaques contre les ex-Séléka. Ne disposant pas de représentant politique, elle contrôle principalement les localités de Bouar, Bossangoa, Bozoum, Bossembele, ainsi que la RN3 entre Béloko et Bangui.



En mi 2014, Patrice Ngaissona tente une restructuration des 4 branches au sein de la CLPC<sup>219</sup>. L'objectif est à la fois de renforcer sa légitimité auprès des miliciens et d'étendre son pouvoir au-delà de Bangui mais celle-ci se bute à de nombreuses querelles intestines.

En effet, la structure mise en place au niveau national ne correspond pas aux réalités locales. Le leadership de Bangui ne reconnaît pas tous les commandants de zone (Weyns *et al.* 2014) et n'a qu'une influence limitée au-delà de la capitale. Dans l'Ouest par exemple, le mouvement se structure autour de groupuscules de clans autonomes, qui se taillent des portions de territoires, placés sous le commandement de comzones. Ces groupes peuvent avoir une forte connotation ethnique et peuvent entrer en conflit entre eux pour des questions de partages de territoires ou de ressources. À titre d'exemple, la limite de pouvoir du comzone de Bocaranga se limite à 20 km au sud sur l'axe Bozoum. Au-delà, les anti-*Balaka* sont sous le contrôle du commandement de Bozoum bien que les deux entités rivales se disent appartenir à la coordination de Bangui<sup>220</sup>.

Les groupes restent donc très indépendants et peuvent faire allégeance de manière ponctuelle au gré des facteurs en jeu. Dans le nord-ouest par exemple, la menace que représente le 3R en 2016 a valu la mobilisation des entités de Bouar, Bocaranga et Kouï sous le commandement des frères Ndalé. Toutefois, ils restent des groupes locaux, poursuivant des intérêts divers. Le mouvement renvoie de ce fait à un vaste réseau de milices aux objectifs avant tout locaux, qui se présentent parfois elles-mêmes comme des groupes d'autodéfense. Au regard de leurs capacités, chaque groupe cherche donc à défendre son territoire au niveau local (échelle du village, de la commune etc.). L'activité militaire évolue au gré de la situation sécuritaire qui prévaut à l'échelle locale ou supra locale.

Certains chefs locaux anti-*Balaka* disposent d'une grande influence. Dans le nord-ouest, les groupes sont sous l'autorité des frères Ndalé<sup>221</sup> de Bouar, exerçant un contrôle direct sur les opérations dans la Nana-Mambéré. Son pouvoir s'étend au-delà de la préfecture de la Nana-Mambéré. Il exerce une influence sur les groupes opérant dans la sous-préfecture de Bocaranga et dans les autres localités proches de la frontière avec le Cameroun. Les anti-

---

<sup>219</sup> Coordination nationale des libérateurs du peuple centrafricain.

<sup>220</sup> Entretien avec un comzone anti-*Balaka*, Bocaranga, novembre 2014.

<sup>221</sup> Il s'agit d'un trio de frères issus de la même famille : Marcel, Adamou et Ibrahim. Originaires de Bouar, ils ont principalement coordonné les opérations contre la Séléka, puis contre les Musulmans dans la sous-préfecture de Bouar. Très actifs, ils ont occupé puis attaqué la localité de Yellewa en 2014 et 2015. Le dernier est le responsable des opérations, tandis que les deux autres dirigent la branche politique de façade.

*Balaka* de Bouar semblent être mieux équipés et organisés ; ils apportent des appuis en hommes et matériels aux autres groupes<sup>222</sup>. À Bozoum, les anti-*Balaka* locaux ont prêté allégeance aux frères Ndalé. Si les anti-*Balaka* de Bozoum ont une forte capacité dans la mobilisation des jeunes, leur capacité logistique est moindre car ils disposent principalement de fusils artisanaux. Cette allégeance leur laisse espérer un renforcement de leur armement afin de combattre leur ennemi commun : le groupe 3R de Sidiki. En effet, les activités des anti-*Balaka* dans le nord-ouest visent principalement les attaques des positions de 3R.

D'un point de vue spatial, les anti-*Balaka* établissent des bases dans les villages qui jouent un rôle stratégique et économique. Leur objectif est donc un contrôle des principaux axes et ceux menant vers le Cameroun. À Bouar par exemple, les frères Ndalé maintiennent un contrôle sur l'axe Bouar-Bocaranga, et luttent pour un libre accès à la frontière camerounaise dans les zones occupées par les hommes de Sidiki. Comme mentionné plus haut, un contrôle des axes assure d'emblée aux anti-*Balaka* un contrôle des villages. Selon Schouten et Kalessopo (2017), la forme la plus usuelle chez les groupes armés réside dans les barrières routières, permettant une maximisation des recettes. Cependant, les anti-*Balaka* n'érigent pas de barrières permanentes, ou alors uniquement dans les zones où ils essayent de faire pression sur les groupes ennemis. Par ailleurs, ils n'imposent pas de taxation structurelle sur les marchés par exemple. Cependant, le contrôle sur les circuits de bétail (voire les vols de bétail), les taxes sur les activités extractives leur procurent des ressources suffisantes.

Dans son fonctionnement, la milice ne fait donc pas obstacle à première vue à la présence des autorités de l'État. Dans les zones où on note la présence des structures étatiques, les miliciens jouent souvent le rôle d'auxiliaires auprès des agents de l'État (police, gendarmerie). Ils se substituent parfois aux instances étatiques pour appliquer leur loi. Dans la localité de Niem par exemple, une certaine collaboration s'est établie entre les autorités locales et les miliciens, qui utilisent le local de la mairie pour juger les affaires courantes. Toutefois, dans les zones où ils ont une forte influence, les anti-*Balaka* s'opposent au redéploiement de l'autorité de l'État. En septembre 2017 à Bouar, un affrontement a éclaté entre une section des forces armées centrafricaine redéployée dans la zone pour contrer les activités des groupes rebelles.

---

<sup>222</sup> En août 2017, un groupe de cinquante miliciens conduit par Ibrahim s'est rendu à Bocaranga pour apporter un appui logistique aux anti-*Balaka* locaux qui faisaient face aux attaques récurrentes des rebelles du 3R. Cf. Rapport du groupe des experts, décembre 2017.

## C. Enjeux économiques et territoriaux des dynamiques conflictuelles

Les dynamiques conflictuelles entre les groupes armés dans l'Ouest de Centrafrique ont pour mobile des enjeux économiques liés au contrôle du bétail et des minerais.

### 1- Des enjeux territoriaux liés au contrôle et à l'accès aux ressources

Les enjeux autour du contrôle des ressources (bétail et minerais) sont sources de rivalités entre les groupes et de violences envers les populations.

Dans l'Ouest, les éleveurs et les populations locales sont pris aux pièges des groupes armés. Les associations éleveurs/rebelles et agriculteurs/anti-*Balaka* sont évidentes pour les entrepreneurs de la violence. Dans les régions occupées par les hommes de Sidiki, le mouvement recrute principalement parmi de jeunes éleveurs alors que d'autres sont contraints par la force. Le refus d'intégrer le mouvement expose l'individu, la famille voire le clan aux représailles des hommes armés. Le mouvement qui se dit de défense oblige donc à l'adhésion au groupe pour « la bonne cause ». Comme le dit un notable éleveur, « dans les communautés peules, avoir un fils dans la rébellion est un gage pour garder son cheptel. On est contraint de s'allier à cette cause pour garder notre richesse, car les hommes armés ne pourront pas toucher aux troupeaux d'un des leurs »<sup>223</sup>. Cependant, cette forme d'alliance (Zakinet, 2015) expose les éleveurs aux affres des autres groupes armés notamment les miliciens anti-*Balaka*. Tandis que les populations agricoles subissent des mêmes exactions des hommes du 3R.

Les vols de bœufs sont au cœur des violences dans l'Ouest, à la fois causes et conséquences des affrontements entre les groupes armés ou des attaques meurtrières contre des campements d'éleveurs ou des villages. En mai 2017 au nord de Bouar, les hommes de Sidiki justifient les attaques dans les localités de Niem comme une poursuite des anti-*Balaka* qui ont volé plus de 200 bœufs et exécuté plus de cinq bergers en transhumance dans la localité. Cette attaque a causé cinq morts, plusieurs blessés et des dizaines de maisons incendiées. Dans la majorité des cas, ces représailles sont l'occasion pour les bandits de commettre des forfaits et de voler à leur tour du bétail aux villageois comme ce fut le cas dans la localité de Kouï et

---

<sup>223</sup> Entretien avec un notable peul, Bangui, mai, 2017.

Bocaranga<sup>224</sup>. Le 3R est considéré de ce fait comme un produit de violence accompagnant la transhumance<sup>225</sup>.

L'effervescence des groupes armés conduit à une répartition inégale de la violence dans l'Ouest. Le nord-ouest est le principal foyer des violences, qui se concentrent dans le nord de l'Ouham-Pendé (nord de Paoua, Bocaranga, Kouï, Est de Ngaoundaye) et le nord de Bouar dans la Nana-Mambéré. Il s'agit des régions partageant des frontières avec le sud du Tchad et l'est du Cameroun. Les violences au nord contraignent certains éleveurs à longer la frontière et à se diriger plus au sud. Dans ces mouvements, les transhumants transposent les violences du nord vers le sud-ouest vers les régions d'Amadagaza, Gamboula et le sud de Baboua.

Depuis 2015, on enregistre un retour des éleveurs et des éleveurs transhumants en provenance du Tchad et du Cameroun qui enveniment les relations avec les agriculteurs. La transhumance s'effectue dans un climat d'insécurité (ICG, 2014) face aux menaces et attaques des groupes armés. L'insécurité régnant dans la zone appelle à une militarisation accrue des éleveurs, ce qui a pour conséquence immédiate de multiplier les destructions de cultures et donc d'alimenter les conflits entre sédentaires et populations transhumantes (*ibidem*). Les situations sont de plus en plus tendues et confuses entre éleveurs armés et populations locales face à la multiplication des incidents liés à la transhumance. Nous avons mentionné plus haut qu'il existe une connivence entre certains éleveurs/transhumants et groupes armés (3R/MNLC/RJ). Pour les éleveurs transhumants, les taxes qu'ils versent aux groupes armés contrôlant les zones donne le droit d'utiliser les terres agricoles comme pâtures. Cette taxe semble être assimilée à une forme de « taxe foncière » conduisant à l'expulsion ou à la dépossession des populations d'agriculteurs. Cette pratique transforme la ressource agricole en ressource pastorale. Des foyers de tension découlant de ces cas sont perceptibles au nord de l'Ouham-Pendé, principalement à Ngaoundaye<sup>226</sup> et à l'Ouest de la Mambéré-Kadéï (Amadagaza et Gamboula).

Les situations de conflits permettent ainsi des formes de dépossession de la population par la violence (Chauvin et Seignobos, 2013). Cela ne touche pas uniquement les terres agricoles.

---

<sup>224</sup> République centrafricaine : un nouveau groupe armé sème la terreur. <https://www.hrw.org/fr/news/2016/12/20/republique-centrafricaine-un-nouveau-groupe-arme-seme-la-terreur>.

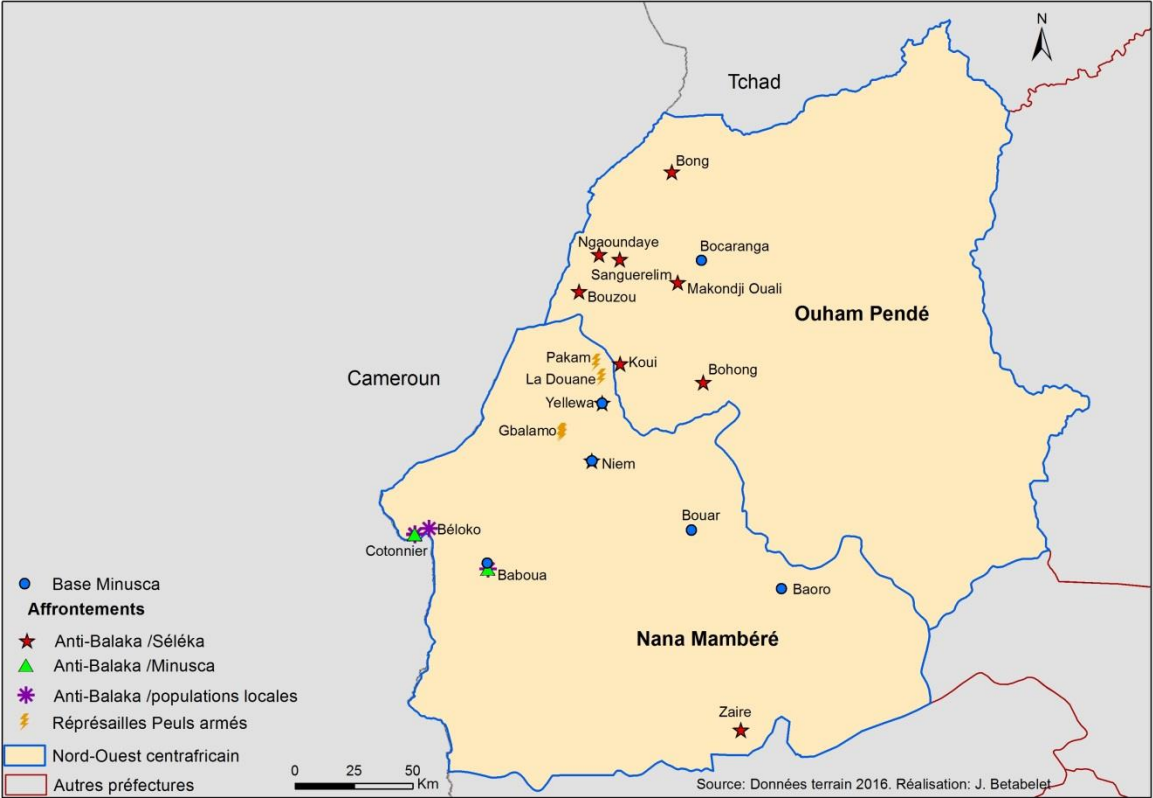
<sup>225</sup> Rapport des Nations Unies décembre, 2017.

<sup>226</sup> Près de 200 ménages auraient perdu des parcelles agricoles suite à leur occupation par des transhumants armés dans la zone sous contrôle du MNLC à dominance arabe, selon la FAO.

Cette dépossession peut prendre une autre forme dans des cas où ce sont des chantiers miniers qui sont occupés par des éleveurs armés, qui à leur tour se livrent à l'exploitation en employant de la main-d'œuvre locale. Dans ces contextes, le conflit non seulement accentue les processus de dépossession, mais transforme les modes d'accès aux ressources en faveur des plus forts c'est-à-dire ceux disposant des armes. On assiste à un changement des règles d'accès aux ressources au profit de la force seule.

Les actions des groupes armés cachent parfois des enjeux de reconquête ou de préservation d'anciennes zones de pâturages. Derrière le contrôle de territoire, l'enjeu est l'accès aux ressources dont tirent profit les groupes armés.

**Carte 18 :** Lieux d'affrontements entre les forces en présence dans le nord-Ouest (2013 et 2015).



Source : Données de terrain, 2016.

## **2- Insécurité et usage de ressource : le bétail une ressource plus rémunératrice que les minerais ?**

Dans le contexte de l'Ouest, le bétail revêt une valeur plus grande que les minerais.

Depuis 2015, les affrontements entre groupes armés se sont multipliés dans et autour des zones de concentration ou de retour des éleveurs. Ils sont principalement localisés dans les communes d'élevage et les zones de passage ou de transit du bétail de transhumance et de commerce. L'épicentre des affrontements s'est concentré dans le Nord-ouest (Bocaranga, Paoua, Markounda, Ngaoundaye), porte d'entrée du bétail tchadien, mais aussi zone de concentration des agro-éleveurs ainsi qu'à Kouï et Niem-Yellewa, qui sont des communes d'élevage relevant d'une administration politique peule.

Une lutte d'influence oppose les anti-*Balaka* et les autres groupes armés pour le contrôle des espaces pastoraux. Pour les anti-*Balaka*, un contrôle de ces espaces est une garantie pour une poursuite du vol de bétail, dont une partie alimente la reconstitution du bétail de traits des agro-éleveurs Gbaya du nord-ouest. Dans la Nana-Mambéré l'essentiel du bétail volé est soit écoulé, soit utilisé par les anti-*Balaka* pour se constituer un cheptel bovin qui sera écoulé au besoin. À Bouar, certains chefs anti-*Balaka* ont pu se constituer un petit cheptel issu du pillage. Les attaques des groupes armés pro-éleveurs ont pour motivation de récupérer du bétail volé, mais également de voler le bétail des agro-éleveurs pour alimenter le flux de bétail commercial à destination du Cameroun, du Tchad ou des marchés intérieurs de Centrafrique. Fin 2017, des agro-éleveurs du nord-ouest ont vu la totalité de leur cheptel traverser les frontières tchadiennes.

Pour le 3R et le MNLC, l'enjeu n'est rien d'autre que la maîtrise des routes de transhumance. En effet, plus d'éleveurs signifient plus de revenus pour les bandes armées qui procèdent par les méthodes de taxation de bétail et de protection rémunérée.

Dans le nord-ouest, le MNLC a installé pour son compte un marché près de la ville de Paoua. Par la suite, afin d'assurer un acheminement du bétail depuis le Tchad, il a mis en place un couloir sécurisé en étendant son contrôle sur l'axe reliant Paoua à la frontière tchadienne. Les visées du MNLC sont également d'étendre son influence sur la partie frontalière du Cameroun en contrôlant l'axe routier reliant le Cameroun aux localités de Bang, Ndim et Paoua, afin d'avoir un accès au marché de Mbaïboum.

## Encadré 20 : cas de taxation des marchés dans le nord-ouest

Les marchés hebdomadaires sont le socle des échanges commerciaux de longues et moyennes distances. À la différence d'autres groupes armés, les anti-*Balaka* n'imposent pas de taxation structurelle. Aux marchés de Yongoro, Bohong, et Ndim dans l'Ouham-Pendé, par exemple, la seule taxe en vigueur est le « ticket de marché », payée par chaque vendeur et vendeuse à « la Mairie » (autorité locale sur place). Ces tickets varient selon la taille du colis mais surtout en fonction de la provenance du commerçant : les vendeurs de produits agricoles locaux sont taxés à 50-100 francs CFA et ceux avec marchandises manufacturées venant du Cameroun ou du Tchad, 100-500 francs CFA. Parfois, il arrive que les anti-*Balaka* s'imposent comme intermédiaire obligatoire pour certains échanges, comme par exemple au marché de Yongoro où un élément armé s'interpose entre les vendeurs et les acheteurs de chèvres.

Par contre, les marchés sous contrôle des ex-Seleka sont systématiquement taxés. Au marché hebdomadaire de Bémal, à la frontière tchadienne, chaque vendeuse ou vendeur se présente à la barrière d'entrée pour s'acquitter des taxes. Les camions arrivant de Paoua le vendredi soir ne sont pas déchargés. D'abord, ils passent par la barrière d'entrée de Bémal pour payer 1 000 francs CFA à la « police » et 1 000 francs CFA à la « gendarmerie ». Le lendemain matin, ils peuvent enfin décharger en présence des percepteurs du MPC et RJ. Au parc à bétail du marché, le vendeur et l'acheteur versent chacun la somme de 5 000 francs CFA, soit un total de 10 000 francs CFA pour chaque bœuf. Généralement, cent bœufs sont vendus et achetés lors d'un marché hebdomadaire, ce qui représente un gain 1 000 000 francs CFA, simplement sur les transactions liées au commerce du bétail. Enfin, à la sortie du marché, les acheteurs sont soumis à une taxation selon la taille de leur colis.

La participation dans le commerce est aussi gouvernée par la coalition MPC/RJ. Malgré la fermeture officielle de la frontière tchadienne, le marché de Bémal est inondé par des commerçants tchadiens qui vendent à un prix plus bas que les commerçants centrafricains—leur produits sont plus coûteux car acheminés du Cameroun, donc fortement taxés sur le chemin. De plus, beaucoup des commerçants tchadiens sont proches du MPC et jouissent d'une exemption de taxes de barrières et de frontière et, souvent, d'une réduction de taxes sur le marché.

Source : d'après IPIS, 2017 : 21-22.

Cette stratégie permet non seulement de profiter des taxes sur le bétail, mais aussi des autres activités économiques des zones transfrontalières.

Dans les zones sous contrôle des ex Séléka, la pression est accrue sur les marchés hebdomadaires qui font dans certains cas office de marché à bétail.

Selon le rapport du groupe des experts des Nations Unies (2017), entre le marché de Mbaiboum et celui de Bouar, les multiples postes de contrôle obligent un commerçant qui a acheté une cinquantaine de bœufs à payer entre 800 et 1 million de francs CFA avant d'arriver à destination. Ces postes sont éventuellement contrôlés par les éléments des 3R qui cherchent à avoir une main mise sur les axes routier entre le Cameroun et la commune d'élevage de Niem-Yellewa et de Kouï afin d'en tirer profit. Dans la Mambéré-Kadéï, ce sont les anti-*Balaka* qui se procurent des revenus en exerçant des pressions sur les éleveurs. Dans ces conditions, les groupes armés n'ont aucune raison d'arrêter leurs activités, car ils tirent profit du conflit par la sécurisation payante, la taxation du bétail et des véhicules de transport.

Le bétail a acquis une valeur qui semble dépasser celle des ressources minières (diamant et or). En effet, la totalité des affrontements depuis 2015 dans l'Ouest sont liés au bétail, principale ressource des groupes armés. Certes, les groupes armés s'enrichissent aussi via les activités extractives<sup>227</sup>, mais le bétail constitue une ressource sûre et régulière au regard des activités extractives plus aléatoires. Hormis les taxations, le bétail rapport gros aux groupes armés vu le prix pratiqué sur les marchés. Le prix d'un bœuf varie entre 400 et 500 000 francs CFA voir plus, ce qui peut dépasser le prix d'un carat de diamant vendu difficilement au même prix, ou de plusieurs dizaines de grammes d'or difficilement produit par un artisan minier. En 2015, le chef de 3R, s'est constitué un cheptel de 1 000 bœufs extorqués aux éleveurs de retour dans les communes d'élevage de l'Ouest. Sur la base de 400 000 francs CFA par tête, on peut estimer à 400 millions la valeur de son cheptel. Mis en perspective, cela représente 600 000 euros, soit la valeur d'un appartement 3 pièces à Paris. Ce qui semble beaucoup à l'échelle d'un pays pauvre comme la RCA. Mais par rapport au monde (le revenu d'un footballeur peut atteindre 3 millions d'euros par mois) à toute la violence nécessaire pour en arriver là, c'est bien peu.

---

<sup>227</sup> Voir par exemple le rapport « from conflict to illicit: mapping the diamond trade from Central African Republic to Cameroun », Partnership Africa Canada, décembre 2016.



### **3- Accès aux ressources et rapports de force locaux**

En lien avec le contexte socio-politique dans les régions de l'Ouest, les rapports de force semblent façonner l'accès aux ressources et inversement. Ils ont des répercussions sur l'organisation et l'occupation de l'espace par les groupes armés, avec une incidence sur les espaces d'activités et leur accès.

Dans l'Ouest, le 3R occupe les communes d'élevage de Niem Yellewa et de Kouï, ainsi que les hauts plateaux de Bocaranga, tandis que le MNLC/RJ a étendu son influence dans les régions frontalière du Tchad entre Ngaoundaye, Paoua et Markounda. Ces zones correspondent aux zones de repli des éleveurs en fuite devant les anti-*Balaka*. Jusqu'en 2015, les éleveurs se sont concentrés sur les bordures frontalières, mais ils y sont de plus en plus confrontés aux problèmes de surcharge, de l'autre côté des frontières, les ressources fourragères se font de plus en plus rares. L'occupation des espaces pastoraux par les miliciens anti-*Balaka* empêchent en effet aux éleveurs l'accès aux pâturages de saison sèche, et aussi de regagner leur ancienne zone d'implantation. Les éleveurs autour de Gamboula et Amadagaza réfugiés au Cameroun tenteraient de regagner leurs anciennes zones d'implantation à Berberati, Carnot ou Gadzi. Le contrôle politique des anti-*Balaka* sur une partie du sud-ouest limite le mouvement des éleveurs vers cette zone et donc restreint, voire bloque l'accès aux anciennes zones de pâturage, provoquant la concentration du bétail le long de la frontière.

Dans la Nana-Mambéré, une nette différence s'observe dans le positionnement des anti-*Balaka* entre 2015 et 2017. Le 3R a progressivement consolidé sa présence dans l'Ouest et a pu disputer et occuper certains positionnements des anti-*Balaka* à Kouï et Bocaranga, il a étendu sa domination sur toute la commune d'élevage de Niem-Yellewa par la conquête de la localité de Niem. En 2017, le 3R était à 20 km de la ville de Bouar. La perte de contrôle de cette localité par les anti-*Balaka* mi 2017, entérine l'extension du pouvoir peul confiné dans la partie nord de la commune depuis 2014. Si la présence du 3R est motivée par le désir de contrôler les voies de transhumance<sup>228</sup>, elle a sensiblement modifié les rapports de pouvoir dans l'Ouest, et par conséquent l'accès des éleveurs aux ressources pastorales. Cette situation assure aux éleveurs de la commune de Niem-Yellewa l'accès aux zones de pâturages de saison sèches autour de Bouar. Dans l'ensemble, un contrôle de territoire par 3R et l'imposition de

---

<sup>228</sup> Rapport du groupe des experts des Nations Unies, 2016 : 54.

son pouvoir sur certains espaces façonne l'accès aux ressources au profit des éleveurs, qui retrouvent progressivement du pouvoir sur les pâturages perdus.

(Raffestin 1980) rappelle que le temps et l'espace sont des facteurs déterminants dans l'évolution des rapports de pouvoir entre les acteurs. Ils y prennent appui pour modifier les situations réelles, usent de stratégie pour atteindre leurs objectifs. En RCA, la violence est utilisée pour détruire et anéantir l'adversaire, et aboutir à une modification du « maillage subi » imposé aux éleveurs afin d'optimiser leur champ opératoire. En effet, toute action autour du contrôle de ressource induit une modification de l'échelle de pouvoir d'un acteur, et questionne les territorialités qui se construisent autour de la ressource. Ces territorialités ont pour enjeu la définition de la ressource et son contrôle, et se construisent dans la violence à l'échelle locale pour assurer l'accès à la ressource (Sack, 1986). Chaque acteur entend définir ce qui fait ressource en fonction d'un imaginaire commun et de ses limites spatiales. Il s'appuie pour cela sur un espace de légitimation différent. L'ancrage territorial devient fondamental pour les éleveurs qui y puisent une source de pouvoir. Les relations de pouvoir influencent la configuration spatiale des espaces pastoraux, qui tendent à sortir de la situation de fragmentation pour reprendre leurs formes initiales. Rosière (2001) relève en effet que le territoire est un enjeu pour lui-même. Cet enjeu peut être symbolique (...), mais réside surtout dans l'intérêt que représente le territoire en termes de richesse (bétail et pâturage) ou de sécurité (pour le bétail et les populations qui y résident). Au regard des acteurs, les enjeux sont à la fois politiques (contrôle ou domination), symboliques, économiques.

Par ailleurs, l'accès aux ressources peut dans certaines situations modifier les rapports de forces locaux en situation de conflit ou non. Dans l'Ouest de la RCA, les miliciens anti-*Balaka* se battent depuis 2013 contre des Peuls armés pour le contrôle de sites miniers autour d'Amadagaza (rapport du Groupe des experts des Nations Unies, 2016). Dans cette zone située au nord-ouest de la ville de Berbérati riche en pâturage et en ressources minières, ils cherchent à évincer les éleveurs peuls armés. L'accès aux ressources est en enjeu majeur de rivalité et de reconfiguration de pouvoir. Des changements significatifs s'observent dans le contrôle des sites miniers depuis 2013, avec l'expulsion des collecteurs vers l'extérieur. Les sites de production sont appropriés et contrôlés par les miliciens anti-*Balaka*<sup>229</sup>, qui font du commerce une source d'enrichissement personnel.

---

<sup>229</sup> <https://pcdhinfo.wordpress.com/2014/06/05/centrafrique-la-problematique-du-controle-de-lexploitation-du-diamant-en-temps-de-crise-2/>

L'accès aux sites miniers est interdit aux collecteurs ou aux Musulmans dans la plupart des villes minières. Les miliciens sont utilisés pour faire obstacle à ces derniers. Au sein même des collecteurs, certains utilisent les bandes armées pour éloigner les potentiels concurrents des périodes passées. Comme en RDC, certains diamantaires n'hésitent pas à soutenir les groupes armés locaux en vue d'asseoir leur pouvoir sur les ressources (Geenen et Mukotanyi, 2013). Les chefs des milices de même que les artisans miniers s'opposent ainsi au retour de certains collecteurs considérés comme envahisseurs et alliés des ex Séléka<sup>230</sup> et mettent en place de groupes d'autodéfense afin de tirer profit de l'accès aux sites miniers et de la production.

L'économie minière s'articule étroitement avec la guerre et l'insécurité. Tous les acteurs du conflit participent à l'exploitation des ressources, soit pour financer l'achat d'armes, soit pour des raisons d'enrichissement personnel (Pourtier, 2009). Des autorités locales n'hésitent pas à nouer une collaboration avec les miliciens anti-*Balaka* dans la sécurisation et la protection des sites miniers. En 2017, le rapport du groupe des experts a mis en exergue des cas similaires dans la préfecture de la Sosso-Nakombo où une coopérative minière créée par le maire de cette localité fait appel à une sécurité privée employant des miliciens anti-*Balaka*. Cette pratique est à l'origine des tensions parmi les habitants et a envenimé les relations entre le maire et ses administrés. La coopérative que le maire dirige fit appel à la milice armée pour défendre ses intérêts et réduire au silence les manifestants.

## **2) Territoires de ressources et groupes armés dans l'Ouest centrafricain**

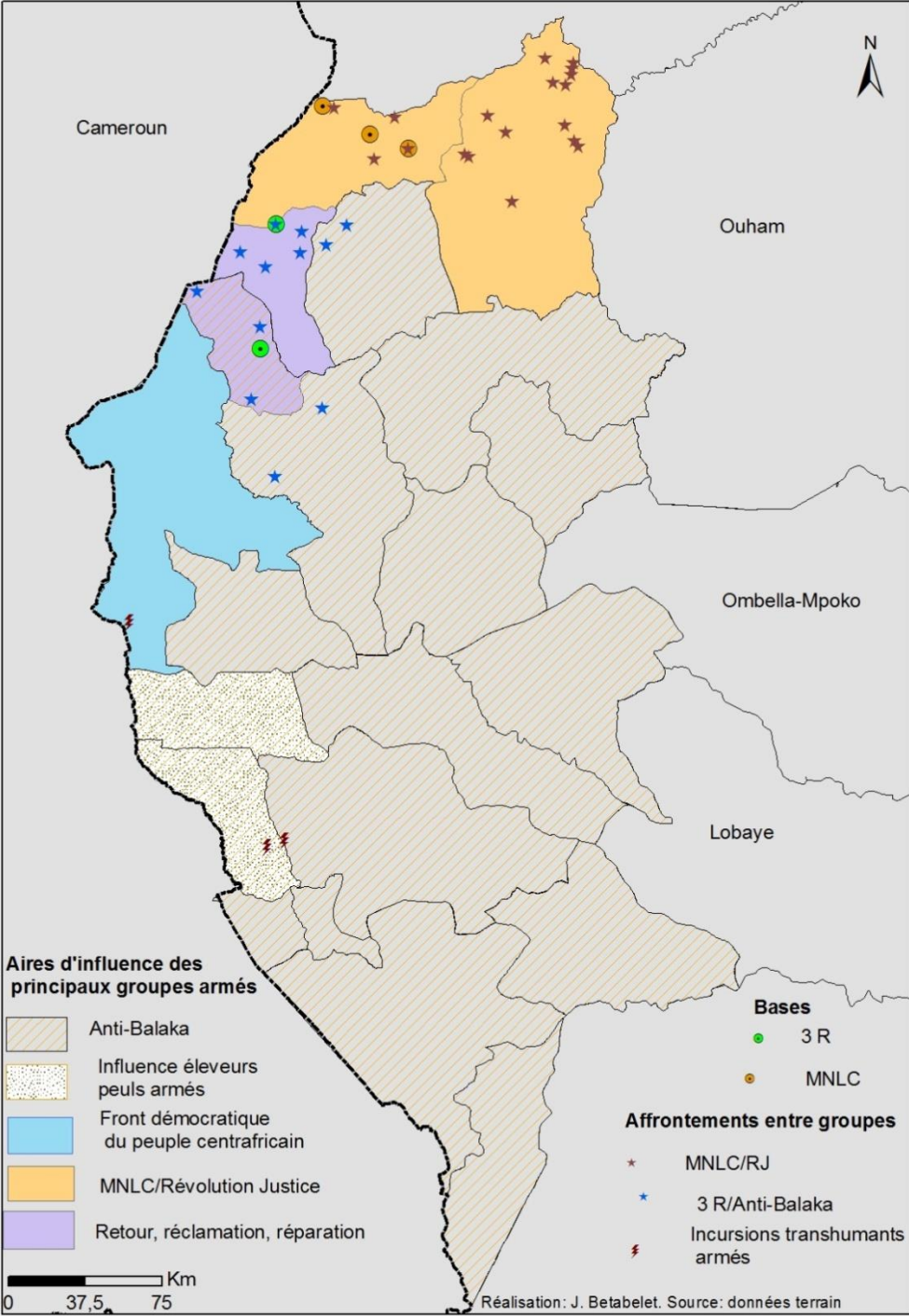
Nous présentons successivement les différents groupes armés dans l'Ouest et leur évolution d'un point de vue spatial et temporel. Il s'agit de voir comment se décline sur le plan territorial les stratégies d'accès et de contrôle des ressources des différents groupes armés qui opèrent dans le nord-ouest centrafricain. Au delà de leurs points communs (vols de bétail, implication directe ou indirecte dans l'exploitation des ressources, violences sur les populations, alliances de circonstances...) on soulignera leurs différences, qui tiennent aux identités mobilisées, aux modes opératoires, ...). Depuis 2015, l'Ouest centrafricain est confronté à de violents

---

<sup>230</sup> Cette hostilité est très marquée à l'égard de collecteurs d'origine tchadienne à Nola et Boda, ville minière du sud-ouest. Une étude menée par l'USAID en 2015, a confirmé ce sentiment.

affrontements qui sont l'œuvre des groupes armés rivaux dont l'effectif des combattants et l'armement ne cesse de croître.

**Carte 19 : Relations entre groupes armés, élevage bovin et insécurité dans l'ouest en 2016.**



En juillet 2018, ces violences touchent principalement les préfectures du nord-ouest et n'ont pas fait tache d'huile vers le sud-ouest, où l'insécurité est localisée principalement dans les zones frontalières du Cameroun. Cinq groupes armés sont actifs dans l'Ouest : la milice anti-

*Balaka*, le RJ (Révolution et justice, le FDPC (front démocratique du peuple centrafricain), le 3R (Retour, réclamation, réhabilitation, et le MNLC (mouvement national pour la libération de Centrafrique).

### **A. Le mouvement anti-*Balaka***

D'un point de vue historique, l'origine de ce mouvement remonte à l'année 2000 et est liée à celle des groupes d'autodéfense villageois constitués dans le Nord et le Nord-ouest du pays principalement à Bossangoa, Bozoum et Bocaranga. Elle serait liée au dynamisme des coupeurs de route et des éleveurs armés dans les régions de savanes. À l'époque, leur ambition était de contrer le banditisme armé des coupeurs de route et des éleveurs armés qui sévissaient dans les savanes centrafricaines. Weyns (et *al.*, 2014) les décrit comme des groupes constitués principalement de chasseurs traditionnels, initiés à des rites censés leur procurer un certain pouvoir surnaturel qui les rend invincibles et invulnérables. Durant le règne de François Bozizé, ils ont bénéficié de l'appui du pouvoir politique et des autorités locales. En 2008, les groupes d'autodéfense présents dans plusieurs zones du nord-ouest menaient des attaques ciblées qui visaient également la rébellion de l'APRD (Spittaels et Hilgert, 2009).

Peu structurés, ces groupes en dormance apparente dans le pays Gbaya (préfectures de l'Ouham et l'Ouham-Pendé) se sont réactivés en 2013 en réponse aux exactions de la Séléka. Les premières attaques débutent en septembre dans les environs de Bouca et Bossangoa dans l'Ouham considéré comme le fief de l'ancien président François Bozizé. Cette attaque marque le point de départ et de propagation du mouvement dans le Nord-ouest.

Dans l'Ouest, le mouvement est composé de plusieurs structures décentralisées répondant à des commandements spécifiques. Il s'agit d'une myriade de milices diverses qui se définissent comme faisant partie du mouvement anti-*Balaka* ou qui y sont associées par défaut. Les anti-*Balaka* fonctionnent en petit groupuscules de milices locales avec des chefs ayant des pouvoirs limités à une échelle réduite. Toutefois, le mouvement a vite été récupéré par des entrepreneurs politiques n'ayant pas de réelle liaison avec la base, et cherchant à élargir leur (Lombard et Botiveau, 2012).

D'un point de vue géographique, l'évolution de la milice s'est faite en deux phases. Entre septembre 2013 et janvier 2014, le mouvement s'est répandu du nord vers le sud dans les préfectures de l'Ouham, Ouham Pendé, Ombella-Mpoko et la capitale Bangui. La chute du pouvoir de la Séléka entraîne une propagation et une généralisation du mouvement vers

l'Ouest à la suite du départ de Michel Djotodja et du retrait de la Séléka des villes de l'Ouest. Entre janvier et septembre 2014, les incidents liés aux actions des anti-*Balaka* touchent la Nana-Mambéré, la Mambéré-Kadéi et la Sangha-Mbaéré. Il s'agit tout d'abord des groupes hétéroclites de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé qui ont fait mouvement vers les autres préfectures. Dans leur avancée, de nombreux villageois, principalement des artisans miniers, ont rejoint la cohorte. Ils établissent leur bastion dans les principales villes secondaires dans lesquelles la Séléka avait établi son contrôle. Ce qui sous-tend que la motivation première de la milice était le renversement de la Séléka. Cet objectif atteint en janvier 2014 n'a pourtant pas arrêté l'avancée de la milice et son activité dans les zones rurales.

Très vite, les motivations d'autodéfense font place à des griefs identitaires alimentés par des décennies de frustrations à relents socio-économiques, voire culturels. Les attaques ciblées visent toute la communauté musulmane jugée proche de la Séléka et considérée comme des étrangers. Les conflits latents nourris par des décennies de haine se sont transformés en violences, souvent décrites à tort comme des violences religieuses. Dans les faits, elles cachent des rivalités économiques et sociales larvées depuis des décennies (Clermont *et al.*, 2015). De nombreuses sources attestent en effet du désir des anti-*Balaka* de « reprendre le contrôle du secteur économique aux mains des étrangers ». Ainsi, le différend religieux n'est pas la cause du conflit en soi. Toutefois, il a joué un rôle important dans l'approfondissement de la faille entre les acteurs en conflit. Enfin, le défaut d'organisation, de coordination et vision politique calire caractérise les anti-*Balaka*. Au contraire de la Séléka, les anti-*Balaka* ne visent pas la prise du pouvoir ou du contrôle de pouvoir dans les zones sous leur contrôle. A titre d'exemple, ils n'ont pas mis en place une administration parallèle. À ce jour, le mouvement s'est affaibli voir s'est disloqué en de groupuscules qui accroissent le banditisme armé dans l'Ouest.

## **B. La Révolution Justice (RJ)**

Le RJ est créé en 2013, par Armel Sayo un proche de Ange Félix Patassé. Il fut un temps associé à la Séléka à ses débuts avant de s'en dissocier. Ses combattants se composent de villageois ayant un passé dans les groupes armés du nord-ouest. Le groupe a recyclé des anciens combattants de l'APRD et du FDPC et compte également d'anciens militaires centrafricains qui ont pris fuite à l'arrivée de la Séléka. Ayant son fief à Paoua, la zone contrôlée par le RJ se situe dans l'Ouham-Pendé et comprend toute la bande comprise entre Paoua-Markounda et

Ngaoundaye, proche de la frontière avec le Tchad. La zone délimitée est l'une des zones les plus instables du pays, où les populations vivent au rythme des attaques tant de groupes armés que de l'armée régulière tchadienne.

Fin 2013, le RJ mène une première attaque contre des groupes armés peuls et la Séléka à Béboua et parvient à imposer son contrôle sur la partie frontalière entre Markounda et Bang. En janvier 2014, grâce à un appui des forces internationales principalement du contingent camerounais de la Misca le RJ parvient à prendre le contrôle des villages environnant de Paoua.

L'ambition politique des groupes armés est de pouvoir tirer profit des ressources étatiques (Lombard et Botiveau, 2012). En août 2014, Armel Sayo fut nommé ministre au sein du gouvernement dirigé par Mahamat Khamoun durant la transition après avoir signé à Brazzaville l'accord de cessation des hostilités. Selon le Groupe des experts des Nations Unies, cela vient « renforcer l'impression que créer un mouvement politico-militaire peut donner accès au sein du gouvernement et valider la stratégie des leaders de groupes armés (Onu, 2014). Si l'accès à des postes politiques conforte les leaders de groupes armés, il peut être source de conflit en interne. On reproche au chef de file « d'avoir abandonné la base et profiter de leur souffrance en occupant ce poste »<sup>231</sup>. Le RJ se divise. Une bataille s'engage alors entre les deux branches dissidentes (RJ et RJ2 dirigé par Raymond Belanga) et cache un autre enjeu : la participation au programme du DDR, une manne pour les chefs de groupes armés. En 2016 à Bangui, l'aile Sayo se retire du processus<sup>232</sup> tandis que l'aile Belanga y participe activement<sup>233</sup> pour pouvoir enfin profiter de cette ressource dont elle a été privée en 2008.

Sur le terrain, le mouvement Révolution Justice s'allie avec les ex Séléka de la branche dissidente du MPC de Mahamat Al-Khatim et combat la milice anti-*Balaka* aux alentours de Paoua. Une telle alliance permet à RJ, militairement sous-équipé, de s'appuyer sur l'armement des ex-Séléka. Les affrontements entre les bandes armées accroissent l'insécurité dans le nord-ouest et visent des villages d'agro-éleveurs ou des points de passages du bétail dans la

---

<sup>231</sup> Centrafrique : Armel Sayo destitué à la tête du mouvement RJ par la base. <https://afriquenewsinfo.wordpress.com/2016/04/29/centrafrique-armel-sayo-destitue-a-la-tete-du-mouvement-rj-par-la-base/>.

<sup>232</sup> <https://afriquenewsinfo.wordpress.com/2016/08/27/centrafrique-la-revolution-justice-se-retire-de-la-plate-forme-des-groupes-armes-sur-le-ddrrss/>

<sup>233</sup> <https://afriquenewsinfo.wordpress.com/2016/07/23/centrafrique-le-mouvement-arme-revolution-justice-reclame-laceleration-du-processus-ddrr/>

région. Les combats se concentrent à Paoua et Markounda. En décembre 2017, cette alliance vole en éclat suite à l'assassinat de Raymond Belanga par les hommes de la Séléka<sup>234</sup>, ce qui accentue les violences dans les localités de Bémal, Beboura, Bedere, Gouzé (sous-préfecture de Paoua) ; Bodjomo et centre Markounda dans la sous-préfecture de Markounda. Selon les organisations humanitaires, elles ont causé le déplacement de près de 65 000 personnes entre décembre 2016 et janvier 2017.

Depuis lors, le RJ est fragilisé alors que le conflit s'est approfondi dans les régions frontalières du Tchad. Il se serait rallié aux anti-*Balaka* pour contrer les actions des ex Séléka du « général » Bahr, tandis qu'à Bangui, son chef appelle à un redéploiement des forces de défense et de sécurité dans le Nord-ouest tout en s'engageant à intégrer le processus DDR.

Comme de nombreux groupes armés, le RJ tire ses revenus du trafic du bétail. Entre 2014 et 2015, ce mouvement contrôlait le trafic du bétail entre Paoua et la frontière tchadienne, zone de refuge des éleveurs, où ses combattants négociaient et escortaient les commerçants de bétail de la ville de Paoua. Ce trafic alimentait d'une part le marché local, et d'autre part le marché de Bangui via des véhicules de transport. En effet, Paoua fut l'un des plus gros marchés de bétail aux côtés du marché de Bouar. Les combattants du RJ vivaient principalement des vols de bœufs tout en cherchant à contrôler les autres secteurs d'activités (taxes sur les véhicules de commerce, taxes aux barrières routières).

### **C. Le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC)**

Le FDPC fut le troisième mouvement rebelle à contrôler une partie du territoire centrafricain après l'UFDR et l'APDR. Sa zone d'influence était localisée dans le nord-ouest entre Kabo et la frontière tchadienne. Son leader est Abdoulaye Miskine (Martin Koumtamadj de son vrai nom), un tchado-centrafricain proche d'Ange Félix Patassé, qui a dirigé pour un temps la garde rapprochée du président. Le FDPC fut créé en au courant de l'année 2005 en opposition au régime de François Bozizé. Jusqu'en 2008, le FDPC est un groupuscule armé (Chauvin et Seignobos, 2013) mal équipé, avec un effectif estimé à une vingtaine d'hommes et un commandement installé au village Nabanza (Spittaels et Hilgert, 2009). Le FDPC se partageait sa zone d'influence avec l'APRD avec qui il a eu des alliances de courte durée. En 2009, les

---

<sup>234</sup> La Révolution Justice dénonce l'assassinat odieux de son président Raymond Belanga par les hommes de Bahr. <http://centrafricmatin.e-monsite.com/pages/actualite/assassinat-odieux-de-raymond-belanga-par-les-h.html>



rivalités avec l'APRD aurait conduit à son affaiblissement. En 2010, les opérations militaires menées par les forces armées centrafricaine ont contraint le FDPC à quitter son bastion proche de la frontière avec le Tchad pour se réfugier dans la Nana-Mambéré précisément à Abba, après un détour par les régions de l'Ouham-Pendé.

En 2012, la Séléka fait appel au leader du FDPC pour rejoindre leur mouvement. Mais l'alliance est fragile. L'engagement du FDPC au sein de la Séléka a permis au FDPC de reprendre pour quelques temps le contrôle de la ville de Kabo, après sa prise par les combattants de la Séléka. En 2013, le divorce est consommé entre le FDPC et la Séléka qui s'affrontent pour le contrôle de la ville minière d'Abba. D'autres combats ont opposé les deux groupes rebelles en juin 2013 à Kabo, ce qui contraint le FDPC à se retirer et se replier dans la préfecture de la Nana-Mambéré, où il installe son fief proche de la frontière avec le Cameroun, entre Baboua et Abba.

Le FDPC a par la suite conclu une alliance avec le mouvement Révolution et Justice (RJ) d'Armel Bédaya Sayo<sup>235</sup>. Fin 2013, le leader du FDPC fut arrêté par les autorités camerounaise et écroué à Yaoundé<sup>236</sup>. Cependant, son mouvement continue à être actif dans l'Ouest centrafricain.

Ce mouvement est décrit comme la principale menace pour la sécurité dans l'Ouest autour de 2015 selon les experts des nations-unies. Les combattants estimés à environ 250 personnes (Weyns *et al.*, 2014), bien équipés, évoluent en petits groupes et passent régulièrement à l'offensive (IPIS, 2014). Ils mènent des attaques récurrentes sur l'axe Bouar-Garoua Boulai. Celles-ci visent autant les populations locales, les utilisateurs de l'axe Bouar-Garoua Boulai que les forces internationales. Ces attaques sont généralement conduites par une vingtaine d'hommes à moto ou à pied (Rapport final du groupe des experts sur la Centrafrique, 2014). Le FDPC pille les véhicules qui empruntent la route Bouar-Garoua Boulai, principale voie d'approvisionnement de Bangui, les villages situés le long de l'axe ainsi que les éleveurs peuls dans les régions de Besson et Koundé. Leur action contribue à accentuer l'insécurité sur le corridor Bouar-Garoua Boulai jusqu'en 2016. La stratégie du FDPC est proche de celle de la Séléka : prises d'otages, attaques de villages, tueries, attaques et incendies de véhicules de

---

<sup>235</sup> Rapport du groupe des experts sur la Centrafrique, S/2014/452.

<sup>236</sup> Il sera relâché en novembre 2014 par les autorités camerounaises en échange de la libération du prêtre polonais et de vingt-six autres otages dont une quinzaine de sujets camerounais. Rapport du groupe des experts sur la Centrafrique, décembre 2015.

transport. Par ailleurs dans les environs d'Abba, Baboua et Koundé il organise des raids sur les sites d'orpaillage pour sous-tirer or et argent aux orpailleurs (IPIS, 2014).

Les attaques menées par le FDPC ont doublé d'intensité suite à l'arrestation de leur leader. Il excelle dans les prises d'otages contre rançons ou échange de prisonniers, et étend son influence au-delà de la frontière centrafricaine. Ainsi, afin d'exercer une pression sur les autorités camerounaise et centrafricaine, il prend en otage neuf civils suite à une incursion dans les environs de Garoua-Boulai en septembre 2014 (IPIS, 2014). En mars 2015 une autre prise d'otages a eu lieu dans l'Est du Cameroun. 16 personnes dont le maire de la localité de Lagdo au nord du Cameroun sont prises en otage<sup>237</sup> et passeront une année de captivité avant d'être libérées en juillet 2016<sup>238</sup>. Le 19 juillet 2015, le FDPC prend de nouveau en otages trois personnes dont des autorités administratives et locales de la sous-préfecture de Baboua. Ces prises d'otages n'ont rien d'une ambition politique du groupe, mais ont plutôt des visées économiques. Ainsi les paiements de rançon constituent la principale source d'enrichissement du mouvement.

Les opérations militaires du FDPC dans l'Ouest sont motivées par des mobiles purement économiques. Elles allient extorsions et pillages. Du bétail, de l'argent ou de l'or sont pris aux populations. Les enlèvements et les actes d'intimidation de populations civiles et des autorités locales constituent également un autre moyen d'enrichissement. Selon les experts de l'Onu (2015). Dans, les mines d'or de la localité de Koundé, le FDPC aurait demandé au maire de cette commune le versement d'un montant de 5 000 000 de francs CFA en contre partie de la protection militaire assurée.

En 2017, le FDPC entre en compétition avec un autre mouvement rebelle le 3R de Sidiki Abass. Les enjeux portent autour du contrôle du bétail et de l'ouverture d'un corridor pour le passage des troupeaux en direction du Cameroun.

---

<sup>237</sup> <http://camer24.de/le-maire-de-lagdo-enleve-par-des-rebelles-centrafricains/>, <http://www.rfi.fr/afrique/20150321-cameroun-enlevement-passagers-bus-lagdo-garoua-boulai-rca-centrafrique>.

<sup>238</sup> <http://koaci.com/cameroun-liberation-maire-lagdo-otages-mains-rebelles-centrafricains-100103.html>. Deux des otages seraient décédées au cours de leur captivité à un croire un communiqué de la présidence camerounaise. <https://www.prc.cm/fr/actualites/communiqués/1842-liberation-du-maire-de-lagdo-et-des-10-otages-enlevés-en-mars-2015-par-un-groupe-arme-centrafricain>.

#### **D. Le mouvement retour, réclamation, réparation(3R) comme réponse des éleveurs aux vols de bétail**

Ce mouvement est apparu fin 2015 dans le nord-ouest de Centrafrique à la frontière avec le Cameroun. Il est constitué essentiellement de peuls armés provenant des résidus de la Séléka. Ces hommes ont suivi le mouvement de retrait de la Séléka pour se réfugier au Cameroun pour ensuite revenir en Centrafrique. Ils sont rejoints dans leur mouvement par d'autres peuls du Niger et du Cameroun dont Sidiki Abass, le leader du mouvement. Sa trajectoire remonte aux anciens *zarguina*. Il a sévi dans les régions de savanes centrafricaines sur les hauts plateaux entre Kouï et Bocaranga, avant de rejoindre la rébellion Séléka. Alors que l'opinion nationale et internationale considère le 3R comme un groupe rebelle, son leader le considère comme un « mouvement de résistance en réponse aux exactions des anti-*Balaka* envers les éleveurs ». La défense des intérêts et la protection des éleveurs peuls est la principale motivation du mouvement. Le 3R s'aligne ainsi sur les visions de Baba Ladé et d'Ali Darrassa, le leader de l'UPC dans le centre-est. Selon Human Right Watch (2016), l'objectif de 3R était de faire en sorte que les Peuls puissent vivre en paix avec les autres habitants de la région et les défendre contre les violences dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, Nana-Mambéré et Mambéré-Kadéï. Une stratégie qui se rapproche également de celle des anti-*Balaka* face aux exactions de la Séléka en 2013. Selon le Groupe des experts sur la Centrafrique (2016), le chef du 3R mise également sur le retour des personnes déplacées et la mise en place des règles qui régissent la transhumance à l'échelle nationale.

La politique du 3R a été d'abord de prendre attache avec les autorités et la population des zones sous son contrôle. Selon Human Right (2016) un revirement s'opère lorsque le 3R attaque le village de Boumari à 40 km de Kouï sur l'axe Bohong fin 2015. Ces violences se justifiaient comme réponse aux attaques des anti-*Balaka*. Cependant, les attaques n'étaient pas dirigées contre ceux-ci mais plutôt contre les villages soupçonnés de cacher les miliciens ou de voler du bétail. Une série continue d'attaques et de représailles des groupes armés rivaux alimentent l'insécurité alors dans le Nord-ouest.

Le 3R établit son fief à De Gaulle, chef-lieu de la sous-préfecture de Kouï à partir duquel il mène plusieurs séries d'attaques contre les villages situés sur l'axe Kouï-Bocaranga et Kouï-Bohong. Le mouvement se dispute les zones pastorales avec les anti-*Balaka* dont les attaques affaiblissent Sidiki et ses hommes pour un temps. « C'est un homme complètement désespéré que nous avons rencontré car il subit des attaques incessantes des anti-*Balaka*. Il s'est retiré

dans une zone très accidentée avec environ 50 hommes à son compte. Il a peu de pouvoir en face des anti-*Balaka* estimé à plus de 300 hommes<sup>239</sup> ». Puis, le mouvement mise sur le trafic du bétail pour renforcer son effectif et se procurer les armes sur le marché noir (HRW, 2017). En effet, se proclamant défenseur des éleveurs peuls, le 3R mise sur l'adhésion de tous les éleveurs à cette juste cause. Dans la foulée du retour des éleveurs dans le nord-ouest, le chef rebelle réclame à chaque éleveur 2 bœufs et 200 000 francs CFA comme droits de retour.

Le 3R reprend les hostilités au second semestre 2016. 13 villages sont attaqués dans la sous-préfecture de Kouï<sup>240</sup> et étend son influence à Bocaranga et dans toute la partie nord-est de Bouar. En 2017, après les violences à Bocaranga en septembre avec les anti-*Balaka*, le 3R est chassé de la localité par les forces de la Minusca début d'octobre<sup>241</sup>. Il ramène son fief au village de Yellewa, chef-lieu de la commune de Niem-Yellewa à partir duquel il mène des attaques contre les villages situés sur l'axe Yellewa-Kouï et Yellewa-Bouar. La présence des hommes du 3R était déjà visible à Yellewa depuis début 2016<sup>242</sup>. Durant le mois de mai, suite à des violents combats, le 3R assiège et occupe la localité de Niem, bastion des anti-*Balaka*. D'autres attaques sont menées dans d'autres villages au sud de Bouar sur l'axe Baoro.

Comme tous les groupes armés, le 3R allie tueries, vols, viols, pillages et incendies de maisons comme armes de guerre. Il est décrit comme le groupe armé le plus violent dans le Nord-ouest. Ses activités ont causé plus de 17 000 déplacés en 2017 dont 3 000 vers la frontière avec le Cameroun selon Human Right Watch (2017).

Pour assoir son pouvoir, le 3R cherche à avoir une main mise sur les axes routiers par l'installation de barrières routières pour prélever des taxes. Sidiki et ses hommes contrôlent en effet, les axes reliant Yellewa à Sangueré 3 et Niem-Besson, charnières des échanges avec le Cameroun. Sa zone d'influence s'étend sur les communes d'élevage de Niem-Yellewa et

---

<sup>239</sup> Entretien avec un personnel de la Minusca de Bocaranga, avril 2016, Bouar.

<sup>240</sup> Début mai, le 3R prend en otage et violente le maire de la commune d'élevage de Kouï, un peul Foulbé, tandis que le maire de la commune d'élevage de Niem-Yellewa est conduit de force à Kouï. Durant la même période, de nombreuses sources font écho de l'entrée d'éleveurs armés en provenance du Cameroun.

<sup>241</sup> <http://www.jeuneafrique.com/481207/politique/centrafrique-vaste-operation-de-la-minusca-pour-liberer-bocaranga-de-la-milice-3r>

<sup>242</sup> Lors de nos séjours dans cette localité, nous avons remarqué la présence de ces hommes dans le village. Cette présence est également confirmée par nos interlocuteurs. Fondus au milieu de la population au village, ils assurent la protection du bétail en brousse où ils sont reconnus avec leur habillement, car ils portent des tenues militaires et des armes. Les autorités locales leur auraient interdit de circuler avec les armes dans le village. La plupart d'entre eux seraient venus du Cameroun et ne connaissent pas le sango, la langue nationale. Ces combattants parlaient le foulfouldé, la langue parlée par les Peuls.

Koui. Sidiki contrôle en effet le trafic du bétail dans ces deux communes. Ce qui constitue le principal point de discordance avec les miliciens anti-*Balaka*.

### **E. Le mouvement national pour la libération de Centrafrique (MNLC), faction dissidente du MPC**

D'obédience arabe, ce mouvement est spécialisé dans le trafic du bétail de commerce en provenance du Tchad.

Le MNLC est une faction dissidente du MPC (Mouvement patriotique pour la Centrafrique) de Mahamat Alkhatim, la branche arabe de la Séléka. Le MNLC est dirigé par Ahmat Bahar un ex-Séléka. La faction qu'il dirige en 2017 est présente dans la préfecture de l'Ouham-Pendé, précisément à Ngaoundaye, Markounda et Paoua dont il fut le comzone. À en croire le rapport des experts des Nations unies sur la Centrafrique Bahar ne reconnaît plus le commandement de Mahamat Al-khatim et a créé son mouvement. Dans le nord-ouest, la branche du MPC dirigée par Bahar était alliée à un autre groupe armé la Révolution Justice de Armel Sayo jusqu'au moment où cette alliance vole en éclat. Ahmat Bahar il crée son mouvement en octobre 2017. En septembre 2017, Bahar a dirigé les offensives et la prise de la ville de Bocaranga avant d'en être délogé par les éléments de la Minusca<sup>243</sup>.

Au moment de son alliance avec la RJ, Bahar avait installé son bastion dans la région de Paoua en mai 2016. Son mouvement contrôle la zone frontalière stratégique située entre le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique. Ce positionnement permet un accès facile au trafic d'armes et le recrutement de combattants tchadiens. En novembre 2017, l'alliance MPC/RJ tourne en affrontements. Ceux-ci se sont amplifiés à Paoua et ses environs où des combats les opposent depuis fin décembre et dont les populations payent le prix. En janvier 2018, plus de 64 000 personnes déplacées fuient les affrontements entre les anciens alliés. Le MNLC prend le dessus et occupe les anciennes positions de RJ. À Paoua, 15 villages passent sous son contrôle. Il étend son pouvoir sur tous les axes routiers autour de Paoua. Plus au nord, à Ngaoundaye il installe ses bases dans les localités de Kowone, Nzakoundou, Kollo et MboumBidoye. L'ambition du MNLC est de créer « une zone sécurisée pour le retour des réfugiés du Tchad en Centrafrique ». Dans les faits, l'objectif recherché par ce chef de guerre

---

<sup>243</sup> <http://www.dw.com/fr/ces-rebelles-qui-terrorisent-paoua-en-centrafrique/a-42100825>

est le contrôle des territoires et des voies d'accès afin d'assurer un acheminement sécurisé du bétail en provenance du Tchad<sup>244</sup>.

Les méthodes utilisées par le MNLC rappellent celles déjà connues à l'époque par les populations du nord-ouest : incendies de maisons, pillages de greniers, vols de bétail de trait qui traversent la frontière, menace de prise d'otages contre versement de rançon<sup>245</sup>. La porosité de la frontière permet au MNLC de recevoir des renforts en homme et en matériels en provenance du Tchad. Dans les zones sous son contrôle le MNLC conditionne l'arrêt des hostilités et la libération des localités à une condition : l'intégration de son mouvement dans le vaste programme de désarmement<sup>246</sup>, qui devient pour lui une ressource stratégique.

## **Conclusion du chapitre VI**

Au terme de ce chapitre, nous pouvons retenir que des liens forts s'établissent entre les ressources et les conflits en Centrafrique. La nature des ressources et leur localisation ont une incidence sur la nature des groupes armés et leur mode de fonctionnement. La répartition spatiale dispersée du bétail et des mines est un facteur de multiplication et d'autonomisation des groupes armés. Les dynamiques en cours sont celles d'une décentralisation de la gestion des territoires des ressources par les groupes armés. Le processus de fragmentation donne aux groupes armés des portions de territoires qu'ils transforment en unités politiques contrôlées depuis des bases et reliées entre elles par des voies d'acheminement. L'effacement de l'État offre aux groupes armés un support spatial, social et politique. Cette fabrique de territoire bouleverse les rapports de pouvoirs autour des ressources au profit des groupes armés. Dans ce jeu, les populations agricoles, les éleveurs, les exploitants miniers qui n'ont pas la force de leur côté sont les grands perdants. Les entrepreneurs de la violence jouent à la fois sur la géographie et géopolitique des ressources pour établir des réseaux solides. L'opportunité économique qu'offrent les ressources contribue à enliser et à faire perdurer le conflit.

---

<sup>244</sup> Rapport des experts de l'Onu, décembre 2017.

<sup>245</sup> A Ngaoundaye, proche de la frontière avec le Tchad, Ahmat Bahar le chef de MNLC aurait menacé de séquestrer les élèves de Mboum et Nzoro si les parents ne lui versent pas la somme de 2 500 francs par enfants tandis que les enseignants doivent verser le double.

<sup>246</sup> <https://afriquenewsinfo.wordpress.com/2018/02/08/centrafrique-aucun-groupe-arme-ne-peut-faire-du-chantage-pour-integrer-le-ddrr/>

## **QUATRIEME PARTIE**

### **Ressources, territoires et conflits à l'échelle de la commune d'élevage de Niem-Yellewa**

Cette partie est consacrée à une étude de cas à l'échelle de la commune d'élevage de Niem-Yellewa. L'objectif est de pouvoir analyser de quelle manière les relations de pouvoirs autour des ressources se déclinent à une échelle locale. Le conflit de 2013 a en effet renforcé les antagonismes entre les éleveurs peuls Mbororo et les populations Gbaya. Nous éprouvons ici notre troisième hypothèse selon laquelle le conflit entérine une décentralisation des territoires de ressources par les groupes armés. Les pouvoirs se réorganisent sur les espaces de production. L'activité des groupes armés fait persister des violences meurtrières sous couvert de clivage religieux mais dont les motivations profondes touchent au contrôle des territoires de ressources. Le conflit de Niem-Yellewa montre comment les ressentiments entre les groupes dominants, les luttes de pouvoir entre les dirigeants locaux et les groupes armés en quête de ressources s'agrègent pour générer et entretenir un conflit local.

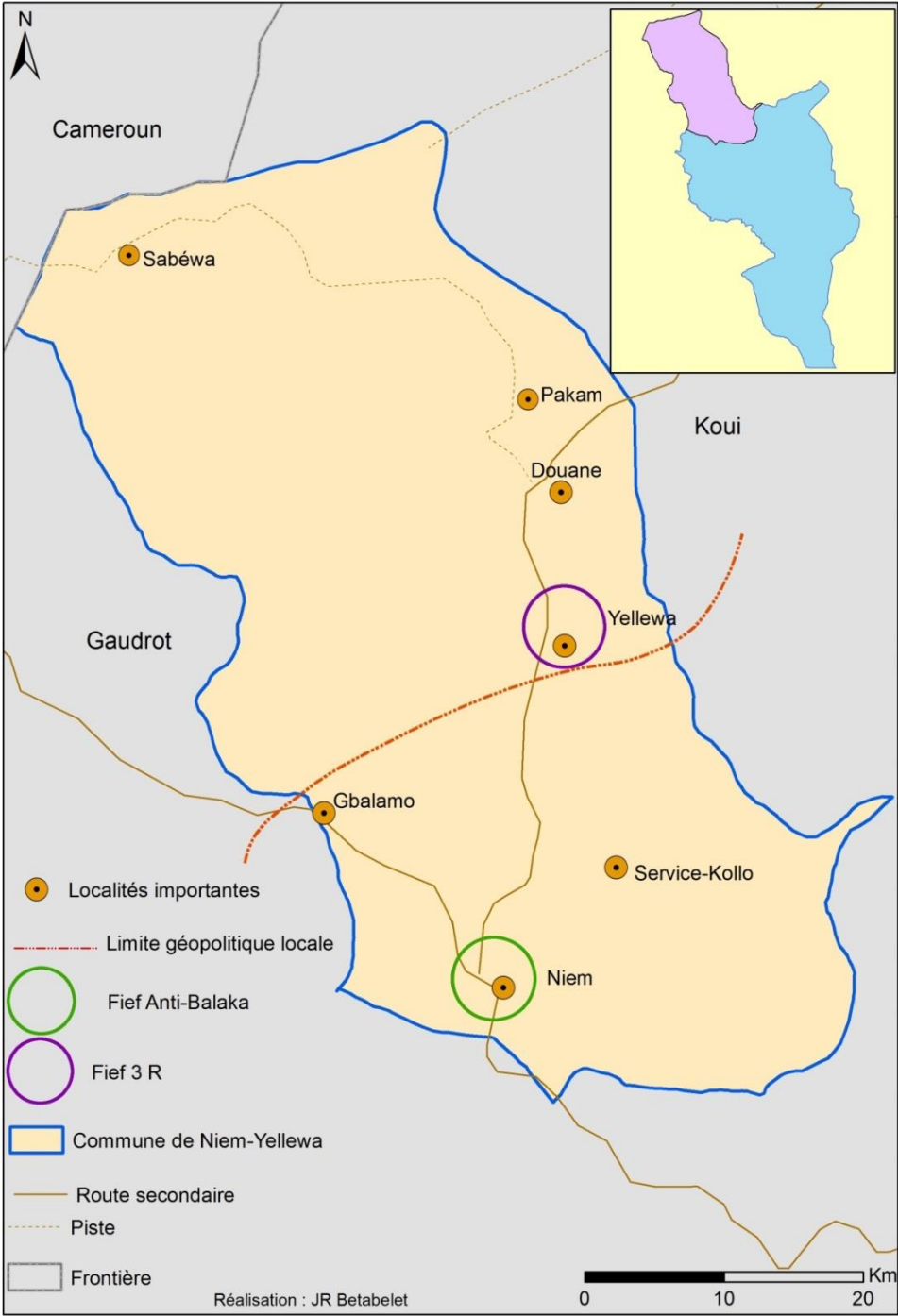
## **Chapitre VII : Enjeux territoriaux et gouvernance des ressources : analyse à l'échelle de la Commune d'élevage de Niem-Yellewa**

Ce chapitre porte sur les enjeux de pouvoir autour des ressources dans la commune de Niem-Yellewa. Ici nous abordons la question de la ressource sous l'angle de la gouvernance et de la régulation dans l'exploitation. Nous essayons d'analyser de quelle manière le conflit de 2013 a contribué à raviver les enjeux autour des ressources minières, pastorales voire foncières et ainsi à envenimer les relations entre les deux communautés dominantes de la commune de Niem-Yellewa : Mbororo et Gbaya. Les rivalités de pouvoir autour des ressources laissent une marge de manœuvre à chaque groupe pour révéndiquer sa suprématie sur une ressource ou sur une autre. Si l'élevage et l'orpaillage constituent les deux activités principales à côté de l'agriculture, il n'en demeure pas moins que chaque communauté cherche à assoir son pouvoir sur différentes ressources données, situation aggravée depuis 2013. Or la ressource renvoie au territoire, l'enveloppe qui contient la ressource (Raffestin 1980). Nous aborderons de ce fait les rivalités pour les ressources, également les enjeux de pouvoir sur les territoires et les implications géographiques qui en découlent. Cette analyse nous conduit également à utiliser la notion de relation qui fonde tout rapport de pouvoir.

Les relations entre les groupes sociaux sont dynamiques. Celles-ci peuvent être fluides ou entaillées de frictions suivant le contexte. Raffestin mentionne que « dans toute relation il faut parler du temps et de l'espace parce que les hommes ne peuvent trouver que dans l'espace et le temps un point d'appui pour appliquer le levier du pouvoir et par là, modifier dans le sens qu'ils souhaitent les situations réelles ». Si les relations entre Mbororo et Gbaya ont toujours été fluctuantes, les conflits de 2013 ont abouti à des affrontements sans précédent. Dans ce jeu, chaque communauté cherche à mobiliser les capitaux dont elle dispose dans l'objectif de ramener la relation de pouvoir en sa faveur. Comme nous l'avons déjà observé à l'échelle de tout l'Ouest centrafricain, l'implication des groupes armés vient ajouter une autre dimension à la dynamique de conflit entre ces deux communautés.



**Carte 20 : La commune de Niem-Yellewa au cœur d'un conflit local**



## 1) Deux communautés, deux activités et une territorialisation des ressources

Il s'agit d'abord de présenter les deux communautés dominantes de la commune de Niem-Yellewa pour décrire de manière succincte leur origine et d'où elles tirent leur ancrage territorial. Tout d'abord il faut retenir que les relations entre Mbororo et Gbaya ont toujours contenu une part de conflictualité. Cependant l'ampleur des violences de 2013 est inédite et lourdes d'implications. Car on a assisté à des affrontements directs entre Mbororo et Gbaya, qui ont envenimé des relations antagonistes anciens. Aux dimensions historiques, s'est greffée une dimension politique et militaire qui a renforcé les fractures sociales. À partir de 2015, la commune de Niem-Yellewa constitue la ligne de front entre d'une part les milices anti-*Balaka* proches des communautés Gbaya et le groupe armés 3R qui s'aligne du côté des Peuls. À première vue, le contexte social semble peu favorable aux éleveurs Peuls<sup>247</sup> dans une région où ils sont faibles numériquement (environ 20% de la population de la commune), où les violences intercommunautaires ont cristallisé les tensions sociales et où la chefferie peule est ouvertement contestée. Pour autant, le rapport social de domination semble pencher du côté des éleveurs Mbororo. Cabin (2014) mentionne que la société est un espace de différenciation dans lequel les rapports de domination sont dissimulés car intériorisés par les individus. La suprématie des éleveurs Mbororo est entérinée par le pouvoir politique qu'ils tirent de la création des communes d'élevage. Dans ses études sur les différentes formes de domination, Foucault établit un lien direct entre les pratiques des acteurs et les discours, entre ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas. Durant les conflits de 2013, les actes de violence orchestrés par les miliciens anti-*Balaka* dans les régions rurales ont laissé cours à des discours de nombreux acteurs tant nationaux qu'internationaux sur une marginalisation des éleveurs. Or, une toute autre réalité se présente dans cette petite commune éloignée de la capitale nationale où la chefferie peule use de tous les moyens pour conserver sa domination.

---

<sup>247</sup> Durant notre séjour à ville Bouar, certaines autorités administratives proches des milices anti-*Balaka* ont affiché un positionnement très critique vis-à-vis des éleveurs mbororo, qu'ils qualifient de gens violents et peu sociables voire non coopératifs.

## **A. Un territoire pour les éleveurs**

Pour aborder les processus de territorialisation des ressources, nous étudions de quelle manière les éleveurs mbororo ont pu grâce à l'appui de l'administration assoir leur autorité sur une région initialement occupée par les Gbaya, puis comment le processus a été facilité par une autre rivalité plus ancienne de contrôle de territoire entre les peuls Mbororo et les Foulbé.

### **1- Une commune d'élevage, une terre pour les Mbororo Djafoun**

Avec une superficie de 12 800 km<sup>2</sup> et 119 villages dont une quinzaine comptent plus de 500 habitants, Niem-Yellewa est l'une des premières communes d'élevage de Centrafrique<sup>248</sup>. Placée sous l'autorité administrative et politique peule, son installation a été favorisée par l'administration coloniale dans les années 1920. Entité administrative et territoriale, les communes d'élevage ont été créées par l'administration nationale après les indépendances en vue d'une sédentarisation des éleveurs peuls, dans la continuité des actions en faveur des éleveurs peuls entamées durant la colonisation.

Située à plus de 540 km de Bangui, la commune d'élevage tire son nom de deux grands villages, Niem<sup>249</sup> et Yellewa<sup>250</sup>, situés respectivement à 65 et 105 km au nord de la ville de Bouar. Les villages de Niem et Yellewa forment les deux agglomérations sur lesquelles repose la vie économique, sociale et politique de la commune. Ce sont deux ensembles reflétant deux groupes humains dominant ayant chacun un ancêtre et un héros historique<sup>251</sup> et une logique de séparation de pouvoir local entre Gbaya et Mbororo.

---

<sup>248</sup> Cf. Loi n°62.348 du 14 décembre 1962 déterminant les limites territoriales des Communes rurales de zones d'élevage de Niem (Bouar), Gaudrot (Baboua) et Kouï (Bocaranga). La création de la commune d'élevage est donc liée à l'implantation durable et à la concentration de campements d'éleveurs dans un espace. Une commune est dite d'élevage quand les éleveurs y sont majoritaires et qu'ils élisent au conseil municipal une majorité d'éleveurs. Au contraire des autres entités administratives, les communes d'élevage jouissent d'une exception administrative du fait qu'elles sont dirigées par des maires Peuls nommés par le pouvoir central (cf. journal officiel de la République Centrafricaine. Lois et ordonnances relatives à l'organisation des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives, articles 17, 109 et 110).

<sup>249</sup> Niem, en Gbaya Kara *Yong Ne* désigne une plante dont la racine très amère est utilisée dans la pharmacopée contre des maux divers.

<sup>250</sup> Yellewa est un terme foulbé qui signifie « développement, épanouissement » ; c'est-à-dire une zone de hautes herbes de bonne qualité favorable au bétail.

<sup>251</sup> Dans la mémoire des peuls Mbororo, leur histoire en Centrafrique commence par l'arrivée d'Idjé, le premier à avoir contact avec les blancs et à donner une terre aux éleveurs. Chez les Gbaya, le grand chef de canton Mbarta fut le premier à faire alliance avec les blancs dès leur arrivée dans la région de Bouar.

La population de Niem-Yellewa est de 23 449 habitants en 2003 et près de 30 000 habitants en 2012<sup>252</sup>, à la veille des évènements de 2013 soit environ 19% de la population de la sous-préfecture de Bouar. Avec une densité de 2,8 hbts/km<sup>2</sup>, elle reste une terre à conquérir par les potentialités dont elle dispose (eau, pâturages, sols, mines...).

**Tableau 17** : Part de la population de Niem-Yellewa à l'échelle de la sous-préfecture de Bouar

	<b>Communes</b>	<b>Population 2012</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Sous-préfecture de Bouar</b>	Herman-Brousse	70 197	46
	Niem-Yellewa	29 285	19
	Zotoua-Banguerem	19 929	13
	Yenga	11 069	7
	Bea-Nana	8 120	5
	Doaka-koursou	14 856	10
<b>Total</b>		<b>153 457</b>	<b>100</b>

Cet espace longtemps vierge en termes d'occupation humaine est devenu au fil du temps une terre d'élevage pour les éleveurs mbororo. Les éleveurs de Niem-Yellewa sont majoritairement des Peuls Mbororo en provenance de l'Adamaoua au Cameroun (Tidjani, 2015 ; Seignobos, 2008 ; Ankogui-Mpoko, 2002 ; Boutrais et Crouail, 1986). Les premières vagues des mbororo composées des éleveurs du groupe *Djafoun* du Cameroun ont principalement ciblé les hauts plateaux de l'Ouest centrafricain et la Nana-Mambéré comme destination. De nombreuses sources orales<sup>253</sup> attestent que les Mbororo sous la conduite d'Idjé ont fait leur entrée par Baboua. Dans leur migration, ils se sont dirigés d'abord à Bouar<sup>254</sup>, puis ont remonté vers le nord sur les hauts plateaux de Yellewa, et se sont installés le long du cours d'eau Tibine. L'arrivée des Mbororo dans la région de Bouar s'est faite entre 1910 et 1920. À l'époque, Bouar était sous le commandement de Mbarta, un des grands chefs traditionnels et guerriers de la région de l'Ouest<sup>255</sup>. Ses territoires s'étendaient depuis Bouar jusqu'à Sabéwa à la frontière avec le Cameroun. À l'arrivée, *Idjé* fit alliance avec Mbarta qui

<sup>252</sup> Le chiffre de 2012 est une estimation faite en appliquant un taux de croissance annuel de 2,5 % en partant des données officielles du dernier recensement général de la population de 2003.

<sup>253</sup> Ce récit est confirmé par le recoupement des informations collectées via les entretiens à Bouar, Niem et Yellewa.

<sup>254</sup> L'ancien village mbororo se trouve être l'emplacement actuel de la gendarmerie à la sortie Nord de la ville de Bouar. Entretien avec un autochtone gbaya, agent à la Mairie de Bouar. Bouar 10 mai 2016.

<sup>255</sup> Entretien avec un agent de la Mairie de Bouar, 10 mai 2016.

lui indiqua les hauts plateaux de Tibine pour lui et ses bergers<sup>256</sup>. De Bouar, Idjé a migré à Tibine, où il créa le premier village mbororo, à environ 50 km de Niem le grand village Gbaya. Les Mbororo font partie intégrante du grand groupe peul, ayant une origine lointaine<sup>257</sup>. Leur point de départ serait le Niger, mais la mémoire des Mbororo retient le Nigéria comme zone de départ (Seignobos, 2008). Le point de départ des Mbororo Djafoun est Sokkoto en pays haoussa. Leur marche les conduit d'abord vers les régions du Cameroun (Tigné et Banyo) vers 1890, puis sur les hauts plateaux en Oubangui-Chari.

Durant leur séjour sur les hauts plateaux du Cameroun, les Mbororo ont cohabité avec les Foulbé, un autre groupe peul. La cohabitation fut conflictuelle, ce qui poussa les mbororo à migrer vers les régions de pâturages du territoire oubanguien. Boutrais (1999) a mis en lumière les antagonismes entre éleveurs Mbororo et Foulbé : rivalités autour de l'accès à l'eau et aux pâturages, risques de contamination du bétail, prélèvements d'impôts sont autant de raisons qui ont poussé les Mbororo à s'affranchir du poids que leur imposait les Foulbé. Sur le territoire oubanguien, les Mbororo ont, grâce à l'appui de l'administration coloniale, reçu un accueil plutôt favorable. Les bonnes conditions pour l'élevage en termes de pâturages et d'espaces ont exercé un attrait sur d'autres groupes d'éleveurs, principalement les Foulbé. Ces derniers, en dépit de leur forte présence au nord Cameroun, avaient pris du retard sur les Mbororo qu'ils avaient chassés des pâturages camerounais (Tidjani, 2015). Bien avant l'arrivée des Foulbé sur les terres oubanguiennes, l'administration coloniale avait autorisé les éleveurs mbororo à occuper les pâturages de l'Ouest centrafricain, et donné le pouvoir à Idjé Bi Babaye, en faisant de ce dernier le chef des éleveurs peuls et l'interlocuteur principal de l'administration<sup>258</sup>.

L'entrée des Foulbé en Oubangui Chari raviva d'anciens antagonismes avec les Mbororo. D'après Boutrais (1999), l'élevage existe comme moyen d'existence des Foulbé mais il demeure en arrière-plan des conquêtes, des rivalités politiques et des extensions de territoires. Au regard de l'histoire des Foulbé de l'Adamaoua, ces derniers ont une visée avant tout expansionniste et sont plus conquérants qu'éleveurs. Les territoires concédés par

---

<sup>256</sup> Entretien avec Philémon, chef de groupe à Yellewa. Yellewa, 25 mai 2016.

<sup>257</sup> Entretien avec Ata Modibo, responsable à la fédération nationale des éleveurs centrafricains, Bangui, août 2015.

<sup>258</sup> Entretien avec Kota-Guinza, responsable du Fonds Interprofessionnel de développement de l'élevage (FIDE), août, 2015.

l'administration aux Mbororo sont d'anciennes zones conquises par les Foulbé<sup>259</sup>. Au contraire des régions du Nord Cameroun, les Foulbé ne se sont pas installés dans les régions de l'Ouest centrafricain à la suite de leur expédition du 19<sup>e</sup> siècle. Après celles-ci, ils rentraient à Ngaoundéré avec leur butin. L'Est camerounais, qui s'étendait jusqu'aux régions de l'Ouest centrafricain, était le bassin d'approvisionnement en esclaves pour les razzieurs foulbés. C'est sur les hauts plateaux oubanguiens qu'Adama, un des disciples d'Ousman Dan Fodio, puisait annuellement 5 000 esclaves chez les peuples animistes, pour le compte de son suzerain, l'émir de Yola (Degras, 2012 : 54). Les Foulbé entretenaient avec les régions de l'Ouest centrafricain des relations commerciales qui les pousseront plus tard à s'installer sur les plateaux de l'Ouest centrafricain à partir de la localité de Ngaoui.

Quant aux Gbaya, ce grand groupe ethnique qui occupe l'Ouest centrafricain, des controverses subsistent encore sur leur origine. Trois hypothèses différentes ont tenté de retracer leur provenance. Kalck (1992), considère que les Gbaya appartiennent à la grande famille soudanaise et viennent de l'Adamaoua, donc du nord. Leur pénétration dans l'espace centrafricain remonterait au 19<sup>e</sup> siècle. Les Gbaya occupaient les régions de la Haute-Sangha, la Haute-Lobaye et les bassins du Haut-Logone et de Barh Sarah dans l'Ouham Pendé. Pierre Vidal, cité par Degras (2012 : 41-42) soutient quant à lui que les Gbaya viennent plutôt du sud et que leur migration s'est faite du sud-est vers le nord-ouest. Durant tout le 19<sup>e</sup> siècle, dans les régions de Haute-Nana à l'ouest et au nord de Niem, les migrations Gbaya depuis le nord et le nord-ouest permirent à des groupements de cette ethnie de s'implanter dans la région de la Haute-Ouham (de Bozoum à Niem), de la Haute-Nana (à l'ouest et au nord de Niem), de la Haute-Pendé (à l'est de Bocaranga), de la Haute-Lim (au Cameroun, à l'est de la vallée de la Mbéré et sur Meiganga). Une troisième hypothèse, qui puise abondamment dans la mémoire collective (et historique) de ce groupe, fait référence à un foyer oriental situé en zone centrafricaine. Cette hypothèse est appuyée par des données archéologiques qui permettent de circonscrire l'habitat originel des Gbaya aux vallées inférieures et moyenne de la Lobaye, avec une extension au nord-ouest vers la Basse-Nana (Minfegue Assouga, 2014).

De toutes ces hypothèses, nous pouvons retenir que les régions de l'Ouest étaient déjà occupées par les Gbaya avant l'arrivée et l'implantation des populations Peules. Georges

---

<sup>259</sup> Vers les années 1800, l'ancêtre des foulbés travaillant pour le compte d'Ousmane Dan Fodio aurait foulé le territoire oubanguien dans le cadre de la traite esclavagiste. Ses zones de razzia s'étendaient jusque dans l'Ombella-Mpoko territoire des Gbanou. Vers 1885, Biya Ibrahim, un descendant de ce chef s'installa dans la région de Bocaranga en terre oubanguienne. Entretien avec le maire et lamido de Kouï, novembre 2014.

Balandier fait remarquer que les sociétés africaines s'insèrent de manière différente dans l'histoire. Pour les Gbaya, l'un des moyens fut la traite esclavagiste, perpétrée par les populations du Nord, notamment les Foulbé. La présence des razzieurs dans les régions de l'Ouest entretenait un climat de violence. Les peuples qui résistaient aux razzieurs devenaient des grands centres d'échange d'esclaves après des accords conclus avec les esclavagistes. Dans ce contexte, les dons en bétail permettaient aux Foulbés d'établir de bonnes relations avec les populations ou intervenaient comme preuve d'allégeance de celles-ci (Boutrais, 1999). Des accords entre les Gbaya et les Foulbés permirent à ceux-ci de faire la chasse aux esclaves pour le compte de leurs alliés. Les Foulbés du Ngaoundéré venaient avec du bétail et de nombreuses autres marchandises pour les échanger contre les esclaves (Degras, 2012 : 51). Ces échanges divers entre les Foulbés et les Gbaya permirent de consolider les relations et de rapprocher les deux communautés.

Le mode de vie des Gbaya fondé sur la chasse et la cueillette appelait à une grande mobilité qui ne permet pas toujours à ces peuples d'avoir une stabilité territoriale définitive (Minfégué Assouga, 2014). L'organisation sociale lâche des Gbaya semble une opportunité exploitée par les Mbororo, qui avaient une structure sociale solide et organisée, leur permettant d'occuper des zones vierges sur lesquelles ils purent ensuite assoir leur pouvoir grâce au soutien de l'administration coloniale.

## ***2- Une territorialisation en faveur de l'élevage de plus en plus conflictuelle***

Nous étudions ici les processus de mise en territoire à Niem-Yellewa habité par des groupes de populations ayant des activités différentes. Bien que l'élevage sédentaire soit le fondement de la création de cette commune, les éleveurs mbororo ont toujours coexisté avec les agriculteurs gbayas. Un premier niveau de leur interaction concerne les échanges commerciaux. Les éleveurs mbororo pratiquent un élevage exclusif, ce qui les rend dépendant des agriculteurs qui leur vendent les productions agricoles. « Pour l'agriculture, les éleveurs étaient comme les bailleurs. Les agriculteurs produisaient et vendaient directement aux éleveurs »<sup>260</sup>. L'agriculture est de type extensif, avec une mise en valeur de parcelles de faible superficie (moins d'un hectare) où sont produites des plantes vivrières (maïs, manioc, courges, arachides), dont certaines jouissent d'une double production dans l'année (maïs et arachide).

---

<sup>260</sup> Entretien avec un agriculteur de Yellewa, mai 2016.

L'agriculture implique un changement de parcelle en moyenne tous les deux ou trois ans. Cette pratique de mise en jachère et de recherche de nouvelles terres conduit à une expansion des zones agricoles (en contexte de croissance démographique). Les défrichements agricoles se traduisent par une interpénétration des territoires d'activités pastorales et agricoles. Malgré la croissance démographique, la pression humaine sur la terre reste modérée.

La coexistence entre agriculture et élevage se fait sans une grande intégration des activités. Quelques autochtones gbayas disposent d'un menu bétail partageant les mêmes pâturages que le bétail mbororo. Au contraire des agriculteurs de l'Ouham-Pendé, les agro-éleveurs gbaya de Niem-Yellewa n'ont pas mis à profit la présence de l'élevage pour développer la culture attelée. Cependant, les agriculteurs tirent profit de l'élevage en autorisant le passage des troupeaux dans les parcelles de cultures durant la saison sèche, entre décembre et avril. Très utile pour les cultures des céréales telles que le maïs, il permet une amélioration de la fertilité des sols grâce à l'amendement en fumure animale (Ankogui *et al.*, 2010).

L'interpénétration des espaces pastoraux et agricoles n'est pas exempte de conflits. Pour y remédier, l'administration a essayé de séparer totalement les hommes et leurs activités. Ce fut le cas à Bambari dans la préfecture de la Ouaka entre la commune rurale de Danga-Gboudou et la commune d'élevage d'Ouro-Djafoun, séparées par la route et placées sous des autorités distinctes. Ce choix symbolise d'une certaine manière une séparation « définitive » des deux activités (Ankogui-Mpoko, 2002 ; Gautier *et al.*, 2010,). Ce cas de figure ne s'applique pas à la commune de Niem-Yellewa, où il n'y a pas de séparation de l'espace entre agriculture et élevage. Afin de limiter les dégâts aux cultures et donc les conflits, la pratique utilisée par les agriculteurs est celle de la construction d'enclos autour de cultures, qui ne suffit pas à empêcher totalement le bétail de brouter dans les parcelles. En effet, la logique de mise en valeur de l'espace fondée sur une interpénétration des territoires d'activités aboutit à une relative saturation de l'espace. Les espaces se restreignent sous l'effet de nouvelles défriches et les éleveurs ne parviennent plus à pratiquer leur activité comme ils le souhaiteraient au sein d'un espace fragmenté par les parcelles de cultures. Ces contacts contribuent à augmenter l'intensité des conflits, dans la mesure où il n'existe pas de règles de gestion permettant une organisation territoriale entre les deux communautés. L'augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa s'observe dans un



contexte de retour des éleveurs mbororo en 2011 après leur migration forcée au Cameroun<sup>261</sup> à partir de 2008. Ce retour se traduit par une augmentation du cheptel bovin dans la commune, qui jouissait alors d'une sécurité relative dans un contexte de commune d'élevage où les éleveurs mbororo ont un sentiment d'appropriation durable de l'espace.

La cohabitation de plus en plus conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs aboutit en 2011 à une tentative de séparation territoriale, dont la forme varie d'un village à un autre. Dans la majorité des villages de la commune, les zones agricoles qui épousent la forme linéaire des villages, sont localisées dans un rayon de 5 km des habitations. Au-delà de cette limite, se trouvent les campements d'éleveurs et les zones de pâturages<sup>262</sup>. À Yellewa, le chef-lieu de la commune, le zonage initié par le nouveau maire, un ingénieur agronome dès sa nomination, a pris une autre forme. Il a vu la participation de plusieurs acteurs au niveau villageois (chefs de villages,) communal (le maire et son adjoint, le secrétaire général de la mairie) et sous-préfectoral (service d'élevage de Bouar). Les discussions ont abouti à la définition de 3 zones agricoles entourées de 6 zones de pâturages localisées à une vingtaine de km en moyenne de Yellewa dont 3 à l'est Tibine : environ 15 km ; Mayoborodjé : 8 km et Danabakoa ; et 3 à l'ouest : Lalé : 12 km ; Nana : 20 km et Yolé : 15 km<sup>263</sup>. Les cours d'eau servent de limites entre les zones qui sont définies en tenant compte de deux critères : disponibilité en pâturages et fertilité du sol. L'hydrographie semble un autre facteur qui a orienté l'affectation des terres. Le zonage suit une orientation est/ouest. On a donc deux blocs séparés par la route Bouar-Ngaoui avec des caractéristiques distinctes. Le bloc est, qui correspond aux pâturages de saison sèche, comprend deux zones agricoles dont l'un autour du village Yellewa et une autre à environ deux kilomètres sur l'axe Ngaoui. Le sol est fertile et les pâturages pérennes. Le bloc est, a fortes potentialités est convoité à la fois par les agriculteurs et les éleveurs.

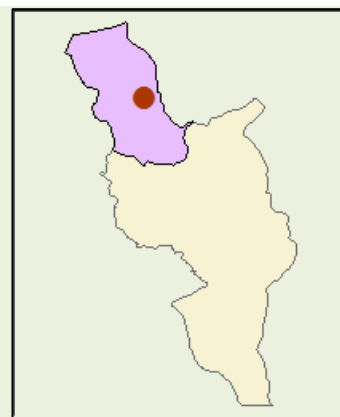
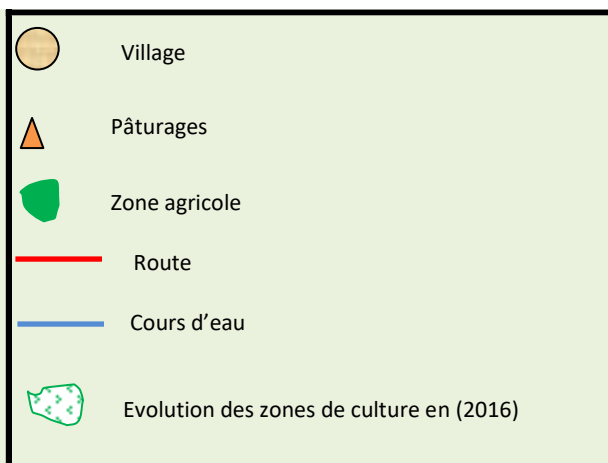
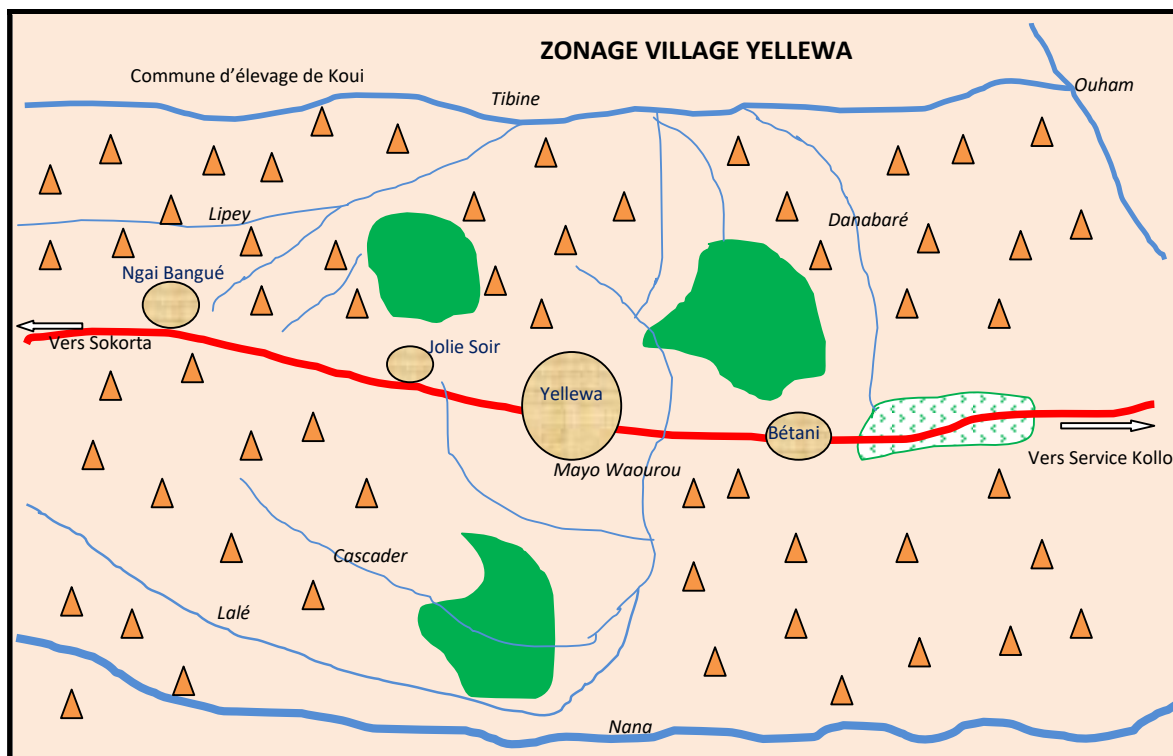
---

<sup>261</sup> Ces migrations se sont faites dans un contexte d'insécurité due aux activités des *zaraguina*.

<sup>262</sup> Au village Niem, la zone affectée à l'élevage est située à 5 km sur la route de Yellewa. Potentiellement riche a été recolonisée par des agriculteurs de ce village en 2014.

<sup>263</sup> L'insécurité qui prévalait dans la commune durant la collecte des données ne nous a permis pas d'accéder à ces campements et de les localiser avec précision.

**Figure 7 : Zonage agricole conçu en 2011 à l'échelle du village de Yellewa**



Source : D'après la carte de la répartition zonale à Yellewa conçue par le maire de la commune. Réalisation J. Betabelet, mai 2018.

Le bloc ouest, zone de pâturages de saison pluvieuse, compte une zone agricole dont la fertilité du sol est faible. Ancienne zone de jachère, les pâturages sont moins bons et la végétation connaît une progression de l'herbe du Laos (*Chromolaena odorata*) répulsive pour le bétail. La terre est moins humide et la disponibilité en pâturages est moindre. Ce qui explique selon les éleveurs la conduite des troupeaux vers l'est en saison sèche, voire dans les zones de cultures avant la saison sèche selon les agriculteurs.

La territorialisation est une stratégie spatiale de contrôle de ressource, déployée par des acteurs participant à des jeux de pouvoir pour contrôler l'accès et l'usage d'une ressource, au moyen d'une aire géographique sur laquelle ces acteurs cherchent à faire reconnaître leur autorité (Sack, 1982). Elle s'entend également comme un processus de « mise en territoire » de l'espace, qui est un moyen de contrôle de l'espace, des populations qui l'habitent et des ressources qu'il contient (Pourtier, 2005). Elle est une expression de l'emprise humaine étroitement liée à une invention des droits sur l'espace, à l'appropriation collective ou individuelle de parcelle de terre (Pourtier, 2005 : 39). Cette invention de droits a pris de l'importance dans un contexte de finitude de l'espace, de carence de ressources (Magrin, 2013). L'accès aux ressources devient alors concurrentiel, l'espace un enjeu de pouvoir. Afin de conserver l'usage qu'il fait de la ressource et de préserver ses pratiques, chaque acteur établit des droits d'accès à son propre profit (Gonin, 2014). L'espace auparavant fluide, constitué de confins, se ferme. Le recours à un maillage devient une nécessité. Il s'ensuit alors un découpage (par l'État) symbolisant l'expression géographique primaire du pouvoir ou du contrôle d'une aire par un acteur (Raffestin, 1980 ; Pourtier 2005). Ce quadrillage vient cependant bouleverser le rapport au contenu du territoire en accordant une importance aux priorités techniques plutôt qu'aux pratiques. L'espace, support de production devient objet de conflits entre groupes sociaux pour des ressources localisées (Magrin 2013 : 212-213). Chaque acteur identifie alors de nouveaux espaces de pratiques et de représentations (Antheaume et Giraut, 2005 : 14-15) avec des limites qui se chevauchent ou se dépassent (Pourtier, 2005). Le territoire devient alors le creuset où s'expriment des forces sociales. La territorialisation est une stratégie spatiale dans la mesure où les acteurs utilisent, transforment et délimitent l'espace pour y faire reconnaître leur pouvoir, ou une autorité. L'action de délimiter une portion de l'espace pour une action quelconque participe de la territorialisation. Les limites spatiales sont les limites d'extension du pouvoir qui s'affirme sur les ressources (Raffestin, 1980).

Le processus de territorialisation dans la commune de Niem Yellewa découle en premier lieu du découpage administratif par lequel l'État donne du pouvoir à certains acteurs qui gèrent l'espace non pas selon les règles préétablies par l'État qui est le « garant » des ressources, mais aussi selon les règles inventées et mise en place par les acteurs (Cox, 2005).

En effet, l'éloignement d'un espace du centre du pouvoir laisse une marge de manœuvre aux acteurs installés dans les marges pour expérimenter ou mettre en pratique de nombreuses formes de règles régissant l'accès et ou l'utilisation des ressources (van Vliet, 1997). En Amazonie van Vliet mentionne que la dimension spatiale du pouvoir met en lumière la relation entre l'espace et le pouvoir qui oriente l'action d'un acteur donné. Ce pouvoir s'exprime sous différentes formes (domination politique, économique, culturelle, idéologique, physique) à partir des perspectives d'action d'un acteur donné.

**Encadré 21** : Propos d'Alioune, un agriculteur de Yellewa sur le zonage

Auparavant, il n'y avait pas une séparation distincte entre la zone agricole et la zone d'élevage. C'était à chaque agriculteur de protéger sa zone. Auparavant c'était comme ça. Mais arrivé à un moment, comme il y avait délimitation, les gens ne protégeaient pas en tant que tel. S'il n'y avait pas délimitation, chacun faisait un enclos pour protéger ses cultures. Mais comme il y a délimitation, on laisse la voie ouverte, ça fait que les éleveurs devaient respecter les zones pour ne pas amener les bœufs à côté de cet espace limité. Tandis que les agriculteurs ne devaient pas aller cultiver là où il ya la zone délimitée pour les bœufs. Chacun devait respecter. Ce qui est le problème c'est la non maîtrise de ces deux camps. Parfois les agriculteurs vont s'installer là où le terrain est très fertile pour pouvoir semer le maïs. Parfois ils peuvent aller là bas, mais en faisant des enclos pour protéger leurs champs.

Entretien avec Alioune, Yellewa, mai 2016.

Cependant, l'espace peut ne pas avoir un usage exclusif. Dans la commune de Niem-Yellewa se côtoient une diversité d'acteurs, utilisateurs de l'espace sous diverses formes. Chaque acteur tente d'avoir de l'espace pour ses activités. De là, la notion de délimitation ne peut être exclue. Elle marque les limites spatiales entre les activités quand bien même celles-ci demeurent fluides et flexibles. On se confronte à deux formes de délimitation. Magrin (2013) évoque la confrontation entre « le lisse » qui caractérise la flexibilité ou mobilité dans l'espace et « le strié » qui renvoie au quadrillage, au maillage de l'État.

La délimitation initiée en 2011 à Niem-Yellewa semble ne pas concourir à une séparation rigide entre zones agricoles et zones de pâturages. Il a au contraire renforcé une interpénétration des territoires d'activités. Le zonage est différemment apprécié par les usagers de l'espace. Pour les agriculteurs du village Yellewa<sup>264</sup>, l'affectation des terres avait pour intention la limitation des dégâts aux cultures, source de conflit entre agriculteurs et éleveurs. La délimitation a au contraire impacté les pratiques des cultivateurs. Dans la compréhension des agriculteurs, la délimitation marquait en quelque sorte la fin de la construction des enclos autour des parcelles des cultures car, les éleveurs étaient censés restés dans les zones qui leur sont affectées. Or cela n'a pas fonctionné. « Présentement, le bétail est en surnombre autour du village. On est donc obligé de construire des enclos autour des champs. Même avec les enclos, les bœufs détruisent les champs, surtout la nuit »<sup>265</sup>.

Si la limite existe pour l'agriculture, cette notion n'a pas la même signification pour l'élevage, qui reste une activité mobile. Les zones agricoles sont continuellement parcourues par le bétail. La présence du bétail pousse les agriculteurs à fabriquer des haies protectrices autour de parcelles des cultures, ce qui marque la territorialisation de leur espace.

À Yellewa, depuis 2014, les agriculteurs renouent avec une ancienne pratique : la construction d'enclos autour des parcelles avant de semer. Travail laborieux, la construction des enclos demande des efforts considérables aux agriculteurs. Le temps de travail est proportionnel à la superficie des parcelles et peut donc prendre plusieurs semaines. La production est conditionnée par la construction de ces enclos, souvent détruits par les bœufs et donc causes de litiges entre agriculteurs et éleveurs. Pour les agriculteurs, les zones délimitées ne sont pas respectées par les éleveurs, qui conduisent volontairement le bétail dans les parcelles de culture. Cette situation est aggravée depuis quelques années à cause des contraintes de mobilité du bétail qui ne peut plus avoir accès aux pâturages situés au sud de la commune. Les attaques des anti-*Balaka* envers les éleveurs ont sensiblement modifié les pratiques de mobilité saisonnière des éleveurs

---

<sup>264</sup> Entretiens avec des agriculteurs, Yellewa, mai 2016.

<sup>265</sup> Entretien avec Élodie cultivatrice à Yellewa, mai 2016.

**Photo 16:** Des enclos comme marqueur de territoire agricole.



Une parcelle de culture en préparation à la sortie sud de Yellewa, avec un enclos installé sur une partie de la parcelle. Crédit J. Betabelet, avril 2016.

En effet, les zones de pâturages de saison sèche sont géographiquement localisées dans la zone sous influence des anti-*Balaka*, ce qui représente un grand risque tant pour les éleveurs mbororo que pour le bétail. Les contraintes sécuritaires assignent les éleveurs à réduire les distances de parcours et donc à conduire le bétail vers des zones plus ou moins sécurisées, autour du village, proches des zones agricoles. Par ailleurs, le manque de pâturages dû à la forte présence du bétail à l'échelle du village, conduit le bétail vers les parcelles de cultures. L'action de délimiter donne du pouvoir. La délimitation des zones pour les activités agricoles ainsi que celle de délimiter les parcelles par la construction d'enclos participe d'une relation de pouvoir entre agriculteurs et éleveurs. En effet, toute action autour des ressources, quelle que soit la puissance des acteurs, peut être analysée en termes de pouvoirs (Magrin et *al.*, 2015). Celle-ci doit être perçue comme la capacité d'un acteur à faire fi des normes préétablies par l'autre partie. Dans le cas précis, il s'agit du respect du zonage établi ainsi que des règles qui sous-tendent l'accès aux divers espaces. Le fait d'enfreindre ou de ne pas reconnaître ces normes constitue une expression de pouvoir qui laisse une certaine marge de manœuvre à chaque acteur. Van Vliet (1997) mentionne que le pouvoir d'un acteur dépend de sa capacité à préserver des zones d'incertitudes. Cette capacité à créer de l'incertitude définit l'asymétrie du pouvoir, dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où également l'un n'est jamais

totallement démunie face à l'autre. Être en mesure de s'écarter des attentes et des normes associées à son « rôle » est un atout et une source de pouvoir ouvrant la possibilité de marchandage.

Dans les sociétés africaines comme à Yellewa, les normes, les règles d'accès aux ressources sont en constante évolution, et ne cessent d'être modifiées selon les besoins des acteurs en relation avec un contexte caractérisé par la faiblesse de l'État. Elles sont flexibles, contestées, négociables, malléables au gré du contexte. Elles sont donc dans une logique de réinvention et de changement constant (Gonin, 2015). Ce qui donne aux acteurs une certaine marge de manœuvre, la possibilité de se référer à un système qui les arrange le plus. Au final, la flexibilité des normes donne la possibilité aux acteurs les plus puissants de les modifier à leur convenance. Dans le contexte du village Yellewa, les éleveurs disposent de plus de pouvoir que les agriculteurs. Ils jouissent d'un pouvoir politique et social, renforcé par un pouvoir militaire depuis 2015, en ayant recours à des combattants armés qui protègent le bétail et accompagnent les bergers dans leur mobilité.

L'accès des éleveurs aux zones de cultures enfreint les règles, celle du partage des zones d'activités. L'ultime besoin des éleveurs est d'avoir du pâturage pour le bétail. Ce besoin pressant les pousse à conduire le bétail dans les parcelles de cultures. Cette situation puise sa source dans un contexte de militarisation de l'élevage à l'échelle nationale et régionale. En effet, le village de Yellewa est la limite sud de la zone d'influence des éleveurs peuls mbororo, qui recourent au service des hommes armés du général Sidiki, le chef du groupe 3R. Le recours des éleveurs à une protection militarisée place d'emblée les agriculteurs dans une position de faiblesse.

L'accès aux ressources constitue donc l'enjeu majeur de la violation des normes. La délimitation des zones ne signifie pas que l'éleveur ou l'agriculteur soit tenu au respect de ces principes. Les relations entre les deux les poussent à transgresser les normes afin de posséder un maximum de ressource : pour les agriculteurs avoir de bonnes terres et pour les éleveurs, un bon pâturage et une grande mobilité pour le bétail. Chaque acteur cherche une voie de s'imposer dans le jeu de pouvoir. Les champs sont régulièrement détruits par le bétail. Acte intentionnel ou signe de maladresse par manque d'attention des éleveurs qui laissent le bétail divaguer dans les parcelles ou détruire les enclos ? Quoi qu'il en soit, l'appropriation d'un espace ne se limite pas seulement à une délimitation de celle-ci. La territorialisaiton peut se lire autrement. Selon Pelluso (2005), causer des dégâts intentionnels dans un champ, proférer

des menaces, allumer un feu de brousse, édicter des interdits » sont autant d'actions spatiales pouvant entrer dans la stratégie de territorialisation. Le village de Yellewa constitue un cas typique du renforcement du pouvoir des éleveurs sur les ressources.

### **3- L'insécurité renforce le pouvoir des éleveurs mbororo sur les ressources pastorales à Yellewa**

L'insécurité persistante due à la présence des groupes armés depuis 2013 impacte la mobilité des éleveurs et semble renforcer leur pouvoir sur les ressources pastorales à Yellewa.

La commune fait face à la présence de deux groupes armés qui sévissent dans les savanes pâturables à partir de 2013 : la milice anti-*Balaka* dans la partie sud et le groupe 3R dans la partie nord et au-delà (commune de Kouï). Le 3R a son fief à Yellewa, tandis que les anti-*Balaka* sont basés à Niem. Ces deux groupes armés nouent des alliances avec les deux groupes dominants de la commune. Le groupe 3R est donc proche des éleveurs mbororo avec une forte présence à Yellewa.

Depuis quelques années, de nombreux éleveurs qui ont fui leur région d'origine suite aux affrontements entre les miliciens anti-*Balaka* et les combattants du 3R, ont pourtant trouvé refuge à Yellewa. En quelques mois la commune a vu un afflux important de bétail en provenance des régions situées plus au sud, en proie aux exactions des anti-*Balaka*, ainsi que des villages localisés dans la partie nord de la commune, sur la ligne de front entre le 3R et les anti-*Balaka* de Kouï et Bocaranga. La présence de ces hommes armés accroît les menaces sur la mobilité du bétail, qui est devenu une proie à s'approprier.

Aucun mouvement de bétail n'est possible dans les zones occupées par les milices villageoises. De 2013 à 2018, les éleveurs ne peuvent descendre dans leurs anciennes zones de parcours situées au sud de la commune, à Beya Nana, Yenga, Dai et autres. Ces zones constituaient les pâturages de saison sèche pour les éleveurs de la commune et principalement ceux du village de Yellewa. Parcourir ces zones constitue à présent un risque énorme tant pour le bétail que pour ceux qui les conduisent. Faire paître le bétail près des zones d'habitation devient une nécessité. Les éleveurs se trouvent confrontés à une contrainte spatiale qui les oblige à avoir un parcours réduit et donc à renforcer leur contrôle sur les zones dans lesquelles ils disposent d'un fort ancrage, comme à Yellewa. Dans ce village, la totalité des éleveurs sont des peuls Mbororo. Avant la crise de 2013, une dizaine d'éleveurs sédentaires était présente dans le village. Le cheptel bovin Gbaya était estimé entre 100 et 200 têtes. Ce petit cheptel confié à



des bergers peuls cohabitait avec le cheptel mbororo sur les pâtrages de Yellewa. Cependant, l'avènement des milices anti-*Balaka* majoritairement issues des Gbaya a fragilisé le petit élevage bovin des Gbaya à Yellewa. Ceux-ci ont vendu tout leur troupeau. Ils avaient peur que leur bétail soit pris de force par les Mbororo qui ont perdu leur cheptel suite aux vols des anti-*Balaka*<sup>266</sup>.

Yellewa est toujours considéré comme la terre des Mbororo. À Yellewa, les éleveurs mbororo peuvent jouir pleinement des pâturages. Cette situation se ressent davantage sur les pratiques agricoles. Les bouviers ne pouvant aller loin parcourent les zones autour du village, y compris celles affectées à l'agriculture, d'où une multiplication des dégâts aux cultures. De toute part s'élèvent les plaintes des agriculteurs relatives aux dégâts aux cultures auprès des autorités. Elles sont souvent restées sans suite. « Les dégâts aux cultures ont augmenté. L'année dernière, un champ appartenant à un groupement féminin a été détruit et les éleveurs ont payé 200 000 francs CFA de dommages aux femmes. Ce qui n'est pas le cas des champs individuels »<sup>267</sup>. Les zones agricoles situées du côté est sont celles qui subissent le plus cette pression. Entre 2014 et 2016, c'est dans cette partie que le bétail est gardé entre janvier et mai à défaut d'une descente vers le sud. Le bétail en surnombre impacte dramatiquement l'activité agricole. Pour les villageois, la présence du bétail compromet la pratique de l'agriculture. Même les enclos ne tiennent pas<sup>268</sup>.

La dynamique d'expansion des espaces agricoles, qui suivaient autrefois une orientation est/ouest se fait de plus en plus vers le sud le long de l'axe routier, en éloignant progressivement les zones de cultures du village de Yellewa. Le zonage n'a plus sa raison d'être car les zones délimitées ne sont pas respectées par les éleveurs en dépit de haies protectrices. « Cette année 2016, nous avons choisi d'abandonner les zones pour ouvrir de nouvelles parcelles du côté sud sur la route de Niem et laisser les alentours du village aux éleveurs »<sup>269</sup>. Ce sentiment d'abandon de la gestion de l'espace villageois est partagé pour certaines activités nécessitant des prélèvements en brousse : chasse, pêche, cueillette. « La présence des rebelles qui protègent le bétail des éleveurs nous prive de tout. Même passer la nuit en

---

<sup>266</sup> Entretien avec Youssouf, un éleveur de Yellewa, avril 2016.

<sup>267</sup> Entretiens avec Benjamin, un agriculteur de Yellewa, avril 2016.

<sup>268</sup> Ibidem.

<sup>269</sup> Entretien avec Raphaël, un agriculteur de Yellewa, Yellewa mai 2016.

brousse présente des risques et plus grave si l'on vous surprend avec une arme de chasse en brousse... Les hommes de Sidiki vous assimilent sans hésitation aux anti-*Balaka* »<sup>270</sup>.

Ces pratiques d'occupation forcée des zones agricoles, de destruction des enclos, de menaces proférées sont autant d'actions qui participent d'une stratégie de territorialisation par les éleveurs. Comme le mentionne Gonin, lorsqu'on considère un ensemble de ressources sur un espace donné, plusieurs processus de territorialisation sont à l'œuvre. Ces processus se superposent, débordent les uns sur les autres. Dans cette fabrication de territoire plusieurs acteurs sont en jeu, opposés dans une logique de concurrence. La territorialisation est donc l'affirmation d'un contrôle sur les ressources, un processus spatial fruit de rapports sociaux évolutifs dans le temps et l'espace. Le renforcement du pouvoir des éleveurs est une évidence pour les agriculteurs. À Yellewa, les propos de Raoul, un autochtone gbaya résume ce sentiment : « Mais pour la délimitation, vous savez celui qui domine a toujours de l'influence. Donc la majorité de l'espace est occupé par le bétail. Même si les gens ont délimité, il ya toujours des violations. Même comme le bétail se déplace, si les gens délimitent il ya toujours de l'herbe qui pousse, et si l'herbe pousse ça attire le bétail. Et ça fait qu'il y a toujours les conflits ça ne manque pas. Mais d'une manière générale ceux qui sont là-bas (sous-entendu Mbororo de Yellewa), jouent sur leur position de domination pour imposer leur loi ou leur localité »<sup>271</sup>.

La dernière phrase employée par Raoul ouvre la porte à un autre aspect de la domination des éleveurs : « imposer leur loi ou leur localité ». Les Mbororo de Yellewa n'acceptent pas la présence d'éleveurs transhumants sur leur territoire. La question de partage des ressources ou des pâturages demeure une question cruciale dans un contexte de conflit. À Yellewa, depuis 2015, les transhumants qui passent quelques temps sont soumis au paiement de la taxe imposée par le maire de la commune. Ces éleveurs sont orientés par la suite vers les zones telles que Gbalamo, Service-Kollo situés au sud de la commune. En revanche, les zones d'élevage du village et principalement le campement de Tibine sont réservées aux éleveurs Djafoun de Yellewa. Tibine, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est, de Yellewa fut l'ancien et le premier site occupé par l'ancêtre des Mbororo Djafoun, Idjé Bi Babaye, avant son installation sur l'emplacement actuel du village.

---

<sup>270</sup> Entretien avec Faustin, un agriculteur de Yellewa, avril 2016.

<sup>271</sup> Entretien avec Raoul, un autochtone gbaya, Bangui, Septembre 2015.

## **B. Niem : une territorialisation en faveur de l'orpaillage**

Le terme territorialisation reste polysémique. Ici nous l'entendons comme un contrôle, un pouvoir exercé par un groupe social sur une ressource donnée. On ne peut occulter la diversité des ressources que l'on peut trouver dans un espace. Toutefois, le pouvoir d'un groupe social sur une ressource peut exclure l'exploitation des autres ressources.

Dans les campagnes centrafricaines les paysans sont généralement dans une logique de pluriactivité. Cependant, une activité peut dominer et orienter la trajectoire du village. Ici nous décriront l'orpaillage à l'échelle du village Niem afin de démontrer de quelle manière l'accès aux ressources minières y reste fortement sous l'influence des autochtones Gbaya.

### ***1- L'orpaillage à Niem-Yellewa : une affaire des populations Gbaya***

Dans la commune de Niem-Yellewa, l'orpaillage est dominé par les autochtones Gbaya, qui disposent des droits ancestraux sur les ressources. En 2013, l'implication de la rébellion Séléka induit un bouleversement dans les activités extractives. Enjeux de pouvoir à l'échelle locale, les sites se sont ensuite retrouvés sous le contrôle de la milice anti-*Balaka* à partir de 2014.

L'activité minière principale dans la commune est l'orpaillage. Activité exclusivement artisanale, l'orpaillage est pratiqué par toutes les couches sociales du village. La commune compte une trentaine de sites d'orpaillage dont principalement Niem, Yellewa et Sabéwa. Mais l'ampleur des activités varie d'un village à un autre. À Yellewa et Sabéwa, les sites ont vu leur activité baisser d'intensité depuis 2014. « Les activités ne pompent plus comme avant car il n'y a pas de financier pour relancer les activités »<sup>272</sup>.

Le site le plus important est celui de Kpakana situé au sud ouest de Niem, à une quinzaine de km. Il est connu comme l'un des plus grands chantiers d'extraction de l'or dans la région de Bouar. Les activités à Kpakana n'ont jamais cessé mais connaissent des périodes de hauts et de bas. Début 2013, Kpakana a connu une véritable ruée. Entre avril 2013 et janvier 2014, Kpakana a été occupé par une faction arabophone de la rébellion Séléka. Pendant plusieurs mois, sous le commandement d'Al Canto, un ressortissant tchadien, la zone a été occupée et exploitée par les hommes armés. La Séléka a pris possession et imposé des taxes aux orpailleurs ; elle s'est emparé d'une partie de la production par la force en contraignant les orpailleurs au travail forcé (IPIS, 2014). Ces rebelles s'étaient impliqués dans la production et

---

<sup>272</sup> Entretien avec Georges et Norbert, orpailleurs à Yellewa, avril 2016.

la commercialisation de l'or brut, écoulé vers les villes voisines de Ngaoui ou Garoua-Boulai au Cameroun. Selon les villageois, cela aurait entraîné un ralentissement et un bouleversement des activités extractives dans le village de Niem. En effet, l'orpaillage est depuis des années le domaine d'influence des populations Gbaya.

Dans les villages miniers de Centrafrique, l'accès aux chantiers miniers est ouvert à tout le monde. Les activités échappent au contrôle des autorités locales, qui n'ont qu'un rôle consultatif (Luigi Arnaldi et Lanzano, 2013). Mais Niem semble être une particularité. « Il ya des gens influents dans la commune » nous dit Fabien un orpailleur. Ils contrôlent à la fois l'accès aux parcelles et l'extraction de l'or.

À Niem, le premier adjoint au maire exerce un pouvoir sur l'orpaillage. Il s'est érigé en chef coutumier et prélève des droits sur les ressources extractives. L'exploitation de l'or est soumise au prélèvement d'une quote part pour la mairie, en l'occurrence, le premier adjoint au maire<sup>273</sup>. Toute exploitation est soumise au paiement d'une taxe qui serait versée « dans la caisse de la mairie ». C'est un principe qui s'applique à tous les artisans miniers. Un non paiement expose l'artisan à une expulsion du site ou à une interdiction d'exploiter.

Un second niveau concerne une taxe prélevée sur les quantités produites. Un orpailleur a l'obligation de verser une partie du revenu de la vente de son produit à la mairie de Niem. Selon le langage des orpailleurs, ce pourcentage sert à alimenter la caisse de la mairie. Le devoir de participation au développement du village oblige les orpailleurs au respect de ce principe. Ce montant varie en fonction de la quantité produite (entre 1 000 et 5 000 francs CFA par gramme d'or). À Kpakana, il ya 3 zones pour 3 chefs de chantiers. Ils ont chacun environ 10 ouvriers. Ils ont payé à Bouar des cartes d'exploitation pour leurs ouvriers auprès du service des Mines. Ceux-ci sont à leur disposition, ils les prennent en charge. Donc ces ouvriers dépendent entièrement des chefs de chantiers. Quand ils trouvent l'or, c'est au chef de chantier qu'ils le vendent. C'est après que le maire préleve sa part<sup>274</sup>. Toutefois, ces taxes sur l'orpaillage ne semblent pas être utilisées pour le fonctionnement de la mairie, mais plutôt servir les intérêts personnels du premier adjoint au maire<sup>275</sup>. En 2013, la ruée vers l'or a permis au premier d'acheter sa voiture. Il a également construit à Bouar et Niem<sup>276</sup>.

---

<sup>273</sup> Entretien avec Philippe, un artisan minier, Yellewa, mai 2016.

<sup>274</sup> Ibidem.

<sup>275</sup> En consultant le budget de la commune de Niem-Yellewa pour l'exercice 2014 par exemple, la taxe sur l'orpaillage ne figure pas dans les rubriques des recettes de fonctionnement de la commune.

<sup>276</sup> Entretien avec Philippe, Yellewa, mai 2016.

Par ailleurs, exercer un contrôle spatial sur une ressource participe du pouvoir. « Il y a un chantier d'or qui a été découvert dans un autre village proche de Niem. Et les gens de Niem dominaient sur ce chantier là comme c'est non loin de leur village. Bien qu'ils ne soient pas du village, ils partageaient l'espace, ils délimitaient les zones et les attribuaient aux gens qui veulent exploiter, et réglaient les conflits entre orpailleurs. Ils disent que c'est non loin de leur village donc c'est eux qui contrôlent puisqu'ils sont les premiers occupants »<sup>277</sup>.

Niem est un ancien village peuplé majoritairement par les Gbaya. Le village est sous le pouvoir d'Hermann, le chef coutumier local. Les gens de Niem tirent leur pouvoir sur les ressources locales en se revendiquant de la lignée d'Herman. Leurs prérogatives sur la terre ne se limitent pas à l'échelle du village, mais inclut également les ressources des villages voisins. Les autochtones Gbaya exercent un contrôle sur les ressources environnantes et principalement les zones d'exploitation aurifères. Ils s'approprient un rôle dans la distribution ou le partage de chantiers miniers, ainsi que sur le règlement des litiges entre les orpailleurs. Ce contrôle de l'espace par les autochtones de Niem semble ne pas être remis en cause par les villages environnants qui reconnaissent le droit de chef de terre aux Gbaya de Niem.

En 2013 le plus grand chantier autour de Niem, Kpakana, a connu un boom et a été l'objet d'une âpre lutte. Occupé par les éléments de la Séléka, une bataille opposa ces derniers avec les milices anti-*Balaka* pour une reconquête du chantier, car Niem est un bastion. Les anti-*Balaka* se sont approprié le chantier Kpakana en chassant les rebelles Séléka, puis en interdisant l'accès aux collecteurs ou exploitants de confession musulmane ainsi qu'à l'administration minière. Depuis les anti-*Balaka* sous le commandement du général Ndalé sont présents sur le site de Kpakana et contrôlent les activités en réclamant de l'argent aux orpailleurs en contrepartie de la protection assurée sur le site. En 2016, trois chefs anti-*Balaka* dont le général Ndalet, ont une mainmise sur la recherche de l'or. Chacun dispose d'environ une dizaine d'ouvriers qui travaillent pour leur compte.

## **2- « Un gramme d'or pèse plus qu'un sac de manioc » : mine et agriculture à Niem**

Même si des liens existent entre la mine artisanale et l'agriculture à l'échelle de la commune de Niem-Yellewa, cette dernière demeure une activité peu rentable dans un contexte de conflit. Cette rentabilité étant fortement dépendante des prix pratiqués par la vente des

---

<sup>277</sup> Entretien avec Fabien, orpailleur à Niem, avril 2016.

produits agricoles mais aussi des conditions d'intégration des paysans aux échanges marchands (Rangé, 2016 ; Chauvin, 2014).

L'orpaillage dans la commune de Niem-Yellewa date des années 1940. Cette activité aurait été initiée par des africains de l'ouest qui ont quitté la zone après l'émergence et la montée des activités diamantifères dans les forêts du sud-ouest centrafricain à partir des années 1950. La caractéristique des gisements varie d'une localité à une autre. On trouve à la fois l'or alluvionnaire (site Kpoukouni à une quinzaine de km à l'est de Yellewa) et l'or filonien contenu dans des roches de quartz (site Kpakana à Niem). L'or alluvionnaire est extrait après le lavage des alluvions (ou graviers dans le jargon local) prélevées dans les placers alluviaux sur le lit ou le long des cours d'eau. Dans le cas de l'or filonien situé sur de la terre ferme (carrière)<sup>278</sup>, l'or est prélevé après écrasement de la roche. Dans le second cas, on obtient de l'or en poudre tandis que les alluvions produisent de l'or en grain.

Si l'agriculture constitue l'activité principale des villageois, l'orpaillage a pris le dessus dans certains villages de la commune du fait de sa rentabilité. L'orpaillage est d'abord dans un premier temps entré en concurrence avec l'agriculture en termes de main-d'œuvre. La recherche de l'or s'étend sur toute l'année mais est plus intense en saison sèche (décembre à avril). Cette période correspond à la phase d'ouverture de nouvelles parcelles et de semis du calendrier agricole. L'orpaillage exerce en effet un attrait particulier pour la population jeune, qui voit dans les activités agricoles une dure corvée, comme le mentionne Jérémie, un orpailleur : « je ne veux pas cultiver car c'est trop dur de construire les enclos. L'abattage des arbres, assemblage, creusage trou, planter, c'est trop dur, c'est vrai que j'aide de temps en temps mes parents dans les travaux mais mon activité principale est l'orpaillage »<sup>279</sup>. Nombreux sont les villageois qui se placent dans cette logique pour se consacrer uniquement à l'orpaillage, dans un contexte de fragilité des économies locales agricoles consécutives à des nombreuses années de crises dans les régions rurales.

---

<sup>278</sup> Il s'agit ici d'une exploitation des carrières à ciel ouvert.

<sup>279</sup> Entretien avec Jérémie, un orpailleur de Yellewa, Yellewa mai 2016.

**Photo 17, 18 19 et 20 : Un chantier d'or alluvionnaire dans la localité de Yellewa**



Le chantier Kpoukouni, un site d'exploitation d'or alluvionnaire à Yellewa en zone de savane boisée. Sur la photo 1 on observe deux tas de graviers non encore lavés extraits dans la couche de dépôt sédimentaires. Les gîtes sont localisés le long du cours d'eau. La photo 2 montre que le cours d'eau est situé dans une zone en élévation. On observe le flanc est de la colline, probablement des anciens dépôts alluvionnaires situés au dessus du niveau du cours d'eau. L'épaisseur de la couche stérile est faible (environ 2 mètres pour atteindre la couche d'argile ou le « *bed-rock* » ou « *bedross* » dans le jargon minier) ainsi que l'épaisseur du gravier à voir les quantités extraites. La technique de lavage à la battée (photo 3), est utilisée pour le lavage et la concentration de l'or en pépite contenu dans du sable noir (photo 4). Crédit : J. Betabelet, 2016.

La faiblesse ou l'absence des structures d'encadrement étatiques, parfois remplacées par des appuis humanitaires, ne place pas l'agriculture dans une logique de production durable. Les pratiques agricoles rudimentaires et les faibles superficies mises en valeur, limitent l'agriculture à sa dimension vivrière. L'agriculture est une activité peu rentable faute d'accès

au marché. Les zones minières sont, dans le contexte de Centrafrique soumises à une faiblesse de la production agricole locale. Les revenus miniers sont utilisés pour s'approvisionner en produits agricoles. Toutefois, cette forte dépendance peut devenir tragique quand survient une crise. En 2008, dans un contexte de récession mondiale, la crise du diamant s'est traduite par une crise alimentaire dans les régions de l'Ouest<sup>280</sup>. La baisse des activités minières, s'est traduite par une baisse des revenus miniers alors que le prix des denrées alimentaires augmentait. Dans certaines grandes villes minières, comme Carnot, la malnutrition globale touchait plus de 20% de la population, tandis que la malnutrition sévère affectait environ 10% de la population (OCDE, 2010).

Dans la commune de Niem-Yellewa, l'agriculture est manuelle et pratiquée à base d'outils rudimentaires. De type extensif, elle est principalement destinée à la consommation des ménages. Les parcelles de culture ont une superficie moyenne variant entre 0,5 et 1 ha par ménage, et entre 2 et 5 ha pour les parcelles de groupements agricoles soutenus par les organisations humanitaires. Une distinction est à faire entre les parcelles mises en exploitation par les ménages et celles des groupements agricoles en ce qui concerne les espèces cultivées. Le système d'activité repose sur des associations. Le manioc reste la culture de base pour les ménages, à côté duquel toute une gamme de plantes (maïs, sésame, arachide, tarot blanc, légumes) sont cultivées en association. Les groupements agricoles sont orientés quant à eux vers des cultures spéculatives (maïs, arachides, courges, haricot). Cette dynamique a été développée en réponse à la crise de 2013, afin de redynamiser l'agriculture paysanne. Elle peine à se développer du fait des réticences des communautés à s'engager dans le travail associatif.

Les liens entre conflits armés et échanges vivriers sont marqués par une redistribution spatiale des mobilités commerciales, des bassins de production et des marchés (Calas, 1995). Dans le contexte du conflit armé de 2013 en particulier, l'agriculture a été sensiblement affectée car marquée par une baisse de la production vivrière. Cette baisse de production a été un facteur de réduction de l'intensité des échanges vivriers, se traduisant par le repli des populations vers une production vivrière de subsistance (Chauvin, 2014). L'agriculture demeure une activité peu rentable faute de débouchés.

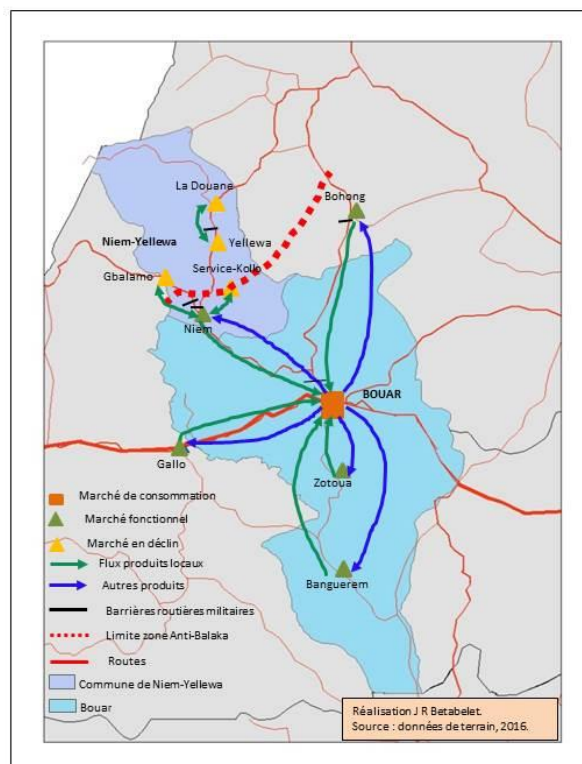
---

<sup>280</sup> Cf. Rapport conjoint MSF et ACF sur la situation nutritionnelle à Carnot, juillet 2019, 27p.



Quelques facteurs peuvent justifier cette situation. La zone reste très peu fréquentée par les véhicules de transport compte tenu de son isolement et de la situation sécuritaire qui prévaut. L'économie locale est structurée autour de cinq marchés hebdomadaires (Niem, Gbalamo, Yellewa, Service-Kollo et Ndongué-Douane) qui sont des plates formes d'échanges entre les villages et entre ces bassins de production vivrière et Bouar, principal bassin de consommation à l'échelle de notre zone d'étude.

**Carte 21** : Impacts de l'insécurité sur les échanges marchands à Bouar



Les flux de marchandises en provenance de Bouar, orientés vers la commune de Niem-Yellewa s'arrêtent au marché de Niem. Les échanges pâttissent à la fois de la dégradation des voies de desserte et de l'insécurité. Au-delà de Niem, l'intensité des échanges est faible et les marchés moribonds. La ville de Bouar est au centre des échanges et draine l'essentiel des flux de produits agricoles de on arrière pays.

L'unique moment où les agriculteurs peuvent écouler leur production sont les jours de marchés hebdomadaires inter-villages. Il faut cependant que les gens y viennent pour acheter. Après 2013, les espaces marchands connaissent un processus de déclin du fait de l'insécurité due à la présence des groupes armés. Dans le cas du nord-ouest, Chauvin (2015b) a montré

que les conflits armés ont provoqué à la fois une baisse de la production vivrière et une baisse des circulations vivrières entre le nord-ouest et les régions périphériques, impactant les grossistes, les transporteurs et les marchés. À l'échelle de la sous-préfecture de Bouar, le conflit a engendré une déstructuration des espaces marchands voire des échanges entre Bouar et sa périphérie. Le transport sur l'axe Bouar-Ngaoui via la commune Niem-Yellewa est presque inexistant. Cela s'est également traduit par une faible fréquentation des marchés par les femmes commerçantes, localement appelées « *wali-gara* » qui assuraient le gros des échanges. En provenance de Bouar, elles transportaient vers les villages intérieurs les produits de première nécessité (sucre, sel, huile, savon, boîte de conserve) et repartaient vers Bouar avec des produits vivriers (manioc, arachides, maïs, sésame), voir de cueillette (miel) ou de chasse (viande de brousse). En 2016, seul le marché de Niem grâce à son positionnement connaît encore une affluence relative de commerçantes en provenance de Bouar. Au-delà de ce village, aucun véhicule de commerçants n'arrive dans les marchés situés plus au nord de la commune tels que Ndongué-Douane et Yellewa, des marchés moribonds (Chauvin, 2015b). L'aire d'influence de ces marchés est devenue strictement locale pour des populations disposant à la fois de faible capacité de vente et d'achat.

La faible fréquentation des marchés accentuée aussi par la fuite d'une partie des éleveurs mbororo vers le Cameroun, a des répercussions sur le prix des produits agricoles. Dans ces zones, les éleveurs mbororo constituaient les principaux acheteurs des produits agricoles. « Pour les agriculteurs, les éleveurs étaient comme leurs patrons. C'est eux qui payaient leurs récoltes. Ils étaient comme les bailleurs comme eux ils ne cultivaient pas, ils s'occupaient uniquement de leur bétail. Les agriculteurs vendaient directement aux éleveurs qui disposaient d'un pouvoir d'achat élevé. En 2013, quand ils sont partis, il ya eu une baisse de prix faute de preneurs »<sup>281</sup>. Cette situation identique dans de nombreux villages de l'Ouest et du nord-ouest de Centrafrique (Ankogui et Betabelet, 2015), a plongé de nombreux paysans dans le désarroi. L'argent ne circule pas et aucun paysan n'est en mesure d'acheter les produits que ces pairs mettent sur le marché étant donné que tout le monde cultive les mêmes produits. Dans les villages situés sur l'axe Paoua-Bocaranga par exemple, le prix d'une cuvette de manioc est passé de 1 500 francs CFA à 400 francs CFA entre 2013 et 2014. L'agriculture a de ce fait perdu de sa rentabilité économique. Cette fragilité économique oriente les villageois

---

<sup>281</sup> Entretien avec Joseph, Niem, mars 2016.

vers le choix d'autres activités plus rentables, principalement l'orpaillage. Dans les zones minières, l'abandon de l'activité agricole tente de nombreux paysans : « La majorité des gens préfère avoir de l'argent rapidement, ils voient que travailler la terre pendant un an ou deux, patienter pour avoir de l'argent ça fait problème car ils n'ont pas assez d'argent comme l'orpaillage où ils peuvent avoir deux cent ou trois cent mille francs CFA. Donc ils préfèrent abandonner l'agriculture pour l'exploitation minière »<sup>282</sup>. L'impact négatif de l'orpaillage sur le secteur agricole a été démontré pour le Sénégal (Dia, 2006 ; Mbodj, 2011).

À Niem, le prix de l'or varie suivant que l'on soit producteur ou revendeur. Acheté à 12 000 franc CFA le gramme<sup>283</sup>, le revendeur obtient une marge supplémentaire de 4 000 à 5 000 francs CFA. Vendu à ce prix le revenu tiré de l'or semble élevé si la production est bonne.

À première vue, la logique dans laquelle se placent les orpailleurs semble rationnelle. Jérémie un orpailleur qui a travaillé avec sa famille a déclaré qu'il a pu acheter une moto d'occasion grâce à la vente de quelques grammes d'or en 2015. La famille a produit environ 400 grammes d'or en six mois durant la saison productive (novembre-avril) à hauteur de 5 jours de travail par semaine et en recourant à une main d'œuvre temporaire. En se basant sur le prix du gramme qui s'élève à 12 000 franc CFA pour le producteur, l'orpaillage aurait rapporté 4 800 000 francs CFA à Jérémie et sa famille qui s'est procurée également une moto-pompe. Ce que lui et sa famille n'auraient pu faire s'ils s'étaient contentés uniquement des activités agricoles.

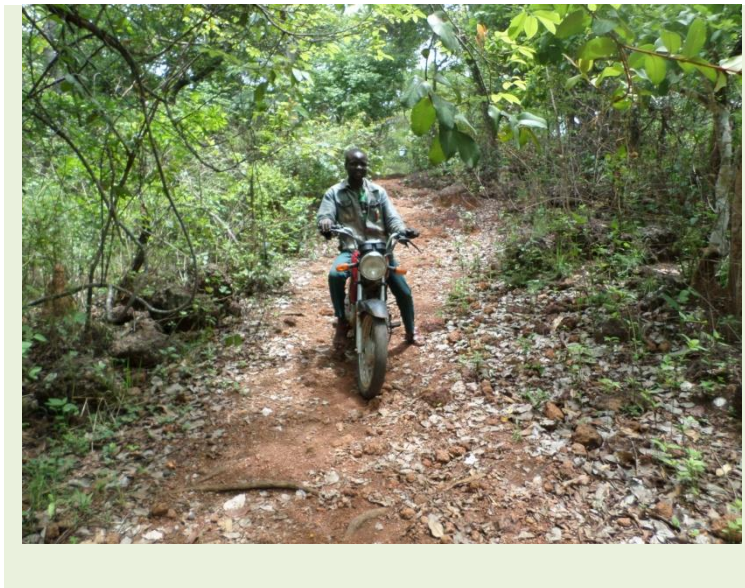
**Tableau 18** : Comparaison du prix de gramme de l'or en rapport à celui de certains produits agricoles à Niem-Yellewa

Produit	Valeur en FCFA
Or (1 gramme)	12 000-13 000 F CFA (orpailleurs) 16 000-17 000 franc CFA (revendeur)
Manioc (une cuvette)	750-1000 F CFA
Courges	4 000 F CFA
Arachides coques	1 500 F CFA

<sup>282</sup> Ibid.

<sup>283</sup> Sur les sites d'exploitation, l'unité de mesure est la buchette, vendue entre 1000 et 1200 francs CFA. Un gramme d'or équivaut à 12 buchettes. Les orpailleurs (creuseurs) utilisent cette unité de mesure pour vendre en détail aux artisans miniers ou aux commerçants. Dans les transactions, le système de vente est le même que celui utilisé dans le diamant. Un ouvrier pris en charge par un artisan ou un collecteur, revend la production à son financier.

**Photo 21** : Jérémie à moto sur la piste menant au chantier Kpoukini au village Yellewa



Crédit : J. Betabelet, 2016.

Cependant, de nombreux paramètres sont à prendre en compte. Tout d'abord, l'orpaillage reste une activité de hasard. L'orpailleur prospecte son milieu avec un outil dérisoire la sonde, qui permet de détecter la présence du gravier aurifère, mais ne permet pas de détecter la présence du filon afin d'orienter ses fouilles.

Un orpailleur utilise des outils rudimentaires (pelle, barre à mine, sonde à barre). Il peut travailler plusieurs mois sans obtenir une poignée de poudre d'or s'il n'a pas orienté ses fouilles dans la bonne direction. Très souvent, les orpailleurs quittent leurs villages et n'y reviennent que quand ils parviennent à avoir « un produit »<sup>284</sup>. Ensuite, la plupart des orpailleurs offrent leur force de travail comme journalier dans les chantiers miniers payés entre 500 et 1 000 francs CFA par jour. À ce régime leur revenu mensuel varie entre 12 000 et 24 000 francs CFA le mois<sup>285</sup>. De plus, la chance d'être embauché reste aléatoire et dépend de la productivité des chantiers fortement liée aux financements.

---

<sup>284</sup> Ce terme est utilisé dans le jargon minier par les orpailleurs pour désigner la quantité d'or produite. Un orpailleur en face d'un acheteur dira qu'il dispose de quelque « produit de tel gramme » et non de « l'or de tel gramme ».

<sup>285</sup> Dans les villages, les orpailleurs travaillent 6 jours sur 7 par semaine soit au total 24 jours par mois.

**Photo 22** : L'orpaillage, une activité à base d'outils rudimentaires.



Un enfant creuseur tenant en main une pelle et une barre à sonder. Crédit, J. Betabelet, 2016.

Par ailleurs, même en étant artisan minier, les orpailleurs ont à leur charge des ouvriers qu'ils doivent nourrir.

**Photo 23 et 24**: Une association orpaillage agriculture à Yellewa.



Des parcelles de cultures ouvertes sur les flancs de la colline, de part et d'autre des sites exploités. Ces photos ont été prises durant le mois d'avril. L'arachide, le maïs, et les légumes sont les principales plantes cultivées. Crédit : J. Betabelet, 2016.



Or la prise en charge alimentaire revient chère dans les villages souvent confrontés à la rareté de produits agricoles. Si bien que pour les orpailleurs, l'option semble être d'associer les deux activités (orpillage et agriculture) afin de minimiser les coûts de prise en charge.

La dynamique est identique à celle de certaines zones d'exploitation minière comme celles des aires protégées de Dzanga-Sangha où l'on note une certaine complémentarité entre agriculture et mine artisanale (Betabelet, 2012). Une partie de la production agricole sert au ravitaillement des ouvriers sur les chantiers. Dans une moindre mesure, les revenus agricoles peuvent combler une partie des frais d'exploitation. Par ailleurs, les sites d'exploitation étant éloignés des villages, des campements de fortunes servent d'abris à la fois pour les orpailleurs et les agriculteurs.

L'orpillage est une activité saisonnière. Intense en saison sèche (de novembre à avril), les activités sont en baisse en saison pluvieuse qui correspond selon le calendrier agricole à la période de préparations des parcelles et de semis. La périodicité de l'activité laisse une certaine flexibilité pour la pratique de l'agriculture. À ce niveau, la pratique de l'orpillage ou de l'agriculture devient une affaire du ménage, de la famille. Ce système d'activité permet au ménage de combiner les activités au cours de l'année. Ce principe permet à un chef de chantier agriculteur de disposer de ressources (monétaires et alimentaires tout au long de l'année pour faire face aux besoins éventuels.

## Encadré 22 : Système d'activité de la famille Niadé

La famille Niadé réside à Yellewa. Elle est composée de huit personnes (Deux hommes, trois femmes et trois enfants). La famille dispose d'un chantier minier situé à une dizaine de kilomètres au sud est du village, découvert en 2013 suite à des prospections effectuées par Jérémie un orpailleur. Le chantier est situé dans une zone accidentée. On y accède à pied ou à moto en parcourant environ 5 km sur la route, puis 5 km en profondeur. Ce chantier est situé sur un ancien site qui aurait été exploité dans le passé. Ce chantier familial est exploité uniquement par les villageois de Yellewa. Au total 7 artisans travaillent au site de Kpoukouni le long du cours d'eau du même nom. La famille dispose de trois trous. Philemon, le chef de la famille, intervient dans la prise en charge des ouvriers. Pour cela, il pratique l'agriculture sur environ 0,5 ha avec les autres membres de la famille. Ce qui lui permet de se faire des réserves et d'avoir des provisions pour ses ouvriers. La famille est ainsi partagée entre les travaux champêtres et la recherche de l'or. Les champs sont situés de part et d'autre du cours d'eau où est extrait l'or. On y cultive essentiellement le maïs, l'arachide et les légumes. Philemon et son épouse font également partie d'un groupement agricole du village. Leur temps est donc partagé entre les travaux du groupement et ceux de son chantier. Pendant que Jérémie et les autres ouvriers fouillent la terre, Philemon et son épouse travaillent dans le champ. Sur le chantier on peut apercevoir des hangars et des greniers construits pour conserver les récoltes pour la prochaine saison. Ces abris servent de lieux de repos pour les ouvriers (une vingtaine pour l'ensemble du site), qui peuvent passer des jours au chantier. Au cours de l'année, la famille consacre 5 mois (novembre-mars) à l'orpaillage et revient à l'agriculture dès les premières pluies en avril. Mais dans la réalité il n'y a jamais eu de rupture totale entre les deux activités.

Entretien avec Philemon, Yellewa, avril 2016.

## 2) Les rôles et les échelles de pouvoir dans la gestion de ressources à Niem-Yellewa

### A. Une chefferie peule de plus en plus contestée, mais qui reste centrale

#### 1- *La commune d'élevage de Niem-Yellewa et la dynastie des Idjé*

Le choix d'Idjé, ardo des Djafoun, par les autorités politiques coloniales comme chef de tous les éleveurs mbororo accorda à ce dernier et à sa descendance une primauté politique et sociale sur les autres groupes des éleveurs mbororo. Dès lors, les Djafoun sont considérés comme les pionniers, les premiers occupants des pâturages en Centrafrique. Le droit de

premiers occupants est donc incarné par le pouvoir des Djafoun, principalement par le clan Idjé. Le titre de maire de commune d'élevage revient de droit aux descendants d'Idjé. Seul le clan peut prétendre à ce titre prestigieux. De 1962, à ce jour, la commune d'élevage est dirigée par les Mbororo. Burnham (1991) mentionne à cet effet que la capacité d'un dirigeant peul à entretenir de bonnes relations avec l'administration est essentielle. Elle permet à un *Ardo* disposant déjà de pouvoir social et économique de le renforcer sur le plan politique en jouant ce rôle d'intermédiaire entre les éleveurs de son groupe et les représentants de l'État. Sur ce registre, de nombreuses sources attestent de l'habileté des mbororo Djafoun.

Les communes d'élevage en Centrafrique sont des entités territoriales au même titre que les autres collectivités locales. L'administration et la gestion de ces entités sont régies par la loi, qui reconnaît une exception en ce qui concerne l'administration des communes d'élevage. À la différence des autres communes, les communes d'élevage sont dirigées par les éleveurs peuls qui, comme leurs pairs des communes rurales, sont nommés par décret présidentiel. Cependant, le choix d'un maire de commune d'élevage ne se fait pas de la même manière que les maires des communes rurales. Les maires des communes d'élevages sont exclusivement des éleveurs peuls, choisis parmi les grands *Ardo* ou les leaders d'éleveurs. Les peuls ont une culture différente des autres populations locales. Ainsi l'administration politique des communes d'élevage repose-t-elle sur les principes traditionnels de succession qui se fait seulement à l'intérieur du clan dominant. Le clan dominant à Niem-Yellewa est celui des Idjé, le pionnier de l'élevage sur les hautes terres de la Nana Mambéré.

À Niem-Yellewa, depuis la création de la commune, tous les maires sont issus du lignage d'Idjé qui est un Djafoun *Farakouen*. Une mise en perspective s'impose ici. Idjé, fut le grand *ardo*, l'ancêtre des éleveurs Mbororo Djafoun dans la Nana-Mambéré. Le siège de son pouvoir se trouve à Yellewa, village qu'il a créé. Il y régna jusqu'à dans les années 1940. Il migra vers l'Est centrafricain, sur les plateaux de Bambari avec une partie de sa famille, et créa *Ouro-Djafoun* qui signifie littéralement « village de Djafoun » (Ankogui, 2002).

Les Djafoun tiennent beaucoup au régime matriarcal. Vivant dans un régime de mariage polygamique, le choix de l'héritier, successeur du maire ne peut se faire que parmi les fils issus d'une épouse appartenant au lignage de l'époux<sup>286</sup>. Idjé à son départ vers la Ouaka passa la

---

<sup>286</sup> Ce principe est très respecté chez les peuls. Un jeune homme ne peut épouser qu'une fille issue de sa famille directe, fille de son oncle paternel. Les Djafoun de Yellewa se marient entre eux ou avec leurs parents d'Ouro-Djafoun de Bambari. Il existe un lien de sang entre Mbororo de Yellewa et ceux d'Ouro-Djafoun, tous des descendants d'Idjé. Entretien avec Djoubairou, un Djafoun de Yellewa, avril 2016.



main à l'un de ses fils en la personne de Djibrilla Djibo Bi Idjé, qui fut le premier maire à la création de la commune d'élevage de Niem Yellewa en 1962<sup>287</sup>. Celui-ci régna de 1945-1983. A sa mort Djibo fut remplacé par son fils Youssouffa Bi Djibo. Son pouvoir fut de courte durée. Après une année, le pouvoir lui fut arraché de force par son oncle paternel, Amadou Bi Idjé un autre fils d'Idjé. Si le choix d'un maire au sein du clan est entaché de rivalités internes, il doit être entériné par une décision du pouvoir central.

Les éleveurs Djafoun sont d'excellents courtiers, et ont su gagner la confiance des autorités administratives coloniale et plus tard des autorités nationales<sup>288</sup>. Les relations entre les éleveurs Djafoun et les autorités sont entaillées de dons, cadeaux, accueils chaleureux, services... Ces éleveurs se sont donc positionnés sur tous les registres et sont perçus comme des interlocuteurs privilégiés<sup>289</sup>, comme le mentionne une autochtone Gbaya de Yellewa : « pour avoir le pouvoir, il faut avoir les moyens de recevoir les gens, de s'occuper d'eux... Quand les gens arrivent, les Mbororo donnent 5 ou 10 bœufs. Ils les reçoivent comme il se doit »<sup>290</sup>. Au fil du temps, dans leur migration, quand un noyau d'éleveurs se détache du groupe initial pour occuper de nouveaux pâturages, le commandement ou la direction sociale et politique revient de droit aux descendants des Idjé qui ont acquis le droit de premiers occupants. « Tous les descendants d'Idjé, c'est les maires des communes d'élevage de Niem-Yellewa, tous. On a d'abord Djibo qui fut dans un premier temps président de l'association nationale d'éleveurs de Centrafrique (ANEC), puis de la FNEC ... ensuite Amadou, puis Chouaibou qui a également présider la FNEC... Les autres maires des communes d'élevage de Maloum à Bambari, ou celui d'Ewou à Alindao... Il ya d'autres qui sont des représentants d'éleveurs comme Yamsa à Bossembélé, ou son fils à Boali. Ce dernier était même membre de la délégation spéciale de la ville de Boali, parce que lui, il a été à l'école et au moins il parlait français. Il ya Mandjo l'actuel ministre de l'élevage, qui est aussi un Idjé... »<sup>291</sup>.

« Les Djafoun sont une aristocratie, ils ont le pouvoir dans le sang ». Cette phrase vient d'un cadre de l'élevage qui a côtoyé durant plusieurs décennies ces groupes d'éleveurs et qui pour

---

<sup>287</sup> Une petite nuance est à relever. De nombreuses sources orales considèrent Idjé comme le premier maire de la commune de Niem-Yellewa. Ce qui n'est pas le cas. Idjé est certes le fondateur du village Yellewa mais en 1962, à la date de la création de la commune, celui-ci avait déjà migré dans la Ouaka. On peut donc considérer Djibrilla Bi Idjé comme le premier maire de la commune de Niem-Yellewa.

<sup>288</sup> Entretien avec un cadre du ministère de l'élevage, Bangui septembre 2015.

<sup>289</sup> Ibidem.

<sup>290</sup> Entretien avec Paulette, une habitante de Yellewa, mai 2016.

<sup>291</sup> Ibidem.

sa part, reconnaît chez les Djafoun une certaine suprématie par rapport aux autres groupes d'éleveurs. Deux termes dans cette phrase attirent notre attention à savoir « aristocratie » et « pouvoir ». Le dictionnaire Larousse définit l'aristocratie comme un groupe de personnes qui détient le pouvoir dans un gouvernement donné, une classe des nobles. Mais la définition qui nous convient le mieux est celle qui considère l'aristocratie comme une classe sociale, un petit nombre de personnes qui ont la prééminence par la naissance, la fortune et exerce un certain pouvoir dans un domaine quelconque. Dans cette perspective, le pouvoir va de pair avec la supériorité. Les Djafoun ont fait de ces valeurs leur ligne de conduite, transmise de génération en génération. La vie sociale des Djafoun est donc fondée sur le *Pulaaku* qui n'est rien d'autre que la façon d'être du peul. Il est le code de politesse, de conduite de l'homme peul qui renferme en son sein plusieurs valeurs fondamentales qui élèvent l'Homme dans la société<sup>292</sup>. Il désigne aussi la manière d'être, de penser et de se comporter considérée comme identificatrice et idéale à laquelle se réfère un peul (Seydou, 2015). L'application du principe de *Puulaku* auquel se sont greffés les multiples dons offerts aux autorités administratives a conforté le pouvoir des Mbororo Djafoun. Le pouvoir dont ils disposent s'appuie sur leur organisation sociale et fait d'eux des leaders dans les territoires pastoraux en Centrafrique. D'où une forte influence des Djafoun dans les différentes structures d'élevage depuis les communes d'élevage jusqu'aux organisations pastorales. Cependant ce monopole du pouvoir local est entaché de rivalités internes.

## **2- Rivalités internes au sein des Idjé : quand les Amadou écartent les Djibo du pouvoir**

Le choix des maires dans la commune de Niem-Yellewa a toujours suscité des querelles dans le cadre de luttes internes à la dynastie. Bien que la commune soit dirigée depuis sa création par les descendants de Idjé, la question de la succession constitue une menace pour la cohésion du clan. La famille peule a toujours été polygamique. Le choix d'un héritier au pouvoir suscite des rivalités entre les fils issus de mères différentes. Ainsi, des querelles ont éclaté entre les fils d'Idjé après le choix de Djibo Bi Idjé par son père en 1945 pour prendre la direction de la commune de Niem-Yellewa. Amadou Bi Idjé se sentait lésé par le choix de son père qui lui a préféré son frère. Djibo Bi Idjé est resté au pouvoir durant 38 années. Sa

---

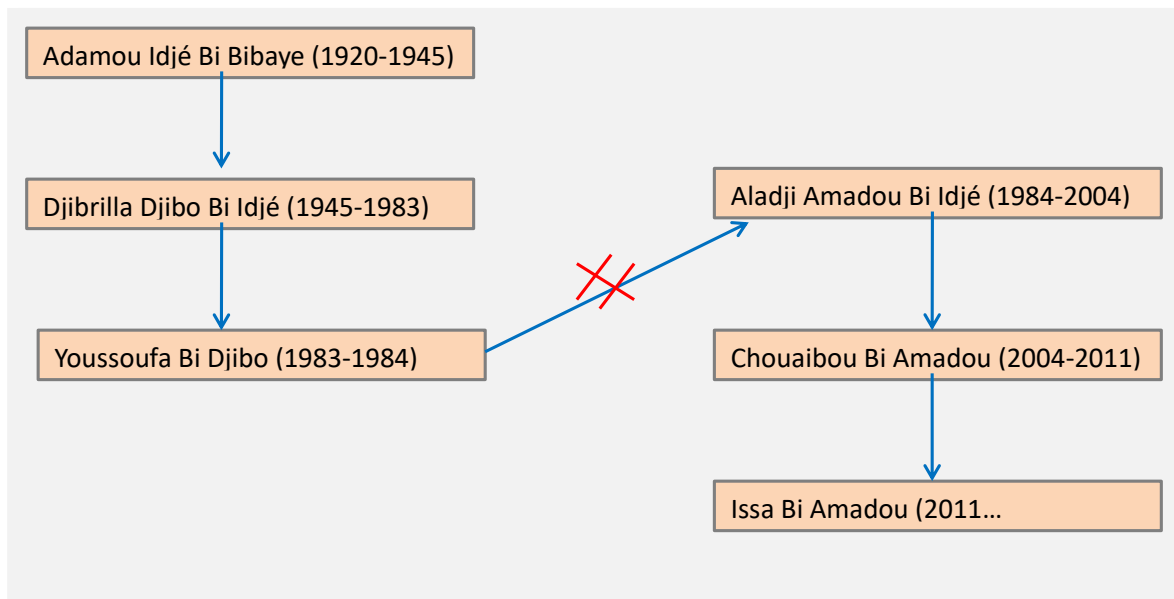
<sup>292</sup> Ce qu'est le Pulaaku <https://www.boolumbal.org/Ce-qu-est-le-PULAaku-a-mon-avis-par-Dahirou-Abiss-a4836.html>.

disparition ouvrit une brèche à son frère, qui éprouva le désir de reprendre le pouvoir qui lui avait été refusé par son père. Dans la logique de succession chez les Djafoun, Youssoufa succéda d'abord à son père Djibo. Mais très vite, Amadou Bi Idjé s'empara de la chefferie en arrachant le pouvoir à son neveu. Dès lors, une rupture s'est établie non seulement dans la logique de la succession mais entre deux descendants d'Idjé : le clan Djibo et le clan Amadou. Cette dissension a perduré et perdure encore. Avec la prise de pouvoir par le clan Amadou, le clan Djibo est définitivement mis à l'écart de toutes les instances de gestion de la commune. « Le pouvoir n'est plus revenu aux Djibo » mentionne Paul, un natif de Yellewa. Pour lui, « dans le clan des Djibo, il n'y a vraiment pas quelqu'un pour prendre le pouvoir. Ils sont écartés de toutes les instances de la mairie. Les Amadou sont des gens éclairés, lettrés »<sup>293</sup>. Fin stratège, Amadou a su asseoir son pouvoir politiquement et militairement. Dans un contexte de montée en puissance des coupeurs de routes, qui opéraient dans les zones frontalières entre le Cameroun, et la Centrafrique, Amadou a été l'un des initiateurs de la mise en place des milices d'auto-défense « anti-zarguina » pour combattre les coupeurs de route qui rançonnaient les éleveurs peuls par des prises d'otage. Très proche du pouvoir politique de Bangui, Amadou était opposé à tout versement de rançon par les éleveurs aux *zarguina*. Cette lutte farouche contre les coupeurs de route précipita la fin de son règne.

---

<sup>293</sup> Entretien avec Paul, chef de groupe à Yellewa, 30 avril 2016

**Figure 8 :** Chronologie et rupture dans la succession des maires dans la commune de Niem-Yellewa



Source : D'après entretien avec le secrétaire général de la commune de Niem-Yellewa, avril 2016.

Amadou Bi Idjé finit par une mort tragique, assassiné avec ses trois fils le même jour par les *zaraguina* en 2004<sup>294</sup>. Sa disparition porta un coup dur aux Amadou qui pourtant n'ont pas lâché prise. Un de ces fils en la personne de Chouaibou Bi Amadou reprit le bâton après son père. Après sa mort il fut lui-même remplacé par un de ses frères, en la personne d'Issa Bi Amadou actuel maire de la commune d'élevage de Yellewa.

<sup>294</sup> Amadou était perçu comme l'ennemi n°1 des *zaraguina*. Suite à une histoire de non versement de rançons, le maire fut assassiné à son domicile avec ses trois fils qui tentaient de le défendre. Les coupeurs de route ont aussi récupéré une importante somme d'argent avant de reprendre le chemin de la brousse.

**Photo 25** : une façade de la concession des Djibo à Yellewa



Ici, la concession du clan Djibo en ruine à Yellewa. La fracture sociale entre les clans est marquée également par une rupture spatiale définitive matérialisée par la route qui traverse le village. Crédit J. Betabelet, avril 2016.

Jusqu'à présent, la fonction de maire chez les peuls Mbororo de Centrafrique semble une fonction à vie à condition de maintenir de bonnes relations avec le pouvoir central, car en Centrafrique les maires sont nommés par l'État central. Le registre dans lequel le pays s'est inscrit est totalement différent de celui de la décentralisation, avec lequel il ne partage que les mots servant à désigner les territoires et leurs dirigeants. Si l'on note une certaine mobilité dans la nomination des maires dans les communes rurales, ce principe ne s'applique pas aux communes d'élevage, des territoires dans lesquels les éleveurs peuls ont su se construire une identité. Dans leur discours, les éleveurs Mbororo font référence à l'ancienneté de leur ancêtre confortée par la décision de l'État central de faire des communes d'élevage « une terre des éleveurs mbororo ». Ce qui contribue à conforter le sentiment d'appartenance et d'appropriation au sens matériel et symbolique (Belhedi, 2006). À Niem-Yellewa, les Mbororo Djafoun maintiennent le pouvoir depuis plusieurs décennies avec un certain mélange des genres comme le reconnaît un chef de village de Yellewa : « Il ya mélange entre la chefferie traditionnelle et la gestion administrative et politique de la commune. Le pouvoir traditionnel peul est très dominant dans la vie politique et sociale de la commune. C'est la cause des litiges avec les gens de Niem (les Gbaya) qui souhaitent une séparation de pouvoir. L'histoire de chefferie des Mbororo ne sied pas avec la gestion de la commune ». Un tel système de gestion de territoire contesté, concourt à cristalliser les représentations et les rapports sociaux au

niveau local. Il s'est traduit par un conflit ouvert entre les éleveurs Mbororo et la population Gbaya en 2013.

Au-delà de la question du pouvoir, de succession semble se lire sur un autre registre. Elle n'oppose pas seulement les éleveurs Mbororo au Gbaya, ni les clans Amadou et Djibo, mais se fait de plus en plus pressante au sein du clan Amadou depuis 2013.

### **3- Conflits pour le pouvoir au sein du clan Amadou**

Des tensions s'expriment au sein du clan depuis 2013 en lien avec la maîtrise de la fiscalité en contexte de conflit.

Le pouvoir selon Raffestin (1980) vise le contrôle et la domination des hommes et des choses. Des trois enjeux du pouvoir (la population, le territoire, la ressource), un dirigeant peut privilégier l'un. La richesse des éleveurs de la commune repose sur le bétail. Chez les Amadou, la ressource bétail ravive les rivalités au sein du clan. Il est certain que ce sont les enjeux financiers qui sont à la base de ces querelles intestines. La commune tire principalement ses ressources financières des taxes diverses versées par les éleveurs : la taxe de pacage et la taxe de parcage. Au-delà, les éleveurs sont liés à leur chef traditionnel par une forme d'impôt coutumier qu'ils lui versent. Nous voulons ici revenir sur ces taxes et d'autres formes de prélèvements imposés aux éleveurs dans la commune

Selon la réglementation de l'élevage, la taxe de pacage est imposée aux éleveurs étrangers de passage sur le territoire centrafricain. Elle s'élève à 5 000 francs CFA par tête, montant versé annuellement par chaque éleveur. Dans la logique, cette redevance devrait revenir à l'État central. Or, cette taxe, souvent payée en nature par les éleveurs est chez les Djafoun assimilée à la *zakat*<sup>295</sup>. Elle revient au maire de la commune qui incarne l'autorité traditionnelle. La *zakat* en elle-même, assimilée à une sorte d'impôt coutumier s'applique à tous les éleveurs de la commune du moins ceux qui sont placés sous le pouvoir du maire de la commune d'élevage quelque soit leur lieu de résidence<sup>296</sup>. Chaque année, les éleveurs cotisent en bœufs pour

---

<sup>295</sup> La *zakât* ou *zakat* ou *zakaat* (زكاة zakāt) mot arabe traduit par « aumône légale » est le troisième des piliers de l'islam. Le musulman est tenu de calculer chaque année ce montant et de le donner aux plus pauvres dans son pays de résidence. <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=zakat>. Dans la commune d'élevage, il est difficile de faire une distinction entre la zakat destinée aux pauvres et l'impôt coutumier imposé aux éleveurs mbororo dans la mesure où tout est versé en nature et se passe sous l'autorité du maire via ses émissaires.

<sup>296</sup> Le pouvoir des maires des communes d'élevage s'étend au-delà des limites territoriales de leur zone de juridiction. Un éleveur Djafoun qui s'installe par exemple dans une commune rurale autre que la commune de

donner au maire. Le principe est de prendre un bœuf sur un troupeau de 30 bœufs. Peu importe le cheptel dont dispose l'éleveur, qu'il soit inférieur ou égal à trente têtes, ce principe s'applique à tous les éleveurs installés dans la commune. Selon le Coran, la *zakat* est destinée aux pauvres. Ce qui n'est pas le cas dans les communes d'élevage où la *zakat* revient de droit au maire et constitue une source d'enrichissement non négligeable pour lui. Chaque année l'effectif de bétail du maire peut ainsi croître de manière importante, ce qui est une richesse voire une garantie pour le maire et ses descendants. Afin d'avoir un ordre de grandeur sur l'effectif de bétail offert par les éleveurs, nous nous sommes basées sur des données de recensement du bétail fourni par le service d'élevage suite à une campagne de vaccination dans la commune en fin 2015. Ces données concernent 4 villages de la commune de Niem-Yellewa où l'élevage se pratique encore. Nous avons appliqué le principe de 1 bœuf prélevé sur un cheptel de 30 bœufs.

**Tableau 19** : estimation de bovins versés comme *zakat* dans la commune de Niem Yellewa en 2016

Localité	Effectif éleveurs	Effectif bovins	Effectif prélevé <i>zakat</i>
Dohiya Gbaya	19	2041	68
Minime	15	1413	47
Yongoro-Nami	6	487	16
Yellewa	148	11406	512
<b>TOTAL</b>	<b>188</b>	<b>15347</b>	<b>643</b>

Sur un cheptel total de 15 347 bœufs, 643 seraient ainsi donné en *zakat* au maire de la commune d'élevage de Niem Yellewa au titre de l'année 2016. Si on estime que le prix d'un bovin est de 500 000 francs CFA (763 euros), les 643 bœufs représentent une valeur de 490 000 euros (près de 322 millions de francs CFA). Ce chiffre ne couvre pas toute la commune. Cependant vu le contexte de crise que traverse la commune depuis 2013, la *zakat* est sans aucun doute inférieure à cause de la perte du cheptel bovin suite aux affrontements de 2013 et 2014, des vols de bétails par les groupes armés, du départ des éleveurs vers le

---

Niem-Yellewa, reste attaché à son chef hiérarchique à qui il verse son impôt ou sa Zakat. Il reste politiquement sous le pouvoir de son maire et non sous celui du nouveau maire chez qui il s'est installé. Ce principe complexifie les relations entre les éleveurs et les autorités dans les territoires hors des communes d'élevage et également entre les communes d'élevage et les communes rurales voisines.

Cameroun. L'effectif du bétail donné comme *zakat* était sans doute plus important avant le conflit.

Les avis sont partagés sur ce principe érigé en obligation pour les éleveurs Mbororo. Si certains y voient un abus de pouvoir du maire et une manière de s'enrichir, d'autres au contraire le perçoivent comme une manière libérale des éleveurs de donner au maire les moyens d'exercice de son pouvoir. En effet, l'influence d'un maire se mesure par l'ampleur de sa richesse c'est-à-dire au nombre de bœufs dont il dispose. Aussi, un maire doit recevoir des gens, faire des libéralités, s'occuper des visiteurs. Occuper la fonction de maire importe d'avoir des moyens conséquents. En 2013 et 2014 les maires des communes d'élevage ont dû puiser dans leur troupeau pour faire libérer des éleveurs et que soit épargner leur village des supplices des groupes armés dans les villages de l'Ouest de la RCA<sup>297</sup>.

Quoi qu'il en soit, de nombreuses sources attestent de la pression que subissent les éleveurs dans les communes d'élevage. Il n'est pas rare que les maires imposent à chaque éleveur le nombre de bœufs à donner ou les oblige à donner leur *zakat*. « Or naturellement un don ne se force pas...mais il ya des pressions sur les éleveurs. À cause de cette pression les Mbororo détestaient la commune, ça les décourage et c'est l'effectif qui diminue par rapport à ce comportement. Parfois les éleveurs partent ailleurs »<sup>298</sup>. Ces propos traduisent les types de relations difficiles qui peuvent s'établir entre les éleveurs et leur chef traditionnel. Un éleveur doit obéissance et soumission au chef traditionnel. Ce dernier se trouve en mesure d'envoyer des émissaires pour prélever la *zakat* aux mains des éleveurs qui ont migré vers d'autres zones ou tentent d'échapper au contrôle du maire de la commune.

Le contrôle de la rente par la chefferie peut susciter des rivalités de pouvoir comme celles qui s'observent au sein du clan dirigeant de la commune de Niem-Yellewa. Depuis 2013, des rivalités de pouvoir opposent deux frères du clan Amadou : le maire de la commune et son aîné le 2<sup>e</sup> adjoint au maire. Seizième enfant de la famille, le maire titulaire est un homme éclairé, agronome de formation, et serait le plus instruit de la famille selon de nombreuses sources. Ce dernier a été choisi par le conseil de la famille pour succéder à son défunt frère en 2011. Homme respecté, il jouit d'une certaine estime au sein de la population de Niem-Yellewa. L'arrivée et la prise de pouvoir par la Séléka en 2013 ont contraint le jeune maire à

---

<sup>297</sup> Fait mentionné par le maire de la commune de Kouï et certains habitants de Niem-Yellewa.

<sup>298</sup> Entretien avec Raoul, un autochtone Gbaya de Yellewa, Bangui 11 Septembre 2015.



trouver refuge à Bangui, où il fut ensuite nommé à des fonctions politiques<sup>299</sup>. Le second adjoint au maire, fut choisi pour assurer l'intérim. Le temps passé au pouvoir depuis 2013 l'incita à tenter d'écarter son frère du pouvoir. Selon les principes des Mbororo, tant qu'Issa Bi est en vie, Bachirou ne pourra pourtant jouir de toutes les prérogatives dont bénéficie un maire de commune d'élevage, et du coup bénéficier des *zakats* versées par les éleveurs. « Selon le maire intérimaire, son chef hiérarchique est plus pris par les affaires politiques dans la capitale que par la gestion de la commune. Ses intentions profondes seraient donc de reprendre le pouvoir afin de pouvoir jouir pleinement de toutes les prérogatives d'un chef traditionnel peul »<sup>300</sup>.

Toutefois, ces enjeux de pouvoir ont pris une autre dimension dans le contexte du conflit communautaire.

## **B. Des rivalités anciennes à la scission de fait de la commune d'élevage**

### **1- Un pouvoir local dominé par les Mbororo**

Des rivalités anciennes opposent les Mbororo et les Gbaya dans la commune de Niem-Yellewa. Bien que minoritaire, les Mbororo dominent le pouvoir local.

Les institutions et les mécanismes politiques, économiques et sociaux semblent enclins à favoriser les inégalités ou du moins l'inégale répartition de pouvoir entre Mbororo et Gbaya tel que le mentionne Minfegue Assouga (2014) pour le cas de l'Est Cameroun. Dans l'Est du Cameroun, le contexte semble être en défaveur des Mbororo, confrontés à de nombreuses contraintes : difficultés d'accès à la terre et faible représentativité dans les instances du pouvoir local. La configuration politique locale est entièrement dominée par les Gbaya : l'autochtonie admise des Gbaya associée à leur importance démographique en fait localement le groupe stratégique au plan politique. Cette communauté anime la vie politique à travers l'action d'élites qui n'hésitent pas à se servir de la fibre ethnique à des fins de mobilisation politique.

---

<sup>299</sup> Issa Bi Amadou fut le 3<sup>e</sup> Rapporteur général au sein du Conseil national de transition. Il occupe depuis 2016 le poste de chargé de mission en gestion de conflit auprès de la présidence de la République. Il siège également au conseil d'administration de la fédération nationale des éleveurs centrafricains.

<sup>300</sup> Entretien avec une autorité de la commune de Niem-Yellewa, avril 2016.

La situation en Centrafrique, du moins dans la commune d'élevage de Niem-Yellewa, présente une autre figure. De nombreuses sources ont attesté de la marginalisation des éleveurs peuls en Centrafrique<sup>301</sup>. Cette perception semble être la plus répandue dans les représentations du conflit et reflète sans doute certaines situations. Cependant, vivre de près au sein même de cette communauté nous a permis d'avoir une autre lecture des choses à l'échelle locale. Il y a conflit à Niem-Yellewa non parce que les Mbororo sont marginalisés, mais plutôt parce que cette communauté, minoritaire d'un point de vue démographique domine le pouvoir local.

La population de la commune est estimée à environ 30 000 habitants en 2013<sup>302</sup>. Les grands villages sont en majorité peuplés de populations Gbaya : Niem, Sabéwa, Pakam. Yellewa, le grand village des Mbororo compte plus de 2 200 habitants.

**Tableau 20** : Estimation de la population dans les villages importants de la commune

Village	Estimation population en 2014
Yellewa	2 223
Niem	4 600
Service Kollo	1 665
Douane	930
Sabewa	1 126

On se trouve en face de deux communautés qui ont toutes deux des trajectoires singulières. Les Mbororo comme les Gbaya sont des peuples venus d'ailleurs. Les relations sociales et économiques entre ces peuples sont marquées par une certaine domination des Mbororo dans les sphères de la vie quotidienne à Niem-Yellewa. Elles sont entachées de tensions, de luttes, de séparations, de compromis, d'arrangements depuis la création de la commune. Ces

<sup>301</sup> Lire par exemple l'article de La croix du 23 juillet 2014, Les Peuls de Centrafrique, une communauté oubliée, <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-Peuls-de-Centrafrique-une-communaute-oubliee-2014-07-23-1182858>. Voir aussi le rapport « Les Peuls Mbororo de Centrafrique une communauté qui souffre », CFDT Terre solidaire, AIDSPC, juin 2015, 50p, [https://ccfd-teresolidaire.org/IMG/pdf/rapport\\_.pdf](https://ccfd-teresolidaire.org/IMG/pdf/rapport_.pdf).

<sup>302</sup> Estimation faite à partir des chiffres de 2003 en appliquant un taux de croissance annuel de 2,5%.

tensions sont devenues plus vives à partir de 2014 et jamais les Gbaya n'ont pu contrôler le pouvoir au niveau local.

Dans la conception de la domination de Weber sur laquelle s'appuie Hibou « tout rapport de domination comporte un minimum de volonté d'obéir. L'importance des luttes et jeux de pouvoirs, des conflits et des tensions, des rapports de force mettent en lumière la façon dont la domination est façonnée » (Hibou, 2011 : 15). L'analyse de situations concrètes, singulières et historiquement situées permet de comprendre ces intérêts spécifiques à obéir (*Ibidem*).

**Encadré 23** : La confiscation du pouvoir et des ressources comme marque d'abus de pouvoir des maires Mbororo

La cours entourant le maire est composée d'une catégorie de personnes privilégiées qui font partie de la famille du maire. Les personnes composant la sphère politique et sociale de la commune d'élevage usent d'abus de pouvoir, ce qui est source de conflit avec la population Gbaya qui domine numériquement dans la majorité des villages de la commune : Niem, Service-kollo, Begon (La Douane), Pakam, Sabewa. Les Mbororo sont concentrés autour de Yelléwa et des villages environnants.

Des revendications ont commencé à émerger pour un partage de la commune entre les Gbaya et la chefferie peule depuis 1980. À l'époque, ces revendications étaient conduites et soutenues par l'adjoint au maire de la commune d'élevage de Niem-Yelléwa qui est un autochtone Gbaya et chef du village Sabewa, un village de plus de 850 habitants. Ce dernier ne voulait pas reconnaître l'autorité du maire principal qui réside à Yellewa. L'adjoint au maire a par exemple interdit à tous les éleveurs Mbororo de son village de se référer au maire principal dans les règlements de litiges. Il jugeait les affaires touchant les éleveurs à son niveau. Ce qui fait qu'il était en conflit permanent avec le maire Amadou. Chez les Mbororo, l'éleveur doit se référer à son autorité traditionnelle pour le règlement des contentieux et non à une autorité Gbaya.

Le principal enjeu réside dans le paiement des amendes, des taxes de pacages, ou encore des *zakats* versées annuellement par les éleveurs au maire de la commune. Ces redevances qui devaient servir au fonctionnement de la commune reviennent pour la majorité des cas au maire principal. La question du partage des redevances et du partage du pouvoir constituait l'enjeu de la discorde entre le maire principal et son adjoint.

Source : Entretien avec un Responsable des services d'élevage, juillet 2015.

En Centrafrique, la loi, à travers la création des communes d'élevage, a donné le pouvoir d'administration, de gestion des ressources pastorales aux éleveurs, dans le but de les localiser, puis de les sédentariser dans des zones précises, bien que ces derniers aient une culture de mobilité. Ensuite les textes reconnaissent qu'il n'existe qu'une seule catégorie de communes. Toutefois, des exceptions d'ordre administratif sont constituées au profit des communes d'élevage. Elles ont un régime spécifique, c'est-à-dire que seuls des éleveurs peuvent être maires des communes d'élevage.

Cependant, on relève une certaine contradiction. Si elles sont des entités administratives et territoriales<sup>303</sup> au même titre que les communes rurales, les communes d'élevage sont gouvernées par le pouvoir traditionnel des maires ou des leaders d'éleveurs. Il y a une hybridation de deux logiques et ainsi une forte imbrication entre le pouvoir administratif étatique et le pouvoir traditionnel. Les limites entre ces deux logiques sont difficilement identifiables, car les maires confondent chefferie traditionnelle à la responsabilité administrative<sup>304</sup>.

Tout laisse à penser que cette confusion dans les rôles a été créée et entretenue sciemment par l'État. « L'importance accordée par les autorités politiques aux activités pastorales a valu une reconnaissance du droit de vaine pâture aux éleveurs. Ils ont créé les communes d'élevage sans prendre en compte les usagers antérieurs. Ils ignorent que la notion de terre vide n'existe pas chez nous...La loi reconnaît que les communes d'élevage sont des communes spéciales...Les textes sur les circonscriptions administratives n'évoquent pas la responsabilité des autorités administratives et locales dans la gestion des ressources, des terres...Face au vide laissé par la loi étatique, l'accès à la terre repose sur les règles coutumières...Le rôle administratif des maires des communes est devenu très politique. C'est le fondement des conflits avec les populations locales qui n'acceptent pas ce principe...La loi donne le pouvoir de la gestion des communes aux éleveurs, et bien ils le font selon leurs règles...tout ceci semble se renforcer par les liens amicaux, financiers et politiques que les éleveurs entretiennent avec les autorités politiques... »<sup>305</sup>. Ainsi la structuration sociale du milieu peut et les rapports entretenus avec les autorités étatiques ont conféré à ce groupe un pouvoir économique, social et surtout politique dans les communes d'élevage.

---

<sup>303</sup> Articles, 17 et 109. Lois relatives à l'organisation des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives, février 1988.

<sup>304</sup> Entretien avec un responsable des services d'élevage, juillet 2015.

<sup>305</sup> Entretiens avec un responsable des services d'élevage, Bangui, août 2015.

Nous nous appuyons ici sur l'organisation sociale et des activités économiques et sociales pour analyser la domination des Mbororo. L'architecture de la délégation spéciale de la commune d'élevage en 2016 compte 11 membres dont 7 éleveurs, qui occupent les postes clés. Ce déséquilibre numérique donne une première idée en ce qui concerne l'orientation des décisions qui pourront être prises. Un zoom à une plus grande échelle, celle du village Yellewa permet en fait d'analyser le niveau de domination des Mbororo à travers l'organisation socio-administrative existante. Yellewa est le chef-lieu de la commune d'élevage, centre de pouvoir et de décisions. Dans ce village se côtoient deux types de gouvernement. Yellewa compte 15 chefs de quartiers et 3 chefs de groupes (tous des Gbaya). En parallèle à ce dispositif administratif, on trouve un dispositif traditionnel Mbororo incarné par les *ardo'en* leaders traditionnels. Yellewa en compte une douzaine, dont principalement les Amadou. Dans l'organisation sociale des Peuls, les *ardo'en* ont deux fonctions principales : celle de collecter les impôts et celle de rendre la justice (Ankogui, 2002). Rendre la justice implique le règlement des litiges de quelque nature que ce soit entre deux personnes. Les *ardo'en* jouent de ce fait un rôle important dans les traitements de litiges entre deux sujets Mbororo. Chez les Peuls, les litiges entre des personnes ayant une même culture se traite chez un chef traditionnel. Car pour les Peuls, c'est un déshonneur de devoir traiter un problème interne en public devant les instances nationales dont la présence fait défaut dans le village. L'*ardo* traite ces problèmes grâce au concours d'un collectif de sages qui l'assiste dans ses jugements. Même s'il ne détient pas un pouvoir coercitif, l'application des décisions du *ardo* relève plus de sa capacité de persuasion ainsi que de la pression sociale qui le soutient (*ibidem*). C'est dire que la pression sociale en milieu peul joue un rôle déterminant.

De même, un Mbororo en conflit avec un non peul optera pour un règlement chez un ardo plutôt que chez un chef de village ou de groupe, afin de pouvoir bénéficier du soutien social de ses pairs. Éventuellement il optera pour un arrangement à l'amiable afin d'éviter que l'affaire soit portée devant le chef de village ou de groupe. Celui-ci ne joue absolument aucun rôle car il manque de légitimité devant les Mbororo. Un exemple banal mais illustratif peut se lire dans la subdivision des quartiers à Yellewa. Le quartier Zo-Kwé-Zo, l'un des grands quartiers de Yellewa est habité en majorité par les descendants d'Amadou (influent politiquement, socialement et politiquement à Yellewa) à côté desquels se greffent quelques Gbaya. Zo-Kwé-Zo porte également un autre nom « quartier Aladjî Amadou », car c'est là que résident le maire du village et la majorité des *ardo'en* issus du clan Amadou. La légitimité et le

pouvoir du chef Gbaya, représentant l'autorité administrative se trouvent réduits car aucun de ses administrés n'a recours à lui dans le cas de règlement de litige. Tous les problèmes se règlent soit chez le maire ou chez les *ardo'en* selon leur gravité. Une sentence prononcée par le chef de village doit nécessairement passer par un *ardo* ou le maire avant l'application de la décision.

La domination des Mbororo se lit également à travers le choix des responsables de certaines structures organisationnelles. Au niveau du centre de santé de Yellewa, le COGES<sup>306</sup> est présidé par Sali Bi Amadou frère, du maire en poste depuis 5 ans. Ce dernier a été de nouveau reconduit à ce poste par la préfecture sanitaire pour un nouveau mandat : pour raison de compétence mais surtout du respect des principes peuls. Le président de la jeunesse de Yellewa est aussi un descendant des Amadou ; à la tête de l'organisation des femmes de Yellewa se trouve Abiba Bi Maloum, une Idjé ; le percepteur des taxes au niveau du marché à bétail de même. Enfin dans un contexte de crise, l'environnement humanitaire a besoin de relais légitime au niveau local.

Ces relais locaux souvent choisis par le maire ne sont rien d'autres que des Djafoun. Le relais local de Catholic's Relief Service, est un jeune Mbororo Djafoun d'une vingtaine d'année. En classe de terminale, il a cessé les études suite aux évènements de janvier 2014. Neveu du maire, le choix de ce dernier a suscité des polémiques. Il est perçu comme du favoritisme pour certains concurrents Gbaya qui se considèrent plus compétents. CRS travaille particulièrement dans le domaine du maraichage à Yellewa. Un référent doit donc avoir certaines notions dans ce domaine, ce que ne possède aucunement le référent. Ce dernier doit donc composer avec des gens plus expérimentés que lui dans le domaine de maraichage. Ce jeune homme a pour rôle de suivre les maraichers dans la préparation des planches jusqu'à la récolte, suivre les activités des groupements de maraichers. Il fait face à la réticence de certains maraichers. Atikou joue deux rôles qui s'entremêlent : un rôle technique qui lui assure un certain revenu et l'autre politique qui tient de sa légitimité. Dans un contexte de crise, le second devient très sensible.

---

<sup>306</sup> Le Comité de gestion est une structure en charge de la gestion administrative et financière du centre de santé de Yellewa. Elle s'occupe principalement de l'achat et de la revente de médicaments, de kits de soins, de consultations prénatales ou d'accouchements. Elle veille au bon fonctionnement du centre en assurant un approvisionnement régulier de la pharmacie villageoise. Le président du COGES joue le rôle d'interface avec la préfecture sanitaire de Bouar et les organisations internationales à l'échelle du village.

## **2- Rivalités entre les deux adjoints au maire des communes : la question du partage de pouvoir**

Nous avons mentionné précédemment que la commune dispose de deux types d'administration, du moins de pouvoir. Si l'on reste dans le registre administratif, l'architecture de la délégation spéciale comprend le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux choisis parmi les grands *ardo'en* ou les chefs de groupes pour ce qui est des villages Gbaya. Un certain partage de pouvoir tel que voulu par l'État a été défini. Celui-ci se lit dans la structure même des membres de la délégation spéciale : le poste de président de délégation spéciale (PDS) revient de droit aux Mbororo tandis que la vice-présidence est réservée à un Gbaya. Ce principe n'est pourtant plus accepté par la communauté Gbaya qui révendique une alternance du pouvoir. Or celle-ci est inacceptable pour les éleveurs Mbororo. Le point de discorde majeur entre les deux communautés, qui date de plusieurs années déjà, se trouve à ce niveau. En 2016, le maire se trouve à Yellewa le chef lieu de la commune tandis que l'adjoint au maire se trouve à Niem.

Cependant, la vision des éleveurs dans cette commune semble aller plus loin. Pour les Mbororo, Niem-Yellewa est une « chefferie peule », c'est-à-dire un lamidat dirigé par l'aristocratie Idjé. Ils rêvent donc d'un territoire politique. La commune de Niem-Yellewa est une entité peule où il ne peut y avoir d'alternance politique avec les Gbaya.

Pour la communauté Gbaya, il y a trop de mélange entre la gestion traditionnelle et la gestion administrative de la commune. « Les gens de Niem souhaitent ramener la gestion administrative à Niem avec Bessane comme Maire et laisser les Mbororo avec leur histoire de chefferie qui ne sied pas avec la gestion administrative de la commune »<sup>307</sup>. Les propos de ce chef de groupe traduisent une lassitude « du commandement » (terme usuel dans la commune par les Gbaya) des Peuls Mbororo. La commune aurait donc deux sièges politiques avec la chefferie peule au village de Yellewa et un pouvoir Gbaya basé à Niem.

L'opposition entre les Gbaya et les Mbororo se lit à travers les relations électriques entre deux leaders, les deux adjoints au maire. Une petite mise en contexte s'impose ici. L'arrivée de la Séléka en 2011 a fait partir le maire titulaire vers Bangui. L'intérim fut assuré par le deuxième adjoint au maire, un Mbororo. Or c'est le vice maire Gbaya qui aurait dû assurer cette fonction. Par des manœuvres politiciennes et en vertu de la centralisation du pouvoir ce dernier s'est

---

<sup>307</sup> Entretien avec un chef de groupe de Yellewa, avril 2016.

vu écarté. En effet, on était dans un contexte du règne de la Séléka jugée proche du maire intérimaire Mbororo. L'entrée en scène des anti-*Balaka* et la chute de pouvoir de la Séléka va contraindre le maire intérimaire à trouver refuge au Cameroun. La vacance de pouvoir déclarée, Bessane, le vice maire Gbaya est nommé maire intérimaire par un arrêté signé par le sous-préfet de Bouar. Pour la première fois une dans l'histoire de la commune, un Gbaya est parvenu à la tête du pouvoir local. Cela représente une occasion pour les Gbaya d'obtenir la satisfaction de leur revendication d'autant, la scission de la commune en deux blocs distincts : la partie nord de la commune laissée aux Mbororo et la partie sud aux autochtones Gbaya.

Bessane a pris les rênes de la commune dans un contexte trouble, durant lequel les éleveurs peuls étaient pris à partie par les anti-*Balaka* qui ont leur fief à Niem. La pression des anti-*Balaka* a poussé de nombreux éleveurs à quitter la commune et surtout le village de Niem. Ces départs touchent principalement les villages situés dans la partie sud. Le chef-lieu de la commune n'a pas été épargné par les pressions des anti-*Balaka*<sup>308</sup>. Nombreux sont les peuls<sup>309</sup> qui ont rejoint la frontière du Cameroun. Toutefois, ces départs forcés vers le Cameroun n'ont pas beaucoup touché les Mbororo Djafoun qui ne voulaient pas quitter Niem-Yellewa leur terre : « Vous pouvez faire tout ce que vous voulez, on ira nulle part »<sup>310</sup>.

En 2015, le maire intérimaire revient suite au déploiement des forces de la Minusca et d'une section des forces armées centrafricaines à Yellewa. Quelques temps plus tard, un arrêté préfectoral rétablit ce dernier dans ses fonctions de maire intérimaire. Un nouvel épisode commence et les antagonismes refont surface, jouant sur la présence des groupes armés. Les deux maires s'accusent mutuellement et se renvoient les responsabilités.

Bachirou Bi Amadou reproche à Bessane une collaboration avec les milices anti-*Balaka* à majorité Gbaya. Il serait à la tête d'un réseau de trafic de bétail dans la commune dans le but de porter atteinte à la vie des éleveurs Mbororo<sup>311</sup>. Selon Bessane, Bachirou est le chef des rebelles peuls qui sévissent dans la partie nord de la commune. Il aurait facilité l'arrivée et l'installation des rebelles du 3R à Niem-Yellewa<sup>312</sup>. Les actes de barbarie imputée à ces bandits

---

<sup>308</sup> Radio Siriri, Bouar mission du général Ndalé des anti-*Balaka* à Niem Yellewa, avril 2014. <http://www.radiosiriri.org/2014/04/05/bouar-mission-du-general-ndale-des-anti-balaka-a-niem-yelewa/>.

<sup>309</sup> Localement ils sont appelés peuls du Cameroun. On peut supposer qu'il s'agit des Foulbé et des Haoussa.

<sup>310</sup> Entretien avec une habitante de Yellewa, avril 2016.

<sup>311</sup> Entretien avec le maire intérimaire, Yellewa, avril 2016.

<sup>312</sup> Le retour du maire intérimaire à Niem-Yellewa coïncide avec la présence des peuls armés du général Sidiki dans la partie nord de la commune. D'après de nombreuses sources concordantes à Yellewa, Niem et Bouar, le



armés auraient causé de nombreuses victimes dans les villages Gbaya. La présence de ces hommes en armes dans la brousse aux côtés des éleveurs a des répercussions sur la pratique des certaines activités en brousse (chasse, pêche, cueillette, voire exploitation minière). Bachirou est perçu comme ennemi de la paix. Une raison de plus pour les Gbaya de s'affranchir du pouvoir des Mbororo<sup>313</sup>.

Ces prises de positions ont des répercussions perceptibles dans la commune de Niem-Yellewa qui, depuis 2015, traverse une crise dont la fin est encore incertaine. La chefferie peule a perdu son contrôle sur une partie de la commune. La commune est divisée de fait en deux avec un maire Mbororo dans la partie nord, et un adjoint au maire Gbaya dans la partie sud de la commune. Cette scission est diversement appréciée par les autorités politiques et administratives de la Nana-Mambéré. Le contentieux politique local contribue à fragiliser la cohésion sociale entre Mbororo et Gbaya et semble raviver les dynamiques de conflits à l'échelle de la préfecture.

Cette scission de fait dans la commune de Niem-Yellewa amène à repenser la question du découpage de la commune. Cet espace représente à double titre, comme le mentionne Raffestin (1980), un territoire politique et économique avec un pouvoir conféré aux éleveurs Mbororo. Le maillage politique qui résulte d'un pouvoir légitimé par l'État central conforte la chefferie peule, afin d'assurer le fonctionnement optimal de l'élevage et le contrôle de la population. Avec cette scission sur fond de conflit, le pouvoir ne parvient pas à assurer le bon fonctionnement de l'économie, ni un contrôle optimal sur les populations.

---

maire intérimaire aurait fait appel à ces milices peules pour assurer la protection du bétail et contrer les vols et les agressions des anti-*Balaka*.

<sup>313</sup> Entretien avec le maire intérimaire, des notables de Yellewa, avril 2016.

#### Encadré 24 : Des groupes armés au service du pouvoir local

Le contentieux politique local dans la commune de Niem-Yellewa a des fondements historiques. La commune est peuplée de deux groupes ethniques dominants : les Gbayas environ 70% de la population et les Peuls Mbororo (environ 30 % de la population). La majorité Gbaya a voulu se soustraire du pouvoir des Mbororo, en contestant sa position d'infériorité dans l'échelle du pouvoir. Mais jamais, il n'y a eu de conflits ouverts entre les deux groupes de populations jusqu'en 2014. L'enjeu de la présence des groupes armés et la persistance de leurs actions dans la commune de Niem-Yellewa est à rechercher dans le contentieux qui oppose les deux adjoints au maire de la commune. Les deux groupes armés qui s'opposent dans la commune ont une coloration fortement ethnique : les milices anti-*Balaka* à majorité Gbaya et le groupe 3R à dominance peule. Les deux adjoints au maire ont donc respectivement fait appel aux groupes armés de leur ethnie dans pour se renforcer. Depuis 2014, les actions des anti-*Balaka* qui ont leur fief à Niem visent les éleveurs Mbororo à travers les vols de bétail à grande échelle. En 2016, le 3R installe son fief à Yellewa, lieu central du pouvoir peul. Son but est de protéger la population peule et le bétail. Il répond aux vols de bétail par des représailles sanglantes. Le 3R a mené deux attaques en mai et août 2017 contre le village Niem, le fief des anti-*Balaka*. Les attaques du 3R permettent au territoire communal de retrouver son unité permettant à la chefferie peule d'imposer son pouvoir sur l'ensemble de la commune.

En janvier 2017, le maire intérimaire peul écope cependant d'une sanction pour « intelligence avec les forces étrangères ». L'adjoint au maire Gbaya reprend de nouveau le commandement de la commune pour quelques mois avant de décéder en mars de la même année.

Cependant le conflit n'est pas seulement local. Le conflit intercommunautaire à Niem-Yellewa se répercute à l'échelle de la préfecture de Nana-Mambéré et semble éclipser les autres conflits. Les rivalités de pouvoir entre les deux composantes qui ont recours aux groupes armés est un facteur d'accroissement de l'insécurité dans toute la sous-préfecture de Bouar. Le retour de la sécurité dans cette partie du pays est conditionné à un rapprochement entre les deux groupes pouvant induire la cessation des hostilités par les groupes armés, dont l'enjeu est lié au contrôle de ressources. Le conflit de Niem-Yellewa montre de quelle manière les ressentiments entre les groupes dominants, les luttes de pouvoir entre les dirigeants locaux et les groupes armés en quête de ressources s'agrègent pour générer et entretenir un conflit local.

### C. Des rivalités pour les ressources à l'émergence de clivages identitaires

Dans le contexte de conflit qui prévaut à Niem-Yellewa et en RCA, les tensions autour des ressources conduisent à des positions de domination engendrant des antagonismes et une montée de revendications économiques, politiques et identitaires autour des espaces

pastoraux. Naissent ainsi des territoires hybrides qui n'obéissent plus au maillage initial du territoire administratif mais à des territoires multiformes pouvant aboutir à l'identification d'espaces de représentations (Antheaume et Giraut, 2005).

Si des rivalités ont toujours opposé les deux principales communautés de la commune de Niem-Yellewa, jamais la revendication de séparation territoriale n'avait été évoquée ou du moins ne s'était exprimée de manière vive dans l'histoire de la commune. L'idée d'une fragmentation a gagné toutes les pensées, des autorités locales aux derniers villageois. Ces représentations se sont cristallisées lors du conflit intercommunautaire de 2013-2014. Cette période sombre dans l'histoire nationale et locale est marquée par une violence hors norme entre les populations. Le conflit politique à l'échelle nationale s'est transposé dans les zones rurales en conflits locaux.

### **1- La question identitaire et le conflit**

L'opposition ethnique ou communautaire sert parfois de socle explicatif au foisonnement de conflits entre groupes sociaux. Dans certains pays en conflit (Côte d'Ivoire et RDC par exemple), les affrontements entre les groupes sociaux relèvent d'antagonismes sur la question de la nationalité et de l'origine des gens. Dans la Nana Mambéré et principalement dans la commune de Niem-Yellewa, les Mbororo sont considérés par la communauté Gbaya comme des étrangers, des gens venus d'ailleurs. Si ce sentiment ne date pas d'hier, il est vivement ressenti depuis 2013. L'arrivée et la prise de pouvoir à Bangui par la rébellion Séléka fournit une porte d'entrée à de nombreux rebelles étrangers ayant un mode de vie semblable à celui des éleveurs peuls de la localité. Pendant et après le départ de la Séléka de Bangui, tous les éleveurs du fait de leur proximité réelle ou supposée avec les mercenaires étrangers ont été perçus comme des étrangers. Ces amalgames nourrissent les incompréhensions et les antagonismes entre les communautés, qui s'identifient aux deux groupes qui se sont opposés : les milices anti-*Balaka* et les rebelles de la Séléka en 2014 (puis avec le groupe 3R à partir de 2015). Ces représentations justifient l'engagement direct des acteurs dans le conflit. Pourtant, la présence des éleveurs Peuls Mbororo dans la région de Niem-Yellewa a des origines lointaines. Bien qu'ayant une culture de mobilité, les Mbororo ont pu assoir leur domination à certaines échelles du pouvoir local. Les populations réputées « autochtones » se sont senties

progressivement dépossédées de leurs prérogatives et des droits symboliques qui s'y rattachent comme le rappelle Pourtier (2009) pour la RDC.

En 2014, l'apparition des milices anti-*Balaka* en réponse aux exactions des Séléka a concouru à renforcer cette question identitaire. Les tensions se sont cristallisées. Les menaces ont continué de peser sur les Mbororo après la chute de la Séléka et la montée d'un sentiment « anti-musulman ». Dans un contexte d'anarchie totale, la commune était la cible des miliciens anti-*Balaka* sous le commandement du général Ndalé<sup>314</sup>. L'occupation du village de Yellewa par les anti-*Balaka* fin 2014 et l'attaque de ce village en décembre 2015 par les milices témoignent de l'exacerbation des tensions.

Pour l'adjoint au maire Mbororo de la commune « les Djafoun n'ont aucun repère au Cameroun. Plusieurs générations ont vu le jour à Yellewa et moi-même je fais partie de la troisième génération. Comment peut-on considérer quelqu'un dont les ancêtres sont nés ici comme un étranger ? Ce n'est pas que nous sommes des étrangers mais ils veulent nous prendre nos richesses, tout ceci est manipulé par le maire de Niem qui soutient les anti-*Balaka* ».

À Niem, les populations voient plutôt à travers le conflit une possibilité de reconnaissance de leur autonomie. Niem compte à elle seule près de la moitié de la population de la commune : 18 000 habitants en 2015 selon l'adjoint au maire Gbaya de la commune<sup>315</sup>. Le village bénéficie d'une rente de situation. Sa position de village carrefour constitue un avantage. De plus, il dispose de plusieurs infrastructures : un hôpital, une école maternelle, deux écoles primaires, un collège, et un marché hebdomadaire. L'hôpital de Niem reste un centre de référence pour les populations de la commune. L'ensemble de ces infrastructures contribue d'une manière ou d'une autre à l'accroissement de la population. La population autochtone Gbaya majoritaire dans la commune voit à travers ces atouts un argument pour se positionner sur la scène politique. À cela s'ajoute le climat sécuritaire. Niem tient à soigner son image de paix

---

<sup>314</sup> En février 2014, Ndalé a organisé une mission à Yellewa pour désarmer les musulmans porteurs d'armes de guerre à Yellewa. Pour plus de précisions, consulter la page <http://www.radiosiriri.org/2014/04/05/bouar-mission-du-general-ndale-des-anti-balaka-a-niem-yalewa/>.

<sup>315</sup> Ce chiffre est une estimation car aucun recensement de la population n'est fait de manière officielle. Dans un contexte de crise, la tendance serait donc à surestimer l'effectif de la population pour attester du poids démographique de ce village. Aussi, ce chiffre pourrait représenter la population de la « commune de Niem » dans une logique de scission de la commune. Il prend en compte le village Niem et tous les autres villages situés au sud de la commune de Niem-Yellewa.

relative. Ce qui permet l'intervention des ONGs humanitaires et la mise en place de projets communautaires au bénéfice de la population.

Dans les faits, l'idée d'une rupture avec le pouvoir peul et d'une scission de la commune est entretenue par certains acteurs politiques qui manipulent « la majorité Gbaya pour parvenir à leurs fins ». La vision est d'abord d'élever la commune au statut de sous-préfecture puis d'obtenir sa séparation en deux communes distinctes. Ces acteurs politiques et l'adjoint au maire Gbaya auraient fait du lobbying auprès du gouvernement sans succès.

## ***2- Le poids de la religion dans la construction des représentations***

Les dissensions entre communautés Gbaya et Mbororo sont également basées sur un fondement religieux. Elles se reconnaissent respectivement par leur appartenance à la religion chrétienne et musulmane. Dans l'histoire de la République Centrafricaine, il est souvent fait mention de l'opposition religieuse entre Gbaya et Peuls. Comme le mentionne Minfingue Assouga (2014) pour l'Est Cameroun, l'histoire des relations entre les deux peuples semble être identique des deux côtés de la frontière. Elle est marquée par les conquêtes et les razzias principalement conduit par les Peul Foulbé musulmans. Une partie des Gbaya, peuples animistes ayant échappé à l'influence de l'Islam, ont durant la période coloniale été convertis au christianisme. Ces communautés gardent encore des souvenirs de ces périodes. La prise de pouvoir par la Séléka à dominance musulmane a contribué à ranimer ces souvenirs et une crainte d'une reconquête au nom de l'Islam. Les Mbororo sont aujourd'hui assimilés aux anciens envahisseurs peuls musulmans. Cette posture semble être confortée par la vitalité du christianisme dans la commune de Niem-Yellewa. Deux organisations sont présentes dans la commune de Niem Yellewa : la Fédération luthérienne mondiale<sup>316</sup> et l'Église catholique via la mission Combonie une congrégation italienne. Le christianisme joue de ce fait un rôle important via de vastes programmes sociaux qui suscitent l'adhésion des populations. La mission catholique dispose d'une école privée et d'un hopital, unique centre de référence à l'échelle de la commune. La FLM quant à elle mène depuis le conflit de 2014 des actions humanitaires auprès des populations de Niem-Yellewa. Dans un contexte de crise, l'adhésion

---

<sup>316</sup> La sous-préfecture de Bouar abrite le siège national de l'Église évangélique luthérienne en Centrafrique et y dispose d'un centre administratif. La FLM dispose d'une branche humanitaire qui mène des programmes dans divers domaines (sécurité alimentaire par un appui aux groupements agricoles, distributions de vivres et de biens essentiels, eau et assainissement, suivi psychosocial des victimes de violences etc).

au christianisme semble être un moyen de contrer la pression musulmane. Dans l'imaginaire Gbaya, la présence de l'Église catholique et luthérienne constitue des gages pour le maintien de leur spiritualité et de leurs résistances face aux Peuls. Les œuvres sociales portées par les Églises ont toujours joué et continuent de jouer un rôle important dans la vie sociale et économique des populations. Le récent conflit, par son habillage religieux, est souvent décrit à tort comme une lutte des Chrétiens contre les Musulmans. En réalité, la religion est utilisée comme prétexte pour servir les objectifs politiques et économiques des protagonistes. Par ailleurs, si les Gbaya pensent un territoire affranchi du pouvoir Mbororo, ces derniers rêvent d'un territoire politico religieux plus étendu, avec un chef qui aurait officiellement ce double rôle via la création d'un lamidat<sup>317</sup>, une chefferie traditionnelle peule placée sous l'autorité du Lamido. L'idée de la création du lamidat de Niem-Yellewa ne date pas d'hier. Elle remonte à 2004 et aurait été initiée par le défunt maire Aladji Chouaibou Bi Amadou, qui à l'époque entretenait d'étroites relations avec le lamidat de Ngaoundéré. Cette entreprise fut relayée par l'actuel maire de Niem-Yellewa qui se fait appeler depuis quelques années « lamido Issa Bi Amadou », chef traditionnel des peuls de Centrafrique<sup>318</sup>. Ce dernier, en suivant les pas de son prédécesseur, maintient des relations étroites avec le lamidat de Ngaoundéré dont il tire sa légitimité et son pouvoir. Les Mbororos se représentent ainsi un territoire plus vaste. Les limites territoriales du lamidat Mbororo s'étendraient sur toute la préfecture de la Nana-Mambéré et englobe la commune d'élevage voisine de Gaudrot. L'objectif serait d'avoir une influence sur tous les éleveurs de la préfecture. La chefferie traditionnelle influente politiquement pourrait ainsi asseoir et renforcer son pouvoir.

Les enjeux sont donc de taille : sur quel principe reposera la gestion des ressources ? Quelles seraient les limites géographiques du pouvoir de ce lamidat ? Quel poids aurait-il dans un contexte de fragilisation sociale ? Quelle serait alors la nature de la commune de Niem Yellewa : un territoire politique, économique, culturel, administratif ? Autant de questions qui restent en suspens et qui semblent nourrir les oppositions entre Gbaya et Mbororo.

Cependant, l'avenir de l'identité territoriale se trouve peut-être ailleurs. En effet, une autre option serait celle de changer l'identité administrative de la commune d'élevage en la hissant au rang de sous-préfecture comme sa voisine Kouï<sup>319</sup>. C'est de cette manière que les autorités

---

<sup>317</sup> Il s'agit d'une chefferie musulmane peule placée sous l'autorité d'un chef appelé lamido.

<sup>318</sup> <http://www.radiodekeluka.org/item/26759-lamido-issa-bi-amadou,-chef-traditionnel-peuhl.html>.

<sup>319</sup> En Centrafrique, la commune d'élevage de De Gaulle jouit d'un double statut. Elle est considérée à la fois comme une sous-préfecture et comme une commune.

locales perçoivent l'issue de la crise actuelle : une sous-préfecture avec deux communes : la commune de Niem et la commune de Yellewa, où chaque communauté pourrait avoir un représentant. Avec plus de 30 000 habitants, Niem-Yellewa remplit les critères pour prétendre changer son statut. Un choix de ce type implique avant tout d'avoir des soutiens au niveau des instances dirigeantes du pays.

## **Conclusion du chapitre VII**

L'analyse à une échelle locale a permis de se rendre compte des enjeux multiples autour des ressources dans la commune de Niem-Yellewa. Il témoigne de l'interaction et de l'interpénétration entre le local et le national. En ce sens qu'un conflit qui se manifeste à une échelle nationale peut avoir des répercussions, se transposer au niveau local ou inversement. Le conflit de 2013 n'a fait qu'accentuer d'anciens antagonismes entre les deux grands groupes dominants de la commune : le Mbororo et les Gbaya. Les questions du partage du pouvoir et des ressources creusent le fossé entre les deux communautés. Depuis l'origine, les Mbororo exercent une domination sur le plan politique, économique et social. En 2013, l'arrivée des groupes armés a facilité l'émergence de nouveaux pouvoirs dans la gouvernance locale ainsi que la persistance de l'insécurité, entretenue par les bandes armées pour le contrôle des territoires de ressources. La question du partage du pouvoir et la cristallisation autour des appartenances religieux aboutit à des enjeux territoriaux, voire une scission de fait de la commune. Les enjeux politiques et économiques font émerger une rupture nord/sud. La commune de Niem-Yellewa fait face à des revendications multiples qui pourraient remettre en cause son unité et la cohabitation des populations.

## **Chapitre VIII : Adaptation et résistance à la crise : les stratégies des acteurs au prisme du conflit intercommunautaire dans la commune de Niem-Yellewa**

De nombreux auteurs ont abordé la notion de résilience. Celle-ci se définit comme la capacité d'un système ouvert à se maintenir lorsqu'il est affecté par une perturbation. Très utilisée en écologie, elle fait référence à un système en équilibre dont le comportement est prévisible. Dans cette acception, la résilience équivaut à la notion de stabilité d'un système autour d'un point d'équilibre (Aschan-Leygonie, 2000). La notion de résilience est aussi utilisée sous un angle social. Adger (2000) la perçoit comme la capacité des groupes ou des communautés à faire face à des contraintes extérieures et à des perturbations de divers ordres, qu'ils soient climatiques, sociaux ou politiques. Ces contraintes et perturbations peuvent être graduelles ou spontanées. Dans le domaine économique on y fait recours pour analyser le niveau d'adaptation des communautés, leurs comportements en face d'une situation critique (Lallau, 2011 ; Cantoni et Lallau, 2010 ; Lallau et Mbétid-Bessane, 2010). Cette capacité d'adaptation au sein des communautés collective ou individuelle se traduit par des stratégies développées par les acteurs pour faire face au choc.

Dans un contexte de crise sociale et politique comme celle qui affecte la RCA, l'insécurité due à la présence des groupes armés au niveau local est une lourde contrainte qui pèse sur la mobilisation des ressources nécessaires à la survie des communautés villageoises. Toutefois, la capacité d'adaptation aux risques dépend de la capacité de choix de chaque acteur, de sa réactivité à la situation à laquelle il fait face.

Dans ce chapitre, nous analysons les stratégies d'adaptation des éleveurs et des exploitants miniers (dans leur pluriactivité) face au contexte d'insécurité qui prévaut dans la commune de Niem-Yellewa. Ces stratégies sont fortement dépendantes des positions qu'occupent chacun dans les relations de pouvoir (Raffestin, 1980) et des capitaux dont il dispose. Nous abordons à ce niveau la piste de la mobilisation des ressources et de leur influence sur la configuration des territoires. Nous faisons également appel à la classification des acteurs telle que définie par Raffestin, prenant en compte leur niveau d'interaction et leur positionnement dans les jeux de pouvoir afin de révéler les alliances qui peuvent naître dans la production ou la mise en circulation des ressources.



## 1) Les stratégies d'adaptation des éleveurs dans le contexte du conflit : un repli spatial et une mobilité réduite

L'élevage dans la commune de Niem-Yellewa est de type extensif, fondé sur la mobilité du bétail. Ce type d'élevage est essentiellement pratiqué par les éleveurs Mbororo qui dépendent étroitement de leur bétail. La crise qui frappe la commune depuis 2014 a porté un coup dur à l'élevage. Depuis lors, les éleveurs vivent dans l'incertitude : l'insécurité est vécue comme une contrainte à laquelle les éleveurs doivent faire face pour assurer leur survie et celle du bétail. Partout, les éleveurs ont subi des vols de bétail, des tueries et des prélèvements de force d'animaux ainsi que des pertes en vies humaines. Entre 2014 et 2015, environ 24 000 têtes de bœufs appartenant à 270 éleveurs peuls ont été emportées pour la seule préfecture de la Nana-Mambéré<sup>320</sup>, dont 80% par les groupes armés, principalement la milice anti-*Balaka*.

En situation de conflit, l'appropriation de ressources induit une violence dans les rapports sociaux, marquée par la destruction de biens privés ou publics voire à une atteinte à la vie humaine (Chevrillon-Guibert, 2013). Cette situation est vécue par les populations de l'Ouest centrafricain. L'ampleur de la violence, qui n'a épargné aucune région du pays, a abouti à une première réaction des éleveurs. Comme le mentionne Lallau (2011), en face d'une situation perçue comme choc, deux types de stratégies peuvent être développés par les populations : une stratégie collective puis des stratégies plus individuelles. Ces deux niveaux sont perceptibles dans la commune de Niem Yellewa : le premier répond à une stratégie spatiale déployée par les éleveurs comme réponse aux menaces. Le second découle quant à lui d'une logique micro-économique à l'échelle des individus ou des ménages.

---

<sup>320</sup> Entretien avec le coordonnateur de la FNEC de la région ouest. Bouar, mars 2016.

## **A. Les stratégies collectives des éleveurs face à l'insécurité**

### **1- Un repli ou un cantonnement vers l'extrême ouest comme stratégie collective des éleveurs face à l'insécurité**

L'insécurité grandissante et les violences dans l'Ouest ont occasionné un repli des éleveurs vers des espaces relativement sûrs.

L'élevage pastoral est, jusqu'au lendemain de la crise de 2013, pratiqué sur toute l'étendue du territoire national. On pouvait observer 4 grandes zones pastorales dont celles de l'Ouest. Ces territoires disposaient de marges de mobilité pour les éleveurs qui effectuaient des mouvements saisonniers. Avec le conflit un changement majeur va s'observer : les logiques de localisation des espaces pastoraux ne répondent plus à celles d'avant crise. La dispersion des territoires pastoraux a en effet soumis les éleveurs aux risques d'attaques des groupes armés. Souvent isolés et éloignés des zones d'habitation, les campements d'éleveurs sont devenus la proie des hommes en armes. Plusieurs zones pastorales ont été particulièrement ravagées, prises au piège dans les affrontements entre les groupes armés rivaux, ou attaquées du fait de l'amalgame entre les éleveurs et les rebelles de la Séléka. Les violences ont déclenché un mouvement général et des déplacements massifs des éleveurs, contraints de changer de région du fait de l'insécurité. Les éleveurs ont massivement quitté les zones occupées par les milices anti-Balaka pour s'orienter ou se regrouper vers des régions à relative sécurité pour eux. L'instinct de survie s'avère alors déterminant dans le choix des espaces de destination (Ankogui *et al.*, 2009). Le retour vers les origines ou les territoires d'attache que sont les communes d'élevage a primé. Dans l'Ouest du pays, deux situations peuvent être observées : un repli vers ou le long de la frontière camerounaise ou un regroupement autour des communes d'élevage.

La commune d'élevage de Niem-Yellewa est l'une des destinations choisies par les éleveurs principalement ceux en provenance des régions de l'Ombella-Mpoko, de la Lobaye, ou de la Mambéré-Kadéi. En mai 2016, le tiers des éleveurs présents dans la commune provient d'autres régions. Sur un total de 305 éleveurs recensés à Niem-Yellewa en 2016, 97 soit 31 % sont des éleveurs déplacés. Niem-Yellewa est donc une zone d'accueil des éleveurs peuls.

**Tableau 21** : Proportion des éleveurs par catégorie et par localité

Villages d'accueil	Effectif éleveurs par localité			TOTAL
	Sédentaires	Déplacés	Transhumants	
Yellewa	66	62	20	<b>148</b>
Niem	48		69	<b>117</b>
Dohiya Gbaya		19		<b>19</b>
Minime	5	6		<b>11</b>
Yongoro-Nami		10		<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>97</b>	<b>89</b>	<b>305</b>

**Source** : Secteur d'élevage de Yellewa, CRS, avril 2016. Ces données couvrent une partie de la commune et ne concernent pas certaines zones inaccessibles.

Le choix des éleveurs est d'abord celui de trouver un support spatial où poursuivre leur activité. L'orientation vers les communes d'élevage est justifiée par l'ancrage territorial dont y disposent les éleveurs peuls. Cet ancrage trouve sa racine dans le pouvoir concédé par l'État aux éleveurs peuls et qui a fait des communes d'élevage « une terre pour les éleveurs » (cf, chapitre 7). Par ailleurs, les maires des communes d'élevage sont des personnes influentes disposant de pouvoirs au plan social, politique et économique. Se diriger vers les communes d'élevage assure donc une certaine garantie à ces éleveurs face aux menaces des groupes armés. Si de nombreux éleveurs ont afflué vers les communes d'élevage, d'autres au contraire ont dû quitter ces zones pour le Cameroun ou le Tchad. Il s'agit par exemple des éleveurs communément appelés « Mbororo du Cameroun » (Foulbé, Foulatha, Haoussa), et des Arabes du Tchad. Pour autant, à partir de fin 2014, on remarque des mouvements de retour des éleveurs peuls réfugiés au Cameroun vers les communes d'élevage<sup>321</sup>. Ces retours répondent à une contrainte d'accès aux pâturages du côté camerounais, rendant problématique la pratique de l'élevage.

Un autre niveau de lecture concerne la localisation des éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa. Sur les 119 villages que compte la commune, environ une dizaine abrite des éleveurs en 2016 : Yellewa, Minime, Yongoro-Nami, Dohiya, Sabéwa, Zo Kwé Zo, Baba Yamsa, Boubatoyo, Niem. Des disparités s'observent ici. L'élevage se concentre dans la partie nord, de la commune dans les localités proches de la frontière camerounaise. Suivant leurs statuts, on remarque que les éleveurs déplacés sont présents en des endroits bien spécifiques. Leur

<sup>321</sup> Dans la localité de Bocaranga, les premiers retours sont enregistrés entre octobre et novembre 2014. Ces retours ont été attestés par des nombreuses sources lors de nos séjours à Bocaranga en novembre 2014.

présence est effective dans quatre villages : Yellewa, Dohiya-Gbaya, Minime, et Yongoro-Nami. Aucun éleveur déplacé n'est présent dans la partie sud sous contrôle des anti-*Balaka*. On y trouve cependant des agro éleveurs Gbaya et quelques éleveurs sédentaires peuls n'appartenant pas au groupe de Mbororo Djafoun, qui dirige la commune de Niem-Yellewa et qu'on retrouve principalement à Yellewa. Dans ce village, les autres groupes d'éleveurs sédentaires (Foulbé, Haoussa) se sont repliés vers le Cameroun en 2015. Il n'y a pas d'éleveurs sédentaires à Dohiya-Gbaya, Yongoro-Nami et très peu à Minime. Dans ces villages, les éleveurs principalement des agro éleveurs Gbaya sont plutôt descendus vers le sud de la commune au village de Niem pour bénéficier de la protection des anti-*Balaka*. Par ailleurs, c'est à Yellewa que le nombre des éleveurs (déplacés et sédentaires) est le plus important.

**Photo 26 et 27** : Éleveurs déplacés de Yellewa



A gauche : En haut, une pancarte indiquant le site des déplacés de Yellewa, un projet financé par plusieurs partenaires dont la Banque islamique pour le développement. En bas, une vue du camp des déplacés de Yellewa, des cases en bois

A droite, des éleveurs peuls déplacés.

Crédits : J. Betabelet. Mars 2016

La localisation des éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa s'organise suivant les appartenances ethniques et les rapports sociaux existant entre les deux groupes dominants de la commune. Il va de soi que le facteur politique pèse sur la localisation des éleveurs. Un

autre facteur est le type d'alliance, d'arrangement qui peut se conclure entre les éleveurs de bovins et les groupes armés. Toute la partie nord de la commune est incluse dans la zone d'influence du groupe 3R, la rébellion peule. Cet espace fait l'objet d'affrontements récurrents entre les milices anti-*Balaka* et le groupe 3R. Ces violences contraignent les agro-éleveurs Gbaya, souvent assimilés aux anti-*Balaka* à fuir la partie nord de la commune.

## **2- Des stratégies spatiales répondant aux dynamiques de violences contre l'élevage**

Les stratégies collectives des éleveurs découlent d'une volonté de contrôle des ressources spatiales indispensables et de protection du bétail. Ces stratégies ont des répercussions sur la configuration des territoires pastoraux. Ceux-ci sont réticulaires, ils s'agencent à partir d'un ensemble d'aires et de lieux disjoints mais connectées entre elles (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Ces morphologies sont indissociables de stratégies de contrôle de la ressource (Magrin *et al.*, 2015). Ces formes spatiales reflètent la nature mobile du bétail. Le bétail entre dans la catégorie de ce que Gumuchian et Pecqueur (2007) appellent « une ressource donnée » c'est-à-dire mobile et redéployable, qu'on peut réadapter en fonction des conditions extérieures, réorganiser en fonction des contraintes du milieu.

Dans la commune de Niem-Yellewa, le bétail disponible est mis en mouvement en fonction des conditions sécuritaires, car les affrontements entre les groupes rivaux ou les attaques contre les campements d'éleveurs sont récurrents. Les éleveurs sont donc dans une logique de réorganisation permanente des espaces pastoraux en lien avec l'intensité des activités de ces groupes armés.

En ce mois d'avril 2016, la tendance générale pour les éleveurs est à l'abandon de la partie est et sud de la commune pour un cantonnement du côté ouest ou nord. En effet, l'est de la commune de Niem Yellewa fait frontière avec la sous-préfecture de Kouï (commune d'élevage de De Gaulle). Sur le plan sécuritaire, l'Ouham-Pendé est plus agitée que la Nana-Mambéré. Il est donc fréquent que les violences dans cette préfecture débordent sur la préfecture voisine, dans sa partie nord où se trouve la commune de Niem-Yellewa. L'Ouham-Pendé abrite en effet plus de groupes armés que la Nana-Mambéré (cf. chap 5).

### Encadré 25 : De Tibine à Lalé et Nana quand la violence fait déplacer le bétail du maire

Le 30 avril au soir, le chef du village Ndongué-Douane, situé à 12 km au nord de Yellewa, informe le chef de la section des forces armées centrafricaine en poste à Yellewa d'une nouvelle attaque en préparation. Les anti-*Balaka* de Bohong, Kouï, Dankobira se seraient mobilisés et marcheraient vers Yellewa. Le message se répand comme une trainée de poudre dans le village. Les dispositions sont prises. Les archers se mobilisent pour attendre l'ennemi. Des discussions sont lancées entre le maire intérimaire de la commune, les FACA et le responsable du contingent camerounais de la Minusca. « Ils ne veulent que voler le bétail et rien d'autre » lance le maire. La nuit est restée tendue jusqu'au petit matin. Les propos du maire intérimaire révèlent une inquiétude non par rapport à l'éventualité d'une nouvelle attaque du village Mbororo, mais plutôt par rapport au cheptel bovin du maire qui se trouve à une quinzaine de kilomètres à l'Est de Yellewa, à Tibine, un peu en retrait de la zone d'influence des éléments du 3R qui gardent le bétail. Le campement de Tibine se trouve en effet sur la trajectoire des anti-*Balaka* qui seraient en mouvement vers Yellewa. Il faut donc préserver cette richesse. Durant la nuit des hommes en armes en charge de la protection du bétail sont envoyés par le maire intérimaire à Tibine pour assurer la sécurité du bétail et des bergers qui s'y trouvent, puis accompagner le bétail. Deux jours plus tard, le bétail, qui a quitté Tibine traverse Yellewa en direction de l'ouest dans les campements de Lalé et Nana à une vingtaine de kilomètres, tandis qu'une partie est campée autour du village à moins d'un km sous la surveillance de hommes du 3R.

Source : Observations à Yellewa, 30 avril 2016.

Ainsi, les menaces sur le bétail proviennent des zones de Kouï et Bocaranga où les groupes armés luttent pour le contrôle des ressources pastorales et minières, plutôt que du côté ouest faisant frontière avec la commune d'élevage de Gaudrot relativement calme et où les groupes interviennent de manière ponctuelle. Par ailleurs, la commune de Kouï est le fief de la rébellion 3R du général Sidiki apparu en 2015 en réponses aux vols de bétail perpétrés par les miliciens anti-*Balaka* dans les campements d'éleveurs. Se positionnant en protecteur des éleveurs, les hommes de Sidiki affrontent régulièrement les anti-*Balaka*, principalement ceux de Bohong, Makondji-Ouali, Dankobira et Niem.

Les relations conflictuelles entre les groupes armés faites d'attaques et de représailles, se manifestent dans la commune de Niem-Yellewa. Si les anti-*Balaka* visent les campements d'éleveurs, les rebelles de Sidiki eux visent les villages Gbaya peuplés en majorité d'agro-éleveurs. En janvier 2016, une attaque dans la partie est de la commune au village Ndongué

Douane<sup>322</sup> a entraîné la fuite des villageois vers le village de Niem. Dans ces attaques de villages, rares sont les villageois qui parviennent à partir avec la totalité ou une partie de leur troupeau (Cf. photo 28).

**Photo 28** : un agro-éleveur de village Ndongué-Douane (à gauche) déplacé au village Niem avec une partie de son troupeau.



Crédit : J Betabelet, mars 2016.

L'attaque du village Ndongué Douane découle d'un incident qui s'est produit en décembre 2015, celui de l'attaque du village Yellewa par les anti-*Balaka*. Parmi les assaillants se trouvaient des villageois de Ndongué-Douane, qui auraient coopéré avec les anti-*Balaka* dont ceux de Niem. Ce qui a valu des représailles contre ce village. Dans de pareille situation de chaos, les mobilités des éleveurs sont sensiblement compromises.

### ***3- Des espaces pastoraux sous pression, des mobilités restreintes***

Jusqu'au lendemain de la crise de 2013, les éleveurs de Niem-Yellewa n'avaient aucune contrainte majeure pour accéder aux pâturages, où qu'ils soient dans la commune. Ils étaient libres de tout mouvement, et pouvaient faire paître leur bétail où bon leur semblait. (Ankogui, 2002). La mobilité du bétail constitue le fondement de l'élevage bovin dans la commune de Niem-Yellewa. Cette pratique amenait les éleveurs chaque année vers d'autres horizons à la

---

<sup>322</sup> Le bilan de ces attaques fait état de plusieurs maisons incendiées, des pertes en vies humaines et plusieurs têtes de bœufs emportés par les bandits armés. Le 1<sup>er</sup> mai 2016, un autre affrontement entre les anti-*Balaka* et les rebelles du 3 R a eu lieu dans la localité de Niem-village, situé à 50 km au nord de Yellewa sur l'axe Ngaoui. Le bilan fait état de 3 morts dont le chef du village et deux membres de sa famille ainsi que de nombreux blessés. Cette attaque confirme les rumeurs circulant déjà depuis quelques semaines.

recherche de pâturages et de meilleures conditions pour le bétail. La disponibilité en eau et en pâturage conditionnait le choix des zones. Pour les éleveurs, la recherche d'une alimentation saine constitue l'une des raisons fondamentales du déplacement du bétail. L'essentiel de la tâche qui incombe aux pasteurs est donc de faciliter l'accès aux meilleurs pâturages possibles grâce à des modes des conduites appropriées.

À Niem-Yellewa, la période de transhumance se situe entre décembre et avril de chaque année. Ces déplacements saisonniers étaient limités à la sous-préfecture de Bouar. La disponibilité en eau et en pâturages y offrait aux éleveurs un environnement propice en saison sèche. Les éleveurs évoquent une transhumance interne sur une distance moyenne de 100 km en direction des communes voisines de Béya-Nana et Yenga. Pour les éleveurs Mbororo, le choix d'une zone de transhumance aussi est guidé par la volonté d'entretenir des liens historiques. Ils détiennent un droit sur les pâturages, de Béya-Nana et Yenga car ce sont des espaces colonisés jadis par l'ancêtre des Djafoun. Idjé, dans sa marche, s'était approprié ces pâturages avant son installation définitive à Yellewa. Dans la recherche de pâturage de saison sèche, les éleveurs fréquentent de préférence que les endroits qu'ils connaissent. Pour les éleveurs Djafoun la destination principale et spécifique est Daye, une zone jadis colonisée par Idjé. L'antériorité des Djafoun dans la commune d'élevage leur confère un droit absolu sur les pâturages de saison sèche de Daye, droit reconnu par les autres éleveurs non peul, avec qui ils partagent l'espace. Une autre destination de transhumance est Déka, plus fréquenté par le bétail de Niem. Les éleveurs dans la partie nord de la commune se dirigent aussi vers Carnot et Berbérati.

Cependant, le conflit de 2013 a induit des bouleversements dans les pratiques de mobilité des éleveurs en lien avec le contrôle territorial exercé par les groupes armés sur les pâturages et les routes de transhumance. Le sud de la commune et les communes voisines sont sous contrôle des milices anti-*Balaka*. Les exactions, les violences, les vols à répétition de bétail, ont contraint les éleveurs à restreindre leurs déplacements dans la commune de Niem Yellewa et à rompre avec leurs anciennes pratiques de mobilité.

Depuis 2014, les éleveurs dans la commune ont interrompu leurs mouvements saisonniers vers le sud. Cette situation concerne plus les villages situés au nord de la commune et qui sont proches de la frontière camerounaise. « Le bétail de Sabewa n'est pas parti en transhumance en 2016 et ceci depuis 2014. Avant la guerre, la transhumance s'effectuait vers Carnot et Berbérati dans la Mambéré Kadéi. Ceci n'est plus possible du fait de la présence des hommes



armés qui s'en prennent tant aux éleveurs qu'au bétail. Il faut protéger le peu qui nous reste. Comme le bétail n'est pas nombreux, on arrive à trouver du pâturage même en restant sur place. Mais la situation est très difficile<sup>323</sup> ». Pour cet éleveur, les trois dernières années ont été très difficiles à supporter. À Sabewa, comme dans d'autres villages frontaliers de la commune, une partie du bétail se trouve sur le sol camerounais, à Ngaoui. L'autre partie du troupeau restée sur le sol centrafricain effectue des mouvements réduits. Les éleveurs ont abandonné les pâturages de Déka, Daye, Carnot ou Berbérati.

Deux grandes tendances se dégagent dans le choix des éleveurs en réponse aux contraintes sécuritaires : changer les destinations de transhumance ou garder le bétail autour des villages en adaptant des mobilités quotidiennes journalières. À Yellewa par exemple, une partie du bétail du village a passé les dernières saisons de transhumance à Tibine, à une quinzaine de kilomètres vers l'est, tandis que le reste est gardé autour du village dans un rayon de 5 km environ.

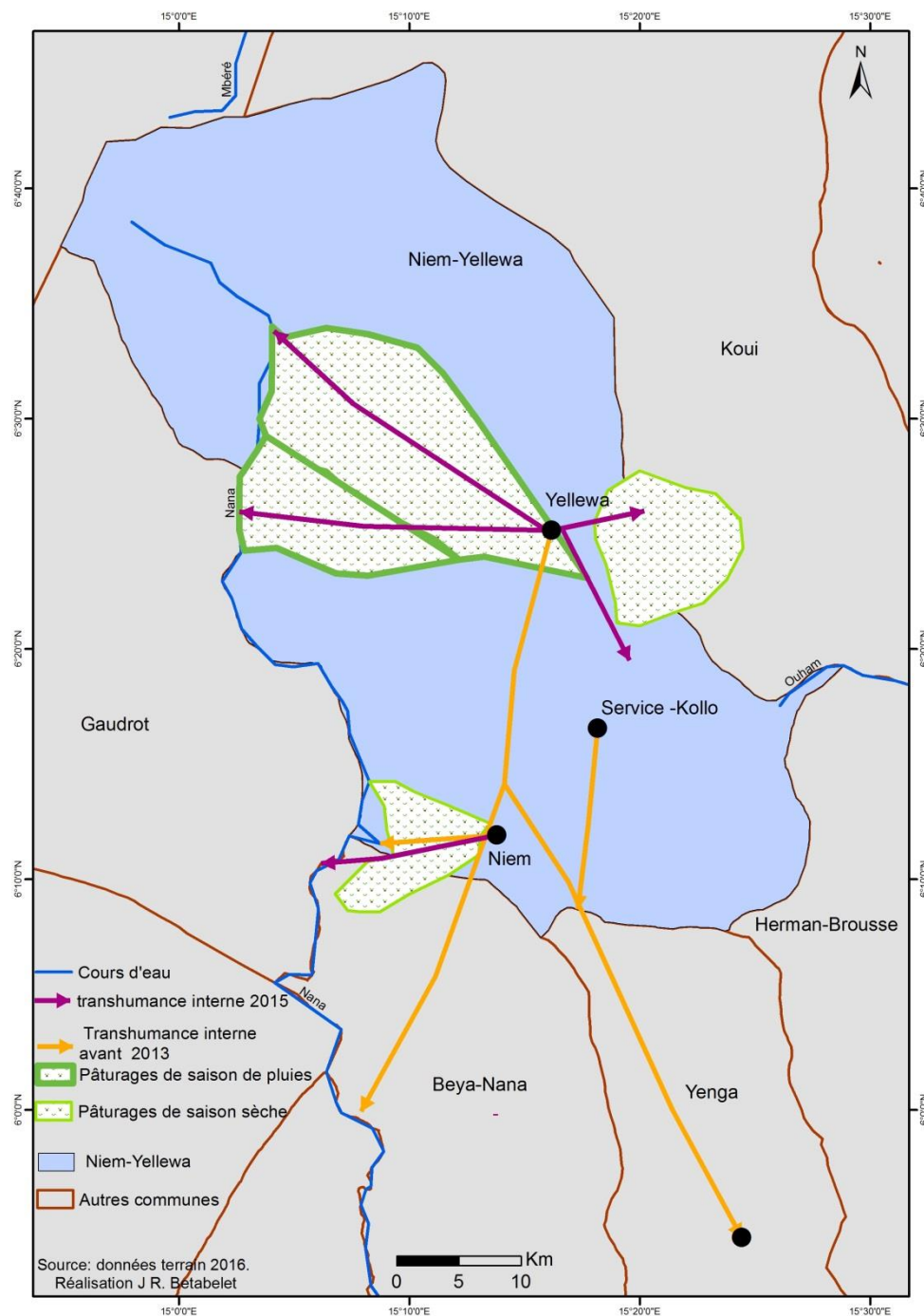
Autour de Yellewa, le bétail a passé la saison sèche de 2015 à Tibine (bloc à l'est) entre novembre et mai. En 2016, les retours ont été précipités (cf. infra). Par la suite, le bétail a été ramené dans les campements autour de Yellewa et ceux situés vers l'ouest pour passer la saison pluvieuse. C'est dans ces campements que sont gérées et planifiées les mobilités quotidiennes des troupeaux. À Yellewa, d'après des discussions avec les éleveurs, les déplacements du bétail ne peuvent se faire au-delà de 5 km du village. « Avant, le bétail pouvait parcourir environ une quinzaine de km en une journée. Les bergers conduisaient le troupeau jusqu'au village Service-Kollo situé plus au sud puis revenaient au village à la tombée de la nuit. Ce qui n'est plus possible »<sup>324</sup>. À partir de ce village, les menaces sont grandes et les risques d'attaques ou d'agression des éleveurs élevés. La conduite quotidienne du troupeau est plus contrôlée. Les bergers suivent les troupeaux toute la journée et ne peuvent les laisser paître seuls. Le lien entre le berger et le bétail semble plus renforcé. Même la nuit, les bergers dorment à côté des bœufs dans les campements sous la surveillance des éléments du 3R. Cette stratégie permet d'alerter les propriétaires du bétail en cas de danger. Avant la crise, les bergers pouvaient passer la nuit avec leur famille et revenir au campement aux premières heures de la matinée. Ce n'est plus possible.

---

<sup>323</sup> Entretien avec Aladji Moussa, éleveur Haoussa de Sabéwa et conseiller municipal, Yellewa mai 2016.

<sup>324</sup> Entretien avec Seydou, un éleveur peul de Yellewa, avril 2016.

**Carte 22 : Mobilité interne du bétail dans la localité de Yellewa en 2016**



Le déplacement journalier couvre environ six à sept heures dans la journée. Le départ matinal se fait entre 10 et 11 heures. Le troupeau sous la conduite des bergers revient au campement entre 16 et 18 heures. Seuls les animaux adultes effectuent les mouvements quotidiens. Les bergers prennent le soin d'enfermer les veaux dans des enclos ceci afin d'obliger les vaches à revenir au campement. Durant la nuit, le reste du troupeau est laissé en vaine pâture. Sous la

conduite d'un mâle dominant le troupeau parcourt les environs du village et ne revient au campement qu'au petit matin. Le temps de repos fixé entre 6 et 10 heures du matin est la période durant laquelle les bergers (ou leurs compagnes) prélèvent le lait pour les besoins de la famille et ceux des propriétaires du bétail<sup>325</sup>.

Autour de Niem, les déplacements quotidiens sont plus contraignants. Les troupeaux sont conduits vers des pâturages situés entre 5 et 7 km à l'ouest en direction de la rivière Nana, puis ramenés au village à la tombée de la nuit. La totalité du troupeau est enfermée dans des enclos jusqu'au matin. Les bergers suivent les mesures de sécurité imposées par les propriétaires du bétail. Par exemple ne pas circuler la nuit et revenir après 17 heures. Autour de Niem, il n'y pas de parcours nocturnes. Tout le cheptel est enfermé dans des enclos à côté desquels les bergers ont construit leurs habitations. À Niem la surveillance du bétail est accrue d'où la centralité de l'enclos, car laisser paître le bétail la nuit l'expose au vol. En dépit de la présence des bergers et des patrouilles de miliciens payés à cet effet, des cas fréquents de vols ou d'abattage de bœufs sont rapportés. Les bandits armés usent de la force pour imposer leur loi aux éleveurs.

Le vol de bœufs est depuis 2014 la source principale de financement et d'enrichissement des miliciens anti-*Balaka*. Ils ont organisé une sorte de razzia sur le bétail entre 2014 et 2015 durant la fuite des éleveurs vers le Cameroun et le siège de la commune. Depuis lors, le vol de bétail alimentant les trafics vers les villes de Bouar, Berbérati, Carnot voire Bangui se perpétue. Cette pression subie par les éleveurs les a conduits début 2016 à avoir recours à une protection militarisée.

En parallèle aux stratégies collectives de changements de zones de pâturages, de réduction de mobilités, les éleveurs au niveau individuel à s'adapter au contexte de crise.

## **B. Diversité des stratégies individuelles chez les éleveurs de Niem-Yellewa**

Dans son article sur la résilience des Turkana, Lallau (2010) a montré que ce concept fait sens au niveau individuel en permettant d'analyser la capacité des individus à faire face à un risque. Cette mobilisation individuelle face aux risques perçus peut s'observer lorsque l'individu fait face aux conséquences d'un choc, quand le risque s'est réalisé. La capacité d'adaptation des

---

<sup>325</sup> Entretien avec Seydou, berger, Yellewa, avril 2016.

individus s'exprime à travers des choix effectués pour se prémunir du risque encouru. Il parle de deux types de risques : un risque productif, ici celui de la perte du bétail et le risque de capabilité en l'occurrence celui d'une insuffisance de nourriture qui empêche d'agir. Les stratégies individuelles<sup>326</sup> sont toutes orientées vers la satisfaction des besoins quotidiens (Ibidem : p3-4).

À travers le tableau 22, nous avons essayé de mettre en lumière les stratégies individuelles développées par les éleveurs en contexte de conflit. Ces stratégies sont basées sur les capitaux dont disposent les éleveurs : capital social, capital économique ou capital foncier. Ces capitaux déterminent la possibilité pour l'éleveur de combiner une ou plusieurs activités comme moyen d'adaptation au conflit.

### **1- Une « dépense économique » pour préserver le bétail**

Les vols ou les tueries de bétail en Centrafrique ont pris une ampleur sans pareille depuis 2013. Dans les territoires pastoraux, les tueries de bétail étaient parfois organisées par des agriculteurs en réponse aux dégâts aux cultures provoqués par les bœufs. Souvent intentionnelles, ces tueries se limitaient à un effectif réduit (un ou deux bœufs) et alimentaient en viande les centres urbains ou les villages. Les vols, déjà fréquents, ne portaient pas vraiment atteinte à la survie du bétail dans les régions du nord-ouest. IGC (2014) a par exemple mentionné que certains chefs des anti-*Balaka* de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé étaient bien avant des grands voleurs et trafiquants de bétail connus des éleveurs et des autorités administratives locales. Le vol de bétail prenait ainsi plusieurs formes, allant du petit agriculteur qui transforme son butin en viande boucanée au réseau bien organisé des *zarguina*, adeptes du vol et du trafic de bétail (Chauvin et Seignobos, 2013). Durant plusieurs

---

<sup>326</sup> Le dictionnaire reverso définit la stratégie individuelle comme un art de combiner et de coordonner diverses actions pour atteindre un but. <https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/strat%C3%A9gie+individuelle>. En ligne consulté le 28 août 2018. Non point moyen de l'action, manœuvre ou plan, la *stratégie* apparaît comme un modèle de comportement, un mode d'action ou de conduite, une pratique qui a des effets bénéfiques, voire optimaux, conçus en termes de « profit ». Voir, A. Dewerpe 1996, « La stratégie chez Bourdieu », Note de lecture, Enquête, 191-208. <https://journals.openedition.org/enquete/533>. La stratégie dispose d'un aspect offensif, c'est-à-dire la saisie d'opportunité en vue d'améliorer sa situation et un aspect défensif permettant à l'acteur le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté, donc de sa capacité à agir. Voir Croisier M., Friedberg E., 1977. *L'acteur et le système*, Ed Seuil, 498p.

décennies, le bétail volé par les coupeurs de route était soit conduit vers le Tchad, soit introduit dans le circuit d'approvisionnement de la ville de Bangui. En 2009 par exemple, un troupeau de 170 bœufs volés par des *zarguina* à des éleveurs Mbororo et retrouvés sur le marché à bétail du PK 13 a été à l'origine d'un affrontement meurtrier entre des éleveurs peuls et les commerçants arabes<sup>327</sup>. La décomposition du pouvoir central en Centrafrique n'a pas permis de faire face à ces pratiques. En jouant sur les failles administratives et politiques, le vol du bétail s'est progressivement transformé en un système de prédation des richesses des éleveurs. Avec l'avènement de la Séléka, puis des anti-*Balaka* ce système a pris une tout autre ampleur : le bétail apparaît comme une ressource économique alliant satisfaction individuelle et financements des groupes armés, et une cause majeure de violence dans la plupart des régions de l'Ouest. Dans la Nana Mambéré, principalement à Bouar, les anti-*Balaka* ont fait fortune dans le trafic du bétail. Les grands vols de bétail sont l'œuvre des miliciens, d'un chef anti-*Balaka* renommé, le « général » Ndalé. En quelques temps, le vol de bétail a fait de la ville de Bouar un grand marché à bétail et le principal point d'approvisionnement de la ville de Bangui. Ces bœufs volés proviennent essentiellement des communes d'élevage<sup>328</sup> de la région, dont celle de Niem-Yellewa. À Yellewa lors de l'occupation du village par les anti-*Balaka* en décembre 2015, 150 bœufs sont accaparés par Ndalé.<sup>329</sup> Mi 2017, il organise son vol le plus important de près de 600 bœufs. Ces pratiques néfastes hypothèquent l'avenir même des éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa et expliquent l'importation de la milicianisation de l'élevage par les Peuls dans la commune de Niem-Yellewa. En réaction à ces vols de bétail grande ampleur les éleveurs Peuls Mbororo ont décidé d'avoir recours aux hommes armés pour assurer la protection du bétail. Dans un premier temps, les éleveurs ont d'abord cherché à s'allier aux anti-*Balaka*. Ils ont sollicité le concours de ces derniers pour protéger le bétail contre rémunération. Cependant, les vols de bétail et les détournements ne cessaient de s'amplifier. En décembre 2015, on assiste à un retournement de la situation. Suite à l'attaque des anti-*Balaka* à Yellewa et repoussée par les archers et les forces de la Minusca, les éleveurs Mbororo changent de stratégie : ils s'organisent et font appel à des forces armées extérieures.

---

<sup>327</sup> « Au moins 20 morts pour du bétail » <http://le-rdc.over-blog.com/article-30197778.html>.

<sup>328</sup> À Kouï par exemple, environ 300 bœufs ont été volés à des éleveurs Foulbé par des anti-*Balaka* de la région durant le mois de décembre 2015. Entretien avec le commandant de brigade de Kouï, Bangui, janvier 2016.

<sup>329</sup> Entretien avec des éleveurs de Yellewa, avril mai.

**Tableau 22 : Diversité des stratégies individuelles face à l'insécurité**

		Disponibilité en bétail (capital Élevage)		
		Pas de troupeau	Un petit cheptel	Cheptel suffisant
<b>Capital foncier</b>	Pas d'accès aux terres cultivables	Garde de troupeau Convoyage de bétail Engagement dans une milice armée Migration	Élevage	Élevage
	Accès une partie de l'année	Garde de troupeau Maraichage	Maraichage	
	Accès toute l'année	Maraichage	Maraichage ou cultures vivrières	Maraichage
<b>Capital économique</b>		Orpaillage Commerce divers	Commerce de produits premières nécessité +divers Recours à une protection militarisée	Commerce divers Recours à une protection militarisée
			Commerce viande de boucherie	Commerce de bétail
<b>Capital social</b>		Commerce divers		

Source : D'après Canttonni, 2007 in Lallau, 2010. Au regard de la situation les éleveurs qui n'ont pas de cheptel bovin.

À Yellewa, les autorités coutumières peules ont d'abord joué de leur influence politique au niveau national. En effet, l'appui du maire de la commune, qui siège au Conseil national de la transition a joué dans l'envoi d'une section des Forces Armées Centrafricaine à Yellewa. L'intention était d'intimider les anti-Balaka et de faire ainsi baisser l'intensité de leurs actions. Cependant, ce détachement (une dizaine d'hommes) aux capacités opérationnelles limitées ne peut qu'assurer une certaine sécurité du centre du village mais ne peut s'occuper de la

protection du bétail en brousse. Si les Djafoun disposent d'une solide organisation d'archers qui protège le village grâce à l'appui des éléments de FACA et du contingent de la Minusca (une quinzaine d'hommes) dont le mandat est d'assurer la sécurité de personnes et des biens, la question de la protection du bétail demeure entière.

La fuite du maire intérimaire Peul à Meiganga au Cameroun en 2014 a permis d'explorer une autre voie. Depuis la chute des Séléka, la frontière entre la RCA et le Cameroun demeure une zone d'activité des groupes armés, qui vendent leur service. Le maire intérimaire aurait servi d'intermédiaire et mené des discussions avec un des chefs des rebelles de la zone, le général Sidiki, pour conclure un marché avec ce dernier : faire appel à ses hommes pour protéger le bétail. Sidiki et ses hommes ont leur fief dans la commune voisine de Kouï. À Yellewa, une quinzaine d'hommes est maintenue au village pour assurer la sécurité du bétail. Mi 2016, Sidiki et ses hommes déplacent leur fief de Kouï à Niem-Yellewa.

« Ils sont ici les rebelles, ils passent, circulent à moto ou à pied dans le village. Tu les reconnais avec leurs coiffures. Ils gardent leurs cheveux. Avant, ils se promenaient avec leurs armes dans le village. Les Minusca ont dit au maire que s'il accepte de les laisser circuler dans le village avec leurs armes, ils vont quitter le village. Les FACA aussi ont dit la même chose. Depuis lors, le maire leur a donné une instruction de ne plus se pavaner avec les armes dans le village. En plus, on cotise. Les éleveurs contribuent pour les payer, leur prise en charge. Présentement ils sont en brousse et surveillent les troupeaux »<sup>330</sup>. Pour un éleveur Djafoun de Yellewa les éleveurs font « une dépense économique » c'est-à-dire qu'ils sont dans l'obligation de dépenser en payant les hommes armés pour préserver le bétail, une richesse qu'ils ont accumulé au fil du temps. Ils n'ont pas de choix face aux menaces des anti-*Balaka*.

Une quinzaine d'hommes armés offrent leur service à Yellewa. La sécurité a un coût pour les éleveurs. On distingue deux formes de prise en charge : une prise en charge alimentaire et une autre financière. D'un point de vue financier, chaque éleveur contribue à hauteur de 20 000 francs CFA par mois<sup>331</sup>. En multipliant ce montant par le nombre des éleveurs du village qui est de 148, le coût de la sécurité mensuel s'élève à près de 3 millions soit plus de 35 millions par an. Un rebelle perçoit en moyenne 10 000 francs CFA par mois, soit un budget d'environ 150 000 francs CFA par an, à peu près autant qu'un berger.

---

<sup>330</sup> Entretien avec une femme peule de Yellewa, Yellewa avril 2016.

<sup>331</sup> Entretien avec un notable Peul de la commune de Niem-Yellewa, Yellewa, avril 2016.

Par ailleurs, les 15 hommes armés ont droit en moyenne à deux bœufs par semaine pour leur alimentation, soit en moyenne 8 bœufs par mois. En tablant sur ce ratio, on suppose que de décembre 2015 à avril 2016 les éleveurs ont offert au total 40 bœufs, soit 96 bœufs par an. Le prix d'un bœuf est passé de 150-200 000 à plus de 500 000 francs CFA depuis le conflit de 2013. Le coût de la dépense alimentaire des rebelles du 3R en 2016 pourrait être estimé à 48 millions de francs CFA. Ce montant est largement supérieur au budget annuel de la commune de Niem-Yellewa qui se chiffrait à environ 6 millions de francs en 2016. Pour cette même année, le coût de la sécurité aurait coûté près de 85 millions de francs CFA (un peu plus de 130 000 euros). Une perte énorme pour les éleveurs Mbororo de Yellewa. Le coût de la dépense de sécurité pourrait encore augmenter avec la venue massive des rebelles et l'installation du chef des 3R au village de Yellewa.

Si le montant mensuel perçu par les gardiens armés du bétail semble faible, ceux-ci gagnent en contre-partie sur les paiements en nature. Le plus souvent, les hommes armés revendent une partie de leurs provisions. À titre d'exemple, pour un bœuf vendu à 500 000 francs CFA, chaque élément aurait environ 33 000 francs CFA par semaine, soit 132 000 francs CFA le mois, 13 fois plus que ce qu'ils perçoivent et largement supérieur au salaire d'un fonctionnaire centrafricain. Une véritable rente dont tirent profit ces hommes armés souvent eux mêmes d'anciens voleurs de bétail.

Cette « dépense économique » est obligatoire pour tous les éleveurs disposant de bétail. La collecte de fonds ou de tout ce qui concerne la prise en charge des hommes armés est sous la supervision du maire intérimaire de la commune de Niem-Yellewa. Tout éleveur qui refuserait le principe de cotisation se verrait prélever de force sur son troupeau<sup>332</sup>.

De l'autre côté du « front » à Niem, les agro-éleveurs et les quelques éleveurs peuls du village ne peuvent compter que sur le concours des anti-*Balaka*, dont quelques-uns sont payés par les éleveurs pour patrouiller autour des campements la nuit. Le but : dissuader leurs pairs dans les vols de bétail. Ces patrouilles nocturnes ne durent pas toujours toute la nuit et les voleurs trouvent des occasions pour commettre leurs forfaits, voler ou abattre le bétail. D'après les éleveurs de Niem, les plaintes adressées au premier adjoint maire Gbaya de la commune sont

---

<sup>332</sup> De nombreuses sources au cours de nos entretiens tant à Yellewa, à Niem qu'à Bouar l'ont attesté.



restées sans suite, parce qu'il aurait été d'après de nombreuses sources<sup>333</sup> « le parrain » des anti-*Balaka*.

À Yellewa en revanche, la coopération entre les éleveurs, les archers du village, les responsables du service de l'élevage de Bouar et les commerçants à bétail a permis un temps de retrouver une partie des troupeaux volés. Ce qui reste des cas rares. Mais ce mécanisme de collaboration a tôt fait de laisser place aux représailles dès la montée en puissance des 3R. Les vols de bétail par les miliciens anti-*Balaka* se soldent désormais par des représailles sanglantes des hommes de Sidiki. Ces réactions violentes aux vols contribuent à cristalliser les relations entre éleveurs Mbororo et populations de Niem et à entretenir un climat de violence et d'insécurité dans la partie nord de la sous-préfecture de Bouar.

## **2- Prendre en main la santé du bétail**

La santé animale constitue une autre dimension du conflit qui pèse sur les éleveurs.

À Niem Yellewa, les éleveurs ont deux craintes : celui de perdre le bétail par le vol ou par la maladie. Le maintien de l'élevage se joue donc à un double niveau. Tout en payant les hommes armés pour le gardiennage, l'éleveur doit veiller à une bonne santé de son cheptel, dans un contexte où toutes les structures d'appui dans ce domaine sont parties en lambeaux.

Sur le plan sanitaire, l'approvisionnement en produits vétérinaires était assuré avant 2013 par la fédération nationale des éleveurs (FNEC) via ses structures décentralisées. La FNEC détient le monopole sur la fourniture en intrants sanitaires. Elle est de ce fait la seule structure habilitée à fournir des médicaments aux éleveurs de bétail à l'échelle nationale. Dans les zones rurales, elle dispose de dépôts dans lesquels sont stockés les produits vétérinaires. Le dépôt pharmaceutique le plus proche de Niem-Yellewa se trouve à Bouar. Comme dans presque toutes les régions du pays, ces dépôts ont été totalement pillés par la Séléka, ce qui laisse les éleveurs dans de grandes difficultés, car une rupture de médicaments signifie une exposition aux maladies du bétail.

---

<sup>333</sup> De sources concordantes, une partie du butin volé lui serait versé par les anti-*Balaka*. Entretiens à Bouar, Yellewa, Niem, et Bangui, mars, avril, mai 2016, janvier 2017.

**Photo 29:** Dépôt pharmaceutique de la FNEC à Bouar.



Les portes de ce dépôt sont fermées depuis 2013. À bout de financement, la FNEC compte sur l'appui des partenaires extérieurs notamment des ONG internationales, pour réapprovisionner le dépôt pharmaceutique. Crédit : JR Betabelet, Bouar, mars 2016.

À Niem-Yellewa, le GIP, la structure d'approvisionnement des éleveurs, n'est plus opérationnelle, faute non seulement de cotisation des éleveurs mais surtout de rupture de stock d'intrants à Bouar. Chaque éleveur doit de ce fait chercher à s'approvisionner lui-même en recourant à la médecine de la rue. À Yellewa, les éleveurs partent de l'autre côté de la frontière, au Cameroun pour s'approvisionner en produits indispensables aux soins du bétail. Le marché de Ngaoui est l'espace de ravitaillement par excellence.

**Encadré 26** : Saïdou, éleveur de Yellewa face à la crise des services de santé animale

« Ici, il ya rupture de médicament depuis la crise car le dépôt de la FNEC est vide. Je m’approvisionne à Ngaoui dans les dépôts des Camerounais. Quand j’y vais pour mes petites affaires, j’en profite pour avoir des médicaments pour le bétail. C’est plus facile d’avoir des médicaments à bas prix qu’ici à Yellewa aux mains des revendeurs...Je fais les injections moi-même. Depuis quelques jours le bœuf là est très fatigué. Il mange mais ne prend pas de poids. Il a des trous de part et d’autre de son ventre. Mais avec ce que je lui ai administré, tu verras, il ira mieux dans les jours à venir ».

Source : Entretien avec Saïdou, éleveur Mbororo, Yellewa, avril 2016.

Les éleveurs recourent à des méthodes variées pour traiter le bétail. Toutefois, ils sont confrontés à des problèmes majeurs : l’accès et l’indisponibilité des médicaments au niveau local, le coût relativement élevé chez les revendeurs, la qualité des marchandises vendues souvent exposées à la chaleur ou importer du Nigéria sans garantie suffisante.

**Encadré 27** : Patrice, un agro éleveur Gbaya de Niem face à la crise des services de santé animale

« Il est très difficile de trouver du médicament pour le bétail à Niem. C’est « docteur » qui nous dépanne mais parfois on ne trouve pas ce qu’on veut. Ce qui m’oblige parfois à utiliser des feuilles sauvages pour dé-tiquer les bœufs. Avant on pouvait avoir le produit directement à la FNEC, mais ce n’est plus le cas ».

Source : Entretien avec Patrice, Niem, mars 2016.

**3- Diversifier les activités économiques pour amortir le choc**

En contexte de conflit, le niveau de diversification des activités chez les populations varie en fonction des opportunités locales et prend en compte leur vulnérabilité économique. Elles peuvent passer d’une activité à une autre ou cumuler plusieurs activités à la fois. Évoluant dans une incertitude permanente due à la persistance de l’insécurité et à la fragilité du climat social, le fait de passer d’une activité à une autre ou de cumuler plusieurs activités à la fois permet d’amortir le choc.

Dans cette sous partie, nous retraçons plus la trajectoire de quelques uns de nos enquêtés éleveurs ou agriculteur, qui sont dans une dynamique de combinaison d'activités pour améliorer leur quotidien. Cela permet ainsi de voir de quelle manière ils perçoivent l'avenir avec la persistance d'un conflit à l'issue encore très incertaine.

### **Les limites d'appropriation d'un projet de maraichage**

Certaines activités de substitution pratiquées au niveau local par les villageois permettent d'amortir la crise de manière provisoire. Elles peinent à s'inscrire dans la durée. À Yellewa comme dans presque toutes les régions de Centrafrique, les acteurs humanitaires réalisent des programmes d'urgence souvent en déphasage avec les réalités et les aspirations locales.

#### **Encadré 28 : Des perceptions mitigées sur la pratique du maraichage à Yellewa**

*Amadou, éleveur Djafoun de Yellewa*

« L'élevage constitue ma principale activité. Le maraichage, c'est une activité à laquelle nous ne sommes pas habitués. Si je trouve quelqu'un qui peut me soutenir dans la culture du maïs c'est bien. Il ya quelques années, Cordaid m'avait appuyé dans la culture de maïs et j'ai eu 30 sacs, c'était rentable. Pour le maraichage ce n'est pas le cas. L'animateur de Yellewa ne s'y connaît pas. Les tomates que nous avons plantées poussent trop vite et les pieds des salades sont trop petits.

*Asta Elodie, cultivatrice à Yellewa*

« Il ya 4 groupements de maraichers à Yellewa. Chaque groupement compte 20 personnes et chaque personne dispose de 4 planches de légumes (laitue, tomate, amarante et gombo). Vous imaginez un peu ? Un petit village comme ça où tout le monde produit la même chose, qui peut acheter pour l'autre ? C'est vrai qu'on en consomme mais le surplus on fait quoi avec ? »

*Faustin, maçon Yellewa avril 2016*

« Notre groupement « Gui si mo ouara »<sup>334</sup> travaille bien. Le problème est que le maraichage ne rapporte pas vraiment. C'est pourquoi nous cherchons d'autres ouvertures c'est-à-dire travailler dans d'autres domaines ».

Le maraichage est une activité récente à Yellewa. Les zones de conflit sont souvent des terrains d'expérience des organisations humanitaires qui lancent des programmes d'urgence afin d'appuyer les populations en détresse. Ce programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire porté par CRS dans les zones pastorales vise à renforcer la résilience des

<sup>334</sup> Ce terme signifie « cherche afin de trouver ».

communautés par la diversification des sources de revenus et d'alimentation des ménages tout en facilitant un rapprochement entre les éleveurs Mbororo et les agriculteurs Gbaya. Le principe consiste à la constitution de 4 groupements mixtes de 20 personnes, regroupant les deux communautés. Chaque groupement bénéficie d'un appui matériel (arrosoirs, pelles, houes, râteaux) et de 80 sachets de semences (laitue, amarante, tomate, gombo) dont 20 par variété. L'objectif à terme est de parvenir à semer 320 planches de légumes pour le besoin des populations de Yellewa. Toutefois, la difficulté est moins le développement de l'activité que l'écoulement de la production. La capacité de consommation de la population de Yellewa est inférieure aux quantités produites. Les maraichers sont confrontés à un problème d'écoulement par manque de débouchés. Situé en marge des circuits commerciaux vivriers, Yellewa souffre d'un double isolement géographique et sécuritaire. L'insécurité a impacté la fréquentation du marché hebdomadaire, seul moyen pour les populations d'écouler leurs produits, en bloquant l'accès des véhicules de transport le jour du marché. Sur les sites de production, le découragement gagne les maraichers, également confrontés à des difficultés de suivi technique. Les maraichers adoptent une stratégie de contournement et utilisent les moyens du projet pour planter d'autres variétés de plantes qui entrent mieux dans les habitudes alimentaires locales. Par ailleurs, au delà de l'objectif socio-politique du projet qui est d'apaiser les relations entre les deux communautés, celle-ci demeure encore très fragile. A côté du maraichage, une autre stratégie est la pluriactivité commerciale.

**Photo 30, 31 et 32 :** Le maraichage, un programme d'urgence décallé du contexte local.



Sur ces images on peut apercevoir un bénéficiaire en phase de récolte de laitue. A côté l'animateur du projet examine les planches de tomates (photo 1). Sur les deux autres photos, deux types de plantes (oseille de guinée et chou fleur) semées en complément des plantes offertes par le projet.

### **La pluriactivité commerciale en temps incertain**

Saly, est un Haoussa originaire de Garoua au Cameroun où il s'était réfugié entre 2014 et 2015. Avant le conflit de 2013, il résidait à Carnot. Il est arrivé à Yellewa en 2016. Sa trajectoire et le capital économique dont il dispose l'orientent vers une pluriactivité commerciale. Il dispose d'une échoppe de vente de produits de première nécessité. Comme les autres commerçants de Yellewa, Saly se ravitaille au marché de Ngaoui.

### **Encadré 29 : Saly, un déplacé de Carnot à Yellewa**

« Je suis à Yellewa pour le business, les affaires. Je fais de l'or et la boucherie à côté de ma boutique. J'ai laissé ma femme et mes enfants à Ngaoui où je m'étais réfugié. Avant j'étais à Carnot, où je disposais de deux boutiques, un troupeau de bœufs, des motos, des diamants car j'étais collecteur. Tout cela est parti. J'étais chef de groupe dans un village sur l'axe Gadzi. J'ai fait quatre ans de fonction avant de quitter Carnot. J'ai succédé à mon père qui lui a fait 34 ans. Tu vois, la vie n'est plus ce qu'elle était. En un jour on perd tout. J'ai appris que les choses commencent à aller à Carnot. Yellewa, je vais y rester encore quelque temps comme les affaires marchent bien et puis ma nouvelle épouse vient juste d'arriver aussi... ».

Source : Entretien avec Saly, Yellewa avril 2016.

### **De l'élevage au commerce**

Certains éleveurs se sont orientés vers la commercialisation du bétail sur pied. Ali fait partie des rares éleveurs peuls du Cameroun qui sont restés à Niem centre. Il dispose de 3 troupeaux de bœufs mais ne compte pas uniquement sur la production du bétail. Il passe son temps entre sa boutique et la vente du bétail à Bouar. Il s'est lancé dans la commercialisation du bétail il ya quelque mois. « Avant je ne vendais pas de bétail. Mais je me suis lancé car le marché est fructueux. Le bétail rapporte beaucoup d'argent. Je ne prélève pas sur mon cheptel, j'achète aux mains des autres éleveurs et je revends moi-même à Bouar ».

Salif, est également un débutant dans le commerce du bétail. Originaire de Yellewa, il s'y est lancé en 2015 après le départ des grands commerçants Haoussa du village. Pour cela, il a dû miser sur son troupeau. Issu de la famille des Idjé Salif dispose déjà à son actif d'un important troupeau de bœufs. Il y a prélevé une dizaine de tête pour se lancer dans sa nouvelle activité. « J'achète auprès des éleveurs à Yellewa. Il arrive que je prélève de temps en temps sur mon troupeau mais c'est rare. Au contraire, ce que j'achète me permet d'augmenter mon cheptel, je ne vends pas tout ».

Quand on dispose d'un capital de départ les opportunités ne manquent pas dans un contexte où la rente humanitaire constitue un moyen d'accès aux ressources. Les deux premières situations illustrent clairement de quelle manière les capitaux dont disposent les acteurs peuvent orienter leur stratégie en situation de conflit.



#### **4- La distribution de vivres : une ressource économique**

L'accès à l'aide humanitaire constitue également une autre stratégie individuelle d'adaptation des populations de la commune de Niem-Yellewa. Chauvin (2015) a mis en exergue la valeur que revêt la distribution des vivres dans les camps de réfugiés au Tchad. Utilisée comme véritable ressource, l'aide humanitaire profite tant aux systèmes des Nations Unies, perçue comme source de financement des individus à une échelle globale, qu'aux réfugiés ayant fui le territoire centrafricain suite au conflit. Pour ces derniers, l'aide représente à la fois une source de subsistance et de revenus dans un contexte d'isolement et d'éloignement des camps réfugiés de la capitale Ndjamena. Le commerce informel autour de l'aide permet cependant de créer et de maintenir un lien avec les centres périphériques. L'usage pluriel de l'aide humanitaire n'est pas spécifique au contexte tchadien et présente certaines particularités dans la commune de Niem Yellewa.

La distribution de vivre intéresse plusieurs acteurs : agents de distribution, autorités locales en passant par les bénéficiaires et les commerçants, chacun y trouve son compte. Pourtant c'est sur le chiffre de 800 bénéficiaires que différents acteurs développent leurs stratégies corruptives.

Un premier niveau concerne le gonflement de la liste. Des noms fictifs sont enregistrés, permettant à ceux qui les déclarent de récupérer autant de sacs de riz pour marchander par la suite. « Parfois les jeunes du village enregistrent plusieurs noms et récupèrent les tickets. Cela leur permet d'avoir plusieurs sacs de riz et des bidons d'huile pour revendre par la suite sur le marché de Yellewa. Moi-même j'ai donné deux noms en prétextant que le second nom est celui de ma coépouse alors qu'en réalité je n'en ai pas. C'est juste pour avoir deux sacs de riz »<sup>335</sup>.

Le second niveau concerne les agents de distribution. « Dans la pratique, il est prévu 1 sac de riz par personne, mais ils donnent 1 sac de riz pour 2 personnes et 1 sac de pois jaune pour 7 personnes. Le reste ils font leur business avec les commerçants. La pratique consiste à donner plusieurs tickets avec des noms de mineurs. Et c'est les jeunes du village qui déchargent. C'est après qu'ils font leur arrangement. Ils attendent la nuit pour marchander avec les

---

<sup>335</sup> Entretien avec une bénéficiaire de Yellewa, avril 2016.



commerçants. La nuit, tu vas voir des motos circuler avec des sacs de riz partout dans le village »<sup>336</sup>.

### **Encadré 30 : L'urgence humanitaire à Niem-Yellewa**

Ce 24 avril 2016, il est sept heures du soir quand les véhicules transportant les vivres entrent dans le village et stationnent en face de la résidence du maire intérimaire. Dans la journée, le convoi constitué de quatre véhicules qui a quitté Bouar dans la matinée a fait escale à Niem pour distribuer des vivres. En principe, la distribution est mensuelle mais a déjà accusé une semaine de retard pour des raisons sécuritaires. Ce retard est difficilement vécu par les bénéficiaires, qui ne dépendent pourtant pas uniquement de l'aide humanitaire.

La commune de Niem-Yellewa a profité du statut de bénéficiaire de distribution de vivres pour deux raisons. D'abord parce qu'elle a accueilli des éleveurs déplacés des autres régions du pays. Ces éleveurs déplacés avec leurs familles sont tous localisés à Nassarao, un camp construit en 2015 à la sortie nord de Yellewa. Ensuite, les affrontements récurrents entre les groupes armés ont contribué à augmenter le nombre des déplacés internes et impacté la pratique des activités agro pastorales, limité l'approvisionnement en produits divers et placé la commune en « situation d'urgence » selon les organisations humanitaires. La distribution de vivres est destinée aux villages abritant des personnes déplacées (Niem, Yellewa et Sabewa). L'aide alimentaire à Yellewa est composée essentiellement de trois produits : le riz, l'huile les petits pois jaunes. Le village de Yellewa compte au total 800 bénéficiaires théoriquement selon les critères de vulnérabilité établis par les acteurs humanitaires. Selon un agent humanitaire en charge de la distribution. « Tout le monde veut avoir alors que ce n'est prévu. Les bénéficiaires reçoivent leurs provisions sur simple présentation de ticket nominatif. Chaque bénéficiaire a droit une fois par mois à un sac de riz, 5 litres d'huile et quelques kilos de pois jaune ».

Sur les 800 sacs de riz de la distribution de mars, seule la moitié a été distribuée aux bénéficiaires prévus, soit 400 sacs. Un détournement connu de tous et qui impliquent de nombreuses personnes. Dans de telle situation, il faut se couvrir. La distribution finie, une partie des 400 sacs restants a été remises aux autorités locales de Yellewa, une partie aux militaires qui gardent le village et le reste vendu aux commerçants. Tout un réseau de vente s'établit autour du riz de Yellewa. Le sac est vendu localement à 5 000 francs CFA par les agents de distribution<sup>337</sup> aux commerçants, qui revendent le sac entre 6 000 et 8 000 francs CFA à

<sup>336</sup> Entretien avec un jeune éleveur de Yellewa, avril 2016.

<sup>337</sup> En essayant de faire un petit calcul, la valeur tirée de la vente des sacs de riz détournés s'établit à près de 2 millions de francs CFA en fonction de la quantité donnée aux autorités locales et aux militaires.

des acheteurs locaux<sup>338</sup>. Chaque commerçant arrive ainsi à se constituer un stock qu'il écoulera progressivement en attendant la prochaine distribution. Les commerçants peuvent également livrer en gros aux acheteurs en provenance de la ville de Bouar, soit revendre leurs marchandises au-delà de la frontière camerounaise sur le marché de Ngaoui.

Pour les bénéficiaires individuels, la fonction de cette rente varie. Les vivres sont plus une rente vivrière qu'un moyen de subsistance (Chauvin 2015) pour les personnes déplacées, qui sont dans un besoin de liquidité pour se procurer de la nourriture et des biens de première nécessité (sucre, savon, sel). Cependant, si les revenus tirés de la vente sont moindres<sup>339</sup>, ces déplacés choisissent de garder le reste pour les besoins de la famille.

De ce qui précède, on s'interroge sur la valeur, l'usage et l'utilité de l'aide dans les zones de conflits localisées dans des régions de marges. On se rend compte que l'aide alimentaire, loin de ses objectifs affichés d'aide aux plus vulnérables, est convertie en véritable business dans lequel chacun et surtout les plus rusés et dotés de capital relationnel, peut trouver son compte (Pécos de Montclos, 2001).

**Photo 33:** une journée de distribution de vivres à Yellewa



Distribution de vivres à Yellewa, une rente humanitaire. Sur cette photo, deux bénéficiaires transportant le sac de riz qui leur revient. A l'arrière plan, des véhicules transportant les vivres non encore distribués. Crédit : JR Betabelet, avril 2016.

---

<sup>338</sup> Dont principalement les éléments du contingent de la Minusca basé à Yellewa. Pour ces derniers, le prix est moindre que sur le marché camerounais où le sac de riz est vendu à 10 000 francs CFA.

<sup>339</sup> En moyenne entre 5 000 et 10 000 francs CFA pour une famille qui vend un ou deux sacs de riz.

## **2) Les stratégies d'adaptation des acteurs miniers**

Comme pour les activités pastorales, l'extraction des minerais n'a pas échappé au conflit. Le départ des collecteurs de diamant et de l'or vers le Cameroun en 2013, et l'intrusion des groupes dans le système de production a sensiblement affecté l'activité des artisans miniers dans l'Ouest. Partout ailleurs comme dans la commune de Niem-Yellewa, les productions sont en baisse faute de financements.

### **A. La résilience des artisans miniers face à l'insécurité**

#### ***1- Miser sur le bétail pour relancer les activités de production***

L'orpaillage constitue la principale activité minière dans la commune de Niem-Yellewa. Il est pratiqué dans quelques sites à Yellewa (chantier Kpoukouni), à Sabewa, à Nana, et à Niem avec le chantier Kpakana, le plus important site aurifère. L'extraction dans la commune est organisée comme ailleurs dans le pays : techniques d'exploitation, dépendance des orpailleurs aux financements des collecteurs, la recherche de financements. Cependant, l'insertion des groupes armés dans la filière de production a fragilisé l'accès des orpailleurs aux sites d'extraction, selon qu'ils soient autochtones ou non.

Dans la catégorie des orpailleurs à Yellewa on trouve des éleveurs peuls qui sont dans une logique de recherche de revenu via un secteur plus rentable afin de relancer leur activité. Dans ce cas précis, c'est la redynamisation des activités pastorales qui importe plus. Chevrillon Guibert (2013) a par exemple évoqué le choix des éleveurs pour l'orpaillage afin de renforcer la production bovine. Au kivu, grâce à « la fièvre du Coltan » les « propriétaires fonciers » ont pu utiliser l'argent de l'exploitation minière pour acheter le bovin en provenance du Rwanda, et ainsi reconstituer le bétail décimé par la guerre (Pourtier, 2004). L'inverse peut fonctionner également et le bétail peut servir à relancer l'exploitation minière. À Niem-Yellewa, deux cas de figures se présentent. On a des orpailleurs qui utilisent le bétail pour se frayer un chemin dans le secteur des mines et d'autres qui puisent dans les revenus miniers pour relancer l'élevage après les périodes de troubles.

Une typologie des orpailleurs peut être proposée selon les options adoptées.

Un premier type correspond à l'artisan minier ne disposant pas de bétail, mais qui fait de cette ressource une source de capital pour ses activités minières grâce au conflit. Cette première catégorie regroupe essentiellement les éléments de la milice anti-*Balaka*.

Un deuxième type est l'exploitant minier qui capitalise les gains de l'orpaillage dans le bétail vu sa valeur au regard du contexte. Cette catégorie regroupe quelques autochtones Gbaya, d'anciens artisans miniers qui essaient de débiter la production du bétail après le départ des éleveurs.

Une troisième situation correspond à l'exploitant minier disposant de bétail, dont les activités ont été affectées par la crise et qui prélève sur son cheptel pour les reprendre. Cette catégorie regroupe la majorité des collecteurs, d'artisans d'origine étrangère mais disposant des liens avec la communauté Gbaya de l'Ouest.

Enfin, l'éleveur qui utilise l'orpaillage pour renouveler son troupeau représente le dernier type identifié. Cette catégorie regroupe les petits éleveurs ne disposant plus de troupeau ou ayant perdu une partie du bétail durant la crise.

## ***2- Le trafic du bétail : une activité lucrative pour les artisans miniers***

Les violences de 2014 dans les zones minières ont été principalement conduites par des artisans miniers. Jusque là les artisans miniers, issus en majorité de la population autochtone n'avaient pas de lien direct avec la pratique de l'élevage, mais ils dépendaient indirectement de cette activité car c'est de l'élevage que provenait une partie de leur financement. L'orpaillage était donc conditionné par des financements provenant en grande partie des éleveurs comme le mentionne Bello : « Les éleveurs dès qu'ils entendent qu'il y a un nouveau chantier qui apparaît, eux ils vont pour financer ». C'est de cette manière qu'ont toujours fonctionné les activités extractives dans l'Ouest. Les éleveurs peuls détiennent les sources de financement qui leur donne du pouvoir sur les orpailleurs. Durant plusieurs décennies, le bétail a ainsi permis à des éleveurs de faire un premier pas dans les activités extractives. Arditi (2009) a montré de quelle manière les éleveurs décapitalisés ont su progressivement occuper le terrain minier en devenant artisan ou collecteur dans les régions de l'Ouest, tandis qu'il était rare de voir les artisans autochtones investir dans le bétail.

Bien qu'en côtoyant les collecteurs, les orpailleurs se sont très peu intéressés au bétail : ignorance de la pratique, manque de moyens conséquents, ou simple manque d'intérêt,

plusieurs facteurs pourraient l'expliquer. Cependant, un retournement de situation se produit en 2014. La crise intercommunautaire semble ouvrir la voie de l'élevage aux artisans miniers de manière violente.

La commune de Niem-Yellewa a été l'un des champs de bataille entre la milice anti-*Balaka* (qui regroupe ici principalement des artisans miniers) et la rébellion Séléka, à laquelle se sont associés quelques éleveurs peuls (Mbororo ou autres). L'occupation des chantiers miniers par la Séléka et ses alliés principalement le grand site de Kpakana, a été le point de départ des hostilités avec les artisans miniers qui se sont engagés dans la milice anti-*Balaka*. La lutte première a d'abord été celle de faire partir les rebelles Séléka des chantiers miniers : « C'est une révolution populaire. On a chassé les ennemis, ils sont partis. Plus question de continuer la bataille. Il n'y a plus aucune raison de continuer la lutte, on ne gagne rien. Moi par exemple, j'ai une occupation. Je suis *nagbata*, j'ai une occupation, donc je suis retourné à mes occupations anciennes » relate Sylvain Minang alias Ndalé, le comzone des anti-*Balaka* de Bouar. Plus question de continuer la lutte quand on peut la mener sur un autre front.

Au départ de la Séléka, les vols de bétail ont permis la mise en place d'un réseau de trafic entretenu par des autochtones Gbaya, portant la double casquette d'artisans miniers et de milicien. Des artisans miniers ont su se constituer un cheptel bovin et ont fait du commerce du bétail une seconde activité à côté de l'orpaillage. L'existence de ce trafic de bétail n'est plus à démontrer. Dans la commune de Niem-Yellewa il est entretenu par d'anciens « comzones » anti-*Balaka* connus de tous. À la sortie nord de Bouar, on peut apercevoir un troupeau de bovins qui appartiendrait selon de nombreuses sources à des anti-*Balaka* qui exploitent l'or dans la commune de Niem.

### **Encadré 31 : Le bétail de la famille Ndalé**

Trois personnes dans cette famille ont fait parler d'eux : le père et deux de ses fils tous des anti-*Balaka*. La cinquantaine, Sylvain connu sous le nom Adamou Ndalé fut le chef incontesté des anti-*Balaka*, « comzone » de la région de Bouar qui a mené la bataille de Niem où il dispose d'un chantier minier. *Nagbata*, Adamou Ndalé est devenu l'un des grands artisans miniers de la région de Niem où il prend en charge plusieurs orpailleurs travaillant pour son compte. Sa source de financement vient du bétail. Il est cité parmi ceux qui entretiennent le trafic de bovin dans la région. Adamou dispose d'un cheptel d'une vingtaine de bovin à Bouar, auquel s'ajoutent les quelques têtes de son père et de son frère.

Le trafic du bétail semble favoriser les grands artisans miniers sur deux registres : il permet d'obtenir des financements nécessaires à la poursuite de l'orpaillage dans un contexte de fuite de la majorité des collecteurs vers les frontières voisines. Par l'accumulation de fonds issus du trafic illicite du bétail, ces orpailleurs apparaissent comme les principaux financiers des activités extractives dans la commune de Niem-Yellewa et prennent en charge des orpailleurs. Par ailleurs, le bétail sert également au ravitaillement des ouvriers dans un contexte de raréfaction de denrées alimentaires. Le trafic du bétail a donc permis la relance des activités extractives à Niem. Vu sa valeur, un bœuf suffit pour lancer une activité ou acheter les matériels indispensables à l'extraction. Sur le site de Kpakana, principal site d'extraction de la commune, l'un des chefs de chantiers qui a fait fortune dans le trafic de bétail a pu acheter une laverie mécanique qui est mise en location.

## **B. Des artisans miniers en quête de financements extérieurs**

### ***1- Renouer les alliances avec les anciens patrons ou partenaires***

Le fonctionnement de l'artisanat minier basé sur le préfinancement des activités de production plonge les creuseurs dans une situation de dépendance qui ne leur permet pas de sortir de leur situation de survie. L'extraction a besoin d'un financement constant : l'achat de matériels, de moto pompes, de groupe électrogène, la prise en charge alimentaire des ouvriers. Dans certains villages miniers comme celui de Nana situé à une trentaine de kilomètres de Niem, « les hommes ne cultivent pas. L'agriculture est une affaire de femmes. Les hommes

c'est la pelle. Là-bas la crise a sensiblement joué sur les conditions de vies des gens car depuis les artisans ne trouvent pas de financement »<sup>340</sup>.

Les violences intercommunautaires de 2014 ont obligé les collecteurs à migrer vers le Cameroun ou à suspendre les activités dans les sites miniers. L'arrêt des activités est synonyme d'une suspension des financements mal vécu par les artisans miniers. Le règne des anti-*Balaka* n'a pas été favorable aux creuseurs, qui subissent à la fois des pressions dans les sites d'extraction, une mévente des produits et une inactivité des chantiers. Les pressions des anti-*Balaka* ont provoqué une suspension des activités extractives dans certaines zones minières où l'activité agricole ne parvient pas à satisfaire les besoins des artisans et de leurs familles.

Les fonds injectés par les nouveaux acteurs (autorités administratives, élites villageoises) restent faibles en comparaison des financements antérieurs. À titre d'exemple, un collecteur musulman pouvait injecter dans plusieurs chantiers miniers à la fois et l'impact financier était plus important au niveau local que celui de la plupart des artisans miniers. En 2013, Salé un Foulbé finançait six chantiers miniers. Avec en moyenne 10 ouvriers par site, Salé avait à sa charge une soixantaine d'ouvriers plus les six chefs de chantiers. Ce chiffre peut être plus important s'il s'agit d'un barrage qui nécessite un nombre important de travailleurs (une centaine). L'impact financier de ce type d'opérateur sur les villages miniers est énorme. L'argent injecté crée une dynamique qui fait tourner l'économie locale. Avoir plusieurs chantiers suppose également de prendre en charge de nombreux ouvriers, ce qui permet d'employer une bonne partie de la main-d'œuvre disponible. Parmi les ouvriers, on a par exemple les temporaires payés à la tâche entre 500 et 1 000 francs CFA par jour. Même si ce montant paraît dérisoire, il permet au moins à un ouvrier d'avoir le minimum pour subvenir à ses besoins. L'importance du financement des anciens partenaires se joue donc à ce niveau. Pour les creuseurs, durant la période trouble, de nombreux chantiers miniers sont entrés en dormance par manque de financement car les nouveaux acteurs ont une capacité limitée et ne peuvent employer une main d'œuvre importante. À Niem par exemple, un chef de chantier travaillant avec ses propres moyens dispose en moyenne de 10 ouvriers permanents voire moins alors qu'il existe une abondante main-d'œuvre inemployée, et d'autres sites qui attendent d'être mis en exploitation.

---

<sup>340</sup> Entretien avec un artisan minier mbororo de Yellewa, avril 2016.

L'économie minière locale semble morte depuis 2013. De plus en plus ils font appel aux anciens partenaires. Des arrangements voire des alliances se renouent entre les artisans miniers et les anciens partenaires qu'ils soient sur le territoire centrafricain ou de l'autre côté de la frontière. « Au début j'ai arrêté les activités, mais présentement j'ai repris dans les chantiers. Les gens me font appel de partout pour relancer les chantiers, les financer. Ce que je ne peux pas refuser »<sup>341</sup>. Ce besoin de renouer les alliances, de reprendre avec les anciens partenaires peut venir des artisans miniers directement. Dans ce cas précis, ces artisans partent à la recherche des anciens collecteurs dans les grands centres, et repartent avec des financements permettant de relancer directement les activités. Dans les zones où le niveau de sécurité permet aux collecteurs de circuler, ceux-ci partent directement dans les villages, évaluer les coûts avant de redémarrer les activités. « Je quitte Yellewa pour le chantier Kpakana où je finance les activités ou achète l'or aux mains des creuseurs. C'est là-bas qu'on peut faire les affaires. Présentement on exploite sur le lit vif. J'achète le carburant pour la moto pompe, je prends en charge les ouvriers »<sup>342</sup>. Parfois ils passent par des hommes de confiance pour entreprendre à leur compte. « Le travail sur le chantier nécessite une présence régulière pour motiver les travailleurs sinon on court un grand risque sur le produit, des cas de vol ou de détournement. Des fois quand on n'est pas là, il ya les surveillants ou les chefs de chantiers qui contrôlent l'avancement de travaux, mais ça ne rassure pas »<sup>343</sup>.

Le souhait d'une reprise peut aussi venir des collecteurs ou des exploitants musulmans. Dans les villes minières, où ils sont de retour, ils misent sur leurs capitaux sociaux afin de redynamiser leurs réseaux d'affaires. Nombre de collecteurs résidant à la frontière sont dans cette logique. Pour Imboy un collecteur de retour à Bouar en 2016, « Je travaille avec mon oncle maternel qui a des chantiers. Mais présentement, je ne peux pas prendre de risque pour aller dans les chantiers car la situation sécuritaire n'est pas très rassurante. Donc je lui confie tout. Après quoi il m'amène les produits à Bouar ».

Dans tous les cas, ces arrangements ou alliances se basent sur le niveau de confiance qui s'établit entre le financier et son bénéficiaire. Ceci relève l'importance des réseaux dans un contexte de conflits. Ces réseaux survivent aux divergences d'opinion ou aux fractures sociales qui se sont établies et qui ont pris racines depuis le conflit intercommunautaire. Les

---

<sup>341</sup> Entretien avec un collecteur. Niem, mars 2016.

<sup>342</sup> Entretien avec un éleveur exploitant. Yellewa avril 2016.

<sup>343</sup> Entretien avec un artisan minier, Bouar, mai 2016.



antagonismes s'effacent devant les intérêts financiers. Avec ses alliances, la situation semble celle d'un retour à la situation antérieure. Le retour des anciens patrons semble pourtant être complexifié par l'arrivée de nouveaux investisseurs chinois et de nouveaux intermédiaires qui ont progressivement occupé le vide laissé par les collecteurs ou financiers Musulmans.

## ***2- Des coopératives minières locales en quête de financements extérieurs***

À Niem-Yellewa, comme dans les autres régions de la Nana-Mambéré l'unique coopérative a été impulsée par l'administration minière de Bouar. « La coopérative a été mise en place sur l'initiative du directeur régional des mines de Bouar après la sensibilisation des artisans miniers. Le but est de protéger les chantiers miniers en cas d'affectation de permis à des sociétés minières, c'est ce qui est dit durant les sensibilisations »<sup>344</sup>. La coopérative minière « Kpana » regroupe une dizaine d'artisans miniers de la commune de Niem-Yellewa dont entre autres l'influent adjoint au maire Gbaya et le général Ndalé comzone des anti-*Balaka* de Bouar. Cette coopérative compte à l'échelle locale car elle est composée de la majorité des personnalités socialement et politiquement influentes. Bien que membre de la coopérative Philippe ne sait pas comment elle est financée : « la coopérative sera financée par un partenaire selon les propos du DR, c'est lui qui connaît. Le financement est en attente de la régularisation de la situation liée aux sanctions qui pèsent sur la zone de la Nana-Mambéré ». Ces propos de Philippe font référence au processus de Kimberley, qui ne concernent pourtant pas le secteur aurifère, activité principale de la région. Sur ce point, Philippe, comme de nombreux artisans miniers, semble peu éclairé. Il demeure dans le flou. Par ailleurs, « la coopérative sera financée par un partenaire » peut laisser croire que la recherche du financement n'incombe pas directement à la coopérative et que ses membres n'y sont directement pas impliqués. Les démarches pour la recherche de partenaires financiers relèveraient des autorités administratives régionale des Mines, qui se seraient engagées pour cette cause. Pourquoi une telle attention ? Dans quel contexte se fait la recherche de ces financements ? Que gagneront les membres de la coopérative ? Dans le cas d'un financement, celui-ci pourrait-il réellement profiter à tous les membres de la coopérative ? Autant de questions qui demeurent sans réponse dans la mesure où la coopérative Kpana n'a pas réellement commencé les activités. Pour autant, telle qu'elle est conçue, la coopérative

---

<sup>344</sup> Entretien avec Philippe un artisan minier. Yellewa, avril 2016.

semble être plus guidée par une logique de captation qu'une logique économique et sociale qui promeut le bien-être de tous les membres (Bashizi et Geenen, 2014). En s'appuyant sur le cas de la RDC, ces auteurs ont démontré que la logique de captation est appliquée par des élites locales ainsi que par le gouvernement. N'est-ce pas là une forme de domination légalisée qui renforce davantage cette minorité dominante ? La captation met en lumière les mécanismes selon lesquels ces élites parviennent à accaparer des ressources et à retourner les situations en leur faveur, dans la mesure où la plupart des partenaires qui ont influencé la mise en place des coopératives se trouvent loin des zones d'exploitation, principalement dans la capitale.

Dans un tel contexte, les recherches de financement sont surtout tournées vers les partenaires chinois qui investissent la sphère minière artisanale depuis quelque temps. Une piste qui est exploitée par la coopérative de Niem. Entre mars et juin 2016, les responsables du service des mines de Bouar auraient entamé des démarches auprès de l'administration centrale des Mines à Bangui afin d'avoir son aval pour faire venir les Chinois dans la zone minière de Bouar, et les mettre en contact avec les artisans miniers principalement ceux de la coopérative. « J'ai refusé de signer l'autorisation car il ya trop de flous. Le DR voulait à tout prix avoir ce papier mais j'ai refusé<sup>345</sup> ». Pourquoi un tel empressement du DR et pour quelle raison son chef hiérarchique s'est-il opposé à la visite des chinois à Bouar ? Dans la mesure où les coopératives ne disposent pas de moyens propres, elles représentent un instrument d'accès aux ressources pour les promoteurs. Jouer l'intermédiaire donne la possibilité de se positionner en acteur incontournable entre l'échelle locale et l'échelle nationale. Pour la coopérative minière de Niem-Yellewa, le chemin pour parvenir à un financement semble encore long. Car certains artisans miniers ne se reconnaissent pas dans de telles structures et préfèrent chercher ailleurs en matière de financement.

---

<sup>345</sup> Entretien avec une autorité minière, Bangui, juin 2016.

## Conclusion du chapitre VIII

Dans ce chapitre nous avons essayé de montrer de quelle manière les acteurs locaux cherchent à faire face au conflit. Une diversité de stratégies collectives et individuelles sont mises en oeuvre. Du point de vue des activités pastorales, les stratégies collectives (réduction des espaces de parcours, de la mobilité, repli vers les zones de frontières) ont des répercussions sur les configurations spatiales des territoires pastoraux. La localisation des espaces pastoraux répond surtout à une logique de sécurisation du bétail et des éleveurs, qui recourent désormais à une protection armée. D'un point de vue économique, les stratégies individuelles, l'usage du capital social, financier ou foncier pèse dans le choix des éleveurs placés dans une logique de pluriactivité.

Par ailleurs, le contexte de conflit semble renforcer l'imbrication entre élevage et exploitation minière. La crise du financement occasionné par la fuite des collecteurs ramène les artisans miniers vers leurs anciens partenaires, dans un contexte marqué par ailleurs par l'émergence des sociétés chinoises. Par endroit, le trafic du bétail a permis à quelques artisans miniers de renforcer leur position dans l'exploitation minière.

Au final, cette partie éclaire de quelle manière l'exploitation des ressources dans un contexte de prolifération des groupes armés repose sur les capitaux dont disposent les acteurs. Les deux chapitres ont de ce fait contribué à répondre à la seconde hypothèse de cette thèse. L'exploitation des ressources a connu un changement des acteurs des filières commerciales à la suite du départ forcé des commerçants de bétail et des collecteurs de diamant et or. L'accès aux ressources dépend dès lors des capitaux dont disposent les éleveurs et les artisans miniers. Le processus de concentration financière qui en découle est synonyme d'aggravation des inégalités. Seuls les éleveurs et les artisans miniers disposant de capitaux conséquents arrivent à tirer leur épingle du jeu.

## Conclusion générale

Pour étudier les recompositions des ressources et des territoires dans les conflits contemporains en Centrafrique nos analyses ont porté sur les dynamiques de l'élevage bovin et de la mine artisanale dans l'Ouest centrafricain soumis à des conflits armés violents depuis 2013, en s'appuyant sur un cas d'étude à l'échelle de la commune d'élevage de Niem-Yellewa, un espace marginal au sein d'une périphérie nationale.

Cette recherche doctorale adopte une approche de géographie politique des ressources en essayant de comparer deux objets différents par leur nature, mais ayant des effets partiellement identiques en contexte de conflit armé : le bétail et les minerais (diamant et or). La géographie politique, qui porte un regard sur les rapports de pouvoir entre des acteurs dans un espace donné, nous a été utile pour analyser comment les groupes armés et leur contrôle des territoires influencent l'activité des éleveurs et des orpailleurs depuis 2013. Une entrée par la géopolitique a permis de comprendre les rapports de pouvoir et les territorialités qui se construisent autour du bétail et des mines. Cette grille de lecture place les conflits armés au cœur des processus de transformations sociales. Elle a permis de montrer de quelle manière l'ancrage territorial des éleveurs Mbororo, influents dans la sphère politique, économique et sociale dans la commune de Niem-Yellewa a orienté leur recours à une protection militarisée pour conserver leurs droits sur les ressources pastorales. Un détour par l'économie politique éclaire les relations de domination autour des activités économiques et l'interdépendance entre des acteurs aux logiques multiples et autonomes.

Cette thèse montre que les conflits armés ont une influence majeure sur la répartition socio-spatiale des ressources. Dans l'Ouest de la Centrafrique, ils se traduisent par une décentralisation de la gestion des ressources par les armes, qui s'accompagne d'une territorialisation sédentaire dans l'exploitation des ressources caractérisée jadis par une plus grande mobilité, une plus grande fluidité. La nature pillable des ressources (bétail, diamant et or), et leur forte dispersion favorisent une segmentation extrême des groupes armés. Celui-ci joue en faveur d'un changement des pratiques spatiales des acteurs préexistants et découle à l'échelle locale sur une centralisation et une territorialisation violente des activités pastorales et minières.

La Centrafrique se caractérise par des crises sociopolitiques récurrentes qui ont atteint leur apogée en 2013 autour des affrontements entre la Séléka et les milices anti-*Balaka*. Ce conflit

repose sur l'enchevêtrement des mobiles politiques, liés au contrôle du pouvoir, identitaires, avec la cristallisation du fait religieux, économiques, autour des luttes de pouvoir pour le contrôle des ressources. Somme toute, les conflits armés sont le résultat d'un agrégat de paramètres socio-spatiaux, économiques et politiques. La marginalité apparaît à la fois comme cause et conséquence des conflits. L'isolement géographique de certaines régions se double d'un isolement politique qui fait naître des frustrations et des revendications politiques, qui entretiennent la fragilité à l'échelle nationale.

Nous avons discuté d'une hypothèse centrale selon laquelle dans un contexte d'évanescence totale de l'encadrement étatique, les conflits armés en Centrafrique se traduisent par une décentralisation de la gestion des ressources par les armes et s'accompagne d'une territorialisation sédentaire dans l'exploitation des ressources caractérisées jusque-là par une grande mobilité. La nature pillable des ressources (bétail, diamant et or) et leur forte dispersion entraînent une segmentation géographique accrue des groupes. Le changement des logiques préexistantes découle à l'échelle locale sur une centralisation et une territorialisation des activités.

Nous avons éprouvé trois hypothèses secondaires.

-Les conflits armés modifient en profondeur la géographie de l'élevage bovin et celle de la mine artisanale. Les aires d'activité se sédentarisent sous forme d'enclave. Cette territorialisation dépend étroitement des activités des groupes armés. Le contrôle par les armes engendre et accentue une fragmentation des espaces d'activités et réduit le pouvoir des éleveurs et des artisans miniers au profit des entrepreneurs de la violence.

-L'exploitation des ressources connaît un changement des acteurs des filières commerciales à la suite du départ forcé des commerçants de bétail et des collecteurs de diamants et or. L'accès aux ressources dépend dès lors des capitaux dont disposent les éleveurs et les artisans miniers. On assiste à un processus de concentration financière synonyme d'aggravation des inégalités.

-Le conflit entérine une décentralisation des territoires de ressources par les groupes armés. Les pouvoirs se réorganisent sur les espaces de production. L'activité des groupes armés fait persister des violences meurtrières sous couvert de clivage religieux mais dont les motivations profondes touchent au contrôle des territoires de ressources.

Cette thèse a abouti à quatre principaux résultats

### ***Les ressources constituent des enjeux majeurs des conflits en Centrafrique***

Les potentialités naturelles dont dispose la Centrafrique restent sous-valorisées. L'État est donc alimenté par de faibles rentes. Déjà à l'époque coloniale, l'insuffisance des ressources et la maigreur des rentes ont favorisé le recours à la violence comme mode d'extorsion des ressources et gouvernement. Ces principes ont été institués comme fondement du système politique national. Ainsi, les luttes internes et le contrôle de la rente étatique par la classe politique alimentent les tensions socio-politiques ainsi que les violences armées dans les zones marginalisées échappant au contrôle de l'État. Les inégalités dans la redistribution des ressources constituent un déclencheur des conflits armés dans les zones marginalisées, souvent hostiles au pouvoir central. Ces périphéries délaissées se transforment en foyers d'insurrections armées visant le renversement du pouvoir, comme ce fut le cas en 2013 avec la rébellion Séléka. La perte de contrôle du territoire national, et donc des ressources et de certains secteurs clés de l'économie par l'État, laisse la voie libre aux multiples groupes armés se partageant le territoire national et faisant des ressources le centre de leurs antagonismes. L'effet tangible des conflits est la déstructuration sociale et l'accentuation généralisée de la pauvreté en particulier dans les régions en crise. Entre 1995 et 2017, la Centrafrique a chuté de 39 places passant du 149 au 188<sup>e</sup> et dernier rang de l'IDH. Cet indicateur suffit à montrer à quel point la situation du pays s'est dégradée avec les conflits, accentuant le phénomène de pauvreté. En 2008, plus de 70% de la population vivait sous le seuil de pauvreté. L'IDH en 2015 est de 0,352. Les crises socio-politiques et sécuritaires ont transformé les conditions sociales précaires en crise humanitaire persistante.

L'accumulation des conflits a accentué la pauvreté qui, en retour, constitue un ingrédient favorable au déclenchement des conflits. Selon la vision des bailleurs de fonds, réduire les inégalités et la pauvreté pourrait réduire la fragilité de la Centrafrique. Un lien est souvent établi entre pauvreté et inégalités, prévention des conflits et maintien de la paix. Cette vision a largement influencé les politiques publiques, en particulier les pôles de développement. Pourtant, tout développement est utopique sans ordre ni paix. Les PDD sont perçus par les Bailleurs de fonds comme un moyen de sortir l'État de son gouffre. Déclinaison dans une zone en conflit des préceptes en vogue ailleurs en Afrique (développement et développement local), ils sont envisagés dans une perspective de régionalisation du développement basée sur

des initiatives locales. Dans un contexte de conflits armés récurrents, cette politique semble au contraire renforcer les inégalités socio-spatiales.

### ***L'exploitation des ressources pastorales et minières est bouleversée durant le conflit armé de 2013***

Les conflits armés ont un potentiel destructeur sur les activités économiques. Dans l'Ouest de Centrafrique, ils participent à recomposer les pratiques spatiales des acteurs de l'élevage et de la mine artisanale, les espaces de production, l'organisation des acteurs, les espaces d'échanges et les réseaux de commercialisation. Ces processus de mutations socio-spatiales et politiques sont très perceptibles à partir de 2013.

Introduit dans les années 1920 par les Peuls Mbororo, l'élevage a sensiblement évolué durant les décennies de conflits en Centrafrique. Durant la période coloniale, l'encadrement politique a maintenu les éleveurs sur les hauts plateaux de l'Ouest entre Bouar et Bocaranga. Fondé sur une logique de mobilité, l'élevage s'est progressivement répandu de son bassin d'origine sur l'ensemble du territoire national. Le système pastoral est dominé par deux groupes d'éleveurs Peuls, aux origines distinctes : les Foulbé et les Mbororo, organisés autour des lignages tels que les Djafoun, les Wodaabé, les Akou et les Oudda. Originaires de Maroua et de Garoua, les Foulbé sont essentiellement concentrés sur les Plateaux de Kouï et de Bocaranga. Les Mbororo, qui seraient originaires du nord du Nigéria, ont transité par les régions de l'Adamaoua camerounais avant leur fixation en Oubangui-Chari. L'aire des Mbororo de l'Ouest s'étend depuis les plateaux de la Nana-Mambéré jusqu'à la lisière de la savane forestière dans la Sangha-Mbaéré. En 1962 furent créées les communes d'élevage afin de donner une assise politique et territoriale aux éleveurs et de faciliter leur intégration sociale et économique. Dès lors, les différents groupes pionniers ont développé une stratégie spatiale qui consistait à assoir un contrôle politique sur les pâturages de saison de pluies autour desquels se déroule l'essentiel de la vie sociale. Ce type d'organisation territoriale sera remis en cause à partir des années 1980, avec l'arrivée de Mbororo du Nord (Oudda, Anagamba et Ontorbé) en provenance du Tchad. Ils transposent sur les pâturages centrafricains leurs habitudes guerrières, en imposant aux éleveurs peuls centrafricains les règles héritées de leur passé violent : vols de bétail, rapt d'enfants, paiement de rançons. Leur descente vers le sud s'accompagne d'une vague d'insécurité dans les zones rurales sur fond d'affaiblissement de l'État. Les anciennes zones pastorales se transforment progressivement en repaires de bandits

armés, coupeurs de route et rebelles. L'évanescence de l'État est fatale à l'élevage bovin. Dans les zones pastorales, les exactions dont ils sont l'objet conduisent progressivement à une militarisation des éleveurs et leur engagement dans les bandes armées criminelles.

En 2013, la prise de pouvoir de la rébellion Séléka renforce la politisation et la militarisation de l'élevage. Dans les zones rurales, il devient difficile de faire la distinction entre éleveurs peuls et combattants Séléka du fait de leur forte imbrication. Durant les conflits de 2013, les éleveurs jouent un rôle méconnu, mais central dans les cycles de violences et vengeances intercommunautaires. Dans l'Ouest, l'amalgame entre éleveurs peuls et combattants de la Séléka provoque des représailles sanglantes dès la montée en puissance des milices anti-*Balaka*. La logique de vengeance et les règlements de compte favorisent l'escalade de la violence dans les espaces ruraux et entraîne une fuite massive des éleveurs Peuls hors des zones sous contrôle des anti-*Balaka*.

Une nouvelle géographie de l'élevage bovin se dessine. De fortes disparités apparaissent dans la localisation, la répartition et la délimitation des territoires pastoraux. Dans l'Ouest, bassin de l'élevage, l'espace se vide des éleveurs sous la pression des milices anti-*Balaka*. Une partie des éleveurs s'est réfugiée au Cameroun, une autre dans les régions de l'Est sous contrôle de la Séléka, tandis que d'autres se sont cantonnés dans les communes d'élevage de Niem-Yellewa, Kouï, Gaudrot, et le long de la frontière camerounaise. Le pouvoir des éleveurs s'est maintenu voire s'est renforcé dans les territoires où ils disposent d'un fort ancrage territorial. Les violences et les vols récurrents de bétail contraignent désormais les éleveurs à recourir à une protection militarisée. Comme dans les régions de l'Est, les milices armées peules, principalement le 3R apparaissent désormais comme une réponse des éleveurs aux exactions et vols de bétail des milices anti-*Balaka*.

Des recompositions touchent également l'exploitation minière artisanale, principalement du point de vue des acteurs et du contrôle des zones d'exploitation. Dans l'Ouest, l'un des deux bassins diamantifères du pays, avant 2013 l'activité était concentrée aux mains de petits creuseurs tandis que la filière commerciale était dominée par les collecteurs étrangers. Malgré la qualité de ces pierres, la Centrafrique est restée un petit producteur du fait des techniques utilisées. L'exploitation de l'or, présent sur presque toute l'étendue du territoire est restée secondaire, du fait des faibles productions et d'un faible contrôle étatique.

Les ressources minières ont toujours été au cœur des rivalités politiques et constituent l'une des motivations des conflits de 2013. Dans l'Ouest, la Séléka, dès sa prise de pouvoir, a exercé



une main mise sur la filière commerciale et les principaux sites d'extraction artisanale. L'exploitation artisanale d'or et de diamant était aux mains des comzones qui se partageaient les territoires miniers. Dans les mines, les rebelles alliaient exploitation, vols et mécanismes d'extorsion des populations minières. Les prédatons des seigneurs de guerre à fins d'enrichissement personnel ont entraîné des violences meurtrières dans les régions minières. Les mines des diamants et d'or ont suscité de violents combats entre rebelles armés et populations minières. À la chute de la Séléka, en janvier 2014, le contrôle des sites miniers de l'Ouest est passé aux mains des anti-Balaka, constitués en majorité de creuseurs artisanaux localement appelés *Nagbata*. Les violences ont entraîné une fuite des collecteurs de diamant et or musulmans vers le Cameroun. D'importants changements s'observent dans l'organisation de la filière. Les chantiers sont financés principalement par des chefs de milices anti-Balaka. On observe l'apparition de nouveaux acteurs (collecteurs locaux, sociétés chinoises, *big-men*), des cas de dépossession des populations locales par les groupes armés ou des acteurs divers, sur fonds de relations conflictuelles entre les acteurs et pour le contrôle des sites d'exploitation par les bandes armées.

***La répartition socio-spatiale des ressources pastorales et minières facilite un contrôle accru par les groupes armés dont les activités accentuent l'insécurité dans l'Ouest***

Le bétail et les ressources minières (or et diamant), ont acquis une nouvelle valeur depuis 2013. Au cœur des rivalités, la nature diffuse et pillable de ces deux ressources apparaît à la fois comme facteur de fragmentation territoriale et de perdurance des conflits. Territorialisées, le bétail et les mines entraînent des enjeux de contrôle territoriaux. Leur localisation dans des régions en marge, a joué un rôle important dans la construction et la pratique des conflits dans l'Ouest car elles sont facilement contrôlées, exploitées et pillées par les groupes armés.

Les dynamiques conflictuelles dans l'Ouest tournent avant tout autour du contrôle des territoires pastoraux et donc du bétail. Les vols de bétail structurent les violences dans l'Ouest. Le bétail apparaît comme facteur de perdurance des conflits. L'insécurité est très élevée dans les zones de forte concentration ou de circulation de bétail (communes d'élevage, frontières camerounaises). Dans un contexte de partage territorial entre groupes armés l'accès aux ressources contribue à faire évoluer les rapports de forces locaux. L'introduction d'un nouvel acteur, à savoir les groupes armés, change les logiques préexistantes dans la gouvernance

locale des ressources. Les règles d'accès sont désormais redéfinies et imposées par les groupes armés suivant la loi du plus fort, balayant les règles coutumières ou celle de l'État.

Cinq groupes armés contrôlent l'Ouest entre 2013 et 2017. Ces groupes se répartissent le territoire en lien avec la répartition spatiale et la disponibilité des ressources. Il existe une forte imbrication entre zone de concentration du bétail et aires d'influence des groupes armés. Le partage du territoire entre les groupes armés a pour enjeu le contrôle des ressources et des rentes qui en découlent. L'économie de pillage instituée par les groupes armés conduit à une désorganisation totale des circuits économiques antérieurs. Le bétail et les mines offrent aux groupes armés des opportunités économiques et apparaissent comme modes de financement des entrepreneurs de la violence. Ils imposent des systèmes de prélèvements propres. Les groupes armés ont de ce fait mis en place diverses formes de prédation afin de tirer profit des ressources dont principalement le bétail. L'insécurité persistante dans l'Ouest a un coût pour les éleveurs qui recourent désormais à une protection militarisée du bétail.

***Les rapports de pouvoir autour des ressources évoluent et renforcent les inégalités entre les acteurs dans l'accès aux ressources dans l'Ouest***

À l'échelle de l'Ouest, le contexte de conflit a sensiblement fait évoluer les rapports de pouvoir entre les acteurs autour de l'accès et le contrôle des ressources. L'asymétrie de pouvoir renforce les inégalités entre les acteurs dans l'accès aux ressources.

L'étude de cas à l'échelle de la commune de Niem-Yellewa retrace la dynamique des relations sociales entre les groupes sociaux dans un contexte de conflit armé. Elle montre de quelle manière les ressentiments entre les groupes dominants, les luttes de pouvoir entre les dirigeants locaux et les groupes armés en quête de ressources s'agrègent pour générer et entretenir un conflit local.

Les relations sociales, économiques, et politiques entre Mbororo et Gbaya dans cette commune ont toujours été conflictuelles. Cependant, le conflit armé de 2013 a ravivé d'anciens antagonismes ayant conduit à un affrontement intercommunautaire entre les deux groupes. Aux dimensions historiques se sont greffées des dimensions politiques et militaires qui ont aggravé la fracture sociale. La commune de Niem-Yellewa est « la terre » des Mbororo Djafoun qui y exercent depuis plus de cinquante ans un pouvoir politique sans partage. L'ancrage territorial dont ils disposent a joué en faveur de leur maintien dans cette partie du

territoire. Cependant, le contexte de conflit ouvre un espace de revendication, de contestation. À Niem-Yellewa, la chefferie peule est de plus en plus contestée. Des rivalités politiques pour un partage du pouvoir entre Mbororo et Gbaya se font de plus en plus pressantes. La présence de groupes armés fortement ethnicisés dans la commune sert de point d'ancrage aux revendications d'une alternance du pouvoir entre Mbororo et Gbaya. En 2016, la fracture sociale s'est matérialisée par une scission territoriale de fait. Le conflit de 2013 renforce les représentations identitaires et idéologiques. Les enjeux territoriaux pour le contrôle de ressources, la cristallisation du fait religieux, s'imbriquent pour donner corps aux revendications politiques. Dans un contexte de tensions accrues, les revendications remettent en cause, l'équilibre social et l'unité territoriale de cette entité administrative partagée entre les groupes armés.

Le conflit intercommunautaire dans la commune de Niem-Yellewa semble se prolonger dans la durée. L'issue incertaine de la crise pousse les acteurs au niveau local à développer des stratégies d'adaptation qui dépendent des capitaux (sociaux, économiques, politiques) dont disposent les éleveurs Peuls et les artisans miniers.

Au terme de cette thèse, revenons à nos trois hypothèses.

-La première hypothèse considèrerait que les conflits armés modifient en profondeur la géographie de l'élevage bovin et celle de la mine artisanale. Les aires d'activité se sédentarisent sous forme d'enclave. Cette territorialisation dépend étroitement des activités des groupes armés. Le contrôle par les armes engendre et accentue une fragmentation des espaces d'activités et réduit le pouvoir des éleveurs et des artisans miniers au profit des entrepreneurs de la violence. Cette hypothèse est validée pour le bétail et partiellement pour la mine artisanale. En effet les territoires pastoraux sont des enclaves limitées aux communes d'élevage et le long de la frontière avec le Cameroun. Ils sont fortement imbriqués aux aires d'influence des groupes armés. Au contraire, l'activité des groupes armés a engendré une extension des territoires miniers. Cependant dans les deux cas, l'insécurité réduit le pouvoir des éleveurs et des artisans miniers au profit des hommes armés.

-La seconde hypothèse considèrerait quant à elle que l'exploitation des ressources connaît un changement des acteurs des filières commerciales à la suite du départ forcé des commerçants de bétail et des collecteurs de diamants et or. L'accès aux ressources dépend dès lors des capitaux dont disposent les éleveurs et les artisans miniers. On assiste à un processus de concentration financière synonyme d'aggravation des inégalités. Cette hypothèse est

totalelement validée pour les deux activités. De nouveaux acteurs sont apparus dans les filières commerciales. L'accès aux ressources qui dépend désormais des capitaux dont disposent les éleveurs et les artisans miniers, accentue les inégalités dans l'Ouest.

-Enfin la dernière hypothèse confirmait que le conflit entraîne une décentralisation des territoires de ressources par les groupes armés. Les pouvoirs se réorganisent sur les espaces de production. L'activité des groupes armés fait persister des violences meurtrières sous couvert de clivage religieux mais dont les motivations profondes touchent au contrôle des territoires de ressources. Cette hypothèse est entièrement validée pour les deux activités. Le pouvoir des éleveurs s'est renforcé dans les communes d'élevage où ils disposent d'un fort ancrage territorial. Les antagonismes entre les différents groupes armés fortement ethnicisés ont pour enjeu principal le contrôle des territoires de ressources.

Cette étude comparative sur l'élevage bovin et la mine artisanale a permis de voir de quelle manière les inscriptions spatiales ont évolué dans les conflits armés. Ces activités sont avant tout caractérisées par une logique de mobilité avant 2013. L'exploitation du bétail et des minerais s'est fortement recomposée. Tous deux ont acquis une forte valeur dans les conflits. Ressources pillables, leur caractéristique est un facteur de perduration de conflit. L'organisation des acteurs des filières commerciales n'est plus la même qu'avant 2013. Cependant dans le contexte du conflit dans l'Ouest de la Centrafrique, le potentiel conflictogène du bétail est plus élevé que celui des minerais. L'insécurité dans cette partie du territoire est fortement corrélée à la présence du bétail dont les territoires sont fortement imbriqués aux aires d'influence des groupes armés. En prenant appui sur leur ancrage territorial, et en recourant à une protection militarisée, les éleveurs ont su imposer leur pouvoir sur les ressources pastorales dans les communes d'élevage. Ils ne sont donc pas totalement perdants dans ce conflit à la différence des artisans miniers totalement démunis en face de nouveaux acteurs plus forts.

Au final, l'avenir de l'élevage bovin et de la mine artisanale dans l'Ouest est marqué par une incertitude : incertitude quant à la persistance de l'insécurité due à la présence des groupes armés pour ce qui est de l'élevage ; et par l'évolution du contexte minier caractérisé par l'arrivée massive des acteurs chinois pour la mine artisanale. L'Ouest centrafricain de part ses potentialités en ressources minières et pastorales restera donc un terrain de conflits à plusieurs dimensions.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agger K., 2014. «Behind the headlines. Drivers of violence in the Central African Republic»  
Washington: Enough project, 27p.
- Almeida-Topor H., 2009. *L'Afrique/ Hélène d'Almeida-Topor*. 2. éd. Idées reçues Histoire et civilisations, Paris, Cavalier Bleu, 128p.
- Amadou B, et Boutrais J., 2012. « Logiques pastorales et de conservation de la nature » : les transhumances et le Parc du W (Niger, Burkina-Faso, Bénin) », *Autrepart* n°60, 55-75.  
<https://doi.org/10.3917/autr.060.0055>.
- Amnesty international., 2013. « République Centrafricaine, crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Bangui », mis en ligne le 19 décembre 2013, consulté le 11 juillet 2017.  
<https://www.amnesty.ch/fr/pays/afrique/republique-centrafricaine/docs/2013/crimes-de-guerre-et-crimes-contre-lhumanite-a-bangui>.
- Ankogui-Mpoko G-F., 2002. *Sociétés rurales, territoires et gestion de l'espace en RCA. La difficile intégration de l'élevage bovin et de l'agriculture au nord-est de Bambari*. Thèse de doctorat de géographie, Bordeaux, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 393p.
- Ankogui-Mpoko G-F., Banzahaf M., Douma P., 2004. « Les conflits agriculteurs éleveurs. » Rapport de mission d'étude sur la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs en République Centrafricaine, PAOPSE, FNEC, SCAC, Fév.-Mars, Bangui, 94p.
- Ankogui-Mpoko G-F.*et al.*, 2010. « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale. Actes du Colloque « Savanes Africaine en développement : innover pour durer », Garoua, Cameroun, 2009, 11p.
- Ankogui-Mpoko G-F., Betabelet J R., 2015. « Situation de la transhumance en République Centrafricaine suite aux crises de 2013 et 2014 ». Rapport d'étude sur les conflits, Danish Refugee Council, Bangui, 93p.
- Arditi C., 2009. « La paupérisation des éleveurs peuls de RCA », Duteurtre G., Faye B. (dir), *L'élevage, richesse des pauvres*, par Guillaume et Bernard. Editions Quæ, 37-51.  
<https://doi.org/10.3917/quae.duteu.2009.01.0037>
- Arditi C., 2002. « Les acteurs de la commercialisation du cheptel bovin en RCA ». Rapport de mission. Bangui : Ambassade de France/FNEC, 128p.

Arditi C., 1999. « Paysans Sara et éleveurs Arabes dans le Sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? Barouin C. (dir), *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD Editions, Méga Tchad : 555-573.

Arditi C., 1993. « Commerce, islam et État au Tchad (1900-1990) », Grégoire E., Labazée P. (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala : 174-220.

Aschan-Leygonie C., 2000. « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », *Espace géographique*, tome 29 n°1, 64-77.

Auty R., 2005. « Natural resources and civil strife: A two stage process », Le Billon Ph (ed), *The geopolitics of Resource Wars. Resource Dependence, Governance and violence*, Londre/New York, Routledge, 29-49.

Bashizi A., Geenen S., 2014. Les limites d'une « gouvernance par le bas » : des logiques des coopératives minières à Kalimbi, Sud-kivu, *Conjonctures congolaises*, 239-257.

Begin-Favre, J. 2008. *Insécurités. Une interprétation de la violence au Ouaddai (Tchad oriental)*. Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 435 p.

Belhedi A., 2006. « Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien », *L'espace géographique*, vol 4, tome 35, 310-316. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-310.htm>

Bennafla K., 1999. « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale ». *Politique africaine* 73 (1), 25-49.

Betabelet J R., 2012. *Mine artisanale et aires protégées dans le Sud-Ouest centrafricain. Le cas des aires protégées de Dzanga-Sangha*. Mémoire de master de géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 106 p.

Betabelet J R., Maïna Ababa A., Ibrahim T., 2015. « Élevage bovin et conflits en Centrafrique ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* n°272 : 557-575.

Bida-Koyagbele P., 2015. « La crise centrafricaine ou la guerre du pétrole : histoire et enjeux ». 10 juin 2015. <http://takaparlenews.over-blog.com/2015/06/la-crise-centrafricaine-ou-la-guerre-du-petrole-histoire-et-enjeux.html>. En ligne-Consulté le 16 septembre 2017.

Bierschenk T., Chauveau J-P., Olivier de Sardan J-P., 2000. *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Collection « Hommes et sociétés ». Karthala, Paris, 328p.

Boumaza M., et Campana A., 2007. « Enquêter en milieu « difficile », *Revue française de science politique*, vol 57, n°1, 5-25. <https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0005>

Bonnet B., Anvrouin M., Dufumier M., Mahamadou A., Mogba Z., 2017. « Contribution à la relance du dialogue local à Berbérati ». Paris : Iram, 93p.

Boutrais J., 2001. « Du pasteur au boucher : le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre ». *Autrepart* n°19, vol 3 : 49-70. <https://doi.org/10.3917/autr.019.0049>.

Boutrais J., 1999. « La vache ou le pouvoir : Foulbé et Mbororo de l'Adamaoua », Botte R, Boutrais J., Schmitz J. (dir), *Figures Peules*, 347-371.

Boutrais J., 1990. « Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des Wodaabe, Mbororo de Centrafrique ». *Genève Afrique* n°28, vol 1 :65-90.

Boutrais J., 1988. *Des peuls en savanes humides : développement pastoral dans l'ouest centrafricain*, Collection Etudes et thèses / Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Edition de l'ORSTOM Paris, 383p.

Boutrais J., Crouail J-C., 1986. « Les projets de développement de l'élevage en Centrafrique ». *Dynamique des Systèmes agraires*, Paris, 71-92.

Botte R., Boutrais J., Schmitz, J., 1999. *Figures peules*. Karthala. Hommes et sociétés, Paris, 593 p.

Brachet J., 2007. « Le développement par les communautés : l'ambition de transformer les États fragiles ». Châtaignier J.M, Magro H. (dir), *États et Sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Kharthala, Paris, 249-67.

Bredeloup S., 1999. « La fièvre du diamant au temps des colonies (Afrique) ». *Autrepart*, Paris, 171-189.

Bredeloup S., 2007. *La diams' pora du fleuve Sénégal : sociologie des migrations africaines*. Presses Universitaire du Mirail, Toulouse, 300p.

Brunet R., 2005. *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. 3. éd. Revue et augmentée, 518p.

Brunet R., 2003. *Le diamant : un monde en révolution*. Paris, Belin, 416 p.

Cabin P., 2014. « Dans les coulisses du pouvoir » Holleindre J-V.(dir), *Pouvoir : concepts, lieux, dynamiques*, Editions sciences Humaines, Auxerre, 117-125.

Calas B., 2011. « Introduction à une géographie des conflits...en Afrique, *les Cahiers d'Outre-Mer*, n°255, 295-320. URL : <http://com.revues.org/6263>.

Calas B., 1995. « L'impact de la crise ougandaise sur le ravitaillement de Kampala (The impact of Ugandan political crisis upon the supplying of Kampala) ». *Bulletin de l'Association de géographes français* n° 72, vol 3 : 222-233. <https://doi.org/10.3406/bagf.1995.1829>.

Cantoni C et Lallau B. 2010, « La résilience des Turkana », *Développement durable et territoires* Vol. 1, n° 2, Septembre 2010, mis en ligne le 20 juillet 2010, consulté le 20 avril 2015. <http://developpementdurable.revues.org/8497>.

Carbonnier G., 2007. « Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ? » *Annuaire suisse de politique de développement*, n°26, vol 2 :83-98.

Châtaignier J-M., Magro H., (dir), 2007. *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Kharthala, 565p.

Cerutti Paolo O., Mbangolo J D., Nakoé G P., Hubert D., 2018. *État du secteur forêt-bois en République centrafricaine (2016)*, FAO et Cifor, 16p.

Cerutti Paolo O., Mbongo M., Vandenhoute M., 2016. *État du secteur forêt-bois au Cameroun (2015)*, FAO et Cifor, 30 p.

Chauvin E., 2018. *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?* Agence française de développement, Paris, 126p.

Chauvin E., 2015. « L'aide humanitaire au Tchad : une ressource pour l'enclavement des réfugiés dans des camps ? Le cas des réfugiés de Centrafrique ». Redon M., et al., (dir), *Ressources mondialisées. Essai de géographie politique*, Publication de la Sorbonne, Paris, 27-45.

Chauvin E., 2015a. *Violence en Centrafrique : Pouvoir de déplacer, manières de migrer. Centrafricains déplacés et réfugiés (Cameroun, Tchad)*. Thèse de Doctorat de Géographie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 489p.

Chauvin E., 2015b. « Pour une poignée de ressources. Violences armées et pénurie des rentes en Centrafrique ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 272 : 481-500. <https://doi.org/10.4000/com.7621>.

Chauvin E., 2014. « Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique ». 15e colloque du réseau Mégatchad, Naples, 263-287.

Chauvin E., Lallau B., Magrin G., 2015. « Le contrôle des ressources dans une guerre civile régionalisée (Centrafrique). Une dynamique de décentralisation par les armes ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°272 : 466-479.



Chauvin E., et Seignobos C., 2013. « L'imbroglie centrafricain : État, rebelles et bandits ». *Afrique contemporaine* n°248, vol 4 : 119-148. <https://doi.org/10.3917/afco.248.0119>.

Chevillon-Guibert R., 2018. « Construction asymétrique des territoires et contestation de l'État au Soudan : les enjeux territoriaux du boom sahelien au Soudan », *Egypte/monde arabe*, 2018/18.

Chevillon-Guibert R., 2013. « *Des commerçants au cœur de l'expérience islamiste au Soudan Rapports de/au pouvoir et recomposition des communautés darfouriennes zaghawa à l'aune des alliances du mouvement islamique soudanais (1950-2011)* ». Thèse de doctorat en Science politique, Université d'Auvergne, 643p.

Chevillon-Guibert R., Magrin G., 2018. « Ruées vers l'or au Soudan, au Tchad et au Sahel : logiques étatiques, mobilités et contrôle territorial ». *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°2 : 310-327.

Chupezzi T-J., Ingram V., Schure J., 2009. Impacts of Artisanal Gold and Diamond Mining on Livelihoods and the Environment in the Sangha Tri-National Park Landscape. CIFOR. [http://www.cifor.org/publications/pdf\\_files/books/bchupezzi0901.pdf](http://www.cifor.org/publications/pdf_files/books/bchupezzi0901.pdf), 81p.

Clermont J-A., Martinelli B., Penel J-D., 2015. « Comprendre la crise centrafricaine », Observatoire Pharos, Paris, 84p.

Collier P., 2004. « Ressources naturelles, développement et conflits : liens de causalité et mesures politiques ». *Revue d'économie du développement* vol 12, n°3 : 197-215. <https://doi.org/10.3917/edd.183.0197>.

Collier P. Hoeffler A., 2005. « Démocraties pétrolières ». *Afrique contemporaine* n°216 vol 4 : 107-123. <https://doi.org/10.3917/afco.216.0107>.

Copinschi P., Noël P., 2005. « L'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole ». *Afrique contemporaine* n°216, vol 4 : 29-42. <https://doi.org/10.3917/afco.216.42>.

Coquery-Vidrovitch C., 1972. *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*. Mouton et Compagnie, Paris, 593p.

Crawford G., Agyeyomah C., Mba A., 2016. "Ghana-Big Man, Big Envelope, finish: Chinese corporate exploitation in small-scale mining" in "Contested extrativism, Society and the State. Struggles over mining and land" Engels B et Dietz K, London, 69-100.

Daviron B., Giordano T., 2007. « États fragiles. Genèse d'un consensus international ». Châtaignier J-M., Magro H., (dir), *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*. Kharthala, Paris, 24-40.

Debos M. 2016. « Milices et sous-traitance de l' (in)sécurité ». Badié B., Vidal D. (dir), *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 168-175.

Debos M., 2009. *Des combattants entre deux guerres. Sociologie politique du métier des armes au Tchad*. Thèse de doctorat de Science politique, IEP de Paris, 469p.

Debos M., 2008. « Fluid Loyalties in a Regional Crisis: Chadian “Ex-Liberators” in the Central African Republic ». *African Affairs* 107 (427):225-241. <https://doi.org/10.1093/afraf/adn004>.

Degras A., 2012. Histoire officieuse du Nord-ouest Oubanguien. Des origines préhistoriques à l'indépendance, Frères mineurs capucins, Tchad/RCA, 285p.[http://www.benabe.org/Tengbi/Tengbi\\_o\\_Storia\\_Ufficiosa.pdf](http://www.benabe.org/Tengbi/Tengbi_o_Storia_Ufficiosa.pdf).

Deneault A., 2016. « La guerre privatisée ? Multinationales et mercenariat. », Badié B., Vidal D. (dir), *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 160-167.

Dewerpe A. 1996. « La stratégie chez Bourdieu », Note de lecture, *Enquête*, 191-208. <https://journals.openedition.org/enquete/533>.

Dietrich C., 2002. « L'économie criminalisée des diamants dans la République Démocratique du Congo et les pays voisins ». Document hors série n°4. *Monnaie forte*. Canada, Partenariat Afrique Canada, 80p.

Diitgen R., 2012. « La CNPC en Afrique médiane. Comparaison des expériences de gestion environnementale au Soudan, au Niger et au Tchad », van Vliet G., Magrin G. (dir), *Une compagnie pétrolière chinoise face à l'enjeu environnemental au Tchad*, Paris, AFD (Focales n°9) : 199-226.

Dufumier M., Lallau B., 2016. « Vers quel développement agricole en République centrafricaine ? Réflexions et propositions », Document de travail, Agence Universitaire de la francophonie, Paris, 24p.

Dumortier B. et al., 2017. *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Nathan, Paris, 399p.

Essang T. et al., 2003. Du vivrier au vivrier marchand et à l'intégration sous-régionale : le cas de la filière arachide. Cirad-Prasac, 7p, <hal-00128918>.

Elong Mbassi J-P., 2007. « Reconstruction et décentralisation. Pour une gouvernance légitime dans les États africains. » Badié B., Vidal D. (dir), *États et sociétés fragiles. Entre conflits reconstruction et développement*, Khartala, Paris, 234-247.

Engels B et Dietz K, 2017. Contested extrativism, Society and State. Struggles over mining and land, Freie Universität Berlin, Berlin, 292p.

Eugène S., 2007. « Droits fondamentaux et critères de fragilité des États. » Badié B., Vidal D. (dir), *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, karthala, Paris, 41-54.

Gaulme F., 2007. « La grenade et les grains : réforme institutionnelle et stabilisation dans les États fragiles. » Badié B., Vidal D. (dir), *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement.*, Karthala, Paris, 215-231.

Geenen S. Iragi-Mukotanyi F., 2013. « Les grands poissons mangent les petits » : multiples aspects d'un conflit autour d'une concession minière au Sud-Kivu ». *Politique africaine*, n°131, vol 3 : 121. <https://doi.org/10.3917/polaf.131.0121>.

Geenen S., Kamundala-Byemba G., 2009. « "Qui cherche trouve". Opportunités, défis et espoirs dans le secteur de l'or à Kamituga ». *L'Afrique des grands lacs*, Annuaire 2008-2009: 183-213.

Gibert F., Grünewald F., 2015. « Crises, conflits pour les ressources et environnement ». <http://www.urd.org/Crises-conflits-pour-les>. En ligne. Consulté le 11 juin 2015.

Gide A., 1927. *Voyage au Congo*. Carnets de route, 1927. Paris, 313p.

Global Witness., 2017. « Une Chasse aux Pierres. Contrebande de diamants en République centrafricaine (RCA) », Global Witness. <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/central-african-republic-car/chasse-aux-pierres/>. En ligne. Consulté le 12 mars 2018.

Global Witness., 2015. Bois de sang : comment l'Europe a aidé à financier la guerre en République Centrafricaine, Rapport, Juillet, 59p.

Goetschel L., Péclard D., 2006. « Les conflits liés aux ressources naturelles. Résultats de recherches et perspectives ». *Annuaire suisse de politique de développement*, n°25, vol 2 :95-106.

Gonin A., 2014. « *Jeux de pouvoir pour l'accès aux ressources et devenir de l'élevage en Afrique soudanienne. Le foncier pastoral dans l'Ouest du Burkina Faso* ». Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 484p.

Gottmann J., 1952. *La politique des États et leur géographie*, CTHS. Paris, 261p.

Gourdin P., 2013. « Géopolitique de la République centrafricaine (RCA), *la revue Géopolitique en ligne*. Diplomatie.com. <https://www.diploweb.com/Republique-centrafricaine.html>.

Grätz T., 2004. « Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale ». *Autrepart* n°30, vol 2 : 135-150. <https://doi.org/10.3917/autr.030.0135>.

Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, Paris, Anthropos, 254p.

Lallau B., 2011. La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? *Ethique et économie*, vol 8, n°1, 168-185.

Guyot S., 2006. « Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°234, 215-232. <https://doi.org/10.4000/com.75>.

Hibou B., 2011. *Anatomie politique de la domination*. La découverte Paris, 297p.

Holeindre J-F., 2014. *Le Pouvoir. Concepts, lieux, dynamiques*, Edition Sciences Humaines, Auxerre, 400p.

Hugon P., 2014. « Les défis de la stabilité en Centrafrique ». *Les notes de l'IRIS*. Paris, 13p.

Hugon P., 2009. « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains ». *Hérodote*, n°134, vol 3 : 63-79. <https://doi.org/10.3917/her.134.0170>.

Hugon P., 2003. « Les conflits armés en Afrique : apports mythes et limites de l'analyse économique ». *Tiers-Monde* n°176 : 829-856. <https://doi.org/10.3406/tiers.2003.5428>.

Human Right Watch., 2016. République Centrafricaine : un nouveau groupe armé sème la terreur. En ligne. Consulté le 19 avril 2018. <https://www.hrw.org/fr/news/2016/12/20/republique-centrafricaine-un-nouveau-groupe-arme-seme-la-terreur>.

Humphreys M., 2005. « Natural Resources, Conflict, and Conflict Resolution: Uncovering the Mechanisms ». *Journal of Conflict Resolution* 49 (4): 508 - 37. <https://doi.org/10.1177/0022002705277545>.

ICASEES., PAM., 2016. Enquête nationale sur la sécurité alimentaire, République Centrafricaine, PAM, Bangui, 53p.

ICG.,2014a. « Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme », Rapport Afrique n°215, 40p.

ICG., 2014b. « La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation ». Rapport Afrique n°219, 48p.

ICG., 2010. « De dangereuses petites pierres : les diamants en République Centrafricaine ». Rapport Afrique n°167,34p.

ICG., 2007. « République Centrafricaine : Anatomie d'un État fantôme », Rapport Afrique n°136, 39p.

Iguma-Wakengue C., 2016.« Revenir à la réalité. Dynamique de gouvernance et changement social dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en RDC. Des enjeux mouvants

? Extraction minière du coltan, réformes et changements social en République Démocratique du Congo (2009-2014)», Rapport d'étude n°12, Netherlands organisation for Scientific Research, Bukavu, 12p.

Issa S., 2006. « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad: une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier ». *Polis* vol 13, n°1-2 : 119-146.

Issa S., 2004. « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad ». *Politique africaine* n°94, vol 2 : 82-104. <https://doi.org/10.3917/polaf.094.0082>.

International Alert., 2009. « Étude sur le rôle de l'exploitation des ressources naturelles dans l'alimentation et la perpétuation des crises de l'est de la RDC ». Rapport de mission, 94p.

Jacquemot P., 2013. *Economie Politique de l'Afrique Contemporaine : Concepts, Analyses, Politiques*, Colin, Paris, 443p.

Jacquemot P., 2009a. « L'économie politique des conflits en République démocratique du Congo ». *Afrique contemporaine*, n°230, vol 2 : 187-212. <https://doi.org/10.3917/afco.230.0187>.

Jacquemot P., 2009b. « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) ». *Hérodote* n°134, vol 3 : 38-62. <https://doi.org/10.3917/her.134.0380>.

Kalck P., 1992. *Histoire centrafricaine*. Collection Racines du présent, L'Harmattan, Paris 353p.

Ki Zerbo J., 1956. « L'économie de traite en Afrique Noire ou le pillage organisé (XV e -XX e siècle) ». *Présence Africaine* n° 11 4 : 7-31.

Kossoumna Libaa, N., 2017. « Enquêter en situation d'insécurité », *Cahier tchadien des sciences humaines*, novembre 2017. En ligne. Consulté le 7 mars 2018. <http://catchas.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/n01/01.aspx>.

Kossoumna Libaa N., 2008. « *De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au nord du Cameroun* ». Thèse de doctorat de géographie, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, 285p.

Kota-Guinza A., 2008. « Élevage et industries animales en République Centrafricaine. Etats des lieux, propositions d'actions prioritaires », Bangui, 95p.

Kota-Guinza A., 2002. « Développement du secteur de l'élevage centrafricain », Agence Nationale du Développement de l'Élevage, Bangui, 138p.

Lacoste Y., 2003. *De la géopolitique aux paysages : dictionnaire de la géographie*, Colin, Paris, 413p.

Lafargue F., 2005. « États-Unis, Inde, Chine : rivalités pétrolières en Afrique ». *Afrique contemporaine* n°216 vol 4 : 43-56. <https://doi.org/10.3917/afco.216.56>.

Lallau B., 2015. « Plongée au coeur des ténèbres centrafricain ». *Journal des anthropologues*, n°140-141 : 283-301.

Lallau B., Mbétid Bessane E., 2010. Observer la résilience rurale. Réflexions théoriques et application dans les campagnes centrafricaines, *Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, Montpellier, 28-30. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00522110>.

Lanne B., 1993. « Résistances et mouvements anticoloniaux au Tchad (1914-1940) ». *Revue française d'histoire d'Outre-Mer* n° 300 : 425-442.

Le Billon P., 2004. « The Geopolitical Economy of 'Resource Wars' ». *Geopolitics* n° 9, vol 1 : 1-28. <https://doi.org/10.1080/14650040412331307812>.

Le Billon P., 2003. « Matières premières, violences et conflits armés ». *Revue Tiers Monde* n° 174, vol 2 : 297-321. <https://doi.org/10.3917/rtm.174.0297>.

Le Billon P., Hocquard C., 2007. « Filières industrielles et conflits armés : le cas du tantale dans la région des Grands Lacs ». *Ecologie & politique* n° 34, vol 1 : 83 - 92. <https://doi.org/10.3917/ecopo.034.0083>.

Leclerc-Olive M., 2017 *Anthropologie des prédatons foncières. Entreprises minières et pouvoirs locaux*. Editions des Archives contemporaines, Paris 143 p.

Levin Sources, 2018. « Diagnostic de l'exploitation minière et perspective de développement socio-économique en RCA à la lumière de la vision du régime minier en Afrique » Rapport d'étude, 126p.

Levy J., Lussault M., 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, Paris, 1033p.

Lombard J., Ninot O., 2010. « Connecter et intégrer les territoires et les mutations des transports en Afrique ». *Bulletin de l'Association des géographes français*, 69-86.

Lombard L., Botiveau R., 2012. « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine ». *Politique africaine* n° 125, vol 1 : 189 - 208. <https://doi.org/10.3917/polaf.125.0189>.

Luizza M., 2017. « Le pastoralisme transhumant en Afrique Centrale : nouveaux impacts sur la conservation et la sécurité ». Document d'information, *Inter Réseaux Développement rural*, 13 p, DOI : 10.13140/RG.2.2.28832.69125/1.

Magrin G., 2017. « Orpaillage illégal au Fitri (Tchad central) », image à la une de Géoconfluences, octobre 2017. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/image-a-la-une/magrin-orpaillage-tchad>

Magrin G., 2013. *Voyage en Afrique rentière : une lecture géographique des trajectoires du développement*. Territoires en mouvements 2, Publication de la Sorbonne, Paris, 424p.

Magrin G., 2003. « Le pétrole contre l'enclavement : un enjeu de la mondialisation au sud du Tchad ». *Labyrinthe*, n° 16 : 19-34. <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.308>.

Magrin G., 2001. *Le sud du Tchad en mutation : des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Montpellier : Cirad, 427p.

Magrin G., 2002. « Un sud qui perd le Nord. Les récents rejeux de la fracture tchadienne », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 185-198.

Magrin G., et al., 2015 « Les ressources, enjeux géographiques d'un objet pluriel ». Redon M., et al., (dir) *Ressources mondialisées. Essai de géographie politique*, Publication de la Sorbonne, Paris, 5-23.

Marchal R., 2009. « Aux marges du monde, en Afrique centrale ». *Les Études du CERI*. Centre d'études et de recherches internationales-Sciences Po, Paris, 153-154.

Marchal R., Ero C., Ferme M., 2002. « Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ? » *Politique africaine* n° 88, vol 4 : 5-12. <https://doi.org/10.3917/polaf.088.0005>.

Marchal R., Messiant C., 2002. « De l'avidité des rebelles : L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier ». *Critique internationale* n° 16, vol 3 : 58. <https://doi.org/10.3917/cii.016.0058>.

Mapoka Pounounoya B., 2007. « *Les transports transfrontaliers RCA-Cameroun en Afrique Centrale* ». Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Bangui, Bangui, 88 p.

Martinelli M., Klimis E., 2009. « La réforme du secteur de sécurité en République Centrafricaine. Quelques réflexions sur la contribution belge à une réflexion originale ». Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Rapport n°5, Bruxelles, 40 p.

Maoundonodji, G. 2009. « *Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole au Tchad* ». Thèse de doctorat en Sciences politiques, Université catholique de Louvain, Belgique, 492p.

Matthysen K., Lain C., 2013. « L'or et les diamants de la République Centrafricaine. Le secteur minier et les problèmes sociaux, économiques et environnementaux y afférents », IPIS, Anvers, 38p.

Mayneri A C., 2014. « La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes anti-Balaka (2012-2014) : Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit ». *Politique africaine* n°134 vol 2 : 179-193.

Mbodj F B., 2011, « *Boom aurifère à l'est du Sénégal, l'Ouest du Mali et au nord-est de la Guinée : mutation socio-économiques et spatiales d'anciennes marges géographiques et économiques* ». Thèse de doctorat de géographie, Université Paris1 Panthéon Sorbonne et Université Gaston Berger du Sénégal, Paris, 323p.

Mollion P., 1986. « Le portage en Oubangui-Chari, 1890-1930 ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* Tome 33 : 542-568.

Monnier L., Jewsiewicki B., De Villers G., 2001. Chasse au diamant au Congo/Zaire. *Cahiers africains*, 45/46, Institut Africain-CEDAF Tervuren [Belgium] 240p.

Neil Adger W., 2000, « Social and ecological resilience: are they related? *Progress in human geography*, n°24, 347-364.

Ngovon G., 2015. « Le contrôle des ressources de l'État, un enjeu des conflits en Centrafrique ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* n°272 :501-533. <https://doi.org/10.4000/com.7634>.

Nguiffo S., Mbianda F., 2013. « Une autre facette de la malédiction des ressources ? Chevauchements entre usages différents de l'espace et conflits au Cameroun », *Politique africaine*, n°131 :143-162.

Nzabakomada-Yakoma R., 1986. *L'Afrique centrale insurgée : la guerre du Kongo-Wara ; (1928-1930)*, l'Harmattan, Paris, 190p.

OCDE., 2010. Conflits et fragilité. Suivi des principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires : République Centrafricaine, OCDE, 58p.

Pabamé S., 2010. « Pastoralisme en quête d'espaces en savanes humides. Des Peuls autour de la forêt classée de Yamba Berté ». Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences sociales, Paris, 419p.

Panella C., 2007. « L'Éthique sociale du damansén. Éducation sociale familiale et orpaillage artisanal dans le Basidibé (Wasolon, Mali) ». *Cahiers d'études africaines*, n°186: 345-370.

Papoto B., 1994. « Economie et facteurs du sous développement dans la Haute-Sangha en RCA ». Thèse de doctorat de géographie, Université Michel Montaigne Bordeaux 3, Bordeaux, 278p.



Pérouse de Montclos PA., 2001. « *L'aide humanitaire, aide à la guerre* », Editions complexe, 207p.

Piermay J-L., 2005. « La frontière et ses ressources : regards croisés ». Antheaume B., Girault F. (dir), *Le territoire est mort. Vives les territoires ! une (re) fabrication au nom du développement*, IRD Editions, Paris, 203-222.

Polèse M., Shearmur R., 2003. « À propos des pôles de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises ». Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société, 61-89.

Pourtier R., 2012. « Ressources naturelles et conflits en Afrique subsaharienne ». *Bulletin de l'Association des géographes français* n° 89 : 34-53. <https://doi.org/10.3406/bagf.2012.8243>.

Pourtier R. 2009. « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux ». *EchoGéo*, 1 - 14. <https://doi.org/10.4000/echogeo.10793>.

Pourtier R., 2005. « Les âges de la territorialité ». Antheaume B et Girault F. (dir), *Le territoire est mort : vive les territoires ! Une refabrication au nom du développement*, IRD Editions, 37-46.

Pourtier R., 2004. « L'économie minière au Kivu et ses implications régionales ». Rapport de mission, Initiative Afrique Centrale, Kivu, 117p.

Pourtier, R. 2003. « L'Afrique centrale dans la tourmente : Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », *Hérodote* n° 111 : 11-39. <https://doi.org/10.3917/her.111.0011>.

Pourtier R., 1986. « La dialectique du vide. Densité de population et pratique foncière en Afrique centrale ». *Politique Africaine*, n°21 : p10-21.

Prunier, G. 1983. « Le Magendo. Essai sur quelques aspects marginaux des échanges commerciaux en Afrique orientale ». *Politique africaine*, n°9 : 53-62.

Pumain D., Saint-JulienT., 2001. *Les interactions spatiales. Flux et changement dans l'espace géographique*. Armand Colin. Collection Cursus Géographique, Paris, 190p.

Raffestin C., 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Litec, Paris, 249p.

Raimond C., Breton C., Abouya A., Moussa A., 2010. « Planification territoriale et accès aux ressources naturelles. Retour sur la démarche participative des opérations de sécurisation foncière dans le Nord Cameroun ». *Annales de géographie* n° 676 : 639-656. <https://doi.org/10.3917/ag.676.0639>.

- Raison J-P., 2002. « Économie politique et géopolitique des barrages routiers : (Madagascar, février-mai 2002) ». *Politique africaine* n°86 : 120-137.
- Réseau Impact., 2007. « Les inégalités sont-elles facteurs de fragilité ? » Châtaignier J-M., Magro H. (dir), *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris 76-90.
- Retailé D., 2011. « Introduction à une géographie des conflits ». *L'information Géographique*, n° 3, vol 75, 6-22, DOI 10.3917/lig.753.0006.
- Romier G., 1999. « Peuls Mbororo de Centrafrique. Une installation récente, un avenir incertain ». Botte R., Boutrais J., Schmitz J. (dir), *Figures Peules*, Kharthala, Paris, 463-480.
- Rosière S., 2001. « Géographie politique, géopolitique et géostratégie : distinctions opératoires ». *L'information géographique* n° 65 : 33 - 42. <https://doi.org/10.3406/ingeo.2001.2732>.
- Rosière S., Yann R., 2011. *Géographie des conflits armés et des violences politiques*. Ellipses, Paris, 228p.
- Ross M., 2004. « What Do We Know about Natural Resources and Civil War? » *Journal of Peace Research* n°41, 337-56. <https://doi.org/10.1177/0022343304043773>.
- Rubbers B., 2013. « Les sociétés africaines faces aux investissements miniers », *Politiques Africaines*, n°131, 5-26.
- Sautter G., 1966. *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*, Paris /La Haye, Mouton, 2t, 1102p.
- Seignobos C., 2011. « Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun : Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo ». *Afrique contemporaine* n°239, vol 3 : 35-59. <https://doi.org/10.3917/afco.239.0035>.
- Seignobos C., 2008. « La question Mbororo. Réfugiés de la RCA au Cameroun ». Yaoundé/Paris, 68p.
- Serfati C., 2006. « Economies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisation ». *Annuaire suisse de politique de développement*, n°25, 107-126.
- Serfati C., Le Billon P., 2007. « Mondialisation et conflits de ressources naturelles ». *Ecologie et politique* n°34, 9-14. <https://doi.org/10.3917/ecopo.034.0009>.
- Serre J., Bokova I., 2016. *Les États fragiles : manuel théorique et pratique*. Studyrama, Levallois Perret, 263p.

- Seydou C., 2015. L'épopée chez les Peuls du Massina (Mali). Une approche ethno poétique. *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°217, 29-43.
- Schouten P., Kalessopo S P. 2017. « "Laissez-piller " : l'économie politique des barrières routières en République Centrafricaine », IPIS Anvers/Bangui, 71p.
- Tabutin D., et Schoumaker B., 2004. « La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000 : Synthèse des changements et bilan statistique ». *Population* n° 59, 521-622. <https://doi.org/10.3917/popu.403.0521>.
- Tambashe B. O., *et al.*, 2008. Atlas de la République Centrafricaine, Enfance et Paix, Kinshasa, 170p.
- Thomas Y., 2016. Centrafrique : un destin volé : histoire d'une domination française. Agone Marseille, 235p.
- Vandeburie J., 2007. « Le rôle de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : le cas du Congo-Zaïre ». *Écologie et politique* n° 34, 57 - 68. <https://doi.org/10.3917/ecopo.034.0057>.
- Vidal A I., 2016. « Sociétés concessionnaires et compagnie commerciales au Congo français puis en Afrique équatoriale français 1893-1957 ». *Archives nationales d'Outre-mer*, 9p.
- Vircoulon T., 2013. « Les minerais d'Afrique, entre conflits et développement ». *Politique étrangère*, n°2, 82-84. <https://doi.org/10.3917/pe.132.0082>.
- Watts M., Marchal R., 2004. « Économies de la violence : Or noir et espaces [in]gouvernables du Nigeria ». *Politique africaine* 93 (1) : 125-42. <https://doi.org/10.3917/polaf.093.0125>.
- Weyns Y., *et al.*, 2014. « Cartographie des motivations derrière les conflits : la République Centrafricaine », IPIS, Anvers, 91p.
- Zakinet D., 2015. « Des pasteurs transhumants entre alliances et conflits au Tchad: Les Arabes Salamat Sifera et les Arabes Djaatné au Batha ». *Afrique contemporaine* n° 255, 127-143. <https://doi.org/10.3917/afco.255.0127>
- Zimmermann M., 1912. « L'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 au sujet du Maroc et du Congo ». *Annales de Géographie* n° 21 185-188. doi :10.3406/geo.1912.7205.
- Zoizizoum Y.,1983. *Histoire de la Centrafrique : violence du développement domination et inégalités. 1879-1959*. Bibliothèque du développement, L'Harmattan Paris,300p.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Table 1 : Table des cartes

Carte 1 : Circulation des armes et des hommes en armes dans une région en marge .....	11
Carte 2 : Circulations des ressources dans les conflits en Centrafrique .....	14
Carte 3 : L'aire d'étude dans le découpage régional.....	19
Carte 4 : La commune de Niem Yellewa au sein de la région d'étude : un espace marginal au sein d'une périphérie nationale .....	23
Carte 5 : le réseau routier en Centrafrique en 2017 .....	43
Carte 6 : Voies d'accès dans l'Ouest.....	45
Carte 7 : Incidences de pauvreté en 2008.....	48
Carte 8 : Les « Pôles de développement » en Centrafrique .....	52
Carte 9 : Influence des groupes armés en Centrafrique en 2017 .....	72
Carte 10 : Les marchés dans la sous-préfecture de Bouar.....	105
Carte 11 : Les communes d'élevage en 2017.....	117
Carte 12 : Les marchés à bétail avant et après 2013 .....	123
Carte 13 : Nouvelle géographie de l'élevage bovin suite au conflit de 2013 .....	143
Carte 14 : Des évolutions dans la localisation des éleveurs dans l'Ouest en 2016 .....	144
Carte 15 : Potentialités extractives en Centrafrique.....	158
Carte 16 : Classification des zones minières selon le processus de Kimberley depuis 2013. 182	
Carte 17 : Division spatiale et bases de la Révolution Justice en 2016.....	257
Carte 18 : Lieux d'affrontements entre les forces en présence dans le Nord-Ouest (2013 et 2015).....	264
Carte 19 : Relations entre groupes armés, élevage bovin et insécurité dans l'ouest en 2016. ....	271
Carte 20 : La commune de Niem-Yellewa au cœur d'un conflit local.....	284
Carte 21 : Impacts de l'insécurité sur les échanges marchands à Bouar .....	308
Carte 22 : Mobilité interne du bétail dans la localité de Yellewa en 2016 .....	349

### Table 2 : Table des graphiques

Graphique 1 : Part des exportations de diamants bruts par bureau d'achat (2010-2012) ...	176
Graphique 2 : Part des exportations d'or brut par bureau d'achat (2010-2012) .....	176
Graphique 3 : Effectif du bétail par catégories d'éleveurs par village.....	206

Graphique 4 : Proportion du bétail par catégorie d'éleveurs .....	207
---	-----

### **Table 3 : Table des figures**

Figure 1 : Acteurs et échelle d'intervention .....	56
Figure 2 : Circuit officiel de la commercialisation avant 2013 .....	165
Figure 3 : Circuit de commercialisation tel que défini par le processus de Kimberley après 2013 .....	186
Figure 4 : Circuits commerciaux de Jean-Pierre avant la crise de 2013 avec comme résidence la commune de Kouï.....	198
Figure 5 : Circuits commerciaux de Jean-Pierre en 2016 avec comme résidence la ville de Bouar .....	198
Figure 6 : Organisation de l'espace commercial autour de Bouar entre 2013 et 2015.....	200
Figure 7 : Zonage agricole conçu en 2011 à l'échelle du village de Yellewa.....	293
Figure 8 : Chronologie et rupture dans la succession des maires dans la commune de Niem-Yellewa .....	319

### **Table 4 : Tables des photographies**

Photo 1 : Une route de l'Ouest centrafricain en saison pluvieuse .....	44
Photo 2 et 3 : Le local abritant la fromagerie artisanale de Yellewa et la pancarte indiquant le programme et le bailleur. ....	55
Photo 4 : Un convoi escorté sur l'axe Bangui-Garoua-Boulai à Béloko, frontière avec le Cameroun.....	102
Photo 5, 6, 7 et 8 : Marché hebdomadaire de Niem .....	107
Photo 9 et 10 : La carte d'artisan et d'ouvrier minier : documents officiels des exploitants artisanaux de diamant et d'or.....	168
Photo 11 : Des commerçants au marché à bétail de Bouar.....	194
Photo 12 et 13 : Jeunes commerçants peuls dans le parc à bétail de Yellewa (à gauche) et le bétail en attente de convoyage vers la ville de Bouar (à droite). ....	221
Photo 14 : Autorisation de circulation comme forme d'exploitation des éleveurs par des anti- <i>Balaka</i> dans la Mambéré-Kadéï .....	253
Photo 15 : État-major de la RJ en 2017 .....	258

Photo 16 : Des enclos comme marqueur de territoire agricole. ....	297
Photo 17, 18, 19 et 20 : Un chantier d’or alluvionnaire dans la localité de Yellewa .....	306
Photo 21 : Jérémie à moto sur la piste menant au chantier Kpoukini au village Yellewa .....	311
Photo 22 : L’orpaillage, une activité à base d’outils rudimentaires. ....	312
Photo 23 et 24 : Une association orpaillage agriculture à Yellewa.....	312
Photo 25 : Une façade de la concession des Djibo à Yellewa .....	320
Photo 26 et 27 : Eleveurs déplacés de Yellewa.....	343
Photo 28 : Un agro-éleveur de village Ndongué-Douane (à gauche) déplacé au village Niem avec une partie de son troupeau. ....	346
Photo 29 : Dépôt pharmaceutique de la FNEC à Bouar.....	357
Photo 30, 31 et 32 : Le maraichage, un programme d’urgence décallé du contexte local. ..	361
Photo 33 : une journée de distribution de vivres à Yellewa .....	365

### **Table 5 : Table des encadrés**

Encadré 1 : Repère chronologique des conflits armés en Centrafrique de 1996 à 2017 et leurs impacts géographiques .....	12
Encadré 2 : Rumeurs d’attaque à Yellewa .....	32
Encadré 3 : Les chiffres en Centrafrique .....	47
Encadré 4 : Récit des luttes des Gbaya contre Rey Bouba.....	78
Encadré 5 : Oubangui Chari, terre d’abus et de violences.....	82
Encadré 6 : Aire d’influence ou de pouvoir des maires dans les 7 communes d’élevage de Centrafrique .....	119
Encadré 7 Principales missions de la FNEC auprès des éleveurs. ....	120
Encadré 8 : Sentiment de marginalisation des éleveurs par l’État .....	129
Encadré 9 : Des éleveurs peuls dans la Séléka .....	136
Encadré 10 : Des éleveurs sous la protection des miliciens anti- <i>Balaka</i> .....	141
Encadré 11 les débrouillards et les coxeurs, des intermédiaires informels au rôle économique déterminant dans les marges.....	166
Encadré 12 : Portrait de Mamadou Senoussi, sacrificateur au parc à bétail de Bouar .....	195
Encadré 13 : Propos d’un commerçant grossiste gbaya de Bouar .....	197
Encadré 14 : Naviguer entre la vente en gros et en détail.....	201

Encadré 15 : Le rapprochement des campements d'éleveurs des villages : exemple de Niem .....	211
Encadré 16 : Portrait d'un éleveur peul déplacé reconverti en berger à Niem.....	215
Encadré 17 : Georges : de la milice anti- <i>Balaka</i> à la surveillance des bœufs au parc à bétail de Bouar .....	222
Encadré 18 : les coopératives, des nouveaux intermédiaires dans la filière minière.....	230
Encadré 19 : Récit de Adama, un collecteur dépossédé de Carnot.....	239
Encadré 20 : Cas de taxation des marchés dans le nord-ouest .....	266
Encadré 21 : Propos d'Alioune, un agriculteur de Yellewa sur le zonage.....	295
Encadré 22 : Système d'activité de la famille Niadé .....	314
Encadré 23 : La confiscation du pouvoir et des ressources comme marque d'abus de pouvoir des maires Mbororo.....	326
Encadré 24 : Des groupes armés au service du pouvoir local.....	333
Encadré 25 : De Tibine à Lalé et Nana quand la violence fait déplacer le bétail du maire....	345
Encadré 26 : Saïdou, éleveur de Yellewa face à la crise des services de santé animale.....	358
Encadré 27 : Patrice, un agro éleveur Gbaya de Niem face à la crise des services de santé animale .....	358
Encadré 28 : Des perceptions mitigées sur la pratique du maraichage à Yellewa .....	359
Encadré 29 : Saly, un déplacé de Carnot à Yellewa.....	362
Encadré 30 : L'urgence humanitaire à Niem-Yellewa .....	364
Encadré 31 : Le bétail de la famille Ndalé .....	369

## **Table 6 : Table des tableaux**

Tableau 1 : Population et densité de 2003, 2013 et 2018 .....	39
Tableau 2 : Situation du réseau routier en 2008. ....	41
Tableau 3 : Population des 10 villes de la phase 1, niveau de pauvreté et incidence des conflits entre 2003 et 2013.....	53
Tableau 4 : Populations des PDD de la phase 2, niveau de pauvreté et incidence des conflits entre 2003 et 2013.....	53
Tableau 5 : Essai de classification des mouvements de révoltes dans la Haute Sangha .....	86
Tableau 6 : Estimation de la population par sous-préfecture en 2015 .....	93



Tableau 7: Évolution du nombre des personnes déplacées dans l'Ouest entre mars et mai 2017 .....	95
Tableau 8 : Estimation des taxes sur le bétail au marché à bétail de Bouar en 2016 .....	124
Tableau 9: Estimation des parts de taxes perçues par entité .....	125
Tableau 10 : Emprise spatiale des activités extractives dans l'Ouest avant 2015 et entre 2015-2016.....	180
Tableau 11 : Catégorisation classique des éleveurs.....	203
Tableau 12 : Effectif du bétail dans la commune de Niem-Yellewa en mars 2016. ....	205
Tableau 13 : Effectif du bétail par catégorie d'éleveurs et par village en 2015 .....	206
Tableau 14 : Estimation de la population des éleveurs dans la commune de Niem-Yellewa	212
Tableau 15 : Effectif des coopératives minières en Centrafrique en 2015.....	228
Tableau 16 : Comparaison entre les bases de l'APRD et les bases de RJ.....	255
Tableau 17 : Part de la population de Niem-Yellewa à l'échelle de la sous-préfecture de Bouar .....	287
Tableau 18 : Comparaison du prix de gramme de l'or en rapport à celui de certains produits agricoles à Niem-Yellewa .....	310
Tableau 19 : Estimation de bovins versés comme <i>zakat</i> dans la commune de Niem Yellewa en 2016.....	322
Tableau 20 : Estimation de la population dans les villages importants de la commune.....	325
Tableau 21 : Proportion des éleveurs par catégorie et par localité.....	342
Tableau 22 : Diversité des stratégies individuelles face à l'insécurité.....	353

## Table des matières

Remerciements .....	5
Abréviations utilisées .....	6
INTRODUCTION .....	8
Guerre de ressources et conflits contemporains en RCA.....	8
Le bétail et les minerais, deux ressources au cœur du conflit depuis 2013 .....	15
La région d'étude : l'Ouest centrafricain en recomposition .....	19
La commune d'élevage de Niem-Yellewa : au cœur du conflit pour les ressources.....	21
Une géographie politique et comparative des ressources.....	24
Une méthodologie fortement liée au contexte de crise.....	28
PREMIERE PARTIE.....	36
Marginalité et violences en Centrafrique.....	36
Chapitre I : La marginalité comme facteur et conséquence des conflits en Centrafrique.....	37
1) Des inégalités socio-spatiales prononcées.....	37
A. Marginalité démographique .....	37
B. La route est finie : le centre de l'Afrique aux confins du monde .....	40
C. Inégalité d'accès aux ressources, conflits et pauvreté.....	46
D. Politiques publiques et réduction des inégalités socio-spatiales dans l'Ouest : des effets mitigés .....	48
1- Quand développement (local) rime avec micro développement .....	54
2- Une approche multiacteurs : captation de rente et enjeux de pouvoir à l'échelle locale (autour des ressources).....	56
2) Les ressources enjeux majeurs des conflits en Centrafrique .....	59
A. Disponibilité de ressources et accaparement par la classe politique .....	59
B. La redistribution des ressources comme facteurs de conflits en Centrafrique .....	66
C. Les effets des conflits sur la répartition socio-spatiale des ressources .....	69
Chapitre II : Mutations socio-spatiales et politiques dans une région en marge.....	76
1) Mise en contexte d'un passé historique et politique trouble : violence et résistances.....	76
A. Conquêtes et occupations dans l'espace ouest centrafricain : contrôler les hommes, les ressources et les territoires.....	77
1- Le poids de la traite étrangère .....	77
2- La colonisation : mise en place et fonctionnement d'un pillage organisé.....	79
B. Une innovation qui a de l'avenir : l'exploitation des ressources entre public et privé.....	80
1- L'ère critique des compagnies concessionnaires : contraintes et abus .....	80

2-	L'administration coloniale : la violence comme mode de gouvernement.....	82
3-	De l'exploitation à la révolte : les résistances dans la Haute-Sangha .....	84
4-	La milice anti-Balaka comme symbole de réactivation de la résistance dans l'Ouest .....	88
2)	Mutations socio-économiques et spatiales induites par le conflit .....	90
A.	Dynamique démographique : de grandes inégalités .....	91
1-	Des recompositions en cours .....	91
2-	Les violences meurtrières comme mobiles des mouvements de populations .....	94
3-	Des stratégies et des espaces qui se modifient sous le coup des violences .....	96
B.	Repenser la question des inégalités socio-spatiales dans un contexte de conflit .....	98
1-	Le désenclavement comme facteur d'enclavement de certaines marges ? .....	98
2-	Renforcement des inégalités socio-spatiales à l'échelle de la sous-préfecture de Bouar .....	99
3-	Le positionnement de Bouar dans les dynamiques locales.....	102
4-	Une dissymétrie de relation entre Bouar et ses espaces périphériques .....	104
	DEUXIEME PARTIE .....	109
	Les recompositions de l'exploitation des ressources dans les conflits .....	109
	Chapitre III : Les activités pastorales : entre économie, pouvoir et conflits .....	110
1)	Le système pastoral dans le processus de recomposition socio spatiale et politique .....	110
A.	Les groupes d'éleveurs dominants.....	110
1-	Les Foulbés .....	111
2-	Les Mbororo de l'Ouest.....	112
3-	Les Mbororo du Nord : une descente vers le sud facteur d'insécurité dans les zones pastorales .....	114
B.	Organisation du milieu pastoral : contrôler les espaces et les acteurs pour contrôler la ressource .....	115
1-	Offrir aux éleveurs une terre par la création des communes d'élevage.....	115
2-	Un maillage enserré : un contrôle territorial et social des éleveurs .....	119
3-	Les recouvrements et les ventes de médicaments : marginalisation et exploitation des éleveurs pauvres .....	125
2)	Vers une décrépitude progressive de l'élevage bovin .....	127
A.	L'effacement progressif de l'État du secteur pastoral .....	127
B.	Les éleveurs dans les conflits : acteurs ou victimes ? .....	130
1-	Les éleveurs et les phénomènes zarguina.....	131
2-	Les éleveurs dans les rébellions .....	134
C.	Des aires d'élevage fortement remodelées .....	138
	Chapitre IV : Les ressources minières dans les conflits en Centrafrique.....	146

1) Le secteur minier : incertitudes et mutations .....	146
A. Aperçu du secteur minier : un potentiel minier sous-évalué et sous-exploité .....	146
1- Le diamant : une ressource diffuse faiblement exploitée .....	147
2- L'or : une ressource dominante en marge .....	150
3- Le pétrole : une autre dimension de la conflictualité centrafricaine .....	153
Des gisements prometteurs à conflictualité élevée .....	155
B. Un secteur en mutation profonde .....	158
2) Quel type de gouvernance minière en contexte de conflit ? .....	162
A. Aperçu du secteur minier artisanal : un pot pourri .....	162
1- Des pratiques minières fortement artisanales .....	163
2- Un système de production en marge des normes légales .....	166
3- La dépendance comme mode d'action et de fonctionnement du système productif....	170
4- Les Bureaux d'achat de diamant et or : des acteurs clés de la commercialisation.....	173
5- Un monde de symbolisme et de mysticisme.....	177
B. Les multiples facettes de la mine artisanale en contexte de conflits .....	178
1- Des territoires de production en mutation .....	178
2- L'ouest : un El-Dorado pour les sociétés privées surtout chinoises .....	183
3- Les acteurs et les évolutions des espaces de commercialisation.....	184
TROISIEME PARTIE.....	189
Jeux de pouvoirs autour des ressources pastorales et minières .....	189
Chapitre V : Le prix des insécurités : nouvelles géographies des ressources, pouvoir et inégalités dans l'Ouest centrafricain .....	190
1) Les acteurs dans les relations de pouvoir pour l'accès aux ressources pastorales.....	190
A. Mutation de la géographie commerciale .....	190
1- Organisation de la commercialisation du bétail avant et après le conflit de 2013.....	190
2- La circulation du bétail et l'accès au marché : insécurité et incertitude pour les commerçants.....	196
B. Les éleveurs et leur niveau d'insertion dans les jeux de pouvoir .....	202
1- Facteurs de différenciation des éleveurs .....	202
2- Typologie des éleveurs : des statuts évolutifs en contexte de conflit .....	208
Éleveurs sédentaires .....	209
Éleveurs déplacés .....	210
Éleveurs transhumants.....	212
Bergers ou bouviers.....	212
3- Inégalité croissante de l'accès au bétail au sein des groupes d'éleveurs .....	213

C.	Les acteurs et les relations de pouvoir dans la circulation du bétail .....	216
1-	Analyse des acteurs de commercialisation de bétail et leur insertion dans les jeux de pouvoir .....	216
2-	L'évolution des acteurs de la commercialisation du bétail après 2013 .....	218
2)	Les acteurs dans les relations de pouvoir pour l'accès aux ressources minières .....	223
A.	Catégorisation des acteurs miniers dans le système de production.....	223
1-	Les ouvriers miniers.....	224
2-	Les artisans miniers .....	225
3-	Les coopératives minières : un vecteur de modernisation de l'artisanat minier ? .....	227
4-	Les nouveaux acteurs dans le système de production : les collecteurs « locaux » et les sociétés privées chinoises .....	231
	Les collecteurs locaux : des intermédiaires ? .....	231
	Les acteurs chinois : menace ou opportunité pour les artisans miniers ? .....	232
B.	Groupes armés et accès aux ressources minières : gagnants et perdants .....	234
1-	L'Ouest aux mains de la Séléka : du contrôle à la perte de pouvoir sur les sites d'exploitation .....	234
2-	La milice anti-Balaka : contrôle de la production et dépossession des Musulmans.....	236
3-	Des coopératives minières instrumentalisées par les sociétés chinoises .....	240
4-	Une reconfiguration au niveau local : quelle relation entre élites locales et population minière ?.....	241
Chapitre VI :	Groupes armés et ressources dans l'Ouest de Centrafrique .....	245
1)	Quel lien entre la nature des ressources, le changement dans leur localisation géographique et conflits ? .....	245
A.	Conflit et répartition spatiale des ressources .....	245
1-	La répartition spatiale des ressources comme facteur de conflit .....	246
2-	L'avidité des groupes armés.....	249
B.	Organisation et contrôle spatial de deux groupes armés : Révolution justice et anti-Balaka	253
1-	La Révolution Justice (RJ) .....	254
2-	Les anti-Balaka.....	259
C.	Enjeux économiques et territoriaux des dynamiques conflictuelles .....	262
1-	Des enjeux territoriaux liés au contrôle et à l'accès aux ressources.....	262
2-	Insécurité et usage de ressource : le bétail une ressource plus rémunératrice que les minerais ? .....	265
3-	Accès aux ressources et rapports de force locaux .....	268
2)	Territoires de ressources et groupes armés dans l'Ouest centrafricain .....	270

A. Le mouvement anti- <i>Balaka</i> .....	272
B. La Révolution Justice (RJ) .....	273
C. Le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC).....	275
D. Le mouvement retour, réclamation, réparation(3R) comme réponse des éleveurs aux vols de bétail.....	278
E. Le mouvement national pour la libération de Centrafrique (MNL), faction dissidente du MPC280	
QUATRIEME PARTIE.....	282
Ressources, territoires et conflits à l'échelle de la commune d'élevage de Niem-Yellewa .....	282
Chapitre VII : Enjeux territoriaux et gouvernance des ressources : analyse à l'échelle de la Commune d'élevage de Niem-Yellewa .....	283
1) Deux communautés, deux activités et une territorialisation des ressources .....	285
A. Un territoire pour les éleveurs .....	286
1- Une commune d'élevage, une terre pour les Mbororo Djafoun .....	286
2- Une territorialisation en faveur de l'élevage de plus en plus conflictuelle.....	290
3- L'insécurité renforce le pouvoir des éleveurs mbororo sur les ressources pastorales à Yellewa .....	299
B. Niem : une territorialisation en faveur de l'orpaillage.....	302
1- L'orpaillage à Niem-Yellewa : une affaire des populations Gbaya.....	302
2- « Un gramme d'or pèse plus qu'un sac de manioc » : mine et agriculture à Niem .....	304
2) Les rôles et les échelles de pouvoir dans la gestion de ressources à Niem-Yellewa.....	314
A. Une chefferie peule de plus en plus contestée, mais qui reste centrale .....	314
1- La commune d'élevage de Niem-Yellewa et la dynastie des Idjé .....	314
2- Rivalités internes au sein des Idjé : quand les Amadou écartent les Djibo du pouvoir ..	317
3- Conflits pour le pouvoir au sein du clan Amadou .....	321
B. Des rivalités anciennes à la scission de fait de la commune d'élevage.....	324
1- Un pouvoir local dominé par les Mbororo .....	324
2- Rivalités entre les deux adjoints au maire des communes : la question du partage de pouvoir .....	330
C. Des rivalités pour les ressources à l'émergence de clivages identitaires .....	333
1- La question identitaire et le conflit .....	334
2- Le poids de la religion dans la construction des représentations .....	336
Chapitre VIII : Adaptation et résistance à la crise : les stratégies des acteurs au prisme du conflit intercommunautaire dans la commune de Niem-Yellewa.....	339
1) Les stratégies d'adaptation des éleveurs dans le contexte du conflit : un repli spatial et une mobilité réduite.....	340

A.	Les stratégies collectives des éleveurs face à l'insécurité.....	341
1-	Un repli ou un cantonnement vers l'extrême ouest comme stratégie collective des éleveurs face à l'insécurité.....	341
2-	Des stratégies spatiales répondant aux dynamiques de violences contre l'élevage .....	344
3-	Des espaces pastoraux sous pression, des mobilités restreintes.....	346
B.	Diversité des stratégies individuelles chez les éleveurs de Niem-Yellewa.....	350
1-	Une « dépense économique » pour préserver le bétail.....	351
2-	Prendre en main la santé du bétail .....	356
3-	Diversifier les activités économiques pour amortir le choc .....	358
	Les limites d'appropriation d'un projet de maraichage .....	359
	La pluriactivité commerciale en temps incertain .....	361
	De l'élevage au commerce .....	362
4-	La distribution de vivres : une ressource économique .....	363
2)	Les stratégies d'adaptation des acteurs miniers .....	366
A.	La résilience des artisans miniers face à l'insécurité.....	366
1-	Miser sur le bétail pour relancer les activités de production.....	366
2-	Le trafic du bétail : une activité lucrative pour les artisans miniers.....	367
B.	Des artisans miniers en quête de financements extérieurs.....	369
1-	Renouer les alliances avec les anciens patrons ou partenaires .....	369
2-	Des coopératives minières locales en quête de financements extérieurs.....	372
	Conclusion générale .....	375
	BIBLIOGRAPHIE.....	384
	ANNEXES.....	399
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	400
	Table 1 : Table des cartes .....	400
	Table 2 : Table des graphiques .....	400
	Table 3 : Table des figures .....	401
	Table 4 : Tables des photographies.....	401
	Table 5 : Table des encadrés .....	402
	Table 6 : Table des tableaux.....	403
	Table des matières .....	405